This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

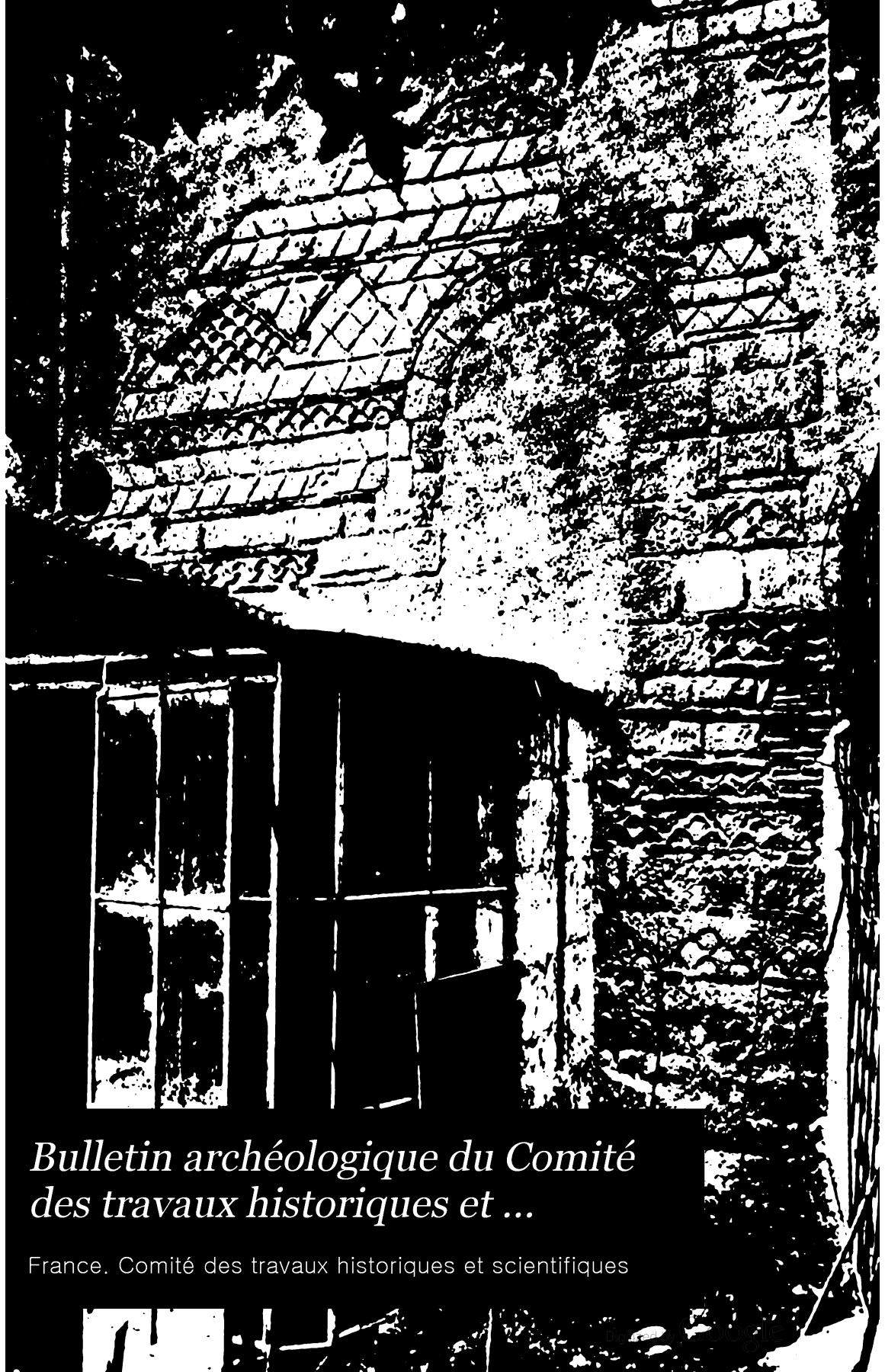

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et ...

France. Comité des travaux historiques et scientifiques

Digitized by Google

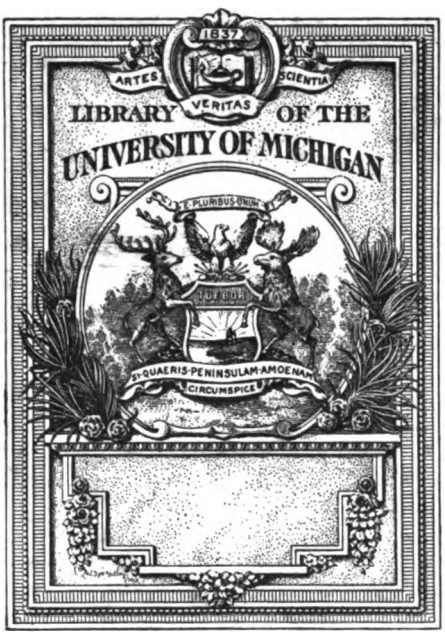

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

MINISTÈRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1907

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCVII

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE,
DES MEMBRES NON RÉSIDANTS,
DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS HONORAIRES
DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES.

MEMBRES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président :

M. Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, VIIIe.

Vice-Président :

M. Saglio, membre de l'Institut, directeur honoraire du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, rue de Sèvres, 85, VIe.

Secrétaire :

M. Lastevrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, VIIe.

Digitized by Google

Secrétaire adjoint :

M. Prou (Maurice), professeur à l'École nationale des Chartes, rue des Martyrs, 51, IXe.

Membres :

MM.

Babelon, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, chargé de cours au Collège de France, rue de Verneuil, 30, VIIe.

Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, quai Voltaire, 3, VIIe.

Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue Bosquet, 40, VIIe.

Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, VIe.

Capitan (Le docteur L.), professeur à l'École d'anthropologie, rue des Ursulines, 5, Ve.

Durrieu (Paul), conservateur honoraire au Musée du Louvre, avenue Malakoff, 74, XVIe.

Grandjean (Charles), contrôleur des Monuments historiques, boulevard Saint-Germain, 119, VIe.

Guiffrey, membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, 42, XIIIe.

Homolle (J.-Th.), membre de l'Institut, directeur des Musées nationaux, Cour du Louvre, Ier.

Jullian (Camille), professeur au Collège de France, rue du Luxembourg, 30, VIe.

Lefèvre-Pontalis (Eugène), membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, rue de Phalsbourg, 13, XVIIe.

Longnon (Auguste), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52, VIIe.

Maspero (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, XIVe.

Michon (Étienne), conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26, VIIe.

Digitized by Google

MM.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Traktir, 4, XVIe.

Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, avenue d'Antin, 37, VIIIe.

Thédenat (L'abbé Henry), membre de l'Institut, ancien président de la Société nationale des antiquaires de France, rue de Bourgogne, 54, VIIe.

COMMISSION DE PUBLICATION

DES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD.

Président honoraire :

M. Perrot (Georges) secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

Président :

M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, VIIIe.

Secrétaire :

M. Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, VIe.

Membres :

MM.

Babelon, membre de l'Institut, chargé de cours au Collège de France, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, VIIe.

Ballu (Albert), architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, rue Blanche, 80, IXe.

Digitized by Google

MM.

Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, quai Voltaire, 3, VIIe.

Berthaut (Le général), directeur du Service géographique de l'armée, rue de Grenelle, 140, VIIe.

Boeswilwald (Paul), inspecteur général des Monuments historiques, boulevard Saint-Michel, 6, VIe.

Diehl, correspondant de l'Institut, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, square du Roule, 4, VIIIe.

Gauckler, correspondant de l'Institut, ancien directeur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Grandjean (Charles), contrôleur des Monuments historiques, boulevard Saint-Germain, 119, VIe.

Gsell (Stéphane), correspondant de l'Institut, inspecteur des Antiquités de l'Algérie, professeur à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Houdas, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 29, XVIIe.

La Martinière (H. de), consul général de France à Buda-Pesth.

Lasteyrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, VIIe.

Maspero (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, XIVe.

Monceaux (Paul), professeur au Lycée Henri IV, rue de Tournon, 12, VIe.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Traktir, 4, XVIe.

Saladin, architecte diplômé du Gouvernement, boulevard de Courcelles, 69 *bis*, VIIIe.

Toutain (Jules), maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue du Four, 25, VIe.

Digitized by Google

COMMISSION

DES MUSÉES SCIENTIFIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES.

Président :

M. Boissier (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, professeur au Collège de France, quai Conti, 23, vi^e^.

Vice-président :

M. Lasteyrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, viie.

Secrétaire :

M. Babelon, membre de l'Institut, chargé de cours au Collège de France, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, viie.

Membres :

MM.

Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, vi^e^.

Guimet, directeur du Musée Guimet, avenue d'Antin, 49, viiie.

Hamy (Le docteur), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur au Muséum d'histoire naturelle, conservateur du Musée d'ethnographie, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36, v^e^.

Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, viiie.

Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, xive.

Oustalet, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue de Buffon, 55, v^e^.

Digitized by Google

MM.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Traktir, 4, XVIe.

Trutat (E.), docteur ès sciences, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, rue du Lycée, à Foix.

MEMBRES NON RÉSIDANTS DU COMITÉ.

MM.

Ardaillon (Édouard), recteur de l'Académie de Besançon.

Babeau (Albert), membre de l'Institut, à Troyes.

Basset (René), correspondant de l'Institut, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Baye (Joseph de), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Baye, par Montmort (Marne).

Beaurepaire (Charles de Robillard de), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire du département de la Seine-Inférieure.

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault.

Boissonnade, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Brun-Durand (Justin), à Crest (Drôme).

Brutails, correspondant de l'Institut, archiviste du département de la Gironde.

Bureau (Le docteur Louis), directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Nantes.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lyon.

Cartailhac, correspondant de l'Institut, à Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Carton (Le docteur), médecin-major du 4e régiment de tirailleurs algériens, villa Stella, à Kereddine (Tunisie).

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum des sciences naturelles de Lyon.

Châtellier (Paul du), archéologue, au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Chauvet, archéologue, à Ruffec (Charente).

Chevalier (Le chanoine Ulysse), correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).

Clément-Simon, ancien magistrat, au château de Bach, près Tulle.

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, conservateur du musée Borély, à Marseille.

Déchelette (Joseph), conservateur du musée archéologique de Roanne (Loire).

Delattre (Le P.), correspondant de l'Institut, à Carthage.

Demaison, archiviste de la ville de Reims (Marne).

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11, à Bordeaux.

Durand (Georges), correspondant de l'Institut, archiviste du département de la Somme.

Duval, archiviste du département de l'Orne.

Espérandieu (Le capitaine), du 84e régiment d'infanterie, détaché à la direction de la *Revue du Cercle militaire*, correspondant de l'Institut, route de Clamart, 59, à Vanves (Seine).

Finot (Jules), archiviste du département du Nord.

Foureau (Fernand), explorateur, à Biskra (Constantine).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble.

Digitized by Google

MM.

Gauckler, correspondant de l'Institut, ancien directeur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Gosselet, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Lille.

Gsell, correspondant de l'Institut, inspecteur des antiquités de l'Algérie, professeur à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Guyot, directeur de l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, président de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.

Harmand (Le docteur), ministre plénipotentiaire de France, à Tokio.

Hautreux, ancien directeur des mouvements du port, à Bordeaux.

Jadart, secrétaire général de l'Académie nationale de Reims (Marne).

Kerviler (René), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, rue de l'Hôpital, 36, à Lorient (Morbihan).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes.

Lennier, directeur du Muséum du Havre.

Leroux, archiviste du département de la Haute-Vienne.

Loisne (Menche de), membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, au château de Beaulieu, par Saint-Venant (Pas-de-Calais).

Maître (Léon), archiviste du département de la Loire-Inférieure.

Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi (Hautes-Pyrénées).

Mireur (F.), archiviste du département du Var.

Digitized by Google

MM.

Morgan (De), délégué général à la Direction des fouilles archéologiques en Perse.

Œhlert, correspondant de l'Institut, conservateur du musée d'histoire naturelle de Laval.

Papier (Alexandre), président de l'Académie d'Hippone, conservateur du Musée de Bône (Constantine).

Pélissier, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Petit (Ernest), ancien président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Châtel-Gérard (Yonne).

Pfister, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

Piette, archéologue, à Rumigny (Ardennes).

Pilloy (Jules), ancien agent voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin.

Prudhomme, archiviste du département de l'Isère, secrétaire perpétuel de l'Académie delphinale.

Richard (Alfred), archiviste du département de la Vienne.

Roschach, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Rostand (Eugène), membre de l'Institut, à Marseille.

Rouvier (Le docteur), professeur à la Faculté française de médecine de Beyrouth (Turquie d'Asie).

Rupin (Ernest), président de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

Sabatier (Armand), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier.

Salefranque (Léon), directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre du département des Landes.

Digitized by Google

MM.

Sauvage (Le docteur), conservateur du musée et secrétaire perpétuel de la Société académique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Souchon, ancien archiviste du département de l'Aisne.

Stœnackers (Francis), consul de France, à Yokohama (Japon).

Thiollier, membre de la Société historique et archéologique du Forez, *la Diana*, à Saint-Étienne.

Thoulet, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Nancy.

Toussaint (Le commandant), chef de bataillon d'infanterie, breveté, hors cadres, à Courbevoie (Seine).

Trutat (E.), ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, rue du Lycée, à Foix.

Villey, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Caen.

Waille, professeur à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

CORRESPONDANTS HONORAIRES DU COMITÉ.

MM.

Alric, consul de France, à Scutari d'Albanie (Turquie d'Europe).

André (Édouard), archiviste du département de l'Ardèche.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.

Aubépin, archiviste départemental honoraire, à Aurillac.

Aubert (L'abbé), curé de Balleroy (Calvados).

Autorde, archiviste du département de la Creuse.

Digitized by Google

MM.

Barraud, archiviste du département de la Vendée.

Barckhausen, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.

Bardey, à la Lambertière, par Saint-Geoire (Isère).

Barry (Georges), administrateur de la commune mixte de Collo (Constantine).

Beauchet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nancy.

Beauvois, à Corberon (Côte-d'Or).

Ben Attar (César), avocat, à Tunis.

Bernard (Fernand), archéologue, à Saïgon (Indo-Chine).

Bertholon (Le docteur), à Tunis.

Bigarne (Charles), membre de la Société archéologique de Beaune, à Chorey (Côte-d'Or).

Bled (L'abbé), président de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Bloch (Camille), inspecteur général des bibliothèques et archives, rue Donizetti, 3, à Paris, XVIe.

Borrel, architecte, à Moutiers (Savoie).

Boulard (Gustave), directeur des contributions directes en retraite, rue de la Bienfaisance, 4, à Paris, VIIIe.

Brocard (Le commandant), chef de bataillon du génie en retraite, à Bar-le-Duc.

Brune (L'abbé), curé de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

Bry (Georges), doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille, à Aix.

Cardaillac (De), juge au tribunal de première instance de la Seine.

Cau-Durban (L'abbé), rue Bellegarde, 3, à Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Cazalis de Fondouce, secrétaire général de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Chatel (Eugène), archiviste départemental honoraire, rue Vavin, 5, à Paris, VIe.

Chavanon, archiviste départemental honoraire, rue de Varenne, 23, à Paris, VIIe.

Chénon, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Chevreux, inspecteur général des archives et des bibliothèques, rue de Poissy, 5, à Paris.

Clerval (L'abbé), docteur ès lettres, à Chartres.

Closmadeuc (Le docteur de), président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

Colin (Gabriel), professeur au lycée d'Alger.

Combarieu, ancien archiviste départemental, à Cahors.

Corre (Le docteur), ancien archiviste de la ville de Brest (Finistère).

Courant (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Dejeanne (Le docteur), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Deloume, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse.

Denis (Charles), capitaine au 51e régiment d'infanterie, à Beauvais.

Desdevises du Dézert, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, président de la Société d'émulation de l'Auvergne.

Desplanque, conservateur de la Bibliothèque de Lille.

Dion (A. de), président de la Société archéologique de Rambouillet, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Dissard, conservateur des musées de la ville de Lyon.

Digitized by Google

MM.

Domergue, à Saint-Geniez-sur-Lot (Aveyron).

Dortel (Alcide-Étienne), avocat, conseiller général de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Duhamel, archiviste du département de Vaucluse.

Dumoulin (Maurice), professeur de l'enseignement secondaire, en congé, aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Fabre, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Farges (Le commandant), ancien chef de service des affaires indigènes, à Amplepuy (Rhône).

Favier, conservateur de la bibliothèque de la ville de Nancy.

Finot (Louis), directeur honoraire de l'École d'Extrême-Orient, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Poussin, 11, à Paris.

Flamare (Henri de), archiviste du département de la Nièvre.

Fleury (Paul de), ancien archiviste départemental, à l'Isle-Jourdain (Vienne).

Fourdrignier, ancien receveur des contributions indirectes, avenue de Wagram, 24, à Paris.

Fréminville (De), archiviste du département de la Loire.

Garnier (Le chanoine), curé de Heuilley-le-Grand, par Heuilley-Cotton (Haute-Marne).

Garrigou (Le docteur), président de l'Association pyrénéenne, à Toulouse.

Gautier (L'abbé), curé de Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise).

Gide, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Girault (Arthur), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers.

Godard (Ch.), professeur au lycée du Puy.

Gonnard, ingénieur des arts et manufactures, à Lyon.

Guénot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse.

Digitized by Google

MM.

GUESNON, professeur honoraire de l'Université, rue du Bac, 93, à Paris, VIIe.

GUIGUE (Georges), archiviste du département du Rhône.

HABASQUE, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue Émile-Fourcaud, 21, à Bordeaux.

HÉRELLE, professeur au Lycée de Bayonne (Basses-Pyrénées).

HUBERT (Eugène), archiviste du département de l'Indre.

HUGUES, archiviste du département de Seine-et-Marne.

JOUAN (Le commandant), capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.

JOURIN, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, V^e.

LACROIX, archiviste du département de la Drôme.

LAUGARDIÈRE (DE), membre de la Société des antiquaires du Centre, à Bourges.

LEBLANC, ancien conservateur du Musée de Vienne, à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône).

LE BŒUF (Le capitaine), au 121e régiment d'infanterie, à Montluçon (Allier).

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du Musée des antiquités de la Seine-Inférieure et du Musée céramique de Rouen.

LEDIEU (Alcius), bibliothécaire de la ville d'Abbeville.

LEMIRE (Charles), résidant honoraire de France, rue de Condé, 15, à Amiens.

LEROY, bibliothécaire de la ville de Melun.

L'ESPINASSE-LANGEAC (DE), rue Fabert, 50, à Paris, VIIe.

LETTERON (L'abbé), professeur au lycée de Bastia (Corse).

LEYMARIE (Camille), conservateur de la bibliothèque communale, à Limoges.

Digitized by Google

MM.

Libois, archiviste du département du Jura.

Liégeois, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nancy.

Lisle du Dreneuc (Pitre de), conservateur-directeur du Musée archéologique de Nantes

Luret, contrôleur civil, à Gabès (Tunisie).

Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble.

Malavialle, secrétaire général de la Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Méloines (Des), membre de la Société des antiquaires du Centre, à Bourges.

Mély (De), membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, au château du Mesnil-Germain, par Fervacques (Calvados).

Mercier (Ernest), président de la Société archéologique du département de Constantine.

Monlezun, colonel en retraite, rue du Montparnasse, 18, à Paris, VIe.

Montégut (De), ancien magistrat, à La Rochefoucauld (Charente).

Morel (Léon), receveur particulier des finances, en retraite, à Reims (Marne).

Moris, archiviste du département des Alpes-Maritimes.

Ottavi, consul de France, à Zanzibar.

Pagart d'Hermansart, secrétaire de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Paty de Clam (Du), administrateur adjoint chargé du Cercle de Béréby (Côte d'Ivoire).

Paul, professeur au lycée d'Alais (Gard).

Pérathon (Cyprien), à Aubusson (Creuse).

Piche (Albert), à Pau.

Digitized by Google

MM.

Pinatel (Philippe), bibliothécaire et conservateur du musée de Cannes (Alpes-Maritimes).

Prarond (Ernest), membre de la Société d'émulation d'Abbeville.

Privat (Le général), commandant la 32e division d'infanterie, à Perpignan.

Rabouin, notaire honoraire, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

Raffray, consul général de France, au Cap.

Rebillet, lieutenant-colonel en retraite, à Mateur (Tunisie).

Requin (L'abbé), à Avignon.

Revon (Michel), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Reymond (Marcel), à Grenoble.

Ricouart, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras.

Rocher, consul général de France, à Tien-tsin (Chine).

Roman (Joseph), rue Casimir-Perier, 27, à Paris, VIIe.

Roserot (Alphonse), ancien archiviste départemental, rue Servandoni, 11, à Paris, VIe.

Rouchon, archiviste du département du Puy-de-Dôme.

Sabatier (Camille), inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'intérieur, en retraite, allées La Fayette, à Toulouse.

Saleilles, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Saurel (L'abbé), membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Schirmer, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Schmidt, archiviste à la direction des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60, à Paris, IIIe.

Digitized by Google

MM.

Soucaille (Antonin), secrétaire de la Société archéologique de Béziers (Hérault).

Soulice, conservateur de la bibliothèque de la ville de Pau.

Teulet, archiviste du département des Landes.

Tholin, archiviste départemental honoraire, à Concarneau (Finistère).

Thomas, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Trihidez (Le chanoine), ancien aumônier du lycée de Reims (Marne).

Vallée (Georges), député du Pas-de-Calais.

Verlaque (L'abbé), à Fréjus (Var).

Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

Vignat (Gaston), ancien président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.

Vilbert, secrétaire général des Phares de l'Empire ottoman, à Constantinople (Turquie d'Europe).

Vissière, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

CORRESPONDANTS DU COMITÉ.

MM.

Adam (Georges), administrateur de 2e classe en Mauritanie, Saint-Louis (Sénégal).

Arnaud, notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes).

Arnaud d'Agnel (L'abbé G.), archéologue, rue Montaux, 10, à Marseille.

Auerbach (Bertrand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

Bardey (Pierre), négociant à Aden (Arabie).

Digitized by Google

MM.

Bardy, président de la Société philomathique vosgienne, à Saint-Dié (Vosges).

Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Puydaniel (Haute-Garonne).

Beauvais (Joseph), interprète de 1re classe à Yun-Nan-Sen (Chine).

Benzacar, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.

Bernard, lieutenant au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, à Tunis.

Bertrand (Louis), conservateur du musée de Philippeville (Constantine).

Beylié (De), membre de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère, à Grenoble.

Bizot, conservateur du Musée de Vienne (Isère).

Blossier, professeur au collège de Honfleur (Calvados).

Bobeau, à Cormery (Indre-et-Loire).

Bondurand (Bligny-), archiviste du département du Gard.

Bonneroy, conseiller général du canton d'Ennezat (Puy-de-Dôme).

Bonno (L'abbé), curé de Chelles (Seine-et-Marne).

Bordier (Le commandant), contrôleur civil en retraite, à Hammamet (Tunisie).

Boucher (L'abbé H.), recteur de l'établissement de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï (Chine).

Boulanger (C.), conservateur honoraire du musée de Péronne (Somme).

Boyé (Pierre), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Braquehaye, directeur de l'École municipale de dessin, à Bordeaux.

Brouilhet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

MM.

Bruchet (Max), archiviste du département de la Haute-Savoie.

Cabanès, secrétaire général de la Société d'horticulture du Gard, à Nîmes.

Caména d'Almeida (P.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Carrière, président de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.

Chaillan (L'abbé), curé de Septèmes (Bouches-du-Rhône).

Charléty, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Charrier, membre de la Société archéologique du département de Constantine, rue Lavigerie, à Saint-Eugène (Alger).

Chauvigné, vice-président de la Société de géographie de Tours.

Cheylud (Émile), pharmacien, à la Roche-Chalais (Dordogne).

Claudon, archiviste du département de la Côte-d'Or.

Collard (G.), archéologue, rue de Metz, 46, à Auch.

Collignon (Le docteur), médecin-major au 25e régiment d'infanterie, à Cherbourg (Manche).

Coquelle (Pierre), membre de la Société des études historiques de Paris, à Meulan.

Coüard, archiviste du département de Seine-et-Oise.

Courmontagne, conservateur du Musée de Lambèse (Constantine).

Coutil (Léon), ancien président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (Eure).

Cozette (Paul), membre du Comité historique et archéologique de Noyon (Oise).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et du cabinet d'antiquités de Saintes (Charente-Inférieure).

Dannreuther (Henri), pasteur de l'église réformée, à Bar-le-Duc.

Digitized by Google

MM.

Debruge (A.), commis des Postes et Télégraphes, à Bougie (Constantine).

Deglatigny, vice-consul de Russie, à Rouen.

Degrand, consul de France, à Philippopoli (Bulgarie).

Denisart (Raoul), vice-président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, cloître Notre-Dame, à Chartres.

Deslandes (Le chanoine), à Bayeux.

Destandau, pasteur de l'église réformée, à Mouriès (Bouches-du-Rhône).

Donau (Le capitaine), commandant supérieur du cercle de Kébilli (Tunisie).

Doublet (G.), professeur au lycée de Nice.

Doutté (Edmond), chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Drappier (Louis), secrétaire de la Direction des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Drioux, avocat général, près la Cour d'Orléans.

Drouault (Roger), receveur de l'enregistrement à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

Dubarat (L'abbé), curé de Saint-Martin, à Pau.

Dujarric-Descombes, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.

Dumas (F.), doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Dumas (Ulysse), archéologue, à Baron, par Saint-Chaptes (Gard).

Duprat, professeur au lycée de Rochefort (Charente-Inférieure).

Durangel, conducteur des ponts et chaussées, à Mahdia (Tunisie).

Duvernoy, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle.

Eck (Théophile), conservateur du musée de Saint-Quentin (Aisne).

Eckel, archiviste du département de la Haute-Saône.

Digitized by Google

MM.

Fayolle (De), conservateur du musée scientifique et archéologique de Périgueux, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Ferrand (Gabriel), consul de France à Stuttgart (Allemagne).

Flahaut (Charles), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier.

Flamand, chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences d'Alger.

Fleury (Gabriel), membre de la Société historique et archéologique du Maine, à Mamers (Sarthe).

Foucher (Le chef de bataillon), commandant supérieur du cercle de Médenine (Tunisie).

Fouquet (Le docteur), archéologue, au Caire.

Fournier (Joseph), archiviste adjoint du département des Bouches-du-Rhône.

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux (Seine-et-Marne).

Gauthier (Gaston), instituteur public, à Murlin, par Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Gautier (Émile), chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Gazier (Georges), conservateur à la Bibliothèque municipale, à Besançon.

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire de la Société de statistique de Marseille.

Giraud (J.-B.), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon.

Gombeaud (Le capitaine), du 4e régiment de tirailleurs algériens, à Sousse (Tunisie).

Gouvet (E.), conservateur du musée archéologique de Sousse (Tunisie).

Digitized by Google

MM.

Grand (Roger), ancien archiviste adjoint départemental, rue Copernic, 20, à Nantes.

Grandmaison (Louis Loizeau de), ancien archiviste du département d'Indre-et-Loire.

Guillaume (L'abbé), archiviste du département des Hautes-Alpes.

Haillant, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, à Épinal.

Hannezo, major au 144e régiment d'infanterie, à Bordeaux.

Hénault, bibliothécaire de la ville de Valenciennes (Nord).

Hermann (Gustave), sous-préfet honoraire, à Excideuil (Dordogne).

Hilaire (Jean), capitaine au 2e régiment étranger, détaché au bataillon étranger de Madagascar, à Sokaramy.

Hinglais, conservateur du musée de Constantine.

Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes.

Jacotin, archiviste du département de la Haute-Loire.

Jacquetton, administrateur de la commune mixte de Michelet (Alger).

Joly (Alexandre), professeur à la Médersa de Constantine, en congé, à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences d'Alger.

Joly (Charles), conservateur du musée de Guelma (Constantine).

Jourdanne (Gaston), membre de la Commission archéologique de Narbonne, à Carcassonne.

Jovy (Ernest), professeur au collège de Vitry-le-François (Marne).

Julien, contrôleur civil suppléant, en disponibilité, aux Mées (Basses-Alpes).

Kilian, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble.

Digitized by Google

MM.

Kleinclausz, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Künstler (J.), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux.

Labande, archiviste de la Principauté de Monaco.

Labat (Gustave), ancien président de la Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Lacroix (Francisque), conservateur du musée d'histoire naturelle de Mâcon.

Lafon, conducteur des ponts et chaussées, à Souk-el-Arba (Tunisie).

La Grasserie (Raoul de), juge au tribunal civil de Nantes.

Lahondès (De), président de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Laigue (De), ministre plénipotentiaire, à Venise (Italie).

La Rogerie (Bourde de), archiviste du département du Finistère.

Lauby (Ant.), préparateur à la Faculté des sciences de l'Université de Clermont.

Laurent, archiviste du département des Ardennes.

Lechevalier (A.), instituteur public, à Cuverville-en-Caux (Seine-Inférieure).

Leclerc (René), professeur au collège de Médéa (Alger).

Legras (Jules), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

Lempereur, archiviste du département de l'Aveyron.

Lesort (André), archiviste du département de la Meuse.

Letainturier (Gabriel), publiciste, sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir).

Digitized by Google

MM.

Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire.

Lorimy, conservateur du musée archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Lorin (Henri), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Lumière (Auguste), photographe, rue Saint-Victor-Monplaisir, 21, à Lyon.

Lumière (Louis), photographe, rue Saint-Victor-Monplaisir, 21, à Lyon.

Macon, archiviste du château de Chantilly (Oise).

Marçais (William), directeur de la Médersa, à Alger.

Martonne (Emmanuel de), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

Masson, professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, à Aix.

Mercier (Gustave), secrétaire de la Société archéologique du département de Constantine.

Merlet (René), archiviste du département d'Eure-et-Loir.

Métais (L'abbé), secrétaire-archiviste de l'évêché, à Chartres.

Mingaud (Galien), secrétaire général de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.

Monchicourt, contrôleur suppléant, sous-chef du bureau des Contrôles, à la Résidence générale, à Tunis.

Morel (Le chanoine), desservant de Chevrières (Oise).

Morin (Louis), typographe, rive droite du Canal, 74, à Troyes.

Mourlot (Félix), inspecteur d'Académie, à Alençon.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de la Rochelle.

Novak (Dominique), archéologue, à Sfax.

Ogereau (François), ancien proviseur du lycée de Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Oursel, bibliothécaire de la ville de Dijon.

Parisot (Le docteur Pierre), professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Pascaud, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry.

Pasquier, archiviste du département de la Haute-Garonne.

Pawlowski (Auguste), membre de la Société de géographie, d'agriculture, lettres, sciences et arts de Rochefort, à Fouras (Charente-Inférieure).

Péron (Pierre-Alphonse), correspondant de l'Institut, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

Pérouse, archiviste du département de la Savoie.

Petit (Auguste), archiviste du département de la Corrèze.

Pézières (Angély), instituteur public, à Ferrières (Hérault).

Philippe (André), archiviste du département des Vosges.

Plancouard, membre de la Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Cléry-en-Vexin, par Magny (Seine-et-Oise).

Pontbriand (Le lieutenant de), chef du bureau des affaires indigènes, à Zarzis (Tunisie).

Porée, archiviste du département de l'Yonne.

Porée (L'abbé), desservant de Bournainville (Eure).

Portal (Charles), archiviste du département du Tarn.

Pottier (Le chanoine), président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Poulaine (L'abbé), desservant de Voutenay (Yonne).

Poupé (Edmond), professeur au collège de Draguignan.

Poux, archiviste du département de l'Aude.

Pradère (Bertrand), conservateur du Musée du Bardo, à Tunis.

Digitized by Google

MM.

PRENTOUT, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen.

QUIGNON, professeur au lycée de Beauvais.

REGNAULT (Félix), rue de la Trinité, à Toulouse.

RÉGNIER (Louis), archéologue, rue du Meilet, 9, à Évreux.

RENAULT (Henri-Eugène), officier d'administration du génie, à Tunis.

RICHEMOND (MESCHINET DE), archiviste du département de la Charente-Inférieure.

ROBERT, administrateur de la commune mixte des Maâdid, à Bordj-Bou-Arréridj (Constantine).

ROULE, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

SABARTHÈS (L'abbé A.), desservant de Leucate (Aude).

SABATIER (Paul), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

SADOUX (Eugène), inspecteur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

SAINSON (Camille), vice-consul de France, à Mong-Tseu, Yun-Nan (Chine).

SAINT-VENANT (DE), inspecteur des eaux et forêts, à Nevers.

SARRAN D'ALLARD (Louis DE), membre de la Société des lettres, sciences et arts «la Haute-Auvergne», avenue de la République, 3, à Aurillac.

SÉE (Henri), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

SOYER (Paul), archiviste du département du Loiret.

THIERS (Paul), conservateur du Musée archéologique, à Narbonne (Aude).

THOISON (Eugène), membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais, à Larchant (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

MM.

Tribalet (Le capitaine), chef du bureau des affaires indigènes, à Zarzis (Tunisie).

Triger (Robert), président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans.

Trouillard, archiviste du département de Loir-et-Cher.

Urseau, chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers.

Valran (Gaston), professeur au lycée d'Aix.

Vaschalde (Henry), à Vals-les-Bains (Ardèche).

Véran (Auguste), architecte des monuments historiques, à Arles (Bouches-du-Rhône).

Vernier, archiviste du département de l'Aube.

Vesly (Léon de), correspondant du Comité des sociétés des beaux-arts des départements, rue des Faulx, 21, à Rouen.

Vidal (Auguste), chef de bureau à la préfecture du Tarn.

Villeneuve (L'abbé Léonce de), archéologue, au palais de Monaco.

Villepelet (Ferdinand), archiviste du département de la Dordogne.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE

ET

DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE

ET

DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

---

14 JANVIER 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

La Société d'études provençales, à Aix, demande une subvention pour l'aider à supporter les frais de publication d'un ouvrage de MM. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel sur les antiquités de la vallée de l'Arc.

Cet ouvrage ayant été publié, il ne saurait être question d'accorder une subvention à la Société d'études provençales. Le Comité ne peut qu'examiner s'il y a lieu de souscrire à un certain nombre d'exemplaires; un des membres du Comité est chargé de rédiger un rapport à ce sujet.

M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, envoie une note sur une petite amphore trouvée à Auch au mois de décembre 1906. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

M. Gustave de Laigue, vice-consul de France à Venise, adresse au Comité une notice sur l'Istrie et quelques cités illustres de cette province. — Renvoi à M. Michon.

M. Georges Stalin, membre de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais, envoie :

1° Une note sur une épée de la Tène et une pointe de lance larnaudienne trouvées à Compiègne. — Renvoi à M. le Dr Capitan;

2° Une note sur une statue de saint trouvée à Méru (Oise). — Renvoi à M. Durrieu;

3° Une note sur un emplacement de ruines romaines à Chassey. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. Destandau, correspondant du Comité, à Mouriès, envoie une notice sur la famille Porcellet et son hôtel aux Baux (Bouches-du-Rhône). — Renvoi à M. Grandjean.

M. Théophile Eck, correspondant du Comité, conservateur du Musée de Saint-Quentin, envoie une note sur quelques découvertes archéologiques à Vermand. — Renvoi à M. Prou.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Étude sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du Petit Thérain, par M. Houlé, à Bury-Mouy (Oise);

Notice étude sur une petite seille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escames (Oise), par le même;

Sur la présence d'une station de la période néolithique à Charbonnières, près Mâcon, par M. G. Lafay, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon;

La station néolithique de Marcueil, près Mâcon, par le même;

La station néolithique de Varennes, près Mâcon, par le même;

Sur trois objets de parure de la période néolithique trouvés aux environs de Mâcon, par le même;

Une exploitation souterraine à l'époque acheuléenne, par le même;

Carte de l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Mâcon : note explicative par le même, en collaboration avec M. L. Lex, membre de la Société d'Histoire naturelle de Mâcon;

Digitized by Google

Essai sur les ducats briançonnais, par M. R. Vallentin du Cheylard, à Montélimar (Drôme);

Rapport adressé à M. le Maire sur les services du Musée et de la Bibliothèque municipale de Montélimar, par le même.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

L'ordre du jour appelle la nomination de la sous-commission chargée d'examiner les communications proposées pour le prochain Congrès des Sociétés savantes. Cette sous-commission sera composée du Bureau de la Section et de MM. Babelon, Cagnat, Lefèvre-Pontalis et Reinach.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur une communication de M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, relative aux fouilles du Pas-du-Gué à Voutenay (Yonne) :

«M. l'abbé Poulaine signale les découvertes faites, depuis 1904, à Voutenay (Yonne), au lieu dit «le Pas-du-Gué», à 50 mètres de la Cure et à 30 mètres de l'ancien chemin de Tonnerre à Clamecy. Il s'agit de restes de constructions dont les angles sont formés de blocs de granit. Au milieu des ruines on a trouvé de nombreuses preuves d'un incendie : bois noircis, fers tordus, tuiles en partie vitrifiées. Parmi les objets recueillis, citons un poignard de fer, une lame d'épée, des fers de lances et de flèches, un couteau à lame mobile, des clefs de fer et une de bronze, deux fourchettes de bronze à trois dents. L'une a le manche orné d'une tête humaine, coiffée d'un bonnet conique. L'autre est constituée par la réunion de trois fils tordus : c'est une forme assez fréquente au xve siècle[1]. A l'aide de fragments, M. l'abbé Poulaine a reconstitué un vase avec une anse et un goulot, analogue au «pichet».

«L'ensemble des découvertes indique certainement un établissement médiéval; mais, dans l'état de la question, il est inutile de formuler une hypothèse quelconque.»

[1] Victor Gay, *Glossaire archéologique* (1887), p. 737, fig. A. Un exemplaire semblable a été trouvé au faubourg de Mouësse, à Nevers, en 1897; voir J. de Saint-Venant, *La cuillère à travers les âges* (Auxerre, 1898), p. 22 et pl., n° 65.

Digitized by Google

La note de M. l'abbé Poulaine sera déposée aux archives du Comité, et des remerciements lui seront adressés pour sa communication.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une demande de subvention formée par la Société d'archéologie lorraine en vue de faire des fouilles dans diverses enceintes antiques :

« La Société d'archéologie lorraine, dont le siège est à Nancy, a adressé une demande de subvention pour faire exécuter par M. le comte Beaupré des fouilles dans divers camps et enceintes antiques de la région, afin surtout d'essayer d'en déterminer exactement l'âge.

« C'est là, en effet, une question fort intéressante et dont on s'occupe beaucoup en ce moment. La Société d'archéologie lorraine voudrait apporter, d'après l'étude des enceintes de la région de l'Est de la France, des éléments nouveaux pour la détermination de l'époque à laquelle furent établies ces enceintes. Quelques recherches ont été faites déjà dans ce sens, précisément par M. Beaupré qui, depuis dix ans, dirige les fouilles exécutées par la Société. Il a pu ainsi préciser les premières constatations de M. Barthélemy qui en 1889 avait reconnu dans deux ou trois *vallum* les traces de calcination des matériaux de construction. Au Camp d'Affrique, au Montsec (Meuse), à Aingeray (Meurthe-et-Moselle), M. Beaupré a pratiqué pour la Société d'archéologie lorraine des fouilles qui lui ont permis d'établir que ces enceintes ne remontent pas plus haut que l'époque hallstatienne. On connaît aujourd'hui 24 camps antiques dans le département de Meurthe-et-Moselle, dont 10 ont été découverts par M. Beaupré.

« Il paraît donc que la demande de la Société d'archéologie lorraine doive être prise en considération et qu'il y ait lieu d'accorder une subvention assez élevée en raison de l'intérêt général des fouilles projetées. » — Adopté.

M. Durrieu lit un rapport sur un mémoire de M. Louis Régnier, correspondant du Comité, à Évreux, relatif à deux piscines, un enfeu et des peintures murales récemment découverts dans le chœur de l'église Saint-Taurin d'Évreux :

« Les 7 et 8 août 1906, dit M. Louis Régnier, M. l'abbé Duvallier,

Digitized by Google

«curé doyen de Saint-Taurin d'Évreux, fit enlever les lambris qui «garnissaient le bas des murs dans le chœur de cette église, autre-«fois abbatiale. Cette opération mit au jour deux piscines ornées de «peintures à fresque et une grande arcade qui n'a pu être autre «chose que l'encadrement d'un tombeau.»

«M. L. Régnier expose dans quelles conditions s'est effectuée la découverte, et la décrit dans les moindres détails. Sa note, très sérieusement rédigée et exempte de toute phraséologie superflue, constitue une sorte d'excellent procès-verbal. Il me semble très désirable qu'elle soit publiée *in extenso* dans le *Bulletin*.

«M. Régnier a joint à sa note des photographies; je souhaiterais que deux d'entre elles, représentant les piscines avec leurs peintures murales, fussent reproduites. Les peintures ne datent guère tout au plus que du commencement du XVIe siècle, comme l'a, d'ailleurs, reconnu le correspondant. Elles sont dans un médiocre état de conservation. Mais les documents de ce genre sont devenus si rares en France, que même leurs simples traces valent la peine d'être conservées par des reproductions et mises à la disposition de tous les érudits et historiens de l'art.

«M. L. Regnier termine ainsi sa notice : «les parties du chœur «de Saint-Taurin, si heureusement rendues à la lumière, mérite-«raient, au point de vue architectural, sinon une restauration, du «moins une mise en état discrète; mais ce qui importe le plus au «bon aspect de l'église, c'est le nettoyage et le ragrément des sur-«faces murales plusieurs fois détériorées par l'application barbare «des boiseries qui s'y sont succédé depuis deux ou trois siècles.» Un pareil vœu rentre dans le ressort de la Commission des Monuments historiques. Je vous propose de le renvoyer à ladite Commission». — Adopté.

M. Guiffrey lit un rapport sur une notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, à Marseille, relative à la statue de Notre-Dame de Romigier à Manosque (Basses-Alpes) :

«Notre correspondant nous envoie une notice et une photographie d'une statue de bois représentant une Vierge assise avec l'enfant Jésus sur son genou. Il attribue l'exécution de cette œuvre assez fruste et fort dégradée à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle. La figure principale semble intacte; la tête de l'enfant

Digitized by Google

Jésus a été refaite. Cette sculpture a-t-elle une réelle valeur d'art? cela paraît douteux. Elle appartiendrait à un groupe de statues similaires dont on rencontrerait d'assez nombreux exemplaires en Auvergne, dans le département de la Haute-Loire. L'auteur invoque à l'appui de son opinion l'autorité de M. le marquis de Fayolle; mais pourquoi n'indique-t-il pas dans son étude les images se rapprochant par leur caractère de celle qu'il nous montre?

«J'ai l'honneur de proposer le dépôt du travail de M. Arnaud d'Agnel aux archives du Comité.» — Adopté.

M. Jullian lit un rapport sur un mémoire de MM. Robert Laurent et Charles Dugas consacré à l'étude de bas-reliefs romains découverts à Biot, près d'Antibes :

«MM. Laurent et Dugas sont deux élèves de l'École Normale et de l'École des Hautes-Études. Pendant les loisirs de leurs vacances, ils ont étudié de près les débris sculptés découverts, il y a quelques années, près du bourg de Biot, dans la région d'Antibes : bas-reliefs qui représentent des *torques* gaulois, des enseignes, des cuirasses, des trompettes de guerre, des casques, des armes, en un mot tous les détails de l'équipement militaire des Celtes. Et ils nous apportent, dans un assez long mémoire, les résultats de leur étude. Ce mémoire comprend deux parties, l'une qui est l'examen minutieux des différents objets représentés, et la comparaison de ces figures avec les figures similaires de l'arc d'Orange ou des monnaies gauloises; l'autre qui est une tentative de restitution du monument auquel ces débris ont appartenu. Tout cela est fait avec une sobriété, une précision, une exactitude vraiment remarquables, et on se demande avec étonnement comment de tout jeunes gens ont pu ainsi arriver, du premier coup, à nous donner une dissertation qui par l'ordre et la sobriété doit être proposée en exemple. J'ajoute que le dessin du monument restitué paraît fort vraisemblable.

«Des photographies, des planches, des croquis accompagnent le travail écrit, et sont dignes, en tout point, du texte qu'elles illustrent. Ce mémoire sera prochainement publié dans la *Revue des Études anciennes*, 1907, texte et dessins compris.»

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un rapport sur un mémoire de

Digitized by Google

M. Octave Bobeau, correspondant du Comité, à Cormery (Indre-et-Loire), intitulé : *Influences architecturales de la basilique de Saint-Martin de Tours et des abbayes bénédictines :*

«Dans un mémoire accompagné de nombreuses illustrations, notre correspondant, M. Octave Bobeau, expose des théories générales sur les influences bénédictines et sur celles de la basilique de Saint-Martin de Tours avant de donner une monographie très intéressante de l'église de Cormery.

«Après avoir critiqué la division du sol de la France en nombreuses écoles au XIIe siècle, suivant la carte des monuments historiques dressée sous l'influence de Viollet-le-Duc, il fait observer que certains grands monuments ont exercé une influence dans telle ou telle région en dehors d'une école déterminée. C'est un fait incontestable : ainsi Saint-Sernin de Toulouse est le prototype de la cathédrale de Santiago de Compostelle. Mais il est difficile de reconnaître aujourd'hui l'influence exercée par Saint-Martin de Tours à l'époque romane. Sans doute, des fouilles récentes ont exhumé le plan des déambulatoires primitifs de la basilique, mais si l'un d'eux paraît bien remonter au Xe siècle, suivant l'opinion de M. de Lasteyrie, il me semble bien imprudent de conclure, comme le fait M. Bobeau, que les ronds-points des abbayes bénédictines du XIe et du XIIe siècle dérivent de ce modèle ou des salles polylobées gallo-romaines, ou encore de la rotonde hypothétique de la première basilique.

«Le déambulatoire apparaît simultanément dans plusieurs églises à la fin de la période carolingienne et dans le premier quart du XIe siècle, comme dans la crypte de la cathédrale de Chartres bâtie par Fulbert entre 1020 et 1024; et si l'église de Saint-Martin de Tours présentait au Xe siècle le plus ancien exemple connu d'un déambulatoire flanqué de cinq chapelles rayonnantes, il faut bien constater qu'à Cluny l'influence bourguignonne est prépondérante comme l'influence poitevine à Saint-Savin, à Airvault, à Saint-Jouin de Marnes. D'ailleurs, Saint-Martin de Tours était une collégiale qui ne se rattachait à aucun ordre monastique.

«Au point de vue du plan, quelques églises bénédictines présentent bien une particularité que M. Bobeau ne semble pas connaître, c'est un type de chœur sans déambulatoire, flanqué laté-

Digitized by Google

ralement d'absidioles de profondeur décroissante qui s'ouvrent dans le transept. Tel était le plan primitif de l'église de La Charité-sur-Loire qui se trouve reproduit à Saint-Sever (Landes), à Châteaumeillant (Cher) et à Sainte-Marie d'Yorck. De même il est probable que l'architecte de Saint-Benoît-sur-Loire s'inspira du plan de l'abbatiale de Cluny qui présente la forme d'une croix à double traverse.

« Après avoir étudié la tour Charlemagne, seul reste de Saint-Martin de Tours, qu'il attribue au XIe siècle, tandis que les baies du second étage ornées d'un tore sur l'archivolte portent l'empreinte du style du XIIe siècle, M. Bobeau appelle l'attention sur la coupole du premier étage qui aurait servi de modèle à celle du clocher de Cormery.

« Or cette dernière est plutôt une voûte domicale soutenue par une croisée d'ogives qui se rapproche de celle de la tour de Saint-Aubin d'Angers. Sans songer qu'on a monté des coupoles dans certains clochers romans bâtis au Nord de la Loire, comme à la Trinité de Vendôme et dans la tour septentrionale de la cathédrale de Chartres, M. Bobeau attribue à la coupole de la tour Charlemagne une influence capitale.

« Ainsi il ne croit pas à l'influence de l'école du Périgord sur l'église de Fontevrault, comme si l'étroit passage qui se trouve sous les fenêtres hautes suivant le système adopté à Solignac et ailleurs, comme à la cathédrale d'Angers, n'indiquait pas que l'architecte de la nef de Fontevrault s'est inspiré des dispositions en usage dans le pays des églises à coupoles. En outre, il rattache à la coupole du clocher de Saint-Martin les pyramides creuses de Saint-Ours de Loches qui dérivent plutôt des flèches en pierre du XIIe siècle.

« Je serais donc d'avis de demander à l'auteur de se renfermer dans les limites d'une monographie complète de l'église de Cormery, sans y joindre une étude sur les influences de Saint-Martin de Tours au moyen âge qui prête le flanc à la critique et qui pose des problèmes insolubles sur la filiation des déambulatoires et de certaines coupoles. » — Adopté.

M. l'abbé Thédenat lit un rapport sur une lettre de M. Isidore Valérian, de Salon (Bouches-du-Rhône), relative aux antiquités

Digitized by Google

qu'il a récemment découvertes sur l'emplacement de l'antique *Pisavis* :

« M. Isidore Valérian nous envoie une nouvelle note sur les ruines qu'il a relevées à l'endroit qui lui semble être le site de l'antique *Pisavis* de la carte de Peutinger. Il y mentionne la découverte de monnaies au type du taureau, de poteries sigillées, de mosaïques de grandes dimensions qu'il espère déblayer complètement pour reconnaître les sujets qui y sont figurés et en envoyer des dessins au Comité.

« A cette note M. Valérian a joint un redressement de la table de Peutinger sur lequel il marque l'emplacement de *Pisavis* entre Salon et Lambesc, au bord d'une voie qui, se détachant de la voie Aurélienne à Aix, la rejoint à Arles.

« M. Isidore Valérian fait preuve d'un dévouement à l'archéologie digne d'éloges; je propose de réunir cette note à la précédente au dépôt des archives. » — Adopté.

M. Salomon Reinach envoie un rapport sur une demande de subvention formée par M. Henry Corot, de Savoisy, en vue de poursuivre les fouilles des tumulus du groupe de Banges, à Minot (Côte-d'Or). Le rapporteur propose d'accorder à M. Corot la subvention qu'il sollicite. — Adopté.

M. Héron de Villefosse communique au Comité, au nom de M. Bobeau, correspondant du Comité, à Cormery (Indre-et-Loire), une note relative au clocher de l'ancienne église abbatiale de cette localité. M. Bobeau demande au Comité de lui venir en aide pour obtenir le classement du monument. M. Lefèvre-Pontalis appuie la demande de notre correspondant et insiste sur l'intérêt archéologique de la tour de Cormery.

La Section d'archéologie accueille favorablement la demande de M. Bobeau. Elle prie l'administration d'intervenir en son nom, le plus promptement possible, auprès de la Commission des Monuments historiques, afin que cette Commission puisse s'entendre avec la municipalité de Cormery pour assurer, dans la mesure du possible, la conservation du monument menacé.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse fait une communication sur les enceintes romaines de Luxeuil et de Périgueux à l'aide de documents qui lui ont été envoyés par M. Coutil et par M. Ch. Durand. Ce dernier a rendu compte des découvertes faites en 1906 à Périgueux dans les fouilles qu'il a dirigées au nom de la municipalité, dans un mémoire intitulé : *Fouilles de Vésone*, qui est offert au Comité en son nom.

Les remerciements de la Section d'archéologie seront transmis à M. Ch. Durand.

La séance est levée à 5 heures un quart.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

18 FÉVRIER 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. E. Seyrès, agent voyer de la ville de Lourdes, envoie un compte rendu des fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne église de Lourdes. — Renvoi à M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

M. Henry Vaschalde, correspondant du Comité, envoie une note sur le village de Burzet (Ardèche). — Renvoi à M. Durrieu.

M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen, envoie une note sur une marque de potier romain trouvée dans l'enceinte du théâtre antique de Lillebonne (Seine-Inférieure), et le moulage d'un graffite relevé sur un fragment de vase trouvé au même endroit. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. le colonel H. de Ville d'Avray, bibliothécaire-archiviste de la ville de Cannes, adresse au Comité une notice sur les poteries dites samiennes trouvées à Fréjus. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron (Gard), envoie une note intitulée : « A propos des enceintes préhistoriques ». — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. de Saint-Arroman donne communication d'une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts informant M. le Ministre de

Digitized by Google

l'Instruction publique qu'il a accordé une subvention en vue de l'exploration des terrains dits du «Camp de César», à Izernore (Ain).

Par une autre lettre, M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts fait savoir au Comité que, répondant à un vœu émis par la Section d'archéologie dans sa dernière séance, la proposition de classement du clocher de l'ancienne église abbatiale de Cormery (Indre-et-Loire) comme monument historique, dont a été déjà saisi M. l'architecte en chef des Monuments historiques de la région, sera soumise à la Commission des Monuments historiques.

M. Émile Chanel offre au Comité une notice dont il est l'auteur, intitulée *Fouilles de Montréal-Lacluse* (*Ain*).

Cette brochure sera déposée à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés à M. Chanel.

MM. Berger, Cagnat et Saladin sont chargés de rapports sur des ouvrages pour lesquels une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur des antiquités trouvées à Chassey (Saône-et-Loire), signalées au Comité par M. Georges Stalin, membre de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise :

«La commune de Chassey (c^on^ de Chagny, Saône-et-Loire) a fourni des restes qui prouvent qu'elle fut habitée dès l'époque préhistorique. On a pratiqué, à diverses reprises, des fouilles sur l'emplacement dit «Camp de Chassey», et M. Stalin cite des notes du général de Coisnard, de l'abbé Baujard, de MM. Perrault et de Drioton; mais il omet l'importante notice de cent pages, accompagnée de neuf planches, publiée par Édouard Flouest, en 1868.

«M. Stalin signale une fouille faite au mois d'août 1906, au hameau de Valotte (c^ne^ de Chassey), au bord d'un ruisseau desséché, qui se jetait autrefois dans la Dheune. M. Gadant y a trouvé des débris de poteries blanches, brunes ou sigillées, un fragment de verre et des morceaux de tuile. Au même endroit, quelques années auparavant, on avait recueilli une plaque de plomb, quadrangulaire,

Digitized by Google

percée de nombreux trous, comme les plaques de fer employées pour fermer les viviers.

«Le Comité peut demander le dépôt de la note de M. Stalin dans les archives.» — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une autre note de M. Stalin relative à une lame d'épée et à une lance de bronze trouvées près de Compiègne :

«M. Stalin informe le Comité que les derniers dragages exécutés au confluent de l'Aisne et de l'Oise ont amené la découverte d'une lame d'épée, de fer, pistilliforme, de 0 m. 75 de longueur, paraissant appartenir à la période de la Tène, puis d'une fort belle lance de bronze, longue de 0 m. 26, et qui fait actuellement partie des collections de M. Stalin qui en adresse un bon dessin à la plume, grandeur naturelle. Cette belle pièce est intéressante surtout à cause des gravures qu'elle porte : à la base, une ornementation en dents de loup; au dessus, quatre grands triangles dont les pointes se prolongent sur chaque face principale de la pièce, puis se terminent par deux traits à angle droit; enfin, trois traits parallèles à l'extrémité de la pièce.

«Ces pièces de l'époque du bronze présentant des ornements au trait ne sont pas extrêmement rares dans la région. L'abbé Breuil dans ses relevés en a signalé plusieurs[1].

«Je propose d'adresser des remerciements à l'auteur et de déposer sa note et la figure qui l'accompagne dans la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.» — Adopté.

M. Dubrieu lit un rapport sur une troisième note de M. Stalin concernant une statue trouvée à Méru (Oise) :

«M. Stalin nous informe que des ouvriers ont mis à jour, en octobre 1906, une statue qui se trouvait complètement encastrée dans la maçonnerie d'un bâtiment sis rue Mimant, à Méru. Il ajoute que «la statue, — buste d'environ 0 m. 80 de haut et de calcaire de «Monneville, — figure un saint victime de la décollation et portant «une tête mitrée entre les mains». Il suppose que ce saint peut être

[1] *L'Anthropologie*, t. XIV (1903), p. 509.

Digitized by Google

«de seize et appliqués en triangles qui alternent pointe en haut et «pointe en bas; on y voit huit fois le rouge uni, quatre fois un «fond jaune décoré d'un damier noir, et quatre fois un fond blanc «portant en son milieu une minuscule fleurette centrée d'une «corolle rouge à pétales noires.»

«On regrettera que M. Eck n'ait pas joint à la description de ces divers objets des photographies qui auraient permis de mieux suivre les explications qu'il donne.

«Si notre correspondant pouvait nous envoyer des photographies des fibules les plus remarquables et de la cassolette, et aussi des moulages des pierres gravées, nous vous proposerions d'insérer sa note ainsi illustrée, dans le *Bulletin archéologique*. Nous devons, en attendant, le remercier pour le soin qu'il prend d'empêcher, autant qu'il est en lui, la dispersion des antiquités de Vermand, d'en assurer la conservation et d'en transmettre la description au Comité.» — Adopté.

M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de M. Salomon Reinach sur une demande de subvention formée par M. Loth, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, en vue de poursuivre des recherches sur l'époque préhistorique en Lignol.

Le Comité, après discussion, décide qu'il n'y a pas lieu d'accorder cette subvention.

Lecture est donnée d'un autre rapport de M. Salomon Reinach sur une demande de subvention formée par M. Félix Régnault, correspondant du Comité, en vue de poursuivre les fouilles de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne).

Le Comité, en considération de l'importance des résultats déjà obtenus par M. Régnault, et tenant compte du soin que notre correspondant a pris d'envoyer au Musée de Saint-Germain les exemplaires les plus beaux et les plus caractéristiques des instruments qu'il a découverts, décide qu'il y a lieu d'accueillir favorablement cette demande.

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur un envoi de M. Collard, correspondant du Comité, à Auch :

«L'envoi de notre correspondant, M. Collard, est sans intérêt.

Digitized by Google

Il s'agit du dessin d'une petite amphore trouvée le 16 décembre 1906 à Auch, chemin de Boubée, quartier du Garros, par des ouvriers terrassiers occupés aux travaux de canalisation du gaz. Je me permettrai de faire à M. Collard une petite observation. Il y aurait avantage à ne pas disséminer ainsi les renseignements qu'il veut bien recueillir sur les antiquités d'Auch et à choisir pour les communiquer au Comité ceux qui ont une réelle importance. En les coordonnant, en attendant une occasion favorable de les présenter dans un travail d'ensemble, il rendrait un service plus complet aux études qui lui sont chères; il éviterait aussi une grande perte de temps à ceux qui auront besoin, dans l'avenir, de consulter ses communications. »

M. Héron de Villefosse communique une photographie de l'intérieur de l'église de Lamourguier, à Narbonne, exécutée par M. le Dr Schœnevoff, et que lui a transmise M. Thiers, conservateur du musée de Narbonne. Cette photographie, en même temps qu'elle montre l'importance du musée archéologique établi dans cette église, fait voir que les dégâts occasionnés par la chute d'un arc doubleau n'ont pas été si considérables qu'on ne puisse facilement les réparer. D'autre part, il y a urgence à le faire pour assurer la conservation de l'église et sauvegarder les précieuses collections qui y trouvent un abri. En conséquence, le Comité demande à l'Administration de bien vouloir faire une démarche auprès de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, afin que le Service des Monuments historiques prenne dans un bref délai les mesures nécessaires à la réparation de l'église de Lamourguier.

M. Jullian lit un rapport sur un ouvrage pour lequel une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

11 MARS 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Eugène Lefèvre-Pontalis s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Saint-Arroman communique à la Section une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, par laquelle celui-ci informe M. le Ministre de l'Instruction publique que, vivement préoccupé de la situation précaire de l'église de Lamourguier à Narbonne, il a chargé naguère M. l'architecte en chef Nodet, de dresser un devis des ouvrages nécessaires à la consolidation de cet édifice. Ce devis est parvenu à l'administration des Beaux-Arts; il prévoit une dépense de 21,959 fr. 35 que, sur la proposition de M. le Sous-Secrétaire d'État, M. le Ministre de l'Instruction publique a mise à la charge du budget des Beaux-Arts. Cette décision donne satisfaction au vœu émis par la Section d'archéologie dans sa dernière séance.

M. Louis Chatelain, élève de l'École pratique des Hautes-Études, demande une subvention pour accomplir un voyage, ayant pour objet l'étude des antiquités de la ville d'Orange.

M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen, envoie une note sur des vases gallo-romains avec marques de potiers. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

Digitized by Google

M. Roger Drouault, correspondant du Comité, à Saint-Sulpice-les-Feuilles, envoie une note sur une marmite de bronze avec inscription du XVIe siècle. — Renvoi à M. Guiffrey.

Le même correspondant envoie une autre note relative à une forge gauloise et gallo-romaine, découverte aux environs d'Excideuil (Dordogne). — Renvoi à M. l'abbé Thédenat.

M. Houlé, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, offre un ouvrage intitulé : *Le cimetière franc d'Escames* (*Oise*).

Cet ouvrage sera déposé à la Bibliothèque nationale, et des remerciements sont adressés à l'auteur.

M. Cagnat rend compte d'un mémoire de M. le capitaine Confortini, de Narbonne, sur les fouilles qu'il a faites avec M. le capitaine Molins au bord de l'étang de Bages. Ce mémoire est un complément fort intéressant de celui qui a déjà été publié sur la question dans le *Bulletin archéologique* [1]. M. Cagnat propose de le déposer aux archives du Comité à la suite du premier. — Adopté.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur une communication de M. Léon de Vesly, relative à des marques de potiers trouvées dans les ruines du théâtre de Lillebonne :

«M. Léon de Vesly, conservateur du musée archéologique de Rouen, communique à la Section d'archéologie deux marques qui se trouvent sur des fragments de terre cuite recueillis dans l'enceinte du théâtre de Lillebonne, par le gardien de cet édifice, il y a quelques semaines.

«Le premier fragment est un rebord de vase-déversoir à masque de lion formant goulot, genre de vase assez fréquent dans la région de Rouen. La marque signalée par M. de Vesly serait GEMIN·M·; mais il est probable que c'est un nouvel exemplaire de la forme GEMIN·M· avec un I final, lié avec N. Cette forme a déjà été signalée [2].

[1] *Bull. archéol. du Comité*, 1905, p. 21 et suiv.

[2] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 3e partie, fasc. 1, n° 10010, 955 (à Autun,

Digitized by Google

«Le second fragment recueilli à Lillebonne porte une inscription gravée en creux sur le rebord d'un grand vase. M. de Vesly a eu l'heureuse idée de nous faire parvenir le moulage de ce texte. Il faut certainement le lire :

....INSAII

«Le nom de *Gaius* se lit sur diverses poteries recueillies le plus souvent dans les pays voisins du Rhin [1], et sur des fragments où il est gravé à la pointe [2]. Mais sur le tesson de Lillebonne il paraît avec une forme différente. Les lettres qui précèdent le nom appartiennent probablement au mot *officina*, qui, abrégé le plus souvent en OF, se présente cependant quelquefois en OFIC et OFFICI [3].

«Conformément aux intentions de M. de Vesly, le Comité pourra proposer le dépôt du moulage au Musée des Antiquités nationales.» — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une note de M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron (Gard), relative aux enceintes préhistoriques :

«M. Ulysse Dumas est un excellent observateur; s'il remue beaucoup de terre pour faire ses recherches, il remue aussi des idées. La note qu'il adresse au Comité en est une preuve nouvelle. Elle a pour titre : *A propos des enceintes préhistoriques*. M. Dumas, sans vouloir généraliser, décrit ce qu'il a vu dans la région qu'il a étudiée à ce point de vue, région comprise entre deux affluents du Rhône, la Cèze et le Gardon. Il tire de ses observations des déductions fort intéressantes.

«Il fait d'abord remarquer qu'on peut admettre l'existence de deux groupes de populations préhistoriques : d'abord, les néolithiques purs qui habitaient les plaines, enterraient les morts sous les bancs de rochers, et, lorsque ceux-ci faisaient défaut, creusaient des cryptes funéraires avec entrée fermée par une pierre sculptée,

Paris, Reims et Rouen). Cf. Maillet du Boullay, dans *Bull. de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. V (1879-1881), p. 208.

(1) *Corp. inscr. lat., ibid.*, n° 10010, 934 et 935.

(2) *Ibid.*, 2e fascicule, n° 10017, 418 (Angers et Vechten).

(3) *Ibid.*, fasc. 1, n° 10010, 35 et 296, 37, etc.

Digitized by Google

du type de celles de Collorgues et Castelnau-Valence[1]. Plus tard, ils édifièrent des galeries en dalles recouvertes d'un tumulus. A ce moment seulement, l'incinération apparaît.

«Les néolithiques du Nord de cette région habitaient au contraire sur les sommets, dans les bois, élevaient des menhirs et construisaient des dolmens. Mais — et c'est là un point nouveau fort intéressant, déjà indiqué par M. Dumas, ici même[2], conforme aux observations de M. d'Ault du Mesnil en Bretagne et aux miennes — «le dolmen, dit M. Dumas dans son mémoire, n'est pas un «monument isolé, mais le complément, à titre de cimetière, d'une «agglomération d'un village dont nous avons retrouvé les traces sur «plusieurs points; celles-ci consistent, selon toute apparence, en «restes de cabanes, parcelles cultivables et surtout en parcs à bes«tiaux, le tout compris dans un mur d'enceinte n'ayant certainement «pas un caractère défensif. Je ne dois pas oublier une petite enceinte «toujours voisine du dolmen et ayant vraisemblablement un carac«tère religieux.»

«Ce sont là les seules enceintes néolithiques de la région; elles n'ont donc aucun caractère défensif.

«D'ailleurs, les populations qui élevaient ces constructions connaissaient le bronze. Ils avaient, comme objets de parure, des coquilles importées.

«Dans les grottes des deux vallées du Gardon et de la Cèze, on retrouve ce mélange d'instruments de pierre, souvent très finement travaillés, avec d'autres de bronze ou de cuivre.

«Il existe fréquemment, sur les hauteurs dominant la grotte, un petit refuge communiquant parfois avec celle-ci.

«Les premiers travaux défensifs remontent donc à l'époque du bronze; ils constituent des fortins, lieux de refuge temporaires pour une population habitant la lisière des forêts; un peu plus tard, ces fortins sont devenus des enceintes de plus grande étendue et, à l'époque du fer, de vrais *oppidum* ayant atteint leur maximum de développement au moment de l'invasion romaine. Ces travaux couronnent presque toutes les hauteurs de la région étudiée par M. Dumas.

[1] Face au type dit «de la chouette et crosse».

[2] Voir le procès-verbal de la séance de la Section d'archéologie du 18 juin 1906, dans *Bull. archéol.*, 1906, p. CXLVII.

Digitized by Google

«En terminant, il donne une liste de treize enceintes découvertes et étudiées par lui dans ces parages.»

M. Durrieu lit un rapport sur une note de M. Henry Vaschalde, correspondant du Comité, à Vals-les-Bains, concernant le village de Burzet (Ardèche) :

«M. Vaschalde envoie une note où il décrit très rapidement le bourg de Burzet, chef-lieu de canton de l'Ardèche, arrondissement de Largentière. Sauf deux petites photographies montrant, l'une l'aspect général du village, l'autre la partie supérieure du clocher, cette courte notice n'ajoute rien à ce que l'on peut apprendre de Burzet en consultant des ouvrages parus antérieurement. Ainsi, notre correspondant signale l'inscription en caractères gothiques, gravée sur un des piliers de l'église, et qui est ainsi conçue : «Anno Domini M° cccc° fuit incepta presens ecclesia per Petrum Octembonis et continuata per Bartholomeum Innungat et Claudium Aymati». Cette inscription est très intéressante; mais elle est très connue. Dès 1842, elle a été publiée par Albert du Boys [1].

«Je propose de déposer simplement la note de M. Vaschalde dans les archives du Comité.» — Adopté.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un rapport sur un mémoire de M. le chanoine Métais, correspondant du Comité, à Chartres, présentant le résultat des fouilles qu'il a faites sur l'emplacement de l'église de l'abbaye de Josaphat, près de Chartres :

«Grâce à une subvention que lui a accordée M. le Ministre de l'Instruction publique, sur le rapport du Comité, notre correspondant, M. le chanoine Métais, a entrepris depuis deux ans des fouilles du plus haut intérêt sur l'emplacement de l'ancienne église abbatiale de Josaphat, dans la cour de l'hospice d'Aligre, près de Chartres.

«Cette abbaye avait été fondée en 1117 par Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres; l'église était en construction en 1123, et le chœur était achevé en 1151, comme en témoignent diverses pièces du cartulaire. On se trouve donc en présence d'un édifice bien daté dont le plan a pu être entièrement relevé par M. l'architecte

[1] Albert du Boys, *Album du Vivarais*, p. 246.

Digitized by Google

Douillard. La nef unique communiquait avec un transept à deux absidioles; le chœur était entouré d'un large déambulatoire flanqué d'une chapelle très profonde et en hémicycle, placée dans l'axe, et de deux autres chapelles carrées comme celles de Saint-Philibert de Tournus. En outre, une chapelle orientée communiquait avec le déambulatoire du côté septentrional. Tout le chevet de l'église était voûté d'ogives, comme l'indiquent les débris de nervures et de sommiers et le plan des piles cantonnées de colonnettes à bases ornées. De nombreux chapiteaux garnis de lourds feuillages ont été mis à jour.

« La découverte capitale faite au cours des fouilles a été celle du magnifique tombeau de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, mort en 1180 : c'est une œuvre du XIIIe siècle, tout à fait remarquable par le beau style des rinceaux et qui vient d'être moulée pour le musée du Trocadéro. M. le chanoine Métais a également retrouvé les tombeaux de Pierre de Celle et de Geoffroy de Lèves, évêques de Chartres, la statue funéraire de la femme de Goslein, seigneur de Lèves. En outre, il décrit soigneusement des tombes du XIVe siècle en haut relief qui avaient été conservées à l'hospice d'Aligre et qui proviennent certainement de l'église de Josaphat, où Gaignières les avait fait dessiner.

« L'auteur a droit aux félicitations du Comité et des archéologues pour avoir mené à bonne fin des fouilles si importantes pour l'histoire de l'art au moyen âge. Son travail est tout à fait digne d'être imprimé le plus tôt possible dans le *Bulletin archéologique*. Les photographies annexées au rapport méritent d'être reproduites ainsi que le plan de l'église pour faire comprendre le caractère de son style et la valeur des monuments funéraires. » — Adopté.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un second rapport sur les fouilles de M. Seyrès, sur l'emplacement de l'ancienne église de Lourdes (Hautes-Pyrénées) :

« M. Seyrès, agent voyer à Lourdes, adresse au Comité le compte rendu des fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de cette ville. Cette église romane présentait un plan tréflé, mais elle s'élevait sur les fondations d'un monument plus ancien. D'ailleurs, elle avait subi des remaniements très importants au XVIe et au XVIIe siècle. Les fouilles ont fait découvrir dans la nef

Digitized by Google

des sarcophages de pierre mérovingiens qui avaient été violés, une monnaie de bronze, de Constantin, une pièce d'argent wisigothique qui porte les noms d'Egica et de Wittiza, des poteries sigillées dont l'une porte la marque ALBAN et l'autre la lettre M dans un rectangle, et l'ancienne cuve baptismale.

« L'auteur semble croire que l'église pouvait remonter au XIe siècle, parce qu'on a découvert sur une pierre la date de 1003 en chiffres arabes, mais cette fausse inscription n'a aucune importance historique, car l'emploi des chiffres arabes dans les inscriptions n'est pas antérieur au XVe siècle. L'édifice à chevet tréflé pouvait donc remonter aussi bien au XIIe siècle.

« Je suis d'avis d'imprimer dans le *Bulletin archéologique* le rapport de M. Seyrès accompagné du plan des fouilles, mais on pourrait demander à l'auteur les photographies de quelques objets et des poteries trouvées dans les fouilles. » — Adopté.

Le Comité exprime le désir que M. Seyrès lui fasse savoir si la monnaie wisigothique signalée est bien une pièce d'argent et lui transmette le texte et l'estampage des inscriptions votives à la déesse *Tutela*.

Le Comité examine à nouveau la demande de subvention formée par M. Loth, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, en vue de faire des fouilles dans la commune de Lignol (Morbihan).

Après avoir entendu un rapport de M. Salomon Reinach, le Comité décide qu'il y a lieu d'accorder à M. Loth la subvention qu'il sollicite.

M. Héron de Villefosse lit un rapport sur une communication de M. le colonel H. de Ville d'Avray, bibliothécaire-archiviste de Cannes (Alpes-Maritimes), relative à des poteries sigillées recueillies à Fréjus :

« Dans une note adressée au Comité, le colonel de Ville d'Avray s'occupe des poteries inscrites trouvées à Fréjus. Les marques de ces poteries, publiées avant l'année 1888, se retrouvent toutes dans le volume XII du *Corpus inscriptionum latinarum;* il n'est donc pas nécessaire d'en reprendre l'étude. Je me borne à signaler au

Digitized by Google

Comité les nouveaux exemplaires recueillis à Fréjus par le colonel de Ville d'Avray. On peut les diviser en deux groupes :

I. — *Poteries de la fabrique d'Arezzo (Italie).*

«*a*. AEI, *A*[*t*]*ei*. Sur un fond de vase en céramique très fine, trouvé le 24 avril 1906 dans un champ au Nord de la ville. — Il faut probablement lire *Atei*; le T étant lié avec le A ou le E. C'est le nom d'un fabricant qui se retrouve fréquemment en Gaule sur des produits d'Arezzo [1].

«*b*. ...VALERI, *Valeri*(*i*). Sur un fond de vase recueilli au Nord des arènes, sur les bords du Reyran, près d'un chemin. — Cette marque se rattache aussi à la fabrique d'Arezzo [2].

«*c*. ZOILI, *Zoili*. Sur un fond de vase trouvé près du théâtre antique. — Le nom de *Zoilus* se rattache à la fabrique d'*Ateius* dont les produits sont si nombreux en Gaule [3].

II. — *Poteries fabriquées en Gaule.*

«*a*. SIRACII. Trouvé le 31 décembre 1906. — Il faut lire évidemment BIRACII; *Biragill*(*us*) est le nom d'un potier de Bannassac [4].

«*b*. CAICASM. Trouvé à Cannes en construisant la villa des Fayères sur le chemin de Bénéfiat. — On connaît la marque CACASIM = *Cacasi m*(*anu*) [5].

«*c*. ...EN. Recueilli en 1902 dans les débris de la loge centrale des arènes de Fréjus, au milieu des éboulis qui jonchent le sol. — Ce débris appartient à la fin d'un nom comme [ING]EN = *Ingenui*, ou [PASS]EN, [PASSI]EN = *Passenii* ou *Passieni* [6].

«En remerciant le colonel de Ville d'Avray de sa communication, le rapporteur propose de déposer aux archives les reproductions

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 10009, 42-55.
(2) *Ibid.*, n°s 283-284.
(3) *Ibid.*, n°s 55, 318, 319.
(4) *Ibid.*, n°s 305, 306.
(5) *Ibid.*, n° 387.
(6) *Ibid.*, n°s 1032, 1494, 1495.

Digitized by Google

en couleur des marques de potiers, qu'il a pris la peine d'exécuter pour le Comité. » — Adopté.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. Ch. Palanque, conservateur du Musée d'Auch, la copie d'une inscription romaine, découverte dans le quartier Saint-Pierre, à Auch, chez un sieur Despax et achetée par la Société archéologique du Gers pour être déposée au musée de la ville. Elle est gravée sur un cippe de marbre blanc brisé en deux morceaux, mesurant 0 m. 22 de hauteur et 0 m. 14 de largeur. Les faces latérales portent un rameau d'olivier (?) et sont encadrées d'une moulure; la face postérieure ne présente aucun ornement. La face antérieure est encadrée d'une moulure; au-dessous d'une palme très recourbée, on lit :

LAVREIA
CESELLI · F
V · S · L · M

L'inscription est votive; nous ne connaissons malheureusement pas le nom de la divinité à laquelle elle était consacrée.

M. Héron de Villefosse présente un rapport sur la demande de subvention formée par M. Louis Chatelain, en vue de faire un voyage en France pour la recherche et l'étude des antiquités d'Orange :

« Par une sorte de fatalité, tous les monuments antiques découverts à Orange (Vaucluse) ont été dispersés. On en retrouve aujourd'hui dans bon nombre de collections particulières, dans les musées publics de Paris, de Saint-Germain-en-Laye, de Lyon et d'Avignon; on en signale en Belgique, en Angleterre, en Italie, et jusqu'en Amérique. Si la ville d'Orange montre avec orgueil aux touristes son théâtre antique et son arc de triomphe, elle n'a pas même un musée municipal pour recueillir les inscriptions, les sculptures, les mosaïques, les bronzes, les terres cuites et les monnaies qui sortent du sol chaque fois qu'on le remue. Au XVIIIe siècle, il y avait à Orange et dans les environs quelques collectionneurs: on ignore aujourd'hui ce que sont devenus les objets qui étaient conservés chez ces amateurs.

Digitized by Google

«Il serait donc très utile de réunir tous les renseignements épars, relatifs aux antiquités d'Orange, de les coordonner, de les classer et d'en former un recueil qui pourrait être consulté avec fruit par les amis de nos antiquités nationales. C'est ce qu'a pensé M. Louis Chatelain, élève de l'École pratique des Hautes-Études. Son travail est déjà fort avancé; il a besoin, pour le terminer, de visiter les musées de la vallée du Rhône, de voir à Lyon les manuscrits d'Artaud, de consulter à Avignon ceux de Calvet, à Carpentras ceux de Peiresc, à Arles ceux de Bonnemant, de rechercher à la Bibliothèque Méjanes, à Aix, des documents qui lui ont été signalés, enfin de se rendre à Orange pour étudier la topographie de la ville antique et faire sur place plusieurs constatations utiles.»

Le rapporteur insiste sur l'intérêt particulier de ce travail. Il appartient au Comité d'archéologie d'encourager une entreprise aussi utile et dont le côté pratique est incontestable. Il propose donc d'accorder à M. Louis Chatelain une somme qui lui permette de faire le voyage d'études dont il a exposé le plan. — Adopté.

M. Héron de Villefosse lit un autre rapport sur une demande de subvention formée par la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle, en vue de poursuivre les fouilles qu'elle a entreprises sur le Puy-du-Tour, commune de Monceaux, canton d'Argentat (Corrèze) :

«Grâce à une petite subvention qui lui a été accordée par le Comité, sur la demande de M. de Lasteyrie, la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze a pu faire pratiquer, dans le courant de l'été dernier, des fouilles sur le Puy-du-Tour. Cette première campagne, dont un compte rendu nous a été adressé par M. Eusèbe Bombal [1], a permis de reconnaître l'enceinte gauloise qui occupait le sommet de la montagne et d'y recueillir des armes, des monnaies et divers objets mobiliers. Il reste un important gisement archéologique à explorer, mais la Société de la Corrèze, réduite à ses seules ressources, ne peut continuer les fouilles; elle sollicite une nouvelle subvention, afin de poursuivre une entreprise qui intéresse à un si haut point l'histoire et l'archéologie de la région.»

[1] Eusèbe Bombal, *Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), en juillet et août 1906;* Tulle, 1907, in-8°.

Digitized by Google

Le rapporteur propose d'accorder une subvention à la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. — Adopté.

MM. Philippe Berger, Cagnat et Saladin présentent des rapports sur des ouvrages pour lesquels une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Durrieu appelle l'attention du Comité sur des questions relatives au «Dépôt légal». Il est regrettable que l'on ne puisse consulter dans aucune bibliothèque certains ouvrages d'art et d'archéologie édités à des prix très élevés par des éditeurs parisiens. La section partage les sentiments de M. Durrieu et décide qu'elle recherchera les moyens de remédier à la situation signalée par M. Durrieu, à la suite d'un rapport que voudra bien lui faire celui-ci dans la prochaine séance, et qu'elle soumettra une proposition à l'examen de M. le Directeur de l'Enseignement supérieur.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

Maurice Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RÉUNION ANNUELLE

DES

DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

À MONTPELLIER.

SÉANCE GÉNÉRALE D'OUVERTURE.

La 45e réunion des délégués des Sociétés savantes de la France s'est ouverte le mardi 2 avril 1907, à deux heures précises, dans la salle des fêtes du palais de l'Université de Montpellier, sous la présidence de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de la section des sciences du Comité des travaux historiques et scientifiques, assisté de M. de Saint-Arroman, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique.

A sa droite prennent place : MM. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur; le docteur Hamy, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine; Cordier et le docteur Ledé, membres du Comité des travaux historiques et scientifiques; à sa gauche, MM. A. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier, Levasseur, Paul Meyer, Héron de Villefosse, membres de l'Institut; Vigié, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier.

Avaient également pris place sur l'estrade : MM. de Foville, Leroy-Beaulieu, membres de l'Institut; J. de Laborde, Baguenault de Puchesse, le docteur Boule, Bruel, Gazier, G. Harmand, A. des Cilleuls, Lefèvre-Pontalis et G. de Bar, membres du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Dans la salle on remarquait : MM. Boyé, Ronjat, Cabanès,

Digitized by Google

Galien-Mingaud, Pawlowski, Tuetey, Rochetin, le président Pascaud, Hauser, le commandant Espérandieu, Chauvigné, Kuntz, Adrien de Villeméreuil, Lapeyre, l'abbé Bossard, d'Arbois de Jubainville, Édouard Combes, E. Belloc, Buret, Didier Massé, Roque-Ferrier, Roux, l'abbé Sabarthès, Léopold Carlier, Louis Sarran, Lavialle, Cartailhac, Teissère, Paul Moulin, Charles-Brun, le docteur Depoully, Fournier, Daveau, Paul Kahn, Clouzot, Audollent, Edmond Raissac, Pasquier, Aymard, Bonnardot, Félix Bouvier, Mareuse, Daussy, le chanoine Morel, l'abbé Arnaud d'Agnel, Ricôme, Jeanton, Jean Martin, Vaschalde, Jacotin, Besnard, Gabriel Fleury, Nizet, le docteur Genglaire, le docteur Gaston Deneuse, etc.

Au nom du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, M. Gaston Darboux déclare ouvert le Congrès des Sociétés savantes et donne lecture de l'arrêté qui constitue les bureaux des sections.

Le bureau de la Section d'archéologie est ainsi constitué :

Président de la section : M. Héron de Villefosse;

Secrétaire : M. de Lasteyrie;

Secrétaire adjoint : M. Prou;

Présidents des séances : MM. Héron de Villefosse, Joubin, Eugène Lefèvre-Pontalis, Joseph Berthelé, Maurice Prou, Émile Bonnet, le Dr Capitan, Cazalis de Fondouce, Saladin et Gaudin.

M. le Président annonce ensuite que quelques modifications ont été apportées à l'arrêté ministériel en raison d'indispositions ou d'empêchements.

Dans la Section d'archéologie, M. Émile Bonnet présidera seul, le mercredi soir, la séance que M. Prou devait présider avec lui. La séance du jeudi soir sera présidée par M. Gaudin, à qui devait se joindre M. Saladin.

M. Darboux souhaite ensuite la bienvenue aux membres du Congrès et, tout en regrettant que son confrère M. Mascart ait été empêché de présider cette solennité, il ne peut pourtant que se féliciter de se retrouver dans une ville à laquelle tant de souvenirs

Digitized by Google

le rattachent. Il n'a pas oublié les rapports qu'il a eus avec tant de maîtres illustres dont il conserve précieusement la mémoire. Il est heureux de remercier au nom du Congrès la ville de Montpellier, l'Université et les Sociétés savantes locales de l'accueil empressé qu'elles font à leurs invités et des fêtes auxquelles elles les convient.

La séance est levée à deux heures et demie, et les membres du Congrès se rendent dans les locaux affectés aux différentes sections.

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 AVRIL 1907.

SOIR.

PRÉSIDENCE DE M. HERON DE VILLEFOSSE ET DE M. ANDRÉ JOUBIN.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis remplit les fonctions de *secrétaire*.

M. Heron de Villefosse remercie M. André Joubin et M. Lefèvre-Pontalis de leur précieux concours et présente les excuses de M. Prou, absent pour raison de santé.

M. le Secrétaire donne lecture d'une notice de M. Boulanger, correspondant du Comité, conservateur honoraire du Musée de Péronne, sur un rhyton gallo-romain trouvé à Abbeville dans les dragages de la Somme. Ce vase de verre a la forme d'une corne, et sa technique est semblable à celle de beaucoup de coupes de la même époque : il est orné de quatre serpents ondulés en verre blanc et noir. C'est un produit de l'art gallo-romain du IIe au Ve siècle, dans les Barbares et surtout les Scandinaves fabriquèrent des rhytons, car on en a retrouvé plusieurs spécimens en Suède, en Belgique et dans la vallée du Rhin.

M. Pillot signale l'analogie de ce rhyton avec ceux du Musée de Nîmes.

M. Gabriel Carrière, correspondant du Comité, à Nîmes, fait une communication sur de curieux instruments de fer recueillis dans des sépultures antiques à incinérations au bas de l'oppidum du mont Menu, au lieu dit «Coste-Fère», près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône). On a recueilli des vases de terre grossière, noire ou rougeâtre, deux instruments à douille munis de trois griffes, une aiguière de bronze, des fibules de bronze, un *simpulum* ou vase à puiser également de bronze, un bracelet de fer. Ces objets proviennent d'un groupe de sépultures à incinération. M. Carrière

Digitized by Google

appelle spécialement l'attention sur les instruments de fer qu'il compare à des fourchettes, «dont les dents, au lieu d'être dans le prolongement du manche, seraient courbées à angle droit». Les dents sont au nombre de deux ou trois; quelquefois il n'y a qu'une seule dent, et dans ce cas «l'extrémité se termine en pointe de flèche à ailerons, ressemblant à un javelot dont on aurait courbé l'extrémité. La partie inférieure de ces outils est munie d'une douille et devait, par conséquent, recevoir une hampe ou un manche de bois». Ces instruments ont été acquis pour les collections de la ville de Nîmes; ils sont exposés à la Maison carrée.

«Un exemplaire à trois dents a été découvert à Boissières (Gard), et plusieurs autres dans les tombes de pierres plates fouillées par M. Faure aux environs des Baux.»

M. le Président fait observer que le terme de «fourchettes», employé par l'auteur pour désigner ces instruments, est impropre et peut prêter à la confusion sur leur usage, car ils sont en forme de croc et n'ont pu servir qu'à remuer les charbons d'un foyer pour en activer la combustion.

M. Jean Martin, membre de l'Académie de Mâcon, conservateur du Musée de Tournus, signale des instruments du même genre trouvés dans le Mâconnais.

Le même membre lit une étude sur une Victoire, statuette romaine, de bronze, du Musée de Tournus. Elle a été trouvée en 1898 au lieu dit «Le Tillet de Juchet» commune de Lacrost (Saône-et-Loire). C'est un type rare de Victoire sans ailes, vêtue d'une longue tunique retenue par une ceinture; les pieds nus sont posés sur un globe. L'auteur décrit les différents types de statues de la Victoire en les comparant à cette statuette.

M. Audollent, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, qui a dirigé à plusieurs reprises des fouilles au Puy de Dôme, lit une étude critique sur deux textes anciens qu'on applique communément aux ruines qui occupent le sommet de cette montagne: l'un, de Pline le naturaliste, faisant allusion à une statue colossale de Mercure, élevée chez les Arvernes par Zénodore, l'autre de Grégoire de Tours, décrivant un temple fameux (*Vasogalate*) chez le même peuple. Le texte de Pline est très explicite; il décrit la

Digitized by Google

statue, œuvre de Zénodore, fixe son prix de revient et le délai de dix ans qui fut nécessaire à son exécution, mais Grégoire de Tours ne parle pas de cette statue colossale. Par contre, il décrit minutieusement les restes du temple ravagé par Crocus au IIIe siècle, tels qu'ils étaient encore visibles de son temps. On peut donc supposer que ce temple avait été relevé et que ses épaisses murailles, ses mosaïques, ses plaques de marbre, les feuilles de plomb de la toiture subsistèrent jusqu'à la ruine du paganisme.

M. Audollent montre cependant que cette identification ne va pas sans difficultés; surtout parce que ni Pline ni Grégoire de Tours ne signalent cette circonstance capitale, que la statue et le temple se dressaient en haut d'une montagne. M. Audollent fait ressortir que le récit de Grégoire de Tours ne s'accorde pas avec le résultat des fouilles. L'historien parle de murs de 30 pieds d'épaisseur; or, ceux du temple ont 3 mètres de largeur. En outre, le récit de la conversion de Victorinus s'explique mal avec l'emplacement d'un temple à la cime d'une montagne. Les renseignements de Pline et de Grégoire de Tours sont trop vagues pour s'appliquer d'une façon certaine au sanctuaire du Puy de Dôme.

M. le Président fait observer qu'on a trouvé des inscriptions dédiées au Mercure arverne sur le Puy de Dôme et sur les bords du Rhin. Il est d'avis que ce Mercure pourrait être identifié avec le dieu gaulois *Vasso Caleti*, mentionné dans l'inscription de Bittburg.

M. Audollent dit qu'il s'est simplement proposé d'attirer l'attention sur les réserves à faire au sujet de l'interprétation des textes de Pline et de Grégoire de Tours.

M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Institut, expose les résultats de la première campagne de fouilles entreprises au Mont Auxois par la Société des sciences de Semur, sur l'emplacement d'*Alesia*. Ces travaux, commencés au mois de mai 1906, ont pris fin dans les premiers jours d'octobre. On a découvert un théâtre, un temple, un monument à trois absides dont il est encore malaisé de préciser la nature, des puits, des citernes et les caves de plusieurs habitations. Par les substructions rencontrées on peut se rendre compte, dès maintenant, de l'importance considérable de la ville gallo-romaine qui succéda à l'*Alesia* des *Commentaires* de César. Il faut,

Digitized by Google

à ce qu'il semble, distinguer trois époques dans l'existence de cette ville. Très florissante au lendemain de la conquête, la ville fut dévastée dans le courant du Ier siècle. Relevée de ses ruines, elle subit de nouveaux désastres vers la fin du IIe siècle. Une fois encore rebâtie, on peut croire qu'elle disparut, du moins sur le même emplacement, au début du Ve siècle. Parmi les objets découverts dans les fouilles, M. Espérandieu signale plus particulièrement un bas-relief représentant la triade capitoline, un autre bas-relief figurant un Dioscure, une statuette d'Amazone, une statuette de Jupiter assis, une statuette de chef gaulois, des images de têtes coupées rappelant celles d'Entremont, etc. Parmi les objets de bronze, il cite un buste de Silène transformé en peson de balance, une aiguière et sa patère, un miroir, des chaudrons et surtout un admirable petit sujet d'applique représentant un Gaulois mort. Les objets de fer ne sont pas moins nombreux, et leur diversité est très grande. Il en est de même des poteries, dont quelques-unes de terre rouge dite samienne sont remarquablement décorées. On a aussi trouvé 452 monnaies, la plupart gauloises, ou du Haut-Empire, un seau de bois pourvu de plus d'un mètre de chaîne, et une flûte de Pan, également de bois, dont il est encore possible de tirer des sons.

M. Espérandieu insiste sur les services rendus à la science par la Société des sciences de Semur et par son président, le docteur Simon.

M. le Président rappelle que si les fouilles d'*Alesia* ont donné de si beaux résultats, c'est qu'elles ont été dirigées par le commandant Espérandieu avec un zèle et un dévouement admirables.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Eugène Lefèvre-Pontalis,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 AVRIL 1907.

MATIN.

PRÉSIDENCE DE MM. EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS ET BERTHELÉ.

M. Demaison remplit les fonctions de *secrétaire*.

M. Émile Bonnet, de la Société archéologique de Montpellier, lit un mémoire sur l'influence de l'art lombard dans l'architecture romane de la région montpelliéraine, région qui correspond à peu près aux anciens diocèses de Maguelone et de Lodève. Cette influence se manifeste surtout dans la décoration extérieure des monuments. Parmi les procédés d'ornementation importés de la Haute-Italie, il convient de mentionner, en premier lieu, les plates-bandes verticales divisant les parois extérieures des murs et reliées dans leur partie supérieure par une série de petites arcatures en plein cintre. Il faut citer également les frises et les archivoltes en « dents d'engrenage », les corniches formées de petites arcatures, les marqueteries décoratives, les chapiteaux à treillages, l'amincissement vers les impostes des retombées de certains arcs, etc. Ces éléments caractéristiques, d'origine certainement lombarde, se rencontrent soit isolément, soit réunis en plus ou moins grand nombre sur un même édifice; mais il est certains monuments qui, par leur ensemble, manifestent plus particulièrement l'influence des constructeurs lombards : ce sont l'église de Saint-Guilhem-le-Désert, celle de Saint-Martin-de-Londres et la tour Saint-Etienne de Puissalicon.

M. Émile Bonnet fait ressortir combien sont nombreux les édifices de la région montpelliéraine dont l'architecture décèle cette influence alors que de tels édifices sont assez rares dans les régions voisines. Il attribue ce fait au commerce de Montpellier très florissant aux XIe et XIIe siècles, commerce qui attirait dans ses murs une importante population étrangère, et notamment beaucoup de Lombards.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis félicite M. Bonnet de ses intéres-

Digitized by Google

santes recherches et insiste sur la nécessité d'admettre l'école lombarde aussi bien que l'école rhénane au nombre des écoles d'architecture romane de la France. Son influence s'étendit sur un énorme territoire, notamment dans les bassins du Rhône et de la Saône, dans l'Hérault, dans le Roussillon, et les bandes lombardes sont aussi répandues en Bourgogne qu'en Catalogne. On pourrait admettre quatre centres de rayonnement de cette école : Embrun, où l'église Notre-Dame présente un portail franchement lombard, Montpellier, Perpignan, Barcelone, sans compter la Corse. Il est certain que l'influence lombarde est plutôt faible dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Aude.

Il fait observer à M. Bonnet que le plan tréflé de Saint-Martin-de Londres ne dénote pas une influence lombarde, car il dérive des chapelles trichores élevées sur les catacombes de Rome, se retrouve dans certaines basiliques de la Tunisie, sur les bords du Rhin et dans une quarantaine d'églises romanes de la France au XIIe siècle. Par contre, M. Bonnet aurait dû signaler les chapiteaux lombards en forme de trapèze qui se retrouvent dans les clochers de Puissalicon, du Roussillon et de la Catalogne.

M. Gabriel Jeanton, membre de l'Académie de Mâcon et de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus, signale au Congrès l'église Notre-Dame de Prayes située entre Tournus et Cluny, qui présente des vestiges importants de construction préromane, antérieurs au XIe siècle, et notamment une surface considérable en appareil en épi «*opus spicatum*».

Cette particularité très rare en Bourgogne se retrouve aux environs de Tournus, dans la chapelle Saint-Laurent, à Tournus, dans les chapelles de l'abside de l'église abbatiale de Saint-Philibert, dans les restes de l'église Saint-Mayeul, à Cluny, et dans les substructions du château de Brancion. M. Jeanton fait remarquer également que l'église de Prayes possède un chœur construit sur plan carré, particularité unique dans le diocèse de Mâcon à l'époque romane; par une singulière coïncidence, les trois monuments en appareil en épi situés dans la région de Tournus possèdent tous et seuls un chœur bâti sur plan carré.

M. Lefèvre-Pontalis signale, à cette occasion, l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre un travail d'ensemble sur l'architecture et la

Digitized by Google

sculpture pré-romanes en France, comme l'a fait M. Cattaneo pour l'Italie.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une notice de M. le chanoine Leynaud sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète (Tunisie). Les défunts étaient ensevelis dans des *loculi*, et le cadavre était noyé dans du plâtre; mais on ne trouve aucun bijou dans ces tombes au nombre de sept mille. Quarante-deux épitaphes ont été recueillies, ainsi que de nombreux emblèmes chrétiens gravés ou peints sur les *loculi* et un *quadrisomum* ou sarcophage qui renfermait quatre membres de la même famille. Les inscriptions sont gravées à la pointe : l'une se détache sur un couvercle en maçonnerie, parce qu'elle est formée de petits cubes noirs comme une mosaïque. Une lampe de terre cuite ornée d'un poisson, emblème chrétien, ce qui est une rareté archéologique, a été recueillie. En trois années, M. le chanoine Leynaud a exploré cent dix-sept galeries. M. le sergent Moreau vient d'en découvrir de nouvelles et a droit aux remerciements des archéologues pour avoir dirigé ces fouilles.

A l'aide de treize comptes inédits tirés des archives départementales de l'Aude et relatifs à la gestion du domaine royal de la sénéchaussée de 1563 à 1610, M. Joseph Poux, correspondant du Comité, archiviste de l'Aude, esquisse une monographie de la cité de Carcassonne au temps des guerres de religion et de la Ligue. L'auteur s'est appliqué à dresser par le menu le bilan des appropriations ou des restaurations effectuées sous trois règnes consécutifs, au château, à l'enceinte, aux portes et à deux dépendances importantes de la cité : la maison du grand inquisiteur et la trésorerie. A propos du château, M. Poux rétablit la topographie des défenses de la porte, détermine l'emplacement de l'arsenal, de la chapelle Saint-Blaize, de la cour présidiale et des archives de la couronne, éclairées par de larges fenêtres à croisillons décorées de vitraux armoriés. En parlant des enceintes, il précise le rôle définitif de la tour de la Vade vers 1600, et donne des travaux de reconstruction partielle de la tour du grand Burlas en 1570 une relation vivante et circonstanciée.

L'étude de M. Poux renferme encore : 1° une reconstitution complète des défenses de l'avant-porte Narbonnaise; 2° un exposé historique des démarches faites au XVIIIe siècle par les consuls de la

Digitized by Google

cité pour obtenir la réouverture de la porte d'Aude murée en 1631; 3° de curieux éclaircissements sur l'origine de la traverse crénelée de la porte du Sénéchal, édifiée de toutes pièces en 1570 et non au XIIIe siècle, comme l'ont indûment affirmé jusqu'à ce jour tous les archéologues; 4° enfin une explication du nom jadis très controversé de tour du Trésor ou du Trésau.

A cette importante contribution à l'histoire monumentale de la cité, écrite d'après des textes originaux, positifs et entièrement inédits, M. Poux a joint, en appendice, d'intéressantes considérations économiques sur le régime des travaux appliqué, au XVIe siècle, aux constructions de la cité, ainsi que sur la condition des artisans employés à ces travaux et sur les prix comparés des matériaux mis en œuvre.

M. le Président fait valoir tout l'intérêt des documents d'archives mis en œuvre par M. Poux pour l'histoire des réparations de l'enceinte de la cité de Carcassonne. Il y a beaucoup à dire encore sur l'état primitif de certaines tours, et malgré tant de livres et d'articles consacrés à les décrire, malgré la notice de Viollet-le-Duc, une monographie définitive des remparts peut encore provoquer de nouvelles découvertes archéologiques.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, membre du Comité des Travaux historiques, entretient les membres du Congrès de l'école gothique du midi de la France au XIIIe et au XIVe siècle. Après avoir montré comment l'importation de l'architecture gothique dans cette région fut une conséquence de la croisade des Albigeois, il propose de fixer les limites de l'école méridionale en traçant une ligne de Bordeaux à Valence en passant par Cahors et La Chaise-Dieu, mais il constate que beaucoup d'édifices compris dans le Languedoc et la Gascogne ont subi des influences venues du Nord.

Les origines du plan à nef unique bordée de chapelles lui permettent de développer des considérations sur les avantages économiques et défensifs de cette disposition. Il insiste sur les chapelles rayonnantes ouvertes directement sur le chœur, comme à la cathédrale d'Albi et à Lamourguier de Narbonne, en montrant que cette disposition dérive des absides romanes du Périgord. Les transepts et les déambulatoires sont rares.

Les voûtes d'ogives présentent de mauvais profils avec arête abattue.

Digitized by Google

Plusieurs églises de l'Aude et du Roussillon conservent une nef dont la charpente porte directement sur des arcs transversaux, suivant un système qui a pris naissance en Lombardie et qui se répandit en Catalogne; on en voit des exemples dans les dortoirs cisterciens de Santas-Creus et de Poblet, au XIIIe siècle.

Si le triforium est rare, par contre on a souvent ménagé un passage au-dessus des chapelles latérales en perçant les culées qui les séparent. Les chapelles polygonales des cathédrales de Gérone et de Barcelone sont ainsi surmontées de véritables tribunes.

Parmi les autres caractères de cette école, M. E. Lefèvre-Pontalis signale encore les contreforts reliés par des arcs, les chemins de ronde crénelés, la rareté des arcs-boutants, les toitures peu inclinées posées sur les voûtes, la hauteur et l'étroitesse des fenêtres divisées par un seul meneau et les deux types de clocher, l'un octogone en briques avec arcs en mitre dérivé du clocher de Saint-Sernin et très répandu dans les environs de Toulouse, l'autre carré flanquant le chœur ou la façade et servant de tour de défense, qui se rencontre dans le Languedoc. Enfin il fait remarquer la pauvreté de l'ornementation gothique dans la plupart des églises du Midi.

La séance est levée à midi.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Louis Demaison,

Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 AVRIL 1907.

SOIR.

PRÉSIDENCE DE M. ÉMILE BONNET.

M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, correspondant du Comité, signale une pierre tombale conservée dans l'église de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) et datée de 1336. Elle représente un bourgeois qui avait dû être un des fondateurs de la bastide. Il décrit en outre la tombe plate de Guillaume Geoffroy, abbé de Belleperche, qui mourut en 1333, après avoir été évêque de Bazas.

M. le chanoine Pottier étudie ensuite les mosaïques gallo-romaines des environs de Montauban. Elles sont ornées de rinceaux et de dessins géométriques et ne renferment pas de scènes figurées. Il a ramassé beaucoup de cubes de verre bleu dans les ruines des villas. La plus belle mosaïque aujourd'hui conservée au musée d'Agen et où on lit les mots CONCVLCANVS et COLORIBVS, a été trouvée au lieu dit « Sas-Marty » (Tarn-et-Garonne).

Enfin il énumère les différents noms donnés aux voies romaines comme ceux de chemin ferré, de chemin de Bruniquel, traduction de Brunehaut.

M. le Président signale le nom de chemin de la Monnaie appliqué à la voie Domitienne et annonce que M. Berthelé est d'avis que ce nom doit être interprété ainsi : *via Molinata*, parce qu'elle desservait de nombreux moulins.

MM. Demaison et Pilloy citent les voies romaines de Senlis à Soissons et celles qui aboutissent à Vermand, connues sous le nom de chaussée Brunehaut.

M. Jules Pilloy, membre non résidant du Comité, lit une notice

Digitized by Google

sur une sépulture par incinération du IIe siècle à Berteaucourt-Pontru (Aisne). On y a recueilli une cruche de terre rougeâtre avec bec trilobé : l'anse ressemble à d'autres spécimens ornés de têtes féminines et conservés au musée de Namur. A côté se trouvaient deux petits vases avec l'estampille MAR, un plateau avec le même sigle déjà signalé en Angleterre, à Compiègne, à Boulogne : c'était donc un potier du Nord dont l'atelier pouvait se trouver à Vermand, où l'on a recueilli tant de débris de tuiles et de vases fabriqués avec la même argile blanche.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, lit une étude sur deux fragments d'un bas-relief du XIVe siècle, provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, élevé en 1373, par le cardinal Anglicus, frère d'Urbain V, dans l'église des Cordeliers d'Apt (Vaucluse), pour recevoir les reliques de son illustre parent. Les deux sculptures représentent, l'une un jeune religieux imberbe, probablement le saint lui-même, agenouillé devant un pupitre sur lequel est ouvert le livre des Écritures; le corps est rejeté en arrière, la physionomie est extatique. L'autre est un groupe de quatre personnages disposés de front. C'est l'illustration d'un miracle accompli sur le tombeau du thaumaturge. Celui-ci est représenté debout, de taille élevée; il domine les autres de toute la tête; son visage beau de noblesse et de mysticisme contraste avec celui des misérables qui l'accostent; ce sont des lépreux reconnaissables aux pustules dont leur face tuméfiée est couverte.

Diverses observations de M. Arnaud d'Agnel sur la technique de ces sculptures portent à croire qu'elles sont l'œuvre d'un artiste local, c'est-à-dire qu'elles appartiennent en propre à l'art provençal. Les deux débris du bas-relief offrent, malgré leur état fragmentaire, un réel intérêt archéologique, parce qu'ils sont datés à un an près, et de provenance certaine. Ils appartenaient à M. Aymar, maire d'Apt, conseiller général de Vaucluse, qui vient de s'en dessaisir en faveur d'un autre collectionneur.

M. le chanoine Albert Durand décrit l'église de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) qui présente une coupole semblable à celle de Notre-Dame-des-Doms et qui est flanquée d'un donjon du XIVe siècle.

M. Fabrèges émet le vœu que l'enlèvement du badigeon dans

Digitized by Google

les salles du palais des papes à Avignon, qui recouvre des fresques du XIVe siècle, soit confié à des artistes éprouvés.

M. Raimbault, sous-archiviste des Bouches-du-Rhône, signale un texte des archives de ce département, daté de 1147, où il est fait mention à la fois de monnaies de Saint-Gilles et de monnaies appelées *denarii mangenchi*.

M. Babelon pense qu'il s'agit de monnaies espagnoles.

M. Pasquier donne lecture d'un mémoire de M. Robert Roger, secrétaire adjoint de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, professeur au lycée de Foix, sur l'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans. Il signale, pour le comté de Foix proprement dit : une croix d'argent et une pyxide carrée de même métal, à Camon ; un calice d'argent doré du XVIe siècle, à Ax-les-Thermes ; une croix processionnelle du XVe siècle, à Tarascon-sur-Ariège; une croix processionnelle d'argent, de la fin du XVIIe siècle, donnée par le peintre Jean Michel à la paroisse de Luzenac-sur-Ariège; les belles reliures de vermeil d'un épistolaire et évangéliaire et d'un collectaire, les trois tableaux d'un *Te Igitur*, offerts par Mgr de Verthamon à la cathédrale de Pamiers, les premières en 1706, les seconds en 1715.

Pour le Couserans, l'auteur signale : le remarquable buste reliquaire de Saint-Lizier, du XVIe siècle ; une petite croix d'argent, enrichie d'émaux, du XVe siècle, aussi à Saint-Lizier; les croix processionnelles de cuivre estampé et doré, du XVe siècle, à Saint-Jean-de-Castillon et aux Bordes-sur-Lez; la croix processionnelle, du commencement du XVIe siècle, de Castillon; le calice d'argent, du XVe siècle, d'Orgibet. Ces objets ne sont pas l'œuvre d'artistes locaux; ils proviennent soit de Toulouse, soit d'Espagne.

Puis M. Roger étudie spécialement les reliquaires d'Oust et de Seix, en Couserans.

Le reliquaire d'Oust, en forme d'édicule cantonné de tourelles aux angles, est porté par un pied godronné. Les pans de l'édicule et la tige au-dessous du nœud sont ornés des figures des apôtres. Deux personnages aux gestes maladroits sont posés de chaque côté de la croix, sur la crête ajourée du toit; sur les rampants, des inscriptions en lettres repoussées donnent les noms des consuls et

Digitized by Google

des fabriciens, et la date du reliquaire, mai 1542; c'est peut-être l'œuvre de l'orfèvre toulousain Jean Blasru.

Le reliquaire de Seix, du XVIe siècle, moins intéressant, est d'un thème analogue à celui des monstrances de Marquixanes et de Rigarda signalées par M. Brutails. Le reliquaire de Seix est probablement d'origine barcelonaise.

M. Pasquier ajoute que l'histoire des ateliers d'orfèvrerie toulousaine peut être reconstituée à l'aide des archives notariales.

M. Héron de Villefosse lit, au nom du R. P. Delattre, un mémoire intitulé : *Carthage; Douimès et la colline dite de Junon.*

A l'occasion des travaux entrepris pour l'établissement du tramway qui doit relier Tunis à La Marsa et qui traverse une partie de l'antique Carthage, on n'a fait jusqu'ici aucune découverte très importante, mais ces travaux ont eu pour résultat d'ensevelir complètement la nécropole punique de Douimès sous un remblai de six à sept mètres. Le P. Delattre a pu cependant surveiller les travaux et y recueillir quelques monuments puniques, des inscriptions latines, une très intéressante série d'estampilles d'amphores rhodiennes et un curieux objet de cristal de roche.

Près de Douimès s'élève la colline dite « de Junon », où, dans ces dernières années, plusieurs villas ont été construites. La plupart des propriétaires ont donné au P. Delattre toutes facilités pour inventorier les antiquités trouvées dans les terrains qu'ils avaient acquis.

C'est chez M. Marcille qu'ont été faites les découvertes les plus intéressantes. On peut signaler en particulier un vase en forme de femme agenouillée et accroupie sur ses talons; elle tient devant elle un bouquetin couché; au revers, cette femme porte un appendice en forme de quart de cercle, sur lequel un singe est assis à califourchon, les jambes écartées et pendantes. Ce vase doit être rapproché de ceux que Saltzmann a trouvés à Rhodes, dans la nécropole de Camiros.

M. le Secrétaire donne lecture d'une notice de M. Prou, membre du Comité, rédigée en collaboration avec M. Bougenot, archiviste-paléographe, à Vitré, relative à un trésor de deniers mérovingiens découvert à Bais (Ille-et-Vilaine), en 1904. Les auteurs rappellent les trouvailles de deniers mérovingiens faites au cours du XIXe siècle.

Digitized by Google

La plus considérable fut celle de Cimiez qui contenait plus de 2,000 pièces ; la trouvaille de Bais, bien qu'elle ne comprenne que 400 monnaies environ, ne le cède pas en importance à celle de Cimiez, à cause de la variété des types qu'elle présente. Les deniers de Bais s'échelonnent depuis le milieu du VIIe siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Il est probable que c'est là le trésor d'un monnayeur ; car, avec les pièces de monnaies, on y rencontra des lingots et des flans monétaires préparés pour la frappe. Il est vraisemblable que l'enfouissement eut lieu à l'approche de l'armée de Pépin, qui, en 753, vint mettre le siège devant Vannes.

Les ateliers représentés dans ce trésor sont ceux des cités de Rouen, Bayeux, Tours, Le Mans, Rennes, Sens, Orléans, Paris, Meaux, Marseille, Bourges et Poitiers ; les ateliers des églises de Rouen, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Melaine de Rennes, de l'église d'Orléans, de Saint-Sulpice de Bourges, de l'église de Limoges et de Saint-Martial, de l'église de Poitiers et de Saint-Hilaire, de Saint-Jouin de Marnes ; auxquels il faut ajouter un certain nombre d'ateliers situés dans des *vicus*. En outre, il y avait des *sceatta* anglo-saxons en assez grand nombre.

La présence de pièces de Marseille et d'autres ateliers éloignés de la Bretagne témoigne d'un mouvement commercial qui s'étendait à toute la Gaule. En outre, ce trésor, en même temps qu'il prouve l'existence de relations commerciales entre la Gaule et la Grande-Bretagne, permet de saisir les influences réciproques du monnayage anglo-saxon et du monnayage mérovingien.

Enfin, le grand nombre de pièces d'imitation, à légendes estropiées ou fictives, à types déformés, corrobore l'hypothèse de l'existence d'un important monnayage privé à l'époque mérovingienne.

La séance est levée à 4 heures.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SEANCE DU 4 AVRIL 1907.

MATIN.

PRÉSIDENCE DE M. CAZALIS DE FONDOUCE.

M. Cartailhac est désigné comme *assesseur*.

M. le Président offre au congrès, de la part de M. H. Chevallier, une brochure intitulée : *Les charrues d'Asie*.

M. Cartailhac offre son étude sur *Les palettes des dolmens aveyronnais et des tombes égyptiennes*.

M. Félix Mazauric, conservateur du musée archéologique de Nîmes, rend compte de ses recherches archéologiques dans la région occidentale du causse du Larzac. Les paysans ont trouvé un grand nombre de haches de pierre polie, verte ou noire, et l'une d'elles mesurait 30 centimètres; mais comme ils attachent à ces pierres des vertus curatives, il est difficile de s'en procurer.

Le grand nombre des monuments mégalithiques dans cette région a, depuis longtemps, sollicité l'attention des archéologues. M. Mazauric a marqué sur une carte l'emplacement d'une soixantaine de ces monuments, dont plusieurs n'ont pas encore été signalés.

Les dolmens constituent de véritables ossuaires ayant reçu des dépouilles de plusieurs époques. La pierre polie et le bronze s'y trouvent généralement mélangés. Quelques-uns ont même servi de sépultures à incinération à l'époque romaine. A ce sujet, il convient de citer une sépulture épigénique dans laquelle MM. Mazauric et le Dr Espagne ont recueilli des monnaies du IIIe siècle. C'est certainement à de semblables découvertes qu'il faut attribuer la légende, si répandue sur ce causse, de trésors enfouis sous les dolmens.

En ce qui concerne les menhirs, les observations de M. Mazauric démontrent qu'ils sont tous situés aux carrefours ou le long des

Digitized by Google

chemins ou pistes encore utilisés à l'époque actuelle. Ainsi paraît se confirmer l'hypothèse qui voit dans ces mégalithes de simples bornes indicatrices des chemins ou des stations.

Beaucoup de ces menhirs sont postérieurs à l'âge du bronze, car l'un d'eux était posé sur un tumulus halstattien.

Les grottes de la région ont permis des constatations tout aussi intéressantes. Celle du Roc du Midi, près de Blandas, a servi de refuge à toutes les époques jusqu'à la Révolution.

La grotte du Mas-del-Comte renferme de nombreuses sépultures d'où ont été extraits des crânes franchement dolichocéphales, présentant parfois des traces de trépanation. Enfin il faut noter dans une grotte du Cros (Hérault) l'existence d'un cimetière gaulois où se trouvent de remarquables échantillons de poterie indigène mélangés à des types italo-grecs. Ils sont datés par des monnaies de Marseille et des Volques Arécomiques, ainsi que par une belle fibule du type dit de la *Tène III*.

Les tumulus de l'âge du fer abondent sur le causse. Le rite généralement employé est celui de l'inhumation dans des caissons en dalles. La plupart sont encore à fouiller.

Enfin les époques celtique et romaine sont encore représentées par une demi-douzaine d'enceintes. Le plus remarquable de ces refuges est sans contredit celui du Pic d'Anjau, dans une situation presque inaccessible.

En somme, les recherches de M. Mazauric démontrent que l'occupation de ces hauts plateaux des Cévennes fut, non seulement ininterrompue depuis les âges néolithiques, mais encore qu'elle fut, à certains moments, plus dense qu'à l'époque actuelle. Quant à la perfection des objets recueillis, elle ne le cède en rien aux riches stations de la plaine du Rhône.

M. le Président fait observer que, dans les Cévennes, beaucoup de soi-disant menhirs servant de limites à des paroisses sont de simples bornes du moyen âge. Il signale une lame de poignard en bronze trouvée à Saint-Maurice (Hérault).

M. l'abbé Bossard fait remarquer que beaucoup de menhirs bretons et irlandais sont placés au confluent de deux rivières et que les jeunes filles qui veulent se marier viennent y piquer des épingles.

Digitized by Google

M. Cartailhac, parlant des menhirs des causses, explique comment les pierres levées servent aux paysans pour indiquer les chemins et se demande s'ils n'ont pas exercé une influence sur le tracé des routes, au lieu d'avoir été plantés après coup comme des bornes. En outre, il est d'avis que les menhirs à figures de l'Aveyron ne devaient pas être des exemples isolés.

M. Angély Pézières correspondant du Comité, à Ferrières (Hérault), lit un travail sur un tumulus et les sépultures du causse de Rouet (Hérault), aux environs de Ferrières. Ces tombes, creusées dans le calcaire, ne renferment que des ossements; elles étaient recouvertes par des dalles. La plupart des tumulus, déjà fouillés par des bergers, renfermaient des débris d'ossements et de poteries.

M. le Président fait observer que les dolmens étaient recouverts jadis d'amas de pierres et que le mot de « tumulus » devrait être réservé aux sépultures de l'âge du fer.

M. le Dr Capitan analyse une communication de M. Ulysse Dumas sur la période paléolithique dans le Gard. L'auteur établit l'existence, dans cette région, d'une industrie prémoustérienne et moustérienne. Il signale des objets de quartzite découverts à Fossaguet, avec des fragments de silex, des pointes, des disques, des racloirs. La couche inférieure de ce gisement renferme des types de cette industrie prémoustérienne qui est beaucoup plus ancienne et dont la morphologie serait acheuléenne.

La station des Châtaigniers a fourni de nombreuses pièces moustériennes; elle se trouve sur le territoire de Baron. A côté, M. Ulysse Dumas signale une industrie magdalénienne, mais M. le Dr Capitan fait des réserves sur ce point.

Dans la vallée du Gardon, une autre station de débitage néolithique a été également reconnue, ainsi qu'un atelier très riche en pièces à taille solutréenne, qui renferme des silex polis ou ébauchés, soigneusement retouchés sur les bords. Enfin beaucoup de pointes recueillies aux Châtaigniers par M. Dumas révèlent une industrie de la fin du magdalénien, qui est caractérisée par le caractère microscopique des pièces.

M. Lhermitte lit une note sur les cabanes de pierres sèches de

Digitized by Google

forme carrée ou circulaire qui se trouvent à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

M. Cartailhac dit que ces huttes de pierre sèche furent construites à toute époque par des paysans. Voûtées en encorbellement, elles atteignent de grandes dimensions aux Baléares, mais on en trouve beaucoup d'exemples dans le Quercy. Le Dr Issel, à Gênes, est en train de réunir les éléments d'une étude complète sur cette question.

M. Calle rend compte de ses fouilles dans la station néolithique de Laroquebrou (Cantal). Il a recueilli 150 pièces, notamment de petites lames magdaléniennes qui proviennent de la partie profonde du gisement.

M. le Dr Marignan présente au congrès des quartzites grossièrement taillés, trouvés à Saturargues (Hérault), à la surface du sol.

M. Cartailhac engage l'auteur à faire des expériences sur la technique de la taille de ces cailloux, qui peut être accidentelle.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau deux notices de M. Léon Coutil, correspondant du Comité, l'une sur les monnaies gauloises recueillies dans le département de la Seine-Inférieure, et l'autre sur le cimetière franc de Bueil.

Dans sa notice sur le cimetière de Bueil (Eure), M. Coutil fait connaître le résultat des fouilles qu'il a poursuivies, en 1905 et 1906, sur un emplacement qu'il avait exploré déjà en 1903 et 1904. Il avait rendu compte de ses premières fouilles au Congrès des Sociétés savantes de 1904 et imprimé un mémoire à ce sujet, publié à Évreux en 1905. Les nouvelles fouilles ont porté sur cinquante sépultures environ et donné une douzaine de vases assez grossiers, quatre belles plaques de bronze, deux stylets, une belle fibule d'argent avec cloisons d'or et plaquettes de verroteries, six fibules ansées, trois bagues, une boucle d'oreille, des objets d'applique, des perles de verre, un briquet de fer, une pointe de flèche, etc.

M. le Secrétaire analyse le mémoire de M. Seyrès, agent voyer,

Digitized by Google

sur les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'église romane de Lourdes. A l'origine, ce monument se terminait par une abside en hémicycle, mais, au XIIe siècle, on y ajouta deux croisillons arrondis, ce qui lui donnait un plan tréflé. Les fouilles ont fait découvrir deux inscriptions romaines, trente cercueils de pierre avec emboîtement pour la tête, une monnaie wisigothique, des poteries gallo-romaines avec estampille.

M. le Président résume une note de M. Émile Chanel sur des pitons de bronze gallo-romains, munis d'une bague au sommet, et trouvés à Montréal-Lacluse (Ain); ils devaient servir à suspendre des tringles. Il les compare à d'autres objets du même genre, dont l'un se trouve au musée Guimet.

M. Cartailhac résume un mémoire de M. Vasseur, professeur à la Faculté de Marseille, sur la céramique indigène dans les garrigues de l'Hérault, au IVe et au Ve siècle avant notre ère. Les vases trouvés à Mourèze, près de Lodève, se rapportent à l'époque de la colonie grecque marseillaise et présentent de lointaines analogies avec des poteries trouvées en Provence.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Eugène Lefèvre-Pontalis,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 4 AVRIL 1907.

SOIR.

PRÉSIDENCE DE M. L.-H. LABANDE.

M. Berthelé analyse le mémoire de M. Léon Maître, membre non résidant du Comité, archiviste de la Loire-Inférieure, sur la crypte de Saint-Aphrodise, de Béziers, et sur la nécessité de la déblayer pour lui rendre son aspect primitif.

Des fouilles faites, il y a quelques années, dans la nef de l'église ont fait constater qu'à l'origine les murs de la crypte reposaient sur l'ancien sol, au lieu d'être enfouis comme aujourd'hui dans un remblai de deux mètres. Le sarcophage de saint Aphrodise était au milieu de la confession, et les pèlerins ne pouvaient le voir qu'en passant dans un petit couloir, éclairé par des *fenestellæ*, qui contournait l'hémicycle. Ce tombeau, transformé en cuve baptismale, se trouve aujourd'hui dans la nef.

Après avoir rappelé les dispositions des plus anciennes cryptes de la France, M. Léon Maître explique comment on fut obligé d'isoler les tombeaux des saints par des grilles pour les protéger contre le désir des pèlerins d'en arracher un petit morceau. A Saint-Aphrodise, on prit une mesure plus radicale, en réservant un couloir de circulation dans l'épaisseur du mur. Cette confession doit remonter au IXe siècle, si on la compare à celle de Saint-Philbert de Grandlieu, où des *oculi* percés dans la voûte permettaient de descendre des objets sur le tombeau.

M. le Président signale l'intérêt archéologique de la crypte de la cathédrale d'Apt qui possède une sorte de déambulatoire.

M. Lefèvre-Pontalis recommande aux membres du Congrès l'étude des cryptes, en montrant quel serait l'intérêt d'un travail d'ensemble accompagné de plans et de photographies des chapiteaux souvent réemployés à l'époque romane.

Digitized by Google

M. Berthelé, à propos d'un article de M. le chanoine Pottier sur les cloches du XIIIe siècle, examine les titres d'ancienneté de toutes celles qui figurent sur cette liste. Il démontre que la plupart sont d'une époque bien postérieure et réduit au nombre de cinq les cloches authentiques du XIIIe siècle, savoir : celles de Fontenailles, au musée de Bayeux (1202), de Sidiailles (Cher), les deux cloches du beffroi de Rouen, fondues par Jean d'Amiens, celle de Solre-le-Château (Nord).

M. J. Gauthier, du Félibrige latin, à Montpellier, lit une étude sur l'architecture privée à Montpellier, les vieilles maisons gothiques, celles de la Renaissance, les hôtels du XVIIe et du XVIIIe siècle. Renouvier avait esquissé quelques descriptions, notamment celle d'une maison romane aujourd'hui démolie.

On peut reconstituer la topographie des vieux quartiers de Montpellier, dont les rues faisaient des courbes concentriques à l'ancienne enceinte.

Au XVIe siècle, les hôtels dont le plan est bien conçu ont une façade des plus simples. Tout le luxe architectural est concentré dans l'escalier qui est au fond de la cour et dans la décoration des appartements. Cette disposition est donc contraire à celle qui se rencontre dans les édifices de la Renaissance du Nord et du Centre.

La maison à pignon n'a jamais existé à Montpellier, mais on fit des gargouilles décoratives; l'écoulement des eaux avait toujours lieu dans la cour. Les portes de la Renaissance et du XVIIe siècle sont très artistiques, comme les escaliers dont les combinaisons sont des plus ingénieuses et qui sont ajourés sur la cour. Certaines cages se terminent par des tours de guet.

Au rez-de-chaussée, les cuisines voûtées s'élèvent généralement sur d'anciennes caves gothiques. Au premier étage, les lambris, les plafonds, les cheminées sont très remarquables dans plusieurs hôtels du XVIIe siècle.

M. Gauthier classe ensuite les anciennes maisons de Montpellier dans telle ou telle période, suivant les caractères de leur style, et signale l'intérêt architectural de quelques-unes de leurs dispositions.

Ainsi plusieurs portes du XVIIe siècle, surmontées d'un auvent de pierre, dérivent d'un prototype d'importation italienne. La loggia

Digitized by Google

intérieure de l'hôtel de la Coquille repose sur une trompe très curieuse.

M. le Président félicite l'auteur de cette intéressante communication et lui signale l'intérêt des archives notariales pour la description des anciens hôtels.

M. E. Lefèvre-Pontalis relève les expressions de «fenêtres ogivales» ou de «croisées d'ogives» employées par M. Gauthier, au lieu des mots «fenêtres en tiers-point» et insiste sur la nécessité d'épurer le mauvais vocabulaire archéologique.

M. Grasset-Morel, membre de la Société archéologique de Montpellier, lit une étude sur l'hôtel Saint-Côme, fondation du chirurgien Lapeyronie, à Montpellier.

Lapeyronie naquit à Montpellier, en 1678, d'un père maître chirurgien. Il embrassa la profession de celui-ci, fut reçu également maître en chirurgie (1695), alla se perfectionner dans son art à Paris et revint à Montpellier, où il exerça et professa avec succès. Après avoir été chirurgien-major dans l'armée de Villars (1704), il fut appelé auprès de personnages célèbres et opéra des cures si remarquables, que le roi le retint dans la capitale. Nous le voyons associé anatomiste à la Société royale des sciences (1706), démonstrateur d'anatomie à Paris, survivancier de Maréchal (1717), premier chirurgien du roi, puis titulaire à la mort de celui-ci, avec logement aux Tuileries, chirurgien en chef de la Charité, créateur de l'Académie de chirurgie, médecin consultant du roi, qui lui accorda des lettres de noblesse et la charge de gentilhomme de sa chambre.

Ce célèbre chirurgien mourut à Versailles en 1747, laissant les deux tiers de sa fortune au collège de chirurgie de Paris et l'autre tiers à celui de Montpellier, à la condition que ce dernier ferait élever sur l'emplacement de ses deux maisons un amphithéâtre d'anatomie. Cet emplacement fut trouvé insuffisant et, après avoir vendu les deux maisons, on acheta un immeuble que l'on abattit pour élever l'édifice qui devait porter le nom de saint Côme, patron des chirurgiens. Un concours fut ouvert entre divers architectes, et le projet adopté fut celui de Jean-Antoine Giral, qui devait plus tard construire la belle promenade du Peyrou. L'intendant Saint-Priest

Digitized by Google

posa la première pierre en 1752 et la dernière en 1755. La Révolution réunit les médecins et les chirurgiens sous le même toit, à l'ancien évêché. La volonté de Lapeyronie a cessé d'être exécutée; l'hôtel Saint-Côme, d'une architecture sobre, non dépourvue toutefois d'élégance, est resté le même, mais il fut désaffecté; il abrite la chambre et le tribunal de commerce.

M. le Dr Capitan, membre du Comité, expose en une synthèse générale les rapports entre les industries de l'époque de la pierre dans le nord et le sud de la Gaule. Il indique pour le Nord d'abord les superpositions du paléolithique de Saint-Acheul près d'Amiens, où la stratification est extrêmement nette, et montre la variété de ces formes industrielles lorsqu'on les étudie dans d'autres localités du nord de la Gaule. Si on descend vers le Sud, on trouve en Dordogne, par exemple, d'autres *facies* industriels, tel un extrême développement du magdalénien à peine représenté dans le Nord. Dans le Midi, le *facies* des industries les plus anciennes n'est plus le même; quant au magdalénien, il y est rare mais identique à celui de Dordogne.

Pour ce qui est du néolithique, les différences sont encore plus grandes. Très varié dans le Nord, il ne se présente guère dans le Midi que sous une forme très évoluée. Là le cuivre et parfois l'or se trouvent, dans les dolmens et les grottes funéraires, mélangés à l'outillage en silex. Enfin le mobilier dolménique est, dans son ensemble, assez différent de celui des sépultures mégalithiques du Nord. S'il y a donc des analogies entre les industries celtiques du nord et du sud de la Gaule, les différences sont grandes.

M. Émile Cartailhac dit que de longues discussions pourraient s'engager à la suite de la communication de M. le Dr Capitan. Il se bornera à insister sur deux ou trois points. D'abord, M. Capitan a parlé de «passage» entre le paléolithique et le néolithique. En fait, les découvertes bien connues de M. Piette au Mas-d'Azil ont révélé un prolongement fort intéressant du paléolithique, mais cette phase industrielle n'est nullement un passage donnant accès, si l'on peut ainsi dire, au néolithique. Nous ignorons encore tout ce qui concerne l'origine du néolithique, chez nous et en Europe.

Digitized by Google

Il est très curieux de voir que le néolithique le plus ancien, celui qui est admirablement représenté dans les amas de coquilles du Danemark et dans l'ouest de la France jusqu'à la Dordogne, dit campignien par MM. Cyr, de Mortillet et Capitan, manque dans le Midi méditerranéen.

Le second néolithique de ce Midi est si largement pénétré par les objets de cuivre ou de bronze, qu'il mériterait, peut-être tout entier, le nom d'enéolithique, adopté en Italie.

Il est très difficile de reconnaître une chronologie de nos sépultures, dolmens, et cavernes, de ce néolithique récent. On observe que la céramique des dolmens est différente de celle des stations et ossuaires des cavernes, qui semblent, à d'autres égards, contemporains des dolmens. Une étude géographique des pointes de flèches en silex donnerait aussi des résultats utiles. Enfin on doit se réjouir de ce que le musée de la Société archéologique de Montpellier a pu s'enrichir d'une collection considérable dont ces études tireront un grand parti.

M. Ulysse Dumas, de Baron (Gard), malade, a prié M. le Dr Capitan de vouloir bien donner au Comité le résumé de sa communication sur l'époque paléolithique dans le Gard. Le Dr Capitan a pu exposer le résumé des découvertes de M. Dumas qu'il vient d'étudier sur place avec lui. Il explique ainsi comment, dans six gisements, M. Dumas a trouvé une industrie moustérienne typique. Dans deux d'entre eux, sous ce moustérien, on peut recueillir une industrie beaucoup plus grossière où abondent les disques, mais où les pièces acheuléennes sont fort rares.

Il a aussi découvert une petite station dont l'industrie a un *facies* magdalénien. Quant au solutréen, il semble manquer totalement. Enfin la station des Châtaigniers lui a fourni une infinité de très petites pièces finement retouchées, qui semblent se rattacher à la micro-industrie magdalénienne, d'une part, et, de l'autre, au néolithique.

Cet ensemble est formé d'un nombre considérable de pièces le plus souvent recueillies en position stratigraphique. C'est la première fois que ces très anciennes industries sont découvertes dans la région languedocienne.

M. Roque-Ferrier, président du Félibrige latin, signale la ré-

Digitized by Google

cente démolition d'une partie des remparts romains d'*Altimurium*, près de Murviel-les-Montpellier.

M. le Secrétaire communique un mémoire de M. le Dr Rouquette, médecin-major au 31e régiment d'artillerie, au Mans, intitulé : *le Poisson eucharistique*, et dans lequel il décrit une tombe découverte aux environs de Taoura (Algérie), au lieu dit « Aïn-Hadjar » ; elle contenait une lampe de terre dont le disque était orné du monogramme du Christ, et un poisson, également de terre, long de 0 m. 15, et de la bouche duquel émergeait un corps ovoïde que l'auteur considère comme un pain; il en rapproche des peintures des catacombes représentant, les unes un dauphin, d'autres des poissons tenant un pain dans la bouche et qui sont, d'après De Rossi, les symboles du Sauveur offrant le pain vivifiant de l'Eucharistie.

La séance est levée à 4 heures.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Eugène Lefèvre-Pontalis,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 6 AVRIL 1907.

Le samedi 6 avril 1907, a eu lieu, à deux heures, dans la salle des fêtes du palais de l'Université, à Montpellier, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, l'assemblée générale qui clôt chaque année le Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.

M. le Sous-Secrétaire d'État est arrivé à deux heures, accompagné de M. Port, chef du cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique; du préfet de l'Hérault; de M. Segond, secrétaire général de la préfecture, et de M. Santupery, son chef de cabinet.

Il a été reçu par MM. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier; Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, et de Saint-Arroman, chef du bureau des travaux historiques et des sociétés savantes.

M. Dujardin-Beaumetz a pris place sur l'estrade, ayant à sa droite : MM. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, de l'Institut de France, président du Congrès; le général Pau, commandant le 16e corps d'armée; le sénateur Nègre; Laissac, président du conseil général du département de l'Hérault; le procureur général Laffon; Meyer et le Dr Hamy, membres de l'Institut; à sa gauche : MM. Briens, préfet du département de l'Hérault; Bayet, directeur de l'enseignement supérieur; Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier; Vigié, doyen de la Faculté de droit, et Flahault, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier; Arnavielhe, président du tribunal de commerce; Levasseur et Héron de Villefosse, membres de l'Institut; Port, de Saint-Arroman, A. de Foville, membres de l'Institut; Segond, Massol, directeur de l'école de pharmacie; Gachon, doyen de la Faculté des lettres; J. de Laborde, H. Cordier, A. Bruel, G. Harmand, le Dr Ledé, Gaston de Bar, membres du Comité des travaux historiques

Digitized by Google

et scientifiques; Malavialle, maître de conférences à la Faculté des lettres.

En face du Sous-Secrétaire d'État se trouvaient le général commandant le génie; l'intendant militaire, le directeur du Service de santé du 16e corps, le colonel chef d'état-major du 16e corps d'armée, le colonel du 2e génie, l'ingénieur en chef du département.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Glaize et Chausse, professeurs à la Faculté de droit; Mairet, doyen de la Faculté de médecine; Forgues et Imbert, professeurs; de Forcrand, Delage, Meslin, Fabry, professeurs; Giran, Bulh, Mirande, chargés de cours; de Rouville, Voulmier, chefs de travaux, et Chaudier et Baud, préparateurs à la Faculté des sciences; Bonnet, Rigal, Joubin, Pélissier, Vianey, professeurs; Malavialle, Foucault, chargés de cours à la Faculté des lettres; Jadin, professeur à l'École de pharmacie; J. Berthelé, archiviste départemental; Marchand, inspecteur d'académie; Bernard, proviseur du lycée; Clarens, directeur du petit lycée; Esquirol, Thomas, Roussel, Brun, Vayssière, professeurs au lycée; Vieillot, directeur de l'École normale d'instituteurs; Daveau, chef de culture au Jardin des plantes; Roos, directeur de la station vinicole; Jouneau, directeur de l'École des beaux-arts; Fabrège, Cazalis de Fondouce, Pouchet, Meynier de Salinelles, Rouquet, Pascaud, Rochetin, Roussy, A. et L. Tuetey, le Dr Le Grix, Chauvigné, Pawlowski, Baron, Mareuse, l'abbé Sabarthès, Charles Magne, E. Bonnet, Périn, Grammont, Charles-Brun, Lavialle, Fournier, Izard, secrétaire de l'Université, etc., etc.

M. le Sous-Secrétaire d'État a ouvert la séance et donné la parole à M. Gaston Darboux, qui lit le discours suivant :

«Monsieur le Ministre,

«Mesdames, Messieurs,

«Il y aura bientôt dix-sept ans, quelques-uns d'entre nous assistaient aux fêtes que donnait la ville de Montpellier, pour célébrer le sixième centenaire de sa glorieuse Université. Le Président de la République avait tenu à rehausser par sa présence leur éclat et leur signification. Plus de quarante Universités étrangères avaient envoyé

Digitized by Google

leurs professeurs et leurs étudiants. Il en était venu d'Angleterre et d'Italie, du Danemark et de l'Égypte, de la Suisse et de la Grèce, du Portugal et de la Hollande, de Suède, d'Amérique même et de Russie. L'Allemagne s'était fait représenter par quelques-uns de ses professeurs les plus éminents, et je me souviens que, lors de la séance d'ouverture, j'eus la bonne fortune de me trouver à côté de l'illustre Helmholtz, délégué par l'Université de Berlin.

« La cérémonie principale eut lieu dans un cadre merveilleux. Au centre de la belle promenade du Peyrou, au bas des degrés qui conduisent au Château d'eau, un immense vélum avait été tendu pour abriter les assistants. Quelques fauteuils dorés, de ceux que connaissent bien nos cérémonies officielles, suffirent à compléter la décoration. Avec une confiance justifiée par la beauté du climat, on avait compté sur le soleil : le soleil ne fit pas défaut. Et quand M. Carnot vint prendre place, il put, avant de s'asseoir, jeter un coup d'œil émerveillé sur le panorama qui se déployait dans un lointain lumineux : d'un côté, les Cévennes et le pic Saint-Loup; de l'autre, une ligne bleue indiquant la Méditerranée, berceau de notre civilisation latine. Je vois encore devant moi, sous le vélum agité par la brise de mer, les robes rouges des magistrats, les brillants uniformes des officiers et des administrateurs de la cité. A la gauche du Président, une foule, au milieu de laquelle j'étais plongé, de membres de l'Institut en uniforme, de délégués des universités étrangères et des Facultés françaises, avec leurs insignes et leurs robes universitaires de toutes formes, de toutes couleurs, de toute origine et de toute ancienneté. La fête se termina par un salut des étudiants de tous les pays, qui vinrent incliner leurs bannières devant le Président de la République.

« Cet empressement des étrangers, ce succès qui dépassa les espérances les plus optimistes, étaient sans doute une preuve des sympathies que notre pays a su conserver; mais ils mettaient aussi en évidence le prestige et la force qui sont attachés, en tous les pays, à la constitution universitaire du haut enseignement. En venant, si nombreux, rendre hommage à un de nos plus anciens et plus glorieux centres d'études, les étrangers semblaient nous demander de reconstituer chez nous ces Universités dont ils avaient depuis trop longtemps désappris le chemin. Aussi des applaudissements enthousiastes saluèrent-ils le discours éloquent dans lequel M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, s'engagea,

Digitized by Google

au nom du Gouvernement, à présenter un projet de loi assurant la renaissance des Universités françaises. Ce discours marque une date dans l'histoire de nos Universités; il constitue le point de départ d'une longue série d'efforts qui, après des vicissitudes peut-être inévitables, ont été enfin couronnés d'un plein succès.

« Aujourd'hui, les Universités françaises sont debout et florissantes. En un petit nombre d'années, elles ont su dissiper toutes les craintes et réaliser beaucoup d'espérances. Nos partis politiques, si divisés sur tant de points, s'accordent cependant pour leur donner un appui cordial. Elles ont conquis à la fois la faveur des lettrés et la sympathie populaire. On sent qu'elles sont appelées à devenir des agents de rénovation et de perfectionnement social. Il n'est certes plus besoin de plaider leur cause; mais en revenant dans cette ville où elles ont commencé à prendre naissance, je n'ai pu m'empêcher de regarder un peu en arrière et de jeter un coup d'œil réconfortant sur le chemin si brillamment parcouru.

« Messieurs,

« La réunion que nous tenons aujourd'hui ne rappelle que de loin celle dont je viens d'évoquer devant vous le souvenir. On a vu, ces jours derniers, circuler dans la cité les membres du Congrès qui s'entretenaient gravement d'archéologie, d'histoire, de philologie, de médecine, d'hygiène, d'agriculture, de géographie, de sciences. Mais ces étudiants, qui nous faisaient songer à leurs illustres prédécesseurs Pétrarque et Rabelais, ceux d'Oxford et de Cambridge avec leurs mantes noires et leurs bonnets carrés, ceux de Berne et de Zurich avec leurs pantalons blancs et leurs écharpes éclatantes, ceux de France avec leurs larges bérets de velours, ne sont plus là pour remplir la ville de leur animation, pour attirer l'attention de cette foule méridionale avide d'éclat, de bruit, de lumière et de couleur. Ici même, les habits noirs remplacent les robes bariolées. Bien des choses ont changé depuis 1890; mais nous avons encore devant nous une cité, fidèle à elle-même et à son passé, toujours animée des préoccupations les plus élevées. Lorsqu'il y a quelques années, M. le Ministre a jugé qu'il y aurait grand avantage à transporter, tous les deux ans, au dehors des amphithéâtres de la Sorbonne le Congrès des Sociétés savantes, c'est ici peut-être que cette décision a reçu le meilleur accueil.

Digitized by Google

Montpellier a été des premières à faire ses offres, accueillies par M. le Ministre, et nous nous sommes empressés de répondre à sa gracieuse invitation.

« Messieurs, le Congrès auquel nous venons d'assister a réuni un grand nombre d'adhérents et entendu les plus intéressantes communications. La session de Montpellier aura mis en évidence une fois de plus la vitalité de nos sociétés savantes. Et cependant, vous l'avouerai-je, ces sociétés, si nombreuses, si actives, si admirablement composées, me paraissent avoir des ambitions vraiment trop modestes; il me semble qu'elles ne se rendent pas suffisamment compte de l'importance de leur rôle et de l'étendue des services qu'elles sont en mesure de rendre au pays. Je voudrais signaler à leur attention les devoirs nouveaux et pressants que leur imposera l'avenir le plus prochain. Mais, pour vous faire connaître les vœux que je forme, il est nécessaire que j'entre dans quelques détails sur le développement des études et des méthodes scientifiques au cours du siècle qui vient de finir.

« Il semble que la science procède, comme le Dante dans son beau poème, par cercles successifs. Au commencement du XIXe siècle, le programme des recherches ouvertes aux géomètres par la découverte du calcul infinitésimal semblait bien près d'être épuisé. Lagrange, fatigué des recherches, qui lui assurent pourtant une gloire immortelle, délaissait les mathématiques pour la chimie, qui venait d'être fondée par Lavoisier. Mais Laplace, après avoir achevé ce travail colossal qui nous a fourni l'explication pour ainsi dire complète du système du monde, fondait la société d'Arcueil et jetait les bases d'une science toute nouvelle, la physique moléculaire. Des voies nouvelles s'ouvrirent alors pour les sciences expérimentales et préparèrent l'étonnant développement qu'elles ont reçu sous nos yeux. Notre Académie des sciences, devenue pour quelque temps la première classe de l'Institut, recueillit, en même temps que les savants formés par le lent travail de la monarchie, tous ceux qu'avaient fait naître les agitations fécondes de la Révolution et de l'Empire : Lagrange, Laplace, Monge, Legendre, Cauchy, Poinsot, Sturm, en mathématiques; Dupin, de Prony, Poncelet, Gambey, Seguin, en mécanique; Messier, Arago, Bouvard, Lalande, Delambre, Le Verrier, en astronomie; Buache, Beautemps-Beaupré, de Freycinet, en géographie; Biot, Ampère, Fourier, Poisson, Malus, Fresnel, Becquerel, Regnault, en physique; Berthollet, Gay-Lussac,

Digitized by Google

Vauquelin, Dulong, Dumas, Boussingault, Proust, Chevreul, Thénard, Balard, en chimie; Haüy, Brongniart, Ramon, en minéralogie; Cuvier, de Jussieu, Lamark, de Mirbel, Lacépède, Geoffroy-Saint-Hilaire, Milne-Edwards, en histoire naturelle; Larrey, Portal, Dupuytren, Pinel, Corvisart, Magendie, Flourens, Pelletan, en médecine et chirurgie; et tant d'autres qui seront l'éternel honneur du nom français. Tous ces hommes, devant qui l'Europe s'inclinait avec respect, ont fait les découvertes et créé les méthodes sur lesquelles a évolué, au cours du XIXe siècle, la recherche scientifique; et je n'ai pas besoin de rappeler ici les magnifiques résultats qui ont été obtenus : dans les applications, la navigation à vapeur et la navigation sous-marine, les chemins de fer, la télégraphie avec fil ou sans fil, le phonographe, le téléphone, la lumière électrique, le transport de la force, les moteurs à explosion, la navigation aérienne, l'anesthésie, la quinine, l'antisepsie, etc.; dans la théorie, la création d'une foule de sciences nouvelles : physique mathématique, énergétique, thermodynamique, chimie physique, la démonstration longtemps poursuivie et devenue complète de l'unité des forces physiques, l'analyse spectrale, les méthodes de synthèse en chimie organique, la découverte des nouveaux rayonnements et des corps radioactifs, l'introduction de l'idée d'évolution en sciences naturelles, la création de la science électrique, celle de la microbiologie et de l'hygiène par les immortels travaux de Pasteur. Les études auxquelles se sont livrés les géomètres sur le célèbre postulatum d'Euclide sont destinées à transformer de fond en comble les théories logiques que nous nous étions formées sur l'origine de nos connaissances. A cette notion du nombre qui, selon Platon, régit le monde, les mathématiciens en ont ajouté une nouvelle, infiniment plus complexe, celle de l'ensemble, qui sera certainement féconde, comme en témoignent déjà les pénétrantes études de nos jeunes géomètres. Mais tous ces efforts, tous ces progrès que je ne puis qu'indiquer, en choisissant ceux qui se rapprochent le plus de mes études habituelles, ont quelque chose de désolant, parce que chaque problème résolu nous met en présence d'une infinité de problèmes nouveaux. Le XIXe siècle a brillamment accompli son œuvre; celui qui vient de s'ouvrir nous donnera, j'en ai la ferme confiance, soit dans les applications, soit dans la théorie, des résultats dont l'éclat et l'intérêt feront pâlir tout ce que nous avons le plus admiré.

Digitized by Google

« Quelques chiffres me permettront de vous donner une idée très nette du développement qu'ont pris dans ces derniers temps les seules recherches de science positive. C'est à peine si, au cours de l'année 1800, on aurait pu constater, en dehors de rares collections académiques, paraissant d'ailleurs à intervalles irréguliers, une ou deux dizaines de recueils consacrés à la science ou à ses applications. Aujourd'hui, près de dix mille périodiques enregistrent, sans suffire à la tâche, la production incessante des chercheurs du monde entier.

« Le temps est passé où le travail scientifique pouvait rester morcelé, où l'œuvre du lettré, du savant, était celle d'un solitaire enfermé dans son cabinet. La science se mêle à tout aujourd'hui. Les académies et les universités même ne lui suffisent plus. Pour accroître son propre domaine ou pour répandre ses bienfaits, elle a pénétré dans les usines, dans la maison de l'ouvrier, dans la chaumière du paysan. Des conquêtes sont incessantes; les problèmes, dont ses progrès nous ont imposé l'étude, ont acquis une telle ampleur, qu'ils ne peuvent être résolus par des efforts individuels, et que l'association s'impose pour les aborder avec quelque chance de succès. L'avenir appartiendra certainement à la nation qui aura su le mieux résoudre chez elle cette grave, cette capitale question, de l'organisation du travail scientifique.

« Messieurs, c'est à nos sociétés savantes qu'il appartient d'envisager dans toute son étendue le redoutable problème qui se dresse devant nous. Composées des hommes qui cultivent ou enseignent les sciences et de ceux qui en sentent tout le prix, elles sont une représentation et une image fidèle du pays. Il est bon sans doute qu'elles envoient leurs délégués exposer dans nos congrès périodiques les résultats de leurs travaux. Plusieurs d'entre eux sont nos collègues. D'autres sont de simples volontaires de la science, comme le furent autrefois Descartes, Fermat, d'Alembert. Tous ont droit à notre meilleur accueil, à notre appui sans réserve; mais le véritable objectif d'une société, quelle qu'elle soit, ce sont les œuvres d'association. Je voudrais, s'il m'est permis de faire une comparaison scientifique, voir cette masse légèrement amorphe des sociétés savantes montrer quelque tendance à la cristallisation. Plus simplement, je voudrais voir les sociétés qui s'occupent des mêmes études mettre en commun leurs ressources et coordonner leurs efforts. Y a-t-il une grande différence entre la faune ou la flore de deux dé-

Digitized by Google

partements voisins? La limite indécise qui les sépare arrête-t-elle l'oiseau dans son vol, l'eau dans sa course rapide, le vent et l'ouragan dans leur élan impétueux? Et quand la nature, il y a des milliers de siècles, déposait au fond des mers ces assises sédimentaires sur lesquelles nous sommes solidement établis, prévoyait-elle que la Convention établirait les divisions de nos départements d'après des principes qui n'empruntent rien à ceux de nos classifications naturelles? Déjà des pays voisins nous ont donné l'exemple de ces associations fécondes. J'en sais un dans lequel les cinq ou six académies principales se réunissent chaque année pour dresser un programme de recherches, appeler l'attention de leur gouvernement sur les besoins les plus urgents, discuter les grandes questions scientifiques; et je sais aussi que leur collaboration a déjà donné les plus appréciables résultats.

«Cette association des efforts est d'autant plus nécessaire que, seule, elle nous permettra de conquérir, dans ces associations internationales qui se multiplient chaque jour, la place qui convient à notre situation scientifique. Ce n'est pas devant vous, Messieurs, qu'il serait nécessaire de rappeler longuement les services rendus par des institutions telles que le bureau international des poids et mesures, établi au pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud; l'association géodésique internationale, présidée par mon confrère le général Bassot; l'association pour la carte du ciel, due à l'initiative de l'amiral Mouchez; l'association internationale des académies, dont j'ai eu l'honneur de présider la première assemblée générale, tenue à Paris en 1901. Les associations de ce genre, où nous faisons, vous le voyez, bonne figure, nous sont particulièrement favorables, parce que, dès qu'elles nous révèlent un défaut de notre organisation, nous nous hâtons de le corriger. L'esprit d'émulation, que notre éducation nationale tend à développer et qui a quelquefois ses défauts, nous anime ici pour le bien. Nous ne voulons pas déchoir, et c'est une grande qualité pour un peuple. A l'appui de ce que je viens de dire, permettez-moi de citer un seul fait.

«La France qui, pendant longtemps et grâce à l'ancienne Académie des sciences, avait tenu le premier rang dans les études scientifiques relatives à la mesure de la terre, a résolu de reprendre une place digne d'elle, le jour où notre regretté confrère, le général Perrier, a reconnu, dans les opérations de jonction géodésique

Digitized by Google

effectuées entre la France et l'Angleterre, la supériorité des méthodes et des instruments anglais. C'est de ce jour que date la renaissance de la géodésie dans notre pays. Nous avons repris l'étude de la méridienne de France et nous avons pu accomplir cette opération grandiose qui, par l'emploi de triangles ayant jusqu'à 270 kilomètres de côté, a réalisé la jonction géodésique de la France et de l'Algérie. Sur l'invitation de l'association géodésique internationale, nous venons de reprendre, en les élargissant, les opérations de haut intérêt qui avaient été faites au Pérou, au cours du XVIIIe siècle, par Bouguer, Godin et La Condamine, missionnaires de l'Académie des sciences. Il a fallu toute la bienveillance du Parlement et tout le concours de généreux donateurs, il a fallu surtout toute l'énergie et toute la science des officiers de notre service géodésique pour triompher de difficultés de toute nature, qui renaissaient sans cesse dans ces pays lointains. Quelques-uns, hélas ! sont morts à la peine : chefs ou soldats, je les salue avec émotion et respect. Mais, enfin, l'œuvre est terminée, et elle fera, je l'espère, honneur à notre cher pays.

« Messieurs, je termine sur la constatation de ce beau succès; mais avant de renoncer à la parole, permettez-moi de me souvenir qu'il y aura bientôt cinquante ans, après avoir commencé mes études non loin d'ici, dans ma chère ville natale, c'est dans votre lycée que je suis venu les terminer, sous la direction de maîtres dont je conserverai toujours le souvenir, mon vieux professeur Berger, Edouard Roche, Combescure, Charles Wolf, Chancel, qui demeureront, avec d'autres plus anciens, Balard et Gerhardt, l'honneur de votre Faculté des sciences. Je prie votre cité, que ses étudiants du vieux temps ne pouvaient quitter sans verser des larmes, d'agréer mon salut et mes hommages reconnaissants. Je suis heureux de la retrouver toujours prospère, toujours industrieuse et active, toujours hospitalière. »

La parole est ensuite donnée à M. Vigié, doyen de la Faculté de droit, qui s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

« En choisissant Montpellier pour siège du Congrès des Sociétés savantes, vous nous avez fait un grand honneur. Nous avons été heureux de recevoir les représentants de la science française, de

Digitized by Google

leur montrer nos ressources scientifiques, nos établissements universitaires, nos bibliothèques et nos musées; d'écouter leurs savantes discussions et de resserrer avec eux les liens d'une cordiale confraternité. L'année 1907 devient ainsi une date dont garderont le souvenir et nos établissements universitaires et nos sociétés savantes.

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Le XVIIIe siècle, si remarquable par l'éclat que la philosophie et la littérature jetèrent sur la France et dans le monde, eut le mérite moins brillant, mais plus solide peut-être, de donner aux sciences une forte impulsion, de les encourager et de les soutenir, de les populariser dans les masses et de faciliter leur avènement dans les institutions du pays.

« Ce résultat fut préparé par la création de ces nombreuses académies qui, sous le patronage de l'autorité royale, s'établirent dans les principales villes de France, à l'exemple de celles dont la fondation avait eu lieu, quelque temps auparavant, dans la capitale.

« Grâce à elles, les sciences naturelles, reléguées encore, au milieu du XVIIe siècle, dans les laboratoires de quelques savants ou dans les cabinets de quelques curieux, prirent place dans la société et acquirent, ce qui leur avait manqué jusqu'alors, un enseignement et un public.

« Un mouvement scientifique remarquable caractérise la seconde partie du XVIIe siècle : à Paris, en 1666, la fondation de l'Académie des sciences avait donné l'impulsion, la province ne tarda pas à suivre. A Montpellier, des circonstances particulières favorisèrent ce mouvement : ce fut d'abord en 1674 la venue du célèbre astronome, l'abbé Picard, pour étudier, au nom de l'Académie des sciences, un passage de Mercure sur le soleil. Son exemple et ses leçons ne manquèrent pas d'exciter le zèle de quelques-uns de nos savants et de nos professeurs; quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, se poursuivirent ici des observations régulières des grands phénomènes astronomiques (observations des éclipses de soleil des 23 juin 1675 et 11 juin 1676, par Saporta et Rheile, et du passage de Mercure sur le soleil le 7 novembre 1677).

« Vers la même époque, un disciple de Descartes, Sylvain Régis, appelé de Toulouse par le marquis de Vardes, vint répandre à Montpellier les principes du cartésianisme, au moyen d'un ensei-

Digitized by Google

gnement public dont un grand nombre d'habitants de la classe aisée tirèrent profit. Cet enseignement exerça à Montpellier une influence décisive sur le goût des sciences qui s'y manifesta dans la suite.

« Au reste, le terrain était bien préparé; l'Université par ses Facultés de médecine, de droit et des arts, attirait autour de ses chaires un grand nombre d'élèves, et l'enseignement tendait à y embrasser toutes les branches des connaissances humaines; à la fin du XVIe siècle avait été créée une chaire d'anatomie et de botanique, et, en 1676, la chimie longtemps repoussée des écoles de médecine comme une dangereuse innovation avait triomphé des résistances et était établie à la Faculté de médecine, à titre de chaire distincte, et une place de démonstrateur royal y était attachée.

« Ce fut au profit de Sébastien Matte que celle-ci fut créée, et telle était la réputation de ce professeur, ou la rareté, à cette époque, des adeptes de la nouvelle science, que le démonstrateur de Montpellier devint en même temps démonstrateur de chimie à l'École de médecine de Paris et, jusqu'en 1684, il dut se soumettre à un voyage annuel dans la capitale pour cet objet.

« Vers la même époque, une chaire de mathématiques et d'hydrographie fut créée, à l'occasion de la fondation récente du port de Cette, en vue de former des sujets à la marine; le professeur, attaché d'abord à Frontignan, transporta sa résidence à Montpellier, où une population nombreuse pouvait profiter de ses leçons.

« Ainsi l'étude des sciences naturelles avait pénétré dans l'enseignement, mais en outre les gens du monde, ingénieurs, militaires, magistrats et avocats, s'intéressaient aux recherches scientifiques; rapprochés par un goût commun pour les questions de physique et d'histoire naturelle, quelques-uns prirent l'habitude de se réunir régulièrement dans la bibliothèque de l'évêque Colbert : là se rencontraient avec les professeurs de notre Université des magistrats et hommes du monde; on a conservé les noms de Magnol, Astruc, Lapeyronie, Clapiès et Plantade, comme habitués de ces réunions; mais l'âme de ces assemblées était le président Bon, qui, pendant plus de cinquante ans, fut à la tête du mouvement scientifique montpelliérain. Conseiller, puis premier président de la Cour des comptes, aides et finances, Bon dut à ses recherches sur les antiquités et la numismatique d'être nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il avait rassemblé chez lui les

Digitized by Google

instruments les plus nouveaux et consacrait aux recherches scientifiques les loisirs que lui laissaient ses fonctions.

« Il est l'auteur de plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle appliquée à l'industrie et à l'agriculture, mais son activité se porta surtout vers la météorologie expérimentale, dont il inaugura la pratique à Montpellier.

« En 1701, lorsque le mathématicien Dominique Cassini, délégué de l'Académie des sciences, vint à Montpellier pour prolonger la méridienne de Paris, il trouva ici des aides et des collaborateurs exercés et dévoués : parmi ceux-ci, il faut citer Plantade et l'ingénieur Clapiès.

« Après avoir fait à Paris, auprès de Cassini son parent, l'apprentissage de l'astronomie pratique, Plantade était rentré à Montpellier où il se livrait à des recherches astronomiques; il avait fait construire un petit observatoire sur sa maison : ce fut celui qui servit à Cassini pour ses déterminations astronomiques. L'ingénieur Clapiès, mathématicien, habile aux calculs, fut aussi, pour les travaux de la méridienne, un aide précieux.

« Ces savants s'ouvrirent à Cassini du projet qu'ils avaient formé de réunir en un faisceau tous les hommes de bonne volonté, étudiant la science pour elle-même, et de leur créer un centre pour la formation d'une académie, à l'imitation de l'Académie des sciences de Paris. Encouragés par Cassini, ils adressèrent une demande au gouvernement; grâce à l'intervention de l'abbé Bignon, elle fut agréée par le pouvoir.

« Ainsi fut créée la Société royale des sciences de Montpellier par lettres patentes du roi, de février 1706, et des statuts en quarante-trois articles déterminèrent son organisation et son fonctionnement.

« Ce que fut cette organisation, il est inutile de le rappeler; mais au moins faut-il mentionner que la Société royale des sciences de Montpellier jouit d'un privilège important; elle fut unie, dès sa création, à l'Académie des sciences de Paris, « dont elle n'est, disent les « statuts, qu'une extension et une partie et avec laquelle elle ne « doit former qu'un seul et même corps ».

« Cette société savante, fondée en 1706, fut supprimée par la Convention, par les décrets des 8 et 12 août 1793; elle avait duré exactement quatre-vingt-sept ans; sa carrière fut bien remplie, et elle a tenu une place honorable dans le développement scientifique du pays.

Digitized by Google

«Elle avait rêvé, dès les premiers jours, la construction d'un observatoire, pour l'étude des grands phénomènes astronomiques; son propre établissement dans un hôtel académique, pour y installer ses collections et sa bibliothèque et enfin la publication annuelle de ses travaux. Elle ne vit qu'assez tard la réalisation de ces vœux, mais au moment de sa suppression elle était en pleine prospérité et avait la pleine possession de ses moyens d'action.

«L'observatoire ne fut complètement installé qu'en 1757, sur la partie supérieure de la tour de la Babotte. Cette tour qui flanquait, au midi, le mur de ville, offrait cette particularité, d'être coupée par la méridienne à angles presque exactement droits : ces circonstances furent constatées par les astronomes de la société qui y virent les éléments d'un futur observatoire.

«Le gouverneur de la ville, le duc de Castries, la concéda à la société; celle-ci avait ainsi l'emplacement et la place de l'édifice, mais des travaux considérables restaient à exécuter pour y élever un observatoire, et le projet, ajourné faute de fonds, ne fut repris qu'en 1737. A cette époque, les Etats de Languedoc, vainement sollicités jusque-là, avaient accordé à la Société des sciences une subvention annuelle de 600 livres. La construction de l'observatoire fut étudiée et préparée, mais il fallut attendre jusqu'en 1745 pour que l'édifice fût en état de recevoir les instruments, et jusqu'en 1757 pour qu'il fût complètement aménagé.

«En réalisant ce point particulier de son programme, la Société royale des sciences avait donné un grand exemple de patriotisme et de dévouement à la science : une partie des fonds nécessaires à cet ouvrage avait été empruntée, au nom des membres de la société, par leur mandataire Guilleminet, l'un d'eux, sous l'engagement solidaire de tous et sous l'hypothèque de leurs biens; l'autre partie des fonds fut fournie dans la suite, au moyen d'un prêt consenti au profit de la société, par Goulard et Haguenot, deux de ses membres les plus dévoués.

«L'hôtel académique ne fut organisé d'une manière définitive qu'en 1777, et jusque-là que de démarches et de tribulations; la société dut changer souvent de local; dans une supplique de 1715 adressée à l'intendant de Languedoc, de Basville, et par laquelle elle sollicitait pour son usage l'attribution du jardin, aujourd'hui dépendance du rectorat, elle s'exprimait ainsi : «La Société royale «de Montpellier, quoiqu'elle travaille efficacement à l'avancement

Digitized by Google

« des sciences, et soit en commerce avec les savants, tant du royaume « que des pays étrangers, semble pourtant ne pas constituer un « corps visible, pour ainsi dire, n'ayant ni pensions, ni hôtel, ni « observatoire, ni les moyens nécessaires pour publier ses ouvrages; « en sorte que les étrangers qui arrivent dans Montpellier cherchent « l'académie et ne savent où la trouver, ce qui semble rendre inu- « tile cet établissement, qui est unique dans le royaume, et par là « si honorable pour la province et si avantageux pour la cité... ce- « pendant la Société royale des sciences de Montpellier ne fait qu'un « même corps avec l'Académie des sciences de Paris, mais leur pa- « trimoine est bien différent... ».

« La supplique de la société ne fut pas prise en considération, et longtemps encore elle dut errer, de maison en maison, transportant et déplaçant sa bibliothèque et ses collections, jusqu'au moment où, sous l'impulsion de l'archevêque de Narbonne, Arthur-Richard Dillon, président né des États de Languedoc, elle obtint du pouvoir central, des États et de la ville de Montpellier, les moyens d'améliorer sa situation et de réaliser son installation définitive dans un hôtel académique aménagé en vue de ses besoins.

« Enfin la Société des sciences de Montpellier s'était préoccupée, dès les premières années de sa fondation, de publier les travaux de ses membres. Ceux-ci constituaient les éléments d'une séance publique annuelle, tenue en présence, souvent des États, toujours de la haute société montpelliéraine; à côté des mémoires originaux, on y entendait le compte rendu des travaux de l'année; les autres remplissaient les séances hebdomadaires.

« Les États de Languedoc avaient pris à leur charge la publication des premiers et ils suspendirent même un certain temps leur subvention.

« La Société devait assurer la publication des seconds; elle ne put le faire qu'assez tardivement et d'une façon partielle; en 1766, elle publia un premier volume des mémoires et éloges de ses membres, en 1778 parut un second volume; la matière d'un troisième volume était préparée au moment de sa suppression. La Société avait, en outre, une importante collection de mémoires, travaux et documents intéressants pour l'histoire scientifique.

« Vous n'attendez pas de moi que j'analyse ces mémoires; tout au plus me permettrez-vous, à leur occasion, quelques observations générales.

Digitized by Google

«Qu'un patriotisme local et étroit ne nous aveugle pas; n'exagérons pas la valeur de ces travaux, mais jugeons-les, en nous plaçant au moment de leur production et, eu égard à l'état de la science à cette époque et ainsi envisagés, proclamons-le hautement, ils constituent des documents importants pour l'histoire scientifique du pays.

«Les observations astronomiques, en vue desquelles la Société royale des sciences avait été créée, et que facilitait la sérénité de notre ciel, comme aussi les études météorologiques commencées ici, gardent une valeur documentaire de premier ordre, et les savants modernes en ont tiré un grand profit.

«La Société royale des sciences, annexe de l'Académie des sciences de Paris, avait pour but immédiat d'assurer le développement scientifique du pays; aussi ne manqua-t-elle pas de faire une place, dans ses études, à l'algèbre, aux hautes spéculations de la géométrie, à la science des lignes courbes et transcendantes, et un de ses secrétaires perpétuels la justifiait à ce point de vue dans un magnifique langage : «Outre qu'on pourrait bien prouver l'utilité «essentielle de ces sciences par l'avantage et l'habitude qu'elles don-«nent d'accoutumer l'esprit à suivre l'ordre et la méthode dans la «recherche des vérités les plus cachées, il faut aussi croire que toutes «les sciences ont entre elles un certain enchaînement; elles s'aident «mutuellement les unes les autres, et si on n'aperçoit pas, dans «un temps, l'utilité de ces sortes de connaissances pour les appli-«quer à des usages sensibles, elles sont cependant comme des ma-«tériaux ou des pièces d'attente qui trouveront leur place dans un «édifice aussi étendu que celui qu'entreprennent d'élever les com-«pagnies savantes.»

«Mais la Société sut rester montpelliéraine et régionale : à ce titre, elle réalisa la fusion complète des professeurs de son Université avec la population et, attachée à la belle province de Languedoc, elle voulut étudier tout ce qui pouvait l'intéresser, au point de vue scientifique, agricole, industriel et commercial.

«Ainsi, à la demande des États, elle fournit le personnel nécessaire pour la levée des cartes des diocèses de Languedoc; ce travail fut confié à Plantade, à Clapiès et à Danizy qui, dans la suite, s'adjoignirent Guilleminet et Guillaume Barthez; ces cartes furent publiées, et un maître a pu dire d'elles «qu'elles sont remarquables «par leur exactitude et ne le cèdent en rien aux cartes de Cassini «faites à la même époque».

Digitized by Google

« Un travail plus important fut l'objet des préoccupations de la Société. Elle voulut combler une lacune de l'*Histoire de Languedoc*, publiée par les bénédictins aux frais et pour le compte des États de Languedoc; dans ce but, elle songea à produire une histoire naturelle de la région; la variété, la multitude et l'importance des matières d'un semblable travail lui avaient fait regarder cet ouvrage comme le principal objet de son application et de ses recherches, et elle voulait le réaliser par reconnaissance à son pays et à ses compatriotes; elle le considérait comme son premier devoir et son obligation essentielle.

« Pour remplir le programme, si étudié, qu'en a dressé Plantade, que de recherches et d'études préliminaires devenaient nécessaires, combien de collaborateurs devaient y consacrer leurs efforts!

« Si la Société des sciences ne put mener à bonne fin une œuvre de cette importance, au moins trouve-t-on dans ses mémoires, manuscrits ou publiés, des points particuliers de la vaste enquête qu'elle consacrait aux productions du pays, à son agriculture, à son industrie et à son commerce.

« Les dernières années de la Société des sciences de Montpellier furent particulièrement remplies et fécondes; en 1762, elle rentra en possession de cette chaire de mathématiques et d'hydrographie créée par Louis XIV en 1682, et qui avait été rattachée au collège des jésuites en 1741; d'accord avec le conseil de ville, elle fit valoir le but de son institution, les services rendus par ses membres et la possession d'un observatoire bien approprié au développement d'un enseignement tout à fait conforme à la spécialité de ses travaux. Ces titres furent appréciés favorablement, et, par lettres patentes du 25 janvier 1764, la chaire de mathématiques et d'hydrographie fut incorporée au corps même de la Société, qui devait en retirer l'émolument et désigner celui de ses membres qui lui paraîtrait le plus digne d'exercer ces fonctions; son choix se porta sur l'astronome Danizy, savant consciencieux, mathématicien habile; il avait rendu à la Société de grands services lors de la construction de son observatoire, et devait en rendre de plus grands à la province en menant à bien le dressement des cartes des diocèses de Languedoc.

« Bientôt après, la Société royale des sciences fut associée au mouvement scientifique déterminé par les Etats de Languedoc, qui aboutit à la création, à son profit, de deux chaires, l'une de phy-

Digitized by Google

sique, l'autre de chimie dosimétrique. Les cours furent faits d'abord dans le rez-de-chaussée de son hôtel, pour se continuer, dans la suite, dans une maison attenante, aménagée à cet effet.

« Les cours commencèrent au mois de décembre 1780; ils furent inaugurés avec une grande solennité en présence des États; le cours de physique fut attribué à l'abbé Bertholon, membre de la Société des sciences, connu pour ses recherches sur l'électricité, et qui a laissé, sur cette branche de la science, des mémoires intéressants. Le cours de chimie fut attribué à Jean-François Chaptal, l'un de ses membres, dont la carrière devait être si brillante et si profitable à l'Université de Montpellier. On a conservé le souvenir de son premier cours; il fit l'histoire abrégée de la chimie, rappela les noms et les travaux des principaux chimistes, et insista surtout sur les applications possibles de leurs découvertes à l'industrie, aux manufactures et aux arts.

« Ainsi la Société des sciences recevait la mission spéciale d'enseigner : c'est le début et la première ébauche de nos Facultés des sciences; et c'est son honneur d'avoir fourni les éléments de cette fondation.

« Au reste, son rôle grandissait tous les jours; les encouragements lui venaient de toutes parts; le duc de Biron, gouverneur de Languedoc, lui offrit un magnifique télescope, commandé aux meilleurs fabricants de l'époque; des amis des sciences fondèrent des prix, en vue d'encourager les travailleurs; d'autres lui firent des legs importants pour lui permettre l'accomplissement de sa mission.

« Tel fut le rôle de la Société des sciences de Montpellier, tels furent ces travaux exclusivement scientifiques, et faits sans qu'on puisse y découvrir d'autre objet que la recherche de la vérité. Parmi les sociétés savantes, elle était de celles qui avaient le mieux justifié l'opinion de Voltaire : « Les académies dans les provinces « ont produit des avantages signalés; elles ont fait naître l'émula- « tion, forcé au travail, accoutumé les jeunes gens à de bonnes lec- « tures, dissipé l'ignorance et les préjugés de quelques villes, inspiré « la politesse et chassé, autant qu'on le peut, le pédantisme. »

« Mais qu'importait cette appréciation, le temps allait venir des partis pris, et la Société des sciences de Montpellier tomba sous le coup des décrets des 8 et 12 août 1793 : ainsi disparaissaient en même temps les représentants des sciences et des lettres, les universités et les sociétés savantes, mais bientôt le pouvoir reconnut

Digitized by Google

lui-même qu'il fallait reconstituer ces grands corps, indispensables à la prospérité du pays; de là les créations des écoles de santé, des écoles centrales, de l'Institut de France, suivies, dans la suite, de la réorganisation de l'Université.

« En outre, sur divers points de la France, l'initiative privée fit bientôt éclore une foule de sociétés savantes, qui continuèrent l'œuvre de leurs devancières.

« Grâce au concours de ces divers éléments, le mouvement scientifique s'est largement établi, et il présente à nos yeux, dans tous les domaines, scientifique, industriel et artistique, de merveilleuses créations.

« La science a tout atteint de ses regards : tous les arts lui ont été soumis, l'industrie l'a reconnue pour sa régulatrice. Les sciences d'observation ont eu à leur disposition des moyens d'investigation d'une puissance incomparable; des forces nouvelles ont été découvertes, régularisées et mises à la disposition de l'homme pour la satisfaction de ses besoins; les machines les plus ingénieuses fonctionnent sous nos yeux émerveillés; la vapeur et l'électricité font des prodiges; des industries nouvelles se fondent et enrichissent le pays. « Eh bien, comme le proclame Cuvier[1], ces trésors, ces jouis-« sances, aucune des inventions qui nous les procurent ne serait « née sans la science, elles ne sont que des applications faciles de « vérités d'un ordre supérieur, de vérités qui n'ont point été cher-« chées à cette intention, que leurs auteurs n'ont poursuivies que « pour elles-mêmes et uniquement entraînés par l'ardeur de savoir. « Ceux qui les mettent en pratique n'en auraient point découvert les « germes; ceux, au contraire, qui ont trouvé ces germes, n'auraient « pu se livrer aux soins nécessaires pour en tirer parti. » Honneur donc aux savants dont les recherches ont augmenté si largement le patrimoine du pays!

« Notre ville a participé au progrès scientifique moderne et par son Université et par ses sociétés savantes.

« L'Université a son histoire; un long passé de gloire impose aux Facultés modernes de grands devoirs et de multiples efforts pour se tenir à la hauteur de leurs devancières; elles ont pleinement rempli leur tâche, et, dans toutes les branches du savoir humain, elles peuvent citer avec orgueil des noms qui ont illustré cette ville

[1] *Réflexions sur les sciences* (24 avril 1816).

Digitized by Google

et la science : en médecine, Delpech, l'un des fondateurs de la chirurgie moderne; Dugès, le créateur de l'anatomie comparée; en chimie, Ballard, Guehrarht et Chancel, qui ont pris une si large part au développement de la chimie moderne; pour les mathématiques, Gergonne et Combescure; en histoire, Revilloud et Germain, pour ne citer que les morts.

« Pourquoi ne pas rappeler ici les fêtes du sixième centenaire de la fondation de l'Université, à l'occasion desquelles nos vieilles écoles ont eu leur passé de gloire nettement indiqué et devant lequel le monde savant s'est incliné, et, dans cet éclat extérieur de fêtes inoubliables, n'était-il pas beau et réconfortant de voir une ville tout entière se serrer, en quelque sorte, autour des traditions ressuscitées de son antique Université, identifier son âme avec celle de ce passé de travail, d'études et de fécondes découvertes?

« De nombreuses sociétés savantes locales ont été fondées, à diverses dates, à Montpellier[1]; elles ont continué l'œuvre de leurs aînées.

« La science s'est singulièrement développée et la spécialisation a dû se produire, et de même que, dans nos universités, le nombre des chaires a augmenté et s'accroît chaque jour, les sociétés savantes se sont organisées en vue d'études scientifiques déterminées et particulières. Et si chacune a voulu rester dans la sphère d'application choisie par elle, toutes les sociétés savantes ont réalisé, dans notre ville, l'union féconde des membres de l'enseignement et de tous ceux qu'anime le goût des recherches scientifiques, historiques ou littéraires, et, grâce à ce personnel varié, elles ont pris une grande part au développement scientifique contemporain.

« Chacune de ces sociétés a mis au jour une collection de mémoires ou bulletins, où ont pris place les principaux travaux qui leur ont été communiqués; en outre, chacune d'elles est en rela-

[1] Voici l'énumération des principales sociétés savantes créées à Montpellier pendant la période moderne : la Société libre des sciences et belles-lettres, la première en date, fondée en 1795 et 1796; elle réunit les survivants de l'ancienne Société royale des sciences; les événements de 1816 en amenèrent la dispersion; la Société d'agriculture de l'Hérault, fondée le 29 prairial an VII (1799); la Société archéologique, fondée en 1833; l'Académie des sciences et lettres, fondée en 1846 (divisée en trois sections : médecine, sciences et lettres); la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, fondée en 1860; la Société pour l'étude des langues romanes, fondée en 1869; la Société languedocienne de géographie, fondée en 1878.

Digitized by Google

tion, par voie d'échange, avec les principales sociétés savantes de France et de l'étranger : ainsi existent à Montpellier, au grand profit des travailleurs, les éléments d'une bibliothèque incomparable; le jour où les sociétés, d'accord entre elles, pourraient opérer la fusion de leurs bibliothèques particulières, dans un local unique, on serait étonné des ressources bibliographiques mises à la portée des savants.

« L'enquête commencée par la Société des sciences de Montpellier sur le Languedoc a été continuée par les sociétés savantes de Montpellier, aidées en ce point et par la Société archéologique de Béziers et par l'Académie de Nîmes, et aujourd'hui, grâce à ces recherches multiples, des travaux d'ensemble peuvent être entrepris, dont autrefois on pouvait à peine concevoir le plan; ainsi la Société languedocienne de géographie a pu entreprendre une géographie de l'Hérault, réalisant ainsi un des vœux de l'ancienne Société des sciences; le troisième volume *Antiquités et monuments du département de l'Hérault* fait honneur à un de nos confrères les plus sympathiques, et n'a pu être publié que grâce aux travaux de nos sociétés locales.

« Dans notre ville, comme dans la France entière, les sociétés savantes ont poursuivi l'œuvre commencée avec tant d'éclat par les Duchesne, les Montfaucon, les Mabillon, les Ducange, et continuée par leurs savants successeurs, les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui met à la disposition du monde savant les pièces les plus intéressantes de nos archives. La Société archéologique de Montpellier a pour sa part la publication du *Petit Thalamus*, du *Mémorial des nobles*, si heureusement complétée par l'érudit et sympathique archiviste (*Archives de Montpellier*, t. III). Grâce à ces documents, on connaît les lois politiques et les franchises de Montpellier, son administration municipale, l'organisation de sa classe ouvrière, ses magistrats et leurs pouvoirs, en un mot ses droits, ses institutions et sa vie publique.

« Qui ne connaît les renseignements historiques fournis par les chroniques romane et française du premier de ces cartulaires; et qui pourrait dire les ressources que ces cartulaires procurent pour la topographie de la ville et du pays, si ce n'est nos savants locaux qui en ont tiré un si grand profit pour leurs publications ?

« Les études de ces sociétés ont principalement porté sur les institutions locales. Des mémoires avec pièces justificatives abondantes

Digitized by Google

fournissent aux historiens, aux archéologues, des renseignements multiples sur l'histoire de notre Midi; pour Montpellier, ville universitaire, on ne s'étonnera pas que des mémoires importants aient été produits sur l'organisation des écoles, les méthodes d'enseignement, les mœurs des professeurs et des étudiants. On trouvera là les éléments d'une histoire complète de notre Université.

« Les monastères ont joué, pendant tout le moyen âge, un rôle important au point de vue religieux et au point de vue social; notre région en possédait de très considérables, ils ont laissé une trace durable dans l'histoire du pays. On les vit au début, recevant de grandes libéralités, cultiver les terres qu'on leur abandonnait, défricher les landes et les transformer, grouper autour d'eux les populations indigentes et les serfs, fonder des bourgs et des églises, devenus autant de centres d'enseignement et exercer, à ces époques de violence, une influence morale et civilisatrice; de nombreux mémoires ont été publiés à leur occasion dans nos collections des sociétés savantes, et la Société archéologique a mis à la disposition du monde savant les cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone.

« Ainsi le rôle de nos sociétés savantes, à quelque époque qu'on les examine, présente une grande unité et un effort continu dans l'intérêt de la science et du pays. Tous le reconnaissaient, il n'y a pas longtemps encore, et des encouragements et subventions leur étaient accordés par l'État, par les départements et les villes.

« L'État nous donne aujourd'hui une marque de la haute estime dans laquelle il tient leur œuvre; pourquoi faut-il que les villes et les départements aient changé d'attitude et paraissent se désintéresser de leurs travaux ! »

Le Sous-Secrétaire d'État donne ensuite la parole à M. Flahault, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier, qui lit le discours suivant :

« Monsieur le Ministre,

« En invitant les Sociétés savantes de France à se réunir à Montpellier, vous nous avez fourni l'occasion de faire à nos confrères les honneurs de notre vieille cité universitaire, de leur montrer nos richesses. Nous avons fait de notre mieux pour recueillir comme il convenait ces hôtes de quelques jours; nous voudrions penser qu'ils garderont bon souvenir de nos sociétés savantes et de nos musées,

Digitized by Google

de notre université, de nos écoles et de l'hospitalité de notre bonne ville. Nous espérons que s'ils se bornent maintenant à une rapide reconnaissance, ils voudront nous revenir pour travailler avec nous ou près de nous. Le champ est sans limites; la moisson promet d'être abondante.

« Au nom d'une population fidèlement attachée à ses institutions et à ses gloires, fidèle à encourager la science et ses apôtres, au nom de l'Université, après bien d'autres, je vous remercie d'avoir provoqué cette réunion.

« Mesdames, Messieurs,

« On vient de vous dire le passé de nos sociétés savantes, comment, à côté de notre Université, elles ont grandi, favorisant ses efforts, groupant les bonnes volontés, dégageant les travailleurs des préoccupations des programmes et des diplômes, préparant de loin la décentralisation intellectuelle à laquelle nous collaborons de notre mieux pour l'honneur du pays et le triomphe de la science.

« Il y a quelques années, nos universités ont acquis un commencement d'indépendance. Sachant le zèle avec lequel elles servent la science et poursuivent la vérité, le Gouvernement leur a confié un peu de l'autorité qu'il détenait par tradition. Il a voulu qu'elles fissent l'apprentissage de la liberté.

« Pendant de longues années, l'enseignement dit supérieur avait étouffé dans un cadre trop étroit, forcé qu'il était de borner ses enseignements aux exigences de programmes tracés en vue de quelques carrières bien définies. Les études, strictement limitées aux examens, formaient des notaires et des magistrats, des médecins et des apothicaires, des professeurs de collège et des répétiteurs.

« En vérité, on peut l'avouer aujourd'hui, quelques maîtres, persuadés qu'il faut mettre plus haut son idéal, se dégageaient de leur mieux des anciennes traditions, échappaient à leur étreinte et donnaient des enseignements réellement supérieurs, tels qu'ils les voyaient développés au delà de nos frontières.

« Certains audacieux même oubliaient tout à fait les programmes, même aux jours d'examens. Au risque d'être désavoués, ils osaient enseigner la science qui se fait, celle d'hier et d'aujourd'hui, avec ses progrès, ses problèmes, ses hardiesses. On ne les désavoua pas. Les étudiants, loin de déserter ces apôtres, vinrent à eux en grand

Digitized by Google

nombre, fiers qu'on les jugeât dignes d'être initiés aux découvertes récentes, heureux de se ménager, par des études plus savantes, une vie moins petite et moins mesquine. Ici même, un maître que nous vénérons annexait à son laboratoire de la Faculté des sciences les rives de la Méditerranée et ses trésors biologiques.

« Loin de nous abandonner, les étudiants affluèrent. Beaucoup nous vinrent de loin, préparés déjà, par des études antérieures, à tirer le meilleur parti des avantages que nous leur offrions. Ce n'était plus, comme jadis, des élèves sollicitant un diplôme et un gagne-pain : c'étaient des disciples demandant leur part du travail et de la science des maîtres, demandant à partager leurs recherches, leurs joies et leurs déceptions, à former leur propre science par l'effort mis en commun.

« Non seulement on ne nous désavoua pas; un jour même, un chef aimé et respecté nous parla de la mission des universités, de leur rôle social, de leurs devoirs envers le pays. On nous proposa l'idéal que depuis longtemps nous rêvions. Ce fut un grand jour pour nous tous.

« Dès ce moment, dégagées de l'étreinte, nos universités furent plus à l'aise pour se développer et grandir. On n'osa plus nous dire que l'histoire des provinces est un danger pour l'unité nationale, que l'archéologie n'est que la menue monnaie, négligeable, de l'histoire, que les idiomes et les dialectes sont de mince importance dans la formation des langues, qu'il faut enfermer et concentrer la nature dans les laboratoires pour l'étudier plus à l'aise. La philologie, le droit international, le droit coutumier et bien d'autres, la diplomatique, l'art et l'archéologie, des sciences nouvelles qui n'avaient point de nom jusque-là, trouvèrent place dans nos amphithéâtres. On vit les gens de loi enseigner parmi les médecins et les médecins parmi les juristes et les philosophes. Historiens et naturalistes s'unirent pour créer une géographie nouvelle tout autre que l'ancienne. Gens de mer, physiciens et biologistes fondaient ensemble la science de l'Océan.

« Nous ne nous étonnons pas de nous trouver réunis : marins, juristes, agronomes, météorologistes, brasseurs, sociologistes, électriciens, horlogers, astronomes, chimistes, paléographes, artistes, philologues, médecins, etc. L'Université s'ouvre sans inquiétude à tous ceux qui poursuivent la haute culture intellectuelle. Elle se garde de fermer ses portes aux hommes soucieux des applications

Digitized by Google

de la science; nous réclamons comme nôtres les Ampère, les Pasteur et tant d'autres.

« Nous sommes heureux de poursuivre ensemble le même but. Un jour viendra où l'on s'étonnera qu'il existe des Facultés, où scientifiques et littéraires, comme on dit encore, voudront voir toutes leurs aspirations mises en commun, où nos Universités embrasseront, comme à leurs débuts déjà lointains, l'enseignement de l'universalité des sciences, le *Studium generale;* le cadre vieilli des quatre Facultés passera dans le domaine des souvenirs.

« Ne parlons pas de l'avenir! Vivons dans le présent! Chacune de nos universités doit avoir sa vie propre et ses préférences en rapport avec les préoccupations et la situation du pays. Elles doivent s'adapter, participer à la vie locale, suivant les conditions du milieu. Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Paris ont des besoins différents. D'un côté la mer, avec sa population de marins et de marchands, ailleurs les mines et la grande industrie; ailleurs les montagnes avec tous les problèmes qu'elles soulèvent ou la surpopulation et les grands hôpitaux; partout de vieilles provinces qui ont leur histoire, leurs coutumes, leurs monuments, leurs dialectes. Je n'en finirais point si je pouvais continuer.

« Mais vous ne m'en voudrez pas de vous parler un peu de nous, de vous dire les obligations spéciales que la situation de Montpellier impose aux biologistes de notre Université. Juristes, historiens, archéologues, d'autres encore me pardonneront de me limiter et de ne point dire les rêves que nous formons avec eux.

« Vous avez vu notre ville. Des terrasses de notre Peyrou vous avez vu la Méditerranée et le profil varié des Cévennes; peut-être avez-vous découvert les Alpes avec le Ventoux et entrevu le Canigou! La mer, les Cévennes, les Alpes et les Pyrénées sont nôtres parce que nous les touchons ou les atteignons sans peine. Mer et montagnes nous tracent nos devoirs. Vous avez aussi visité le beau jardin de l'Université et l'institut de botanique qui s'abrite à l'ombre de ses arbres. L'institut s'ouvre largement aux laborieux, de l'aurore à la nuit; on y étudie en toute liberté. En dehors de quelques exercices réglementaires, chacun va et vient au gré de son désir de travailler et de son état d'esprit. Les travailleurs y trouvent, à toute heure, une direction et des conseils bienveillants. Si la fatigue vient ou seulement l'envie de flâner un peu, les ombrages et les fleurs du jardin invitent au repos comme à l'étude.

Digitized by Google

« Sous ce climat de la mer d'azur, le ciel est fidèlement clément, malgré le démenti qu'il a voulu nous donner. Des mois entiers se passent sans qu'il se couvre d'un nuage. Les professeurs de botanique peuvent, en toute saison, faire leurs démonstrations au jardin ou dans les campagnes environnantes, montrer la plante qui vit, dans la plénitude de ses fonctions, dans l'infinie diversité de ses manifestations, dans ses rapports multiples avec le milieu physique, avec les autres êtres vivants.

« C'est un trésor inestimable que notre jardin. Des milliers d'espèces y sont cultivées, et seulement pour nos études. Je n'essaierai pas d'énumérer ces richesses et de vous nommer tant de végétaux dont nos disciples savent le prix et l'intérêt majeurs. Ce sont des détails qui nous attirent et nous attachent les chercheurs étrangers à notre heureux climat.

« Dans ce milieu ont étudié plusieurs des maîtres les plus illustres du XVIe siècle : Rondelet, Ch. de l'Escluse, les frères Platter, les Bauhin, Rauwolff, Richer de Belleval. Ici se sont formés Magnol, Tournefort, Antoine de Jussieu, Commerson, Broussonet, Delile, Dunal, Cambessèdes, et bien d'autres. Ici a enseigné l'illustre de Candolle.

« Et cependant ce jardin et cet institut qui se complètent et fraternisent si heureusement ne nous suffisent pas. Comme les maîtres de la Renaissance, nous nous trouvons à l'étroit parmi ces richesses. De même que nos collègues les zoologistes se sont annexé la mer et ses trésors, nous considérons le pays qui nous entoure comme notre domaine. Nos plages, les vagues même de la haute mer, toute la Méditerranée occidentale avec ses îles, les montagnes, les cimes décharnées des Pyrénées et des Alpes, le désert aussi de notre Afrique sont notre champ d'études.

« Nous y passons les vacances, en quelque saison que ce soit, avec ceux qui veulent et peuvent nous suivre ; Noël, Pâques, la Pentecôte et les semaines libres de l'été nous trouvent réunis dans la nature.

« Il ne s'agit pas, vous le pensez bien, de tout apprendre. Nous sommes plus modestes. Enseigner surtout les moyens de voir, sans bourrer l'esprit d'abstractions, fermer les yeux et l'esprit à l'observation personnelle ; faire l'éducation de la pensée par l'examen sincère de la nature, tel est notre but, telle est notre ambition.

« Dans cette vie où les élèves partagent avec leurs maîtres tous

Digitized by Google

les petits événements, les intempéries et les fatigues, le travail et le repos, on est bien vite en communion parfaite, lorsque l'esprit de solidarité a conquis tout le monde. L'enseignement devient vite mutuel dans ces groupes qui réunissent biologistes, instituteurs, agronomes, forestiers, ingénieurs.

« Il ne nous suffit pas encore de transporter ainsi notre institut de botanique au milieu des bois. Nous y avons voulu un établissement permanent, où l'on puisse, comme ici, observer à son aise, poursuivre à l'abri des intempéries les problèmes de la vie.

« Grâce à la bienveillance de l'administration des eaux et forêts, et à la faveur de l'Université de Montpellier et à la sollicitude de nombreux amis de la science qui ne manquent jamais à Montpellier, nous avons maintenant une annexe, une station biologique en montagne. Elle est située à 1,300 mètres d'altitude, dans les hautes Cévennes, un peu au-dessous de l'observatoire météorologique de l'Aigoual. Pour nous faire un toit protecteur, nous avons relevé les ruines d'une masure où les pionniers de la Renaissance trouvaient asile. De vastes terrains d'expériences entourent le laboratoire ; il garde le vieux nom du lieu où il se cache : c'est le laboratoire de l'Hort-de-Dieu (*Hortus Dei*).

« Station biologique, ai-je dit ! C'est que nous entendons bien ne pas rompre l'unité de la science de la vie. Si de respectables usages maintiennent encore chez nous les distinctions anciennes en zoologie et en botanique, la science ne peut plus les admettre. Nous appelons à la station de l'Hort-de-Dieu ceux qui étudient la vie chez les animaux, comme les zoologistes nous accueillent dans les stations maritimes. Animaux et plantes se confondent de plus en plus dans une unité fondamentale qui se résume en un mot : la vie.

« Quels sont nos moyens et nos méthodes de travail, à l'institut et au jardin botanique, aux champs et partout où nous étudions ?

« Ne parlons pas des moyens matériels ! C'est un sujet de minime importance. Nous y pourvoyons, c'est tout ce qu'il convient d'en dire.

« Lorsque la confiance de M. le Ministre de l'instruction publique m'appela en cette ville, il y a vingt-six ans, un maître vénéré dont je prenais congé me dit : « Vous avez autour de Montpellier de « grandes richesses ; la mer et les montagnes vous offriront tant de « sujets d'étude que vous vous attacherez sûrement à ce pays. » Ce pronostic d'Henri Milne-Edwards me trouvait convaincu.

Digitized by Google

« Admirateur passionné des initiateurs de la Renaissance, j'avais lu et relu Bernard Palissy; j'étais pénétré de la haute portée d'une déclaration du fameux « potier de terre » : « Je n'ai point eu d'autre « livre que le ciel et la terre, lequel est connu de tous et qu'il est « donné à tous de connaître et de lire. » Je savais dès longtemps que l'œuvre de Phidias et la *Vénus de Milo*, comme le *Moïse* de Florence et les tombeaux des Médicis, sont sortis de l'observation de la nature. J'avais lu les lettres écrites par Leuwenhoeck, ce portier des échevins de Leyde, à Messieurs de la Société royale de Londres. Je savais la vie de Linné, l'écolier étourdi révélant à vingt ans son génie de philosophe et de naturaliste. J'avais admiré Franklin, l'ouvrier imprimeur maîtrisant la foudre.

« J'appréciais à sa valeur le développement de l'intelligence et de la volonté dans un milieu propice et dans la pleine liberté.

« Dans notre Midi, je retrouvai la tradition du grand de Candolle, qui se félicitait dans sa vieillesse d'avoir préféré Montpellier à Paris, la grand'ville. Je visitai, dans son ermitage de l'autre rive du Rhône, l'observateur sagace qu'est Henri Fabre. Je retrouvai, sur les plages de Cette, la trace de Ratzel, l'inventeur de la géographie de l'homme et le témoignage de la personnalité née, pour lui aussi, de l'observation de la nature.

« La science de la vie s'acquiert par le contact constant avec la nature. Cette conviction s'est imposée à mon esprit; elle a dirigé tous mes efforts. J'espère en avoir pénétré ceux de mes disciples qui sont dispersés dans le monde.

« C'est donc aux champs, dans les forêts, sur les cimes des monts que se passent les meilleures heures de nos enseignements. Nous ne courons point la nature au hasard. Chaque journée, chaque excursion a son programme, suivant les découvertes prévues ou espérées, dans le domaine de la vie des plantes. On a bien des surprises en chemin; des découvertes imprévues nous retiennent; il n'importe. Nous nous attardons sans regret, chacun n'ayant qu'une consigne, examiner librement ce qui l'intéresse, interroger et questionner sur tout ce qui demande explication. Les digressions sont fréquentes; la vie des animaux, les conditions de la vie sociale dans le milieu où nous sommes nous arrêtent souvent, toujours sans regret. L'autorité ne s'exerce que pour rappeler constamment à tous l'opportunité de noter en passant les faits observés; l'on a toujours le carnet ou l'album à la main.

Digitized by Google

« Le soir à la veillée, si la fatigue n'est pas extrême, on résume les observations de la journée; on met dans ses notes un commencement d'ordre, sauf à profiter des jours de réclusion forcée, de tempête et de pluie, pour les ordonner au plus tôt d'une manière définitive. Le voyage accompli, les étudiants reviennent avec un gros bagage de notes personnelles, très différentes suivant le développement et les préférences de chacun; parfois avec un rapport où tout est mis à sa place. Ils font ainsi l'apprentissage de la personnalité et s'exercent à rédiger des travaux scientifiques. Quelques-uns de ces mémoires ont été publiés et très remarqués.

« Nous ne nous bornons pas, cela va sans dire, aux observations relevées en cours de route. Bien des faits, des détails de structure et d'organisation échappent à la vue directe. Le laboratoire nous retrouve réunis. On s'efforce en commun de saisir l'organisation intime des objets recueillis dans la nature pour en compléter l'étude. On y note, on y dessine de plus belle et l'on revient à la ville chargé d'un riche butin de connaissances positives, acquises par l'effort individuel.

« Chacun suit donc ses aspirations sans contrainte. Je dois beaucoup de reconnaissance à mes collaborateurs d'aujourd'hui; j'en dois de même à ceux qui ont maintenant, en France ou au loin, les grandes responsabilités de l'éducation scientifique. Tous ont compris la haute puissance éducatrice de la nature et les grands avantages que procure à nos disciples la liberté où ils vivent. Nos collaborateurs nous aident à leur faire goûter le grand charme des découvertes; découvertes naïves souvent, déjà faites, sans doute, découvertes pourtant, puisqu'elles sont nées du seul effort personnel. Des guides attentifs ramènent vers la réalité, complètent une bibliographie et mettent à leur place les faits observés. Et ils se réjouissent de voir se former autour d'eux des hommes, je veux dire des hommes ayant des opinions à eux, la foi dans la science personnellement acquise, le mépris des affirmations non démontrées, une sincérité complète vis-à-vis d'eux-mêmes, incapables de cacher l'ignorance sous le clinquant des mots sonores.

« Nous avons un témoignage précieux de la force, je voudrais dire de la santé morale que procurent aux jeunes hommes la liberté et la responsabilité du travail. Beaucoup étudient autour de nous; beaucoup et de pays très divers ont le désir de faire avancer la science, de produire, de créer des œuvres. Depuis longtemps, aucun

Digitized by Google

n'est venu nous poser cette question embarrassante et qui fait si mal juger celui qui la pose : « Indiquez-moi un sujet de recherches ! » Chacun le trouve par lui-même comme il convient ; c'est déjà une découverte que ce choix d'un sujet approprié à ses goûts, à ses aptitudes, à sa préparation antérieure. Et ce sujet, trouvé, inventé par chaque travailleur, lui donne de bons résultats, parce qu'il l'aime comme sien, parce qu'il y met son ardeur, son âme, tout son être.

« De là vient aussi la grande variété des travaux effectués depuis vingt-cinq ans dans nos laboratoires. L'anatomie en a pris sa part, au début surtout ; mais la biologie, la systématique des Phanérogames, les divers groupes de Thallophytes, y compris les organismes de haute mer et les Bryophytes, la paléobotanique, la géographie physique, ont retenu quelques-uns de nos chercheurs. De là vient aussi, j'ose le dire, qu'aucun de ces travaux n'est médiocre, que la plupart font grand honneur à leurs auteurs.

« Il est rare que nous revenions de nos longues excursions sans que quelqu'un de nos travailleurs en rapporte un sujet de recherches ; si quelques-uns sont absents aujourd'hui, c'est qu'ils poursuivent sans répit la solution de problèmes posés un jour dans les discussions de nos promenades scientifiques.

« Il y a plus de deux siècles, Fontenelle dénonçait les grandes difficultés de la botanique. La biologie, car il faut parler de toute science de la vie, demeurera une science difficile. Comme au temps jadis, « les seuls livres qui puissent nous y instruire à fond ont été « jetés au hasard sur toute la surface de la terre ».

« Avec Phidias et Aristote, avec Palissy et tous les maîtres admirables de la Renaissance, avec Fontenelle, avec Linné, avec Franklin, avec tant de contemporains que je ne puis nommer, étudions donc la nature dans sa vie, dans ses rapports multiples et ses manifestations les plus diverses, les plus harmonieuses. Nous la comprendrons bien mieux que sous le scalpel ou dans les feuillets d'un herbier.

« Chercheurs isolés au fin fond des provinces, ne jetez pas de regards d'envie vers les villes importantes, vers les Universités les plus riches, vers ce que l'on appelle volontiers les grands centres ? Nous vous proposons l'exemple de tous ceux dont l'isolement a fait des maîtres. Le cœur ne vit pas tout seul ; il faut que le sang circule jusqu'aux extrémités du corps pour assurer la vie de l'ensemble.

Digitized by Google

Notre devoir, à nous tous, est d'assurer la circulation périphérique. Nous vous répétons, sans nous lasser jamais, que la vérité se donne à qui la cherche, où que ce soit, mais que, pour la trouver, il faut, suivant l'expression de Palissy, « être veuillant, agile et laborieux ». Traduisons en langage d'aujourd'hui : il faut avoir la volonté, la faculté d'observer et l'amour du travail.

« Ne vous laissez point arrêter par des limites administratives. La science ne connaît pas ces bornes arbitraires. Comme les oiseaux du ciel, soyez maîtres de l'espace.

« Venez à nous ! Ne croyez jamais que vous ayez épuisé vos ressources ; elles sont illimitées ! Un problème résolu en fait naître cent autres ! Venez à nous, qui que vous soyez ! Nous vous soutiendrons, nous vous aiderons à surmonter votre timidité et les difficultés du chemin. C'est notre rôle ! Nous vous entraînerons avec nous aux grèves de la mer, aux forêts, aux montagnes ! Vous conviendrez avec nous que la nature est partout féconde. Depuis un quart de siècle, bien des travaux ont été publiés à Montpellier sur les sciences de la vie ; il en reste beaucoup plus à entreprendre. Nous ne vous les dirons pas ; vous aurez la joie de les découvrir, de les aborder et de les mener à bien, par votre effort, par votre travail personnel.

« Si, jusque-là, vous n'avez pas su vous dégager des traditions, vous deviendrez vous-même, vous ferez la conquête de la personnalité. Vous vous sentirez plus grand, plus fort, parce que vous serez plus libre vis-à-vis de vous-même et du monde. »

M. Dujardin-Beaumetz prend ensuite la parole :

« Mesdames, Messieurs,

« Je vous apporte les vifs regrets de M. le Ministre de l'Instruction publique. Il eût voulu pouvoir vous dire l'intérêt qu'il attache à vos travaux et vous en eût voulu parler avec cette précision persuasive qui caractérise son éloquence ; mais, retenu par d'autres devoirs, il m'a confié l'honneur de présider la séance de clôture de votre congrès.

« Peut-être aussi son affectueuse sympathie lui a-t-elle rappelé que le Sous-Secrétaire des Beaux-Arts représentait cette région et qu'à ce titre il était désigné pour vous saluer au nom de ces popu-

Digitized by Google

lations du Midi, si aptes à vous comprendre, et de cette Université de Montpellier dont le présent est digne de son glorieux passé.

« Légitimement fière de ses six siècles d'existence, elle n'en est pas moins pénétrée par le souffle vivifiant de la pensée moderne qu'elle a su elle-même agrandir par ses initiatives hardies. Autour des chaires de ses maîtres se groupe une jeunesse à la vive imagination, à la parole vibrante et colorée, à la démarche élégante, aux yeux ardents où se lit clairement l'amour de la justice et de la liberté, et qui, entraînée vers la nature par l'âpre dessin des lignes de ces montagnes, par la vision de ces arbres tordus sous l'étreinte des vents marins, ainsi que par l'immense sérénité qui se dégage des colorations du ciel et de la chaude atmosphère enveloppant ses cités et ses champs, unit au culte de la science la passion de la beauté.

« Les hommes d'une même profession, d'une même intellectualité ont toujours cherché à se réunir pour se communiquer les résultats de leurs études et parler ensemble de leurs aspirations mutuelles. De là, ces assemblées de savants, ces congrès, qui ont si souvent mis en lumière des travaux importants, encouragé des recherches et incité des vocations.

« En facilitant par votre groupement ces rapprochements utiles et fructueux, vous avez également obéi, Messieurs, à une haute pensée.

« Vous avez estimé que les sciences avaient des modes communs d'investigation, et que, philosophes, mathématiciens, physiciens ou chimistes, médecins ou naturalistes, archéologues ou historiens, vous aviez tous quelque chose à vous dire pouvant servir vos personnelles recherches, tout en vous empruntant les uns aux autres vos instruments de travail; vous vous entretenez des lois et des méthodes de toutes les sciences, mais vous entendez surtout proclamer hautement ensemble votre amour d'une vérité dégagée de préjugés et de passions.

« L'immensité et la variété infinie des faits observés, le besoin de détermination précise, la loi du progrès enfin ont fait nécessairement que les sciences, unies si justement entre elles par le génie des anciens Grecs, se sont différenciées.

« Comme des fils, trop nombreux pour la maison paternelle, la quittent pour créer des foyers nouveaux, chaque science a dû tenter de s'élever sur ses propres fondations auxquelles chaque savant a

Digitized by Google

apporté les matériaux extraits par lui et pour elle de l'observation de la nature et de la vie.

« Mais aujourd'hui on a reconnu que les limites tracées entre les sciences les plus rapprochées se confondaient singulièrement, que même les plus divergentes en apparence se pénétraient si étroitement, que nul n'en pouvait plus fixer les frontières exactes; car la science moderne se caractérise par la recherche de l'unité et pourrait prendre comme devise le mot de Leibnitz : *in varietate unitas*.

« En vous réunissant ici, vous ajoutez des clartés nouvelles à celles qui vous ont jusqu'à présent guidés, car le travail en commun aide à l'expansion des idées qu'il contribue à faire passer dans les faits : par lui, chacun profite de l'effort de tous et comme, devant les multiples problèmes soulevés, le labeur d'un seul ne pourrait suffire, chacun vient faire appel à l'effort collectif des sociétés savantes.

« Vos réunions permettent en outre aux travailleurs modestes de collaborer à la construction du superbe édifice élevé pour la vérité.

« Toutes les sciences, par leur contact, ont augmenté leurs forces, tels, — un jour de bataille, — les différents éléments qui composent une armée viennent successivement et logiquement, comme les nombreux anneaux d'une même chaîne, s'appuyer, se compléter, permettant ainsi d'ajouter l'effort nouveau à l'effort accompli, afin que l'heure venue, comme une vague immense soutenue par d'autres vagues profondes, ils puissent s'élancer unis vers la victoire.

« Au surplus, quel travail aujourd'hui, portant sur une question générale, pourrait s'isoler sur des points uniques et refuser la collaboration des autres recherches? Qui pourrait se dire chimiste sans être physicien?

« L'illustre Berthelot, à qui la France a fait de glorieuses funérailles et dont je salue respectueusement la mémoire, a créé cette physico-chimie qui a transformé la théorie des explosifs, l'art de la fabrication des aciers, et énoncé ces principes de thermo-chimie qui ont rénové les lois fondamentales du génial Lavoisier.

« Un autre chimiste et minéralogiste, Pasteur, entraîné par le souci de l'observation directe sur un terrain étranger à ses études premières, a révolutionné la biologie et par suite la médecine.

« Qui tenterait de classer un Claude Bernard?

« Où fixerait-on les limites entre la zoologie et la botanique?

« L'étude de la cellule organique ou inorganique, inanimée ou

Digitized by Google

vivante, ne nous conduit-elle pas à des conceptions que nul jusqu'à présent n'avait osé imaginer?

«Une partie et la meilleure de tous les progrès de l'industrie au dernier siècle est due à la connaissance de l'équivalence mécanique de la chaleur et du travail.

«Depuis, on y a ajouté celle de la lumière, et les théories récentes de la radio-activité permettent à certains physiciens d'envisager la matière comme de l'énergie condensée.

«Par le merveilleux outil mathématique, les plus diverses recherches se fondent dans la synthèse de la mécanique universelle; et cependant, malgré la perfection à laquelle tant d'hommes illustres lui avaient permis d'approcher, il était réservé aux Hermite et aux Poincaré d'atteindre des régions où notre admiration les suit, mais où il n'est possible qu'à quelques-uns de pénétrer derrière eux.

«Les vérités seules sont fécondes; elles le prouvent par les œuvres qu'elles engendrent. Qu'une hypothèse disparaisse, peu importe si elle laisse après elle des faits vérifiés et les germes de l'hypothèse future. Ce qui importe, c'est le fait certain et éternel.

«Messieurs, le sol profond de la nature remué par tant de chercheurs produit sa floraison. Elle se manifeste par une frondaison exubérante et une éclosion prestigieuse. Bien des espèces disparaîtront, d'autres prendront leur place et seront elles-mêmes remplacées par des espèces nouvelles, et ainsi jusqu'à la révélation de la vérité, s'il est donné à l'homme d'y parvenir jamais.

«Cette vérité, c'est votre honneur de la chercher, c'est aussi la grandeur de votre fonction sociale.

«Aussi ne parlerai-je pas de ses applications qui ont tant contribué à l'émancipation et au bonheur de l'homme.

«Je ne retiendrai que votre recherche désintéressée; mais vous n'oublierez pas que cette industrie électrique qui a révolutionné la vie moderne, est sortie tout entière d'un fait qui pouvait paraître sans importance et dont l'observation est due au génie d'Ampère.

«La science pure est seule féconde; elle rapproche les âmes; seule elle fait disparaître, comme de vains fantômes, ces divergences d'appréciations, ces différences toutes de mots qui ont si souvent et si cruellement parfois séparé les hommes.

«Ainsi l'humanité, après de longs détours, revient à ses premiers errements; et si les yeux des anciens Grecs dont je parlais

Digitized by Google

tout à l'heure pouvaient s'ouvrir à la lumière, ils verraient leur descendance lointaine récolter la prestigieuse moisson dont ils avaient jeté la semence sur un sol dénudé.

«Honneur à vous, Messieurs, et à vos travaux, car ils conduisent à l'harmonie universelle.

«Ce n'est pas par l'asservissement de la matière que l'homme recouvrera son indépendance, c'est par la connaissance des lois de la vie que, — dédaigneux des contingences, — il s'élèvera vers les hauteurs sereines et que, redescendant en lui-même, il trouvera dans le vrai confondu avec le beau les plus sûrs éléments de son bonheur.

«Messieurs, la science prépare utilement l'esprit à la connaissance du beau, non seulement par la formation d'intelligences élevées par la recherche de la vérité, mais aussi par tous les moyens d'expression qu'il lui donne.

«Le peintre ne lui doit-il pas les couleurs avec lesquelles il traduit la nature? Les mathématiciens appuient le statuaire dans ses recherches de la précision des formes. Ces vérités n'ont-elles pas soutenu Phidias déterminant avec une géniale certitude les proportions du Parthénon? L'art s'est servi de la science comme d'un point d'appui pour s'élancer vers l'idéal.

«Artistes, chercheurs de parfums divins, créateurs de paradis humains, donneurs de beauté, vous qui, par le sentiment et la sensation, ouvrez les âmes à la compréhension de la nature, vous qui avez par elle apaisé tant d'inquiétudes secrètes et réuni dans son admiration tous les êtres pensants, rendez hommage à la science, car elle a servi vos rêves et préparé votre gloire.

«Mais cet étonnant équilibre que révèle la science, cette harmonie dont l'art nous fait comprendre les charmes, n'incitent-ils pas l'homme à son perfectionnement moral, ne lui donnent-ils pas ses besoins d'indépendance, de liberté et d'action, ne font-ils pas appel à sa raison et à son cœur? Ne lui révèlent-ils pas la douceur des tendres sentiments, la nécessité du travail, ne donnent-ils pas comme but à la vie le bonheur de penser?

«Si l'on est amené à proclamer le dogme intangible de l'unité scientifique, les études sur l'art ou sur l'être moral conduisent à les confondre dans cette même unité, et le vrai, le beau et le bien reprennent dans le monde moderne la place que leur avait assignée les anciens.

Digitized by Google

«Le vrai soutient le bien, et le beau les inspire tous deux; du moins apparaissent-ils unis comme les trois côtés d'un triangle équilatéral qui s'appuient sans se confondre et dont les points de contact sont enveloppés par les plus tendres harmonies; telles apparaissent pour le peintre les diverses colorations des cieux, et notre Puvis de Chavannes, dans sa fresque symbolisant l'unité de l'esprit moderne, nous montre dans un paysage aux lignes calmes et pures, aux horizons infinis, marchant au milieu d'une nature qui ne connaîtra pas la mort, les grands savants, les grands artistes, les grands penseurs s'entretenant ensemble des vérités éternelles enfin comprises, des principes créateurs de la nature et de la vie que, sous leur forme humaine, leur génie leur avait permis d'entrevoir d'en bas.

«Si la science et l'art sont des langues universelles, les nations les parlent toutefois avec l'accent qui leur est personnel. Les Français les comprennent et les expriment avec cette particulière vivacité d'intelligence qui leur fait si rapidement adopter les idées généreuses et leur impose le besoin de les réaliser dans les faits. Toutes les nations ont apporté au progrès humain tous les fruits de leur labeur; mais la plupart d'entre elles ont entendu accroître par lui leur domination matérielle et morale et imposer ainsi leur génie propre.

«La France, tout en partageant ces nobles et patriotiques ambitions, a voulu cependant proportionner son action à la grandeur de ses rêves de justice et a tenté de faire de ses succès la victoire de l'esprit humain.

«C'est par cela qu'aux jours de défaite les derniers cris de nos héros ont retenti comme un écho douloureux dans le cœur des faibles et des opprimés.

«Messieurs, il semble que pour obéir à sa destinée notre pays ait voulu s'efforcer de résumer en lui tous les modes de sentir, de penser et d'aimer.

«C'est ainsi qu'il a successivement attiré ces terres méridionales dont la rayonnante chaleur avait su garder vivante la poésie des temps antiques, la mystérieuse et rêveuse Bretagne et ces longues plaines du Nord aux hautes cathédrales, aux hôtels de ville dont les cloches et beffrois avaient sonné le réveil des libertés publiques.

«Il a vu venir à lui ces hommes de l'Est chez lesquels se rencontrent toutes les formes du courage, ces rudes montagnards des

Digitized by Google

Cévennes, des Pyrénées et des Alpes, et ces vaillants des côtes marines qui voient chaque soir le soleil disparaître dans la profondeur des océans.

« Il s'est appuyé enfin, il a mis sa force dans ces paysans courbés par un patient et réaliste effort sur les sillons de la terre natale, et pour garantir un génie formé par de tant de sources diverses, il a inspiré à ses enfants l'amour passionné de la patrie.

« Messieurs, votre présence ici atteste combien vous êtes dignes d'un si glorieux passé, et je vous salue au nom du Gouvernement de la République française. »

M. le Sous-Secrétaire d'État donne ensuite la parole à M. de Saint-Arroman qui lit les arrêtés ministériels du 6 avril nommant des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie.

Sont nommés[1] :

Officiers de l'Instruction publique.

MM. Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi, correspondant du Ministère, à Puydaniel (Haute-Garonne).

Bobeau (Octave), inspecteur de la Société archéologique de Touraine, membre de la Société française d'archéologie, correspondant du Ministère, à Cormery (Indre-et-Loire).

Bonnet (Junior-Marie-Émile), conservateur de la Société archéologique de Cette (Hérault).

Chédeville (Pierre-Joseph), géologue et préhistorien, à Gisors (Eure).

Coulet (Georges-Camille-Jules), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Donau (Le capitaine Raymond-Victor-Joseph), correspondant du Ministère, à Kébilli (Tunisie).

Drappier (Louis), secrétaire de la Direction des antiquités et arts, à Tunis.

Dumas (Louis-Ulysse), correspondant du Ministère, à Baron (Gard).

Eynaud de Fay (Joseph-Philippe), chef dessinateur au Service géographique de l'armée, à Paris.

[1] Nous n'indiquons que les nominations qui intéressent les sections d'archéologie et d'histoire.

Digitized by Google

MM. Joly (Charles-Albert), conservateur du musée, correspondant du Ministère, à Guelma (Constantine).

Joly (Alexandre), correspondant du Ministère, à Constantine.

Moreau (Louis-Félix-René-Léon), docteur en médecine, conservateur du musée de Sens (Yonne).

Périn (Louis-Jules), trésorier de la Société d'études «la Montagne Sainte-Geneviève et ses abords», architecte diplômé du Gouvernement, à Paris.

Pintard (Georges-Jean-Jacques), vice-président de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, juge d'instruction, à Nîmes (Gard).

Sicard (Germain), archéologue, à Cannes-Minervois (Aude).

Talon (Claude), chef de bataillon du génie, hors cadres, au Service géographique de l'armée, à Paris.

Tuetey (Louis), membre de la Société de l'histoire de la Révolution, à Paris.

Vidal (Auguste-Michel), correspondant du Ministère, à Albi (Tarn).

Officiers d'Académie.

MM. Babut (Ernest-Théodore), chargé de cours complémentaire à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Balut (Georges), archéologue, contrôleur civil, à Medjez-el-Bab (Tunisie).

Barthélemy (Hippolyte-Joseph-Jean-Baptiste), chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier.

Bellot (Le capitaine Léon-Henri-André), au Service géographique de l'armée.

Besnier (Georges), archiviste départemental, à Caen.

Boudy, inspecteur adjoint des eaux et forêts, à Gafsa (Tunisie).

Brégail (Gilbert), membre de la Société archéologique du Gers, instituteur public, à Montastruc.

Breuil (L'abbé Henri-Édouard-Prosper), archéologue, à Lausanne (Suisse).

Caix (Robert de), explorateur, membre du Comité de l'Afrique française, à Paris.

Ceribelli (César), statuaire, membre de la Société des conférences anthropologiques, à Boulogne (Seine).

Chavannes, antiquaire, à Tunis.

Cousse (Le lieutenant), du Service des affaires indigènes de Tunisie, à Médenine.

Delmas (Paul-Ferdinand-Gabriel), ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais (Gard).

Digitized by Google

MM. Deniau, archéologue, à Sidi-Naceur-Allah (Tunisie).

Desjardins (Charles-Antoine), trésorier de la Société archéologique de Constantine.

Duporcq (Le lieutenant Paul-Émile), au 150e régiment d'infanterie, à Saint-Mihiel.

Duprat (Guillaume-Léonce), correspondant du Ministère, à Rochefort (Charente-Inférieure).

Durand (L'abbé François), président de l'Académie du Gard.

Durville (L'abbé Georges), membre de la Société archéologique de Nantes.

Fauchard, délégué cantonal, au Bousquet-d'Orb (Hérault).

Faveris (Le lieutenant), du Service des affaires indigènes de Tunisie, à Zarzis.

Fromont (Charles-Henri-Félix), pharmacien aide-major de 1re classe, à Aumale (Alger).

Gendre (Le lieutenant François-Jean), au 34e régiment d'infanterie, à Mont-de-Marsan (Landes).

Germain (Le chef d'escadrons Paul), au 30e régiment de dragons, à Saint-Étienne.

Giorgi (Le commandant), membre de la Société archéologique de Sousse (Tunisie).

Gouvet (Charles), archéologue, ingénieur aux chemins de fer de Sfax-Gafsa (Tunisie).

Huguenot (Le P. Edmond), archéologue et préhistorien, à Ouargla (Sud algérien).

Mallard (Gustave-Charles-Louis), membre de la Société des antiquaires de France, à Saint-Amand (Cher).

Manigold, secrétaire général de la Société archéologique de Sousse (Tunisie).

Martel (Louis-Léon), vice-président de la Société scientifique et littéraire d'Alais (Gard).

Masson (Alfred-Adolphe), officier d'administration du génie, à Mirecourt (Vosges).

Mellier (Le lieutenant), au 4e régiment de tirailleurs, à Bizerte, chargé de la direction de fouilles archéologiques.

Mérimée (Henri-Ernest-Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier.

Milhau (Édouard), dessinateur au Service géographique de l'armée, à Paris.

Mollard (Louis), graveur principal au Service géographique de l'armée, à Ermont (Seine-et-Oise).

Mourgnot (Paul), ingénieur, chef du Service topographique, à Tunis.

Digitized by Google

MM. Pineau (Le lieutenant Paul-François-Marie), des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie, à Paris.

Reveillé (Albert), dessinateur au Service géographique de l'armée, à Montrouge (Seine).

Roussel (Eugène-Pierre), délégué cantonal, à Montpellier (Hérault).

Schoenewerk (Paul-Albert), graveur principal au Service géographique de l'armée, à Paris.

Thomain (Henri-Constant), ancien adjudant du génie, surveillant de fouilles archéologiques en Tunisie, à Paris.

Uffler (Le lieutenant René-Louis), au 11e bataillon de chasseurs à pied, à Annecy.

Willigens (Joseph-Guillaume), bibliothécaire de la Société archéologique de Constantine.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Pour le Secrétaire de la Section d'archéologie,

Eugène Lefèvre-Pontalis,

Membre du Comité.

Digitized by Google

22 AVRIL 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté

M. le Président, au nom du Comité, remercie M. Eugène Lefèvre-Pontalis, de la bonne grâce avec laquelle, en l'absence du Secrétaire et du Secrétaire adjoint, il a bien voulu remplir les fonctions de secrétaire de la section d'archéologie au Congrès des Sociétés savantes à Montpellier.

Il remercie pareillement M. Louis Demaison, membre non résidant du Comité, d'avoir bien voulu prêter son concours à M. Lefèvre-Pontalis.

Il transmet à la Section les excuses de M. Philippe Berger, empêché d'assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. l'abbé Parat, au nom de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, envoie un compte rendu des fouilles du camp antique de *Cora* à Saint-Moré (Yonne). — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, adresse au Comité deux notes sur une stèle votive et des médailles trouvées à Auch en 1907. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. le Dr Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de

Digitized by Google

France, envoie une note relative aux recherches à effectuer dans un gisement préhistorique situé dans la commune de Gardes (Charente), au lieu dit « La Quina ». — Renvoi à M. le Dr Capitan.

La Société historique et archéologique du Gâtinais demande une subvention pour faire des fouilles dans un cimetière de l'époque barbare récemment découvert à Paley, canton de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne). — Renvoi à M. Prou.

M. Ferdinand Villepelet, correspondant du Comité, envoie une notice sur le mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428. — Renvoi à M. Guiffrey.

M. Charles Dangibeaud, correspondant du Comité, envoie un compte rendu des fouilles du théâtre de Saintes en 1906. — Renvoi à M. Jullian.

M. de Fayolle, correspondant du Comité, président de la Société historique et archéologique du Périgord, sollicite pour cette Société une subvention en vue de pratiquer des fouilles dans le gisement préhistorique de Laugerie-Haute, commune des Eyzies-Tayac (Dordogne), devenu l'objet de déprédations qui en amèneront la disparition avant que les archéologues n'en aient achevé l'étude méthodique. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Babelon est chargé de faire un rapport sur un ouvrage pour lequel une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Fouilles de Vésone. Compte rendu de 1906 et *Note complémentaire*, offert par M. le Maire de la ville de Périgueux;

Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine, par M. Paul du Chatellier, membre non résidant du Comité;

Le Christ de Guiry, au XIIe siècle, par M. Coquelle, correspondant du Comité;

Digitized by Google

Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le haut-pays oranais, par MM. Flamand, correspondant du Comité, et le lieutenant-colonel Laquière;

Les inscriptions de Notre-Dame de Reims : textes relevés sur les monuments originaux suivis des extraits de Jean Herman Weyen, par M. Henri Jadart, membre non résidant du Comité;

A travers le pays Laonnois : inscriptions diverses recueillies dans l'arrondissement de Laon, par le même;

Inventaire sommaire des églises rurales de l'arrondissement de Reims au point de vue de l'art et de l'histoire, par le même;

Ἡ πατρὶς τοῦ Ὀδυσσέως ἐκ τῆς Γερμανικῆς, par M. Nicolas Pavlatos, à Ithaque (Îles Ioniennes);

Mémoires de la Société éduenne, nouv. série, t. XXXIV;

Catalogue des photographies archéologiques, 2e supplément, par M. Martin-Sabon.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

L'ordre du jour appelle la désignation de la sous-commission chargée de préparer la revision des listes des correspondants du Ministère.

Cette sous-commission comprendra, outre le bureau de la Section, MM. Blanchet, Capitan et Lefèvre-Pontalis.

L'ordre du jour appelle ensuite la désignation de la sous-commission chargée de rédiger le programme du prochain Congrès des Sociétés savantes.

Cette sous-commission sera composée du Bureau et de MM. Babelon, Cagnat, Capitan et Longnon.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur une note de M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, relative à des vases romains du Musée départemental des antiquités à Rouen :

« M. Léon de Vesly a retrouvé, dans les réserves du Musée départemental des Antiquités, à Rouen, dix-neuf vases ou fragments de terre rouge, qui avaient été recueillis, en 1900, dans les fouilles

Digitized by Google

exécutées pour l'établissement d'aqueducs, à Rouen, dans les rues aux Ours et du Petit-Mouton.

« L'un des vases, ayant à peu près la forme d'un barillet, est percé, au sommet, d'une ouverture de 0 m. 026 de diamètre et de trois trous plus petits. M. de Vesly croit qu'il s'agit d'une lampe dont les trous indiqueraient le passage de la mèche et des chaînettes de suspension. Cette hypothèse aurait besoin d'être appuyée sur des exemples de lampes ayant une forme semblable. Le vase porte une inscription qui a été lue FO et XIXI...

« Les marques des autres poteries sont CORISILLIM[1], SOLINIM[2], MERCATO[3], SEAERIM[4] et des formes peu certaines des marques de *Victor* ou de *Victorinus*, de *Marcianus* ou de *Marcus*.

« Le Comité peut remercier M. de Vesly pour les communications qu'il lui a envoyées récemment et déposer sa note au Musée des antiquités nationales. » — Adopté.

M. Jules Guiffrey lit un rapport sur une notice de M. Roger Drouault consacrée à l'étude d'une marmite de bronze du XVIe siècle :

« M. Roger Drouault, correspondant du Comité, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne), envoie une notice sur une petite marmite de bronze à trois pieds, portant une inscription et datant du XVIe siècle, dont la photographie est jointe à la communication de M. Drouault. Cet ustensile de cuisine mesurant environ 0 m. 16 de hauteur et d'une capacité d'un litre environ est rapproché de divers récipients similaires conservés dans les musées de France, à Cluny, à Rouen, ailleurs encore et même à l'étranger. Les recherches faites par l'auteur à ce sujet donnent un intérêt très réel à son travail, de même que les observations qu'il présente sur les fondeurs de ces marmites de bronze. La note est courte; elle ne contient aucun développement inutile; elle paraît donc tout à fait mériter d'être publiée. Il serait même à désirer que la reproduction de la marmite accompagnât le commentaire de M. Drouault, si l'on peut se servir de la photographie envoyée par lui, ou s'il peut en fournir une autre plus nette[5]. » — Adopté.

(1) Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 3e partie, fasc. I, n° 10010, 645 *a*.
(2) Cf. *Solini of.*, *ibid.*, n° 10010, 1813.
(3) Cf. *ibid.*, n° 10010, 1344.
(4) Cf. *Severim.*, *ibid.*, n° 10010, 1800.
(5) Voir plus loin, p. 219, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

M. l'abbé Thédenat lit un rapport sur une communication de M. Gustave Hermann, correspondant du Comité, relative à une forge antique découverte près d'Excideuil (Dordogne) :

«M. Gustave Hermann nous envoie un intéressant rapport sur une forge antique découverte près d'Excideuil (Dordogne), à côté du village de Sarconac.

«Depuis longtemps, l'attention de M. Hermann avait été attirée par un dépôt considérable de laitiers, minerais de fer déjà soumis à l'action du feu, autour duquel se rencontraient, en grande quantité, des fragments de tuiles à rebord. Ce minerai incomplètement fondu a été vendu à une usine métallurgique qui extraira le fer qu'il contient encore dans de fortes proportions. M. Hermann a eu l'heureuse pensée de surveiller l'enlèvement de ce minerai. Il a ainsi constaté l'existence de poteries gallo-romaines et gauloises. On a trouvé une longue cheville en fonte et une hache de fer très massive et très lourde; le sommet carré a été fortement martelé; l'épaisseur va toujours en s'amoindrissant vers la partie inférieure dont les deux angles se relèvent en une courbure très prononcée. M. Hermann croit cet instrument gaulois.

«De ces faits, l'auteur de la communication tire la conclusion logique qu'il exista en cet endroit une forge gauloise qui persista à l'époque gallo-romaine. Le lieu était d'ailleurs très bien choisi : de l'autre côté de la rivière, la Loue, à une toute petite distance, le minerai était très abondant et à fleur de terre. De là on accédait à la forge par un gué de la Loue dont l'eau était très basse à cet endroit.

«M. Hermann, dont le zèle est digne d'éloges, continuera à suivre les travaux et nous tiendra au courant des découvertes qui seront faites dans cette forge non encore signalée.»

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur une demande de subvention, adressée par M. H. Rouzaud, pour l'aider à poursuivre des fouilles entreprises dans le domaine de Montlaurès, à quatre kilomètres de Narbonne :

«La colline de Montlaurès et les trouvailles significatives qui y ont été faites sont connues des membres du Comité. Quels qu'aient été les occupants de ce site, les découvertes de M. H. Rouzaud

Digitized by Google

prouvent avec évidence qu'ils furent en rapports avec les Grecs pendant plusieurs siècles; probablement il faut les considérer comme les anciens maîtres du commerce de Narbonne : c'est une question qui a besoin d'être éclaircie. On rencontre sur ce point des sépultures qu'il serait utile d'explorer avec méthode et dont il est nécessaire de connaître le mobilier et la disposition. J'ai visité cette colline l'été dernier; mon savant confrère M. Pottier, membre de l'Institut, s'y est rendu plus récemment : il a été, comme moi, très frappé de l'importance des premières découvertes et de l'intérêt que présentent les objets recueillis par M. Rouzaud.

« M. Pottier est disposé à retourner à Montlaurès, à surveiller lui-même les fouilles, à faire profiter M. Rouzaud de son expérience et de ses conseils. Sous un tel patronage, les recherches ont toutes les chances pour aboutir à un heureux résultat. »

Le rapporteur propose d'accorder une subvention à M. Rouzaud. — Adopté.

M. Adrien Blanchet appelle l'attention du Comité sur l'utilité de transporter soit au musée de Pau, soit dans tout autre musée, l'inscription latine d'Hasparren (Basses-Pyrénées)[1], dont tous les archéologues connaissent l'importance. Cette inscription a été enlevée récemment du mur de l'église où elle était encastrée, et déposée dans la sacristie.

Le Comité demande à l'administration de bien vouloir s'informer auprès du Sous-Secrétariat des Beaux-Arts si cette inscription a été classée, et de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la conservation.

La séance est levée à 5 heures moins un quart.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 412.

Digitized by Google

13 MAI 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Mallard, à Saint-Amand-Montrond, demande une subvention en vue de poursuivre ses fouilles sur le territoire de Drevant (Cher). — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, à Voutenay (Yonne), envoie une note sur des sépultures mérovingiennes découvertes près de la Grande-Fontaine, à Voutenay. — Renvoi à M. Prou.

M. Georges Stalin, membre de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais, adresse au Comité une note sur une hache polie. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

Le même archéologue envoie deux autres notes, dont l'une sur la découverte d'une poterie gallo-romaine sur le territoire de Valotte, commune de Chassey (Saône-et-Loire), et l'autre sur des vestiges de chaussée romaine, à Beauvais. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. Campion, à Rennes, demande une subvention pour achever des fouilles commencées sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine d'Alet. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

Digitized by Google

M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron (Gard), envoie une étude sur les différents vestiges qui accompagnent les dolmens. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. le colonel H. de Ville d'Avray, conservateur des musées de Cannes, adresse au Comité une note sur la découverte d'une mosaïque à Fréjus (Var), d'une Minerve de bronze et de vestiges gallo-romains à Juan-les-Pins. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. Moulin, de Bandol (Var), adresse au Comité une note sur un maillet et l'exploitation des carrières de silex et de quartz. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Montblanc (Hérault) : L'église; histoire, par M. l'abbé E. Bougette, à Montblanc;

La peinture corporelle et le tatouage, par M. Joseph Déchelette, membre non résidant du Comité;

De la signification du mot « couppe » dans les procès-verbaux de visite des portes de Tulle au XVIIe siècle, par M. René Fage.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur une communication de M. l'abbé Parat, relative aux fouilles du camp de *Cora*, à Saint-Moré (Yonne) :

« A la suite de l'avis favorable émis par le Comité, M. le Ministre de l'Instruction publique avait accordé une subvention pour aider aux fouilles entreprises par la Société d'études d'Avallon et la Société des sciences de l'Yonne, sur la colline dite « camp de *Cora* » et aussi Villaucerre. M. l'abbé Parat rend compte des résultats obtenus dans ces fouilles, et je crois utile d'extraire de son rapport les passages suivants :

« En arrière du retranchement de pierres amoncelées, défense « d'un camp de l'époque hallstattienne ou un peu postérieur, on a « déblayé 220 mètres de courtines et de tours, sur une hauteur

Digitized by Google

«de 3 à 4 mètres. Le rempart comprend une muraille droite de «175 mètres de longueur, percée, à l'extrémité Sud-Ouest, d'une «large porte protégée par une tour isolée[1]. A l'autre extrémité, «la muraille, partant d'une tour d'angle, revient perpendiculaire-«ment sur le camp où elle se raccorde par une ligne courbe. Ce «tronçon mesure 60 mètres de longueur, et, à son extrémité, se «détache aussi, à angle droit, un mur renforcé à sa base d'attache, «de 20 mètres de longueur, traversant un chemin et aboutissant «à une tour isolée, plus grosse que les autres, mais complètement «ruinée...

«Les courtines ont 3 mètres de largeur dans la grande muraille, «2 mètres dans le mur en retour, et les tours ont 6 mètres de dia-«mètre. Le mur est formé d'un blocage de maçonnerie, riche en «mortier et revêtu de parements intérieur et extérieur. Le parement «est fait, comme le reste, de pierres du lieu même, simplement «taillées, de toutes dimensions et placées quelquefois dans tous les «sens. L'appareil offre, de place en place, des cordons de pierres «disposées en arêtes de poisson.»

«En arrière de cette muraille, il y a encore un mur de pierres sèches et, plus loin, les substructions d'un bâtiment long de 30 mètres qu'il faudrait explorer.

«Le Comité peut demander le dépôt du rapport de M. l'abbé Parat au Musée des Antiquités nationales et remercier l'auteur de son intéressante communication.» — Adopté.

M. le Dr Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de France, avait sollicité de M. le Ministre de l'Instruction publique une mission et une subvention en vue de faire des recherches dans un gisement préhistorique sis au lieu dit «La Quina», commune de Gardes (Charente). M. le Dr Capitan avait été chargé de présenter au Comité un rapport à ce sujet.

Des explications que M. le Dr Henri Martin a données au rapporteur, il résulte qu'il ne demande plus ni mission ni subvention.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une demande de subvention formée par M. de Fayolle, au nom de la Société historique et

[1] Je crois que cette ouverture a été pratiquée, à une époque récente, pour donner accès sur la colline (A. Bl.).

Digitized by Google

archéologique du Périgord, pour faire des fouilles dans le gisement préhistorique de Laugerie-Haute :

«M. de Fayolle, président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, à Périgueux, correspondant du Comité, adresse à M. le Ministre de l'Instruction publique une demande à l'effet d'obtenir une subvention pour pouvoir exécuter dans le gisement préhistorique classique de Laugerie-Haute, près des Eyzies (Dordogne), des fouilles qui lui permettront : 1° d'étudier la stratigraphie du gisement; 2° de recueillir en position stratigraphique des pièces destinées au Musée du Périgord, dont les séries actuelles représentant ce gisement sont insuffisantes comme nombre et qualité.

«Ces deux raisons suffiraient à justifier cette demande de subvention, les ressources de la Société et du musée ne leur permettant pas de faire face aux dépenses qu'entraîneront les fouilles.

«D'autre part, il y a urgence à pratiquer ces fouilles. En effet, dans toute la région des Eyzies, les antiquités préhistoriques sont livrées au pillage. Partout, un nombre considérable d'individus du pays ou même venus *ad hoc* de loin pratiquent, sans aucune connaissance scientifique, des fouilles, dans le seul dessein de se procurer des pièces qu'ils vendent ensuite aux nombreux amateurs surtout étrangers qui payent fort cher ces documents archéologiques passés à l'état de bibelots et ainsi irrévocablement perdus. Beaucoup de ces individus dévastent de cette façon en travaillant souvent de nuit et sans aucune autorisation des gisements fort riches. Tel est le cas pour celui de Laugerie-Haute dont le propriétaire, M. Lachapoulie, a autorisé exclusivement M. de Fayolle à y pratiquer des fouilles, à la condition que tous les objets découverts seraient déposés au Musée de Périgueux. Il n'est donc que temps de procéder à ces fouilles, si l'on ne veut pas que le gisement soit gravement détérioré et même détruit par ces pillards.

«Enfin, s'il était encore besoin de justifier cette demande de crédit, je pourrais ajouter qu'en effet, sauf les fouilles déjà anciennes de Massénat et celles que j'ai pratiquées avec M. Peyrony, il y a trois ou quatre ans, aucune fouille méthodique n'a jamais été faite à Laugerie-Haute. D'ailleurs, le gisement se trouvant *entre* et *sous* d'énormes blocs éboulés, les fouilles sont difficiles et coûteuses.

«Ces multiples considérations justifient amplement la demande de M. de Fayolle; je ne puis que l'appuyer très vivement et prier

Digitized by Google

le Comité de vouloir bien lui voter la subvention qu'il sollicite. » — Adopté.

M. Durrieu lit un rapport sur la question du dépôt légal des ouvrages archéologiques. Le rapporteur demande que M. le Ministre de l'Instruction publique appelle l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur l'utilité de prendre des mesures propres à assurer le dépôt de tous les ouvrages ornés de planches à la Bibliothèque nationale. Ces conclusions sont approuvées par la Section d'archéologie.

M. Jules Guiffrey lit un rapport sur l'inventaire du mobilier d'un bourgeois de Périgueux, en 1428, communiqué par M. Ferdinand Villepelet :

« M. Ferdinand Villepelet, correspondant du Comité, nous adresse l'inventaire du mobilier d'un riche bourgeois de Périgueux, inventaire dressé en 1428 en latin. Les circonstances à la suite desquelles fut rédigé ce document lui prêtent une originalité particulière. Le sieur Estève Thibaud est accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne d'un clerc nommé Jean Jandon; il prend la fuite avec sa femme, Sibille de Laurière, et ses biens sont saisis pour répondre des condamnations auxquelles il est exposé. C'est cette saisie qui nécessita l'inventaire du mobilier du fugitif. Estève Thibaud était un bourgeois aisé, même riche; on trouve chez lui des joyaux, de l'argenterie en quantité. Sans doute, bien des articles énumérant les vêtements, les ustensiles de cuisine, le mobilier garnissant les chambres, offrent peu d'intérêt. Nous pensons toutefois que le document doit être publié intégralement. M. Villepelet, dans une abondante annotation, donne l'explication de tous les termes obscurs et même parfois aussi de mots faciles à comprendre. Les commentaires qui accompagnent le texte en font bien ressortir la valeur relative et fournissent d'amples renseignements sur la famille Thibaud qui joua un rôle assez considérable dans l'histoire municipale de la ville de Périgueux. Je propose donc l'insertion de la communication de M. Villepelet dans le *Bulletin archéologique* du Comité. » — Adopté [1].

M. Jullian lit un rapport sur le compte rendu des dernières

[1] Voir plus loin, p. 184, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

fouilles pratiquées dans l'amphithéâtre de Saintes, adressé au Comité par M. Ch. Dangibeaud :

« Notre correspondant, M. Dangibeaud, directeur du Musée de Saintes, nous envoie une note courte et substantielle sur les résultats des dernières fouilles de l'amphithéâtre de Saintes. On se rend maintenant parfaitement compte des détails de l'architecture de la partie centrale, depuis que l'énorme masse de terre qui la recouvrait est déblayée. Parmi les objets trouvés, je signalerai surtout un bas-relief à plusieurs faces représentant sur un côté un personnage vêtu d'une longue tunique, sur deux autres des personnages nus, les bras repliés en cariatide, sur le quatrième un personnage également nu, tenant de la main un objet que M. Dangibeaud juge être une bourse. L'auteur de ce rapport émet avec réserves l'hypothèse qu'il s'agit de la figuration d'un athlète. Le monument est à coup sûr curieux et, autant que nous en pouvons juger, d'un caractère nouveau. Je propose l'insertion intégrale de ce mémoire dans le *Bulletin archéologique.* » — Adopté[1].

M. Prou lit un rapport sur une demande de subvention présentée par la Société historique et archéologique du Gâtinais, en vue de faire des fouilles dans un cimetière mérovingien récemment découvert à Paley (Seine-et-Marne) :

« D'une lettre adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique par M. Henri Stein, secrétaire de la Société historique et archéologique du Gâtinais, et d'un rapport adressé à M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts par M. Louzier, architecte en chef des Monuments historiques, il résulte que M. Lapille a découvert à Paley, canton de Lorrez-le-Bocage, sur le penchant d'un coteau, entre le chemin de Nanteau à Paley et le chemin de Nemours à Lorrez, dans les parcelles de terre qui portent au cadastre les nos 506, 507, 509 et 510 *bis*, une série de squelettes dont les uns reposaient directement dans la terre et les autres étaient enfermés dans des sarcophages de pierre. Les sarcophages, en forme d'auges plus étroites aux pieds qu'à la tête, sont recouverts d'une dalle; « les parois du « sarcophage, dit M. Louzier, sont entaillées en quatre endroits

[1] Voir plus loin, p. 207, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

«pour faciliter la pose de cette dalle qu'on devait transporter, à «bras d'hommes, au moyen de deux traverses de bois ayant exac- «tement l'épaisseur de ces entailles et qu'on retirait après avoir «placé le couvercle». Quelques sarcophages sont ornés de traits en «arêtes de poisson»; l'un d'eux présente, sur une des parois terminales, une décoration consistant en une «alternance de carrés «grèsés et de carrés rustiqués à la pointe». Dans ces sépultures, on a recueilli les objets qui constituent l'ordinaire mobilier funéraire de l'époque mérovingienne : boucles, bracelets, boutons ornés de pâtes de verre rouge, plaques de métal, colliers de verroterie, et surtout une belle fibule digitée, et quelques armes.

«Nous sommes donc en présence de sépultures de l'époque barbare et non pas, comme quelques archéologues l'ont cru, de l'époque romaine.

«Il n'est pas douteux qu'on ne doive souhaiter la poursuite des fouilles, l'exploration complète et méthodique de ce champ de sépultures. Le propriétaire du terrain qui, avec l'aide et sur les conseils de M. l'abbé Schwab, curé de Paley, membre de la Société du Gâtinais, a pratiqué les premières fouilles, noté avec soin les circonstances des découvertes et conservé les objets recueillis, a compris l'intérêt scientifique de ces trouvailles; il est prêt à donner, avec son concours, toutes facilités pour la continuation des recherches. La Société historique et archéologique du Gâtinais a voté une subvention, mais les ressources dont elle dispose étant insuffisantes, elle demande au Ministère une aide et au Comité une direction. En accordant une subvention à cette Société et en lui confiant le soin de diriger les travaux d'exploration du cimetière de Paley, nous sommes assurés que ces travaux seront scientifiquement conduits, car elle compte, parmi ses membres, nombre d'archéologues distingués, qui ont fait leurs preuves, et dont plusieurs sont correspondants du Ministère. M. Stein s'intéressera particulièrement à l'entreprise. Nous satisferons en même temps au vœu de M. l'architecte Louzier qui désirerait que les fouilles fussent placées sous le contrôle de l'Etat. Les Sociétés savantes ne sont-elles pas les intermédiaires naturels entre le Ministère de l'Instruction publique et les particuliers? Et quand elles font des sacrifices pour la recherche des antiquités, n'est-il pas de notre devoir d'encourager leurs efforts et de leur laisser le patronage des explorations archéologiques qui se font dans leur ressort? D'ailleurs, le Ministère, s'il accorde, comme

Digitized by Google

nous l'espérons, à la Société du Gâtinais, la subvention qu'elle sollicite, lui demandera de tenir le Comité au courant de ses recherches et découvertes. Le Comité pourra, s'il est nécessaire, envoyer un de ses membres sur le terrain.

«En outre, le Comité rappellera à la Société du Gâtinais qu'il importe de tenir un journal des fouilles, de marquer sur un plan l'emplacement de chaque sépulture, de dresser enfin l'inventaire du mobilier non pas en groupant les objets par espèces, mais bien tombe par tombe, et d'indiquer soigneusement la place que chaque objet occupait par rapport au squelette.

«Pour ce qui regarde la conservation du mobilier funéraire, le Ministère demandera au propriétaire de n'aliéner aucun objet avant l'achèvement des fouilles, puis d'offrir à l'un des musées de la région, au Musée de Nemours ou à celui de Melun, les monnaies qu'on pourra trouver et des exemplaires de chacun des types d'objets découverts au cours des fouilles.» — Adopté.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a examiné l'envoi complémentaire de M. E. Seyrés, relatif aux découvertes épigraphiques faites sur l'emplacement de l'ancienne église de Lourdes. Cet envoi comprend quelques photographies et des renseignements inédits. Il est d'avis de publier immédiatement les inscriptions qui sont au nombre de trois. C'est dans un angle de l'édifice primitif, à droite, à l'entrée de l'abside, qu'elles ont été découvertes :

«1° Partie supérieure d'un autel votif, de forme quadrangulaire, avec sa corniche et son couronnement; la base manque. Largeur de la face antérieure inscrite, 0 m. 16; les faces latérales et postérieure sont unies et ne présentent aucun ornement :

TVTELAE
PRO SALVTE IVS
TINI · IVL · PARIS
v · S · L · M

Tutelae. Pro salute Justini Jul(ius) Paris [v(otum)] s(olvit) l(ibens) m(erito).

«Une cassure a enlevé presque entièrement la première lettre de la dernière ligne.

«2° Partie inférieure, avec la base, d'un autel votif analogue au précédent. La plinthe mesure 0 m. 143 sur sa face antérieure et

Digitized by Google

o m. 12 sur ses faces latérales; le fût de l'autel mesure o m. 093 sur sa face principale et o m. 08 sur les faces latérales.

[redacted]

VITALIS
BONXI
[FIL V SLM]

[*Tutelae*] ..... *Vitalis Bonxi fil(ius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« La dernière ligne est gravée sur la plinthe du monument. Il est probable que ce petit autel était, comme le premier, consacré à la déesse Tutèle.

« 3° Partie supérieure d'un autel, analogue aux précédents. La face antérieure très dégradée mesure o m. 23 de largeur, et les faces latérales mesurent o m. 14. A droite est sculptée une patère; à gauche est représenté un vase à libations.

« Copie de M. Seyrès. La photographie n'est pas assez nette pour permettre une vérification.

SATVRNNVS
ONESTI FIL
O[redacted]

« Le bas est brisé; la partie inférieure qui n'a pas été retrouvée portait probablement le nom de la divinité à laquelle l'autel avait été consacré, car le monument paraît être votif comme les deux autres.

« On ne connaissait encore qu'une seule inscription romaine provenant de Lourdes, une épitaphe découverte vers 1844[1]. Ces trois nouvelles inscriptions votives donnent à la localité romaine une importance qu'on ne soupçonnait pas. Comme à Bordeaux et à Périgueux, la déesse Tutèle y avait un temple. »

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 396.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse propose de déposer aux archives la communication de M. Collard, relative à une inscription romaine découverte à Auch, dont le texte a été déjà publié dans le procès-verbal de la séance du 11 mars. Dans une seconde note, M. Collard signale une trouvaille de quelques monnaies romaines de bronze, du IIIe siècle, faite en février dernier, à La Goudagne, commune d'Auch.

M. Héron de Villefosse communique ensuite le texte d'une inscription trouvée à Narbonne, dans les derniers jours du mois d'avril 1907. Il en doit la copie à une obligeante communication de M. Rouzaud, ancien député, percepteur de cette ville :

« Cette inscription est gravée sur un cippe en forme d'autel, mesurant, en hauteur, 1 m. 06, et en largeur, 0 m. 36. Découvert dans le chantier des magasins Paris-Narbonne, sur l'emplacement de l'ancienne vicomté, le cippe est taillé dans une pierre grossière du pays; l'angle droit de la corniche est brisé, mutilation qui a fait disparaître une portion de la lettre M de la ligne 1. Un trou qui devait servir pour les libations ou le dépôt des offrandes apportées au défunt se voit à la partie supérieure.

D m
P·OLIDIO
PEREGRIN
O·MATRON
A·ET CAMPIS
TER·LIB·P
ATRONO

« On remarquera la forme particulière du signe séparatif qui, au lieu d'être rond ou triangulaire, est composé de deux petits crochets superposés. Les lettres avaient été passées au minium dans l'antiquité et conservent encore des traces de couleur rouge.

D(iis)·[m(anibus)]. P. Olidio Peregrino Matrona et Campister lib(erti) patrono.

Digitized by Google

« *Olidius* paraît être une forme du gentilice *Olitius* déjà rencontré à Narbonne[1]; de même *Campister* est pour *Campester*. »

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. le colonel de Ville d'Avray, conservateur du musée régional de Cannes, une lettre relative à une mosaïque, découverte récemment à Fréjus (Var) :

« Conformément au désir du possesseur, j'ai dû retourner tout de suite plusieurs photographies appartenant à M. Pelloux, auteur de la trouvaille; j'ai pris néanmoins la description des morceaux photographiés. La mosaïque n'est pas entièrement dégagée; elle est formée de cubes de couleur très variés (blancs, noirs, verts, rouges, jaunes, etc.); elle paraît être de dimensions considérables.

« Le fragment le plus important représente un *Combat de coqs*. Deux coqs, les pattes écartées, les plumes hérissées, le cou allongé, sont placés en face l'un de l'autre, presque bec à bec, dans la position du combat. Au-dessus de leur tête, une grande palme est couchée en travers; au-dessous d'eux, est placé un vase à pied et à grandes anses en forme de cratère. Dans les angles, on remarque des restes de compartiments géométriques.

« Un autre fragment se compose d'un compartiment hexagonal formé par un encadrement de baguettes, au centre duquel on voit une biche courant au galop vers la droite.

« Un troisième fragment se compose d'un compartiment semblable, au centre duquel on voit une panthère également au galop et courant vers la droite.

« En déblayant cette mosaïque, M. Pelloux a recueilli deux intailles antiques. En 1887, on avait déjà trouvé sur le même emplacement une statuette de Minerve en bronze. La déesse est debout, vêtue d'une tunique talaire sur laquelle est posée l'égide; elle est coiffée d'un casque à cimier très développé; la main droite ouverte et avancée tient une patère.

« Il serait important de reconnaître d'une manière plus complète le sujet de cette mosaïque qui se trouve actuellement dans une vigne et qui a été déjà recouverte de terre; puis de la transporter en lieu sûr à l'abri des dégradations. La première opération peut être

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n° 4515.

Digitized by Google

exécutée avec le concours du Comité. Le colonel de Ville d'Avray propose de se rendre à Fréjus et de poursuivre ce travail si on veut bien lui accorder les fonds nécessaires. Je demande donc au Comité de lui voter une subvention à cet effet. La seconde opération regarde le maire de Fréjus. Il y a bien à Fréjus un musée municipal, mais ce musée est à l'abandon; tout y est empilé dans une salle sombre à peine éclairée. Les pièces intéressantes ne manquent pourtant pas; dans ce pays si fréquenté par les touristes, la munipalité aurait intérêt à présenter les antiquités de Fréjus sous un jour plus favorable. Il semble qu'il serait facile de trouver un édifice pour classer les monuments déjà recueillis et de les disposer d'une façon intéressante et plus convenable. La mosaïque du *Combat de coqs* trouverait là une place digne d'elle; tous les étrangers s'arrêteraient à Fréjus pour la voir. Le Comité ne pourrait-il pas demander à l'Administration de faire une démarche près de M. le maire de Fréjus, afin qu'une résolution fût prise dans ce sens par la municipalité? Il y a dans cette ville un ensemble d'antiquités très précieux pour nos études et auquel il est vraiment nécessaire de trouver un asile. La découverte de cette nouvelle mosaïque, qu'il est impossible de mettre à l'abri dans l'ancien musée, fournit une occasion toute naturelle pour appeler l'attention de la municipalité de Fréjus sur l'utilité de réorganiser son musée dans un local digne de cette ville. » — Adopté.

M. Babelon lit un rapport sur un ouvrage pour lequel une subvention a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

10 JUIN 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. SAGLIO.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Héron de Villefosse s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Adrien Berget, professeur au lycée Voltaire, adresse au Comité un mémoire sur l'emplacement de la cité gauloise et romaine d'*Admagetobriga*. — Renvoi à M. Jullian.

M. Léon Joulin, associé-correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Blois, demande une subvention qui lui permette de poursuivre ses recherches archéologiques dans le bassin supérieur de la Garonne. — Renvoi à M. Babelon.

M. Émile Chanel, à Bourg (Ain), envoie une note sur des pitons de bronze gallo-romains. — Renvoi à M. l'abbé Thédenat.

M. Peyrony envoie un compte rendu des fouilles qu'il a faites en 1906 à La Férassie (Dordogne). — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. de Laigue, correspondant du Comité, à Venise, envoie une note sur l'ouvrage du comte Papadopoli intitulé : *Le Monete di Venezia*. Cette note sera déposée aux Archives du Comité.

M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts informe le Comité que

Digitized by Google

l'inscription romaine d'Hasparren (Basses-Pyrénées), sur laquelle la Section d'archéologie avait appelé son attention, a été classée par arrêté en date du 4 juillet 1903, et que, pour répondre au vœu exprimé par la Section, il a écrit à M. le Maire d'Hasparren pour faire valoir auprès de lui les raisons qui plaident en faveur du dépôt de cette inscription dans un musée de la région.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Antiquités frankes trouvées en Bohême, par M. J. de Baye, membre non résidant du Comité;

Chronologie préhistorique : rapports entre l'ancienne Gaule et les civilisations orientales, par M. Gustave Chauvet;

Une fibule barbare en forme d'oiseau, par le même;

Étude sur quelques miniaturistes de 1750 à 1815, dont les œuvres étaient exposées à la Bibliothèque nationale (mai-octobre 1906), par M. Labat, correspondant du Comité:

Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin. IX, Parnes, par M. Louis Régnier, correspondant du Comité;

L'église de Villetertre (Oise) : une particularité architectonique du chœur de Saint-Étienne de Beauvais, par le même.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur la demande de subvention formée par M. le chanoine Campion, en vue de poursuivre les fouilles qu'il a commencées sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Alet :

« M. le chanoine Campion, membre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, demande une subvention « pour continuer et « achever les fouilles commencées sur l'emplacement de l'ancienne « ville d'Aleth » (auj. partie de Saint-Servan). M. Campion se propose de dégager du Nord-Est au Nord-Ouest une muraille qu'il considère comme appartenant à une enceinte romaine, dont le périmètre atteindrait deux kilomètres. Ensuite il exécuterait des

Digitized by Google

fouilles dans l'abside orientale de la cathédrale, fondée au xe siècle, pour rechercher les tombeaux des anciens évêques. Le reste du programme de M. Campion est vague.

«Les fouilles déjà exécutées sur des terrains appartenant au génie militaire, avec une autorisation de M. le Ministre de la Guerre et à l'aide des fonds fournis par les Sociétés archéologiques d'Ille-et-Vilaine et de Saint-Malo, ont permis de dégager le mur sur une longueur de 40 mètres. M. Campion signale la découverte de briques à rebords, mais ne fournit pas de renseignements précis sur le genre de construction du mur lui-même[1]. Il convient de remarquer que le mur d'*Aletum*, signalé dès 1850, était considéré par La Borderie comme refait au moyen âge. Une étude attentive est donc nécessaire. Les fouilles de l'abside ont donné des résultats sans importance[2]. Toutefois le projet de M. Campion n'est pas sans intérêt.»

Le Comité décide, après discussion, d'ajourner sa décision sur cet objet.

M. Adrien Blanchet lit un autre rapport sur deux communications de M. Stalin, membre de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, relatives l'une à un vase romain trouvé à La Valotte, commune de Chassey (Saône-et-Loire), l'autre à la découverte d'une ancienne chaussée à Beauvais :

«M. Georges Stalin signale une découverte faite, en mars 1907, au hameau de La Valotte, commune de Chassey (Saône-et-Loire). Il s'agit d'un vase rouge dont la forme, affectant celle «d'un porte-«bouquet, pouvait atteindre de 0 m. 50 à 0 m. 60 de hauteur», avec une base, pleine et épaisse de 0 m. 12. Ce vase romain serait en effet un spécimen rarissime; mais il convient de remarquer qu'on a trouvé seulement de menus fragments. Il faudrait donc s'assurer que la restitution du vase est exacte.

«Une deuxième note de M. Stalin signale des fouilles, exécutées aux nos 54-56 de la rue de Rouen, à Beauvais, et qui ont mis au jour des fragments d'un blocage constitué par des rognons de silex,

[1] Cf. *Journal de Rennes*, 19 avril 1907.
[2] Cf. Jules Haize, dans *Revue du Pays d'Aleth*, 1907, p. 61 à 68.

Digitized by Google

des fragments de tuile et du gravier. M. Stalin croit qu'il s'agit d'une voie romaine qui allait de Beauvais à la ferme actuelle de Valoir. Mais les restes signalés ne paraissent pas avoir toutes les caractéristiques d'un chemin romain, même secondaire.

«Je demande le dépôt des notes de M. Stalin dans les Archives du Comité.» — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur un mémoire de M. Moulin, de Bandol (Var), consacré à l'étude de maillets de grès recueillis dans le Sud-Est de la France :

«M. Moulin a adressé au Comité un important mémoire sur la découverte d'une trentaine de maillets de grès, à rainure, dans cinq localités des départements de Vaucluse, des Basses-Alpes, de l'Hérault et du Var. On sait que l'aire de distribution géographique de ces maillets est très limitée en Gaule et qu'on ne les rencontre que dans le Sud-Est de la France et dans quelques stations lacustres de Suisse. Il est maintenant démontré qu'ils se relient presque toujours à des exploitations préhistoriques de silex ou de quartz.

«La plus importante de ces cinq localités est certainement Malaucène (arr. d'Orange, Vaucluse); puis viennent Murs (arr. d'Apt, Vaucluse), Pary (arr. de Forcalquier, Basses-Alpes), Lamalou (arr. de Bédarieux, Hérault), et enfin Bandol (arr. de Toulon, Var).

«L'auteur décrit soigneusement, avec figures à l'appui, une douzaine de ces pièces mesurant 10 à 17 centimètres de largeur, 5 à 11 centimètres d'épaisseur et 11 à 30 centimètres de hauteur, avec un poids de 1,200 grammes à 7 kilogr. 650 grammes.

«Ces pièces sont généralement constituées par un gros galet de grès ovale, au milieu duquel on a pratiqué une assez large rainure faisant ordinairement le tour de la pièce. Les extrémités portent les traces de nombreux chocs.

«Mode d'emmanchage, comparaisons ethnographiques, usages sont soigneusement exposés par l'auteur, qui insiste sur l'emploi répété de ces pièces dans des localités où l'on constate les traces d'extraction du quartz et du silex.

«C'est là une contribution intéressante à un sujet assez curieux, et dont il y a lieu de remercier l'auteur. Malheureusement, son mémoire est trop long pour figurer dans le *Bulletin archéologique*.»

Digitized by Google

M. le Dr Capitan lit ensuite un rapport sur un mémoire de M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron, relatif aux vestiges de murs relevés autour de dolmens du département du Gard :

«M. Ulysse Dumas envoie les relevés exécutés à la boussole et au décamètre des constructions en pierres sèches, dont il a déjà signalé l'existence au Comité, autour de cinq dolmens du Gard à Tharaux, Bouïssas, Coumoulet, Cougoussac et Carquignaou (commune de Méjannes-le-Clap).

«Je puis ajouter un sixième ensemble que vient de me signaler M. Dumas autour d'un dolmen et de deux tumulus, au lieu dit «le Chêne», même commune.

«Les relevés à assez grande échelle de M. Dumas que je présente au Comité, avec une série de photographies, montrent bien ce que sont ces curieux ensembles de larges murs en pierres sèches (1 mètre à 1 m. 50 d'épaisseur et quelquefois davantage), parfois formés de dalles verticales et limitant des espaces de dimensions variées affectant des figures soit circulaires (véritables enceintes), soit rectangulaires, trapézoïdales, etc.

«A citer aussi des amas arrondis de 1 mètre à 2 m. 50 environ de diamètre et qui semblent être les ruines de sortes de petites cabanes.

«Je ne rappellerai pas ce que j'ai déjà dit au Comité de ces curieux ensembles dont on retrouve les similaires à Averdon (Loir-et-Cher), en Bretagne, etc. Ils avaient du reste été déjà observés, il y a 40 ans, par Ollier de Marichard, précisément dans la même région.

«Ayant pu, au moment du Congrès de Montpellier, étudier sur place, sous la conduite de M. Dumas, ces curieux vestiges, j'ai pu m'assurer de la parfaite exactitude de ses observations et soigneusement examiner deux de ces ensembles (dolmens de Tharaux et de Cougoussac) qui se trouvent sur des points élevés en plein bois et en des lieux d'un accès particulièrement difficile, loin de tout centre habité. Les quelques photographies que j'ai pu prendre et que je soumets au Comité montrent certains détails de ces étranges constructions. Ces murs nombreux, beaucoup plus larges que les murs plus récents, ne se rencontrent d'ailleurs qu'autour des mégalithes. Ils s'élèvent encore à un mètre, en moyenne, au-dessus du sol et sont formés de blocs calcaires, de dimensions variables, qui ont été ramassés sur place et rangés assez soigneusement sans trace de taille ni de mortier.

Digitized by Google

« La relation des substructions signalées par M. Dumas avec les dolmens paraît vraisemblable. Ces enceintes de formes très variables ont pu circonscrire des habitations ou bien des parcelles cultivables, ou encore former des parcs à bestiaux, ou bien enfin avoir une signification rituelle comme on l'observe dans nombre de pays : en Afrique, par exemple, ou aux Nouvelles-Hébrides; cercles au milieu desquels on égorge des animaux en sacrifice.

« Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, il n'en reste pas moins établi qu'il existe, dans la région du Gard étudiée par M. Dumas et en divers autres points de la France, des vestiges d'importantes constructions accompagnant les dolmens et semblant être en rapport avec eux.

« Les relevés adressés par M. Dumas sont, à ce point de vue, du plus vif intérêt.

« M. Dumas signale aussi, non loin du dolmen de Cougoussac, une large table de 3 m. 45 sur 3 m. 20, supportée par trois moellons de 0 m. 25 de hauteur et qui paraît être encore en chantier, abandonnée sur place, presque aussitôt après son extraction.

« Je propose de remercier vivement M. Dumas d'avoir donné au Comité la primeur de ses observations et de ses relevés, et de l'engager à continuer ces si intéressantes investigations. » — Adopté.

M. le Dr Capitan rend compte d'une note dans laquelle M. Stalin, de Beauvais, signale cinq haches polies de très grande dimension (38 à 45 centimètres de longueur) provenant des départements de l'Oise et de la Somme (communes d'Etrépagny, Ressons-sur-Matz, Troussencourt, Heilles). Celle qui a été trouvée à Heilles était enfermée dans un coffre de pierre avec un galet poli.

M. Durrieu lit un rapport sur une note de M. Henry Vaschalde concernant un bas-relief de la maison Picaud-Beaussier, à Largentière (Ardèche) :

« M. Vaschalde croit devoir signaler à nouveau un bas-relief représentant des opérations de frappe monétaire, conservé à Largentière. Ce bas-relief, encastré aujourd'hui dans la maison Picaud-Beaussier, devait se trouver au-dessous de la porte d'une des tours du château de Largentière connue sous la dénomination caractéristique de *Turris argentaria*.

Digitized by Google

«Ce bas-relief, que M. Vaschalde a signalé, dès 1868, dans une brochure intitulée : *Les mines d'argent de Largentière*, est cité dans la *Revue archéologique* de 1881, où Longpérier lui assigne la date du XIIIe siècle.

«M. Vaschalde ajoute que, dans la séance de la Commission départementale des Monuments historiques, à Privas, le 2 décembre 1905, il a proposé le classement de ce bas-relief parmi les monuments historiques, en proposant de classer également le *Christ* de l'église paroissiale d'Aubenas, œuvre du sculpteur Breysse, dont il envoie une photographie. Il ignore la suite qui fut donnée à ces propositions.»

Le rapporteur conclut au dépôt de la note de M. Henry Vaschalde dans les archives du Comité. — Adopté.

M. de Lasteyrie demande que l'Administration veuille bien appeler l'attention de la Commission des Monuments historiques sur les deux monuments signalés par M. Vaschalde.

M. le Secrétaire donne lecture de deux rapports de M. Héron de Villefosse :

M. Héron de Villefosse rend compte d'une demande de subvention adressée par M. Mallard, en vue de poursuive ses recherches sur le territoire de Drevant (Cher) :

«Le Comité n'a pas oublié que M. Gustave Mallard, avocat à Saint-Amand-Montrond (Cher), avait poursuivi pendant sept années, avec un zèle et une persévérance des plus louables, le déblaiement du théâtre romain de Drevant. Le résultat de ses travaux est consigné dans le *Bulletin archéologique*[1]. Les ruines romaines de Drevant sont considérables; elles ont été classées comme monuments historiques. Les recherches, d'ailleurs très superficielles, conduites par Hazé, dès l'année 1834, avaient suffi à démontrer leur importance; grâce à M. Mallard, nous pouvons aujourd'hui en apprécier l'intérêt d'une manière beaucoup plus complète. Après avoir achevé le déblaiement du théâtre, M. G. Mallard, qui disposait encore de quelques ressources, fit pratiquer des sondages dans un vaste em-

[1] *Bulletin archéologique du Comité*, 1906, p. 43 à 71, pl. XXXVII à XLVI.

Digitized by Google

placement de forme à peu près carrée et situé à environ 250 mètres de l'enceinte extérieure du théâtre; c'est dans ce terrain qu'Hazé avait cru reconnaître les substructions d'un temple. M. G. Mallard ne partage pas cette manière de voir : il pense retrouver en cet endroit l'emplacement du forum. Quoi qu'il en soit, les sondages opérés sur ce point ont fait reconnaître la présence de substructions importantes, et la simple inspection du terrain permet d'espérer que des recherches y seraient fructueuses. M. G. Mallard demande donc une subvention pour explorer ce terrain et pour continuer l'œuvre à laquelle, depuis plusieurs années, il a consacré tous ses efforts, avec un dévouement qui mérite d'être rappelé. Le rapporteur propose de lui accorder la subvention qu'il sollicite. » — Adopté.

Le second rapport de M. Héron de Villefosse porte sur deux communications de M. le colonel de Ville d'Avray, conservateur des Musées de Cannes :

« 1. M. le colonel de Ville d'Avray signale, entre le golfe Juan et Juan-les-Pins, un emplacement, au bord de la mer, où il croit avoir retrouvé les vestiges d'une habitation romaine. On y voit les restes d'un mur romain et de nombreux débris de tuiles antiques. Il y a recueilli une belle monnaie d'Antonin, un anneau de bronze, un clou de bronze et une sorte de corniche, en pierre dure, qui peut avoir servi de couronnement à un pilier d'angle.

« 2. Le même correspondant envoie de nouveaux renseignements sur la mosaïque découverte à Fréjus, dont il a été question à la précédente séance. C'est M. Pelloux-Gervais, membre de la Société archéologique de Provence, qui a mis au jour cette mosaïque dans sa propriété, au Clos de la Tour; elle était recouverte d'un mètre de terre environ. La salle dont elle forme le pavage présente quarante mètres de superficie; les stucs rouges et verts qui décoraient les murs sont encore reconnaissables. Les coqs sont placés au centre d'un encadrement en forme de croix grecque et composé de lignes noires, les deux combattants, prêts à s'élancer l'un sur l'autre, occupant la partie transversale de l'encadrement; les crêtes et les plumes du cou des animaux sont d'une belle coloration où domine le rouge; chaque coq mesure 0 m. 53 de longueur. La palme verte, destinée au vainqueur, est placée au-dessus d'eux, dans la partie ver-

Digitized by Google

ticale; au-dessous, dans la partie inférieure, se trouve le grand calice à deux anses qui ne mesure pas moins de 0 m. 31 de hauteur. Les plumes des coqs sont exprimées en jaune, bleu, noir et vert. D'après M. Arluc, maire de Fréjus, et M. Pelloux, le vert, d'un éclat particulier, est encore exploité de nos jours pour les mosaïques et doit provenir des carrières de La Baume, situées à environ 4 kilomètres de Fréjus, sur la route de Bagnols. Plusieurs compartiments hexagonaux entouraient le motif central; dans l'un deux, un tigre semble poursuivre une biche qui se trouve dans un compartiment voisin; un lion lui fait pendant et poursuit aussi probablement un autre animal dont le compartiment n'a pas encore été retrouvé. — M. Pelloux avait déjà découvert sur le même point, il y a longtemps, de belles mosaïques noires et blanches.»

Le rapporteur maintient les conclusions qu'il a présentées à la dernière séance au sujet du dégagement complet de cette mosaïque; il estime toutefois qu'il serait nécessaire d'obtenir des photographies des parties déjà mises au jour par M. Pelloux. — Adopté.

M. Ch. Grandjean lit un rapport sur une note de M. Destandau, correspondant du Comité, relative à l'Hôtel des Porcellet aux Baux :

«Parmi les vieilles maisons des Baux, la plus curieuse, la mieux conservée, celle que les touristes visitent le plus volontiers, est l'habitation voisine de l'église Saint-Vincent, qui est connue sous le nom d'Hôtel des Porcellet.

«C'est une maison du XVIe siècle, dont la façade n'a pas été sensiblement défigurée, et dont l'intérieur, quoique remanié, offre encore de l'intérêt. On y voit notamment une belle cheminée et une salle avec un plafond peint. Elle est classée parmi les monuments historiques. La commune qui en est propriétaire depuis le siècle dernier en a fait son école communale.

«M. Destandau, qui, depuis plusieurs années, explore avec patience les archives notariales de la vallée des Baux, est parvenu à reconstituer la série complète des différents propriétaires de l'immeuble depuis la seconde moitié du XVIe siècle. Il fait part à la Section d'archéologie du résultat de ses recherches. En voici le résumé succinct :

«En 1575, la maison appartient à Pierre de Lère. Depuis lors elle a passé successivement aux propriétaires énumérés ci-après : 1576, Jehanne Paschalle, veuve du précédent; — 1576, Pierre de

Digitized by Google

Vérace, capitaine viguier des Baux; — 1576, Maurice de Quiqueran, archidiacre de Notre-Dame de Nîmes, qui la fait embellir; — 1584, Marguerite de Quiqueran, femme de Joseph de Bouchon d'Arles; — 1598, Pierre de Porcellet, sieur d'Ubaye; — 1600, Nicolas Vincens, lieutenant du viguier des Baux; — 1644, Antoine Moucadel; — 1648, Anthoine Rangon, dans la famille de qui elle reste pendant un siècle environ; — 1740? Jean-Antoine Porcellet; — 1764, Gaspard-Charles Porcellet, son fils, qui, la même année, vend tous les biens provenant de l'héritage paternel à Honoré Graugnard, lequel revend immédiatement l'immeuble dont il s'agit à Honoré-Ignace Porcellet, dont la famille le garde jusqu'en 1812; — 1812, Jacques Porcellet le cède à Jean-Pierre Grimardier, régent de l'école des Baux; — 1844, Grimardier le repasse au maître d'école son successeur; — 1851, la commune en fait l'acquisition.

« Cette nomenclature montre que la maison, contrairement à ce que la tradition locale rapportait jusqu'ici, n'a pas été construite par la famille des Porcellet. Mais elle est demeurée assez longtemps entre ses mains pour que le nom qu'elle porte encore aujourd'hui soit justifié.

« M. Destandau a joint à la communication la liste d'un certain nombre de membres de la famille des Porcellet, famille originaire d'Arles, qui a joué un rôle assez important dans l'histoire de la région et dont le nom reste attaché, comme on sait, à l'une des chapelles des Aliscamps. »

M. Prou rend compte d'une notice de M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, sur des sépultures, de l'époque barbare, découvertes à Voutenay (Yonne), au lieu dit « la Grande-Fontaine » :

« M. Poulaine y a recueilli un mobilier assez intéressant, et spécialement une petite balance de bronze à deux plateaux. On a trouvé assez fréquemment dans les sépultures mérovingiennes des balances, les unes du même type que celle de Voutenay, les autres à un seul plateau ou « romaines »[1]. La plupart des archéologues ont considéré comme des sépultures de monnayeurs ou d'orfèvres

[1] On trouvera la liste de ces trouvailles dans Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, t. I, p. 237 et suiv.

Digitized by Google

celles qui renfermaient des balances. C'est là sans doute une conclusion hâtive. Dans la tombe que signale M. Poulaine, avec la balance se trouvait une petite plaque de schiste dont l'une des surfaces était légèrement concave, peut-être une sorte de godet pour malaxer des onguents; de sorte que l'hypothèse de notre correspondant, que nous sommes en présence de la sépulture d'un médecin, est assez vraisemblable; elle est renforcée par la présence dans une sépulture barbare de Bury (Oise), signalée récemment par M. Alfred Houlé[1], d'une petite cuiller à côté d'une balance romaine; la cuiller n'était-elle pas aussi un instrument de la trousse des médecins de l'antiquité?

« La notice de M. l'abbé Poulaine, en raison du soin qu'il a eu de désigner la place que chaque objet occupait par rapport au squelette, mériterait d'être imprimée dans le *Bulletin archéologique*, s'il voulait nous faire parvenir des images, plus grandes que celles qu'il nous a envoyées, des principaux objets, spécialement d'une belle fibule à rayons et de deux plaques-boucles dont l'ornementation est intéressante. » — Adopté.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Section d'archéologie,

R. DE LASTEYRIE,

Membre du Comité.

[1] Alfred Houlé, *Les fouilles de Bury*, 1905, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XIX, 2e partie.)

Digitized by Google

8 JUILLET 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. Blanchet et Jullian s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Collard, correspondant du Comité, envoie des notes sur des galets coloriés de l'Ariège. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Berger est chargé de rapports sur des ouvrages pour lesquels une demande de souscription a été adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Autels-cippes chrétiens de Provence, par le comte de Gérin-Ricard, correspondant du Comité;

Pro Alesia, 1re année, n° 2;

Bulletin de la Société archéologique du Gers, VIIIe année, 1er trimestre 1907.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Babelon lit un rapport sur une demande de subvention for-

Digitized by Google

mée par M. Léon Joulin, en vue de poursuivre des recherches archéologiques dans le bassin supérieur de la Garonne.

Le Comité, tout en félicitant M. Joulin des résultats qu'il a obtenus dans les fouilles qu'il a antérieurement effectuées et dirigées, décide, après discussion, qu'il n'y pas lieu d'accorder une nouvelle subvention.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur les fouilles de M. Peyrony dans l'abri et la grotte de La Férassie :

« L'année dernière, M. Peyrony, instituteur aux Eyzies de Tayac (Dordogne), avait sollicité du Comité une subvention pour exécuter des fouilles dans l'abri et la grotte de La Férassie, commune du Bugue (Dordogne).

« En raison de l'intérêt scientifique que présentaient ces fouilles, j'avais, dans le rapport dont je fus alors chargé, appuyé cette demande de subvention. Le Comité voulut bien lui accorder cette subvention. Dans le mémoire qu'il adresse aujourd'hui, M. Peyrony indique les résultats généraux qu'il a obtenus. Il y a joint une bonne série systématique de pièces destinées au Musée de Saint-Germain, des photographies et une planche représentant les pièces typiques qu'il a recueillies. Je fais passer cette série de documents sous les yeux du Comité; quelques explications préalables sont nécessaires pour montrer l'intérêt des résultats auxquels est arrivé M. Peyrony.

« Jusqu'à ces derniers temps, ainsi qu'on le sait, on admettait en général, en se fondant sur la classification de G. de Mortillet, qu'à l'époque moustérienne avait succédé l'époque solutréenne : toutes deux caractérisées par des industries très différentes. Or, depuis peu, plusieurs observations semblent indiquer l'existence de couches à industrie spéciale qui s'intercaleraient entre le moustérien et le solutréen, formant ainsi un étage distinct, auquel M. l'abbé Breuil a proposé récemment de restituer le nom d'aurignacien que lui avait donné Lartet, il y a plus de quarante ans. Des discussions assez vives se sont élevées sur ce point; la position stratigraphique de cet étage a été contestée. Il est donc d'un réel intérêt de pouvoir, par des fouilles bien faites, préciser la position de ce niveau archéologique indiquant soit un état de civilisation spécial, soit l'existence d'une population particulière. Or les recherches de M. Peyrony à

Digitized by Google

La Férassie constituent une très précise contribution à l'étude de cette question.

« M. Peyrony, en effet, a exécuté des fouilles profondes dans la grotte et dans l'abri presque en face l'entrée de la grotte-abri dont le toit s'est effondré depuis longtemps. Fouillant minutieusement couche par couche, en les distinguant toujours et séparant les objets appartenant à chacune d'elles, M. Peyrony a pu établir une stratigraphie rigoureuse et recueillir à la fois la faune et l'ensemble industriel caractérisant chaque niveau. En effet, à chaque couche correspondent une industrie spéciale et une faune particulière [1].

« Ainsi, tout à fait à la base des tranchées, on trouve une industrie très grossière à pièces avec *facies* éolithique. M. Peyrony y a, de plus, recueilli un beau « coup de poing ». Il semble bien qu'il s'agisse là d'un niveau acheuléen. Immédiatement au-dessus, on rencontre une couche de 0 m. 40 d'épaisseur contenant la belle industrie moustérienne (pointes, racloirs, rares disques) avec vieille faune, puisqu'on y trouve le *rhinoceros trichorinus*. Au-dessus, une couche de 0 m. 50 montre une industrie qui commence à se modifier : les pointes sont plus petites, les racloirs plus fins; il y a même de larges lames finement retouchées. L'on voit apparaître des outils divers du type aurignacien : lames à dos abattu, racloirs-grattoirs, lames assez fines allongées. C'est là un *facies* tout spécial de transition, qu'avec M. Peyrony on pourrait dénommer moustéro-aurignacien et qui montre bien, industriellement tout au moins, le passage de l'industrie moustérienne à l'industrie aurignacienne. Si maintenant on examine le contenu de la couche supérieure qui mesure 0 m. 60 d'épaisseur et se présente avec une coloration noire, on voit que le *facies* industriel a changé ainsi que la faune. On trouve des débris d'hyène et d'*ursus spelæus*, de cerf, de renne, de bœuf, etc. Quant à l'outillage, il est très particulier. Ce sont de grandes lames, de longs grattoirs très finement retouchés, parfois munis de larges encoches sur les bords, des grattoirs épais d'un type bien connu dits grattoirs Tarté, des burins, des perçoirs. Les pointes et racloirs du type moustérien ont disparu. Le travail de l'os commence; il y a des armatures de lances ou d'épieux en os ou corne, des dents percées pour servir de pendeloques. Enfin la couche

[1] Les déterminations de la faune ont été faites par M. Harlé dont on sait la haute compétence.

Digitized by Google

sus-jacente, mesurant o m. 5o d'épaisseur, qui se différencie facilement par sa coloration rougeâtre, contient une industrie un peu différente : les grattoirs et les lames retouchées abondent; ils sont moins fins. Les burins deviennent abondants et variés de formes, les outils ou ornements en os et corne sont plus nombreux et mieux façonnés, enfin l'existence de pointes très minces taillées sur les deux faces ou bien munies d'un pédoncule central ou avec cran latéral caractérisent cet étage, qui serait ainsi du solutréen et même du solutréen supérieur. La faune change aussi, il n'y a plus ni ours, ni hyène, mais seulement des débris de cheval, de cerf, de renne et d'ovins. Cette couche semble donc très différente de la précédente et le témoin d'un autre âge et d'une autre industrie.

« Cette succession des couches (la même dans la grotte et dans l'abri), que l'étude minutieuse de M. Peyrony a permis de nettement reconnaître, montre que l'aurignacien, à La Férassie, se trouve intercalé entre le solutréen et le moustérien.

« C'est donc un document important dans cette question si controversée. Pour que ces faits soient à l'abri de toute objection, M. Peyrony a fouillé avec la plus grande précision, recueillant les pièces couche par couche, ainsi que j'ai pu plusieurs fois m'en assurer en fouillant avec lui dans ce beau gisement.

« Les objets qu'il a recueillis ont donc de ce fait une valeur documentaire, et l'on comprend tout l'intérêt que présentent de pareilles fouilles

« D'ailleurs, M. Peyrony a exécuté de très importants travaux, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'examen de trois belles photographies dues à M. Belvez, instituteur, que je mets sous les yeux du Comité. On peut voir d'abord, pour la fouille de l'abri, qu'après avoir fait sauter un gros bloc, M. Peyrony a entamé le sol sur plus de trois mètres d'épaisseur et sur une dizaine de mètres de largeur. Il a atteint ainsi le rocher formant le fond de l'abri.

« De même dans la grotte, il a exploré dans toute sa hauteur la couche archéologique.

« En somme, M. Peyrony a fait le meilleur emploi de la subvention que lui avait accordée M. le Ministre de l'Instruction publique. Les résultats qu'il a obtenus sont très intéressants et de portée générale. Je propose de féliciter vivement M. Peyrony et de déposer au Musée de Saint-Germain les silex et divers documents (coupes, dessins, mémoires) qu'il nous a adressés. » — Adopté.

Digitized by Google

M. l'abbé Thédenat donne lecture d'un rapport sur une note de M. Émile Chanel, relative à des pitons de bronze romains :

« M. Émile Chanel, correspondant à Bourg (Ain), nous envoie une note sur des pitons de bronze gallo-romains trouvés par lui dans des fouilles qu'il a faites à Montréal-Lacluse (Ain), en 1905-1906. Suivant l'auteur, ces pitons servaient de supports à des tringles sur lesquelles glissaient des anneaux de rideaux. M. Chanel en a acquis « la certitude » dans ses fouilles. Cette opinion peut paraître justifiée au moins pour quelques-uns des spécimens présentés par l'auteur. Il y a lieu toutefois de regretter que celui-ci n'ait pas, par des descriptions exactes et par des dessins, donné la preuve de ce qu'il avance. Avec ces additions, la note de M. Chanel serait intéressante à publier; mais l'auteur ayant fait, sur le même sujet, à la Société nationale des Antiquaires de France, une communication qui va paraître très prochainement dans le *Bulletin* de cette société, je propose de déposer aux archives la note qui nous a été envoyée. » — Adopté.

M. Salomon Reinach propose l'insertion, dans le *Bulletin archéologique*, d'une notice de M. Émile Chanel sur une sépulture de l'âge du bronze découverte à Outriaz (Ain). — Adopté [1].

M. le Dr Capitan présente au nom de M. Beaupré, de Nancy, une série de photographies représentant les tumulus de La Garenne, près de Liverdun (Meurthe-et-Moselle), qu'il fouille en ce moment, grâce à une subvention que lui a accordée récemment le Comité. Il vient de trouver dans l'un d'eux 130 objets de bronze d'époque marnienne : torques, bracelets, fibules, épingles, pendentifs, puis des vases carénés de terre noire et deux bracelets de verre.

Diverses photographies reproduisent ces jolies pièces, d'autres montrent la position des squelettes. Outre les vingt-quatre sépultures marniennes contenant ces objets, le tumulus renfermait les restes d'une allée couverte, avec silex, et quatre sépultures de l'âge du bronze (incinération).

M. Beaupré a tenu à annoncer immédiatement ces intéressantes

[1] Voir plus loin, p. 365, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

découvertes au Comité. Tous les objets qu'il a trouvés seront déposés au Musée lorrain à Nancy.

M. le Dr Capitan informe le Comité que des fouilles pratiquées sans méthode en dehors de tout dessein scientifique se poursuivent en ce moment aux Eyzies, dans les gisements préhistoriques de Laugerie-Basse et de la Micoque. C'est là un état de choses auquel il serait urgent de porter remède, s'il était possible : de nombreux matériaux de haute valeur seront ainsi dispersés avant d'avoir été examinés en place, comme il convient, par des archéologues compétents, et seront complètement perdus pour l'étude.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

11 NOVEMBRE 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président exprime les sentiments de regret que la mort de M. Fourdrignier, correspondant honoraire du Ministère, qui prenait une part active aux travaux du Congrès annuel des Sociétés savantes, inspire au Comité.

M. Philippe Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. le préfet du département de l'Aveyron transmet deux vœux du Conseil général dudit département tendant à l'attribution, par le Ministère, de subventions à des fouilles sur le plateau du Grand-Mas, commune de Mouret, intéressant l'histoire et l'anthropologie, et à d'autres fouilles dans les ruines du château de Thénières, commune de Saint-Symphorien.

Le Comité estime qu'il y a lieu de demander à M. le préfet un supplément d'informations. Il importerait de connaître les résultats qu'on peut attendre de ces fouilles et le nom de la Société qui sera chargée de les exécuter ou de les diriger.

M. Pierre Bardey, correspondant du Comité, à Aden, envoie l'empreinte d'un sceau antique en onyx, et une note sur divers

Digitized by Google

objets de bronze découverts à la frontière du Yaffa et de l'Hadramaout. — Renvoi à M. Philippe Berger.

M. Émile Chanel, correspondant du Comité, à Bourg (Ain), envoie des notes sur : des trouvailles d'antiquités à Logras, commune de Péron (Ain); deux villas romaines, l'une à Prémeyzel (Ain), l'autre à Pérignat, commune d'Izernore; un cachet de terre cuite découvert sur une voie romaine. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron (Gard), envoie des notes sur : la dalle sculptée de Saint-Victor-des-Oules; le gisement acheuléen du Mas-Signargues; l'exploitation des carrières de Barjac par les Romains. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Paul Martin, de la Société forestière française des amis des arbres, à Toul, adresse au Comité un mémoire sur les grottes de Sainte-Reine et du Géant près de Toul. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Pitre de Lisle du Dreneuc, correspondant honoraire du Comité, à Nantes, envoie une note sur des armes normandes des IXe et Xe siècles, découvertes dans la Loire. — Renvoi à M. Prou.

M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, à Voutenay (Yonne), envoie une note sur des haches de bronze trouvées à Sully et à Voutenay. — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. Georges Stalin, de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais, adresse au Comité des notes sur un polissoir et deux monuments mégalithiques, et sur la découverte d'une poterie gallo-romaine à Margny-lés-Compiègne. — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen, envoie deux notes, l'une sur le taureau à trois cornes, du Musée de Rouen, l'autre sur un manche de couteau gallo-romain. — Renvoi à M. Babelon.

M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, envoie une note

Digitized by Google

sur des objets préhistoriques trouvés dans la grotte d'Izeste, près de Saint-Michel-d'Arudy (Basses-Pyrénées). — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. le commandant Hannezo, correspondant du Comité, à Blidah, envoie les dessins de quelques objets de bronze de l'époque mérovingienne. — Renvoi à M. Prou.

M. Philippe Berger est chargé de faire un rapport sur un ouvrage pour lequel une demande de souscription a été adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. de Saint-Arroman donne communication d'une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, par laquelle il informe le Comité du résultat des démarches que, pour répondre à un désir exprimé par le Comité, l'Administration a faites auprès de M. le Maire d'Hasparren (Basses-Pyrénées), tendant au transfert de l'inscription romaine de l'église d'Hasparren dans un musée. Le Conseil municipal considérant que cette inscription célèbre est le seul monument historique de la localité, qu'elle est conservée dans la sacristie de l'église, où elle est à l'abri de toute détérioration et accessible à tous ceux qui la veulent voir, a refusé, par délibération en date du 25 août 1907, de s'en dessaisir.

L'inscription d'Hasparren a été classée parmi les Monuments historiques par arrêté en date du 4 juillet 1903.

M. de Saint-Arroman communique au Comité la liste des nouveaux correspondants du Ministère de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Pro Alesia, première année, n° 12;

Album artistique et archéologique, 3e série, publié par la Société des amis des arts du département de l'Eure;

Société nationale des Antiquaires de France, discours de M. le Baron de Baye, président sortant, prononcé dans la séance du 9 janvier 1907;

Notre-Dame de Vendôme et les armoiries de la ville de Porto, par M. J. J. G. Coelho, membre correspondant du Comité supérieur des monuments du Portugal, à Porto;

Digitized by Google

Note sur les sépultures sous tumulus d'après la Bible et quelques auteurs classiques, par M. Henry Corot, à Savoisy (Côte-d'Or);

Notes archéologiques : 1° Objets conservés au Musée de Sens; 2° Objets appartenant à diverses collections, par le même;

Sur une observation faite à la Grotte du Prince aux Baoussé-Roussé, près de Menton, par M. Flamand, correspondant du Comité, à Alger;

Réponse aux remarques de M. Marcellin Boule au sujet de ma note sur une observation faite à la «Grotte du Prince» aux Baoussé-Roussé, près de Menton, par le même;

Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le haut pays oranais, par le même (en collaboration avec M. le lieutenant-colonel E. Laquière);

Notice sur une statuette de Déesse-mère provenant du mont César, de Bailleul-sur-Thérain (Oise), par M. Houlé, à Bury (Oise);

Fouilles de six tumuli dans la commune de Lignol, canton de Guéméné-sur-Scorff (Morbihan), par M. Loth, correspondant du Comité à Rennes;

Deux artistes dijonnais du XVIe siècle : Nicolas de la Cour; Jean Dasotte, par M. Charles Oursel, bibliothécaire de la ville de Dijon;

Le retable du Mesnil-sur-l'Estrée, par M. Louis Régnier, correspondant du Comité, à Évreux;

Notes et observations sur le pays narbonnais, par M. Rouzaud;

Les armoiries d'Orléans en 1306, par M. Jacques Soyer, correspondant du Comité, à Orléans;

Notes sur un pistolet écossais, suivies d'une liste de noms et marques de fabricants écossais de pistolets de 1585 à 1835, par M. Georges Stalin, de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, à Beauvais;

Les églises romanes du Pincerais, par M. Pierre Coquelle, correspondant du Comité.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. le Dr Capitan donne lecture d'un rapport sur une communication de M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, relative à des galets coloriés :

«M. Collard nous avait adressé une note signalant des galets

Digitized by Google

coloriés inédits semblables à ceux que M. Piette avait recueillis au Mas d'Azil et qu'il a fait connaître, il y a déjà longtemps[1].

«Le Comité ayant demandé à M. Collard des renseignements complémentaires, notre correspondant nous a adressé cinq planches de dessins en couleurs exécutés par lui et représentant vingt et un galets coloriés recueillis dans la grotte de Montfort (Ariège) par M. Miquel, receveur des contributions indirectes en 1889 au Mas d'Azil.

«A ce propos, M. Collard signale l'opinion suivante de M. Miquel; celui-ci s'exprime ainsi dans un travail inédit sur ce sujet :

«Ces ornementations n'auraient-elles pas été destinées à être «reproduites sur une partie quelconque du corps par la pression «de la pierre contre l'épiderme?»

«L'auteur considère donc les galets coloriés comme les analogues des *pintaderas* des anciens Mexicains. On sait qu'on admet aujourd'hui plutôt l'hypothèse émise par M. Salomon Reinach, à savoir, que les galets coloriés auraient été les analogues des *shuringas* des Australiens actuels, c'est-à-dire des pierres fétiches jouant un rôle important dans les conceptions et les pratiques fétichiques si compliquées des sauvages du centre de l'Australie.

«Je propose d'adresser des remerciements à MM. Collard et Miquel et de déposer la note et les dessins de M. Collard à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.» — Adopté.

M. Jullian lit un rapport sur un mémoire de M. Adrien Berget, relatif à l'emplacement de la localité romaine d'*Admagetobriga :*

«Le mémoire de M. Berget traite d'une question célèbre parmi ceux que passionne la critique des *Commentaires* de César. Il s'agit de l'emplacement de la localité d'*Admagetobriga* où eut lieu, selon César, la bataille qui livra la Gaule aux Germains d'Arioviste peu avant l'année 58[2]. M. Berget ajoute une nouvelle précision pour identifier la localité. Il s'agit du mont Ardou près de Pontailler-sur-Saône. Tout en reconnaissant que le texte de César est trop vague pour qu'on puisse rien affirmer sur *Admagetobriga*, l'auteur de ce mémoire apporte d'excellents arguments en faveur de sa

[1] *L'Anthropologie*, juillet-août 1896.
[2] César, *De bello gallico*, I, 31.

Digitized by Google

thèse, et j'incline fort pour ma part à l'accepter. Les détails qu'il donne sur la topographie et les ruines du mont Ardou font croire que des fouilles intelligemment conduites amèneraient d'heureux résultats.

«Le mémoire de M. Berget se compose de deux parties : la première est surtout archéologique, la seconde, surtout de géographie militaire. Cette dernière n'entre pas dans le cadre du *Bulletin archéologique* du Comité. Mais la première, clairement et sobrement présentée, au courant des derniers travaux, me paraît y avoir sa place naturelle.» — Adopté.

M. le Dr Capitan appelle de nouveau l'attention du Comité sur les fouilles pratiquées dans les gisements préhistoriques des Eyzies par des personnes qui n'ont d'autre dessein que de vendre à des collectionneurs, et particulièrement à des collectionneurs étrangers, les objets mis au jour. Il souhaiterait qu'une loi fût faite qui interdît l'exportation des antiquités.

Le Comité s'associe aux regrets exprimés par M. le Dr Capitan à l'occasion de fouilles pratiquées sans méthode et au détriment des intérêts scientifiques. Il espère que l'administration ne tardera pas à prendre les mesures nécessaires pour empêcher la dispersion des antiquités nationales.

La séance est levée à 5 heures et quart.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

9 DÉCEMBRE 1907.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président exprime les sentiments de regret que la mort de M. Braquehaye, directeur de l'École municipale de dessin à Bordeaux, correspondant honoraire du Ministère, inspire au Comité.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

La Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo demande une subvention en vue de permettre à M. l'abbé Campion d'effectuer des fouilles sur l'emplacement de l'enceinte romaine de l'ancienne ville d'Alet. — Renvoi à M. Adrien Blanchet.

M. l'abbé Labrie, à Lugasson (Gironde), demande une subvention afin de poursuivre des fouilles à Lugasson, sur l'emplacement d'une grande exploitation agricole romaine. — Renvoi à M. Jullian.

M. Plancouard, correspondant du Comité, envoie une note sur l'*Ecce Homo* du cimetière de Cormeilles-en-Vexin. — Renvoi à M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, envoie une note sur une statue antique du vieux château de Voutenay (Yonne). — Renvoi à M. Saglio.

Digitized by Google

M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, envoie une note sur le gisement de Fontarèche, canton de Lussan (Gard).

M. Roland, instituteur à Villevenard (Marne), adresse au Comité une notice, un plan et des photographies du cimetière mérovingien de Villevenard. — Renvoi à M. Prou.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Un triens mérovingien trouvé à Nailhac (Dordogne), par M. Gustave Hermann, correspondant du Comité;

L'église carolingienne de Saint-Philbert-de-Granlieu, devant la critique, ou examen des théories du R. P. C. de La Croix sur ce monument, par M. Léon Maître, membre non résidant du Comité;

Une excursion en Anjou : Serrant, Chalonnes, Rochefort, Béhuard et Savennières, par M. le chanoine Urseau, correspondant du Comité;

La chapelle du château de La Sorinière en Saint-Pierre-de-Chemillé, par le même;

Le calvaire de la cathédrale d'Angers. Lettre de David d'Angers à Monseigneur Montault, par le même.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

L'ordre du jour appelle l'examen des propositions de distinctions honorifiques à l'occasion du prochain Congrès des Sociétés savantes.

M. Babelon lit un rapport sur une communication de M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, relative à deux statuettes de taureaux conservées au Musée de Rouen, et à un manche de couteau romain :

«Le Musée de Rouen, écrit M. de Vesly, possède deux statuettes «de taureaux. L'une est un beau bronze mesurant 0 m. 28 de lon-«gueur sur 0 m. 23 de hauteur. On ignore en quel lieu elle a été «trouvée. C'est seulement dans le catalogue de 1868 qu'elle est «mentionnée, pour la première fois, par l'abbé Cochet.

«Quoique les jambes aient été refaites, cette statuette est l'œuvre «d'une belle époque. Un examen attentif fait reconnaître que les

Digitized by Google

« cornes ont été limées et qu'une cavité se trouve au sommet de la « tête, à l'endroit où se voit ordinairement la troisième corne dans « les statuettes de taureau à trois cornes. Sur le garrot, un évent, de « forme carrée, ménagé par le fondeur a été conservé.

« La seconde statuette, beaucoup plus petite, puisqu'elle ne « mesure que 0 m. 085 de longueur sur 0 m. 07 de hauteur, est « également de bronze. Les jambes n'existent plus, et l'oxydation a « fait disparaître une partie du poitrail et déformé les cuisses.

« Cette statuette est entrée au Musée, en 1877, avec la collection « Thaurin, à laquelle elle appartenait. Elle est d'un très beau style; « l'attitude de la tête est remarquable et les trois cornes ne sont pas « douteuses. Sur la croupe de l'animal, on voit encore les restes de « la queue relevée en cercle, comme dans tant de statuettes de tau- « reaux de l'époque gallo-romaine.

« Cette statuette n'est pas sans mérite, et elle présente un grand « intérêt pour l'archéologie locale.

« Elle provient, en effet, des découvertes faites à Rouen lors des « grands travaux de voirie exécutés en 1867. J.-M. Thaurin, qui « recueillait tous les objets sortis des terrassements, n'a eu garde « de laisser échapper ce petit bronze. On a omis d'indiquer le lieu « exact de la trouvaille. Néanmoins il est certain que cette statuette « est sortie du sol de Rouen.

« Ce fait seul a de l'importance. Jusqu'ici, les statuettes de taureau « à trois cornes paraissaient être localisées dans l'Est et le Sud-Est de « la Gaule et la vallée du Rhin [1]. On avait bien rencontré quelques- « unes de ces statuettes dans d'autres régions, mais c'était une « exception, comme, par exemple, le taureau à trois cornes de Pé- « rouville (Eure-et-Loir). »

« Le bronze du Musée de Rouen vient donc utilement s'ajouter à la liste des taureaux à trois cornes et des sangliers à trois cornes qu'a dressée M. Salomon Reinach dans son catalogue du Musée de Saint-Germain.

« M. Léon de Vesly signale une autre découverte faite au mois de juillet dernier dans l'arrière-cour de l'Hôtel du Bourgthéroulde, à Rouen, sous une masse de maçonnerie formant une aire circulaire de 0 m. 40 d'épaisseur. Il s'agit d'un manche en os qui paraît être

[1] Salomon Reinach, *Antiquités nationales. Catalogue raisonné du Musée de Saint-Germain*, t. II, p. 278.

Digitized by Google

le manche d'un couteau de l'époque gallo-romaine; il mesure 0 m. 07 de hauteur; il présente le profil d'une protome de griffon tel qu'elle se présente dans nombre de supports antiques; un anneau de bronze avec douille d'argent servait à fixer la lame de fer à ce petit manche d'un profil fort élégant.»

Le Comité remercie M. Léon de Vesly de cette intéressante communication.

M. Adrien Blanchet lit un rapport sur des communications de M. Émile Chanel, relatives à des antiquités découvertes dans le département de l'Ain :

«Les quatre notes de M. Émile Chanel peuvent être réunies, car elles concernent toutes des découvertes d'antiquités romaines, faites dans le département de l'Ain.

«La trouvaille de Logras (commune de Péron) comprenait deux statuettes de bronze, représentant un Bacchus assez beau et un Mercure grossier, qui ont été achetées par le Musée archéologique de Genève (nos C 1222 et 1223). Les instruments de fer, recueillis en même temps que ces statuettes, sont devenus récemment la propriété de M. Chanel. L'outil le plus important est une *ascia*, qui diffère peu d'un outil trouvé à Pompéi [1].

«A Prémeyzel, à l'Ouest de Peyrieu (à 12 kilomètres de Belley), on a reconnu les substructions d'une villa antique de 22 m. 50 de façade, à côté de laquelle étaient deux fûts de colonne en calcaire. Les fouilles exécutées par M. Chanel ont fait découvrir quatre salles, dont une avec un hypocauste dont un des piliers est constitué par un fragment de colonne, nouvel exemple d'un fait déjà constaté à Montréal-Lacluse et qui indique évidemment des reconstructions postérieures à une destruction. On a recueilli, dans les fouilles, des fragments d'enduits peints, de poteries diverses, une anse d'amphore, un fragment de vase de bronze et une monnaie de Julien II.

«La villa de Pérignat (commune d'Izernore), découverte et fouillée par M. Chanel, paraît beaucoup plus importante, et le Comité en recevra certainement avec plaisir une description

[1] *Dict. des antiq. gr. et rom.*, t. I, p. 465, n° 565. Au contraire, la forme diffère de celle de l'*ascia* représentée sur une stèle gallo-romaine (*ibid.*, fig. 562).

Digitized by Google

complète, lorsque les fouilles seront terminées. Pour le moment, signalons un grand nombre de fragments d'enduits peints avec fleurs et rosaces, de couleurs variées. Des fragments d'enduit rouge vif portent des graffites représentant des dessins grotesques, des lettres et le mot BOSO. De nombreux objets de bronze et de fer, dont une branche de compas avec un nom, ont été recueillis, ainsi qu'un récipient de plomb, décoré d'un lion poursuivant une gazelle, motif répété plusieurs fois. Des fûts de colonnes, des débris de poteries et de verres avec marques, et des monnaies d'Antonin le Pieux à Constantin complètent la récolte.

«La dernière communication de M. Chanel est relative à une estampille portant les lettres IP, trouvée à Vernoux.

«Les notes de M. Chanel pourraient être déposées aux archives du Musée des Antiquités nationales.» — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur trois notes de M. Ulysse Dumas relatives à des antiquités préhistoriques :

«M. Ulysse Dumas, notre zélé correspondant, nous adresse trois notes intéressantes. La première est intitulée : «L'exploitation des «carrières de pierre de taille de Barjac à l'époque romaine».

«M. Ulysse Dumas s'exprime ainsi :

«J'ai récemment fait connaître au Comité l'existence, à proxi-«mité du hameau de Bagard, commune de Baron (Gard), et dans «le voisinage d'une carrière exploitée à l'époque romaine, d'un abri «de carrier de cette époque.

«Visitant tout récemment les carrières de pierre de taille de «Barjac, j'ai remarqué, dans les déblais de celle-ci, des tuiles à «rebords, des fragments d'amphores et d'autres vases de poterie «grise de l'époque romaine. Ces vestiges provenaient du déblaie-«ment d'une partie de la carrière comblée par les Romains et «remise aujourd'hui en exploitation.

«L'adjudicataire de la carrière, M. Montchablon, interrogé, m'a «dit en effet avoir trouvé, à 6 mètres de profondeur, des cruchons «de terre grise intacts et d'autres poteries romaines, des tuiles à «rebords, de nombreux coins de fer pour détacher les blocs, enfin «des chapiteaux et des bases de colonnes, ébauchés sur place.

«L'une de ces ébauches, encore sur les lieux, mesure 1 m. 20 «de diamètre sur 0 m. 90 de hauteur.

Digitized by Google

« M. Montchablon m'a en outre montré une colonne, également « ébauchée, de 3 m. 50 de long sur 0 m. 60 de diamètre, et de « nombreux autres débris.

« Ces découvertes, bien que n'ayant pas une grande importance, « démontrent une fois de plus que, dans nos parages, à peu près « toutes les carrières de pierre de taille, des plus renommées aux « moins importantes, étaient déjà exploitées par les Romains[1]. »

« Je propose d'adresser des remerciements à M. Dumas pour son intéressante note.

« La seconde note de M. Ulysse Dumas est intitulée : « Gisement « acheuléen du Mas Signargues, commune de Saint-Privat-de-Champ- « clos, canton de Barjac, Gard ». Il donne d'abord les renseignements suivants sur la topographie du point où il a fait cette découverte :

« A 400 mètres au Sud du hameau de Signargues existe un petit « plateau dont la partie centrale et le versant septentrional sont « recouverts d'un cailloutis provenant de la désagrégation des bancs « de calcaire lacustre et de silex qui existent sur les lieux. De nom- « breux éclats de cette dernière roche ont été utilisés par l'homme « préhistorique. »

« Les séries que M. Dumas a pu recueillir après de minutieuses recherches permettent de caractériser nettement et de dater ce gisement nouveau. En effet, on peut y voir tout d'abord plusieurs coups de poing, les uns très grossièrement façonnés, ayant absolument la morphologie chelléenne, d'autres bien mieux taillés, un entre autres de 17 centimètres de longueur, dont les bords sont soigneusement retouchés. Avec ces pièces typiques il existe des disques, les uns fort grossiers, d'autres beaucoup mieux façonnés, et une série de gros éclats souvent utilisés et parfois retouchés sur les bords suivant le type « racloir ». Ces pièces sont les unes de quartzite, les autres de silex. C'est là un nouveau et très typique exemple de cette fort ancienne industrie que M. Ulysse Dumas, le premier, a découverte en position stratigraphique dans la région qu'il habite. Dans le gisement actuel comme au Cros de Peyrolles (communes de Rivière et d'Allègre), — gisement que M. Dumas a déjà signalé

[1] J'ai encore constaté le fait pour les carrières de La Madeleine (Baron) et d'Euzet-les-Bains.

Digitized by Google

au Comité, — ce niveau est recouvert de couches qui renferment l'industrie purement moustérienne. L'âge en est donc bien défini. Il est acheuléen ou même chelléen.

«Cette note est une contribution nouvelle à une question que M. Dumas est en voie de résoudre au moyen de ses multiples et intéressantes recherches.

«La troisième note de M. Ulysse Dumas a pour titre : «La dalle «sculptée de Saint-Victor-des-Oules, canton d'Uzès (Gard)».

«Dans le cours de recherches sur la céramique médiévale que notre correspondant exécutait aux environs de Saint-Victor-des-Oules, il découvrit, couchée sur le bord d'un chemin, une dalle sur laquelle il reconnut les mêmes caractères de grossière sculpture que sur les dalles de Castelnau-Valence, de Collorgues et de Foissac, localités situées à 21 kilomètres au maximum de Saint-Victor. On sait que ces rudimentaires figurations humaines accompagnaient des sépultures néolithiques.

«Cette grande dalle d'un calcaire lacustre, dont les gisements existent dans le voisinage, mesure 1 m. 62 de hauteur, 0 m. 65 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur. La figuration humaine est réduite à sa plus simple expression.

«Comme à Collorgues et à Castelnau-Valence, dit M. Dumas, «les sourcils sont représentés par une ligne horizontale en relief, «mais ici elle est légèrement arquée aux deux bouts. Du milieu de «cette ligne se détache le nez toujours en relief. Deux traits partant «de la base de celui-ci, mais irrégulièrement disposés, peuvent «représenter les narines, mais plus vraisemblablement, si l'on s'en «rapporte à leur longueur et à leur direction, des moustaches.

«Les yeux sont également en relief; par suite d'une cassure de «la pierre, l'œil gauche manque, mais on en distingue nettement «la place.

«La bouche, qui n'était pas représentée sur les dalles précitées, «existe ici. Pour opérer, le sculpteur a creusé assez profondément «une incisure horizontale et en a ensuite usé le bord inférieur. Ici, «un détail est à noter : l'artiste, peut-être pour marquer la place «de la bouche avant de la creuser, peut-être pour indiquer la «barbe, a tracé une ligne qui dépasse de chaque côté la bouche «de 2 centimètres et qui, de chaque côté également, est coupée «par une ligne verticale.

«A 5 centimètres de l'extrémité de cette ligne, côté gauche et un

Digitized by Google

« peu au-dessus de la première saillie transversale dont nous allons « parler, on voit deux lignes se croisant et formant un semblant d'X. « Je me hâte d'ajouter qu'il ne saurait être question ici d'un chiffre « romain gravé postérieurement.

« Les bras bien indiqués (le bras gauche est très net, le bras « droit est moins apparent) sont sur les côtés de la pierre et se « terminent par six traits profondément incisés, séparant et limitant « les cinq doigts.

« Mais les proportions ne sont pas gardées, les bras sont trop « minces et trop courts. Le coude n'est pas indiqué. L'artiste n'a « pas su reproduire exactement les mains ni les mettre à leur vraie « place. »

« Entre les bras de la statue existent deux figures courbes assez saillantes, étroites, terminées en pointe à chaque extrémité. C'est la première fois que l'on signale pareil accessoire sur des statues de ce type. Quelle en est la signification? Faut-il y voir la représentation de deux poignards à lames courbes? Faut-il, au contraire, rapprochant ces images des figurations de crosses qui existent sur les statues précitées, y voir la représentation d'un bâton courbe (sorte de boomrang), semblable à celui qui est figuré sur les célèbres palettes égyptiennes préhistoriques d'Hieraconpolis?

« Toutes les hypothèses sont permises en présence de cette nouvelle et fort intéressante pièce.

« Entre ces deux figures, deux traits disposés en triangle pourraient indiquer une lame de poignard, d'après M. Dumas. Plus bas, une large bande en relief représente certainement une ceinture. Enfin M. Dumas signale deux petites croix assez profondément gravées l'une au-dessus des sourcils, l'autre symétriquement placée derrière ce qui figure la tête.

« Enfin tout le côté droit de la dalle présente une série d'incisures assez profondes et entre-croisées dans divers sens. M. Dumas pense que l'on ne peut incriminer les instruments aratoires. Il y voit un travail voulu réalisé par le sculpteur, par exemple dans le dessein de figurer un peplum relevé sur le côté (?). Il me paraît plus conforme aux observations préhistoriques récentes sur ce sujet, de considérer, hypothétiquement bien entendu, ces incisures comme postérieures à la sculpture de la statue et représentant des coutumes rituelles, comme on en a observé chez des sauvages presque contemporains dans l'Amérique du Nord et en Océanie.

Digitized by Google

« Cette très curieuse statue que signale M. Dumas doit être rangée dans le grand groupe des dalles funéraires du Gard qui se rattachent aux statues-menhir du Tarn, de l'Aveyron et de l'Hérault. Il y a là toute une série de sculptures funéraires absolument spéciales à affinités bien probablement égéennes et qui constituent un des plus curieux problèmes de la préhistoire.

« Je propose de remercier particulièrement M. Ulysse Dumas d'avoir donné au Comité la primeur de cette fort intéressante découverte. » — Adopté.

M. le Dr Capitan rend compte ensuite d'une note de M. Paul Martin sur les grottes de Sainte-Reine et du Géant, près de Toul, note purement humoristique et qui n'a pas le caractère d'une étude archéologique.

M. le Dr Capitan entretient enfin le Comité d'une note de M. Collard sur des fouilles pratiquées dans la grotte d'Izeste, près de Saint-Michel-d'Arudy (Basses-Pyrénées), par M. Rosevelle des Grottes. Cette note est accompagnée de dessins représentant des esquilles osseuses dont les fractures semblent bien naturelles, et quelques éclats de silex, le tout provenant des susdites fouilles.

M. le Secrétaire donne lecture de deux rapports de M. Salomon Reinach. Le premier est relatif à une notice de M. l'abbé Poulaine, correspondant du Comité, sur deux haches de bronze à ailerons découvertes à Jully et à Voutenay (Yonne). Les objets de ce genre trouvés dans cette région sont très rares. Le rapporteur demande l'insertion de la note de M. l'abbé Poulaine dans le *Bulletin archéologique*. — Adopté.

Le second rapport est relatif à quelques objets préhistoriques signalés par M. Georges Stalin, de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise :

« M. Georges Stalin, de Beauvais, communique au Comité des notes sur quelques objets préhistoriques inédits :

« 1° Un polissoir, qui se trouve dans la propriété de Mme Vve Fouyé, à Marines (Seine-et-Oise), rue de Paris. Hauteur maximum, 0 m. 88; largeur maximum, 0 m. 88; hauteur de la cuvette, 0 m. 38; profondeur de la cuvette, 0 m. 03;

Digitized by Google

«2° Deux menhirs situés dans la commune de Neuville-Bosc, canton de Méru (Oise), à environ 400 mètres l'un de l'autre, vis-à-vis du hameau de Cresne et sur le versant du vallon d'Ivry. Le premier gît au lieu dit «La Pierre au Coq»; le second se dresse sur la bordure d'un petit bois. «Ces deux menhirs, écrit M. Stalin, «sont orientés Nord-Sud et semblent appartenir à un système d'ali-«gnement cruciforme occupant les points cardinaux»;

«3° A Margny (Oise), M. Clément Quénel, de Compiègne, a recueilli un fragment d'une petite tasse gallo-romaine, de terre rouge lustrée, que M. Stalin est parvenu à reconstituer. Diamètre, 0 m. 09; hauteur, 0 m. 026.»

M. Prou rend compte d'une lettre de M. le commandant Hannezo, dans laquelle notre correspondant signale au Comité quelques objets de métal, de l'époque barbare, qu'il a recueillis pendant son séjour à Bergerac, et dont il envoie les dessins. Ce sont : 1° une plaque de ceinturon provenant des fouilles de Montauriol (Lot-et-Garonne), et qui par la forme rappelle le n° 5 de la planche XXXII de M. Barrière-Flavy; 2° un ardillon, et peut-être un *umbo* de bouclier, de même provenance; 3° une agrafe trouvée dans les ruines du château de Montcuq, près de Bergerac; 4° de petits anneaux provenant de Castelréal.

Le Comité remercie M. le commandant Hannezo de sa communication. Les dessins qu'il a envoyés seront déposés à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

M. Prou lit ensuite un rapport sur une note de M. Pitre de Lisle du Dreneuc, conservateur du Musée archéologique de Nantes, correspondant du Comité, relative à des étriers et à des épées trouvées dans la Loire :

«M. Pitre de Lisle du Dreneuc nous envoie les photographies et la description de deux étriers, de plusieurs épées et d'un fer de lance trouvés dans la Loire. Il qualifie ces objets de normands. Les deux étriers de fer sont plaqués d'or[1]. Voici ce qu'en dit notre correspondant :

«Afin d'élargir le port de Nantes, on a fait disparaître une île

[1] Le dosage de l'or donne 2.7 à 3 dixièmes.

Digitized by Google

« couverte d'arbres et de maisons, située en face de l'entrepôt et « connue sous le nom d'île Lemaire ou île Mabon; c'est près de ce « point, un peu en aval et dans le lit même du fleuve, qu'ont été « recueillies ces deux belles pièces. (Pl. LV.)

« Leur forme générale est très élégante : on dirait deux rubans « d'or décorés de trois rangs perlés et suspendus à une large boucle « carrée. L'ensemble se rapproche du triangle, les côtés presque « droits décrivant une courbe presque insensible, de 6 millimètres « sur 15 centimètres. Ils sont renforcés à la base par un gros bouton « hémisphérique de 14 millimètres de diamètre, dans lequel la « semelle est insérée. Celle-ci, de forme légèrement ovale, mesure « 11 centimètres sur 22 millimètres au centre; elle n'a pas de « placage.

« La boucle, ou bielle de suspension, est en forme de trapèze; « elle mesure 56 millimètres sur 34 millimètres. Les deux côtés « extérieurs sont protégés par des barrettes rectangulaires garnies « aux angles d'un rang de perles. La jonction des deux branches et « de la boucle est renforcée d'une tige saillante formant un contre-« fort de 3 centimètres de hauteur, qui n'existe que d'un côté.

« La boucle de l'étrier est prise dans une plaque d'étrivière de « 6 centimètres sur 4 centimètres, fenestrée de six ouvertures rec-« tangulaires de 9 millimètres sur 6 millimètres sur deux rangs, « et encadrées de lignes perlées. Deux clous de fer à grosse tête « dorée, de 26 millimètres de long, servaient à river cette plaque « sur l'étrivière. Un seul côté subsiste.

« Dans tout l'ensemble de l'étrier, le fer disparaît sous une couche « richement ornementée de perlettes au repoussé.

« Une des particularités les plus curieuses de cet étrier, c'est que « les branches, au lieu d'être forgées dans le plan de la sole, lui « sont opposées. De cette façon, le côté coupant des montants venait « toucher le flanc du cheval; mais les branches de l'étrier se pré-« sentaient de face, comme pour mieux montrer la riche décoration « dont elles étaient revêtues.

« Le second étrier, identique à celui-ci, mais qui a perdu sa « plaque d'étrivière, a été trouvé au même endroit et vendu à Paris. « Le comte R. de Rochebrune, que j'avais avisé, s'est mis à la « recherche de cette pièce dont, en connaisseur, il appréciait le « haut intérêt. Grâce à d'actives démarches, il parvint à retrouver « notre étrier au moment où il passait en vente publique, et il en

Digitized by Google

«devint acquéreur. [Voir collection de la Court, en Saint-Cyr «(Vendée).]

«On voit aux cavaliers de la tapisserie de Bayeux des étriers «triangulaires comme le nôtre. Dans le vieux poème de la Conqueste «de Jérusalem, il est parlé d'étriers incrustés de métaux précieux «et d'étrivières en cuir de cerf, dont les anneaux sont d'or.»

«Pour ce qui regarde les épées (pl. LVI), l'une d'elles porte sur la lame, en lettres damasquinées en noir, l'inscription INGELRD; c'est le n° 147 du Musée archéologique de Nantes; elle a été trouvée près de Saffré; depuis, M. Pitre de Lisle du Dreneuc a recueilli, lors des travaux du port de Nantes, une autre épée, dont la lame, brisée à la partie inférieure, présente une semblable inscription. Il décrit ensuite les épées, fragments d'épées et lances conservés au Musée de Nantes, sous les nos 148, 149, 151, 152, 153 et 154.

«Quel que soit l'intérêt de ces armes, il n'y a pas lieu d'en imprimer la description dans le *Bulletin archéologique*, puisque notre correspondant n'ajoute rien de notable à la description que lui-même en a donnée dans la 3e édition du *Catalogue du Musée archéologique de Nantes*. Il serait utile toutefois, et surtout à cause de l'intérêt qu'offrent les étriers, de reproduire les belles photographies qui accompagnent la note du savant conservateur du Musée de Nantes.» — Adopté.

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur une demande de subvention formée par M. le colonel de Ville-d'Avray, conservateur du musée régional de Cannes (Alpes-Maritimes), en vue de pratiquer des fouilles à Fréjus (Var) :

«Fréjus est l'un des points les plus importants de l'occupation romaine dans le midi de la Gaule; en même temps, c'est une localité qui jusqu'ici n'a fourni à nos études qu'un nombre de documents assez restreint. La plupart des découvertes faites dans cette ville sont dues au hasard; rarement des fouilles y ont été poursuivies avec méthode. Le Comité d'archéologie ne peut qu'approuver l'initiative de M. le colonel de Ville-d'Avray, membre de la Société des Études provençales, et encourager ses recherches à proximité du Clos de la Tour, dans le voisinage de la propriété Peloux-Gervais où fut trouvée récemment la mosaïque du *Combat de coqs*.»

Digitized by Google

Le rapporteur propose d'accorder à M. le colonel de Ville-d'Avray la subvention qu'il sollicite. — Adopté.

M. Étienne Michon soumet au Comité et explique une série de bas-reliefs romains de la Corse, dont il a pris les photographies en 1889, et qui ne figurent pas dans le *Recueil général des bas-reliefs romains* de M. Espérandieu. M. Michon a rédigé à ce sujet un mémoire dont le Comité décide l'impression dans le *Bulletin archéologique*.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

15 JANVIER 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Excusé : M. le général Berthaut.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Monchicourt, sous-chef de bureau à la Résidence générale, à Tunis, fait hommage d'une brochure intitulée : *La steppe tunisienne chez les Frechich et les Majeur;*

M. Merlin, directeur des antiquités de Tunisie, envoie les brochures suivantes :

a. *Inscriptions récemment découvertes en Afrique, relatives à Plautien et à sa famille;*

b. *Découvertes à Bulla Regia;*

c. *Observations sur le texte du senatus consultum Beguense.*

Ces brochures seront déposées à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Merlin a envoyé la lettre suivante :

« 1° La Direction des antiquités et arts a entrepris, à l'automne dernier, des travaux de déblaiement autour des grands temples de Sbeitla. Sur la place qui s'étend derrière eux, on a mis au jour la base suivante, dont je donne la copie d'après un estampage :

Digitized by Google

C TVRRANIO C F QVIR
SILVANO ♦ FLAM AVGG P P
PRAEF ♦ I ♦ D ♦ IIVIR OB INSIG
NEM SIMPLICITATEM EIVS
ET IN ♦ IIVIRATV CIRCA OM
NES IN[redacted]M CVRI
AE VNIVERSAE AT DECLA
RANDAM TESTIFICANDAM O
IVDICII ET ADFECTIONIS SVAE RELIGIO
NEM AERE CONLATO FECER ET DEDICAVER

« Hauteur des lettres : ligne 1, 0 m. 07; ligne 2, 0 m. 06; ligne 3, 0 m. 055; ligne 7, 0 m. 045.

« Les deux premières lignes sont assez endommagées; je crois cependant pouvoir en certifier la lecture. A la ligne 6, on pourrait songer à restituer IN*nocentia*M, d'après d'autres monuments de Sbeitla[1]. Ce texte, rédigé dans la forme pompeuse qu'ont en général les inscriptions honorifiques des *curiae* de l'ancienne *Sufetula*, est dédié à un Turranius. D'autres membres de cette famille sont déjà connus : *Q. Turranius Natalis Censorinus, eques romanus*[2], et *L. Turranius Gratianus Crispinus* . . . . .[3] sont déjà apparus dans cette même ville.

« 2° M. Briquez, contrôleur civil de Maktar, a eu l'obligeance de me faire parvenir l'estampage d'une inscription de cette localité.

« Lettres, 0 m. 015-0 m. 02 :

M · BENNIVS · EXTRI
CATI · F · VIXIT AN · VIIII
H S E

« J'ai copié moi-même à Maktar, il y a quelques mois, l'épitaphe que voici et qui me paraît offrir quelque intérêt :

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 11332, 11344, cf. 11340.
(2) *Ibid.*, n° 11342.
(3) *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 383, n° 78 = *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11395.

Digitized by Google

« Hauteur, 0 m. 65; largeur, 0 m. 28; lettres, 0 m. 02-0 m. 03 :

Tête d'homme.

SIBOI · SERN
MIDI · VIXIT
ANOS · LXIII
IIIC · SEP · EST

Bélier.

« Il faut lire sans doute :

Siboi, Sern (filius), Midi(ditanus), vixit a(n)nos LXIII, hic sep(ultus) est.

« L'ethnique *Midi(ditanus)*, habitant de *Mididi* (Henchir-Meded), s'est déjà rencontré sous une forme abrégée : *Miditanus*[1].

« 3° A Thibar, les Pères Blancs, qui tiennent l'orphelinat indigène de Saint-Joseph-de-Thibar, ont rassemblé dans leur jardin un certain nombre d'antiquités provenant de l'antique *Thibaris*. J'ai eu l'occasion d'y relever le texte inédit suivant, sur une base, haute de 0 m. 80, large de 0 m. 51; lettres, 0 m. 055 :

iVLIAE DOM
NAE AVG MATRi
CASTRORVM
CONIVGI
5 IMP CAES L SEP
TIMI SEVERI PII
PERTINACIS ARA
BICI ADIABENI
CI AVG PAG
10 THIBARITANVS
D D P P

« La mention du *pag(us) Thibaritanus* a déjà été signalée sur des

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 113.

Digitized by Google

inscriptions sensiblement contemporaines de celle-ci [1]. Plus tard, Thibaris devint le *municipium Marianum Thibaritanorum* [2]. »

M. Merlin adresse, de plus, l'estampage d'une inscription punique découverte à Carthage, dans la nécropole de Bordj-Djedid. — Renvoi à M. Berger.

Enfin il adresse à la Commission une note de M. Poinssot sur les fouilles de Dougga, de novembre 1906 à janvier 1907 :

« Les fouilles de Dougga ont duré du 9 novembre 1906 au 6 janvier 1907. Des difficultés imprévues ayant retardé l'expropriation par le Gouvernement tunisien des maisons situées à l'Ouest du Capitole, on a dû renoncer à s'occuper uniquement, comme il avait été d'abord décidé, de la région voisine de cet édifice, et différents chantiers accessoires ont été ouverts près de l'arc de Septime-Sévère, près de celui d'Alexandre-Sévère (Bab-er-Roumia), enfin au Sud-Ouest du temple de Caelestis.

« A l'Ouest du Capitole, on pouvait avoir quelque espoir de retrouver le *forum* de Dougga; cet espoir a été jusqu'à présent déçu. Au-dessous de l'escalier de neuf marches qui conduit au palier d'où part le grand escalier du temple, on a retrouvé une petite place qui est dallée sur une faible largeur et qui était, plus à l'Ouest, revêtue d'une mosaïque dont il ne reste que le béton. Au Sud de cette place et la dominant d'une marche, existe une plate-forme en partie recouverte par l'épaisse muraille du réduit byzantin. C'est l'extrémité de cette plate-forme que M. Merlin avait mise au jour en 1902 au Sud-Ouest de l'entrée principale du fort; en cet endroit, elle communique par trois marches, au milieu desquelles est encastrée une base de statue, avec le portique qui est à l'Ouest de l'exèdre [3]. Il n'existait, comme on le voit, aucune rue entre le Capitole et l'exèdre. On a retrouvé dans ces fouilles les parties de frise et d'architrave fort bien conservées qui reliaient jadis la cella du Capitole à son

[1] *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1896, p. 244 (de l'année 198); *Compt. rend. de l'Acad. des Inscriptions*, 1897, p. 369.

[2] Au temps de Dioclétien, il était ainsi qualifié (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. CXLVII).

[3] A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902*, dans *Nouv. archives des missions*, t. XI, 1903, p. 5.

Digitized by Google

portique. Comme dans la région qui fait face au temple de Mercure, les ruines dégagées sont en fort mauvais état. Il faut s'en prendre aux constructeurs du réduit byzantin qui, de ce côté, les fouilles l'ont montré, était beaucoup plus étendu qu'on ne l'avait jusqu'ici supposé, et dont on a retrouvé, fort bien conservées, les puissantes murailles, renforcées sur plusieurs points par des contreforts semblables à ceux dont est flanquée sa principale porte.

« Au Sud-Ouest du temple de Caelestis, il avait été découvert, il y a quelques mois, une base signalant la construction par le prêtre L. Magnius Felix Remmianus d'une exèdre contenant une statue de Juno Regina. Cette base avait été utilisée dans la restauration à basse époque d'une grande maison dont on a pu déblayer les différents murs, en particulier les murs extérieurs à bossages. On a reconnu dans une dépendance de cette maison, vraisemblablement la demeure des *Magnii* [1], l'*exedra Junonis Reginae*. Cette annexe qui est fort bien conservée est un curieux type d'oratoire privé; elle avait été déjà signalée, mais son abside l'avait fait prendre pour une église. Elle a été complètement dégagée; sous une partie de son dallage, refait à basse époque, était une citerne à laquelle des tuyaux de terre cuite ménagés dans la muraille amenaient les eaux des toitures. De grandes baies permettaient de voir du dehors la statue de la déesse.

« On a dû s'occuper de débarrasser l'arc d'Alexandre-Sévère d'oliviers qui compromettaient sa solidité. Les fragments du soubassement que leurs racines avaient fait éclater ont pu être remis en place. L'édifice complètement dégagé du côté Ouest s'est révélé beaucoup plus élancé qu'on ne le supposait après des sondages qui n'avaient pas été assez profonds. Diverses parties architecturales qui pourront servir à sa restauration ont été trouvés dans le déblaiement.

« A l'autre extrémité de la ville, on a continué le dégagement de l'arc de Septime-Sévère. D'importants fragments de corniches ont

[1] On connaît un certain nombre de membres de la famille *Magnia* de Dougga. Ils portent presque tous le prénom de *Lucius*. Ils avaient un petit cimetière dans la partie de la nécropole voisine des constructions ici décrites, un autre, au lieu dit « Boyarchounch », à côté d'une importante exploitation rurale située à quelques centaines de mètres plus à l'Ouest, et apparemment leur propriété. Les *Magnii* étaient alliés aux *Remmii*, dont il faut reconnaître le *columbarium* dans un édifice situé au bord de l'*exedra Junonis*, à l'Est de Boyarchounch.

Digitized by Google

été trouvés au pied du pilier Sud. Dans les murs arabes voisins, de nouveaux fragments des dédicaces de l'arc ont été découverts. Ils semblent bien montrer qu'elles étaient plus longues que nous ne l'avions jusqu'ici admis. Gravées l'une et l'autre sur deux assises, elles avaient été consacrées l'une à Septime-Sévère et à Julia Domna, l'autre à Caracalla et à Géta, par les habitants de Dougga, probablement en commémoration de l'érection de leur ville en municipe [1]. »

M. Berger lit le rapport suivant :

« M. Merlin a communiqué à la Commission l'estampage d'une inscription néo-punique découverte à Maktar par M. Briquez, contrôleur civil.

« C'est une inscription funéraire, qui porte la forme habituelle aux inscriptions de Maktar. Elle débute par un mot isolé sous la première ligne et que je ne comprends pas.

« En voici la transcription hébraïque et la traduction :

עפשט	1	*Afsat.*
טנא אבך	2	A été érigée cette pierre
ז למתנב	3	à Mattanba-
-עלב שמ	4	al, fils de Sama-
[ר]בעל בעל	5	[r]baal, citoyen
[המכתערם]	6	[de Maktar].

« A la ligne 6, je restitue avec certitude « citoyen [de Maktar] », par analogie avec les autres inscriptions de Maktar.

« A la ligne 1, on pourrait être tenté de voir dans le premier mot un nom propre; mais on s'attendrait à trouver ensuite le patronymique, et surtout le nom ne se trouverait pas isolé sur cette ligne. Je laisse la question en suspens. »

M. Cagnat dépose pour l'impression un rapport de M. Ballu sur

[1] L'inscription reproduite dans nos *Inscriptions de Thugga* sous le n° 85 et mentionnant la *respublica municipii Septimii Aurelii Liberi Thuggensis* paraît être la partie inférieure du texte reproduit sous le n° 83 (*Nouv. archives des missions*, t. XIII, 1905-1906, p. 208-219).

Digitized by Google

les fouilles opérées en 1906 par le Service des Monuments historiques de l'Algérie.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une lettre par laquelle M. Icard, sergent au 4e tirailleurs, annonce l'envoi d'un plan des ports de Carthage et d'une description des ruines voisines, et offre de continuer ses recherches dans la même région. La Commission décide de signaler à M. le Directeur des Antiquités de Tunisie les offres de M. Icard, en le priant de s'entendre avec lui à cet égard.

M. Monceaux lit la note suivante :

« 1° M. Gsell a envoyé à la Commission la copie d'une curieuse inscription chrétienne, trouvée à Henchir-Oumkif (Cedia), au Sud-Est de Khenchela. Cette inscription est gravée sur une pierre, qui a été employée comme couvercle de sarcophage, mais qui, primitivement, devait être placée près de la porte d'un sanctuaire. Copie de M. Bigear.

AECFACILISPATETAVLASANCTIS
CREDIENSFABREFACTVMPARVIS
PIBVSVIDEBISOPVS·IAMPATER
CVNDVSOPERAMNAVAVITSIOVI
5. CIVFACILEPVTARITPOTISESTME
LI FAXIT

[Il]aec facilis patet aula sanctis.
[In]grediens fabre factum parvis
[o]pibus videbis opus. Jam pater
[Se]cundus operam navavit. Si qui-
[s]civ(is) facile putarit, [si] potis est, me-
li(us) faxit.

« C'est évidemment la dédicace d'un sanctuaire chrétien, église ou chapelle; le mot *aula* (l. 1) désigne probablement l'atrium. Les formules, très curieuses et naïves, sont nouvelles dans l'épigraphie

Digitized by Google

africaine. On y trouve des traces de rythme; et il n'est pas impossible que l'auteur ait eu l'intention de faire des vers.

« On remarquera surtout, à la première ligne, le mot *sanctis*, désignant les fidèles. Cette expression serait tout à fait anormale, appliquée à des catholiques; et, dans une localité toute voisine, sur le territoire de la même cité, des dédicants catholiques se qualifient de *Cedienses peccatores*. Au contraire, les Donatistes prétendaient au monopole de la sainteté; ce qui leur a valu bien des railleries d'Optat et d'Augustin. On peut donc se demander si la nouvelle dédicace ne provient pas d'un sanctuaire donatiste.

« 2° A la dernière séance de la Commission, notre confrère M. Albert Ballu a signalé la découverte, à Timgad, d'un curieux vase chrétien. C'est un vase en calcaire blanc. Il a été trouvé en octobre 1906 dans les fouilles de Timgad, et transporté au musée local. On l'a découvert, avec d'autres vases en pierre de différentes grandeurs, dans une maison du quartier industriel qu'on vient de déblayer au Sud du Capitole; mais il a pu être apporté là d'une autre région de la ville, car il provient sans doute d'une église.

« Ce récipient, largement évasé et un peu renflé à la panse, a 0 m. 50 de hauteur. Le diamètre supérieur mesure 0 m. 65. La cavité est profonde de 0 m. 34, avec un diamètre de 0 m. 58 à l'ouverture et de 0 m. 43 au fond; elle présente, près de l'ouverture, une rainure circulaire, où devait s'engager un couvercle. Le bord du vase, épais de 0 m. 035, avec quatre becs pleins disposés symétriquement, est orné horizontalement d'une sorte de guirlande circulaire, assez légèrement gravée, d'où se détache, sur chaque bec, une feuille de lierre.

« Sur la panse, entre deux becs, est représenté un grand monogramme constantinien, accosté de deux lettres qui paraissent être des B, et enfermé dans un cercle d'environ 0 m. 25 de diamètre. De part et d'autre du cercle, deux inscriptions ou les deux moitiés d'une même inscription : en quatre lignes à gauche, en cinq lignes à droite. Lettres inégales, dont la hauteur varie de 0 m. 04 à 0 m. 06.

Digitized by Google

«D'après la forme du monogramme chrétien, les inscriptions ne paraissent pas être postérieures au IVe siècle. Les deux lettres qui flanquent le chrisme, à l'intérieur du cercle, doivent probablement s'interpréter *B(onis) B(ene)* : formule d'origine païenne, qui se retrouve sur d'autres monuments chrétiens d'Afrique.

«L'inscription de droite se lit sans difficulté : *Fortunatus fecit.* C'est probablement le nom du donateur. A la fin de la première ligne, après l'R, on distingue quelques restes d'un trait arrondi ou de deux traits qui se croisent, sur le bec du vase : si ce n'est pas une simple éraflure de la pierre, ce pourrait être le reste d'un chrisme.

«Quant à l'inscription de gauche, bien que la lecture soit nette, nous n'en trouvons pas d'interprétation satisfaisante. Nous nous sommes demandé d'abord si ce n'était pas la fin d'une inscription plus longue, qui aurait commencé de l'autre côté du bec. M. Ballu a bien voulu faire contrôler cette hypothèse à Timgad, sur l'original; le résultat de l'enquête est que «l'inscription de gauche est complète; aucune trace de lettres à gauche du bec». Nous croyons inutile d'indiquer ici les divers essais de lecture que nous avons tentés ou qui nous ont été proposés par d'autres; car tous soulèvent de graves objections.

«L'inscription reste donc énigmatique. Nous ferons seulement une remarque. Le vase de Timgad paraît bien être un bénitier. On pourrait peut-être se demander, avec M. Prou, si le groupe de lettres *Urucu* ou *Urugu* (l. 2-3 de gauche) n'est pas une déformation de *Urceum*, équivalent d'*urceus* dans le latin archaïque et populaire. Le mot *urceus*, chez les Romains, désignait un vase destiné à contenir de l'eau, et employé notamment dans les sacrifices. Plus tard, dans les inventaires d'église, *urceus* ou *urceolus* désigne souvent un bénitier. Des vases de ce genre et de ce nom figurent, dès le début du IVe siècle, dans le mobilier liturgique des Chrétiens d'Afrique. Le procès-verbal des saisies dans l'église de Cirta, en 303, mentionne *urceola sex argentea*[1].»

M. Toutain rend compte d'une note de M. le lieutenant Faveris sur quelques ruines situées à l'Est de la mer de Bou-Ghara. Ces ruines, sans grande importance, sont décrites avec précision. La

[1] *Gesta apud Zenophilum*, p. 107, Ziwsa.

Digitized by Google

note de M. le lieutenant Faveris pourra être consultée avec fruit pour l'établissement de la carte archéologique de cette région. — Cette note sera déposée aux archives de la Commission.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

19 FÉVRIER 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Saladin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Les ouvrages suivants ont été offerts à la Commission :

a. *Service géographique de l'armée; rapport sur les travaux exécutés en 1905;*

b. MM. Flamand et E. Laquière, *Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le haut pays oranais.*

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque des Sociétés savantes et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. le Gouverneur général de l'Algérie a fait parvenir une série de notices rédigées par M. le commandant Guénin, sur les ruines archéologiques du Cercle de Tébessa. Une partie d'entre elles devant être complétées par des envois ultérieurs, l'examen du dossier est réservé. Une notice sur des fouilles faites à Henchir-el-Begueur est dès maintenant renvoyée à M. Diehl.

M. Gsell a écrit la lettre suivante :

« M. Gauthier, curé de Tocqueville, m'envoie une note qui intéressera la Commission :

Digitized by Google

« Je vous adresse ci-après copie d'une inscription que j'ai relevée, « il y a quelques jours, à six kilomètres environ à l'Ouest de Tocque- « ville, près de la ferme Lugaro, dans un ancien cimetière arabe, au « sommet d'un monticule rocheux qui domine la source Aïn-Tefla « (point trigonométrique). C'est la borne milliaire n° 4 de la route « de *Thamallula* à *Lemellef*. Au même endroit se trouvent deux autres « colonnes cylindriques, l'une fruste, la seconde à demi enterrée. « — Hauteur des lettres : 0 m. 02-0 m. 03. »

[redacted]ARI MAV
[redacted]SEVERO ANTONI
[redacted]FELICI AVG DIVI SEP
[redacted]SEVERI PII ARABICI A
[redacted]BENICI PARTICI MAXI
[redacted]BRITTANICI MAXIMI[redacted]
[redacted]ETI VLIE DOMINE AVG
[redacted]RICA STRORVM ET SE
[redacted]VS ET PATRIE FILIO DIVI
[redacted]ANTONINI PII GERMA
[redacted]SARMATICI NEPOTI
[redacted]ANTONINI PRONEPO
[redacted]IVI HADRIANI ABNEPO
[redacted]DIVI TRAIANI PARTICI ET
[redacted]VI NERVE ABNEPOTI PA
[redacted]TICO MAXIMO BRITTANI
CO GERMANICO MAXIMO
PONTIFICI MAXIMO TRI
BVNICIE POTESTATIS
XVIII IMP III COS IIII PATRI
PATRIE PROCOS RESPVBLI
CATHAMALLVLENSIVM
ANTONINIANORVM MI
LIARIA CONSTITVIT
MP IIII

« L'inscription, ajoute M. Gsell, date de l'année 215. On savait déjà que Tocqueville a succédé à une ville romaine, dont le nom, d'origine libyque (il signifie *la Blanche*), est indiqué de diverses

Digitized by Google

manières sur les documents antiques : *Thamalla*, etc.[1]. L'ethnique *Thamallulenses* se retrouve sur une inscription du règne de Sévère Alexandre[2]. Le surnom *Antoniniani* est nouveau. Il se rattache sans doute au *cognomen* de Caracalla (M. Aurelius Antoninus), et on peut supposer qu'il date de l'érection de *Thamalla* en municipe. Nous aurions ainsi une indication utile pour fixer l'époque de l'original de la Table de Peutinger. Nous lisons, en effet, sur cette carte la mention *Tamannuna municipium et castellum.* »

Il est donné lecture d'une lettre de M. Merlin, dans laquelle celui-ci résume les résultats des fouilles opérées en 1906 par le Service des antiquités de la Tunisie, grâce, en partie, aux subventions qui lui ont été accordées par le Ministère de l'Instruction publique.

Une seconde lettre énumère les découvertes faites récemment en Tunisie :

« I. M. le capitaine Gondouin, qui possède à Rihana une propriété voisine des ruines d'*Uchi Majus*, a commencé à explorer ces restes importants. Il y a exhumé un grand nombre d'inscriptions, dont il a bien voulu m'envoyer des copies et des inscriptions très soignées. Je signalerai quelques-unes seulement de ses principales trouvailles :

« 1° Base haute de 1 m. 20, large de 0 m. 40, trouvée sur l'emplacement présumé du forum :

*v*ALERIAE · P · F ·
MARIANIIIAE
*uc*HITANI MAIoRE*s*
ob EXIMIAM · EIVS · LI
BERALITATEM
DD · PP ·

« La pierre est endommagée sur les côtés, surtout à gauche.

[1] Voir *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 1942; Grenier, *Bull. archéol. du Comité*, 1904, p. 217 et suiv.
[2] *Ibid.*, 1904, p. 220.

Digitized by Google

« 2° Sept fragments (haut., o m. 60; épaiss., o m. 35; lettres bien gravées, o m. 125), dont six se raccordent exactement, de l'attique d'un arc de triomphe :

IS AVG PONT MAX TRIB III COS II PP ET SABINIAE T
*iul*IANVS ARCVM QVEM IN HONOREM ET MEMOR*iam*
*decu*RIONIBVS BIS ET POPVLO DATO

« Il était dédié à l'empereur Gordien III et à sa femme : [*Pro salute Imp. Caes. M. Antoni Gordiani Pii Felic*]*is Aug. pont. max. trib.* [*pot.* i]*iii, cos. ii, p. p. et Sabiniae T*[*ranquillinae*, etc.]. Il remonte à l'année 241.

« 3° Sur un linteau, haut de o m. 14, long de o m. 52, épais de o m. 25, lettres de o m. 08, trouvé à quelques mètres à l'Ouest du marabout :

SATVRNO AVG SAC

« La pierre est complète.

« 4° Une autre dédicace à Saturne, venant d'*Uchi Majus*, a déjà été publiée [1]. M. Goudouin l'a retrouvée et a pu préciser la lecture des deux dernières lignes :

SATVRNO · AVG
PRO · SALVTE · IMP · NERVAE
Q · VRVINIVS · Q · LIB · CALLISTVS
TEMPLVM · A SOLO DD · PP · F

« C'est, à ma connaissance, la plus ancienne mention datée d'un temple construit à Saturne en Afrique.

« 5° A 100 mètres au Nord-Est du marabout, une inscription

[1] Carton, *Découvertes archéologiques et épigraphiques*, p. 257, n° 450.

Digitized by Google

honorifique haute de 0 m. 54, large de 0 m. 47, épaisse de 0 m. 15 :

TRI ATTI COr
NELIANI OB SIN
GVLAREM AMO
REM IN PATRIAM
ET SIMPLICEM VI
TAM VNIVERSVS Or
DO VCHITANORVM
mAIORVM DDD

« La pierre est brisée en haut et écornée à gauche. Au-dessus de *tri Atti Co*[*r*], on discerne des restes d'une autre ligne.

« Une base dédiée à *M. Attius Cornelianus* a déjà été relevée à *Henchir-Douemis* (1) : ce citoyen d'*Uchi Majus* parvint aux plus hautes dignités de l'empire et fut préfet du prétoire à une date que nous ne pouvons préciser. Non contents de l'honorer lui-même, les habitants de sa ville natale voulurent célébrer aussi les mérites de son père : [. . . . .*pa*]*tri Atti Corneliani*.

« II. M. Morand, propriétaire à Choud-el-Batel, près de Medjez-el-Bab, continue à faire de curieuses découvertes (2). M. Louis Drappier, de la Direction des antiquités, a copié dernièrement chez lui deux textes de valeur :

« 1° Sur un linteau en calcaire dur, haut de 0 m. 55, long de 2 m. 35, épais de 0 m. 30, lettres de 0 m. 12 :

E·MVNICIPII DEDITVM EX HS TRIGINTA
ET EPVLVM PVBLICE DEDIT

« La pierre est complète en haut, en bas et à droite.

« La première ligne est profondément martelée.

(1) *Corp. inscr. lat.*, n° 15454.

(2) Cf. *Bull. archéol. du Comité*, 1906, p. CCXIV et suiv.

Digitized by Google

«Le mot *municipii* est à noter. Peut-être faut-il lire [*reipublica*]*e municipii*.

«2° Sur une colonne calcaire, haute de 0 m. 80, brisée en bas, d'un diamètre de 0 m. 28, dans un cadre :

TI · CAESARI	0 m. 04.
AVG · F · AVG	0 m. 034.
PON · MAX COS	0 m. 03.
V IMP VIII	
TRIB POT · XXXIIII	
C · SEPTVMIVS · C · F	
SATVRNINVS · FLA	
COL · IIII · D · S · P · F	
CVR · L · LVRIO	0 m. 025.
Q F RVFO	

«Lig. 1. L'I final déborde sur le cadre.

«Tibère fut *trib. pot. xxxiiii* du 27 juin 32 au 26 juin 33. Les inscriptions relatives à cet empereur sont assez rares pour qu'il soit intéressant d'en posséder une de plus.

«Lig. 7-8. Je proposerais de lire : *fla(men) col(umnas) iiii*, plutôt que *fla(men) col(oniarum) iiii*..

«III. A Carthage, les travaux du tramway Tunis-La Goulette-La Marsa, qui doit sous peu remplacer le chemin de fer actuel, ont commencé. A 150 mètres à l'Ouest des citernes du Bordj-Djedid, les premiers coups de pioche de la tranchée ont mis au jour une tête en stuc, haute de 0 m. 25, bien conservée (seul le nez manque), que l'entrepreneur chargé des terrassements, M. Promis, nous a obligeamment remise (pl. LVII). Cette tête, dont la partie postérieure présente une section droite et qui est garnie par derrière d'un tenon en marbre, devait être originairement fixée sur une paroi verticale, où elle se détachait en ronde bosse. Elle représente un homme imberbe, tourné de trois quarts à droite; sur les cheveux rehaussés d'une vive couleur rouge est posée une couronne de lauriers: les prunelles des yeux sont figurées par une tache rouge rehaussée, au milieu, d'un large point noir; les sourcils sont peints,

Digitized by Google

eux aussi, en rouge. Au-dessous du cou, endommagé partiellement d'ailleurs, rien n'a été préservé.

« 2° Quelques aménagements, entrepris au théâtre, à la hauteur du troisième *moenianum*, ont amené la découverte d'une statuette en marbre blanc (hauteur : 0 m. 24) : un faune nu, accroupi, aux jambes velues, assez bien traité. La tête, les deux bras, ainsi que la partie inférieure des jambes, sont brisés.

« IV. Dans une ancienne synagogue, près du Souk-el-Grana, à Tunis, on a trouvé récemment un fragment d'inscription latine, qui était jusque-là utilisé comme dallage, le texte en dessous. M. Arditti, professeur de langue hébraïque à Tunis, et M. Jules Renault, architecte à la Direction générale des Travaux publics, ont eu l'amabilité de m'en remettre tout d'abord des estampages, puis M. Ouziel, directeur de l'Alliance israélite, a eu l'obligeance d'offrir la pierre au Musée du Bardo, dans le courant de janvier dernier. Le texte ayant été communiqué à la Société des antiquaires de France dans sa séance du 13 courant, il est inutile de le reproduire ici. »

M. Ballu dépose la seconde partie du rapport qu'il a rédigé sur les fouilles du Service des monuments historiques en 1906. Il y expose le résultat des recherches faites à Timgad.

M. Berger communique à la Commission trois inscriptions funéraires puniques trouvées par M. Merlin dans la nécropole de Bordj-Djedid.

La première présente un intérêt particulier tant à cause de la condition de la défunte qui porte le titre de « Grand prêtre », que de la généalogie de son mari, qui comprend quatre générations successives de suffètes.

M. Cagnat dépose, pour l'impression : 1° un résumé des reconnaissances archéologiques exécutées en 1906 par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie — l'auteur en est M. le colonel Toussaint, chef de ces brigades; 2° une étude sur les ruines de la région de Négrine par M. le capitaine Guéneau.

M. Toutain entretient la Commission d'une borne nouvelle de

Digitized by Google

délimitation trouvée dans le Sud Tunisien. Il se réserve de revenir ultérieurement sur la question.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

12 MARS 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Ph. Berger annonce à la Commission la mort de M. Motylinski, professeur d'arabe à Constantine, et rappelle les services rendus par ce savant à l'Afrique française. M. le Président associe ses regrets et ceux de la Commission à cet hommage.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Gsell envoie les estampes de diverses inscriptions néo-puniques provenant d'Algérie. — Renvoi à M. Berger.

M. Merlin écrit la lettre suivante :

« I. M. Louis Drappier, de la Direction des Antiquités, a relevé récemment à Chassart-Teffaha[1] quelques inscriptions qui ont été trouvées dans la propriété de MM. Dumont, auprès de l'Aïn-Teffaha, à 7 kilomètres au Nord de Medjez-el-Bab.

« 1° Sur une stèle, haute de 1 mètre, large de 0 m. 50; lettres de 0 m. 05 :

D M S
P SALLVSTI
VS GVDDEM
VIXIT AN
NIS LXXXXVI
MESES SEX

[1] Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 214.

Digitized by Google

« 2° Sur une stèle, haute de 0 m. 37, large de 0 m. 52, épaisse de 0 m. 22; l'angle droit en haut est brisé; lettres, 0 m. 035 :

D M S
M · RVMICILIVS · CA
TO · P · V · A · LXXV · M X
D · XV · H · XI · CALCIDIA ·
5. PRIMA · MARITO · BON
M · F · L · S · E · S

« 5-6. *Marito b[e]n(e) m(erenti) f(ecit) l(ocum), s(ibi) e(t) s(uis).*

« 3° Petit autel, brisé en haut; hauteur, 0 m. 80; largeur, 0 m. 50; épaisseur, 0 m. 43; lettres, 0 m. 05 :

M · STABERIVS
SATVRNINVS
MERC · AVG · SAC ·
V S L · A ·

« II. Le Musée du Bardo a reçu en don :

« 1° De M. Deniau, propriétaire à Sidi-Khader, près Kairouan, un nouveau moule ayant servi à la fabrication de lampes, trouvé à Henchir-Srira et analogue à ceux qu'il avait déjà offerts au Musée Alaoui [1]. Comme les premiers, celui-ci est en plâtre et mesure une longueur de 0 m. 17, une largeur de 0 m. 12; son intérêt vient de ce qu'il est complet. Il se compose de deux pièces indépendantes destinées à mouler l'une le fond, l'autre le dessus de la lampe. La superposition exacte est assurée par quatre protubérances du plâtre, deux près du bec, deux près de la queue, ménagées à la partie supérieure et qui viennent s'engager dans quatre évidements correspondants pratiqués dans la partie inférieure. Extérieurement, des raies en creux, de formes diverses (trait, trait triple, deux traits s'entre-croisant), tracés à la pointe sur le plâtre encore frais, forment aussi autant de points de repère et contribuent à assurer la

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLXVIII.

Digitized by Google

parfaite concordance des deux sections du moule, sur chacune desquelles elles se retrouvent en se continuant. L'ensemble a une hauteur de 0 m. 095.

«Le sujet central et les ornements qui l'entouraient sont malheureusement trop frustes pour être déterminés.

«M. Deniau m'a également remis pour nos collections divers bijoux puniques provenant de Carthage : une pendeloque d'argent (hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 01), de forme allongée et dont le pourtour, sensiblement circulaire, présente seulement quelques côtes en faible relief; un grand anneau sigillaire d'argent (diamètre, 0 m. 03), dont le cachet mobile était sans doute un scarabée en agate blanche veinée de noir, cerclé d'argent et représentant un sujet assez effacé : un sphinx ailé passant à droite, à côté duquel se tient un personnage drapé (?).

«2° De M. Chavanne, antiquaire à Tunis, un lingot d'argent pesant 110 grammes et provenant d'un trésor de monnaies grecques de l'Italie du Sud et de la Sicile découvert aux environs de Bizerte; des bijoux puniques; un grand anneau de bronze, recouvert d'une fine plaque d'or (diamètre, 0 m. 03), dont les extrémités amincies sont tordues plusieurs fois autour du corps même de l'anneau; deux bagues, l'une d'argent plaqué d'or, l'autre de bronze; et deux petites intailles.

«III. Les travaux du tramway Tunis-La Goulette-La Marsa[1], qui traverse les ruines de Carthage, amènent de temps à autre au jour quelques fragments de plaques de marbre, portant des débris d'inscriptions funéraires païennes ou chrétiennes. En voici une, trouvée entre Byrsa et Douar-ech-Chott, qui est complète :

«Sur une plaque de marbre blanc, haute de 0 m. 17, large de 0 m. 18, épaisse de 0 m. 02; lettres, 0 m. 02 :

D · M · S ·
C · MODIVS ·
VENVSTVS ·
PIVS · VIXIT
ANNIS · LV ·
H · C · S · (*sic*)

[1] Voir plus haut, p. CXCV.

Digitized by Google

M. Merlin communique, en outre, une note de M. Poinssot, inspecteur des antiquités :

«La porte des *Praedia Pullaienorum* est située à deux kilomètres environ des ruines d'*Uchi Majus* au lieu dit El-mra-mîta (la femme morte). L'inscription qu'elle portait est gravée sur trois blocs. Les deux derniers blocs ont été décrits en 1895 par M. Carton; nous venons de retrouver le bloc initial; on possède donc désormais l'ensemble du texte.

a.

TITINI·PVPIANI·ET·PETRONIAN

b.

PRAEDIA PVLLAIENORVM
I·DECIMI·C·C·I·I·FILIORVM CELSINI PVPIA
FLORENTIORVM

c.

ANI ET ROIAE TITINIAE

«Hauteur, 0 m. 43; épaisseur, 0 m. 64-0 m. 62. Lettres : ligne 1 : 0 m. 115; ligne 2 : 0 m. 11; ligne 3 : 0 m. 10. Une partie des T et des I dépassent les autres lettres; les L affectent une forme contournée.

«*a.* Largeur, 1 m. 35.
«*b.* Largeur, 1 m. 68[1].

[1] La troisième ligne de ce fragment est inédite. M. Merlin qui l'a lue le premier a bien voulu nous autoriser à publier sa lecture. Cf. Carton, *Découvertes épigr. et arch. en Tunisie*, p. 254.

Digitized by Google

«*c.* Ce morceau que nous n'avons pas retrouvé paraît avoir été utilisé dans les réparations de la piste qui conduit de Teboursouk à Rihana.

«Je me propose, dans une étude ultérieure, de grouper autour de ce texte toutes les inscriptions concernant des *Pullaieni*. Parmi elles, il paraît utile de signaler d'ores et déjà une grande inscription trouvée à *Uchi Majus*, à 20 mètres à l'Ouest du marabout de Mohammed-Salah.

a.

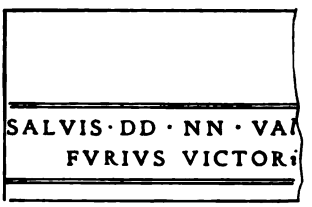

b.

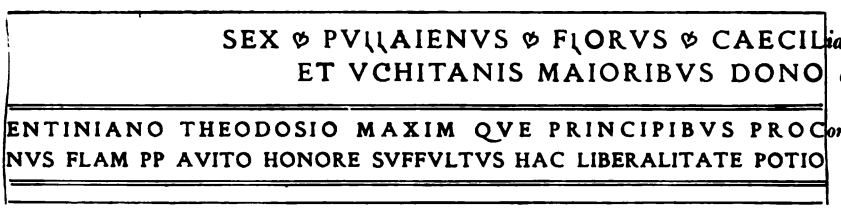

ianus
dedit
onsulatu?...

«Hauteur, 0 m. 60; largeur, 2 m. 40; épaisseur, 0 m. 34. Lettres : ligne 1 : 0 m. 105; ligne 2 : 0 m. 07; lignes 3 et 4 : 0 m. 06. Les caractères des deux dernières lignes sont profondément gravés mais médiocres.

«Seul le fragment *a* était connu[1]. C'est à M. le capitaine Gondouin qu'on doit la découverte du fragment *b*[2].

«Des deux parties de l'inscription, seule la première, gravée sur la frise, intéresse les *Pullaieni*. Le personnage qui est y nommé est

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 15453.

[2] Cf. d'autres inscriptions trouvées par le capitaine Gondouin, publiées ci-dessus, p. CXCII. Parmi les textes d'*Uchi Majus* que M. Gondouin a bien voulu nous communiquer, on citera une tombe (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 16432) se rapportant à un personnage de la même famille que

Digitized by Google

connu par une base du théâtre de *Thugga*[1], qui paraît dater de la seconde moitié du IIe siècle. Ce bienfaiteur d'*Uchi Majus* fut à Carthage *sacerdos* des Cérès, duumvir et flamine perpétuel; à *Thugga*, il était patron du *pagus* et de la *civitas*. On remarquera la rédaction très incorrecte de la seconde partie de l'inscription, gravée au IVe siècle sur l'architrave retaillée à cet effet[2].

M. Babelon fait un rapport sur un moule trouvé récemment à Timgad :

« M. Albert Ballu nous a communiqué les épreuves en cire d'un curieux moule de médaillon de terre cuite, trouvé au cours des dernières fouilles de Timgad dans le quartier industriel.

« Le motif représenté est Mercure nu, la tête de profil, debout dans un char traîné par deux coqs. Le dieu est peut-être coiffé du pétase; de la main droite portée en avant, il tient la bourse, et de la main gauche baissée, le caducée. Sa *penula* est sur son bras gauche. Le caisson du char sur lequel il est debout a une rampe en demi-cercle. Les deux coqs sont placés en avant, symétriquement, à droite et à gauche, position souvent donnée aux chevaux dans les représentations du quadrige du Soleil, quand il est de face. Le principal intérêt de cette image est dans l'inscription qui en orne le pourtour; elle est difficile à déchiffrer, au moins sur les empreintes communiquées par M. Ballu; elle paraît, d'ailleurs, en partie effacée. Voici ce que j'ai pu en tirer, sous le contrôle de MM. Héron de Villefosse et Cagnat :

ACCEPI BONO MEO FELICITER GAVDEO MEIS

le Furius Victorinus, cité dans la dernière ligne de l'inscription du IVe siècle publiée ici.

D·M·S
FVRIA·VICToRIA
PIA VIX·ANN·
LXX·H·S·E·

(1) L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, n° 140 (*Nouv. Archives des Missions*, t. XIII, p. 279 et suiv.).

(2) MAXIM ne paraît pas, à cause de *que*, pouvoir être considéré comme le nom de l'empereur mort en 388. Nous croirions plutôt à une omission du graveur dont le modèle pouvait porter « [*et Arcadio invictissimis*] *maxim*[*is*] *que principibus* » ou une formule analogue(?).

Digitized by Google

« Les médaillons en relief qu'on a dû tirer de ce moule étaient destinés à décorer la panse de vases en terre cuite. On connaît un assez grand nombre de fragments de vases analogues, mais fort peu de vases entiers. Divers savants ont étudié ces monuments des bas temps romains, sur lesquels M. W. Fröhner a été l'un des premiers à attirer l'attention, faisant observer que si les sujets figurés

n'offrent qu'un médiocre intérêt au point de vue artistique, ils sont souvent accompagnés de légendes explicatives qui piquent notre curiosité [1]. M. Joseph Déchelette est parvenu à cataloguer jusqu'à 153 types de ces médaillons en terre cuite découverts sur le sol de la Gaule [2]. Récemment, M. de Villefosse a publié un vase intact orné d'un médaillon analogue, trouvé à Paris dans des travaux exécutés rue Gay-Lussac [3]. Ceux de ces reliefs d'applique provenant de Gaule qui portent des inscriptions ont été inventoriés dans le *Corpus incript. latinarum*, t. XII, n° 5687. Il y avait un centre important de

(1) W. Fröhner, *Les musées de France* (Paris, 1873, in-fol.), p. 59-67 et pl. XIV, XV et XVI.

(2) J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II (1904), p. 236.

(3) *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 3e trim. 1906, p. 235.

Digitized by Google

fabrication de ces vases dans la vallée du Rhône; mais il en existait aussi dans les autres provinces de l'empire romain; rien d'étonnant à ce qu'il y en ait eu une fabrique dans le quartier industriel de Timgad. Les scènes qui les décorent sont à rapprocher des types les plus ordinaires des médaillons contorniates. Le plus grand nombre d'entre elles sont, en effet, relatives aux spectacles de l'amphithéâtre, du cirque, du théâtre, et l'on peut croire que le médaillon en terre cuite de Timgad se rapporte aux combats de coqs qui, effectivement, étaient sous le patronage de Mercure.

«Sur plusieurs des médaillons publiés par M. Déchelette, on voit un buste de Mercure; un sacrifice à Mercure; Mercure debout, avec le coq à ses pieds[1]. Des scènes de combats entre gladiateurs, des sujets empruntés à la Fable et qu'on interprétait sur la scène forment toutefois les sujets les plus ordinaires. Les inscriptions sont parfois des légendes explicatives du sujet, comme *Acta Herculei*, accompagnant une représentation des travaux d'Hercule; *Prometheus in Caucaso vinctus, viscera pascens aquila*, autour d'une scène représentant Prométhée enchaîné. Souvent aussi, ce sont des acclamations, des souhaits de victoire dans les jeux publics : *Tu sola nica; Nica, Prasine; Prasine logismus;* ou bien de courtes inscriptions métriques, de petits dialogues, des souhaits de bonheur : *Genio populi feliciter; Mercurius felix nobis; Ita valeam decet me; Mihi et meis feliciter*[2]. Cette dernière inscription n'est pas sans analogie avec celle du médaillon de Timgad.

«Déchelette pense avec raison, croyons-nous, que ces vases ornés de médaillons relatifs aux jeux publics, étaient vendus aux spectateurs le jour de la représentation : «Le spectateur, dit-il, pou-«vait, à l'issue du spectacle, faire l'emplette d'un vase portant «l'image du vainqueur ou la reproduction de quelque belle scène «de tragédie. Pour une somme modique, il conservait ainsi un sou-«venir durable de ces plaisirs d'un jour[3].»

«Dans cette hypothèse, l'acheteur du vase de Timgad pouvait être un spectateur ayant gagné sur sa mise dans un combat de coqs; il pouvait s'appliquer l'inscription du médaillon dans laquelle le personnage se félicite de son gain et s'en réjouit pour les siens.»

(1) Déchelette, *op. cit.*, p. 258.
(2) *Corp. inscr. lat.*, t. XII, nos 5687, 46.
(3) Déchelette, *op. cit.*, p. 242.

Digitized by Google

M. Cagnat dépose pour l'impression un long rapport épigraphique de M. Gauckler. Ce rapport sera accompagné de plans et illustrations.

M. Diehl lit le rapport suivant :

« Les ruines d'Henchir-el-Begueur (région de Téhessa) ont été signalées déjà, et sommairement décrites en 1880 par M. Héron de Villefosse, qui y a découvert une inscription relative à des reliques de saint Montanus. Le monument le plus considérable en est la basilique entourée d'une enceinte fortifiée dont M. le chef de bataillon Guénin, commandant supérieur du cercle de Tébessa, vient de dégager assez complètement les restes. Les résultats des fouilles faites par ses soins sont exposés dans un intéressant rapport, accompagné de plans et de photographies. Beaucoup de détails y sont fort dignes d'attention, en particulier la décoration sculptée (chapiteaux, consoles), qui offre une remarquable analogie avec les sculptures de la basilique de Tébessa et présente certains motifs de provenance nettement orientale. D'autre part, dans la construction des murailles latérales de la nef de la basilique, on rencontre ces mêmes auges surmontées de bases rectangulaires qu'on observe dans une des dépendances de la basilique de Tébessa et dans les édifices d'Haïdra et d'Henchir-Goubeul en Tunisie, et dont la destination demeure fort incertaine. On trouvera dans le rapport de M. le commandant Guénin les autres détails relatifs au monument, et de ses remarques on pourra tirer une étude d'ensemble de l'édifice. Mais trop d'obscurité subsiste encore sur le plan, les dispositions principales, la destination des pièces voûtées en quart de sphère, et hautes de 1 m. 90 dans la plus grande hauteur, qui flanquent la salle principale, etc., pour que je juge prudent d'entreprendre cette étude. D'autres débris de sculptures, de date un peu postérieure, proviennent d'une petite chapelle située à 500 mètres au Nord-Ouest de la basilique. Leur reproduction accompagnera utilement la publication au *Bulletin* du rapport de M. le commandant Guénin et de quelques-unes des belles photographies qui l'illustrent. »

M. Héron de Villefosse annonce que le P. Delattre a repris ses fouilles de Mcidfa un moment interrompues. Les morceaux d'épitaphes chrétiennes sont toujours très nombreux. Il a trouvé une mo-

Digitized by Google

saïque funéraire avec une inscription intacte qui se lit sur la tombe d'une jeune fille chrétienne morte à 19 ans et 15 jours :

☧
VICTORI
AINPACE
(*sic*) VICXTAN
NISXVIIII
DIES XV

Le cercle ou plutôt la couronne multicolore qui entoure l'inscription est accostée de deux colombes.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

14 MAI 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du rapport de M. Diehl sur les ruines d'Henchir-el-Begueur (région de Tébessa), M. Saladin demande qu'il lui soit donné communication, dès qu'ils auront été publiés, des photographies et des plans qui accompagnent le rapport de M. le commandant Guénin. — Adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

L'ouvrage suivant a été adressé à la Commission :

Sousse, notes historiques, par M. Hannezo, correspondant du Ministère.

L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés à l'auteur.

M. de Saint-Arroman donne lecture d'une dépêche de M. Merlin, annonçant que le Service des antiquités et arts de la régence de Tunis vient de découvrir dans la nécropole punique de Bordj-Djedid, à Carthage, un vase égyptien orné d'un cartouche au nom du pharaon Ahmès ou Amasis, ainsi qu'un très nombreux mobilier funéraire.

Digitized by Google

M. L. Bertrand, directeur du musée de Philippeville, annonce plusieurs découvertes :

1° A Praxbourg, village situé à 17 kilomètres de Philippeville, un fragment de brique réfractaire, avec la marque :

PRIM OFF

2° A Philippeville même, dans la nécropole située à l'Est de la ville :

Un linteau de porte en marbre blanc;
48 agrafes de scellement en terre cuite, ayant la forme d'un clou pointu avec étranglement près de la tête;
Un cippe funéraire portant l'épitaphe suivante :

D M S
P POPILIVS
CALLISTVS
V A LXXI
H S E

M. Merlin écrit la lettre suivante :

I

« A Carthage, le Service des antiquités explore, depuis un certain temps déjà, une nécropole punique dans le terrain habbous des Ouled-L'Agha, au Nord du fort de Bordj-Djedid. Quand les fouilles qui se poursuivent actuellement seront plus avancées, il y aura lieu d'insister sur les trouvailles effectuées. Aujourd'hui, je ne me propose que de signaler quelques fragments d'inscriptions romaines qui ont été mis à jour dans les couches supérieures du sol.

« 1° Nous avons d'abord dégagé quelques débris de plaques de marbre, avec des restes de listes, analogues à d'autres précédemment exhumés au même endroit. En publiant ceux-ci, M. Gauckler a établi qu'ils concernaient des soldats de la première cohorte

Digitized by Google

urbaine, qui devait avoir sa caserne dans ce quartier[1]. Les nouveaux, dont nous donnons le texte ci-après, se rapportent eux aussi à ce corps de troupe.

«*a*. Haut. et long., 0 m. 08; épaiss., 0 m. 023; lettres, 0 m. 013. — Brisé de partout.

L LAPPIV*s*
C IVLIV*s*
4 PVPIV*s*
[illegible]

«Ligne 3, au début, fin d'un M. — Ligne 4, P ou B ou R, trois amorces indistinctes, puis le haut de RIV*s* ?

«*b*. Haut., 0 m. 09; long., 0 m. 11; épaiss., 0 m. 024; lettres, 0 m. 008. — Brisé de partout.

ROGATIANV S
FELICIANV S
V I T A L I S
[redacted]STINV S
[redacted] X

«En haut, un blanc au-dessus de la 1re ligne. — Ligne 4, peut-être *Fau*STINVS. — Ligne 5, un haut d'E et à la fin un reste d'X.

«La plaque présente à sa partie postérieure des débris de lettres beaucoup plus grandes dont aucune n'est entièrement conservée.

«*c*. Haut. et long., 0 m. 15; épaiss., 0 m. 018; lettres, 0 m. 008. — Brisé de partout.

[1] *Lettre sur l'emplacement du camp de la première cohorte urbaine à Carthage*, *Compt. rend. de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 695 et suiv.

Digitized by Google

M C [redacted]
IPPE[redacted]
M V N I V s
M A R I V S
CLAVDIVS
COS

«Ligne 1, M puis amorce d'un O; avant, il y avait une autre lettre aujourd'hui effacée. — Avant COS, un espace laissé en blanc.

«2° Une plaque de marbre blanc, brisée en quatre morceaux, incomplète sur les côtés et en bas, porte, semble-t-il, les vestiges d'une dédicace à *Julia Domna*. Haut., 0 m. 31; long. max., 0 m. 30; épaiss., 0 m. 025; lettres, 0 m. 07 à 0 m. 05. Les quatre morceaux se raccordent exactement.

iu L I A *e domnae augustae, matri castrorum*
*im*P · C A E S *l. septimi severi pii pertinacis aug.*
*ar*A B I C I · A *diabenici parth. max. fortissimi ac*
*fel*I C I S S I M I · C O N *iugi, imp. caesaris m. aure-*
*li a*N T O N I N I [redacted] *matri* [redacted]

«Les travaux du tramway Tunis-La Goulette-La Marsa continuent à amener assez peu de découvertes : à la hauteur des citernes de Bordj-Djedid, une mosaïque de 3 mètres sur 2 m. 25, endommagée sur les bords, incomplète en bas, représente des animaux sur un fond de cubes blancs : paons, canards; autour, des Amours tiennent une guirlande; au milieu, d'autres petits Amours dirigent un combat de coqs. Ce pavement a été enlevé et déposé au Musée Alaoui.

«Plus loin, au voisinage du couvent de Sainte-Monique, la tranchée a fourni une pierre calcaire, haute de 0 m. 29, longue de 0 m. 75, épaisse de 0 m. 10, sur laquelle est gravée, en lettres de 0 m. 075, l'inscription chrétienne que voici :

ROBVSTVS
IN PACE

N.

Digitized by Google

IMP CAES · M · AVRELIO · ANTONINO aVG · ARMENIACO MEDICO PARTHico
MAXIMO · PONTIF · MAX · TRIB POTEST XXIII IMp vi COS · III P P ET
IMP · CAES · L · AVREIIO · VERO · AVG · ARMENIACO MEDICO PARTHICo
MAXIMO · TRIB · POT · VIII · IMP · VI · Cos III P P DivI ANTONINI FILIis
divi hadriani nepoTIS DIVI TrAIANI PARTHICI pronepotib · divi NerVAe abnepot · cIVITAS SuluitANA D/d · p · p ·

« La pierre est cassée à droite. Il faut noter la forme particulière des ω et des α qui sont combinés et reliés entre eux de manière que la partie centrale de chaque figure forme une croix, dont l'α fait la base et dont les deux bras sont munis de traits verticaux pour représenter l'ω.

II

« M. Isaac Bessis a offert dernièrement au musée du Bardo une petite intaille avec la Fortune tenant ses attributs ordinaires, la rame et la corne d'abondance, et une bague de bronze, qui est munie d'un chaton rectangulaire en forte saillie ornée d'une scène très usée et indistincte, peut-être un homme dans un char (?).

« M. Bessis a bien voulu également me communiquer une intaille de sa collection, sur laquelle on voit un homme assis dans une barque, en train de ramer; au-dessus, les lettres D T S; au-dessous, NAVCELL : *D(ii) t(e) s(ervent)*, *Naucelli!* Le rameur est l'image parlante du nom de celui à qui appartenait la cornaline : *Naucellius;* le souhait s'adresse aussi bien au batelier qui mène la *navicella* qu'au propriétaire du cachet. On citerait aisément d'autres exemples de jeux de mots semblables.

III

« M. Emonts, secrétaire de la Direction des antiquités, a relevé à *Bir-el-Heuch*, dans le Goubellat, l'inscription ci-contre, dans les décombres du temple, transformé en forteresse à l'époque byzantine, qui est au centre des ruines[1].

[1] Cf. Poinssot, *Bull. des antiq. afric.*, t. III (1885), p. 92.

Digitized by Google

«Haut., 0 m. 60; long., 3 m. 35; épaiss., 0 m. 305; lettres, 0 m. 078-0 m. 051.

«La pierre a souffert par endroits, surtout à la dernière ligne; la lecture confirmée par un estampage partiel est cependant certaine. La restitution du nom de la *civitas*, à la 5e ligne, est indiquée par les découvertes antérieures faites en cet endroit ou dans la région.

«Schmidt, en effet, a déterré dans cette localité un piédestal portant la mention du *municipium Septimium Aurelium Severianum Augustum Apollinense Sululitanum*[1]; les vestiges voisins du Bir-el-Hench, qui couvrent une dizaine d'hectares entre l'Oued-el-Hench et l'Oued-Sfaia, étaient donc ceux de l'antique *Sululos*. Il y a quelques années, on a trouvé à Bir-Abadlia, à 6 kilomètres au Nord, dans une agglomération qui paraît avoir été rattachée à la *civitas Sululitana*, une base consacrée elle aussi par le *municipium Sululos* et qui, sur une autre face, avait une dédicace plus ancienne où il était question de la *civitas Sululitana*[2], titre que la ville porte sur notre nouveau texte, ainsi qu'il est naturel, puisqu'elle ne devint municipe que sous Septime Sévère et que nous sommes en 168.

«Il convient de remarquer que L. Verus est dit *imp. VI;* or il n'a jamais reçu cette sixième salutation impériale officiellement, et Marc Aurèle n'a été acclamé *imp. VI* qu'en 170 ou 171 après la mort de son frère.

«M. Emonts a copié une seconde inscription à Bir-el-Hench. Haut de 0 m. 54, long de 2 m. 25, ce fragment d'architecture est couché sur une grande citerne et présente une mouluration en saillie au-dessous de la ligne qui y est gravée (haut. des lettres, 0 m. 14).

ON[illegible]ANA PRIVATO

«Le premier mot a souffert, sans doute ON, deux lettres manquent, puis ANA : probablement un cognomen féminin. Ensuite : *privato* [*solo?*...].»

M. Joly, correspondant du Ministère, envoie l'énumération et la

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 12341.
(2) Gauckler, *Bull. arch. du Com.*, 1902, p. 434 et suiv.

Digitized by Google

description d'un certain nombre de ruines ou monuments visités par lui en Algérie. Ce sont surtout des cercles de pierres, des bazinas, des stations de silex, etc. Les investigations de M. Joly ont porté sur les régions de Chellala, Teniet el-Haad, Boghar, Constantine. — La Commission décide d'adresser à M. Gsell le travail de M. Joly.

M. Ph. Berger lit le rapport suivant :

«M. Gsell a envoyé à la Commission les estampages ou les photographies d'une dizaine d'inscriptions néo-puniques, conservées soit au Musée d'Alger, soit dans d'autres musées locaux.

«M. Gsell répond ainsi au désir que je lui avais exprimé lors de mon dernier passage à Alger. Ces inscriptions sont, sauf une ou deux, déjà connues, et la plupart ont été publiées dans son *Atlas*. La table dont il les accompagne donne l'indication des recueils où elles ont paru.

«Ces indications, ainsi que les reproductions qui les accompagnent, nous seront d'un précieux secours, et l'on doit remercier M. Gsell du concours si dévoué et si actif qu'il ne cesse de prêter à à nos études.»

M. Gsell communique la copie et l'estampage de trois inscriptions trouvées à Tourhzout et données au musée d'Oran par M. Fort :

1° D·M·S
IVLIAE APERT
AE MTRIS·SE PIS SI
ME·POSVERVNT
CÆSONIVS DEC
E FLAVIA·FILIA
PRO MEMORIA
QVI VIXIT ANNIS
POST SOSSIO PATRE

Digitized by Google

2°

MEMORIÆ
SOSSI SOSSIANI
FRATRIS DVLCI
QVI VIXIT AN
XXV · M XI · D · XX II
POSVER · CÆSONI V
DEC · ET SOSSIA FL
AVIA · SOROR PRO
MERITA

3°

D M S
M E M O R I E
AVRELI BRACI
ONIS AEQITIS
MILITAVIT ANIS
XIII
VIXIT · ANIS ·
X X X V · AVRE
LIVS · IANVAR
IVS · FRATRI · D ·

M. J. Toutain dépose pour l'impression un travail intitulé : *Notes d'épigraphie et d'archéologie tunisienne* (1).

M. Héron de Villefosse fait part d'une dépêche qu'il a reçue samedi dernier, 11 mai, de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse. Cette dépêche annonce la découverte, au cours des travaux de canalisation qui s'exécutent en ce moment à Sousse pour y amener des eaux, d'un immense hypogée païen comprenant plus de dix galeries. C'est un coup de mine qui a été l'occasion de cette découverte. L'abbé Leynaud a pénétré immédiatement dans l'hypogée; il a constaté la présence de tombeaux arqués, de restes de peintures et d'inscriptions sur marbre dont l'une concerne un *vestiarius*.

M. Héron de Villefosse ajoute que le P. Delattre lui écrit de

(1) Voir plus loin, p. 354, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

Carthage que les fouilles de Mcidfa continuent à être intéressantes, malgré l'état de ruine complète dans lequel se trouve la basilique. Chaque jour amène la découverte de nouveaux fragments d'inscriptions : une épitaphe mentionne un *exorcista*, une autre un *bestiarius*. Il y a quelques jours a été trouvée une énorme pierre taillée, sur laquelle se lit en grandes et belles lettres :

HIC v LOC*us*

et une dalle de marbre portant en beaux caractères :

PANCHA
VIVAS *in deo*

Les travaux d'exploration de ce terrain dureront certainement plusieurs mois encore.

M. le général Berthaut transmet à la Commission l'extrait suivant du rapport de M. le lieutenant-colonel Toussaint, chef des brigades topographiques en Algérie-Tunisie :

« Le lieutenant Schmitt a découvert la plus grande partie des bornes milliaires jalonnant la voie romaine de *Tacapes* (Gabès) à *Gighti* (Bou-Ghara), pour la section comprise entre Bou-Ghara et Zarat; cette voie n'avait pas encore été retrouvée. Le même officier a également relevé plusieurs bornes de la voie de *Gighti* à *Zitha;* les indications fournies par ces dernières permettront de fixer l'emplacement précis de la station de *Zitha*, très discuté jusqu'à ce jour. »

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

11 JUIN 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. PERROT.

La séance est ouverte à 4 heures.

Excusé : M. Héron de Villefosse.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance.

L'ouvrage suivant a été adressé à la Commission :

R. P. Delattre : *Un second mur à amphores découvert à Carthage.*

L'ouvrage sera déposé à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés à l'auteur.

M. Hinglais, correspondant du Comité, envoie une note relative à une mosaïque nouvellement découverte à la ferme Truchet, près de Constantine. — Renvoi à M. Monceaux.

M. Merlin fait parvenir :

1° Un rapport de M. Joly sur des ruines du Sud Tunisien. — Renvoi à M. Toutain.

2° Un rapport de MM. les lieutenants Barrier et Benson du 4e tirailleurs, sur des fouilles exécutées en 1907 au champ de manœuvre de Sfax. — Renvoi à M. Diehl.

3° Un rapport de M. le rabbin Arditti sur sept stèles funéraires

Digitized by Google

hébraïques, découvertes à La Mornaghia. — Renvoi à M. Philippe Berger.

M. Gsell a envoyé la note suivante :

« M. Ménétret, administrateur de la commune mixte d'El-Milia, m'adresse la copie d'une inscription latine, qu'un indigène du douar Guettara a trouvée en labourant son champ et qui a été transportée à El-Milia par les soins de M. Ménétret :

PRO SALVTE AVG
M AVRELLI ANTONINI ET L AVRELI
VERI EX PERMISSO DIADOCI PROCV
RATORIS F·M IVLIVS VICTOR·SAC·
A SOLO S·P·F·D·

« Faut-il lire *procuratoris f(undi) M*(. . . . .)?

« Le douar Guettara est situé au Nord du confluent de l'Oued-Smendou et du Rummel. Les ruines n°s 148 et 151 de la feuille 8 de l'Atlas archéologique de l'Algérie (Philippeville) sont comprises dans ce douar. Il y avait donc dans cette région un domaine probablement impérial, à l'époque de Marc-Aurèle et de L. Verus. Au Sud-Est et de l'autre côté de l'Oued-Smendou, s'élève, à El-Héri (Atlas, *loc. cit.*, n° 174), le vaste mausolée que le préfet de Rome Lollius Urbicus fit construire quelques années auparavant, sans doute sur un domaine de famille. »

M. Merlin écrit la lettre suivante :

« I. J'ai récemment eu l'occasion de revoir, à Enfidaville, deux fragments d'inscription de Henchir-Harat (*Segermes*), qui ont déjà été publiés l'un et l'autre[1], avec de légères inexactitudes, et qui sont actuellement conservés dans les jardins de la Société franco-africaine. Ces deux morceaux se raccordent, et de leur juxtaposition sort un texte assez différent de celui qu'avaient restitué les premiers éditeurs.

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11168; *Bull. arch. du Com.*, 1894, p. 251, n° 15.

Digitized by Google

«L'inscription est complète en haut et à droite, brisée à gauche et en bas seulement :

divo sept IMIO SE
vero pio aug. ara B☙ADIAB☙PART
*max. britt. ma*X☙PATRI☙
*imp. caes. m. aureli sev*ERI ANTO
*nini pii felicis aug. p*ART MAX
*arab. adiab. britt. m*AXGERM
max. trib pot. ..... *im* P·III·COS
iiii.....

«L'inscription ne date donc pas, comme il est dit au *Corpus*, d'une des années 197-198; elle est postérieure à la mort de Septime Sévère et comprise entre 213 [1] et 217 [2].

«Trois ex-voto à Saturne ont été autrefois déterrés à Sidi-Abich, près d'Enfidaville [3], à l'endroit où dernièrement on a dégagé une basilique chrétienne ornée d'épitaphes en mosaïque [4], dans les murs de laquelle on a trouvé également deux stèles consacrées à Saturne [5]. Une dédicace à ce même dieu, exhumée en même temps que les trois premières et gardée comme elles à l'Enfida, est restée jusqu'ici inédite. La voici :

«Stèle à fronton décoré d'une rosace; lettres 0 m. 03-0 m. 04 :

L·IVNIVS·PVDENS
SACERDOS SAT
VRNI·AVG·N·

Vase. Gâteau. Deux pommes de pin accolées.

«II. M. Alix, professeur au lycée Carnot, à Tunis, a eu l'amabilité de me communiquer trois ex-voto à Saturne découverts à Munchar, non loin de Béjà. Les stèles sont brisées, mais les inscriptions qu'elles portaient n'ont pas trop souffert de ces dégradations.

(1) Caracalla prit en cette année 213 le titre d'*imp. iii* (cf. Dessau, *Inscr. lat. select.*, n° 451).

(2) Cf. Cagnat, *Épigr. lat.*, p. 197, note 4.

(3) *Bull. arch. du Com.*, 1899, p. CLIII; cf. 1905, p. CLXXXIX.

(4) Entre autres : *ibid.*, 1905, p. CLII, CLXXXVIII-CLXXXIX.

(5) *Ibid.*, 1905, p. CLXXXIX.

Digitized by Google

« 1° Lettres, 0 m. 025-0 m. 045 :

L · GARGILLI
VS · FORTVN
ATVS · SACERD
OS

« Un *L. Gargillius Fortunatus* figure déjà sur une épitaphe de Munchar, avec les diverses parties de ses *nomina* séparés, de même qu'ici, à la fin des lignes[1]. C'est fort probablement le même personnage sur la tombe et l'ex-voto.

« Le texte, complet en bas, a peut-être perdu en haut sa première ligne qui portait le nom de la divinité. Que celle-ci ait été Saturne, c'est ce que nous montrent les deux autres stèles de même provenance.

« 2° Lettres, 0 m. 03-0 m. 04 :

Colonne entre deux palmes. Colonne entre deux palmes.
(Ces motifs sont cassés à leur partie supérieure.)

SAT . AVG · SAC ·
Q · VES · PE · RI · VS · SA
LO · SA · CER · DOS ·
VO · TVM · LI · BENS ·
A · NI · MO · SOL · VIT ·

« 3° Lettres, 0 m. 025 :

SATVRNO · AVG *sac*
M · CAECILIVS QV*ad*
RATVS · SAC · II *bens*
animo solvit

« Le haut de la pierre a disparu; le bas manque.

[1] *Bull. arch. du Com.*, 1899, p. CCXVI.

Digitized by Google

«III. M. Ducroquet, propriétaire à *Oudna*, a bien voulu me faire parvenir l'estampage d'une borne milliaire qu'il a dégagée dans les ruines de l'ancienne *Uthina*.

«Haut., 2 m. 65; diam., 0 m. 56. Le cartouche où est gravé le texte mesure 1 m. 42 de haut sur 0 m. 77. — Pour les détails des lettres manquantes ou en partie effacées, le texte aurait besoin d'être revu sur la pierre; la lecture de l'ensemble semble cependant certaine.

IMP CAES C IVLIVS VERVS MAXIMINVS
PIVS FEL AVG GERM MAX SARM MAX
DAC MAX PONT MAX TRIB POT III·
IMP V ET C IVLIVS·VERVS·MAXIMVS
NOBIL CAES·PRINC·IVVENTVTIS
GERM MAX·SARM·MAX DAC MAX
VIAM A KARTHAG VSQVE AD FINES
NVMIDIAE PROVINCIAE LONGA IN
CVRIA CORRVPTAM ATQ DILAP
SAM RESTITVERVNT
I

«Lettres : 1, 0 m. 055; 2 à 6, 0 m. 05; 7 et suiv., 0 m. 04. Sauf le chiffre des milles en bas, tout le texte a été martelé assez légèrement, la colonne ayant été ultérieurement remployée hors de son emplacement primitif.

«Cette borne milliaire est, en effet, analogue à un assez grand nombre d'autres[1] qui ont été découvertes, datant comme elle du règne de Maximinin et de son fils, en 237, sur la route de Carthage à Théveste, refaite par les soins de ces princes. Elle marquait originairement le premier mille de cette voie. Il est évident dès lors que la borne a été déplacée, car *Uthina* n'était pas sur le parcours Carthage-Théveste et était distante de Carthage de 30 kilomètres environ à vol d'oiseau. Ce transport n'a rien d'ailleurs qui puisse

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 10047, 22009, 22016, 22020, 22030, 22031, 22056, 22073, 22123.

Digitized by Google

étonner; le milliaire LXX de la même route, aux noms des mêmes empereurs, a été copié dans une mosquée de Tunis [1], alors qu'il devait se dresser, à l'origine, du côté de Testour-Aïn-Tounga, au delà d'Henchir-Dermoulya. La colonne d'Oudna a été aussi enlevée pour être utilisée à un autre endroit; M. Ducroquet a eu l'obligeance de me préciser qu'elle avait été déblayée parmi les vestiges d'un monument assez important, isolé un peu de la ville.

«IV. M. Emonts, secrétaire de la Direction des Antiquités, a noté, en passant à Aïn-Tounga, l'inscription funéraire suivante qui vient d'être trouvée aux alentours de la maison cantonnière, où elle est aujourd'hui déposée, sur une stèle :

Guirlande.

D·M·S·
AEMILIA·VENVS
TA·PIA·VIXIT·AN
NIS·LXXX·H S E
O·T·B·Q·T *t.l s.*

«V. A Carthage, les travaux de terrassements du tramway, qui touchent à leur fin, ont amené, au mois de mai, la découverte de deux statues :

«Une Vénus pudique, haute de o m. 83; manquent les pieds, la tête, les mains; le bras gauche est orné d'un bracelet;

«Une nymphe debout, haute de o m. 73, tenant de la main gauche un vase qui repose sur une base rectangulaire assez élevée et d'où l'eau s'échappe; le bas du corps est drapé; le manteau protège le dos et recouvre l'épaule gauche; la poitrine est nue; sur les cheveux partagés en deux bandeaux ondulés, un diadème; des boucles de cheveux tombent sur l'épaule droite; les pieds et le bras droit, dont la main retient la draperie, sont cassés.

«Ces deux statues, mises au jour à la hauteur de Douar-ech-Chott, avaient été employées pour couvrir un caniveau.

[1] *Ibid.*, n° 10041.

Digitized by Google

« VI. M. le commandant Hannezo, du 1er tirailleurs algériens en garnison à Bizerte, a eu l'obligeance de me signaler une console portant sur sa face antérieure le monogramme du Christ ☧ dans une couronne. « Cette pierre a été recueillie, m'écrit M. Hannezo, « par le Service du génie, en 1902, en faisant la route militaire qui « va d'Aïn-Tella au Djebel-Sommeur, à l'Ouest de Bizerte, dans une « excavation creusée entre la cote 176 et le n° 16 de l'*Atlas archéo-« logique*. Elle mesure : longueur, 0 m. 69; largeur, 0 m. 54; épais-« seur, 0 m. 32. » M. le commandant Dehory, chef du génie à Bizerte, a bien voulu, sur ma demande, réserver ce monument au Musée du Bardo.

« VII. M. le capitaine Nicolas, du 3e bataillon d'Afrique, m'a adressé des estampages et des copies de quelques inscriptions funéraires qu'il a relevées dans la région du Kef :

« 1° à Bordj-Messaoudi :

« Stèle de 1 mètre de haut, lettres : 0 m. 06 :

D M S
RACILIA *p*
EREGRINA
P · V · ANNO
S · L X X X V
H · S · E

« 2° à la ferme Canki, à 12 kilomètres au Sud-Est du Kef[1] :

« *a*. Stèle haute de 0 m. 60 environ, large de 0 m. 23; lettres de 0 m. 03 à 045 :

D M S
ATIAMPER (*sic*)
EGRINA PIA
VIXIT ANO
LXXV ·
H · S · E

(1) *Bull. arch. du Com.*, 1905, p. CCI; *Bull. de la Soc. de Sousse*, 1905, p. 195-196, n°s 21 à 26.

Digitized by Google

« La partie gauche est endommagée. Peut-être une lettre a-t-elle disparu à la ligne 2 et faut-il songer à un gentilice comme *Catia*, *Fatia*, *Latia*, *Matia*; on aurait d'ailleurs aussi bien *Atia* pour *Attia*. Ensuite M. [*f.*], sans doute.

« *b.* Stèle haute de 0 m. 50, large de 0 m. 26; lettres, 0 m. 03 à 0 m. 065 :

D·M·S
VINDICI
VS·ROGATIA
NVS·PIVS Vi
XIT·AN LXXIII
H·S·E

« *c.* Lettres, 0 m 03 ·

VLLAE L
NIABE VIXIT AN
RECTHE[1] IS LXXI
PIA VIX H S · E
AN · LX
H S · E

« Le nom de la femme était probablement *Pullaenia*, le P étant à ligne précédente.

« M. Nicolas a trouvé aussi à *Medeina* une épitaphe païenne (lettres, 0 m. 045-0 m. 035) :

D · M · S
*f*ABIA DAIIVA
VIXIT ANN
XXV H S *e*

« VIII. Le Musée du Bardo s'est enrichi de sept stèles portant des épitaphes hébraïques, qui ont été exhumées à La Mornaghia.

[1] Cf., au même endroit, une *Grania Berect.* (*Bull. de la Soc. de Sousse*, 1905, p. 195, n° 22).

Digitized by Google

M. Arditti a bien voulu me communiquer à ce sujet un mémoire intéressant que je transmets au Ministère.

« M. Dubiez, contrôleur des Domaines à Kairouan, a fait don à nos collections de deux lampes romaines, venant d'El-Djem, qui sont ornées de scènes empruntées à l'Odyssée : Ulysse présentant la coupe de vin à Polyphème[1]; Ulysse sortant de la caverne du Cyclope, attaché sous un bélier. Ces lampes sans queues, de facture très soignée, ont déjà été étudiées par M. Toutain[2]. »

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

[1] Le musée Alaoui possédait déjà un fragment d'une lampe analogue. (Cf. *Catal. du Musée Alaoui*, p. 168, n° 192; Gauckler, *Bull. arch. du Com.*, 1897, p. 470.)

[2] Voir plus loin, p. 359 et suiv.

Digitized by Google

9 JUILLET 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Excusés : MM. Diehl et Toutain.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président annonce la mort de M. Ernest Mercier, président de la Société archéologique de Constantine, et se fait l'interprète des regrets que cette triste nouvelle cause à tous les membres de la Commission de l'Afrique du Nord. Pendant de longues années, ajoute-t-il, M. Mercier a dirigé cette Société avec un zèle et un dévouement que la Commission ne saurait oublier; les beaux travaux qu'il a publiés sur l'histoire de la domination des Arabes en Afrique assurent à sa mémoire une place distinguée et lui donnent des droits indéniables à la reconnaissance des érudits.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Les brochures suivantes ont été adressées à la Commission par M. le Dr Carton, membre non résidant du Comité :

1° *Le sanctuaire de Tanit, à El-Kenissia;*

2° *Cinquième annuaire d'épigraphie africaine, 1905-1906;*

3° *Les basiliques chrétiennes d'Upenna;*

4° *Excursion à Lemta;*

5° *La nécropole de Henchir-Zoura;*

6° *Les stèles de Sidi-Bou-Rouis;*

Digitized by Google

7° *Cinquième chronique archéologique Nord-africaine, 1906;*

8° *Les fouilles d'El-Kenissia, près Sousse.*

M. L. Bertrand, correspondant du Ministère, a envoyé une note sur *Rusicade : Les bords du golfe de Numidie.*

M. Debruge, correspondant du Ministère, fait hommage également de deux brochures :

1° *La station quaternaire d'Ali-Bacha, à Bougie;*

2° *Nouveaux rochers taillés dans la région de Bougie.*

Ces brochures seront déposées à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Gsell envoie les estampages de six inscriptions néo-puniques conservées au musée de Guelma. — Renvoi à M. Berger.

Il a fait parvenir également la copie d'un certain nombre d'inscriptions latines inédites copiées par lui à Khamissa, à Mdaourouch et au Musée de Sétif.

L'une avait déjà été publiée d'après une mauvaise copie[1]. La vraie lecture est la suivante :

Aujourd'hui au jardin d'Orléans, à Sétif. Autel ou base. Haut., 1 mètre; larg. et épaiss., 0 m. 48.

(Voir le texte à la page suivante.)

Genio Subtabarti, pro salute imperatorum L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) et Imp(eratoris) C(a)es(aris) M. Aureli(i) Antonini Au[g]usti [et] P. S[eptimi(i) Getae nobilissimi Caes(aris) et] Juliae Dominae August(ae) [m]atri imperatorum et castrorum emtores de. . . nsionum Iumian(a)e? Sa.-on(a)e, Ponte(n)sis, Camme(n)sis pro secun(da) felicitate fecerunt, curante. . .

Les lignes 7, 8, 9, 19 et 20 ont été martelées en tout ou en partie.

[1] *Rec. de Constantine*, t. XXXIX (1906), p. 259.

Digitized by Google

GENIO SVBTABARTI
PRO SALVTE
IMPERATORVM
L SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS AVG E
IMP CES·M AVRELI·ANTON (*sic*)
NI·AVGVSTI
P S
II
IVLIAE DOMINAE AV
GVST ATRI·IMPE
RATORVM E CASTRO
RVM ET CASTRORVM (*sic*)
EMTORES DEIESNSIO (*sic*)
NVM IVMIANE SAPO
NE PONTESIS CAMMESI
S PRO SECVN FELICITATE
FECERVNT
CVRANTE

Une autre inscription, encore inédite, a été trouvée au col de Teniet-Meksen, au Sud-Ouest d'Aïn-Roua (ce col établit une communication entre la plaine de Sétif et la région des Babor). Transportée par M. Gouvernayre à la mine d'Aïn-Sedjera. — Larg., 1 m. 55; haut. des lettres, 0 m. 04.

Digitized by Google

BAVARVM GENTES QVORVM OMNIS MVLTITV
DO PROSTRATA EST INTERFECTIS TAGANIN MASMVLE
ET FADEM REGIBVS ADPRÆHENSIS EIAM AFRA A
FA[illegible]ASA[illegible]IVIS[illegible] CONLECTIS REGA
LIBVS VOTA DIIS IMMORTALIBVS [illegible]
[illegible]T SV[illegible]CIVS SAC[illegible]

M. Merlin dépose, pour être examinés par la Commission : 1° un rapport de M. le lieutenant Faveris sur des fouilles faites par cet officier à Henchir-Beni-Guedall. — Renvoi à M. Gauckler.

2° Un autre rapport de M. le Dr Carton sur un sanctuaire de Saturne découvert dans les ruines de l'ancienne *Thuburnica*. — Renvoi à M. Toutain.

3° Une reconnaissance archéologique aux environs de Zaghouan par M. le capitaine Bézu. — Renvoi à M. Cagnat.

Il lit ensuite un rapport rédigé par M. Poinssot sur les fouilles récentes de Dougga :

« Les fouilles de Dougga ont duré du 20 avril au 21 juin. On a continué le déblaiement de la région située à l'Ouest du Capitole. L'énorme masse de déblais accumulés en cet endroit (la fouille atteint parfois une profondeur de 12 mètres) n'a permis de dégager que la partie du forum la plus voisine du temple. Divers soubassements forts soignés et un ensemble de petites terrasses d'un plan assez compliqué y étaient accolés de ce côté. Il faut, croyons-nous, voir dans ces terrasses les *rostra* de l'inscription suivante dont la partie gauche a été trouvée sur l'une d'elles; la partie droite, brisée en deux morceaux, avait été trouvée précédemment dans le voisinage[1].

[1] Cf. L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, n° 113 (*Nouv. archives des Miss.*, XIII).

Digitized by Google

(1 *asi*CIA · VICTO*ria* FL · P · H · IMP ·
ad ORNAMENTVM · ROSTRORVM
EX · POLL · HS · XX · N · FIERI · VOLVIT
ADDITIS · A · SE QVATTVOR CAN
CELLIS · AMPLIATA · PECVNIA DED ·

« Ligne 1. *fl(aminica) p(erpetua) h(onoraria) imp(ensa)*.

« On a ailleurs exposé pourquoi la place de la Rose-des-Vents qui constitue à l'Est une véritable annexe du forum qui vient d'être retrouvé, nous paraissait, ainsi que le temple de Mercure, postérieure aux Antonins[1]. La décoration des *rostra* est sensiblement contemporaine, puisque le nom de la flaminique Asicia se lit sur des bases postérieures à l'érection de Dougga en municipe (entre 195 et 211), antérieures à sa conversion en colonie (entre 232 et 261)[2].

« Au Sud du forum se dressait un grand édifice dont le soubassement à bossages a été utilisé par les Byzantins; deux bases de colonnes accouplées sont encore en place, et il semble bien qu'on doive reconnaître le texte de sa frise dans une grande inscription (lettres de 0 m. 23) dont différents morceaux ont été encastrés dans le bastion en partie construit sur ses fondations[3]. Deux nouveaux fragments permettent de dater cette inscription :

(2) *pro sal*VTE IMP · T | AELI · HA *driani antonini.*

« Les siècles suivants ne se désintéressèrent point de la décoration du forum. A l'angle Sud-Ouest du Capitole est adossé un grand soubassement dédié à un empereur, dont le nom a été très soigneusement martelé, par la *colonia Thugga*.

« A quelques mètres de là, une grande inscription dont la partie droite manque et qui n'est sans doute qu'à peu de distance de sa

(1) Cf. L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, n° 22.
(2) *Ibid.*, n°s 118 et 119.
(3) *Ibid.*, n° 162.

Digitized by Google

place primitive, donne une partie des noms du proconsul d'Afrique de l'an 300.

(3) FORTISSIMO AC NOBILISSIM*o principi*
GALERIO VALER*io maximiano*
COS·III PROCOS
ANNO PROCOS POSTV*mi*.....
TVCCIANO CV NVMINI EI*us dicatissim*...

«C'est également à cette partie du forum qu'il convient d'attribuer le texte tout à fait analogue dédié à Maximien sous le proconsul Aurelius Antiochus; il est encastré dans le mur byzantin à quelques mètres au Nord-Ouest du temple[1].

«Un mur de basse époque contenait, à huit mètres au-dessous du sol actuel, deux bases qui durent être dressées, elles aussi, sur le forum :

(4) DIVVS
TRAIA
NVS

«Lettres très allongées, 0 m. 12-0 m. 11.

(5) DIVVS
HADRIA
NVS
PIVS

«Lettres, 0 m. 15.

«Cette dernière base avait été d'abord consacrée à Faustine. Une de ses faces porte en effet :

[1] Cf. L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, n° 108.

Digitized by Google

(6) *faustina* E
AVG · IMP · CAEs
M · AVRELI
ANTONINI
AVG · ARMEN
ACI · DIVI · AN
TONINI PII FI
LIAE PAGVS
ET CIVITAS
tHVGG · DD · P · P ·

« Cette dédicace avait été gravée au même moment qu'une base tout à fait analogue, dédiée au divin Antonin [1], qui fut découverte, elle aussi, à l'Ouest du Capitole.

« Il a été, en outre, trouvé dans les fouilles un grand nombre de textes, tant publics que privés, qui formeront l'objet d'un rapport, supplément de nos *Inscriptions de Thugga*.

« Enfin M. Merlin entretient la Commission du résultat des recherches qu'a poursuivies, cette année, la direction des Antiquités de Tunisie :

« I. La direction des Antiquités et Arts a poursuivi, au printemps 1907, les travaux qu'elle avait entrepris, à l'automne dernier, aux sanctuaires de *Sbeitla*. La consolidation de ces grands édifices a été commencée par la remise en état du stylobate sur la façade postérieure, puis des réparations importantes ont été exécutées au temple central; dans le temple de gauche, une partie du mur latéral gauche de la cella a été remontée; on a pu redresser les pilastres, replacer les chapiteaux, relever la paroi dont les pierres portent les entailles où est venue, à l'époque chrétienne, s'encastrer la voûte d'une salle adjacente au monument [2]. Ces restaurations, exécutées grâce aux subsides du Gouvernement Tunisien, assureront d'une façon efficace la sauvegarde de cet ensemble si imposant.

[1] Cf. L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, n° 68.
[2] Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, t. XIII, p. 69.

Digitized by Google

« A la fin de l'année 1906, on avait découvert derrière les temples une inscription dont j'ai envoyé la teneur à la Commission dans sa première séance de 1907, d'après un estampage insuffisant. Tel qu'il a été publié dans les procès-verbaux du 15 janvier de cette année[1], ce texte n'est pas tout à fait exact, ainsi que j'ai pu m'en convaincre en étudiant récemment la pierre, qui est assez endommagée à sa partie supérieure. Il me paraît donc bon de la décrire de nouveau, plus complètement et plus correctement. C'est une base honorifique analogue au plus grand nombre de celles qu'on trouve à Sbeitla, c'est-à-dire sans corniche faisant saillie en haut ou en bas et avec une simple moulure plate encadrant les lignes gravées. Haut., 0 m. 75; larg., 0 m. 52; épaiss., 0 m. 38; lettres : 0 m. 07-0 m. 045.

C TVRRANIO C F Q VIR
SILVANO ꝏ FLAM AVG Q ARC·
PRAEF ꝏ I ꝏ D ꝏ IIVIR ꝏ OB INSIG
NEM SIMPLICITATEM EIVS
5 ET IN ꝏ IIVIRATV CIRCA OM
NES IN N[illegible]AM CVRI
AE VNIVERSAE AT DECLA
RANDAM TESTIFICANDAMQ
IVDICII ET ADFECTIONIS SVAE RELIGIO
·10 NEM·AERE CONLATO FECER·ET·DEDICAVERꝏ

« A la ligne 2, il n'y a pas, comme j'avais cru pouvoir l'affirmer, *flam. Augg. p. p.*, mais *flam. Aug. q. arc.* = *flam(en) Aug(usti), q(uaestor) arc(ae)*. On dit en général *quaestor arcae publicae*, cependant on rencontre quelquefois aussi *quaestor arcae* seulement[2]. — La lacune de la ligne 6, qui a emporté le milieu du mot *inn[ocenti]am*, mérite une mention spéciale. Elle a été produite à dessein, quand on a voulu remployer la base : c'est là qu'a été creusé le trou de louve qui devait permettre de soulever la pierre, dont nous pouvons d'ailleurs préciser la place lors de cette réutilisation. On sait[3] qu'une

(1) Voir plus haut, p. CLXXXI.

(2) De Ruggiero, *Dizion. epigr.*, I, p. 629.

(3) Saladin, *loc. cit.*, pl. II, p. 69; Cagnat et Gauckler, *Les Temples païens*, pl. X, n° 5.

Digitized by Google

salle rectangulaire se trouve comprise entre le sanctuaire de gauche et l'église qui occupe l'angle gauche du péribole des temples, au fond; cette salle rectangulaire prenait jour, face à l'entrée, par une fenêtre en plein cintre; le piédestal de C. Turranius Silvanus avait été accolé à cette ouverture; sa partie supérieure, par derrière, a été taillée en effet de façon à épouser la forme incurvée que présente le côté droit de la fenêtre en haut. La base a été déterrée au pied du mur, au bas duquel elle était tombée.

« Si j'insiste sur ces détails, c'est qu'il me paraît bon de retracer avec autant de précision que possible l'histoire des matériaux de la ville romaine, transformés à basse époque. Les recherches de M. le lieutenant Boyé en 1883-1884 nous ont déjà appris que le forum avait été pillé pour restaurer l'amphithéâtre[1]; nous aurons encore à faire d'autres constatations du même genre qui ne sont pas sans intérêt.

« Devant les temples nous avons dégagé l'escalier qui menait au sanctuaire de droite; il se composait de 17 marches, dont les 7 inférieures sont encore intactes. Le même travail se poursuit actuellement en avant du temple gauche; il vient d'amener sur la place, entre celui-ci et le temple du milieu, la découverte d'une base honorifique dédiée à Sévère Alexandre. Haut., 1 mètre; larg., 0 m. 40; épaiss., 0 m. 50; lettres : 0 m. 045-0 m. 05. L'inscription est entourée d'un cadre plat (d'après un estampage) :

I M *p.* *c a e s.*
M *a u r e l i o*
S *e v e r o* *a l e*
X *a n d r o* *a u g.*
D I V I S E *p t i m i*
S E V E R I *p i i n e*
P O T I · D I *v i*
M A G N I · A *n t o*
N I N I · P I I · F I *l i o*
P · M · P · P · D · D *p p*

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11318, 11322, 11323, 11324, 11325, 11332, 11338, 11340, 11343, 11345, 11346, 11348, 11349. La mention concernant le n° 11328 est erronée.

Digitized by Google

« Cf. d'autres bases impériales, avec rédaction analogue, employées au pont aqueduc ou à l'amphithéâtre [1].

« Nous avons suivi sur 100 m. la voie qui conduisait à l'arc de triomphe situé devant les temples. Cette rue, large de 17 m. 50, bordée de maisons particulières ou de boutiques, a son dallage bien conservé; nous y avons déterré, non loin de la porte triomphale, un fragment d'inscription qui mérite, malgré son peu d'étendue, d'attirer l'attention. Sur un morceau de plaque calcaire brisée à gauche et à droite, complet en haut et en bas, on lit les quelques lettres suivantes (haut., 0 m. 42; long., 0 m. 45; épaiss., 0 m. 06; lettres : 0 m. 13) :

ES VES
ES VES

« Il faut compléter :

imp. ca ES VES *pasian* { *us* / *i* / *o*

imp. t. ca ES VES *pasian* { *us* / *i* / *o*

« Jusqu'ici, le plus ancien monument daté de Sbeitla était l'arc de triomphe des temples, qui appartient au règne d'Antonin postérieurement à 140. L'inscription actuelle nous fait remonter de quelque soixante ans en arrière et nous fournit un témoignage encore vague, mais qui se complétera bientôt, espérons-le, sur l'histoire de la ville dans la seconde moitié du 1er siècle. Il ne faut pas oublier que certains érudits ont attribué à Vespasien l'érection de *Sufetula* en colonie.

« A droite de cette rue, en allant vers le Capitole, à 70 mètres environ de l'arc, un édifice de forme sensiblement carrée projetait hors du sol ses quatre piliers d'angle en grand appareil, seuls demeurés debout de ses murs, qui, bâtis en blocage, avaient moins bien résisté [2]. Le déblaiement en a été entrepris. Il n'est pas encore as-

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 11320, 11323, 11325.
[2] N° 14 du plan de M. Saladin, *Arch. des Miss.*, XIII, p. 64.

Digitized by Google

sez avancé pour qu'on puisse se prononcer sur les particularités de la disposition et sur la destination du monument, mais les fouilles ont déjà eu des résultats satisfaisants. Au Nord-Ouest de la salle principale, dans une partie assez remaniée de la construction, une petite nécropole avait été ménagée à l'époque byzantine. Deux sépultures y ont été rencontrées : l'une était couverte d'une inscription gravée sur une dalle calcaire (haut., 0 m. 91; larg., 0 m. 50; lettres : 0 m. 05-0 m. 06) :

✝BIOLA FIDEX
LIS BIX IN PACE
ANIS BIƀINTI D
EPOSITA EST SEXT
VDECIMV ꝼ IVNIAS I
N d✝ SEBTIMA ✝

« A noter la forme du G de *Biginti* : ƀ

« L'autre tombe, sans inscription, contenait deux boucles d'oreille en or, très simples, avec un léger renflement ovale à leur partie inférieure; des restes de collier : perles rondes en pâte de verre de couleurs et de grosseurs variées, perles allongées en améthyste, petits anneaux de bronze, et un débris d'épingle en ivoire.

« Non loin de là, entre la rue et l'édifice, mais cette fois en dehors de celui-ci, au milieu des vestiges d'un petit monument circulaire, on a de même reconnu la présence de tombeaux : quatre sarcophages en pierre, fermés de dalles, étaient alignés les uns à côté des autres. Dans la terre on a recueilli quelques fragments insignifiants d'une plaque portant une inscription chrétienne, sans doute des débris d'un des couvercles.

« Ces cimetières sont à rapprocher de celui que M. Montalier a exploré au Sud et tout près de l'enceinte des trois temples [1]. Il

[1] Gauckler, *Bull. arch. du Com.*, 1904, p. CLVIII.

Digitized by Google

fallait que la population de la *Sufetula* byzantine fût singulièrement réduite pour qu'on enterrât ainsi en pleine cité romaine.

« La ville, d'ailleurs, se garnissait à cette époque de forts pour lesquels on empruntait les matériaux romains; un des exemples les plus curieux de cette exploitation systématique est fourni par le théâtre. La moitié gauche de la scène, vue de l'orchestre, a disparu; les pierres ont, pour la plupart, passé dans les ouvrages qui défendaient Sbeitla au Sud-Est. Dans les forts n°s 18 et 19 du plan de M. Saladin, surtout dans le second, on trouve des parties de frise architravée dont les inscriptions se rattachent par le caractère, la hauteur des lettres, la forme des moulures à celle dont les vestiges sont encore dans le théâtre [1]. Certains de ces morceaux ont été publiés isolément au *Corpus* [2] et doivent être rapprochés des autres; il en est un qui est inédit, long., 1 m. 20, lettres : 0 m. 20 :

DOMINI NOSTRI

« Dans le même fortin n° 19, une base de colonne prise au milieu de la maçonnerie a les mêmes dimensions et le même profil que celles qui ornent la scène du théâtre, d'où elle semble bien provenir (diam., 0 m. 72; haut., 0 m. 30).

« Il faut noter aussi que des bases, venant sans doute du Forum, sont aujourd'hui au pied du fortin n° 18 d'où elles ont roulé [3].

« Toutes ces constatations ont leur valeur pour les recherches ultérieures qu'on pourra faire à Sbeitla.

« II. A *Bulla Regia*, nous avons dégagé, autant que peut le permettre le terrain très marécageux en cet endroit, les abords du temple d'Apollon et des Dieux Augustes, déblayé l'an dernier par M. le capitaine Benet.

« A droite du temple, contigu à lui et sur le prolongement de sa façade, s'ouvre un petit exèdre, mesurant environ 7 mètres de diamètre à l'entrée et 5 mètres de profondeur. A l'entrée de cet édicule, à gauche, tout contre le sanctuaire, on a trouvé une pierre épaisse de 0 m. 40, longue de 0 m. 46, brisée en haut et

[1] *Corp. inscr. lat.*, n° 11334.
[2] *Ibid.*, n° 11363.
[3] *Ibid.*, n°s 11341, 11344.

Digitized by Google

à gauche, complète en bas et à droite. Deux fragments de moindre dimension se raccordent entre eux et avec la partie supérieure du bloc, donnant un ensemble dont la hauteur est de 0 m. 40. Par la juxtaposition de ces trois morceaux, on obtient le texte suivant (lettres, 0 m. 045-0 m. 035) :

ti. caesari A V G · F AVG · P O N *t.*
max. trib. POT · XXXVI · COSV
..... LSVS · AED · PORT · COL · IIII ·
D · S · P · F

« Ligne 1, l'A au début, l'N à la fin sont incomplets; ligne 2, le mot *cos* est endommagé; le bas du C et de l'O a disparu. Une moulure large de 0 m. 08 règne en bas et à droite.

« L'inscription a été dédiée à Tibère, entre le 27 juin 34 et le 26 juin 35.

« A la ligne 3, on pourrait songer à compléter *aed(ilis)*, m comme il faut ensuite admettre *port(icum)*, *col(umnas)* *iiii*, je c qu'il vaut mieux s'arrêter à *aed(em)*. Dans cette partie de la il me paraît difficile de penser à un autre sanctuaire qu'au d'Apollon et des Dieux Augustes, dont la fondation ren ainsi aux premières années de l'empire. Peut-être mêm date n'était-ce que la reconstruction d'un édifice ant consacré à la même divinité, au Baal punique dont l' main, *deus patrius*, ne semble avoir été à *Bulla Regia* Dès le règne de Tibère, un temple de Dougga subis portantes restaurations [1].

« L'expression *col. iiii d. s. p. f.* se rencontre s en l'honneur de Tibère, exhumé au début de l M. Morand, à Choud el-Batel, près de Medjez el

« Il est intéressant aussi de rapprocher l' *Regia* de celle du Pont de Tibère, sur l'Oued-Bé en date (29-30 ap. J.-C.) [3]. La création ou l' voie de Carthage à *Hippo Regius* dut avoir sur l

(1) L. Poinssot, *Les inscriptions de Thugga*, p. 166
(2) *Bull. arch. du Comité*, *proc.-verb. de février* 19
(3) *Corp. inscr. lat.*, n° 14386.

Digitized by Google

tête
ages
gnée
aque
vidés,
forme
nent la
ton. Les

nt chacun
ttache, par

du R. P. De-
arthage, l'autre

ecouvert à Saniet-

la première ligne et o m. o3

cippe porte une excavation car-
m. 115 de profondeur.
tel; l'inscription a été gravée dans
43 et large de o m. 23. A sa face
dé en forme de cuvette mesurant

funéraire en pierre, haute de o m. 70,
Saint-Joseph de Thibar, par M. Jean Wal-
, haute de o m. 25, n'a pas été dégrossie
terre. Le monument épais de o m. 11 se
3.

Digitized by Google

«Le Musée Alaoui s'est enrichi également, grâce à la libéralité de la Marine Française, d'objets découverts dans les travaux de l'Amirauté, à *Bizerte*. M. le contre-amiral Bellue, commandant en chef la division navale de Tunisie, a eu l'amabilité de me remettre pour nos collections :

«1° Des bijoux et des monnaies, trouvés en mai 1905 à la Baie Sans-Nom, à la station des sous-marins; deux bracelets en argent; plusieurs tétradrachmes d'argent, entiers ou intentionnellement coupés, de villes grecques : Athènes, Agrigente, Léontion, Syracuse[1]; cinq pièces de bronze de Carthage.

«2° Trois masques en terre cuite, découverts en 1906 à la baie Ponty, lors des fondations de l'usine d'électricité; deux sont semblables et représentent des têtes de femme (haut., 0 m. 22; larg., 0 m. 18); les cheveux sont partagés en deux bandeaux qui descendent assez bas, cachant les oreilles; sur le dessus de la tête, une touffe de frisures. Les yeux trop largement ouverts donnent à la physionomie une expression particulière d'étonnement. Au cou, un collier avec, au milieu, un large pendentif. Le troisième masque figure une tête d'homme barbu (haut., 0 m. 23; larg., 0 m. 16), aux arcades sourcilières accusées, aux pommettes saillantes, aux plis de la bouche et des joues fortement accentués. Les cheveux et la barbe ne sont pas indiqués. Les oreilles étaient rapportées; celle de droite a disparu. Le nez est cassé. Quatre trous, en haut, en bas, un sur chaque bord latéral, permettaient de fixer cette applique sur la paroi qu'elle était appelée à décorer.

«Trois autres masques, provenant du même endroit, sont conservés à l'Amirauté à Bizerte. Deux sont semblables aux deux premiers que nous avons signalés; le troisième reproduit la tête de la Gorgone, la langue pendant hors de la bouche largement fendue.

«Les travaux de la tranchée du tramway Tunis-La Goulette- La Marsa ont amené à la hauteur des citernes de Bordj-Djedid, à *Carthage*, la découverte de deux nouveaux objets aujourd'hui déposés au Musée du Bardo :

«1° Un masque tragique, en plomb, d'un relief assez faible

[1] J'ai pu aussi me procurer du même trésor deux autres tétradrachmes, un de Syracuse et un de Messine.

Digitized by Google

(haut., o m. 21; larg., o m. 145), ayant servi d'applique. La tête est surmontée d'une perruque compliquée, répartie en cinq étages horizontaux superposés; chaque bande est soigneusement peignée et frisée. Deux grosses touffes de cheveux descendent de chaque côté du visage, recouvrant les oreilles. Les yeux ne sont pas évidés, ils sont seulement creusés; au contraire, la bouche ouverte forme un grand orifice rond qui a absorbé presque complètement la lèvre supérieure et une bonne partie des joues et du menton. Les sourcils sont indiqués par des traits obliques.

« 2° Une anse de vase en bronze (haut., o m. 14), dont chacun des bras est terminé à la partie inférieure, au point d'attache, par une tête de femme. »

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, deux inscriptions latines trouvées l'une à Carthage, l'autre à Thibar.

« 1. **Carthage.** — Sur un cippe funéraire découvert à Saniet-Khodja. Haut., o m. 88; larg., o m. 32.

Q · CAECILIVS
Q · F · RVFVS ꝏ
PIVS · VIXIT
ANN · IIII ꝏ

« Hauteur des lettres, o m. 035 à la première ligne et o m. 03 à la dernière.

« Au-dessous de l'inscription, le cippe porte une excavation carrée de o m. 16 de côté et de o m. 115 de profondeur.

« Le cippe a la forme d'un autel; l'inscription a été gravée dans un encadrement haut de o m. 43 et large de o m. 23. A sa face supérieure, ce cippe est évidé en forme de cuvette mesurant o m. 13 de diamètre.

« 2. **Thibar.** — Stèle funéraire en pierre, haute de o m. 70, trouvée dans la plaine de Saint-Joseph de Thibar, par M. Jean Walter. La partie inférieure, haute de o m. 25, n'a pas été dégrossie et devait être cachée en terre. Le monument épais de o m. 11 se

Digitized by Google

termine, au sommet, par deux pans coupés formant fronton. L'inscription est gravée dans un encadrement haut de 0 m. 22 et large de 0 m. 19.

C ☿ CAESVLENI
VS · ELEGANTIS
F · MESSOR · V · A · VII
H S E

«Hauteur des lettres, 0 m. 04 à la première ligne et 0 m. 025 à la dernière.»

M. Monceaux lit un rapport sur une note envoyée par M. Hinglais et relative à une mosaïque chrétienne des environs de Constantine :

«M. Hinglais, conservateur du Musée de Constantine et correspondant du Comité, a adressé à la Commission une note intéressante sur des découvertes qui ont été faites récemment à la ferme Truchet, située à environ 3 kilomètres à l'Ouest de Constantine, au delà des ruines de l'aqueduc romain.

«La ferme Truchet occupe l'emplacement de constructions antiques; çà et là émergent encore des alignements de pierres taillées.

«M. Gérard, qui exploite aujourd'hui la ferme, recueille soigneusement les restes des anciens monuments. En dégageant une pierre qui paraît avoir été la base d'un pilastre, il a découvert, à 0 m. 80 au-dessous de la surface du sol, une mosaïque d'un travail assez fin, bien conservée, quoique dégradée un peu sur les bords.

«Cette mosaïque, longue de 2 m. 12, large de 1 mètre, couvrait une tombe chrétienne. Elle est entourée d'un cadre, où serpente une sorte de ruban. La décoration en est élégante. En bas, un grand vase à deux anses, d'où s'échappent de longs rameaux fleuris, sans doute des branches de rosier. En haut, dans un cercle qu'enveloppent deux branches, un monogramme constantinien accosté de l'α-ω, et une inscription en quatre lignes que séparent des traits rouges. Lettres régulières, hautes de 0 m. 08, en cubes blancs sur fond vert.

Digitized by Google

« Voici cette inscription :

α ☧ ω
SALVEETER
NVMIHIMAX
IMEFRATERETE
RNVMQVALE

(Sub Christo) sa ve (a)eternum (m)ihi, Maxime frater,
(A)eternumq(ue) vale!

« D'après la forme du chrisme, l'inscription paraît dater de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve. C'est l'épitaphe métrique d'un certain Maximus. Les formules sont nouvelles dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. A la ligne 2, le groupe de lettres IHI, qui semble d'abord une énigme, s'explique très naturellement, si l'on redouble l'M qui précède : *Salve (a)eternum (m)ihi.* Ce *mihi* explétif n'a rien d'anormal, et la lecture est d'autant plus vraisemblable, qu'elle complète exactement l'hémistiche. Il ne semble pas douteux que le rédacteur de l'épitaphe ait eu des prétentions poétiques; et l'on trouve en Afrique, notamment à Tigzirt, bien d'autres exemples de distiques enfermés dans un cercle.

« A quelques pas de cette mosaïque, M. Gérard a découvert plus récemment deux autres sépultures : une simple fosse recouverte de grands carreaux en céramique, avec les lettres VICTOR O, et un grand sarcophage, d'un calcaire blanc à grain très fin, soigneusement taillé et poli, sans inscription ni sculpture, mais protégé par une dalle très épaisse taillée en caisson. Ces sépultures renfermaient des restes d'ossements.

« Il est possible que ces tombes et les débris de murs voisins marquent l'emplacement d'une basilique. M. Gérard continue les fouilles, qui malheureusement ne pourront être poussées jusqu'au bout, à cause des constructions de la ferme. »

M. Toutain a fait parvenir le rapport suivant :

« La note adressée à la Commission par M. A. Joly, correspondant du Ministère à Alger, sur des *Ruines vues dans le Sud Tunisien*, consiste en une énumération pure et simple de vestiges antiques,

Digitized by Google

dont la plupart sont déjà connus. L'unique inscription mentionnée dans cette note est de même publiée depuis plusieurs années. Il suffira donc de déposer le travail de M. Joly dans les archives de la Commission, où il pourra être consulté au moment où se prépareront les feuilles de l'*Atlas archéologique de la Tunisie* consacrées au pays visité. »

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

12 NOVEMBRE 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Excusé : M. Berger.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Saint-Arroman lit à la Commission la liste des nouveaux membres non résidants et correspondants du Comité qui ont été nommés récemment par M. le Ministre en Algérie et en Tunisie, conformément à ses propositions.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Les brochures suivantes ont été adressées à la Commission :

1° R. P. Delattre : *Le Culte de la Sainte Vierge en Afrique.*

2° Alfr. Merlin : a. *Rapport sur les inscriptions latines de Tunisie découvertes depuis la publication du Corpus.*

b. *Découvertes à Sed-el-Youdi.*

c. *Découverte d'un vase égyptien dans la nécropole punique de Bordj-Djedid.*

3° H. Nicolas : *Une collection de lampes antiques.*

4° A. Vel : a. *Monuments et inscriptions libyques relevés dans les ruines de Tir-Kabbine.*

b. *Excursion archéologique sur le territoire de la commune mixte d'Aïn-Mlila.*

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque Nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

Digitized by Google

Ont été envoyés à la Commission :

1° Par M. le Capitaine Dessigny, chef de l'annexe d'Aïn-Sefra, deux notices, l'une sur les tumuli de la région d'Aïn-Sefra, l'autre sur les monuments à enceinte circulaire en pierre de la même région. — Renvoi à M. Reinach.

2° Par M. Merlin, Directeur des Antiquités de la Tunisie :

a. Une note de M. Vallée, lieutenant au 4e tirailleurs, à Sousse, relative à des inscriptions puniques sur céramique relevées par cet officier dans le camp des tirailleurs de cette localité. — Renvoi à M. Berger.

b. Un rapport de MM. Barrier et Benson, lieutenants au 4e tirailleurs, à Sfax, sur des fouilles faites dans la nécropole de Thina. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. Charrier, correspondant du Ministère à Alger, a communiqué la copie de plusieurs inscriptions qu'il a copiées à Miliana. La suivante est inédite; elle a été trouvée cet été dans une carrière de sable près de la porte d'Orléansville :

3 têtes
LOLLIVS SI[illegible]ONE
VIXIT ANNIS T
RIGINTA DVO DIS
CEDIT XI KAL DECEN
PRO CCLXXV

Il a, de plus, fait parvenir en communication un carnet qu'il a acquis chez un brocanteur et qui contient la copie dessinée d'un certain nombre d'inscriptions d'Algérie. Ces copies ont été prises en 1842 et les années suivantes par un officier dont le nom n'est cité nulle part. Tous les textes qui figurent dans ce carnet sont connus, sauf l'épitaphe suivante qui provient du Hamma près Constantine :

D M
LICINI
VS MESS
VIX AN XIV

Digitized by Google

Dans la garde dudit carnet était plié un fragment de pièce administrative (bon de remboursement de vivres militaires), de la même écriture que le reste du carnet, datée de «Oued Lahamma, le 8 octobre 1844» et signée : «E. Tesson, officier chargé du détail». C'est, semble-t-il, l'auteur des dessins en question.

M. le Commandant Guénin, correspondant du Ministère à Tébessa, a fait parvenir deux fragments de poterie, couverts d'écriture cursive, qui ont été trouvés dans les ruines d'une maison antique à Henchir-Touta, près du bordj de Telidjène. Les caractères sont difficiles à déchiffrer et l'état de mutilation des tessons ne permet pas de se rendre compte exactement de ce qu'on y lisait. On voit seulement que le texte se composait de colonnes terminées par des chiffres. Il serait souhaitable que des fouilles fussent faites dans cette maison qui «par sa situation au centre de la ville, au point de jonction de plusieurs rues et aussi par sa construction soignée, semble être un monument public». Les nouveaux *ostraca* qu'on y trouverait sans doute permettraient de déchiffrer les deux morceaux que M. le Commandant Guénin a envoyés.

M. Cagnat lit le rapport suivant :

«Le manuscrit de M. le Capitaine Bezu, intitulé : *Reconnaissances archéologiques aux environs de Zaghouan,* se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur décrit brièvement quelques ruines voisines de Zaghouan, dont plusieurs ont déjà été signalées et d'autres sont sans importance. La seconde est consacrée à Henchir-es-Souar (*Abthugni*). M. Bezu a relevé le plan des ruines et a fait quelques fouilles dans le Capitole. Cette partie serait bien plus intéressante si les fouilles avaient été plus poussées; mais les descriptions données sont beaucoup trop sommaires sur tous les points et n'ajoutent presque rien à ce qui a déjà été écrit sur la question. Reste la troisième partie qui contient le texte d'un certain nombre de fragments d'inscriptions trouvées au cours des fouilles. Quelques-unes seraient utiles à publier; malheureusement il est difficile, faute d'une représentation graphique suffisante, de savoir si les différents fragments reproduits appartiennent ou n'appartiennent point à la même pierre; pour quelques-uns seulement, la chose est évidente. Si l'on avait des renseignements plus précis, on pourrait sans doute réta-

Digitized by Google

blir en partie la dédicace du Capitole. En conséquence, je propose de remercier M. le Capitaine Bezu de son travail et de renvoyer à M. Merlin le manuscrit en l'invitant à faire continuer les recherches par celui qui les a si bien commencées. Il y aurait lieu: 1° de lui demander l'estampage de tous les textes qui terminent le rapport, à l'exception de ceux qui sont déjà connus (11, 12, 29); 2° de faire une exploration complète du Capitole et des environs et d'en noter le résultat dans un nouveau rapport, beaucoup plus détaillé et accompagné de photographies. » — Adopté.

M. Cagnat dépose pour l'impression une note très intéressante de M. Audollent, professeur à l'Université de Clermont, sur de nouvelles *tabellae* magiques découvertes à Sousse, et un rapport de M. L. Bertrand, correspondant du Ministère, sur des fouilles faites par lui le long de la voie romaine de Philippeville à Stora.

M. Diehl rend compte d'une note qu'il a examinée :

« MM. Barrier et Benson, lieutenants au 4e tirailleurs, envoient une note sur des fouilles faites par eux au champ de manœuvres de Sfax, et qui ont amené la découverte d'un certain nombre de sépultures païennes postérieures au commencement du IIIe siècle après J.-C. Les unes sont des sépultures en jarres d'un type déjà connu, les autres à la couche inférieure du terrain sont de simples fosses. L'intérêt principal de ces fouilles se trouve dans les objets de mobilier funéraire: lampes, plats, verres et monnaies, retrouvés dans plusieurs de ces tombes. La note de MM. Barrier et Benson publiée au Bulletin complétera utilement les recherches déjà faites dans la nécropole de Sfax. » — Adopté.

M. Gauckler, à propos d'un rapport de M. le lieutenant Faverio, chef du poste de Dehibat, dans le Sud Tunisien, s'exprime ainsi :

« M. le lieutenant Faverio a rédigé une courte note sur les ruines d'Henchir-Beni-Guedall, à 10 kilomètres de Dehibat, sur une éminence voisine de la frontière tripolitaine. Il a photographié à cet endroit un caveau funéraire romain en grand appareil qui était déjà connu, et a découvert, à proximité de ce tombeau, quelques morceaux d'architecture dont le plus intéressant est une console avec tête de bouc sculptée en bas-relief, ainsi qu'une épitaphe

Digitized by Google

latine, gravée sur un linteau mesurant o m. 85 de large sur o m. 35, brisé, en trois fragments et très effrité.

«Voici le texte de cette inscription que je reproduis d'après la lecture de M. le lieutenant Faverio :

DIIS MANIBVS
L· TARQVITIVS VD INS
IVJTIDNIS MONVME
NTVM C FECIT

«La photographie jointe à la note de M. Faverio ne permet pas de combler les lacunes de ce texte, qu'il faut lire sans doute ainsi :

Dis Manibus L. Tarquitius [*P*]*udens... monumentum ... fecit.*

«Je propose de déposer la note de M. le lieutenant Faverio dans les archives de la commission et d'adresser des remerciements à l'auteur.» — Adopté.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Delattre, les copies de quelques inscriptions trouvées sur divers points de Carthage :

1. — Inscription copiée chez M. le consul d'Autriche.

Sur une tablette de marbre, à peu près carrée de o m. 22 de largeur :

DIS ✿ MANIBVS
SAC ·
VOLCACIA ·
CHARISPIA ·
VIXIT · AN · LXX
· H · S · E ·

Hauteur moyenne des lettres, o m. 02.

2. — Portion d'une inscription gravée sur une grosse dalle de marbre, découverte par M. Emmanuel Bourbon dans le quartier

Digitized by Google

de Douïmès. Les lignes appartiennent à la partie supérieure du texte.

AESTABANT
CIAEPROVN
NI·PRAESI
ENTO CONVE
IIII IS VII

Hauteur des lettres, o m. o4. A la quatrième ligne, il faut peut-être lire FRVM]ENTO. Ce marbre brisé me paraît appartenir à un monument dont j'ai déjà publié des fragments.

3. — Côté droit d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épaisse de o m. o3 à o m. o35 et de o m. o18 seulement, à la tranche droite.

GINIS·
vOTVM·
TS·AVG

Lettres larges et gravées peu profondément; hauteur, o m. o8. Le T de *votum* mesure o m. o90. La première ligne est brisée à la partie supérieure. Avant G, amorce d'une lettre qui semble être un A. Il faut peut-être lire *Karthaginis*. A la deuxième ligne, partie inférieure du V de *votum*. Au commencement de la troisième ligne, la première lettre est brisée. C'est peut-être un I; cependant elle ressemble beaucoup au T de la ligne précédente.

4. — Morceau de calcaire gris à revers brut, épais de o m. o5, recouvert de chaux; il a été employé à bâtir. La face en est effritée.

A
IBVS.FIRM
IDEMQ

Caractères de bonne époque; hauteur : o m. o32 à la première ligne, o m. o55 aux deux autres. Au commencement de la pre-

Digitized by Google

mière ligne, amorces de deux lettres impossibles à déterminer. Après A, restes d'une lettre qui semble être un P. A la troisième ligne, les lettres sont rongées à la partie inférieure. Les mots *idemque* semblent cependant certains.

5. — Sur une tablette de marbre blanc, épaisse de o m. o4, à revers brut, longue de o m. 26 et haute de o m. 23 :

D · M · S
SYNTYCHE·PIA
VIXIT·MENSIBVS
VII·DIEB·XXI·H·S·E

Hauteur des lettres, o m. o3.

6. — Côté droit d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, large de o m. 175, épaisse de o m. o33.

d · *m* · S ·
[redacted]IA·IVCVN
da[redacted]V·A·XIX ·
h · *s* · E ·

Caractères de bonne époque; hauteur, o m. o25. A la première ligne, amorce de l'M. A la seconde, partie inférieure d'une lettre avant I. L'I de *Jucunda* est fait comme notre J moderne. A la quatrième ligne, amorces de l'S.

7. — Sur un fragment de brique, épaisse de o m. o4, marque rectangulaire longue de o m. o53 et large de o m. o35 :

CONCE
SSVS

Lettres hautes de o m. o1. Elles sont en creux comme le trait qui les entoure.

Digitized by Google

8. — Lampe à anneau, sans sujet, à marli rempli par trois lignes de globules, en belle terre et de bonne fabrication. Elle porte sur le flanc, près de la queue de l'anneau, la lettre D en relief provenant du moule et au revers.

HONORA
TI

Lettres en creux.

9. — Lampe en terre gris jaunâtre, à oreillon non perforé, ayant pour sujet un personnage sur un animal. Trou central.

Au revers, graffite :

POR
CELLI
OFICINA

La première ligne de l'inscription est du côté du bec de la lampe.

M. Merlin a écrit la lettre suivante :

« Un certain nombre de découvertes récentes sont dues à l'initiative de M. le Capitaine Nicolas, du 3e bataillon d'Afrique, qui, pendant tout le courant de cette année, s'est livré, avec une activité à laquelle je tiens à rendre hommage, à des recherches archéologiques dans la région du Kef, de Medeina et d'Haïdra.

« 1° Tout d'abord, M. Nicolas a relevé un nouveau groupe de milliaires ayant appartenu à la voie romaine de Carthage à Theveste.

« Au pied et au Sud du Koudiat-Saria, se trouve un bordj arabe auprès duquel deux bornes milliaires sont couchées l'une à côté de l'autre; une troisième, également inédite, mais dressée, forme l'un des angles de la construction. D'après les renseignements qu'a pu se procurer M. Nicolas, elles auraient été extraites toutes trois aux abords d'un jardin qui est à 500 ou 600 mètres au S. E. et qui confine au Sud au marabout de *Sidi-Boudani* (1).

(1) Voir la carte au 1/100,000e, feuille du Ksour.

Digitized by Google

« Voici le texte de ces trois bornes, dont M. Nicolas a bien voulu m'adresser les copies et des estampages.

« *a*. Hauteur, 1 m. 50; diamètre, 0 m. 43; lettres, 0 m. 12 à 0 m. 05.

IMP CAES
M IVL PHI
LIPPVS PIVS·
FEL·AVG INVIC
5. TVS P·M·TR POT.
COS ET M IVL PHI
*l*iPPVS NOBILISSI
MVS CAES PRINCEP*s*
IVVENTVTIS ET MAR
10. (*sic*) CIHA OTTACILLA SE
VERA CONIVNX AVG
MATER SENATVS
(*sic*) SET ET CASTRORVM
PATRIAE RESTITVE
15. RVNT

« Les bornes semblables ne sont pas rares sur la même route[1], mais ici la gravure semble avoir été faite par un artiste assez ignorant ou négligent; outre des raclures évidentes à la ligne 10 et à la ligne 13, le lapicide a omis, à la suite du nom de Philippe le Père, les titres *p. p.*, *procos.*, qui lui sont généralement donnés sur ce genre de monuments. De plus, il faudrait soit *trib. pot. ii* (année 245)[2], soit *trib. pot.*, *cos. design.* (année 244)[3].

« Les deux autres colonnes trouvées au même endroit permettent de rétablir le chiffre des milles qui a disparu accidentellement ici.

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 22057, 22059, 22089, 22107, 22127; *Bull. de la Soc. arch. Sousse*, 1906, p. 16. Cf. *Corp. inscr. lat.*, n°s 10049, 21989.
(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 22089, 22107.
(3) *Ibid.*, n°s 10049, 22057; *Bull. de la Soc. arch. Sousse*, 1906, p. 16.

Digitized by Google

«*b.* Haut., 1 m. 85; diam., 0 m. 52; lettres, 0 m. 14-0 m. 09; le chiffre mesure 0 m. 16.

IMP · CAES
C MESSIO
(*sic*) Q TRANO
DECCIO
PIO FELICI
AVG · P · M ·
PP TRIB ·
POT COS II
PROCOS
CXXVI

«L'inscription est de 250 [1].

«*c.* La troisième borne porte simplement, sans nom d'empereur, le chiffre :

CXXVI

«2° De **Haïdra**, M. Nicolas m'a fait parvenir quelques inscriptions funéraires. Les deux suivantes, qui sortent de la banalité des épitaphes ordinaires, me paraissent devoir être signalées dès maintenant.

«*a.* Cippe hexagonal découvert sur la rive droite de l'Oued-Haïdra, à 200 mètres à l'Ouest du marabout de Sidi-Brahim, qui est situé à 1 kilomètre environ à l'Est de Haïdra. Dans un cadre, haut de 1 m. 25, large de 0 m. 20, est gravé le texte ci-après, en lettres de 0 m. 025.

«En tête, une guirlande, au-dessous :

D M S

«Puis l'inscription :

[1] Cf. des bornes du même empereur sur la même voie, *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 10051, 22065, 22066, 22081, 22098.

Digitized by Google

OMNES VICISTI SPE
CIE DOCTRINA PVEL
LA IVLIA CARA MIHI FA
TIS ABDVCTA PATERNIS
5. AVRO NIL ALIVT PRETIO
SIVS ATQVE CYLINDRO
NIL TYRIO SVCO FORMO
SIVS ADQVE LACONE MAR
MORE NIL PARIO SPLEN
10. DENTIVS ADQ CARISIO
NIL FORMA MELIVS S[illegible]
PVLCHRIVS ESSE LIC[illegible]
LANIFICA NVLLA POI[illegible]
CONDERE ARACHNE
15. CANTV SIRENAS PA[illegible]I[illegible]
NIDASQVE SORORES ET
SPECIE SVPERASTI
QVAE SVNT SVPER OMNI
A DICTA TV QVAE GRAIV
20. GENO SATA ES HEROE
PARENTE NATA BIS
OCTONOS LETALI FV
NERE RAPTA HOC SI
TA NVNC IACEO IVLIA
PAVLA ROGO

«Ce morceau, qui vise à la haute poésie, se compose de onze hexamètres et d'un pentamètre qui peuvent se restituer et se comprendre de la façon que voici :

Omnes vicisti specie, doctrina, puella(s),
Julia cara, mihi fatis abducta paternis.

Digitized by Google

Auro nil aliut pretiosius atque cylindro,
Nil Tyrio suco formosius adque Lacone,
5. *Marmore nil Pario splendentius adq(ue) Caris[t]io,*
Nil forma melius s[eu ?] pulchrius esse lic[ebit].
Lanifica nulla pot[es] con[ten]dere Arachne,
Cantu Sirenas Pa[nd]i[o]nidasque sorores
Et specie superasti; quae sunt super omnia dicta.
10. *Tu quae grajugeno sata es heroe parente,*
Nata bis octonos letali funere rapta.
Hoc sita nunc jaceo Julia Paula rogo.

« Au vers 5, les deux lettres finales de *adq(ue)* ont été omises pour les nécessités du rythme; au vers 7, il me semble nécessaire d'admettre une omission du lapicide, qui, trompé par la terminaison identique des deux premières syllabes du mot, a écrit *condere* pour *contendere*.

« *Pandionidae sorores*, ce sont les filles de Pandion, Procné et Philomèle, qui furent changées, comme on s'en souvient, en rossignol et en hirondelle.

« *b*. Sur un même cippe, quatre inscriptions se faisant suite. Haut., 0 m. 65; long., 1 m. 30; épaiss., 0 m. 42. (Copie de M. Nicolas.)

DMS
guirlande.

R

DMS
guirlande.

IVLIA ROGATINA
VIXIT ANIS XXVHSE
PARENTES FILIAE CAR
SIME POSVERVNT

DMS
guirlande.

IVLIA INVENTA VIXIT
ANNIS XXX
H S E
PARENTES FIL
E CARISSIME
POSVERVNT

DMS
guirlande.

L MAGNIVS SATVR
HOMO LABORIOSVS
NON DIGNVS LOCO PE
REGRE DEFVNCTVS IN
VIA HADRVMETINA V
A LV·IVL QVINA CONIV
CARI MAR SVO POSVIT

H S E

Digitized by Google

«Le quatrième texte doit se lire :

L(ucius) Magnius Satur, homo laboriosus, non dignus loco, peregre defunctus in via Hadrumetina, v(ixit) a(nnis) LV. *Jul(ia) Quin[t]a, conju(x), cari(ssimo) mar(ito) suo posuit.*

«3° Dans les environs immédiats de **Medeina**, à 1 kilomètre au Nord-Est [1], M. Nicolas a recueilli quelques ex-voto qui présentent un intérêt tout particulier et qu'il a eu l'obligeance de m'adresser, directement ou par l'intermédiaire de M. le lieutenant Leroy, pour le Musée du Bardo [2] :

«*a.* Calcaire blanchâtre. Partie supérieure d'une stèle pointue (haut., 0 m. 35), représentant les attributs divins de la religion punique. En haut, une rosace; plus bas, le croissant avec le disque; puis l'image de Tanit avec, au milieu, un pavot.

«*b.* Calcaire blanchâtre. Fragment de stèle brisée en haut et en bas (haut., 0 m. 09), montrant au-dessus de l'image incomplète de Tanit, le Soleil, en buste, entre deux cornes d'abondance, de chacune desquelles émergent deux pavots.

«*c.* Calcaire blanchâtre. Stèle mutilée en haut et en bas (haut., 0 m. 50). En haut, le symbole de Tanit; au-dessous, deux sphinx affrontés surmontant une niche où se dressait l'image du dédicant (la partie supérieure de la niche seule avec la tête du personnage a survécu).

«*d.* Calcaire blanchâtre. Partie inférieure d'une stèle dont le haut manque (haut., 0 m. 38). Un personnage dont la tête a disparu est debout entre deux colonnes, sur chacune desquelles est gravée une palme; il est vêtu d'une tunique et de la toge; sa main droite repose sur un autel chargé de présents; sa main gauche tient un vase à offrandes.

«*e.* Calcaire blanchâtre. Débris d'une stèle cassée en haut et en bas (haut., 0 m. 22); le registre supérieur très endommagé portait

[1] Un de ces six ex-voto a été trouvé un peu plus loin, à 3 kilomètres au Nord-Est de Medeina (*f*).

[2] Quatre d'entre eux (*a*, *b*, *c*, *f*) sont mentionnés dans le *Catal. du Musée Alaoui, Supplément, Sculpture* par L. Poinssot, p. 65-66, n°s 1108 à 1111. Les deux autres (*d* et *e*) m'ont été adressés trop tard pour y prendre place.

Digitized by Google

l'image de Tanit peut-être entre deux caducées; plus bas, deux sphinx affrontés.

«*f.* Calcaire blanchâtre. Fragment d'une stèle pointue, incomplète en haut, brisée en bas (haut., o m. 38), représentant l'image de Tanit; au-dessous, comme la stèle (*b*), le soleil, en buste, la tête radiée, entre deux cornes d'abondance, de chacune desquelles émergent deux pavots; plus bas, deux sphinx affrontés qui surmontaient une niche.

«Ces stèles rappellent par leurs figures d'autres ex-voto punico-romains analogues, surtout ceux de Maktar, de la Ghorfa et d'Aïn-Barchouch qui, d'ailleurs, est lui aussi voisin de Medeina; cependant le type des deux sphinx affrontés, qui reparaît sur trois des monuments découverts par M. Nicolas, est complètement nouveau sur ce genre d'ex-voto.

«4° Au **Kef** même, M. Nicolas a repris les recherches dans les ruines de la basilique chrétienne de Ksar-el-Ghoul[1], qui a déjà fourni tant d'inscriptions funéraires[2]. Il y a exhumé un très grand nombre d'épitaphes, pour la plupart païennes, que je crois pouvoir me dispenser de reproduire ici, car ces stèles ne présentent que les noms et l'âge du défunt, avec les formules habituelles. Il y a de plus trouvé quelques objets qu'il a bien voulu envoyer au Musée Alaoui.

«*a.* Des monnaies, parmi lesquelles je citerai : 1° Un sou d'or, frappé à Ravenne; poids, 4 gr. 50 : DN HONORI|VS P F AVG. Buste diadème de l'empereur à droite.

«℞. VICTORI|A AVGGG; dans le champ R|V; à l'exergue CONOB. L'empereur, à droite, en costume militaire, — s'appuyant de la main droite sur un vexillum et tenant dans la main gauche un globe surmonté d'une Victoire debout avec une couronne et une palme dans les mains, — foule de son pied gauche un Barbare.

«2° Un petit bronze, frappé à Carthage : DN ARCADIVS PF AVG. Buste diadémé de l'empereur à droite.

(1) Cf. Berbrugger, *Rev. Afric.*, t. I, p. 269 et suiv.; Saladin, *Arch. des Miss. scient.*, 3e série, t. XIII, p. 205; Espérandieu, *Étude sur le Kef*, p. 137 et 139-140.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 15882, 15902, 15908, etc.

Digitized by Google

« ℞. SALVS REI|PVBLICAE; dans le champ, ☨; à l'exergue, SMKA. La Victoire marchant à gauche, tenant une couronne; à ses pieds, un barbare.

« 3° Un petit bronze sorti de l'atelier de Narbonne : DN THEODOSIVS P F AVG. Buste diadémé de l'empereur à droite.

« ℞. CONCOR|DIA AVGGG; à l'exergue SMNA. Une croix latine pattée.

« *b.* Deux grandes lampes de basilique chrétienne, en forme de barques[1], plates à la partie supérieure, avec un anneau de suspension au centre, de forme incurvée à la partie inférieure; les extrémités sont très relevées; chacune des deux faces latérales est garnie de six becs; la lampe en comprend ainsi douze. L'une, composée de nombreux fragments que M. Nicolas a eu la patience de rapprocher, est à peu près complète; elle mesure 0 m. 40 de long sur 0 m. 15 de haut. De l'autre, il ne reste que des morceaux qui suffisent à montrer qu'elle devait avoir la même forme et le même nombre de becs que la première, quoiqu'elle fût un peu plus petite (long., 0 m. 36).

« 5° Aux abords immédiats du Kef, enfin, à 3 kilomètres au Sud, M. Nicolas a copié une borne milliaire déterrée dans le jardin du Docteur civil, près du chemin du Kef à Souk-Ahras, et gravée en lettres de 0 m. 06 sur une colonne de 0 m. 90 de haut et 0 m. 40 de diamètre :

D N CAES
FL VALENTINIANO
MAXIMO FELICI VIC
TORI AC TRIVMFATORI
SEMPER AVG
B R N

« Voici, d'autre part, quelques autres découvertes d'antiquités survenues récemment en Tunisie :

« 1° M. Jules Renault, architecte à la Direction générale des

[1] Cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 135-136.

Digitized by Google

Travaux publics, a recueilli à Jemajeur et m'a remis pour le Musée du Bardo une petite intaille en cornaline représentant un buste de femme.

«2° A Soliman, M. Renault a copié dans le café maure qui est sur la place du Marché l'inscription suivante, gravée sur un fragment de linteau long de 0 m. 95, haut de 0 m. 50, en lettres de 0 m. 21 :

R V M †

«Un pilier auquel cette pierre sert de socle, recouvre la partie droite du linteau et empêche de savoir s'il porte d'autres caractères et quels ils sont.

«3° M. Renault s'est également livré à quelques recherches archéologiques à Kourbeus, au sujet desquelles il a eu l'obligeance de m'adresser la relation que voici :

«Il a relevé des citernes, réservoirs, aqueducs, dont l'un amenait à *Aquae Calidae* les eaux de l'Aïn el-Okteur; sur le mamelon Nord, l'emplacement de villas et peut-être d'un temple; enfin sur le mamelon Sud, une série de mausolées d'époque chrétienne[1]. Ceux-ci sont tous en ruine et ont tous été violés; dans certains, on voit des auges revêtues de stuc. L'un des plus grands et des mieux conservés mesure à l'extérieur 6 m. 05 de long sur 4 m. 45 de large; il était surmonté d'une voûte en berceau.

«M. Renault a remarqué dans la ville de Kourbeus trois linteaux chrétiens qui proviennent probablement des portes de ces mausolées et où est figuré le chrisme, accosté de l'α et de l'ω.

«Ces linteaux sont couverts en outre de stries verticales régulières; les chrismes et ornements qu'ils portent sont en relief.

«4° Enfin M. Renault a fait don au musée Alaoui de deux objets découverts à Carthage.

«*a*. Une lampe en terre brune jaunâtre, à queue forée, présentant deux dauphins affrontés, séparés par un gouvernail qui est dressé, la barre en bas.

[1] Ce ne sont pas les seules traces de christianisme trouvées à Kourbeus. Guérin (*Voy. arch.*, II, p. 211) a appelé l'attention sur une ruine située à environ un kilomètre au Sud-Ouest du village actuel; elle «est connue, dit-il, sous le nom de Kenisieh (l'église) et semble, en effet, avoir été jadis une chapelle chrétienne». Dans le *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 233, n° 7, M. Gauckler a publié une épitaphe chrétienne venant de cette localité.

Digitized by Google

« ℞ Deux *vestigia* accolés, dans chacun desquels on lit les trois lettres P V F[1] : PVF / FPV

« *b*. Un fragment de bague sigillaire, en argent, sans doute d'origine punique. Le chaton, de forme ovale, portait en creux une figure aujourd'hui très endommagée; on reconnaît, semble-t-il, un homme accroupi, le genou droit à terre, le coude gauche reposant sur le genou gauche, mais il est impossible de préciser ses gestes et le sens de son attitude.

« Le Musée du Bardo a reçu ces temps derniers :

« 1° De MM. Barrier et Benson, lieutenants au 4e tirailleurs, trois urnes funéraires en verre, exhumées à *Thina* : deux en verre irisé sont de forme sphérique, l'une à col étroit, l'autre à ouverture supérieure très large ; la troisième, en verre bleuâtre, est de forme carrée, avec une embouchure ronde en haut. Nos collections jusqu'ici n'en renfermaient pas de ces modèles.

« 2° De ces mêmes officiers, deux lampes en terre cuite ayant même provenance et portant la signature assez rare M T MARI[2].

« 3° De la Direction générale des Finances, une monnaie, trouvée par M. Camilleri, agent des monopoles, au cours de travaux faits à la Saline la Princesse, près La Goulette[3] :

« C'est un sou d'or, au nom de l'empereur Honorius; il répond à la même description que celui que M. le capitaine Nicolas a déterré au Kef, dans la basilique chrétienne de Ksar-el-Ghoul (voir plus haut).

« 4° De M. le commandant Hannezo, du 1er tirailleurs algériens, en garnison à Bizerte :

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 22644, 272; cf. n° 10478, 42.

(2) *Ibid.*, n° 22644, 321.

(3) Au cours de l'année dernière, la Direction générale des Finances avait déjà bien voulu remettre au Musée Alaoui deux inscriptions découvertes au même endroit. (Cf. Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1906, p. 118; — *Rev. Tunisienne*, 1906, p. 123, et *Bull. des antiquaires de France*, 1905, p. 267.)

Digitized by Google

«*a.* Une inscription de *Tisitha* (Bechateur), portant l'épitaphe d'un *sacerdos Adonis* [1];

«*b.* Une stèle punique découverte, paraît-il, du côté du Djebel-Sommeur, à l'Ouest de Bizerte. On y voit un personnage figuré en orant dans la pose ordinaire à ce genre de mouvement, la main gauche sur la poitrine, la main droite levée. La stèle est brisée à sa partie inférieure (haut., 0 m. 40; larg., 0 m. 18; épaiss., 0 m. 09) [2].»

M. Monceaux lit une note complémentaire à son rapport de la séance précédente [3] :

«L'inscription chrétienne sur mosaïque, des environs de Constantine, que nous a récemment communiquée M. Hinglais, est la reproduction presque littérale d'un passage de Virgile, celui où Énée, contemplant le convoi funèbre de Pallas, adresse un adieu suprême à son compagnon d'armes :

Salve aeternum mihi, maxime Palla,
Aeternumque vale [4].

«Dans l'épitaphe africaine, on a simplement remplacé *Palla* par *frater*. Il est probable que, dans cette épitaphe, *Maxime* est un nom propre. En tout cas, nous avons ici une nouvelle preuve de la popularité de Virgile en Afrique; cette citation est à joindre à toutes celles qu'on a déjà relevées sur des tombes païennes ou chrétiennes de la contrée.»

M. J. Toutain dépose pour l'impression dans le *Bulletin* une étude de M. le Dr Carton, intitulée : *Un sanctuaire de Saturne à la Colonia Thuburnica.*

«Cette étude est la monographie complète et intéressante d'un sanctuaire populaire, découvert par le Dr Carton aux portes mêmes

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1211.

[2] M. Hannezo a eu aussi l'obligeance d'assurer, avec M. le commandant Dehoey, chef du génie à Bizerte, le transport au Bardo de la console que j'ai décrite au mois de juin dernier (cf. plus haut, p. CCXXIII, séance du 11 juin 1907).

[3] Cf. plus haut, p. CCXLIII.

[4] Virgile, *Æn.*, XI, 97-98. — Je dois cette remarque à M. Dessau, à qui j'adresse ici mes vifs remerciements.

Digitized by Google

de la *Colonia Thuburnica*. On y a trouvé, outre des restes de murs et de trois *cellae*, des stèles avec inscriptions latines, grecques et néo-puniques, des stèles anépigraphes, les unes et les autres ornées de symboles et d'images d'offrandes, disques, astres, croissants, triangles sacrés, pains, gâteaux, palmes, caducées, etc.; des lampes de formes et d'époques diverses, des poteries variées. Il sera toutefois nécessaire de demander à M. le Dr Carton quelques renseignements complémentaires, ainsi que plusieurs estampages et photographies des stèles les plus curieuses. »

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

10 DÉCEMBRE 1907.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Excusé : M. Ballu.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prend la parole en ces termes :

« J'ai le douloureux devoir d'annoncer à la Commission la mort de M. Victor Waille, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, membre non résidant du Comité d'archéologie et l'un des meilleurs collaborateurs de la Commission de l'Afrique du Nord. C'est à Cherchell, au milieu des ruines si intéressantes de la vieille cité, que l'activité scientifique de notre collègue s'est surtout manifestée : nous ne pouvons pas oublier les intéressantes découvertes qu'il a faites dans cette localité ni la bonne grâce avec laquelle il a enrichi le Louvre et la Bibliothèque nationale de quelques-unes de ses plus importantes trouvailles. A diverses reprises, la Commission avait demandé pour lui la croix de la Légion d'honneur; nos vœux n'ont pas été exaucés. Je sais être votre interprète en exprimant ici les sentiments de tristesse et de regret que nous cause cette mort prématurée. »

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Les brochures suivantes ont été adressées à la Commission par M. Eugène Vassel :

a. Notes sur quelques stèles puniques;

b. Cinq stèles puniques;

Digitized by Google

c. Sur un fragment de dédicace punique;
d. Le Juif tunisien;
e. La littérature populaire des Israélites tunisiens (4 fascicules).

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Merlin envoie en son nom et au nom de M. Poinssot, son collaborateur, la copie d'une inscription trouvée à Dougga :

«On s'occupe actuellement, écrit-il, de relier cette localité à Teboursouk par une voie carrossable, et les travaux, qui ne tarderont pas à être achevés, se poursuivent pour le moment au voisinage immédiat des mines. Tout dernièrement, en établissant la plate-forme de la route, l'entrepreneur a trouvé au milieu des déblais, au-dessous et légèrement au Sud-Ouest du temple de Saturne[1], un bloc de pierre sur lequel est gravée l'inscription suivante, en lettres de 0 m. 04 à la 1re ligne, de 0 m. 03 aux autres :

SANCTI AC BAEATISSIMI · MARTYRES
PETIMVS IN MENTE HABEATIS VT DO
NENTVR VOBIS[illegible]SIMPOSIVM ·
MAMMARI ꝏ GRANIV · ELPIDEFO
RVA· QVI HAEC CVB IIII A P C · P · M ·
SVIS · SVMTIBVS · ET · SVIS · OPERIBVS ·
ꝏPERFECERVNTꝏ

«A la ligne 3, entre VOBIS et SIMPOSIVM, sur 0 m. 15, la surface de la pierre a été martelée sans qu'on puisse déchiffrer ce qui avait été écrit, probablement par erreur, auparavant.

«Bien que certains détails de la lecture et de l'interprétation restent encore douteux, nous croyons qu'on peut comprendre le texte dans son ensemble de la manière suivante :

Sancti ac baeatissimi martyres, petimus in mente habeatis, — ut donentur

[1] On a exhumé également, à une faible distance de ce point, une statue de type municipal, brisée en trois morceaux, dont la tête manque. Elle a été transportée au théâtre.

Digitized by Google

vobis, — Simposium, Mammari(um), Graniu(m)[1], *Elpideforum*[2], *qui haec cub(icula) quatuor a(d?) p(edes?)*[3] *c(entum?) p(lus) m(inus) suis sumtibus et suis operibus perfecerunt.*

« *Simposium* semble ici un nom propre[4]; *Elpideforum* se retrouve dans l'onomastique chrétienne[5]; Simposius, Mammarius, Granius, Elpideforus seraient les noms des donateurs.

« *Cubicula*, ce sont les annexes d'un tombeau où se faisaient les banquets *ad martyres*. Il faut noter à ce propos qu'exactement au-dessus de l'endroit où a été découverte l'inscription, perdue dans la terre, à quelques mètres plus haut sur la pente de la colline, on remarque une construction antique qui a été utilisée à basse époque comme lieu de sépulture, où l'on voit plusieurs sarcophages sans ornementation et d'où il se pourrait que notre texte eût roulé.

« C'est le premier document épigraphique chrétien qui provienne des ruines de Dougga. A ce titre, il nous paraît mériter une attention spéciale, et nous serions très heureux qu'un membre de la Commission de l'Afrique du Nord voulût bien étudier et commenter l'estampage que nous vous adressons par ce même courrier en un paquet séparé. » — Renvoi à M. Monceaux.

M. Merlin a fait parvenir de plus, en communication et pour être examinés par la Commission, deux objets trouvés dans la nécropole du camp Sabattier, à Sousse :

1° Deux fragments d'une *tabella devotionis*. — Renvoi à M. Audollent;

2° Un tesson de poterie avec inscription punique. — Renvoi à M. Ph. Berger.

(1) Nous lisons *Graniu(m)*, bien que les deux jambages de l'V final ne se rejoignent pas en bas. On pourrait songer à *Granai(um)* ou même à *Gramisi(um)*; cependant *Graniu(m)* nous semble plus probable.

(2) Au début de la ligne 5, il y a RVA, puis nous admettons un blanc avant QVI; peut-être la seconde moitié de l'M final de *Elpideforum* n'a-t-elle pas été gravée. Il y a là pourtant une question qui reste à éclaircir.

(3) Le P est très douteux,

(4) Cf. Riese, *Anthol. lat.*, n° 286.

(5) Cf. De Vit, *Onomasticon*, t. II, p. 713.

Digitized by Google

M. de Vesly, correspondant du Comité à Rouen, adresse l'estampage d'une inscription dont il vient d'acquérir l'original pour le Musée de Rouen.

Cette inscription rapportée de Tunisie par M. des Croix, en 1861, a été vue par Beulé et publiée par lui dans ses *Fouilles de Carthage* (p. 77); mais comme la reproduction donnée présente des inexactitudes, il y a quelque intérêt à rétablir le texte véritable. Il faut lire :

ROGATA ˅ INN
OCA IN PACE ˅
VIXIT ANNIS
XVIIII ☧

M. Cagnat lit le rapport suivant :

« M. le sous-officier Icard, du 4e tirailleurs, a envoyé un mémoire sur des sondages qu'il a faits aux environs des lagunes regardées comme les derniers restes des ports de Carthage.

« Ces sondages ont prouvé que toute la partie comprise actuellement entre les lagunes et la mer avait été habitée aux derniers temps de l'occupation byzantine, sinon plus tard encore, et qu'on y avait enterré les morts. Les maisons découvertes sont bâties en partie en petits matériaux; on y a trouvé des débris remployés de constructions antérieures et des lampes chrétiennes. Les tombeaux, constitués par des pierres prises à des édifices voisins, quelques-unes ornées de stuc peint ou de sculptures ornementales, ne contiennent que des squelettes sans mobilier funéraire.

« L'examen du terrain entre le port dit de Commerce et le lazaret montre quatre couches successives : en haut, sur une profondeur de 2 mètres, des débris de constructions tardives, avec lampes, tuiles, monnaies d'époque chrétienne; au-dessous (1 mètre d'épaisseur), terre sablonneuse et gravier, nombreux débris de poterie romaine roulée par la mer, pas de constructions; troisième couche (0 m. 90), sable fin avec débris de poteries puniques, de lampes grecques, de fragments de vases à estampilles grecques; quatrième couche, sable fin mêlé de coquillages marins, fragments de poterie punique portant peints en rouge ou en noir des cercles parallèles. Ceci permet de conclure à un ensablement progressif.

« Ailleurs, M. Icard n'a rien trouvé qui pût appartenir aux ports,

Digitized by Google

tels que les a dessinés Beulé, ni fragment du mur elliptique du port de Commerce, ni fragment circulaire du port Militaire, ni trace du goulet qui aurait réuni les deux.

« Mais dans les ruines d'une maison située à 100 mètres environ de l'entrée du lazaret, vers le Nord-Ouest, à une certaine profondeur, il a recueilli 151 boulets de pierre blanche, étagés par groupes de 20 environ, reliés et retenus par de la terre argileuse sur une hauteur de 3 mètres environ. On se souvient que, dans cette région, M. Gauckler a trouvé jadis des boulets semblables, mais avec marques puniques. Le plus lourd pèse 40 kilogrammes, les plus petits 9 kilogrammes.

« Je signale encore, dans le mémoire de M. Icard, le passage suivant :

« Une profonde tranchée coupe actuellement Carthage pour le « passage d'une voie électrique; cette tranchée coupe en deux points, « jusqu'au sol naturel, précisément l'emplacement présumé des « remparts; une colline assez élevée située à l'Ouest du cirque, où « plusieurs archéologues avaient découvert des traces de tours et de « remparts extérieurs, vient d'être complètement rasée pour les be- « soins de la voie électrique. Eh bien, il n'a été rien trouvé ni sur « l'emplacement présumé des remparts intérieurs, ni sous les terres « de la colline, qui puisse appartenir aux murailles ou aux tours. »

« Je propose de remettre ce mémoire à la Direction des Antiquités pour prendre place dans ses archives. Il serait souhaitable qu'il fût complété par des recherches complémentaires avant que les constructions nouvelles qui vont couvrir l'emplacement de Carthage ne rendent toute étude méthodique impossible. »

M. Héron de Villefosse lit un rapport sur les recherches exécutées par les lieutenants Barrier et Benson à l'Henchir-Thina, emplacement de la ville antique de *Thenae*, à 10 kilomètres environ au Sud-Ouest de Sfax, entre la route de Gabès et la mer :

« Ces deux officiers ont reconnu toute l'enceinte de la ville avec ses trois portes flanquées chacune de deux tours. Les travaux qu'ils ont entrepris à l'intérieur de cette enceinte ont donné peu de résultats intéressants. Mais, en dehors et sur la face Nord, ils ont découvert une vaste nécropole, où ils ont pu faire des constatations et des relevés très utiles. Cette région des tombeaux se prolonge fort loin dans la plaine; elle se compose d'un grand nombre de

Digitized by Google

sépultures de l'époque romaine qu'ils ont classées sous deux rubriques, *mausolées* et *tombes*. Ils en ont relevé les plans avec le plus grand soin ; ils ont donné la description détaillée de quelques types présentant chacun des caractères particuliers.

« La plupart des chambres funéraires avaient été déjà visitées à une époque fort ancienne et dépouillées des objets de valeur qui pouvaient s'y trouver. Les explorations ont rencontré cependant un mausolée des mieux conservés et qui n'avait pas été violé ; ils ont pu ainsi se rendre un compte exact de son aspect intérieur et de son mobilier : c'est le mausolée désigné dans leur mémoire par la lettre F ; il appartient à un type fréquemment adopté à *Thenae*. Le mausolée M, au contraire, est unique dans son genre : il ne possède pas de chambre intérieure, et les niches sont placées à l'extérieur ; les peintures qui le décorent lui donnent un aspect fort original ; on y voit des ornements géométriques, des fleurs, un personnage vêtu de la toge avec le bras replié, une série de têtes dont l'une plus grosse que les autres est barbue, et une inscription peinte. Enfin un autre mausolée renfermait un cercueil en bois de cèdre ou de tuya, encore en bon état, dans lequel reposait un soldat de petite taille avec ses armes auprès de lui.

« Les tombes ordinaires sont pour la plupart de forme cylindrique et ont été classées sous douze types principaux.

« Les objets recueillis dans la nécropole se composent de vases de différentes formes, de lampes, de miroirs et de monnaies. A leur description sont joints les textes de seize épitaphes.

« Le mémoire des lieutenants Barrier et Benson est rédigé d'une manière très claire et vraiment scientifique ; il est accompagné de nombreux dessins. Le rapporteur propose son insertion dans le *Bulletin*. » — Adopté.

M. Merlin adresse les communications suivantes :

« Un certain nombre de découvertes viennent d'être effectuées en Tunisie :

« 1° A **Aïn-Fourna**, M. Louis Drappier, de la Direction des Antiquités, a relevé les deux inscriptions suivantes :

« *a*. Sur un cippe situé à l'extérieur du mur Sud de la citadelle byzantine, à 200 mètres à l'Ouest de la source (hauteur, 1 mètre ; largeur, 0 m. 35) :

Digitized by Google

D M s
I V N I A e
Q FIL · REPEN
TINAE · SANCTIS
SIMAE · FEMINAE
MARITO OBSEQVEN
TISSIMAE

« *b*. Sur un autre cippe trouvé à l'intérieur et au Nord-Ouest de la citadelle byzantine (largeur, 0 m. 30; lettres, 0 m. 05-0 m. 04) :

D·M·S
M · COCCEIVS
SATVRNINVS
IVLIANVS VI
XIT ANNIS LXXI
H·S·E

« 2° A **Henchir-Romana**, à 6 kilomètres à l'Ouest d'Aïn-Fourna[1], M. Drappier a copié sur une stèle l'épitaphe que voici :

CRESCENS
PIVS·VIXIT
ANN · LXV
H·S·E

« 3° Dans une autre région, M. le capitaine Bézu, du 4e tirailleurs, a pris l'estampage d'une base honorifique à l'empereur Caracalla, dans des ruines qui sont sur la rive droite de l'Oued-Melah, près de son confluent avec l'Oued-Miliane, à 4 kilomètres au Nord de la station de Djebel-Oust, à 1,500 mètres à l'Ouest du kilomètre 27 de la route n° 3 de Tunis à Zaghouan. Le texte est déjà connu[2], mais M. Bézu a retrouvé un fragment qui permet de lire plus complètement les lignes 4, 5 et 6 à droite :

(1) Cf. *Bull. arch. du Comité*, 1891, p. 478 et suiv.; 1899, p. 227-228.
(2) Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 367, n° 17.

Digitized by Google

IMP · CAES · M · AVRELIO · AN
TONINO · AVG · PARTH · MAX ·
PRINC · IVVENT · TRIB · POTESTAT
IMP · II · IMP · CAES · L · SEPTIMI
5. (*sic*) SEVERI · PII·PERTENAC · AVG · ARAB ·
ADIAB·PART·MAX·FIL·DIVI ANTONINI *Pii*
GERM · SARM · NEP · DIVI · ANTONIN*i pii pro*
NEP · DIVI · HADRIANI · ADNEP · DIVI *Trajani*
PARTH · ET · DIVI · NERVAE A*bnepoti*
10. [redacted]NCM[redacted]IIVS

« A la dernière ligne, le déchiffrement est incertain, à cause de la mutilation de la pierre brisée en bas. — Ce monument a été transporté par les soins de M. Bézu au dépôt d'antiquités organisé à Zaghouan par le 4e tirailleurs.

« 4° A **Sousse**, au mois d'août dernier, la Compagnie des Eaux du Sahel, en exécutant des tranchées pour la pose d'une conduite, a mis à découvert, près de la porte Ouest de la ville, une piscine circulaire dont les parois intérieures étaient revêtues d'une mosaïque représentant des scènes marines.

« La décoration n'est que partiellement conservée. Sur le fragment qui a survécu, on voit au milieu Vénus sortant de l'onde. De chaque côté, deux Amours, tournés vers la composition centrale, montés sur des poissons qui ont presque totalement disparu, mais dont chacun portait un nom, ainsi qu'il se pratique souvent pour les chevaux de course. A gauche de Vénus, PROCESSVS et VERNACLVS; à droite, la fin d'un premier nom : . . . GENS, avec avec un N peut-être avant le G (le haut des lettres manque); le début du second : LI . . .

« Au-dessous de cette première scène, d'autres sujets. Au milieu, sous Vénus, un grand filet rempli de poissons que des Amours, montés dans deux barques, s'efforcent de lever. A ces deux bateaux qui sont sous les deux poissons, VERNACLVS et . . . GENS, les plus voisins de Vénus, correspondent sous les deux autres, PROCESSVS et LI, deux autres bateaux où des Amours s'occupent à pêcher à la ligne ou à ramer.

Digitized by Google

« La mosaïque n'est intacte qu'en bas; on distingue l'emplacement d'un trou de vidange qui avait été ménagé à la partie inférieure, au centre.

« Cet intéressant échantillon d'ornementation murale est aujourd'hui déposé au Musée de Sousse.

« 5° Je dois à M. Gresse, ingénieur des Ponts et Chaussées à Sousse, l'indication d'une inscription exhumée dans les travaux du chemin de fer de Grazezia à Aïn-Moularès, à **Henchir-Routitila**, entre Sbeitla et Kasrin. (Ma lecture, d'après un excellent calque envoyé par M. Gresse et un estampage pris par M. Drappier.)

« Sur un bloc de calcaire, brisé en haut (haut., o m. 30; larg., o m. 30; épaiss., o m. 40; lettres, o m. o35), dans un cadre formé d'un simple filet :

IVS · HIC · CORP · OB
INSIGNEM · EIVS · PVDI
CITIM · TELESINVS MR
CARO · DEVINCTVS · A
MORE VT POTVIT PO
TIVS QVM VT VOLV
IT · POSVIT

« Ligne 1, avant IVS peut-être la fin d'un N.

« C'est la fin d'une épitaphe soi-disant métrique, composée de distiques, dont les trois derniers vers étaient ceux-ci :

. . . hic corp(us) ob insignem ejus pudicitiam
Telesinus mar(itus), caro devinctus amore,
Ut potuit potius quam ut voluit posuit.

« 6° C'est encore à M. Gresse que nous sommes redevables de la reconnaissance d'une section importante de la voie romaine de *Sufetula* à *Hadrumetum*. M. Bérard, chef de section à la construction de la ligne d'Aïn-Moularès, a eu l'amabilité de me faciliter l'étude détaillée de ces vestiges [1].

[1] Cf. Carte au 1/100.000e, feuille d'Hadjeb-el-Aïoun.

Digitized by Google

« La route, large de 6 à 7 mètres, est bordée et délimitée de chaque côté par des pierres placées sur champ, contiguës les unes aux autres[1]. Deux des anciens groupes de milliaires ont été retrouvés.

« Le premier est situé à 7 kilomètres de la voie ferrée, au Nord de la maisonnette établie à l'Oued-Zerzour, à 500 mètres au Sud-Ouest du marabout de Sidi-bou-Ali. Il se compose de sept bornes, qui gisent étendues auprès de la route. Quatre sont ou nous ont paru anépigraphes; des trois autres, une porte simplement le chiffre X (haut., 1 m. 95; lettre, 0 m. 10; colonne ronde à base carrée); une seconde[2] présente une inscription du début du IVe siècle, très effacée, où plusieurs dédicaces impériales semblent avoir été gravées successivement et se confondent en s'entremêlant; il serait assez peu utile d'en donner la lecture très douteuse et informe que nous avons pu en faire sur la pierre elle-même et sur l'estampage; en revanche, la troisième, une borne rectangulaire haute de 1 m. 38, large de 0 m. 30, lettres, 0 m. 05, offre ce texte :

D N
FLAVIO
CONS
TANTI ·
NOBIL
CAES
X

« Les milles partaient de *Sufetula*.

« Le groupe suivant, le onzième en venant de Sbeitla, comprend trois bornes; deux ne montrent actuellement aucune inscription; la troisième est ainsi libellée :

« Sur une colonne ronde à base carrée, haute de 1 m. 75, brisée en haut, complète en bas, aux lettres de 0 m. 06 :

(1) Cf. Barthélemy, *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1906, p. 28.
(2) Colonne ronde en calcaire coquillier, sur socle carré (haut., 1 m. 45).

Digitized by Google

imp. caes.
m. i VLI *us*
p HILIPP *us*
PIVS FELIX *aug*
PONTIF *ex*
· MAXIM ·
*t*R·POT·II CONS·
p ROC·OS· ET
m · *iuli*VS PHILIP
pus no BILISI
*mus cae*S · AVG
*restitue*RVNT

«L'inscription est mutilée en haut et à gauche en bas. Elle date de 245; les Philippe, qui ont été de grands reconstructeurs de routes, ont refait la voie de Sbeitla à Hadrumète, comme ils en ont réparé tant d'autres en Afrique. A Kasrin [1], en particulier, on a déjà relevé une borne à leur nom, se rapportant à la portion *Theveste-Sufetula* par *Cillium*, qui était le prolongement normal du tronçon *Sufetula-Hadrumetum* [2].

«7° A **Tabarka**, M. Ricaud, surveillant des Ponts et Chaussées, a trouvé et a eu l'obligeance de m'adresser pour le Musée du Bardo :

«*a.* Dans les ruines des Thermes (Kès-Kès), à 2 mètres de profondeur sous le sol actuel, au niveau du rez-de-chaussée dallé en pierre de l'édifice : une burette en bronze (haut., 0 m. 22);

«*b.* Dans les sondages préliminaires du nouveau contrôle civil, la partie gauche d'un sarcophage en marbre blanc (haut., 0 m. 56; larg., 0 m. 30; épaiss., 0 m. 59), avec un bas-relief sur la face antérieure, représentant le Bon Pasteur, tourné à droite; il est vêtu, comme un berger, d'une tunique courte retenue à la ceinture, d'un manteau noué sur la poitrine et dont l'extrémité est passée sur son

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 21952.

[2] Sur la route de Sbeitla à Sousse, cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 19-20; Cagnat et Saladin, *Tour du Monde*, 1885, 2° sem., p. 386, 400; Barthélemy, *Bull. de la Soc. arch. de Sousse*, 1906, p. 27 et suiv.

Digitized by Google

bras droit; ses mollets sont protégés par des jambières; dans la main droite, il a un *pedum*, tandis que, dans la gauche, il caresse une brebis dont il tient la tête par-dessous. Son coude droit repose sur une colonnette; dans le fond, derrière la brebis et à la gauche du personnage, un arbre.

« Le sujet du sarcophage était sans doute analogue à celui d'une autre cuve chrétienne aujourd'hui au Musée du Latran [1], où l'on voit au milieu le Christ, sous les traits du Bon Pasteur, entouré des Apôtres, six de chaque côté, avec les douze brebis les symbolisant à leurs pieds; aux deux bouts, reparaît le Bon Pasteur paissant ses brebis. C'est l'une de ces deux scènes des extrémités qui seule est conservée sur le fragment de Tabarka.

« 8° Aux environs immédiats de **Tunis**, entre Sidi-ben-Hassen et le Djebel-Kharrouba, tout près de la route de Sousse, en face la maison de contrôle des contributions diverses, on a rencontré, au cours de travaux entrepris pour élargir la voie d'accès à une carrière, quelques restes antiques de l'époque chrétienne [2] :

« *a.* Une mosaïque tombale, dont la technique montre certaines particularités. Dans la dalle de calcaire, longue de 1 m. 85, large de 0 m. 67, qui devait servir de couvercle à la sépulture, on a pratiqué une excavation de forme rectangulaire, limitée par un large cadre où la pierre a été laissée intacte. Dans cette cavité, on a établi une mosaïque sur béton, comme on l'eût effectué dans des conditions ordinaires.

« Cette mosaïque mesure 1 m. 47 de long sur 0 m. 48 de large; au centre, dans un médaillon circulaire, le nom de la défunte en *cubes dorés* [3], sur fond rouge en cubes de marbre :

A L O
G I O S A
I N P A C E

[1] Cf. dom Cabrol, *Dict. d'arch. chrét.*, t. I, p. 879-880, fig. 194.

[2] C'est non loin de cet endroit qu'en 1905 on a découvert de nombreuses inscriptions funéraires païennes et chrétiennes, ainsi que des ex-voto à Saturne (cf. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CXCVII-CXCVIII). La découverte actuelle est un peu plus distante de Tunis que l'ancienne.

[3] Cf. sur ce sujet Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 419; *Mon. Piot*, t. XII, p. 121, n. 2; t. XIII, p. 193, n. 1, et p. 220, n. 3.

Digitized by Google

« De part et d'autre, ce motif est accosté d'un paon sur fond blanc surmonté d'une rose. En haut et en bas, règne une riche guirlande de fruits, courges, poires, raisins; sur les petits côtés, à droite et à gauche, deux colombes flanquant une rose. L'angle droit en haut est détruit, mais l'ensemble de la mosaïque est d'un travail correct et soigné, qui remonte certainement à une époque relativement haute [1].

« La pierre qui lui servait de support n'était plus en place, lors de la découverte; elle a été trouvée retournée, la mosaïque contre terre, remployée dans un escalier de basse époque.

« Le propriétaire du terrain où ce document a été exhumé, M. Couitéas, banquier à Tunis, a bien voulu l'offrir au Musée du Bardo.

« *b.* En même temps, les déblais ont fourni quelques inscriptions funéraires chrétiennes, gravées sur des dalles plus ou moins endommagées :

« 1. — Hauteur, 0 m. 60; largeur, 0 m. 63; épaisseur, 0 m. 18; lettres, 0 m. 15; plaque brisée à droite et à gauche :

...*i*N PACe

« La pierre est abîmée à gauche sur 0 m. 18, à droite sur 0 m. 13, et les lettres ont disparu à ces endroits.

« 2. — Hauteur, 0 m. 60; longueur, 1 m. 13; épaisseur, 0 m. 15; lettres, 0 m. 08; dalle complète, sauf à droite :

CANDIDA FIDEL*is in pace*

« Le haut de DEL manque. La forme de l'F est très particulière : la barre du milieu déborde à gauche et lui donne l'aspect d'une croix.

[1] Notre mosaïque a des rapports assez marqués avec la mosaïque des *Baeatissimi martyres* découverte à Carthage en 1902 (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 418). Cependant il y a entre les deux une différence importante à noter, c'est que, sur le pavement de Carthage, l'inscription se détache sur un fond d'émail bleu foncé très brillant, tandis qu'ici elle est entourée d'un fond en cubes de marbres rouge mat. Nous sommes donc incontestablement à une époque plus ancienne, que je serais enclin à fixer au IVe siècle.

Digitized by Google

«3. — Hauteur, o m. 64; longueur, o m. 85; épaisseur, o m. 12; lettres, o m. o8; brisé seulement à droite :

DEOGR*atias*...*fi*
DELISI*n pace vix*...
SVDEPSII.....

«Ligne 1, après G, une haste droite le long de la cassure.

«Ligne 3, au début, sans doute la fin de l'âge : [*anno*]*s* ou [*mense*]*s V.* — DEPS (= *depositus*) n'est pas sûr, l'inscription étant gravée très grossièrement.»

M. Reinach lit le rapport suivant :

«Les deux notices de M. le capitaine Dessigny sur les monuments funéraires de la région d'Aïn-Sefra sont intéressantes et doivent être publiées intégralement.» — Adopté.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORTS

ET

COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE
SÉPULTURE NÉOLITHIQUE
À MONTIGNY-SUR-CRÉCY
(AISNE),

PAR MM. DELVINCOURT ET POL BAUDET.

I. Situation et Description.

En juillet 1905, M. Émile Baudet nous avertissait que de nombreux ossements humains venaient d'être découverts dans une de ses terres, au lieu dit : «Le Champ-à-Fosses», cadastre section B, n° 950, sur le terroir de Montigny, canton de Crécy-sur-Serre. — Des fouilles entreprises par nous, le 10 août suivant, nous révélèrent que nous étions en présence d'une sépulture néolithique, véritable ossuaire, où reposait une famille, une tribu.

Le Champ-à-Fosses, par sa position géographique et sa constitution géologique, devait séduire les hommes primitifs; ils y établirent leur habitat; sur toute son étendue se trouvent de nombreux silex taillés, témoignage certain de la longue occupation de ce coteau à une époque très reculée, par une réunion d'hommes, dont «la chance d'un imprévu, une rencontre heureuse», nous a fait découvrir les restes.

Il est situé sur la déclivité méridionale d'une colline de 110 mètres d'altitude, d'où un vaste panorama se déroule sur la vallée de la Serre et la plaine de Laon, interposée entre la rivière et le mamelon sur lequel s'élève l'antique village de Montigny [1], à proximité d'un cours d'eau, d'un sol très perméable; nous devons ajouter que ce lieudit est voisin de deux monticules appelés : «Les Huttes, Les

[1] Près du village de Montigny se dressent deux pierres levées, inclinées intentionellement dans la direction de la sépulture.

Digitized by Google

Creuttes et Les Gens Morts». Des trouvailles antérieures, peut-être semblables à celles dont nous nous occupons, sont probablement la cause de ces dénominations.

La rencontre fréquente en ces endroits de grès analogues à ceux que nous a livrés la sépulture dont la description suit, nous paraît être la preuve de ce que nous avançons.

Pareille découverte ne s'est encore produite dans notre canton, ni même dans le Laonnois. M. J. Pilloy[1] a signalé dans l'Aisne plusieurs sépultures néolithiques présentant les mêmes caractères que celle de Montigny-sur-Crécy.

Notre sépulture se présente ainsi : elle est d'une profondeur maxima de 2 m. 50, d'une superficie d'environ 4 mètres carrés (planche I), soigneusement délimitée au Nord par deux monolithes de 0 m. 80 de haut, de 0 m. 75 de large, sur 0 m. 50 d'épaisseur; à l'Est, par une muraille sèche de 1 m. 60 de haut, 2 m. 50 de long et 1 m. 50 de large; à l'Ouest, par des grès juxtaposés; enfin au Sud, par un fossé dallé partiellement, devant lequel est taillé dans le calcaire une sorte de plan incliné bien fait pour l'introduction des corps dans leur primitif caveau après l'aération de l'ossuaire, produite par le feu.

Près d'elle à 4 mètres au Sud-Est, à une profondeur de 1 m. 60, se trouve un foyer dans lequel nous n'avons trouvé qu'une épaisseur de cendres de 0 m. 02. Entre ce foyer et l'ossuaire, existe aussi une fosse très ancienne, orientée du Nord au Sud; la fouille ne nous a donné aucun résultat à cet endroit : quelques ossements brisés, entremêlés de grès noircis, sont les seuls restes d'incinérations aujourd'hui disparues.

II. Les Squelettes. Les Crânes.

Au total, il y avait soixante-sept individus, dont de nombreux enfants, ensevelis dans la sépulture; ils reposaient sur un dallage partiel fait de pierres plates, un peu brûlées et recouvertes d'une très mince couche de cendres. L'épaisseur des ossements entassés près des deux monolithes cités plus haut était de 0 m. 50; la bonne

[1] Pilloy, *Coup d'œil général sur les découvertes d'antiquités faites dans le département de l'Aisne depuis 1858;* du même, *Notice sur une sépulture à crémation de l'âge de la pierre polie à Ribemont.*

Digitized by Google

conservation des squelettes nous permet d'affirmer qu'ils étaient orientés indifféremment du Nord au Sud et du Sud au Nord. Les membres puissants, les empreintes musculaires très développées, indiquent que les sujets étaient d'une grande robustesse; parfois les fémurs sont arqués et les genoux font saillie en avant; la taille moyenne des adultes ne nous a pas paru dépasser 1 m. 65; ils étaient tous brachycéphales et en général platycéphales.

Deux crânes méritent une mention particulière; un, de beaucoup le plus intéressant, est trépané[1]; il appartenait à un homme de 50 à 60 ans; nous l'avons trouvé à l'endroit indiqué sur le plan (voir pl. I); il porte deux trépanations[2], la première (pl. I, fig. 1) sur le pariétal gauche à la partie supérieure et interne, à environ 0 m. 01 de la ligne médiane, de forme ovalaire; son diamètre antéro-postérieur a 0 m. 04, et son petit transversalement 0 m. 03. L'ouverture a été manifestement pratiquée à l'aide d'un instrument coupant, «silex»; les bords sont mousses, sans la moindre aspérité, ils sont taillés en biseau. En avant et en arrière, c'est-à-dire aux deux extrémités du grand diamètre antéro-postérieur, la section de l'os a été faite perpendiculairement à la surface; elle a réuni les deux incisions latérales et permis l'enlèvement de la rondelle osseuse. Les os ont leur épaisseur normale. Cette trépanation nous paraît avoir eu toutes les suites de guérison.

La seconde (pl. I. fig. 1) sur le pariétal droit, à la partie inférieure, sur une ligne qui réunirait les deux apophyses mastoïdes, est aussi de forme ovalaire, d'un grand diamètre de 0 m. 06 et d'un petit de 0 m. 04; elle intéresse pour la plus grande partie le pariétal, plus 0 m. 01 environ de la portion écailleuse du temporal; les bords mousses indiquent que la section a été faite par un instrument tranchant de haut en bas et d'avant en arrière pour la partie antérieure; d'avant en arrière et de dehors en dedans pour la partie postérieure. Les incisions sont obliques et ne portent

[1] A notre connaissance, aucune trépanation préhistorique n'a encore été découverte dans l'Aisne. M. J. Pilloy en a rencontré «une franque» dans un cimetière du VIe et VIIe siècle, situé entre les villages de Gauchy et de Grugies, arrond. de Saint-Quentin (voir *Matériaux*, 1887).

[2] Voir les études des docteurs Prunières et Broca, les observations de M. Cartailhac et les expériences du Dr Capitan.

Digitized by Google

aucune trace de réparation osseuse : la mort a dû se produire peu de temps après l'opération.

Le second crâne (pl. I, fig. 2) appartenait lui aussi à un homme de 50 à 60 ans, au front bas et étroit, aux arcades sourcilières assez développées, au maxillaire très prononcé. Il porte à son sommet la trace d'une réparation osseuse. La lésion cicatrisée peut être aussi bien la conséquence d'une blessure que d'une altération spontanée; mais il nous semble plus rationnel d'admettre qu'elle est due à une maladie; la table externe seule a été atteinte.

III. Mobilier funéraire.

Emmanchures. — Trois sont munies de haches; quatre en corne de cerf polie sont intactes; deux en corne de cerf non polie sont brisées.

Comme celles trouvées à Chassemy (Aisne), la partie supérieure de la corne qui les constitue, est remplie par des fragments d'andouillers entrant les uns dans les autres.

Parures. — Collier formé de petites rondelles de schiste, nacre et os. Nous en avons trouvé un grand nombre, mais à cause de leur friabilité, nous n'avons pu en recueillir que très peu; elles reposaient toutes sur le fond de la sépulture. — Amulette de schiste, percée intentionnellement, concave des deux côtés, usée par le frottement, à arêtes circulaires vives. — Amulette de silex rose jaspé, polie sur toutes ses faces, percée aussi intentionnellement.

Nous rangeons parmi les objets de parure, deux cailloux percés naturellement, grossièrement retouchés.

Instruments d'os. — Ce sont des poinçons.

Flèches de silex. — Trois en feuilles de saule.

Outils de silex. — Une petite scie, quatre petits tranchets retaillés finement sur les côtés, à base intacte. — Un silex dit géométrique, très bien retouché latéralement; c'est là un fait particulièrement intéressant. — Trois grattoirs. — Une lame épaisse à bords retouchés. — Lames non retouchées à bords non usagés; nous en avons trouvé une très grande quantité; leur longueur varie entre 0 m. 015 et 0 m. 12.

Digitized by Google

Cent cinquante silex environ étaient disséminés dans la sépulture à toute hauteur; parmi eux citons encore un seul et unique nucleus, des ébauches de grattoirs, des simulacres d'autres instruments et beaucoup d'éclats.

Aucun de ces objets n'a subi l'action du feu, ils sont tous patinés gris ou blanc.

Delvincourt. Pol Baudet.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE SÉPULTURE GALLO-ROMAINE DÉCOUVERTE À VIGNOLS (CORRÈZE),

PAR M. ALEXANDRE NICOLAÏ.

La sépulture gallo-romaine dont nous donnons la reproduction (pl. II) appartient à un type déjà connu mais peu commun. Elle est complète, en ce sens que l'involucre de pierre qui en forme le corps principal renferme encore l'urne et les ossements qui lui ont été confiés. Mais les pièces de monnaie qui eussent permis d'en déterminer la date ont été égarées; d'autre part, il y avait, enfouis dans la terre, autour de la capse de pierre, de petits vases que, d'après la description qui nous en a été donnée, nous estimons être des *ollae;* les uns, incomplètement cuits sans doute, se sont effrités; les autres trop maltraités par la pioche du paysan ont été délaissés sur place en débris, et comme la découverte remonte à plus de dix ans, il a fallu nous en remettre à ces indications.

C'est au hameau de Sarget, commune de Vignols (Corrèze), que la sépulture fut rencontrée par le soc de la charrue dans une terre appartenant à M. Chastanet, ancien conseiller d'arrondissement. Il avait conservé ce petit monument jusqu'en 1904, époque à laquelle son existence me fut signalée par mon dévoué secrétaire M. Dumont-Maliverg, qui est un enfant de Vignols; j'ai dû à son obligeant intermédiaire de pouvoir l'acquérir.

Le cube de pierre proprement dit, ou mieux la boîte carrée dans laquelle a été pratiqué le *loculus* où repose l'urne, a 0 m. 23 de hauteur et 0 m. 30 de largeur; à sa surface supérieure, un bourrelet a été ménagé pour mieux assurer l'encastrement du chapeau une fois rabattu.

Digitized by Google

Ce dernier a la forme d'une pyramide quadrangulaire légèrement tronquée au sommet.

Sa hauteur est de o m. 32; en sorte qu'avec son couvercle rabattu, le monument a o m. 55 de hauteur.

Le vase contenu dans la capse est fait d'une terre rouge extrêmement fine, bien cuite; c'est un beau spécimen de ces poteries gallo-romaines revêtues d'une légère couverte à reflets métalliques bronzés. La forme en est élégante, de la bonne époque; pour toute ornementation : quatre cordons de guillochures assez également espacés sur la panse et tracés à la pointe d'un fin ébauchoir taillé en bec de roseau.

Dimensions :

1° Hauteur, o m. 205; 2° diamètre le plus fort au centre de la panse, o m. 15; 3° diamètre au col supérieur, o m. 115; 4° diamètre au pied, o m. 08.

Le caractère de cette poterie semble bien nous reporter au 1er siècle de J.-C.

Il y a lieu de rapprocher de cette sépulture les types analogues sinon semblables, conservés dans le musée de Saint-Germain-en-Laye, au nombre de cinq. Aucun cependant n'est muni de l'urne, et c'est en quoi notre présentation offre un intérêt plus particulier.

Dans la salle 24, sous le n° 26,263, on peut remarquer un involucre de pierre sans urne et muni de son couvercle, en tous points semblable au nôtre, sauf les dimensions qui en sont légèrement inférieures. Le n° 26,569 présente les mêmes caractéristiques, mais il n'a pas son couvercle. Le premier provient de Cendre-Orcet (Puy-de-Dôme), le second de Saulzais-le-Potier (Cher), don de M. Auclair.

Les nos 26,568 répondent à deux monuments de pierre, du même genre, mais cylindriques quant à la boîte et en cône obtus au sommet quant au chapeau; il y a semblable loculus ménagé pour l'urne à l'intérieur. L'un d'eux seul est entier avec son couvercle. Origine : cimetière de Saulzais (Cher), don Auclair, et Douelle (Lot).

Un quatrième qui provient du Château (Indre), sous le n° 29,905, présente une apparence quelque peu modifiée; le chapeau est en forme de calotte ou de coupole, et la boîte cylindrique aussi est cependant dégagée quelque peu vers sa base inférieure.

Digitized by Google

Enfin, provenant des environs de Saverne, on peut remarquer dans la même salle une forte pierre taillée en forme de toit, de forme allongée, plus volumineuse que les blocs que nous venons de décrire et qui n'est peut-être qu'un chapeau, car nous ne l'avons pas soulevée. Elle porte le n° 20,375.

Ajoutons que ce genre de sépulture, consistant en des vases enfermés dans des coffres de pierre, est fréquent dans le territoire du département de la Creuse [1].

Au point de vue du mobilier funéraire, on se trouve en présence d'un type qui perpétue des traditions de la plus haute antiquité; il symbolise la maison avec son toit, et cette figuration a été familière aux Étrusques.

Par l'éloignement des divers centres dans lesquels les capses que nous avons signalées ont été rencontrées, il semble bien que l'on ne puisse conclure à un mode de sépulture local; leur répartition géographique démontre que l'usage en a été assez répandu. Notre courte note a pour seul objet de prendre date et d'amorcer un catalogue des monuments funéraires de ce type.

Au point de vue du mobilier comme au point de vue du mode funéraire et sous la pratique incinératoire, car les débris d'ossements renfermés dans l'urne ont été crémés, c'est toujours la même préoccupation qui ressort, de protéger le dépôt sacré contre les injures des hommes et du temps; le vase sera tantôt entouré de briques plates dressées et affrontées, en forme de toit, avec une tuile creuse au-dessus; tantôt renfermé dans une amphore, dans une marmite de dimension, dans un coffre de pierre ou de bois; tantôt dans une fosse à ustion directe où les vases seront noyés dans le remplissage fait de cendres, de charbons, de gravois d'incinération, etc. Mais le mobilier reste sensiblement le même traditionnellement; il y aurait

[1] Pour les urnes de verre, renfermées dans des récipients de pierre, genre de sépulture fréquent dans la Creuse, voir : P. de Cessac, dans *Mém. Soc. sciences natur. et archéol. Creuse*, t. III (1862), p. 489, et t. IV (1880), p. 222-229, et aussi dans *Bull. monumental*, t. XXXIX (1873), p. 138-148; J.-F. Bonnafoux, dans *Congrès archéol. de France* à Guéret, en 1865, Guéret, 1866, pl. I et II, reproduites par A. de Caumont, *Abécéd. d'archéologie, ère gallo-rom.*, 2e éd. p. 446-447; A. Fillioux, dans *Mém. lus à la Sorbonne, archéologie*, avril 1868, p. 93-104, pl. XIII; G. Callier, dans *Bull. monumental*, t. XLIII, 1877, p. 589 et 591. — Il y a des urnes de ce genre dans d'autres régions.

Digitized by Google

toutefois à rechercher si ces modes, peu différents quant au fond, mais variés quant à la forme, répondent à des époques distinctes ou à des habitudes locales ou régionales. La recherche peut être longue et difficile en raison de la rareté des monuments datés de façon sûre; elle n'est pas impossible.

Alexandre Nicolaï.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UN VASE FUNÉRAIRE CAROLINGIEN

TROUVÉ À MONCEAU-LE-NEUF

(AISNE),

PAR M. JULES PILLOY,
Membre non résidant du Comité.

Toutes les personnes qui se sont occupées des anciens cimetières où, dans le Nord de la France, la Belgique, l'Angleterre et les bords du Rhin, reposent les populations franques et carolingiennes, connaissent ces petits vases de terre cuite noirâtre, à large ouverture, à la panse formant au milieu un angle saillant très apparent, ce qui leur donne une forme bi-conique si caractéristique.

La plupart du temps, on trouve ces vases aux pieds des morts, plus rarement à la portée de la main et, par exception, à la tête. Ils appartiennent tout spécialement à l'époque franque; on ne les voit jamais parmi la très nombreuse céramique déposée dans les tombeaux romains du IVe siècle.

De plus, nous ne trouvons de vases de cette forme que dans les contrées où les peuples d'origine germanique ont séjourné. Le cimetière de Selzen, si bien décrit dès 1848 par Lindenschmit, nous en montre le type dans toute sa pureté.

Ce qui vient encore caractériser ces petites urnes, ce sont les ornements géométriques qui occupent tout ou partie de la zone supérieure de la panse, ornements qui, lorsque la terre était encore fraîche, ont été obtenus par la pression d'une roulette de bois ou de métal, sur laquelle étaient sculptés en relief les motifs qui devaient se reproduire en creux.

Ces motifs étaient extrêmement variés; mais, vers la fin du VIe siècle, on y voit, d'abord, apparaître la croix, puis, bien plus

Digitized by Google

rarement, de barbares monogrammes, ou encore des fragments d'inscriptions en caractères romains[1].

Cette ornementation cesse soudainement quand apparaissent dans les tombes, avec le scramasaxe, les belles et grandes plaques-boucles munies de gros clous saillants, de bronze ou de fer damasquiné, si connues, qui signalent l'aurore de l'époque carolingienne.

A ce moment, quoique l'usage de déposer ces sortes de vases dans les sépultures ait persisté, on constate bientôt, néanmoins, un changement assez appréciable dans leur forme. La panse devient moins angulaire; puis cet angle disparaît lui-même pour faire place à un ventre légèrement bombé; et, pour toute décoration, on n'y voit souvent que des filets ou bourrelets saillants, parallèles, plus ou moins rapprochés, plus ou moins nombreux. Parfois, aussi, on trouve de petites coupes à large ouverture et à très petit pied. Quand, dans les tombes, on ne trouve plus de mobilier funéraire consistant en armes ou en objets de parure, par ci, par là, on y rencontre encore ces sortes de vases; puis ils disparaissent eux-mêmes vers les confins des cimetières qui semblent avoir été abandonnés vers les IXe et Xe siècles, quand les populations désirèrent être enterrées autour des églises.

On a déjà bien disserté sur ces vases funéraires. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont voulu voir une intention religieuse dans l'acte de leur dépôt dans les tombes. Selon eux, ces récipients devaient avoir servi à contenir, d'abord, au temps païen, de l'eau lustrale[2], puis, plus tard, quand le christianisme devint la religion dominante, de l'eau bénite. D'autres ont pensé que l'on devait

(1) Cf. Boulanger, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc de la Picardie et de l'Artois*, p. 115, et pl. XXXV.

(2) «Pendant que le cadavre était encore dans la maison, un grand vase d'eau lustrale était placé à la porte. — L'idée de mettre des moyens de purification à la disposition des morts, dans leur existence d'outre-tombe, a peut-être commencé par la préoccupation naïve de leur donner, non seulement des aliments, mais de quoi se laver et se parfumer.» A. Bouché-Leclercq, dans le *Dictionnaire des antiquités romaines* de Daremberg et Saglio, au mot *Lustratio*, p. 1416-1417.

A Vermand et à Homblières, avec la vaisselle et les bouteilles ayant contenu des aliments et de la boisson, il y avait encore dans les tombes du IVe siècle des personnes riches, une aiguière pour les soins de propreté. Cet ustensile était presque toujours de bronze.

Digitized by Google

y mettre une boisson[1], et pour donner plus de poids à leur opinion, ils ont rappelé que l'on trouve souvent une substance brunâtre et luisante à l'intérieur des parois des gobelets ou bouteilles de verre, qui, chez les riches, remplacent dans les tombes les vases de terre cuite; cette matière ne pouvait être que le résidu du vin qu'on y avait mis au moment de l'inhumation.

Mais cette hypothèse tombe d'elle-même, quand on se rappelle que la majorité de ces gobelets (et c'est justement le cas qui se présentait à Gammertingen) étaient en forme de coupe ou clochette, sans pied, dont le fond était, ou très bombé, ou très conique, et que, souvent même, pour en augmenter l'instabilité, on y avait ajouté un bouton saillant d'émail ou de verre. Et c'est surtout dans ces clochettes qu'on constate la présence du résidu en question. Comme elles ne pouvaient se tenir debout, l'invraisemblance saute aux yeux. Et, en effet, on les trouve invariablement couchées au fond du cercueil.

Je préfère attribuer cet enduit brunâtre aux sels provenant de la décomposition du corps, et cela avec d'autant plus de raison que, souvent, j'y ai constaté les traces, les traînées, encore bien apparentes, laissées par les larves cadavériques.

L'eau bénite qui, de nos jours, accompagne dans les cérémonies funèbres le cercueil jusqu'au moment où il descend dans la fosse, est certainement la survivance d'une très ancienne coutume; elle a été conservée dans les familles depuis le samedi de Pâques ou de Pentecôte; elle est placée dans un vase auprès du mort, avec le flambeau qu'on allume et qui ne s'éteindra qu'au moment du départ du convoi mortuaire; c'est avec du buis bénit le jour des Rameaux qu'on fait l'aspersion au moment des visites funèbres. C'est aussi avec de l'eau bénite que le prêtre reçoit le corps au sortir de sa demeure terrestre, ainsi qu'à son entrée dans l'église. On l'asperge une dernière fois dans la fosse. Nos aïeux faisaient encore plus, puisqu'ils en plaçaient jusque dans le cercueil.

Mais je me suis un peu trop éloigné de mon sujet et je me hâte d'y revenir.

Il a été découvert à Monceau-le-Neuf, arrondissement de Vervins (Aisne), dans le cimetière dont je me suis occupé il y a quelque

[1] Cf. le splendide ouvrage de W. Grobbels sur les fouilles du cimetière de Gammertingen (Munich, Piloty et Loehle, 1905).

Digitized by Google

temps, un vase funéraire qui n'est venu en ma possession qu'après la publication de mon travail. C'est pourquoi je n'ai pu en parler malgré tout l'intérêt qu'il présente.

Il a été recueilli dans une tombe qui renfermait ce seul mobilier funéraire; elle se trouvait dans la zone extrême du cimetière.

La forme ne rappelle en rien celle des poteries franques. Elle se rapprocherait plutôt de celle des cimetières romains du IVe siècle, n'était la rudesse du travail du potier, bien moins habile que ses prédécesseurs de l'époque romaine.

Vase trouvé dans une sépulture carolingienne à Monceau-le-Neuf (Aisne).

C'est un gobelet presque cylindrique mais qui se rétrécit un peu vers la base, où existe un fond plat de 5 centimètres de diamètre. La hauteur totale est de 12 centimètres. L'ouverture a une largeur de 10 centimètres et demi, et elle est munie d'un rebord saillant. A 3 centimètres de cette ouverture, un bourrelet légèrement angulaire limite une zone qui a été décorée, à l'aide du poinçon et avant la cuisson, d'une double rangée de dents de loup, cet ornement bien typique qui, après avoir été employé à foison dans les bijouteries franque et carolingienne, se voit encore fré-

Digitized by Google

quemment dans la décoration architecturale de nos monuments de l'époque romane.

Ce qui prouve que la gravure a été faite avant la cuisson de la terre, c'est qu'à l'intérieur cette terre est rougeâtre, ce qui se voit à l'emplacement des attaches de l'anse qui a été brisée, et que la teinte superficielle noire recouvre aussi bien les parois extérieures lisses que le fond des traits de gravure. On sait que cette teinte noirâtre des vases funéraires francs et carolingiens a été obtenue par le séjour prolongé de la céramique dans un four où l'on faisait arriver, pendant un temps plus ou moins long, une fumée très intense. C'est, du moins, l'opinion adoptée par les savants qui se sont occupés de la question. Cette opinion a été aussi admise par les Allemands qui ont même fait, des vases à parois noirâtres, une subdivision dans la classification de certaines poteries antiques.

Une autre décoration, cette fois placée sur la panse, au-dessous du filet saillant, consiste dans la représentation, faite également en creux au poinçon, avant la cuisson de la terre, de trois palmes. A cause de leur terminaison, fourchue pour l'une d'elles, arrondie pour les autres, on avait pensé que le graveur avait peut-être eu l'intention de reproduire des plumes de paon.

On sait que le paon était, dès les débuts du christianisme, considéré comme symbole de la résurrection, parce que, tous les ans, il recouvre les plumes qu'il a perdues au moment de la mue; il est peint très fréquemment dans les catacombes de Rome[1].

Un vase franc de la collection Boulanger de Péronne est décoré d'une guirlande de plumes de paon, au moyen d'une matrice en relief. La représentation de plumes de paon, sur notre vase, n'aurait donc rien d'insolite.

Quant aux palmes, c'est le symbole de la victoire, la victoire du chrétien sur la mort par la résurrection, mais plus particulièrement celui du martyr. C'est de là qu'est venue la coutume de représenter les martyrs la palme à la main[2]. Plus tard, la palme est devenue commune à toutes les sépultures chrétiennes, un ornement vulgaire qu'on figurait indistinctement sur tous les tombeaux; et de là il n'est pas difficile de conclure qu'elle fut considérée comme un ornement funéraire.

(1) Cf. Bosio, *Roma sott.*, p. 641; Aringhi. *Roma subterr.*, II, t. VI, c. 36, p. 612, etc.; Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot *Paon*.

(2) Cf. L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot *Palme*.

Digitized by Google

Palmes ou plumes de paon, l'idée qu'elles expriment est donc identique.

Ajoutons qu'à côté de l'une d'elles, on a également gravé une croix ou un F.

Comme on le voit, ce petit monument valait la peine qu'on le mît en lumière, et nous sommes heureux d'avoir pu le sauver de la destruction ou de l'oubli.

Jules Pilloy,

Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

TROIS CIMETIÈRES MÉROVINGIENS (CLÉRY, MAUREPAS ET CORBIE),

PAR M. C. BOULANGER,
Correspondant du Comité.

I. Le cimetière de Cléry.

Proche Péronne, orienté au Nord-Ouest et situé à cinq kilomètres de cette ville, se trouve le village de Cléry, peuplé de 900 habitants. Cette commune se trouve sur la rivière de Somme et elle est traversée par la route nationale qui conduit de la ville picarde que nous venons de nommer à Albert.

Disons en passant, et cela pour mémoire, que depuis l'année 1885, qui marque le début de fouilles assez nombreuses et méthodiquement entreprises, la ville de Péronne est devenue le centre d'une contrée qui paraît être particulièrement riche sous le rapport du nombre, de l'étendue et de la richesse des sépultures franco-mérovingiennes.

On a déjà beaucoup trouvé, et il reste encore, croyons-nous, beaucoup à recueillir. Certes, la science archéologique ne peut que bénéficier largement de ces utiles explorations; aussi comptons-nous que les propriétaires de terrains à sépultures nous aideront dans la mission délicate et tout à fait désintéressée que nous avons entreprise sous d'assez heureux auspices.

En 1863, des sépultures gallo-romaines furent découvertes à Cléry, sous l'emplacement d'une maison de ferme sise rue d'En-Bas, et des objets de cette époque y sont recueillis de temps à autre. Les Romains y avaient, en effet, établi un poste militaire qui gardait le passage de la Somme coupée en cet endroit par une chaussée.

Il y a environ vingt ans, un habitant du village acheta, pour y construire une maison, un terrain situé dans l'angle Nord-Ouest

Digitized by Google

formé par la route d'Albert avec le chemin de Bouchavesne. Le nivellement de ce terrain mit fortuitement à découvert un cimetière de l'époque mérovingienne. M. Alfred Danicourt, fondateur du Musée de Péronne, y trouva quelques objets, actuellement conservés dans ce musée[1]. Des fouilles subséquentes, exécutées sur le même terrain, donnèrent d'autres objets de la même époque, qui furent dispersés dans diverses collections.

Pendant l'hiver de 1904-1905, j'obtins, après des pourparlers et le versement d'une indemnité, l'autorisation d'explorer un jardin de quatre à cinq ares contigu à l'héritage ci-dessus; mais le propriétaire du champ voisin ne consentit à aucun prix à me céder son terrain converti en pâture, et dans lequel le cimetière paraît s'étendre.

Dès l'exploration des premières tombes, je constatai que plusieurs avaient déjà été violées; on avait là, comme dans bien d'autres cimetières, fouillé jusqu'aux genoux pour s'emparer des bijoux d'or et d'argent, méprisant le modeste *ex-voto* déposé aux pieds, ce qui me permit de recueillir une bouteille et quatre coupes de verre, plus une quinzaine de *pocula* de terre, de formes différentes.

Quelques tombes, restées intactes, me permirent bien vite de me rendre compte, par analogie avec d'autres cimetières, que je me trouvais dans la partie qui datait de l'occupation franque et qui pouvait aller jusqu'au VIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque carolingienne, car il est bien difficile de fixer, à cent ans près, la date des objets que l'on rencontre dans une sépulture, lorsqu'il s'agit d'un cimetière franc où les monnaies sont toujours fort rares.

Comme dans tous les cimetières de cette époque, les corps étaient orientés de telle manière que le squelette avait les pieds à l'Est, et la tête à l'Ouest, — orientation que l'on rencontre chez les Francs depuis l'époque de Selzen jusqu'à celle d'Herpes[2], — avec cependant une certaine déviation pour plusieurs tombes. Les archéologues militants, tels que l'abbé Cochet, MM. Th. Eck, Pilloy et L. Coutil, tous doués d'une grande expérience, estiment que les fossoyeurs se guidaient alors, le matin et le soir, pour

[1] Les objets ont été reproduits de grandeur naturelle sur les planches, à l'exception de quelques-uns dont la réduction est indiquée.

[2] Cf. Lindenschmit, *Das germanische Todtenlager in der Provinz Rheinhessen*; Delamain, *Le cimetière d'Herpes*.

Digitized by Google

creuser les fosses, sur le soleil levant ou le soleil couchant; et, comme l'écliptique décrit, pendant la bonne saison, un plus grand arc de cercle sur l'horizon, les tombes, dont l'orientation s'éloigne de la direction Est-Ouest, seraient celles qui auraient été creusées pendant l'été[1]. Cette orientation avait été adoptée par les Francs dès leur arrivée dans la *Francia*, c'est-à-dire plus de trois siècles avant leur conversion; c'est donc une erreur d'appeler cette orientation, comme l'a fait l'abbé Renet, une «orientation chrétienne»[2]. C'est, au contraire, une orientation païenne, vraisemblablement due, dans des temps antérieurs, à l'adoration du soleil. Nous verrons plus loin que cette coutume a cessé d'être observée à partir du IXe siècle.

La profondeur des fosses variait de 1 m. 25 à 1 m. 75, c'est la moyenne de l'époque franque; nous verrons ci-après, lorsque nous parlerons du cimetière de Maurepas, qu'au VIIe et au VIIIe siècle, et même plus tard, cette profondeur diminue et que les sarcophages sont quelquefois atteints par le soc de la charrue. Aucun sarcophage n'a été découvert dans cette partie du cimetière. Nous croyons savoir qu'il n'en a pas été rencontré non plus dans l'héritage exploré il y a quelques années.

Sépultures d'hommes.

Deux sépultures de guerriers, restées entières, donnèrent :

Une épée avec pommeau de fer, placée le long du bras droit, la pointe tournée vers les pieds[3];

Un poignard placé obliquement sur le fémur droit; c'est le poignard franc n'ayant qu'un seul tranchant et un pommeau[4];

Le long de la jambe gauche, une francisque, dite francisque à marteau, forme usitée à la fin du VIe siècle, et dont le fer se trouvait au niveau du pied;

(1) En Picardie, les fossoyeurs ont encore l'habitude de faire ce travail le matin ou le soir.

(2) Cf. Abbé Renet, *Les fouilles de Hermes*, 1878-1879, dans les *Mémoires de la Société académique des sciences et arts de l'Oise*, t. XI, 1re partie (1880), p. 9.

(3) Longueur du pommeau à la pointe, 0 m. 83; largeur, 0 m. 45; longueur de la soie, 0 m. 10.

(4) Longueur, 0 m. 33.

Digitized by Google

Vers la gauche, un peu plus bas que la ceinture, dans une aumônière disparue et dont il ne restait que des traces d'oxyde de fer et un peu d'humus noir : une belle pince à épiler ornée de dessins géométriques (pl. IV, fig. 5)[1], un perçoir, un petit couteau de fer à lame rigide, un peigne d'os, réduit presque en poussière;

Sur le bassin, une boucle ovale de ceinturon, de potain, accompagnée de trois ferrets (pl. V, fig. 3) recouverts d'une admirable patine vert clair;

Entre le poignard et la ceinture, une petite boucle de bronze provenant sans doute de la courroie qui retenait cette arme;

Entre les pieds, une bouteille de terre, gris cendré, entièrement décorée de dessins à la roulette (pl. VII, fig. 4).

On avait omis de placer dans la tombe de ce chef, contrairement à l'habitude de l'époque, son bouclier.

Voici le produit de l'autre tombe (pl. XII, fig. 1) :

Une framée, à fer large et court[2], placée à droite, la pointe en haut comme si le mort était au port d'armes;

Le long du bras gauche, la pointe en bas, une belle et longue épée sur laquelle l'oxyde de fer avait attaché, en la métallisant, une partie du fourreau de bois. Le pommeau, ainsi que la bouterolle, encore adhérente, sont de bronze[3];

Sur les genoux, un *umbo* de bouclier, de fer, garni, à sa partie supérieure, d'un bouton de bronze, et sur la base, de quatre autres boutons, également de bronze, qui recouvraient les quatre rivets retenant cet *umbo* au disque de bois du bouclier et à la manipule. Dans les tombes franques, cette partie du bouclier, qui était de bois, a toujours disparu, de sorte qu'il n'a pas encore été possible de savoir si ce bouclier était rond ou ovale[4];

La boucle rectangulaire de potain (pl. V, fig. 8), une lame de couteau et un poinçon étaient placés à la ceinture;

[1] L'intérêt hors de conteste qu'offre cette pince, c'est que sa forme est absolument franque et que le décor incisé sur les branches est gallo-romain.

[2] Cette forme est une exception : la framée ou lance des Francs est généralement longue et étroite.

[3] Longueur, y compris le pommeau et la bouterolle, 0 m. 92; largeur, 0 m. 05; soie, 0 m. 115.

[4] Largeur de l'*umbo*, 0 m. 16; hauteur, 0 m. 075.

Digitized by Google

Enfin, aux pieds, le *poculum* de terre noirâtre (pl. VII, fig. 5) décorée d'arcatures en creux, obtenues au moyen d'une roulette.

Dans d'autres tombes, j'ai encore recueilli quatre francisques et deux framées. Un squelette d'homme avait uniquement, sur la poitrine, la pince à épiler de bronze et le bouton en forme de coquillage reproduits pl. IV, fig. 7. Ces deux objets sont encore un héritage des Romains. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les tombes franques, des objets provenant de vol et de pillage chez les vaincus.

On se trouve donc là en présence d'une population de guerriers dont le rôle consistait sans doute à surveiller le passage de la Somme.

Sépultures de femmes.

Les sépultures de femmes ont donné quelques bijoux d'argent et de bronze, plus une épingle d'or.

Dans la sépulture la plus importante, la morte portait au cou, en guise de collier, une seule perle de verre bleu émaillé de blanc, figurée sur la planche V, fig. 6. Au-dessus de chaque sein, une fibule ronde, en argent. L'une de ces deux fibules était intacte (pl. III, fig. 3); elle simule une rose épanouie dont les pétales de grenats, taillés en table et posés sur des paillons d'argent gaufré, dans des cloisons, rayonnent vers le centre occupé par des filigranes de même métal, contournés en 8. C'est le bijou à surface plane que l'on rencontre assez souvent dans les sépultures riches des ve et vi^e siècles. L'épinglette à charnière, qui était de fer comme toutes les épinglettes articulées ainsi, avait disparu par suite de son oxydation et ne formait plus qu'un magma d'oxyde de fer et de terre. Sur l'autre fibule, qui formait la paire avec celle-là, les grenats, le filigrane et une partie des cloisons avaient disparu. Les parents du défunt ne le paraient donc pas toujours de ses plus beaux bijoux, de ses plus beaux objets. On rencontre malheureusement trop souvent des objets hors d'usage. La boucle reproduite sous le n° 4 de la planche X ne pouvait plus servir : l'un des tenons de la charnière était usé et ouvert. Les pauvres, eux non plus, n'avaient pas toujours aux pieds l'humble vase noir qui était bien la plus modeste offrande de ces temps lointains; on leur mettait ce que l'on avait sous la main. A Caulaincourt, j'ai trouvé pour tout mobilier funéraire d'une tombe, la coquille détériorée d'une cuiller romaine d'argent, placée sur la poitrine, et à Cappy, au

Digitized by Google

cou, en guise de perle, un petit cylindre de verre vert clair, paraissant avoir été contourné ainsi accidentellement par le feu.

Dans le fond de la fosse, de chaque côté de la tête, des boucles d'oreille formées d'un grand et mince anneau de bronze avec un pendant de forme polyédrique fait de pâte ou mastic sur lequel on avait appliqué de petites feuilles de bronze et quatre verres losangés en saillie, qui n'ont pas été retrouvés. Ces boucles d'oreille se sont effritées au toucher; elles avaient bien la forme des boucles de cette époque.

Sous la tête, vers l'occiput, était placée en travers l'épingle styliforme de bronze (pl. IV, fig. 3); cette épingle est terminée par une spatule légèrement recourbée et, au quart de sa longueur, se trouve un cube de bronze portant gravées des croix de Saint-André. Cette forme se rencontre souvent au VIIIe siècle, et les épingles ont jusqu'à trente et même quarante centimètres de longueur. On les trouve le plus souvent, sauf exceptions rares, sur la poitrine des défunts.

Une autre épingle d'argent était posée obliquement sur la poitrine. La tête sphérique, en or, est surmontée d'une capsule enchâssant un grenat taillé en cabochon (pl. IV, fig. 1). Sur la tige, on remarque un petit manchon ou cylindre d'or qui l'empêchait de sortir du grossier tissu qu'elle retenait lorsqu'elle y était fixée.

La boucle de bronze (pl. V, fig. 1) à anneau et à plaque rigides, c'est-à-dire soudés ensemble, se trouvait sur le haut du bassin.

Près du genou gauche, et extérieurement, étaient placées : une fibule de bronze assez simple, portant pour toute ornementation sur les digitations, de simples disques de verre blanc (pl. III, fig. 7), et une fusaïolle unie, de terre cuite (pl. IV, fig. 4).

A l'un des doigts de la main gauche, sans qu'il ait été possible de déterminer lequel, cette femme portait un anneau de bronze (pl. III, fig. 2), gravé au burin. La petite croix qui forme le centre du chaton paraît être plutôt une fleur qu'un symbole chrétien, car on sait que la conversion des Francs a commencé, — sans pouvoir en préciser exactement la date, — au VIe siècle, après la bataille de Tolbiac (496) et qu'ils ont négligé assez longtemps de manifester leur nouvelle croyance, — encore bien mitigée de paganisme, — par des signes extérieurs. Il faut arriver à la fin du VIIe et au commencement du VIIIe siècle, pour rencontrer

Digitized by Google

des croix, des têtes de Christ ou des scènes bibliques gravées sur les grandes plaques-boucles carolingiennes.

Aux pieds, a été recueillie, intacte, la belle coupe de verre irisé (pl. VI, fig. 3); ce verre est décoré sur toute sa face extérieure de minces filets d'émail blanc disposés en spirale. Le fond intérieur est orné d'une rosace composée de huit pétales formés par un gros filet de verre en relief.

Nous retrouvons là le type des sépultures franques au vr^e siècle.

La tombe la plus intéressante après celle qui vient d'être décrite, est celle d'une fillette d'environ dix ans; par exception, la profondeur de la fosse atteignait à peine quatre-vingts centimètres. Avant de lui dire l'éternel adieu, sa mère l'avait parée de ses bijoux, bijoux bien modestes comme on va voir : à chaque oreille, une boucle composée d'un simple fil de bronze dans lequel était passée une perle d'ambre (pl. V, fig. 4); au poignet gauche, un bracelet composé de huit perles, dont sept en pâte de verre émaillé; la huitième, celle qui est fortement évidée et a la forme d'un tambour décoré de cercles centrés et de triangles, est, par exception, en os. Au poignet droit, un petit bracelet de bronze dont les deux extrémités, légèrement renflées, se croisent en se recourbant vers l'arrière en col de cygne (pl. V, fig. 5). Ce bracelet est de facture romaine; les bracelets francs ont généralement les extrémités renflées et affrontées, rarement amincies, et parfois gravées de dessins géométriques. Un petit vase à anse, décoré, d'une manière rudimentaire, de petits carrés à la roulette, se trouvait vers les pieds, sur le côté droit (pl. VII, fig. 2).

Il n'y aurait aucun intérêt à décrire séparément les autres sépultures plus ou moins violées; je me contenterai de mentionner succinctement les objets les plus importants recueillis dans cette partie du cimetière de Cléry :

Les fibules aviformes reproduites sur la planche III, fig. 5 et sur la planche IV, fig. 6 ont été trouvées par paires; la première de ces fibules est d'argent et de forme bizarre; on y reconnaît cependant l'oiseau au bec crochu des Mérovingiens; la décoration, assez simple, composée de cercles centrés répétés, produit un bel effet. Les fibules n°s 4 et 6 de la planche III, représentant des oiseaux de proie, et la fibule n° 2 de la planche V, en forme de serpent à double tête, étaient uniques. Ce sont ces oiseaux que

Digitized by Google

l'on trouve reproduits à satiété, plus tard, à l'époque carolingienne, sur les manuscrits, et notamment sur de nombreux manuscrits de la Bibliothèque de Laon[1].

En comparant la fibule n° 2 de la planche V, simulant un serpent à deux têtes, avec la fibule n° 6 de la planche IV, contournée en forme d'S terminée par des têtes d'oiseau rapace, on remarque que le serpent a les mandibules ouvertes et qu'il est pourvu d'une sorte de crête, tandis que l'oiseau tient son bec crochu fermé. On peut faire cette même remarque sur toutes les fibules et sur toutes les boucles de l'époque.

La fibule discoïde n° 1 de la planche III et la fibule digitée n° 8 de cette même planche ont été trouvées seules : la fibule discoïde couverte « d'œils de perdrix » est divisée en quatre secteurs par une croix en relief qui ne paraît pas non plus être un emblème religieux. La fibule digitée, de bronze, fort pauvre comme matière et comme ornementation, porte, sur ses digitations, de petites excavations circulaires simulant les grenats que l'on rencontre sur les fibules riches.

Les verres devaient être communs dans ce cimetière; les verres n°s 1, 4 et 5 de la planche VI ont été recueillis dans des tombes bouleversées; les deux derniers étaient brisés, mais les fragments rapprochés ont permis de les reconstituer.

La bouteille (pl. VI, fig. 4), de 17 centimètres de hauteur, est particulièrement intéressante au point de vue de sa décoration et de sa forme. Cette décoration consiste en ondes d'émail blanc incorporé dans le verre, et dont les extrémités effilées s'élancent et se rejoignent sur le col. Nous avons déjà rencontré cette même décoration sur deux autres bouteilles publiées dans le *Mobilier funéraire*[2], et sur une troisième faisant partie de la collection de M. Delvincourt, de Crécy-sur-Serre (Aisne). C'est en Picardie que l'on rencontre le plus de verres émaillés; les verres recueillis en Belgique, sur les bords du Rhin, et même plus loin, ne sont généralement ornés que de filets de verre. Les verres recueillis dans les départements de la Somme, l'Aisne, l'Oise, la Seine-Inférieure, sont semblables au point de vue de la technique, de la facture et de la

[1] E. Fleury, *Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon.*

[2] Cf. C. Boulanger, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, pl. XXXI.

Digitized by Google

décoration; on peut donc en déduire qu'ils sortent du même atelier. Espérons que M. François Carnot et M. Sarriau, qui préparent l'*Histoire de l'industrie verrière en France*, nous feront connaître le lieu exact de cette fabrication, que l'abbé Cochet plaçait dans la forêt d'Eu. Nous souhaitons au savant archéologue, — qui fut un initiateur perspicace, — que sa conclusion n'ait pas été trop prématurée.

Les clochettes[1] n°s 1 et 2 de la planche VI, à bouton d'émail blanc et revêtues, près de l'ouverture, d'une zone de filets de même émail, n'ont rien de remarquable que la faussure qui les resserre fortement par le milieu. C'est encore une forme spéciale à la Picardie. Si l'on remonte vers la Belgique et la Prusse, et que l'on redescende ensuite jusqu'en Bavière, on trouve ces clochettes presque de forme cylindrique et sans émail, bien entendu. M. Gröbbels, conservateur du Musée de S. A. R. le prince de Hohenzollern, à Sigmaringen, en a publié trois de forme rudimentaire provenant du cimetière de Gammertingen, et qui paraissent être les premiers tâtonnements du verre campaniforme[2].

Il a, en outre, été recueilli une quinzaine de vases de terre noire ou cendrée, la plupart de la forme dite «à carène». La jatte n° 1 et la bouteille n° 4 de la planche VII sont remarquables par leur facture peu commune.

Ici s'arrête cette étude sur le cimetière de Cléry, que nous croyons être suffisamment descriptive.

II. Le cimetière de Maurepas.

A cinq kilomètres au Nord-Ouest de Cléry (Somme), et par conséquent à dix kilomètres au Nord-Ouest de Péronne, on rencontre, sur un plateau argileux fort élevé, le pittoresque village de Maurepas, peuplé actuellement de 480 habitants. On a des preuves certaines que ce lieu a été habité dès l'époque néolithique; en effet, on rencontre sur le territoire de la commune d'assez nombreuses

[1] Le rython des anciens, — qui était une imitation de la corne à boire, — redressé, a formé le cornet qui lui-même, renflé vers la pointe, a donné naissance à la clochette. En étudiant la verrerie des Barbares, on suit facilement cette transformation qui a commencé avec leurs premiers verres, chez les Francs (?) de la Bohême. — Cf. Baron J. de Baye, *Antiquités franques trouvées en Bohême.*

[2] Cf. Gröbbels, *Der reihengräberfund von Gammertingen.* München, 1905.

Digitized by Google

haches polies de silex pyromaque. On y a même recueilli un casse-tête en silex blond du Grand-Pessigny, qui figure dans notre collection.

Il existe, dans le jardin de la ferme de M. Orphise Machoire, un tumulus d'argile en forme de cône tronqué appelé «la Motte», d'une hauteur de 7 à 8 mètres, autrefois plus élevé, qui, actuellement, a une largeur de 45 mètres à la base et de 30 mètres au sommet. Dans la partie ambiante, c'est-à-dire au pied de ce tertre, une dépression circulaire indique que là a été prise la terre qui a servi à l'édifier, ou peut-être à augmenter la hauteur d'une éminence naturelle.

Au sommet de cette butte, on voit l'entrée d'une galerie souterraine conduisant à un puits profond de soixante-cinq mètres. De chaque côté de cette galerie, on a excavé des chambres comme habitation en cas de danger. On rencontre de ces souterrains, appelés «muches» [1] (ou caves de guerre) dans le patois du pays, dans presque tous les villages de Picardie; ils servaient de refuges dans les cas de grands troubles, de guerres ou d'invasions.

Ce tertre paraît avoir servi aux Romains, qui ont habité Maurepas et les environs, pour correspondre entre eux au moyen de feux ou de signaux optiques.

Le village de Maurepas, en tant qu'agglomération, existe depuis l'arrivée des Francs dans le pays, vers 450. On y avait découvert depuis longtemps, un cimetière antique sur un versant situé au Sud-Ouest, à quinze cents mètres des habitations, au lieu dit «les Vignes», dans un champ appartenant à M. Téléphore Duprez, et à proximité d'un chemin qui, partant du village, rejoint une ancienne voie romaine conduisant de Cléry à Miraumont.

Ce cimetière fut exploré en 1890 par un fouilleur bien connu aujourd'hui disparu, véritable forban de l'archéologie, ennemi juré de la science, qui a mis à jour, pendant plus de trente ans, de nombreuses antiquités dispersées, aussitôt sorties de terre, à tous les vents, sans grand profit, malheureusement, pour l'histoire de la région.

Ce cimetière n'était pas riche; il n'a donné que peu d'objets de valeur; mais il eût été, néanmoins, fort intéressant à étudier, en ce sens qu'il n'avait pas été spolié au moyen âge, comme la plupart

[1] Du vieux verbe picard *mucher* ou *musser* «cacher».

Digitized by Google

de nos vieux cimetières francs; quelques déprédations, cependant, y avaient été commises au hasard, par les fossoyeurs de l'époque. Ayant appris récemment que M. Fortuné Pelletier, de Maurepas, n'avait pas consenti, en 1890, à laisser explorer la partie du cimetière qui s'étendait dans un champ lui appartenant, sur la demande que je lui fis d'une exploration méthodique que j'étais dans l'intention de pratiquer, il mit gracieusement sa terre à ma disposition, ce dont je le remercie en toute sincérité. J'y conduisis aussitôt mon contremaître qui, accompagné de deux autres ouvriers terrassiers, mit à découvert, en quinze jours, quatre-vingt-deux tombes et sarcophages. Il en reste encore autant à explorer. Je ne fis que glaner, toute la partie fructueuse du cimetière ayant été fouillée; néanmoins les objets que j'y ai recueillis, me serviront, avec ceux exhumés à Cléry, à tirer une conclusion qui a son intérêt.

Près de la limite explorée en 1890, je recueillis les objets suivants qui m'indiquèrent que ces tombes, dont la profondeur variait de 1 mètre à 0 m. 60, étaient de la fin du VIIIe siècle, ou du commencement du IXe, et que les sépultures éloignées étaient certainement plus récentes en raison de l'absence de tout mobilier funéraire.

Voici ce que je trouvai dans une tombe de femme :

Au fond de la fosse, de chaque côté du crâne, deux boucles d'oreille de bronze, à grand anneau terminé à l'une de ses extrémités par le simple pendant cubique, si caractéristique de la dernière époque de l'inhumation habillée (pl. VIII, fig. 4); au cou, une seule perle de forme cubique en pâte de verre émaillé de jaune, de noir et de blanc, ayant, aux huit angles, un grain d'émail vert foncé (pl. IX, fig. 4)[1].

Un peu plus bas, sur le haut du sternum, la fibule discoïde n° 1 de la planche VIII, composée d'une platine ou disque d'argent sur lequel est appliquée une feuille d'or, dont le centre est relevé en forme de cône plissé, terminé par un cabochon de verre bleu enchâssé dans une capsule. Le champ de la fibule, limité par deux cercles concentriques en filigrane d'or, est orné de trois disques en nacre, alternant avec trois triangles de verre rouge, insérés

[1] On trouve assez souvent de ces perles isolées sur la poitrine. — Cf. A. Houlé, *Le cimetière franc de Bury*, p. 17.

Digitized by Google

dans des bâtes surélevées, séparés par des filigranes arrondis en forme d'arcs ou de lunettes. On sait que cette technique était connue, non seulement des Francs, mais encore des autres Barbares migrateurs, et qu'elle fut largement mise en pratique à l'époque carolingienne, sous une influence byzantine encore mal définie. Les Vandales l'importèrent en Afrique, où elle s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui sur les bijoux kabyles [1]. Le revers indique que cette fibule s'attachait au moyen d'une épingle de fer, à charnière, rongée par la rouille.

A un doigt de la main gauche, une bague de bronze à jonc rond, dont le chaton, accosté des trois granules caractéristiques pris dans la masse et posés en feuille de trèfle (pl. IX, fig. 6), grossi à la loupe, paraît porter, gravé en creux, un animal, (l'agneau pascal?) surmonté d'une croix. A cette époque (VIIIe siècle), la conversion des Francs était complète, et les emblèmes religieux, ainsi que les scènes bibliques, se rencontrent fréquemment sur les bagues, les plaques de ceintures, les fibules, etc. Plus haut encore vers le passé, — et nous rappelons ici la chose incidemment, — ne voyons-nous pas la fin de l'Empire romain être prodigue des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur les objets les plus usuels de verre ou de métal? [2].

La plaque-boucle et sa contre-plaque en bronze (pl. X, fig. 4) ont été trouvées à la ceinture; elles sont fort simplement décorées : la bordure est ornée d'un chevron composé de lignes brisées en forme de Z renversés, que l'on rencontre sur de nombreux bijoux de cette époque (VIIIe siècle). Cette boucle était hors d'usage; l'usure de l'anneau indique qu'elle avait eu un long service, les tenons de la plaque sont ouverts et l'ardillon a disparu.

Un peu à gauche de cette boucle, était pendue à la ceinture la plaque, dite trousse ou châtelaine de ménagère, de bronze ajouré, n° 1 de la planche XI. La figure que nous en donnons nous dispense d'une plus longue description. Un peu plus bas, nous rencontrâmes une agglomération d'objets oxydés s'effrittant sous les

[1] Cf. S. Reinach, *Catalogue du musée de Saint-Germain*, 3e éd., p. 189 ; C. Boulanger, *op. cit.* Introduction, p. 65 ; Paul Eudel, *L'Orfèvrerie algérienne et tunisienne*, p. 394, Alger, 1905; *Dictionnaire illustré des bijoux nord-africains*. Paris, 1906.

[2] Cf. Frœhner, *Collections du château de Goluchow. Verres chrétiens à figures d'or*. Paris, 1899.

Digitized by Google

doigts; c'étaient le couteau, le perçoir, les forces, la clef, formant ordinairement la trousse de la femme carolingienne, suspendue à une plaque ajourée par des lanières de cuir qui, généralement, étaient terminées par des aiguillettes étamées étincelant au moindre mouvement.

Aux pieds, le vase de terre, de forme allongée, garni de bourrelets (pl. IX, fig. 7), qui a remplacé le vase de verre et le vase typique à carène, décoré à la roulette, des ve et vi^e siècles.

La boucle d'oreille, n° 5 de la planche VIII, la perle amulette n° 5 de la planche IX, de pâte de verre rouge garni d'yeux vert foncé sur émail blanc, et les bagues de bronze n°s 1 et 3 de la planche IX, ainsi que la plaque ajourée n° 2 de la planche XI, ont été également recueillies dans des sépultures de femmes.

La plus importante des sépultures d'hommes que nous ayons rencontrée (pl. XII, fig. 2) nous a donné :

Un scramasaxe de 0 m. 65 de longueur, y compris la soie, à lame, par exception, relativement étroite, comme si elle avait été plusieurs fois passée sur la meule pour être aiguisée. Cette arme était placée le long du bras droit, la pointe à la hauteur de la tête.

A la ceinture, la belle plaque-boucle, sa contre-plaque et le rectangle accessoire de bronze figurés n° 2 de la planche VIII et n° 3 de la planche X, le tout étamé, sauf les têtes de clous hémisphériques, et paraissant n'avoir été porté que très peu de temps. Le rectangle de bronze se trouvait sur le côté gauche de la ceinture, à la suite de la plaque-boucle. On remarque sur la bordure de ces objets une décoration obtenue par percussion, et formée de Z retournés, comme sur la boucle dont nous avons parlé ci-devant. Au viiie siècle, le poinçon remplace souvent le burin.

A l'extrémité supérieure du fémur gauche, un couteau; à la main gauche, l'anneau à jonc rond, n° 8 de la planche IX, avec un monogramme indéchiffrable sur le chaton et, aux pieds, l'inévitable vase, mais ici sans décor, en terre noire.

Dans une autre tombe, le rectangle accessoire n° 3 de la planche VIII, de bronze, décoré d'une croix dans un cercle central et d'une torsade sur les bords, était le seul objet emporté par le mort; il était placé sur la poitrine, ce qui fait croire qu'il ornait un baudrier.

Digitized by Google

La clef en fer n° 2 de la planche IX est une clef romaine qui nous a été remise comme ayant été recueillie dans ce même cimetière lors des premières fouilles; nous ne connaissons pas les circonstances de cette trouvaille. M. Baudot en a publié une entièrement semblable provenant de Beire-le-Châtel [1].

Nous avons, en outre, retiré de cette partie du cimetière, contiguë à celle qui avait été fouillée précédemment, deux autres scramasaxes, l'un de 0 m. 43 et l'autre de 0 m. 29, auquel adhérait encore la bouterolle de bronze du fourreau : c'est le plus petit scramasaxe que nous ayons encore rencontré. Si nous ajoutons quelques vases communs et quelques couteaux ne présentant aucun intérêt, nous aurons énuméré tous les objets recueillis dans cette fouille. Ces couteaux ont une soie qui fait suite à la lame; ils se portaient pendus à la ceinture dans une gaine [2]. Les couteaux à lame articulée, c'est-à-dire se repliant dans le manche, n'ont, croyons-nous, encore été rencontrés qu'en Allemagne. Von Chlingensperg-Berg en a trouvé plusieurs dans le cimetière de Reichenhall, et Lindenschmit en signale également un [3].

Tous ces objets ont été trouvés dans les tombes avoisinant la partie explorée il y a quinze ans; à mesure que nous nous sommes éloignés de cette fraction du cimetière, les objets sont devenus plus rares; plus loin encore, les tombes ne contenaient plus de mobilier funéraire, sauf un simple couteau de temps à autre; nous nous trouvions bien là à l'époque où a cessé l'inhumation habillée; vers la limite de ce cimetière, les couteaux eux-mêmes disparurent.

(1) Cf. Baudot, *Mémoires sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne*, p. 252.

(2) Les couteaux ont ainsi été portés, — comme les aumônières dont nous retrouvons encore les fermoirs dans ces mêmes cimetières, — jusqu'aux XVe et XVIe siècles. Le chroniqueur Olivier de la Marche nous l'apprend ainsi :

« Le cousteau pend à ung cordon de soye,
Le manche doulx, la lamelle acérée;
La gaine gente combien que peu se voye,
Selon les dames il est cher de monnoye.
Ce cousteau sert bien souvent et aggrée.
Dame ne porte ne dague ne épée,
Et n'a glaive qui lui feroit offense
Qu'ung coustelet de petite deffense. »

(3) Cf. Von Chlingensperg-Berg, *Das Gräberfeld von Reichenhall in Oberbayern*; Lindenschmit, *Alterthümer*, t. IV, pl. 40.

Digitized by Google

Nous croyons qu'en raison des nombreux sarcophages et des nombreuses tombes qui existent en cet endroit, les inhumations ont dû être continuées dans ce champ de repos jusqu'au XIIe ou XIIIe siècle.

Nous avons, en outre, observé que plus on s'éloignait du centre de la nécropole, c'est-à-dire de la partie renfermant des *ex-voto*, moins les fosses étaient alignées et orientées, de sorte que lorsqu'on arrive à l'extrémité du cimetière, les sépultures sont tournées indifféremment de côté et d'autre. On peut donc en déduire que l'orientation des tombes, Est-Ouest, a commencé, dans les cimetières barbares, à être abandonnée dans la première moitié du IXe siècle.

CONCLUSIONS.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous n'avons fait que recueillir des épaves oubliées ou abandonnées dans ces deux cimetières; mais, si l'on compare les objets exhumés à Cléry et reproduits sur les planches III à VII, avec ceux qui furent trouvés à Maurepas, figurés sur les planches VIII à XI, il est facile de constater que le mobilier des Francs du VIe siècle n'est plus le même à l'époque carolingienne (VIIIe siècle). Bien plus, nous croyons que cette transformation a eu lieu durant le VIIe siècle, et qu'elle a peut-être même commencé à la fin du VIe siècle.

En effet, la francisque et la lance ont fait place au scramasaxe; l'épée devient plus rare, le couteau persiste.

Les *ex-voto* de verre et le vase de terre noire, à carène, décoré de dessins à la roulette ont disparu; ils sont remplacés par un vase de terre noire, uni, généralement plus allongé, cerclé de bourrelets.

La boucle de ceinture, de potain et de forme carrée, mais plus généralement ovale, accompagnée de deux ou trois ferrets, est remplacée par la grande boucle de bronze étamé ou de fer plaqué ou damasquiné d'argent, rarement d'or, ornée de têtes de clous semi-sphériques.

La modification est tout aussi sensible dans la bijouterie des femmes : la fibule à surface plane garnie de grenats taillés en table ou à plat, posés sur paillon, au milieu de laquelle on rencontre un timide filigrane, est abandonnée avec la fibule digitée et la fibule aviforme. La mode en vient aux fibules décorées de cabochons de diverses couleurs, insérés dans des bâtes ou capsules surélevées entre

Digitized by Google

lesquelles le filigrane prend, sans symétrie, des formes vermiculées. Une influence orientale, byzantine, se fait sentir, mais sans pouvoir faire disparaître de l'aspect général l'idée mère, entachée de rudesse dans l'ensemble et d'originalité dans les détails transmis par les Germains. Bien que les bijoutiers carolingiens paraissent n'avoir eu aucun souci des règles les plus élémentaires de l'art, ces fibules, ces bijoux rutilants, miroitants, sous les gemmes taillées en cabochons et les filigranes torsadés qui les recouvrent, ont, malgré leur aspect barbare, quelque chose de si séduisant et de si nouveau, que nos bijoutiers modernes s'en inspirent et les imitent.

Les perles des colliers, de matière vitreuse, sont plus volumineuses, et les perles d'ambre, grossièrement taillées, sont abondantes.

Les bagues de bronze, à chaton, portent le plus souvent un monogramme, et les emblèmes religieux sont fréquents.

Il est donc indiscutable, quoi qu'en pensent nos collègues de Belgique, que le mobilier des Francs s'est modifié au VIIe siècle et qu'au siècle suivant il était complètement transformé, ce que M. Pilloy, M. Th. Eck et nous-même avons déjà démontré dans nos travaux respectifs [1].

Nous avons recueilli, dans les nécropoles de Cléry et de Maurepas, les crânes qui sont très exactement reproduits sur la planche XIII.

Les n°s 1 et 2 sont des crânes de femmes à peine adultes (cimetière de Cléry).

Le n° 3 est celui d'une femme assez âgée (Maurepas).

Les n°s 4 et 5 sont masculins (cimetière de Maurepas). Les indices céphaliques se rapprochent plutôt de la dolichocéphalie.

Au point de vue de l'ethnologie générale, le crâne n° 4 est digne d'attention : c'est celui d'un homme âgé et très robuste; il présente un prognathisme remarquable et une forme de maxillaire supérieur véritablement arriéré. Par le développement de ses mâchoires et les formes d'ensemble de sa voûte, il pourrait être dit « australoïde ». Le nez seul éloigne ce vocable et sauvegarde le facies européen.

[1] Cf. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne ;* Th. Eck, *Explorations d'anciennes sépultures dans l'Aisne et dans les départements limitrophes ;* C. Boulanger, *Le Mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois.*

Digitized by Google

Quand bien même la forme australienne serait plus complètemen t ractérisée, on ne pourrait, pour cela, attribuer à ce crâne une origine ethnique extraordinaire; il s'agit vraisemblablement d'un rappel morphologique des ancêtres paléolithiques[1].

III. Le cimetière de Corbie.

Le cimetière mérovingien de Corbie, dont nous parlerons brièvement, est situé à l'extrémité du territoire de cette commune, proche le village de Bonay, au lieu dit «les Templiers». C'est un cimetière *mixte*, c'est-à-dire un cimetière où les Gallo-Romains avaient déjà, — avant l'arrivée des Francs en Gaule, — déposé leurs morts. Les tombes gallo-romaines situées dans le champ qui borde la voie ferrée avaient été explorées depuis longtemps; la nécropole franque qui y faisait suite ne fut explorée qu'il y a quatre ans, par le fouilleur que nous avons cité plus haut. Le mobilier fort riche de ce cimetière, où les bijoux d'or abondaient, paraît-il, fut dispersé, comme d'habitude, dans divers musées et collections, aussi bien en France qu'en pays étranger. Nous avons publié quelques-uns de ces objets[2]; depuis, nous avons réussi à nous en procurer quelques autres, parmi lesquels une bague et deux boucles d'oreille, d'or, présentent un réel intérêt, à cause de la rareté de bijoux semblables recueillis en France. Voici la description de ces intéressants objets :

1° Une fibule digitée d'argent doré et niellé (pl. XIV, fig. 8). Les quatre digitations sont formées au moyen d'œils en grenats et de becs crochus, se suivant par paires vers le sommet formé d'une bâte carrée enchâssant un grenat. Cette ornementation au moyen de têtes d'oiseau de proie est née dans les pays scythiques à l'époque du bronze. Les Scythes et les Goths se la sont appropriée d'abord, et, plus tard, elle a été importée chez les Francs par le courant des grandes invasions. On la retrouve, du reste, chez tous les peuples barbares qui ont envahi l'Europe du ve au viiie siècle, notamment sous forme de fibules[3]. Le champ de la tête semi-

(1) Nous avons remis ces cinq crânes au musée de la Société d'anthropologie de Paris.

(2) Cf. C. Boulanger, *Mobilier funéraire*, pl. XXIV, fig. 5 et 8; pl. XXVI, fig. 16, 25, 26, 27, etc.

(3) Cf. Martin, *L'âge du bronze au musée de Ninoussinsk*, Stockholm, 1893;

Digitized by Google

circulaire est profondément incisé de volutes entourant un grenat central. La partie ansée est agrémentée de deux rangées de triangles, ou dents de loup, posés dans le sens transversal, séparés par une nervure niellée d'« œils de perdrix » ou cercles pointés reliés entre eux par des traits et simulant les postes de l'art classique gréco-romain. Cette partie ansée est terminée extérieurement par deux disques de grenats. Dans le long appendice, ou queue, décoré de rainures, est incrusté un grenat taillé en losange. L'extrémité de la fibule est formée par trois lobes enchâssant trois grenats. Le cintre de la tête, ainsi que tout le reste de la fibule, est formé d'une série de triangles niellés, ornement typique de l'art germanique ou franc. Nous retrouvons ces triangles à profusion au VIIIe siècle, sur les bijoux de bronze de l'époque carolingienne, mais obtenus alors par percussion, au moyen d'un poinçon triangulaire. La queue est accostée de deux têtes d'oiseaux au bec démesurément allongé vers la partie ansée.

Cette fibule présente deux particularités qui méritent d'appeler l'attention de l'archéologue.

En Picardie, la queue des fibules est presque toujours terminée carrément, comme dans les deux fibules de Cléry (pl. III, fig. 7 et 8), et parfois par une tête informe, tandis que la nôtre présente, à sa partie inférieure, trois lobes.

En outre, l'épinglette qui, dans cette variété de fibules, est généralement de fer et à charnière, est de bronze et à ressort.

Sur les fibules des Goths recueillies dans le Sud de la Russie, en Crimée et dans le Caucase, l'épingle est presque toujours à ressort. C'est à Pétrossa que l'on rencontre pour la première fois une série d'épingles à charnière; toutes les admirables fibules du trésor dit de « Pétrossa » sont, en effet, à charnière [1].

En suivant la marche des Barbares, on constate que plus on avance vers l'Ouest, plus l'épingle de bronze et à ressort disparaît pour faire place à l'épingle de fer jouant sur charnière; de sorte

Ouvaroff, *Recherches sur les antiquités de la Russie méridionale*, Paris, 1855; *Recueil d'antiquités de la Scythie*, Saint-Pétersbourg, 1866; S. Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, Paris, 1892; Odobesco, *Antiquités scythiques. La grande couronne du trésor de Novo-Tcherkask*, Bucharest, 1879.

[1] Cf. Odobesco, *Le trésor de Pétrossa*, 3 vol. in-fol., Paris et Leipzig, 1890-1900.

Digitized by Google

que, lorsqu'on arrive chez les Francs, en Picardie, l'épingle à ressort devient une exception.

Cette fibule est de la fin du ve ou du vi^e siècle.

2° Une fibule discoïde, en bronze, décorée d'«œils de perdrix», également à épinglette de bronze et à ressort (pl. XIV, fig. 2).

3° Une grande fibule ronde, aussi à épinglette à ressort, composée d'une platine de bronze recouverte d'une mince feuille d'or se relevant au centre pour former un cône aplati, terminé par un cabochon de verre rouge, serti dans une capsule ou bâte. Sur le champ, quatre bâtes rondes alternent avec quatre bâtes triangulaires renfermant des verres bleu foncé ou verts. Les intervalles sont remplis par des filigranes très ténus et tordus (pl. XIV, fig. 1).

4° Une autre fibule discoïde, d'argent, à épingle à charnière, avec plaque d'or formant au centre un umbo plissé, sertissant à son extrémité un cabochon de verre bleu. Le champ est décoré de quatre verres rouges triangulaires, sertis dans des alvéoles, et par des filigranes en lunettes (pl. XIV, fig. 3).

Ces trois dernières fibules sont de la fin du viie ou du viiie siècle.

5° Une bague d'or dont le chaton, en forme de cuvette de 16 millimètres de diamètre, enchâssait une forte gemme disparue. Le chaton est accosté de chaque côté, sur le jonc, de trois granules, — soudés en feuille de trèfle, — caractéristiques des époques gallo-romaine, franque et carolingienne (pl. XIV, fig. 5). L'anneau, dont le diamètre est de 19 millimètres, est formé d'une torsade à jour composée de deux fils d'or, bordée par un filigrane sur lequel est appliqué un second filigrane de cordon perlé.

Le poids de ce bijou est de 5 gr. 30 centigrammes.

6° Une boucle d'oreille d'or de la forme dite en «panier» ou en «corbeille» (pl. XIV, fig. 7 et 9). Elle se compose d'un pendant hémisphérique dont la partie arrondie est formée de filigranes contournés en S et en 8, et qui viennent aboutir à un bandeau formé de six filigranes soudés les uns contre les autres. La face ou partie plane est faite de filigranes concentriques, soudés sur une plaque d'or formant, au centre, une capsule peu profonde qui renfermait une pierre précieuse; la gemme était maintenue en place par un fil d'or posé transversalement, et dont les extrémités s'engageaient dans deux petits trous, à peine visibles, forés dans le cercle de rosettes placé au milieu de ces filigranes. Ces rosettes sont composées d'un granule entouré d'un filigrane légèrement granulé.

Digitized by Google

A l'extrémité inférieure de ce pendant, on remarque un crochet formé par l'extrémité enroulée d'un fil d'or qui prend naissance sous la boucle, et contourne, en la consolidant, la corbeille. Ce crochet devait recevoir un pendentif, comme celui que l'on remarque sur une boucle d'oreille de même style, du musée du Louvre (n° 161 du catalogue) provenant de la collection Campana, dont nous parlerons plus loin [1].

L'anneau, que l'on voit ouvert sur la gravure pl. XIV, fig. 7, est soudé au bandeau de la corbeille, puis, solidement relié, par des fils d'or, à l'un des filigranes du fond, et, en outre, soudé à un anneau, dans la composition duquel entre un filigrane détaché du fond et enroulé plusieurs fois sur lui-même. Trois autres filigranes granulés ornent l'anneau sur les deux tiers de la face antérieure. L'extrémité supérieure de cet anneau est terminée en pointe, tandis que la partie inférieure forme un fourreau, ou gaine, dans laquelle, une fois l'anneau passé dans le lobe de l'oreille, on faisait pénétrer cette pointe; ceci fait, la boucle était ainsi fermée.

Poids : 7 gr. 60 centigrammes.

7° Une boucle d'oreille d'or, de même style, à l'usage d'un enfant, et dont le fond, au lieu d'être ajouré, est formé d'une mince rondelle d'or, légèrement convexe, et soudée à un bandeau strié limité par de minces filigranes tordus. Sur le fond court un gros fil d'or qui, après s'être enroulé deux fois sur lui-même, sous l'anneau, vient se replier en crochet sous le pendant (pl. XIV, fig. 4 et 6).

La face est composée d'une plaque d'or, circulaire, bordée par un double filigrane granulé; au centre, une cuvette assez profonde est limitée par un filigrane semblable. Cette cuvette est encore barrée horizontalement par un fil d'or qui avait pour mission de retenir la gemme dont elle était garnie.

Sur le champ de la face, et dans l'intervalle de ces filigranes concentriques, le bijoutier a soudé neuf rosettes composées chacune de trois granules d'or, comme sur la fibule d'or, en forme d'abeille, du musée de Lyon [2].

L'anneau régulier, ouvert dans le bas et en arrière, est solide-

[1] Cf. de Linas, *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, pl. IV, fig. 4.

[2] Cette fibule est décorée de grenats sur les ailes, de granules d'or sur le dos; les yeux sont des cabochons de verre bleu. Elle a été trouvée, en 1841, à Beaurepaire (Isère).

Digitized by Google

ment soudé au pendant; il est, en outre, agrémenté sur sa face antérieure, d'une rangée de granules soudés entre deux filigranes granulés, et, de chaque côté, on voit trois granules plus gros que les autres, également espacés. Les deux extrémités de l'anneau ne s'engagent pas l'une dans l'autre, comme dans la boucle précédente.

Poids : 4 gr. 20 centigrammes.

Ces trois derniers bijoux, d'or, ont été rarement rencontrés en France; leur facture et leur technique diffèrent sensiblement des bijoux des époques franque et carolingienne recueillis en Gaule.

Les trois globules soudés de chaque côté du chaton de la bague, à l'extrémité de l'anneau, se rencontrent depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à l'époque carolingienne, et l'on pourrait ajouter : et même plus tard. En effet, il ne s'ensuit pas forcément que, si, au commencement du IXe siècle, les bagues se font rares, — l'inhumation habillée et parée ayant pris fin, — on n'ait pas continué de fabriquer ces mêmes bijoux que la terre ne nous a pas conservés. L'ornementation à l'aide de globules était connue des Barbares qui ont envahi la Gaule. Les Grecs, qui l'avaient prise des Étrusques, l'ont importée dans leurs colonies du Nord du Pont-Euxin, et les bijoutiers scytho-grecs l'ont transmise aux artistes Goths venus après dans ce pays. Cette technique a passé des Goths chez les Barbares; cinq parmi les jolies fibules d'or du trésor de Szilagy- Somlio, rendues plus chatoyantes avec des gemmes, sont décorées de gros granules d'or et de cordons perlés [1]. Une bague du cimetière de Keszthely, remontant, d'après Lipp, à la seconde moitié du IVe siècle, est également ornée, comme la nôtre, de trois granules de chaque côté du chaton en forme de capsule; ce chaton l'est, en outre, d'un grènetis [2]. Nous pourrions encore en citer d'autres. Nous voyons aussi la même ornementation du jonc, mais cette fois non ajouré, sur une merveilleuse bague trouvée en Hongrie, et rapportée par Hampel dans son dernier ouvrage [3]. Notre

(1) Cf. Baron J. de Baye, *Le trésor de Szilagy-Somlio;* Pulszky, *Die Golfunde von Szilagy-Somlyó, Denkmäler der Völkerwanderung;* Hampel, *Alterthümer des fruhen mittelalters in Ungarn*, t. I, p. 316, et t. II, p. 26 et suiv.

(2) Cf. Lipp, *Die Gräberfelder von Keszthely;* Hampel, *op. cit.*, t. I, p. 430 et suiv., t. II, p. 212, et t. III, atlas, et *passim.*

(3) Cf. Hampel, *op. cit.*, t. I, p. 436, fig. 1276.

Digitized by Google

bague, d'un travail fin, régulier, symétrique, nous paraît avoir été faite par un artiste plus habile que nos bijoutiers carolingiens.

Les boucles d'oreille du genre de celles reproduites sur la planche XIV sont également fort rares, surtout dans l'ancienne Gaule. Il en a été vendu une, lors de la dispersion de la collection Benjamin Fillon [1]. Une de ces boucles existe au musée de Saint-Germain-en-Laye, et une autre au Cabinet des Médailles à Paris, mais sans indication d'origine; une quatrième, d'un travail plus grossier et d'une facture plus lourde, a été trouvée à Verdun (musée de Verdun) [2]. Le musée de Mayence en possède quatre, dont on ne connaît pas la provenance; l'une d'elles, entièrement semblable à la nôtre (pl. XIV, fig. 7 et 9). Lindenschmit en a publié deux recueillies à Dietersheim et à Bendorf, d'un travail tout à fait barbare [3]. Le musée du Louvre en conserve une superbe collection provenant de l'acquisition Campana et cataloguées sous les nos 159 *bis* et suivants comme étant de l'époque carolingienne, et vraisemblablement fabriquées dans le Nord de l'Italie. La nécropole où l'on a recueilli le plus de ces magnifiques pendants d'oreilles est celle de Keszthely (Hongrie); quelques-uns de ces superbes bijoux ont des dimensions exagérées [4]. Le cimetière de Reichenhall (Haute-Bavière) en a fourni plusieurs [5], ainsi que celui de Castel-Trosino (Italie du Nord) [6]. Le musée de Poldi-Pezzoli, à Milan, en conserve trois ou quatre du même type [7], et le musée des Antiques de Vienne (Autriche) a un exemplaire trouvé à Dos di Tronto [8]; le musée « Ferdinandeum », à Innsbruck, en possède aussi une [9]; ces deux dernières semblables à notre boucle d'oreilles (pl. XIV, fig. 7 et 9).

Toutes ces boucles d'oreilles sont formées de filigranes, de cor-

(1) Cf. *Catalogue de la vente Benjamin Fillon*, pl. II, n° 4.

(2) Cf. Liénard, *Archéologie de la Meuse*, t. II, p. 50 et 59, pl. XLII, fig. 4 et 5.

(3) Cf. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. IV, pl. 47, fig. 1 et 3.

(4) Cf. Lipp, *op. cit.*

(5) Cf. Chlingensperg-Berg, *Das Gräberfeld von Reichenhall in Oberbayern*, pl. XI.

(6) Cf. Mengarelli, *La necropoli barbarica di Castel-Trosino, presso Ascoli Piceno.*

(7) Cf. E. Fontenay, *Les bijoux anciens et modernes*, p. 118.

(8) Cf. Hampel, *op. cit.*, t. II, p. 216, et t. III, pl. 174, fig. 3 et 2 *bis*.

(9) Cf. Riegl, *Die spätrömische Kunst-industrie nach den funden in Osterreich-Ungarn*, p. 153.

Digitized by Google

dons perlés, de granules d'or, auxquels on a ajouté parfois des grenats et autres gemmes. Cette technique empruntée aux Étrusques a été transportée par les Grecs chez les Scythes et les Goths, comme nous l'avons dit plus haut; elle a ensuite remonté le Danube avec l'art barbare lui-même, et est revenue dans le Nord de l'Italie rejoindre les procédés étrusques qui lui avaient donné naissance et dont la collection du Louvre nous donne les types les plus beaux et les plus parfaits.

On inclinerait donc à croire que notre bague et nos deux boucles d'oreilles sont originaires du pays des Longobards, c'est-à-dire de l'Italie du Nord, d'où elles furent importées dans le Nord de la Gaule au VIIIe siècle.

C. Boulanger,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

LA CATHÉDRALE CAROLINGIENNE DE REIMS

ET SES TRANSFORMATIONS AU XIIe SIÈCLE,

PAR M. LOUIS DEMAISON,

Membre non résidant du Comité.

Je croyais être en possession de tous les documents anciens, relatifs à l'histoire de la cathédrale de Reims. Quelle n'a pas été ma surprise, lorsqu'en consultant dernièrement la *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum* de Labbe, j'ai rencontré un texte important qui m'avait échappé jusqu'ici ! C'était presque une découverte, car ce texte avait passé inaperçu et n'avait attiré l'attention d'aucun des historiens de notre cathédrale, bien qu'il ait été imprimé, il y a près de deux siècles et demi, en l'année 1657, et que Marlot lui-même l'ait connu et cité dans un de ses ouvrages [1]. L'auteur est un chanoine anonyme de l'église métropolitaine de Reims qui vivait au XIIe siècle, du temps de l'archevêque Samson (1140-1161), et qui avait composé un abrégé en deux livres de l'*Historia Remensis ecclesiae* de Flodoard, muni d'un supplément prolongé jusqu'à l'époque de l'archevêque Adalbéron [2], que Sirmond a donné à la fin de son édition de Flodoard, d'après un manuscrit de l'abbaye d'Igny [3],

[1] *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, t. II, p. 708. Marlot cite aussi le même texte dans son édition latine (*Metrop. Remensis historia*, t. I, p. 549), mais sans reproduire les détails qui concernent la cathédrale.

[2] Nous devons, en particulier, à cet auteur la connaissance du texte de l'épitaphe primitive d'Adalbéron, inscrite sur une table de bronze. Voir notre notice sur *Deux inscriptions de la cathédrale de Reims* (*Bull. monumental*, t. LXVII [1903], p. 32).

[3] *Appendix incerti sed antiqui scriptoris..... Remensis ecclesiae canonici*, à

Digitized by Google

aujourd'hui perdu. Outre cet appendice, notre chanoine avait inséré aussi dans le cours de l'ouvrage quelques notes additionnelles de son cru, laissées de côté par Sirmond et recueillies plus tard par Labbe, qui les a empruntées également au manuscrit d'Igny, et les a publiées dans sa *Nova bibliotheca*, à la suite des Annales de Saint-Denis de Reims[1]. C'est l'une de ces notes qui nous a fourni le précieux renseignement auquel je viens de faire allusion; elle nous révèle un fait que l'on avait déjà pu entrevoir, grâce à une mention très sommaire d'un nécrologe du chapitre[2], à savoir, que la cathédrale carolingienne bâtie par Ebbon et Hincmar avait été en partie reconstruite au XIIe siècle, et avait reçu alors une nouvelle façade. Nous connaissons maintenant la date précise de cette reconstruction; elle a eu lieu en 1152, une soixantaine d'années seulement avant l'incendie qui détermina la ruine de l'édifice et la fondation de la cathédrale actuelle. Tous ces détails nous sont venus à propos de l'archevêque Séulf, et des réflexions suggérées à l'écrivain anonyme par le chapitre que Flodoard a consacré à ce prélat :

« Au sujet de Séulf, écrit notre commentateur, nos prédécesseurs répétaient souvent qu'il avait augmenté la cathédrale de la longueur de trois arcs. Ils disaient aussi qu'il avait construit la vieille tour que l'archevêque Samson fit détruire, lorsqu'il augmenta lui-même l'église de la longueur de deux arcs, et qu'il commença à édifier une tour de chaque côté, en l'an de l'Incarnation 1152. Mais comme on ne trouve aucune mention de cette opinion dans le livre de Flodoard, la chose paraît incertaine, n'étant confirmée ni par un écrit, ni par aucun témoignage. Or ce Flodoard qui est l'auteur de cet ouvrage, fut contemporain de l'archevêque Hérivée, et aussi de Séulf et d'Artaud, ainsi qu'on peut en juger par ses propres paroles,

la suite de l'*Historia Remensis ecclesiae* de Flodoard, éd. Sirmond (Paris, 1611), fol. 401-406. Sirmond a fort bien reconnu que cet écrivain anonyme a été contemporain de Samson (fol. 400 v°).

(1) *Auctarium Flodoardi ex codice Igniacensi, qui continet breviarium Flodoardi libris duabus comprehensum cum appendice* (*Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, t. I, p. 362-364, à la suite des Annales de Saint-Denis de Reims, publiées sous le titre de *Chronicon breve Remense*, et d'une autre petite chronique de 830 à 999).

(2) Voir notre *Notice historique sur la cathédrale de Reims*, p. 3-4; cf. Merlot, *Metr. Rem. hist.*, t. II, p. 373, *Hist. de la ville de Reims*, t. III, p. 318, et Tourneur, *Les premières cathédrales de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXIX (1860), p. 73.

Digitized by Google

et lui qui a raconté leurs œuvres dans les moindres détails, n'aurait sans doute pas omis ce fait important, s'il en avait connu la vérité.» Séulf avait accordé au chapitre l'immunité du cloître, et en reconnaissance de ce bienfait, on célébrait chaque année pour lui un service anniversaire en l'église de Reims[1].

Rendons d'abord un légitime hommage à la saine critique de l'auteur de ces observations. Il se trouve en présence d'une tradition répandue parmi les chanoines, mais il a un sentiment très juste de l'incertitude de ces traditions et du peu de confiance qu'elles méritent parfois, lorqu'elles ne sont pas appuyées sur des témoignages anciens. Le silence de Flodoard, contemporain de Séulf et si bien informé de ses faits et gestes[2], lui semble être une raison décisive pour rejeter le prétendu agrandissement de la cathédrale, attribué à cet archevêque. L'argument négatif a, en effet, ici une grande valeur, et un érudit moderne ne saurait mieux dire.

Je pense toutefois que la tradition pouvait avoir un fond de vérité. Elle se trompait seulement en mettant en avant le nom de

[1] Item lib. IV, cap. XIX, post finem capitis : «De isto Seulpho solebant dicere nostri antecessores quod ipse ampliaverat templum hoc quantum continet longitudo arcuum trium. Dicebant quoque quod ipse veterem turrim construxerat, quam domnus Samson archiepiscopus dirui fecit, quando etiam ipse ecclesiam duorum arcuum longitudine ampliavit, et in unoquoque latere turrim unam ædificare inchoavit, anno Incarnati Verbi MCLII. Sed quoniam de prædicta opinione nulla in libro Flodoardi mentio invenitur, incertum esse videtur, quod neque scripto, neque teste aliquo comprobatur. Porro iste Flodoardus, qui hujus operis est auctor, fuit contemporaneus Herivei archipræsulis, Seulphi quoque atque Artoldi, ut ex ipsius verbis perpenditur, et qui minora horum opera enarravit, rem istam magnam, si verum esse sciret, forsitan non omisisset. Sane præfatus Seulfus, ut scriptum habemus, immunitatem claustri nobis largitus est, videlicet domos vendendi, emendi, seu invicem commutandi, pro qua largitione annuatim defunctionis ejus diem recolimus, cui etiam obsequio Tilpini atque Widonis memoriam, qui pridie quam iste decesserunt, et multa ecclesiæ bona contulerunt, non immerito adjungimus.» (Labbe, *op. cit.*, p. 364.) — Marlot, en faisant mention de l'agrandissement de l'église de Reims, rapporté par ce texte, a substitué par erreur le nom de Foulques à celui de Séulf (*Hist.*, t. II, p. 708). Ce n'est pas une simple faute d'impression ou de copie, due aux éditeurs de l'*Histoire;* nous avons constaté qu'elle se trouve dans le manuscrit original, conservé à la bibliothèque de Reims.

[2] On peut voir au l. IV, chap. XIX, de son *Historia Remensis ecclesiæ*, le détail des travaux exécutés par Séulf au palais épiscopal, et des objets précieux dont il fit don à l'église de Reims. Aucune allusion n'est faite à un remaniement de cet édifice.

Digitized by Google

Séulf. Il est bien exact que la cathédrale subit des remaniements dans le cours du xe siècle, mais ce fut beaucoup plus tard, sous l'épiscopat d'Adalbéron, une cinquantaine d'années après Séulf qui mourut en 925. Le continuateur des Annales de Flodoard nous apprend qu'Adalbéron fit détruire en 976 des arcades qui se trouvaient près des portes : «Destruxit Adalbero... arcuatum opus quod erat secus valvas ecclesiae Sanctae Mariae Remensis, supra quod altare Sancti Salvatoris habebatur, et fontes miro opere erant positi[1].» Richer a fait aussi mémoire de ces travaux, et il ajoute qu'ils ont eu pour résultat d'embellir l'édifice et de lui donner plus d'ampleur : «Hic (Adalbero) in initio post sui promotionem structuris aecclesiae suae plurimum studuit. Fornices enim qui ab aecclesiae introitu per quartam pene totius basilicae partem eminenti structura distendebantur, penitus diruit. *Unde et ampliore receptaculo et digniore scemate tota aecclesia decorata est*[2].»

Ces mentions sont fort intéressantes, car elles émanent de chroniqueurs qui ont rapporté directement et sans se consulter l'un l'autre, les faits dont ils ont été témoins; malheureusement, elles manquent un peu de clarté. En lisant Richer, on croirait à première vue que les voûtes ou arcades dont il est question s'étendaient dans la nef de l'église. J. Quicherat y voyait «une tribune adossée intérieurement au mur de la façade», et portant sur une voûte[3]. Mais comment se représenter une semblable tribune, envahissant le vaisseau au point d'en occuper presque le quart à partir de l'entrée! A la rigueur, on pourrait imaginer que cette «eminens structura» si encombrante était, non pas une tribune, mais quelque construction très ancienne, englobée dans l'église carolingienne et mal raccordée avec elle. Il serait d'ailleurs fort difficile de dire en quoi aurait consisté cette construction, et quel motif

(1) Pertz, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. III, p. 407; Ph. Lauer, *Les Annales de Flodoard, publiées d'après les manuscrits* (Paris, 1906), p. 160-161. — M. Lauer pense que la continuation de ces Annales jusqu'à l'année 978 a été écrite vraisemblablement à Reims, et peut-être par Brunon de Roucy, chanoine de cette ville, qui devint évêque de Langres en 980-981 (*Introd.*, p. LII).

(2) L. III, 22, dans Pertz, *Scriptores*, t. III, p. 613.

(3) «Le continuateur de Flodoard nous apprend qu'elle (la cathédrale de Reims) posséda, jusqu'à la fin du xe siècle, une tribune adossée intérieurement au mur de la façade, et cette tribune portait sur une voûte; du moins on peut interpréter ainsi le témoignage du chroniqueur.» (*Mélanges d'archéologie et d'histoire, Moyen âge*, p. 133.)

Digitized by Google

l'aurait pu faire épargner. Le continuateur de Flodoard vient encore compliquer les choses en semblant indiquer qu'à l'«arcuatum opus» étaient superposés un autel et des fonts. On a peine à se figurer une disposition aussi étrange; passe encore pour un autel qui pouvait être élevé au-dessus d'une sorte de confession, mais des fonts, et surtout des fonts d'une époque si reculée[1]! Toutes ces données sont assez obscures, et l'on regrette que nos auteurs ne se soient pas exprimés d'une façon plus nette. Ils ne font qu'exciter notre curiosité sans la satisfaire, et pour les comprendre, on en est réduit aux hypothèses. Il y a quelques années, le P. Jubaru, auteur d'un mémoire sur le lieu du baptême de Clovis, publié dans les *Études religieuses, historiques et littéraires* des P. Jésuites[2], a présenté une explication, à mon avis, très ingénieuse, et qui me paraît donner au problème une solution fort acceptable. Il a montré beaucoup de sagacité dans l'interprétation des textes; pour ma part, je ne vois rien de mieux à proposer, et je me rallie entièrement à son opinion que je vais essayer de résumer ici à grands traits[3].

L'archevêque Ebbon, en bâtissant vers l'année 820 une nouvelle

[1] M. Ferdinand Lot (*Les derniers Carolingiens*, p. 73) pense qu'il s'agit d'une crypte : «La cathédrale de Reims, écrit-il, était occupée dans le quart de sa longueur, à partir des portes, par une crypte voûtée qui sortait à moitié du sol et qui devait être fort gênante. Adalbéron la détruisit de fond en comble.... » Mais la place des cryptes était habituellement sous les chœurs des églises, et une crypte si énorme, faisant saillie dans une nef, est fort invraisemblable. M. Lot, développant dans une note cette interprétation, ajoute que l'autel, placé au-dessus de la crypte, «occupait le quart de l'église». Comment s'imaginer un pareil autel? — Nous ne saurions non plus admettre l'explication que cet érudit propose pour l'expression de Richer : *ampliore receptaculo*. D'après lui, elle doit faire allusion «à l'adjonction à la cathédrale de l'église Saint-Denis, construite porte à porte et communiquant avec elle». Jamais cette église Saint-Denis n'a été annexée à la cathédrale ; bâtie en face d'elle, en dehors des anciens murs, elle en a toujours été séparée par un assez grand espace. La *Chronique de Mouzon* rapporte qu'elle a été élevée par Adalbéron «extra muros urbis, pro foribus majoris ecclesiae....»; les termes dont elle se sert : «ostio contra ostium posito» et qui ont induit M. Lot en erreur (cf. p. 74, note 1), ne signifient pas que les portes des deux édifices étaient contiguës, mais simplement qu'elles se faisaient vis-à-vis.

[2] *Clovis a-t-il été baptisé à Reims?* (*Études*, t. LXVII [1896], p. 307 et suiv.)

[3] Nous avons déjà traité cette question dans notre notice sur le lieu du baptême de Clovis (G. Kurth, *Clovis*, 2e éd., t. II, p. 311 à 314; cf. notre *Notice historique sur la cathédrale de Reims*, p. 3). Il nous paraît toutefois utile d'y revenir ici, à cause de l'élément nouveau fourni à la discussion par le texte de l'abréviateur de Flodoard.

Digitized by Google

cathédrale pour remplacer la vieille basilique du IVe siècle, lui avait donné des dimensions plus vastes. Louis le Pieux, dans un diplôme qu'il adressa à cette occasion au prélat, lui permit de détourner les voies publiques qui environnaient l'église et qui pouvaient être un obstacle à l'établissement des cloîtres et autres bâtiments accessoires; il fit même l'abandon des terrains voisins appartenant à son domaine [1]. On avait donc toute facilité pour s'étendre, et l'on profita sûrement de cet avantage. Le P. Jubaru pense que les agrandissements ont porté du côté de l'abside, et que la façade occidentale n'avait pas été déplacée et s'élevait au même endroit que celle construite par saint Nicaise. Cet endroit est très exactement connu; le saint pontife, en effet, avait été massacré par les Vandales sur le seuil de la basilique, et le lieu de son martyre est resté l'objet d'une vénération qui paraît s'être perpétuée sans interruption à travers les âges. Au XIIIe siècle, on en avait consacré le souvenir par un petit monument commémoratif de forme circulaire, désigné sous le nom de rouelle de saint Nicaise, *rotella sancti Nichasii*. Il était situé dans la sixième travée à partir du portail actuel, et s'il a totalement disparu, du moins une dalle de marbre noir, posée vers 1743 et munie d'une inscription, en indique encore l'emplacement [2]. Ce renseignement topographique, fourni par une tradition très ancienne, semble mériter toute confiance, et l'on ne voit aucune raison de le révoquer en doute. Nous savons donc où, suivant une conjecture vraisemblable, se trouvait aussi le portail de la cathédrale carolingienne.

Ce portail était précédé d'un atrium entouré d'une galerie à arcades, qui avait été probablement remanié lors des travaux d'Ebbon et d'Hincmar, et n'était plus l'atrium primitif, mais qui occupait sans doute exactement la même surface. C'est ainsi que l'on peut comprendre le texte de notre chroniqueur relatif à l'« arcua-

[1] Flodoard, *Hist. Remensis ecclesiae*, l. II, 19 (*Monum. Germ.*, *Script.*, t. XIII, p. 469).

[2] Plusieurs auteurs, en s'appuyant sur une note manuscrite de Lacourt, chanoine rémois du XVIIIe siècle, ont prétendu que le monument du martyre de saint Nicaise avait été changé de place, lorsqu'on fit le jubé de la cathédrale (Tourneur, *Les premières cathédrales de Reims*, dans les *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXIX, p. 56-57). Mais Lacourt s'est trompé; une charte de 1299 nous montre que la *rouelle* se trouvait alors exactement au même endroit que la dalle de marbre existant aujourd'hui. (Voir la *Notice* déjà citée, p. 43, note 3.)

Digitized by Google

tum opus» situé près des portes, «quod erat secus valvas ecclesiae». Quant à la phrase de Richer indiquant que ces arcs s'étendaient «ab aecclesiae introitu per quartam pene totius basilicae partem», il faut l'appliquer, non pas dans un sens restreint, à la seule basilique, mais à l'ensemble du monument, c'est-à-dire à l'église et à son parvis. Le parvis, avec les portiques aux arcs élevés, «eminenti structura», qui régnaient tout autour, représentait dans cet ensemble le quart de la longueur totale, dimensions très bien proportionnées, du reste, à celles de l'église. Ainsi entendu, le passage de Richer s'interprète d'une façon satisfaisante; je ne vois pas, au contraire, comment l'on pourrait se tirer d'affaire en plaçant à l'intérieur de la basilique les arcs détruits par Adalbéron.

Pour les «fontes miro opere», dont parle le continuateur de Flodoard, on doit y reconnaître l'antique baptistère, richement orné, suivant l'usage du temps, de marbres et de mosaïques, et abritant l'«altare sancti Salvatoris» à côté de la cuve baptismale. Les baptistères, il est vrai, étaient habituellement consacrés à saint Jean-Baptiste, mais ce vocable ne s'oppose pas à la présence d'un autel dédié au Sauveur; on peut d'ailleurs, si l'on veut, admettre que cet autel se trouvait dans une chapelle contiguë. La préposition *supra*, employée par l'annaliste, ne doit pas être prise ici évidemment dans son sens habituel. Elle ne signifie pas que l'autel et les fonts étaient établis au-dessus de l'*arcuatum opus*; elle exprime une idée de juxtaposition, de voisinage immédiat, acception fréquente dans le latin du moyen âge[1]; en un mot, elle veut dire seulement que le baptistère se reliait aux arcades et se rattachait à l'atrium, disposition que nous présente aujourd'hui encore la basilique de Parenzo en Istrie.

Adalbéron, en voulant agrandir la nef de la cathédrale, fut obligé d'empiéter sur l'atrium, et par conséquent de démolir les arcades et le baptistère. Ce fut lui qui éleva les trois travées et la vieille tour, attribuées à Séulf par la tradition que rapporte le chanoine contemporain de l'archevêque Samson. En attestant l'allongement du vaisseau au xe siècle, cette tradition confirme entièrement l'hypothèse du P. Jubaru[2]. Nous ajouterons que Marlot lui-

(1) Cf. le glossaire de Du Cange où la préposition *super* est donnée avec le sens de *prope*, *juxta*, appuyé par une citation tout à fait probante.

(2) M. Lauer partage sur ce point notre opinion, dont il a donné un résumé

Digitized by Google

même, sans entrer dans tous ces détails, avait soutenu une opinion analogue, en supposant que les «fontes» supprimés par Adalbéron étaient bien l'ancien baptistère qu'Ebbon et Hincmar avaient laissé subsister en construisant leur cathédrale[1].

Après avoir examiné ce point d'histoire, il nous convient de faire une courte excursion dans le domaine de la légende. Nous la rencontrons, en effet, sur notre chemin, et elle réclame également notre attention. Elle aussi s'est attachée à la cathédrale de Reims et en a fait le théâtre d'un événement tragique qu'elle nous rapporte en détails, mais qui n'en est pas moins d'un caractère absolument fabuleux. Il est curieux de constater ici avec quelle défiance on doit accueillir parfois des textes qui se présentent à nous sous les apparences d'un récit historique, et qui, par des traits assez vraisemblables, peuvent jusqu'à un certain point nous en donner l'illusion. Telle est la chronique de Waulsort, racontant avec une apparente précision un prétendu incendie de la cathédrale qui aurait eu lieu vers 922[2], et aurait été suivi quelques années après d'une reconstruction de l'édifice. Si l'on voulait ajouter foi à cet épisode, ce ne serait plus l'église d'Ebbon et d'Hincmar que Samson aurait modifiée au XIIe siècle, et que les contemporains de l'incendie de 1210 auraient encore connue en très grande partie, mais un monument déjà totalement renouvelé. Nous allons voir qu'il n'en est rien, et que cette narration du chroniqueur doit être reléguée au rang des fictions.

Le héros de l'aventure est un comte Eilbert, dont l'auteur fait à tort un frère du comte Herbert de Vermandois. Un jour qu'il se trouvait dans une foire très fréquentée qui se tenait chaque année en Thiérache[3], il aperçut un cheval superbe, dont il voulut aussitôt se rendre acquéreur. Ce coursier appartenait à un clerc d'une très haute naissance, chanoine de l'église métropolitaine de

(*Les Annales de Flodoard*, p. 161, note). «Cette explication, dit-il, est de beaucoup la plus plausible.»

(1) *Metr. Rem. hist.*, t. I, p. 160.

(2) *Historia Walciodorensis monasterii*, ap. d'Achery, *Spicilegium*, 1re éd., t. VII, p. 517; *Monum. Germ.*, *Script.*, t. XIV, p. 506.

(3) «Conventus ille frequentiaque diversarum gentium, qui nunc Visauco quotannis congregatur, in Tirasce ad crucem solito more conveniebat, quo mercimonii sui commutationes fierent....» (Chap. 4, *Mon. Germ.*, *loc. cit.*)

Digitized by Google

Reims[1]. Eilbert convint avec lui du prix d'achat, mais n'ayant pas entre les mains la somme nécessaire pour effectuer le payement, il lui remit en gage, sur le conseil de son épouse Hersent, un joyau précieux que celle-ci possédait. C'était, dit la chronique, un admirable collier que saint Éloi, très habile artiste, avait ciselé de ses propres mains. L'ornement principal consistait dans un béryl, sur lequel était gravée l'image de Suzanne, faussement accusée par les vieillards devant Daniel[2]. Peu de temps après, lorsque le comte voulut payer le clerc et lui réclamer son joyau, cet homme fort peu scrupuleux refusa de le rendre. Indigné d'un procédé si coupable, Eilbert prend alors l'avis de ses proches, rassemble ses frères et ses amis, marche sur Reims avec une armée considérable, vient y mettre le siège et la prend d'assaut. Dès qu'il s'est emparé de la ville, il fait organiser une surveillance active, afin d'empêcher le clerc de s'échapper; on finit par le traquer jusque dans la cathédrale que l'on cerne de toutes parts, mais il parvient à se réfugier dans une cachette où il est impossible de le découvrir. Pour l'en faire sortir, on a recours aux grands moyens : on met le feu à l'église qui devient tout entière la proie de l'incendie, et le dépositaire infidèle est enfin chassé par les flammes. On lui reprend le trésor qu'il avait voulu indûment s'approprier, et on le restitue au comte qui le recouvre ainsi aux dépens de la ville et de la cathédrale[3].

Le roi de France, Charles le Simple, en apprenant ces excès

(1) «Dominus... equi quidem erat clericus, magnae progenitus nobilitatis parentibus, canonicus ex Remensi ecclesia Sanctae Mariae majori.» (*Ibid.*)

(2) «Thesaurus iste.... compositus est in speciem insignis monilis quem Eligius venerabilis episcopus, sanctitate, honestate et in omni operationis artificio egregius, precepto nutuque incliti Lotharii regis Anglorum (*sic*), manibus propriis operatus est. Lapis siquidem beryllus in medio positus sculptum retinet, qualiter in Daniele Susanna a senibus judicibus male criminata sit.» (*Ibid.*)

(3) «Catervatim namque usque ad urbem Remensem properant mature, quam facta congressione undique obsident, obsessam capiunt; captaque, cum argumento callidae observationis, dispositis ubique speculatoribus, prefatum fugientem clericum usque ad majorem ecclesiam persequuntur; quem introgressum et infra ejus ambitum in cujusdam cubiculi cubili latitantem undique circumvallant. Cumque minime repperiretur, sparsim ubique dispersi, ignibus tota illius templi compositio atque structura ab hostibus crematur, et sic flammis urentibus ab ejusdem templi moenibus ille fraudis commentator eicitur.... Thesaurus quem.... furtive deliberaverat retinere, ab eo aufertur et cum detrimento urbis et ecclesiae comiti restituitur.» (*Ibid.*, p. 507.)

Digitized by Google

commis à Reims, en éprouve un vif courroux. Il déclare la guerre à Eilbert et à son frère Herbert de Vermandois, mais il est fait prisonnier par eux en l'année 922 (lisez 923), et est emmené à Péronne [1].

Eilbert, d'ailleurs, ne se sentait pas la conscience tranquille, et les années ne firent qu'accroître ses remords. En 944, pour réparer l'incendie sacrilège de la cathédrale de Reims, il fonda le monastère de Waulsort et lui fit don du joyau qui avait été la cause de son crime. Quatre ans plus tard, en 948, ce fut le monastère d'Homblières, auquel il rendit une vie nouvelle. Vers cette époque, un jour qu'il se trouvait au château qu'il avait fait bâtir à Florennes, il se vit hanter par le souvenir de ses actions passées; il se rappela dans une silencieuse méditation ce qu'il avait fait de la basilique de Notre-Dame de Reims, et se sentit profondément affligé en se reconnaissant pour l'auteur d'un pareil désastre [2]. Depuis longtemps déjà, il s'était efforcé de s'acquérir des mérites par des fondations pieuses, et avait élevé six églises; il résolut alors d'en ajouter une septième, en reconstruisant la cathédrale de Reims en l'honneur de la Sainte Vierge : « . . . . senario numero constructarum ecclesiarum septimam ob honorem genitricis Dei, ob restaurationem Remensis ecclesiae, adjecit » [3].

De ce récit de l'historien de Waulsort, il se dégage deux faits qui nous intéressent particulièrement : un incendie de la cathédrale vers 922, et une restauration vingt-six ans plus tard, vers 948. Il semble qu'on a là des indications très positives, et pourtant elles n'ont aucune réalité. Les chroniqueurs du temps n'en disent pas un mot, et certes un événement d'une importance capitale comme une prise de la ville de Reims et une destruction de son église n'aurait point échappé à des écrivains rémois comme Flodoard, comme Richer, moine de l'abbaye de Saint-Remi. On ne s'expliquerait point qu'ils l'aient passé sous silence, et l'on peut leur

[1] « Igitur anno ab Incarnatione Domini nongentesimo vicesimo secundo, Karolus, rex Francorum, captus ab Eilberto et fratre ejus Heriberto, usque ad Peronam deducitur. » (*Ibid.*)

[2] « Tempore illo, dum die quadam in castro quod Florinis construxerat resideret, suae actionis transactum tempus rememorari coepit, et tacitus intra se revolvens quid ex Remensi Sanctae Mariae basilica actum sit, vehementer eum tale infortunium taedere coepit. » (Chap. 12, *ibid.*, p. 510.)

[3] *Ibid.*

Digitized by Google

appliquer les expressions si justes du chanoine du XIIe siècle que j'ai cité plus haut : «Rem istam magnam, si verum esse scirent, non omisissent».

Nous n'avons pas d'autre garant de ces faits que l'histoire de l'abbaye de Waulsort. C'est peu, car elle est d'une date notablement postérieure, et est fort sujette à caution. Elle est l'œuvre de deux auteurs, dont le premier, suivant G. Waitz, aurait écrit, non pas, comme on l'a cru longtemps, à la fin du XIe siècle, mais après le milieu du siècle suivant; le second a continué la chronique beaucoup plus tard, en 1244 [1]. L'auteur de la rédaction primitive a fait une assez large place à la légende. Il s'est inspiré des vieux poèmes français qui jouissaient alors d'une grande vogue, et dont il a de confiance accepté les récits comme de l'histoire authentique. C'est là une erreur qui a été commune à plusieurs écrivains du moyen âge; il me suffit de rappeler Gui de Basoches et Aubri de Trois-Fontaines, qui ont été fort au courant de la littérature épique et lui ont fait de nombreux emprunts. Dans certains éléments de la chronique de Waulsort, MM. P. Meyer et A. Longnon ont reconnu la trace d'une rédaction de la chanson de Raoul de Cambrai, antérieure à celle que nous possédons aujourd'hui [2]. Il me paraît aussi que l'expédition d'Eilbert contre Reims et le procédé brutal qu'il emploie pour s'emparer de son débiteur ont tout à fait l'allure d'un épisode de chanson de geste. Je ne serais pas surpris que l'idée de cet épisode ait été fourni par quelque poème actuellement perdu. Du reste, le comte Eilbert a joué un rôle dans l'épopée ; sous le nom d'Ybert de Ribemont, il est devenu l'un des héros principaux du poème de Raoul de Cambrai [3]. Rien d'étonnant si nous le voyons aussi dans la chronique accomplir des exploits imaginaires.

Il faut dire pourtant que tout n'est pas fiction dans le récit que nous venons d'étudier. Si la captivité de Charles le Simple, prisonnier d'Herbert de Vermandois, n'a pas été la conséquence d'une

(1) *Ibid.*, p. 508. Suivant Waitz, le continuateur de la chronique aurait écrit vers 1242 (p. 504). M. L. Lahaye (*Étude sur l'abbaye de Waulsort*, Liège, 1890) pense qu'il mit la dernière main à son travail en 1244. Cf. E. Sachur, *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1889, t. II, p. 346, note 2.

(2) Voir l'introduction à l'édition de Raoul de Cambrai, p. XXIV et suiv.

(3) *Ibid.*, p. XIV. Le château de Ribemont a pu être réellement le chef-lieu de son fief.

Digitized by Google

guerre déclarée à l'occasion du sac de la cathédrale de Reims, elle n'en est pas moins très réelle[1]; mais le chroniqueur a eu tort de mettre en cause Eilbert qui n'était nullement le frère d'Herbert, ainsi qu'il le prétend[2], et de lui assigner en cet événement une part déterminante. La fondation de l'abbaye de Waulsort par Eilbert en 944 est également un fait historique[3]. Il en est de même pour l'abbaye d'Homblières, dont la fondation est attestée par un diplôme de Louis d'Outremer en date du 1er octobre 948[4]. Enfin le fameux joyau, offert en gage au clerc de Reims, n'est pas une invention. Il existe même encore; conservé en l'abbaye de Waulsort jusqu'à l'époque de la Révolution, il a passé plus tard en Angleterre et fait maintenant partie des collections du Musée britannique. Ce n'est pas un béryl, mais une plaque de cristal de roche offrant une intaille qui est l'une des œuvres les plus remarquables de la glyptique carolingienne[5]. Comme l'indique très exactement le chroniqueur de Waulsort, cette intaille représente l'histoire de Suzanne. On n'a pas manqué de donner à un objet si précieux une origine illustre; il a été attribué à saint Éloi dont la réputation d'orfèvre était restée célèbre, mais sa date est bien moins ancienne. Une inscription gravée sur le cristal nous apprend que ce joyau a été exécuté sur l'ordre de Lothaire : « *Lotharius, rex Francorum, fieri jussit* », et l'on a supposé qu'il s'agit de Lothaire II, roi de Lorraine en 855[6]. Plus tard cet objet a pu, par suite d'un

(1) Richer, l. I, 47; Annales de Flodoard, éd. Lauer, p. 15.

(2) Il était simplement vassal des comtes de Vermandois, et figure en cette qualité dans une charte de 958 (F. Lot, *Les derniers carolingiens*, p. 407). Cf. l'introduction de Raoul de Cambrai, p. XXV.

(3) L'abbaye de Waulsort fut commencée en 944, et les travaux durèrent trois ans (*Hist. Walciodorensis monasterii*, chap. 14, *Monum. Germ.*, t. XIV, p. 510). Cf. Lahaye, *op. cit.*, p. 9, note.

(4) *Rec. des hist. de la France*, t. IX, p. 605; *Raoul de Cambrai*, introd., p. XXVI.

(5) Cette intaille qui a 113 millimètres de diamètre a été figurée sur une planche en tête du livre déjà cité de M. Lahaye (*Étude sur l'abbaye de Waulsort*, extr. du *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. V). M. E. Babelon, dans le volume qu'il a publié sur *La gravure en pierres fines, camées et intailles*, en a donné une description très complète (p. 230-232), accompagnée aussi d'une figure (fig. 168, p. 231).

(6) M. Lahaye (*op. cit.*, p. 293) admet que ce *Lotharius* est bien Lothaire II de Lorraine, plutôt que Lothaire Ier, fils de Louis le Pieux, associé à l'empire dès 817 et mort en 855, ce dernier ayant toujours pris le titre d'empereur sur

Digitized by Google

don, arriver entre les mains d'Eilbert, qui en a fait lui-même présent à l'abbaye de Waulsort, dont il avait été le fondateur. Ainsi qu'il arrive fréquemment, il s'est formé parmi les moines une prétendue tradition pour expliquer la provenance du joyau et lui créer une histoire. On s'est imaginé que la libéralité d'Eilbert avait eu pour motif la réparation d'une faute, et l'on a développé ce thème, en prenant certains traits à une tradition populaire, et peut-être à une chanson de geste qui ne nous a pas été conservée. C'est de cette source que peut provenir l'épisode de l'attaque de Reims et de l'incendie de l'église métropolitaine. Eilbert doit donc être justifié de cette accusation ; il n'a ni détruit, ni rebâti la cathédrale. Aucun doute n'est possible à cet égard. MM. Meyer et Longnon, dans leur très savante étude sur Raoul de Cambrai, ont parfaitement reconnu que ces faits sont purement légendaires [1]. Il n'est personne qui n'adopte aujourd'hui ces conclusions, mais il était utile de les rappeler ici, afin de bien montrer que, dans le cours du xe siècle, les travaux entrepris en la cathédrale par Adalbéron sont les seuls qui nous soient authentiquement connus.

L'archevêque Samson, ainsi que nous l'avons vu plus haut, fit subir une transformation importante à la cathédrale carolingienne [2].

ses monnaies, son sceau, et dans ses diplômes. M. Babelon partage également cet avis (p. 232). — La Chronique de Waulsort, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qualifie très faussement Lothaire de «rex Anglorum».

(1) P. xxviii. — Anquetil, au xviiie siècle, les a rapportés dans son *Histoire de Reims* (t. I, p. 160 et suiv.), et n'a pas su reconnaître leur caractère apocryphe. Mieux inspirés, les éditeurs du Marlot français les ont jugés à leur juste valeur (*Hist. de la ville de Reims*, t. II, p. 704, note 4).

(2) Un savant archéologue a supposé, mais à notre avis sans preuve suffisante, que cette cathédrale avait dû déjà faire place «à une église romane très probablement construite pendant le xie siècle» (M. Anthyme Saint-Paul, dans le *Dict. géographique de la France* de P. Joanne, t. VI, p. 3812). Cette hypothèse est fondée sur un vers du *Carmen ad Rotbertum, regem Francorum*, écrit vers l'année 1006 par Adalbéron, évêque de Laon :

«Labitur aula tholis rutilat quo splendida fulvis»

(*Rec. des hist. de la France*, t. X, p. 67, v. 168). Adrien de Valois, dans le commentaire très ingénieux qu'il a donné de ce poème si obscur, et qui a été reproduit dans le même recueil (p. 83), voit ici une allusion à l'église de Reims, dont les toitures dorées tombaient alors en ruine : «.... quæ tholo quidem inaurato nitet, vetustate tamen labitur seu ruinam minatur». Cette explication a été adoptée par Guizot dans sa traduction de l'opuscule d'Adalbéron ; voici com-

Digitized by Google

D'après le nécrologe du chapitre, il renouvela entièrement la muraille de droite : « . . . . dextrum parietem ex integro renovavit » [1], et le chanoine abréviateur de Flodoard, dont je viens d'invoquer ici le témoignage si curieux, ajoute, en termes très explicites, qu'il accrut la nef de deux travées, démolit la vieille tour et commença un nouveau portail, muni d'une tour sur chaque côté : « . . . . in unoquoque latere turrim unam aedificare inchoavit ». Il est question aussi dans un texte liturgique de cette vieille tour que j'attribue à Adalbéron [2]. D'après un ordinaire de l'église de Reims, qui paraît avoir été rédigé dans la première moitié du XIIe siècle, les chanoines devaient se rendre en procession, le jour de la fête des Rameaux, à l'abbaye de Saint-Pierre et à l'église Saint-Maurice, et tandis qu'ils s'arrêtaient, en revenant, à l'abbaye de Saint-Denis, les enfants de chœur les précédaient à la cathédrale pour monter dans la tour, — « *debent pueri preire et in veterem turrim ascendere* », — d'où ils chantaient l'hymne *Gloria laus*, au retour du cortège qui stationnait alors sur le parvis [3]. Le même texte nous apprend qu'aux vigiles de la fête de saint Calixte, on chantait les vêpres « *in turrim veterem* » [4]. Pour expliquer cet usage, nous remarquerons ici qu'Adalbéron avait, suivant Richer, fondé à l'entrée de la cathédrale un autel et un oratoire en l'honneur de saint Calixte, pape et

ment il interprète ce passage : « . . . . Rheims où tombe maintenant en ruine cette magnifique basilique où brillent tant de coupoles dorées » (*Collect. des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VI, p. 432-433). Cette traduction ne nous paraît pas très satisfaisante ; tant de coupoles dans un édifice carolingien sont peu vraisemblables. D'ailleurs, le poème de l'évêque de Laon est écrit dans un style allégorique si embrouillé et parfois si inintelligible, qu'il est difficile d'y chercher un renseignement très précis. Peut-être le vers en question est-il une simple métaphore. S'il doit être pris à la lettre, s'il nous fait savoir qu'au début du XIe siècle la cathédrale était réellement fort délabrée et avait besoin de réparations, on ne peut en conclure que l'on ait été alors dans la nécessité de rebâtir le monument de fond en comble. Nous n'avons pas, en somme, d'indices suffisants pour nous permettre de nous arrêter à cette conjecture.

(1) Archives de Reims, fs. du chapitre métropolitain, nécrologe du XIIIe siècle, fol. 103 v° ; Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 338.

(2) Richer y fait aussi allusion indirectement en parlant des cloches à la voix retentissante, « campanis mugientibus », dont Adalbéron fit don à son église (l. III, 28). Ces cloches indiquent l'existence d'une tour où elles devaient être placées.

(3) U. Chevalier, *Bibliothèque liturgique*, t. VII, p. 278.

(4) « Vigilia sancti Calixti cantantur vespere in turrim veterem. » (*Ibid.*, p. 303.)

Digitized by Google

martyr [1]. On peut croire que cet oratoire occupait le rez-de-chaussée de la tour qu'il avait élevée sur son nouveau portail, et de là vient sans doute la célébration de l'office que l'ordinaire prescrit en cet endroit. C'est ainsi que nos textes s'éclaircissent réciproquement, et arrivent à nous faire connaître l'une des dispositions de l'antique église.

La bibliothèque de Reims possède trois manuscrits de la fin du XIIIe et du commencement du XIVe siècle, qui nous offrent une rédaction nouvelle de l'ordinaire, où est reproduite presque textuellement la prescription relative à l'ascension des enfants de chœur dans la vieille tour [2]. Il est bien certain pourtant que cette tour n'existait plus à ces dates, puisqu'elle avait été démolie par Samson. Nous avons affaire à l'une de ces formules qui se transmettaient et se copiaient sans changements, bien qu'elles répondissent à un état de choses antérieur et qu'elles n'eussent plus d'application précise. C'est là un fait dont il faut souvent tenir compte dans la critique des textes. Très évidemment, dans le cours du XIIIe siècle, lorsque le portail actuel était en construction, on ne pouvait plus chanter l'hymne du dimanche des Rameaux dans les conditions qu'avait fixées la liturgie du siècle précédent; mais la force de la tradition était si grande, qu'on n'y avait rien modifié. C'est seulement dans un manuscrit de l'année 1489, contenant un remaniement de l'ordinaire, que l'on voit paraître un usage nouveau. Les clercs, comme aujourd'hui, chantent l'hymne derrière les portes fermées de l'église, lorsque la procession s'y présente [3]. L'allusion très

[1] «Corpus quoque sancti Kalisti, papae et martiris, debito honore in ipso aecclesiae ingressu, loco scilicet editiore, collocavit; ibique altare dedicans, oratorium fundendis Deo precibus commodissimum aptavit.» (L. III, 22, *Monum. Germ.*, t. III, p. 613.) L'expression *loco editiore* peut signifier que l'on avait accès en cette chapelle par quelques degrés.

[2] «Interim pueri canonici debent preire et in veterem turrim ascendere, ut ibi cantent : *Gloria laus.*» (Ms. n° 328 [XIIIe siècle, vers 1274], *fol.* 16 v°; U. Chevalier, *op. cit.*, p. 120.) La même leçon se retrouve dans les mss n° 329 (après 1297), *fol.* 19 r°; n° 330 (commencement du XIVe siècle), fol. 32 v°.

[3] «Et iterum debent preire quidam clerici in ecclesia, et clausis januis, cum processio venerit ante portam ecclesie, clerici qui sunt in ecclesia retro portam cantant : *Gloria laus.*» (Ms. n° 331, fol. 26 r°.) Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les enfants de chœur montaient pour chanter sur le balcon qui se trouve au-dessus de la grande rose du portail, et qui, par suite de cet usage, a pris et conservé jusqu'à nos jours le nom de *galerie du Gloria*. Voici, en effet, ce que nous lisons

Digitized by Google

archaïque à l'ancienne tour a dès lors disparu ; il y avait déjà longtemps qu'elle ne devait plus être comprise et qu'on en avait perdu tout souvenir.

Nous n'avons pas de données suffisantes pour nous représenter la cathédrale carolingienne, telle qu'elle était, avec ses additions du XIIe siècle, lorsqu'elle devint en 1210 la proie des flammes, et les renseignements que nous possédons sur elle sont trop peu détaillés pour nous permettre d'en essayer une reconstitution. Il n'en reste plus aucun vestige dans la cathédrale actuelle. Le beau tympan roman qui surmonte la porte latérale de la façade septentrionale du transept, doit provenir, il est vrai, de l'ancienne église, mais il n'est pas à sa place [1]. C'est un morceau de sculpture rapporté et utilisé ici dans la construction du XIIIe siècle, et qui avait été exécuté à l'origine, ainsi qu'on l'a démontré dernièrement d'une façon très certaine, pour servir à la décoration de l'enfeu d'un monument funéraire [2]. On ne peut le considérer comme un document pour l'architecture de l'édifice primitif, puisqu'il a été déplacé et mis en œuvre à une date plus récente.

Nous avons vu que Samson avait commencé les tours du portail roman qui devait avoir une si courte existence. Ces tours étaient-elles achevées lors de l'incendie de 1210 ? On ne saurait le dire. Si elles étaient projetées sur un vaste plan, on n'avait peut-être pas encore eu le temps nécessaire pour les élever dans toute leur hauteur. Quant à la nef, elle devait être assez grande, ayant été augmentée successivement de cinq travées par Adalbéron et par Samson ; mais bien que nous connaissions le point de départ, l'emplacement du portail primitif, coïncidant avec le lieu du martyre de saint Nicaise, nous ne pouvons savoir jusqu'où s'étendaient ces

dans un processionnal édité à Reims en 1624, sur l'ordre de l'archevêque Gabriel de Sainte-Marie (Guillaume Giffort) : «Interim pueri cum quibusdam vicariis debent præire et ascendere super fenestram rotundam, ut ibi cantent : *Gloria laus*» (fol. 64 v°). Le processionnal publié à Reims en 1780, sur l'ordre de Mgr. de Talleyrand-Périgord, renouvelle cette prescription en termes différents : «Pueri et vicarii musici, stantes in loco *Gloria* dicto, desuper cantant hymnum *Gloria laus*» (*Pars secunda*, p. 25).

(1) Voir notre étude sur *La cathédrale de Reims, son histoire, les dates de sa construction*, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVI (1902), p. 5 et suiv.

(2) *Le portail roman de la cathédrale de Reims* par Mlle Louise Pillion, *Gazette des beaux-arts*, 3e série, t. XXXII (1904), p. 177 et suiv.

Digitized by Google

travées, car nous ignorons quelle était leur largeur. Elles étaient probablement, mêmes celles du XIIe siècle, proportionnées aux dimensions des arcs de l'église d'Ebbon et d'Hincmar qu'elles continuaient, dimensions sans doute restreintes et bien inférieures à celles des travées de notre cathédrale gothique. Ainsi la nef, tout en s'avançant assez loin avec ses travées additionnelles, n'atteignait pas, il s'en faut, la longueur de la nef actuelle, et le portail de Samson était fort en arrière de celui que nous pouvons contempler aujourd'hui. La preuve nous en a été fournie par une découverte faite en 1880 dans les fondations de la tour Nord de ce dernier portail. On mit au jour sous la base de cette tour les substructions d'une abside semi-circulaire, restes d'une chapelle du commencement du XIIIe siècle, ainsi qu'un chapiteau à crochets semblant provenir du même édifice. On y a reconnu les ruines de la chapelle Saint-Nicolas de l'Hôtel-Dieu, bâtie vers 1200 environ, peu d'années avant le commencement des travaux de reconstruction de la cathédrale [1]. Or elle n'a pu l'être à cette place et à cette date, qu'autant que la façade de Samson lui laissait l'espace libre. Cette façade était donc située à une certaine distance, en un emplacement que nous ne connaissons point, mais qui pourrait nous être révélé par des fouilles méthodiques, comme celles qui ont été opérées dans la cathédrale de Chartres, et qui ont amené de si curieux résultats.

Nous avons réfuté ailleurs une opinion fort accréditée, mais absolument fantaisiste, d'après laquelle un premier portail aurait été édifié au XIIIe siècle, puis, plusieurs années après, démonté et reporté plus en avant, la nef ayant été alors accrue de trois travées. Il serait possible qu'à la place indiquée pour ce portail imaginaire on découvrît les fondations de celui de Samson. Nous en prévenons d'avance pour écarter toute interprétation fausse, et pour remettre au point les observations dont on pourrait se prévaloir pour étayer une théorie, à notre sens, inadmissible.

Louis Demaison,

Membre non résidant du Comité.

[1] *Bull. monumental*, t. LXVI, p. 52. Dans cette étude, j'avais assigné à la chapelle la date approximative de 1170 à 1180 ; mais depuis, en examinant son chapiteau et surtout les fragments, conservés au musée de Reims, de la belle mosaïque qui lui servait de pavage, j'ai modifié un peu mon opinion, et je suis porté à rajeunir un peu ce petit édifice et à le dater de 1200 environ.

Digitized by Google

UN FRAGMENT
D'ARCHITECTURE CAROLINGIENNE
À TOURS,

PAR M. L. BOUSREZ,
Membre de la Société archéologique de Touraine.

L'époque carolingienne n'a laissé que de rares spécimens de son architecture et de son ornementation presque barbare. Cependant l'emploi des lignes géométriques, des entrelacs et des imbrications lui est antérieur; et de même que l'imitation de l'appareil antique lui a survécu longtemps, marié aux motifs symboliques adoptés plus tard, par les sculpteurs assez habiles pour oser en entreprendre la reproduction, ces réminiscences se rencontrent quelquefois en proportions assez considérables pour faire hésiter sur l'affirmation d'une date précise, ou soupçonner des remaniements d'époques postérieures, alors que l'ouvrier s'était simplement résigné à l'utilisation d'un style déjà abandonné mais d'une exécution plus facile. Devant cette difficulté d'identification, on nous pardonnera sans doute de n'apporter ici que le groupement de nos observations personnelles, pouvant servir de points de comparaison avec le fragment d'architecture dont nous venons signaler la découverte (pl. XV).

Le pan de mur que nous avons retrouvé à Tours même, au centre d'une agglomération si ancienne et de tout temps si active, peut compter pour le fragment apparent le plus ancien de notre vieille cité, si l'on en excepte les vestiges authentiquement gallo-romains. La rue Néricault-Destouches alignée sur l'emplacement des anciens fossés du bourg de Châteauneuf, désigné antérieurement sous le nom de «Martinopolis», offre au Nord une rangée de constructions massives, anciennes demeures des chanoines de Saint-Martin, entre lesquelles subsistent des tronçons de la muraille du xe siècle, dont la base, mais non les fondations, est visible

Digitized by Google

à quatre mètres de profondeur dans les caves des maisons construites depuis le xve siècle.

L'appareil du vieux rempart est en général peu soigné; cependant quelques parties basses offrent une régularité plus méticuleuse, qui laisse soupçonner l'emploi, dans l'enceinte élevée à la hâte après l'invasion normande, de portions de monuments antiques, détruits probablement par les envahisseurs. Le doute n'est pas permis pour celui dont nous nous occupons; les détails de son architecture indiquent une destination qui n'était pas celle d'un mur de défense.

Dans un jardin qui fait presque l'angle de la rue Descartes, à deux pas de la basilique Saint-Martin, un grand mur uniforme, à moitié dissimulé par des plantes grimpantes, laissait apercevoir, dans les trous de son enduit tombé, un briquetage indécis mais dont quelques lignes avaient éveillé depuis longtemps notre attention. Pénétrer dans une maison riche, avec la prétention d'amener le propriétaire à dégrader son immeuble pour satisfaire une curiosité qui pouvait être déçue, nous semblait assez téméraire. Cependant après avoir examiné de plus près nous avons pu obtenir ce résultat, grâce à la complaisance éclairée d'un homme que les vestiges anciens ne pouvaient laisser indifférent, et nous eûmes la double satisfaction d'avoir soupçonné et retrouvé un débris intéressant, contemporain sans doute de la première basilique de Saint-Martin.

L'identification d'un monument disparu depuis une époque aussi éloignée et vraisemblablement ruiné peu de temps après sa construction sera sans doute toujours une énigme; on devra se contenter de l'aspect superficiel du mur et de l'étude de ses caractères sans même pouvoir en mesurer l'épaisseur. La base est enterrée de quatre mètres environ, la partie ornementée apparente aujourd'hui est le couronnement, sorte de frise dans laquelle s'ouvraient les fenêtres.

La pensée d'une église se présente naturellement, et l'orientation Est-Ouest indique le mur latéral d'une nef. Un baptistère a existé aux environs de Saint-Martin; son emplacement n'a jamais été précisé; mais comment pourrait-on affirmer que ce soit ce monument dont nous avons retrouvé la trace, plutôt que les vestiges d'une des vingt-huit églises incendiées en 903 par les Normands !

En 914, le rempart de protection commença à s'élever, utilisant

Digitized by Google

comme ailleurs les débris des ruines et les portions des édifices ruinés. La position du fragment d'architecture que nous signalons démontre son emploi dans le mur d'enceinte. C'est grâce à cette utilisation nouvelle qu'il a dû d'échapper aux restaurations et d'arriver jusqu'à nous avec son caractère primitif. Quoiqu'on n'y ait utilisé ni le marbre ni la sculpture, c'était cependant un chef-d'œuvre dont la corporation des maçons de son époque devait s'enorgueillir. Le genre d'appareil dénote une intention d'ornement bien plus qu'une nécessité de construction. Les appareils en feuille de fougère pas plus que l'appareil réticulé n'ont jamais pu donner de la solidité à une assise. C'est pourquoi sans doute, malgré l'emplecton qui leur servait plutôt de soutien, il n'en subsiste d'exemples que dans les pignons qui ne supportent que leur propre poids.

Ici nous ne sommes pas en présence d'une imitation de mosaïque tracée dans la pierre et remplie de mortier, ainsi que cela se voit dans certains monuments, même, paraît-il, d'après M. l'abbé Bourassé, dans les murs de Cravant. Le dessin est formé par les pierres taillées dans toute l'épaisseur du parement et accompagnées de briques dont la tranche forme un liséré rouge, le rehaussant. Les assises sont très variées; on y rencontre tous les spécimens d'appareils; dans certaines parties, la pierre fait place à la tuile courbe, noyée dans le mortier et dont le bord venant affleurer le parement forme une imbrication.

Une fenêtre assez grande, mais dont le cintre a malheureusement subi une restauration que nous n'avons pu empêcher, le travail de dégagement ayant eu lieu en notre absence, se montre au centre de l'espace, à deux mètres de terre environ.

Un des anciens claveaux subsiste seul à droite; les autres ont été refaits par un maçon plein de bonne volonté, mais ignorant de l'importance que l'on pouvait attacher à leur forme. Nous ne savons s'ils étaient séparés par des briques.

Les fenêtres, autant qu'il est possible d'en juger, devaient être séparées par des groupes de trois triangles, dont celui du milieu était composé de tuiles courbes. Cette disposition rappelle les motifs qui existent à Cravant (Indre-et-Loire), ainsi qu'à Esves-le-Moustier également en Touraine. Pour cette dernière église, il nous a été impossible de photographier, en raison d'une construction neuve, les motifs qui pourraient être comparés; nous sommes donc obligés de renvoyer aux planches de l'ouvrage sur les églises avant l'an

Digitized by Google

Mille, imprimés par un procédé photographique primitif mais exact.

A Esves-le-Moustier, on ne saurait trouver un seul fragment de brique; renseignements pris, il n'existe encore aujourd'hui de tuilerie qu'à 15 ou 20 kilomètres à la ronde. La terre à brique devait faire défaut dans les environs.

Le mur découvert à Tours devait en somme faire partie d'une église; les fenêtres étaient percées tout en haut à une distance de six mètres environ du sol. La base semble composée d'assises de pierres échantillonnées alternant : une assise de grandes pierres et une de petites. Si nous n'avons pas commis d'erreur, la superposition du mur aujourd'hui au-dessus du niveau de la rue à celui qui existe actuellement dans la cave, peut faire supposer que l'édifice carolingien lui-même a eu pour base une construction plus ancienne, ou bien faire conclure plus vraisemblablement que le système des assises alternées en grand et en petit appareil a été employé dans ce monument ainsi que dans l'église de Cravant.

A Esves-le-Moustier, il existe dans le pignon informe, refait peut-être au xve siècle, une croix rapportée composée de pierres sculptées décorées d'entrelacs. A Cravant, deux piliers que tout le monde connaît, sont également ornés d'entrelacs; mais, à Tours, on n'a jusqu'ici retrouvé aucune sculpture de ce genre.

Ainsi que nous le disions en commençant, les motifs de décoration constatés sur ce pan de mur se retrouvent sur des monuments réputés antérieurs. La pile de Cinq-Mars a, dans ses panneaux, des imbrications formées par les mêmes procédés qu'à Tours; à Thésée, les assises de petit et de grand appareil alternent avec d'autres en feuilles de fougère.

Plus tard, sans doute, les pignons d'Azay-le-Rideau, de Restigné, de Bourgueil, etc., ont été construits avec une décoration qui n'est probablement qu'une réminiscence de la décoration carolingienne. Dans ces églises de même qu'à Rivières et à Saint-Christophe, les lignes et les imbrications ne sont que creusées et remplies de mortier, différence avec le fragment de Tours, où tout ce qui produit le dessin pourrait se démonter, s'il était possible de le décoller.

Notre communication n'a que la prétention d'être un renseignement étudié d'après les monuments eux-mêmes, puisque les documents écrits font défaut.

Louis Bousrez.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE
DE DEUX PISCINES, D'UN ENFEU
ET DE PEINTURES MURALES
DANS LE CHOEUR DE L'ÉGLISE SAINT-TAURIN
D'ÉVREUX,

PAR M. LOUIS RÉGNIER,

Correspondant du Comité, à Évreux.

Les 7 et 8 août 1906, M. l'abbé Duvaltier, curé-doyen de Saint-Taurin d'Évreux, fit enlever les lambris qui garnissaient le bas des murs, dans le chœur de cette église, autrefois abbatiale. Cette opération mit au jour deux piscines ornées de peintures à fresque et une grande arcade qui n'a pu être autre chose que l'encadrement d'un tombeau.

Deux travées, suivies d'une abside à cinq pans, composent le chœur, construit à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. La première travée communique au Nord et au Sud avec deux chapelles. C'est dans le mur de la seconde travée, du côté du Midi, qu'est pratiquée l'arcade-tombeau; dans le premier et le second côté du pentagone de l'abside s'ouvrent respectivement, toujours au Midi, les deux piscines.

La première (pl. XVI) et la plus importante était celle de l'autel majeur, alors isolé. C'est une arcade en cintre aplati, encadrée de chaque côté par trois colonnettes, la troisième regardant l'intérieur de la cavité. Cette arcade est surmontée d'un tympan en arc brisé, garni d'une fausse architecture, à savoir, un cercle quadrilobé aux écoinçons tréflés, et deux triangles curvilignes meublés chacun d'un trilobe. La cavité est recouverte d'un plafond qui suit la courbe de l'arc en cintre aplati. Au fond, fait saillie une tablette-crédence dont le profil comprend, de haut en bas, un

Digitized by Google

méplat, un tore dégagé et un cavet bordé de deux filets. Dans le bas, sont creusés deux orifices jumeaux, à bassin circulaire. Il y avait, de plus, une tablette extérieure, en saillie sur le parement et probablement ornée de sculptures, qui a été supprimée pour l'application des boiseries. Cette opération a causé aussi des dommages aux chapiteaux extérieurs, à la voussure et au tympan.

Voici les dimensions du monument : hauteur sous l'arc aplati, 1 m. 28; hauteur du tympan, 0 m. 60; hauteur totale, 1 m. 88; largeur extérieure, 1 m. 28; largeur entre pieds-droits, 1 m. 02; profondeur totale, 0 m. 48.

L'autre piscine (pl. XVII) servait à un autel *de retro*, placé tout près du mur, dans la travée centrale de l'abside. C'est la disposition qui s'est conservée à la Sainte-Chapelle de l'abbaye de Saint-Germer, sauf qu'un autel adossé a été substitué, dans le courant du XIVe ou du XVe siècle, à l'autel primitif. Cette seconde piscine est de dimensions inférieures à la première. Les dispositions des pieds-droits sont les mêmes, mais il n'y a pas de tympan : l'arc en tiers-point, dessiné par un tore, encadre seulement un trilobe avec écoinçons pleins. La tablette formant crédence a été supprimée en partie; elle paraît avoir eu le même profil que celle de la grande piscine. Enfin il n'y a qu'un orifice circulaire, au lieu de deux, et, comme précédemment, la tablette extérieure ornementée a disparu. On constate les mêmes détériorations aux bases, aux chapiteaux et à l'arc supérieur.

Cette seconde piscine a la même profondeur que la première. Sa hauteur totale extérieure est de 1 m. 66, sa largeur extérieure de 0 m. 93, sa largeur entre pieds-droits de 0 m. 67.

Il faut noter que le dallage du sanctuaire a été surélevé de façon notable depuis le XVe siècle. Ainsi la grande piscine ne se trouve plus qu'à 0 m. 31 au-dessus du sol, la petite à 0 m. 18 seulement.

Passons à la grande arcade de la partie rectangulaire du chœur. C'est une anse de panier ornée de tores, et de l'intrados de laquelle se détachaient des festons gothiques entièrement ajourés, dont il ne reste plus que les amorces. Elle est portée par deux pieds-droits composés chacun de trois colonnettes séparées par des cavets; les deux fûts extrêmes sont cylindriques; celui du milieu, plus saillant, est aminci, à section piriforme. Les chapiteaux ont un tailloir commun ou, du moins, ininterrompu, d'ailleurs détruit en partie, qui faisait pointe au-dessus de la colonnette amincie.

Digitized by Google

Cette arcade mesure 2 m. 76 de largeur totale au parement du mur, 2 m. 50 de largeur entre pieds-droits et 2 m. 58 de hauteur au-dessus des socles. Quant à la profondeur, il est impossible de l'indiquer, l'arcade ayant été bouchée à deux reprises différentes.

Une première fois, on remplit de maçonnerie toute la cavité proprement dite, avec un parement soigné de pierre de taille qui affleure la face intérieure des pieds-droits. Plus tard, peut-être seulement au XVIIe ou au XVIIIe siècle, quand le chœur fut garni pour la première fois de boiseries[1], on remplit le reste, toujours de pierre de taille, mais avec moins de soin et de régularité, et dès lors la ligne de l'arc extérieur et celle des pieds-droits furent seules visibles à la surface du parement.

Avant de procéder à ce travail, on avait creusé le premier remplissage pour y ménager une excavation dont la largeur, de 0 m. 30 à l'ouverture, atteignait 0 m. 50 au fond, avec 0 m. 30 à 0 m. 40 de profondeur. Cette excavation, évidemment une cachette, occupe l'extrémité occidentale de l'*enfeu*. Pour y accéder plus commodément, on avait supprimé la partie inférieure du pied-droit de ce côté, qui fut remplacée par une pierre de taille d'assez grande dimension. Les ouvriers trouvèrent la cavité remplie de terre; à cette terre étaient mélangés des ossements brisés et de menus fragments d'architecture, parmi lesquels il fut facile de reconnaître des morceaux ayant appartenu aux lobes de l'arcade elle-même. Nous y remarquâmes aussi un fragment d'une petite arcade à jour en accolade trilobée, qui a pu faire partie du sarcophage primitivement abrité par l'arcade.

Il est hors de doute, en effet, qu'il s'agit là d'un tombeau, et le dispositif de ce tombeau se comprend aisément. Le mur n'ayant pas assez d'épaisseur, — il mesure seulement 0 m. 85, — pour permettre de loger le sarcophage tout entier dans l'arcade, celle-ci était plutôt un encadrement qu'un abri, et le sarcophage faisait saillie dans le chœur de la moitié environ de sa profondeur. Les usages de la fin du

[1] Les boiseries retirées au mois d'août dernier avaient été posées en 1839, ainsi que le rappelait une inscription grossièrement gravée sur la pierre même de la petite piscine. Ces lambris étaient dépourvus de toute valeur. On y avait seulement appliqué, à droite et à gauche de l'autel, deux bonnes sculptures en bois doré, du XVIIIe siècle, représentant un *Ecce Homo* et une *Mater dolorosa*, vus de face et traités en demi-relief. Ces sculptures seront replacées dans l'église.

Digitized by Google

moyen âge permettent d'affirmer qu'une statue couchée du défunt était destinée à prendre place au-dessus.

Ce tombeau fut-il réservé et ménagé au moment même de la construction, comme les deux piscines? On peut hésiter à répondre affirmativement, bien que le style dénote une époque contemporaine de celle du chœur. L'examen de l'appareil, à l'intérieur de l'église, révèle quelques décrochements d'assises, qui ne fournissent pas, il est vrai, un argument sans réplique. L'objection en apparence la plus forte viendrait de la disposition même du tombeau, pour lequel il eût été facile de ménager une saillie extérieure afin de le loger tout entier dans la muraille; toutefois cette objection elle-même peut passer pour spécieuse. Quoi qu'il en soit, nous voyons assurément là une œuvre de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Mais à qui était destinée cette luxueuse sépulture? Évidemment à un personnage de marque, à quelque bienfaiteur insigne du monastère. On ne peut guère songer à un abbé : les abbés réguliers ne pouvaient prétendre qu'à une dalle funéraire plus ou moins richement décorée.

C'est en vain que nous avons cherché à résoudre ce problème. Aucun renseignement, aucun détail, si minime qu'il soit, n'a été recueilli à ce sujet par les écrivains qui ont traité de l'histoire d'Évreux ou de l'abbaye de Saint-Taurin, et, malheureusement, les archives des religieux, conservées aujourd'hui au dépôt départemental, gardent le même silence. Peut-être, dans ces conditions, est-il permis de se demander s'il ne s'agit pas simplement d'un projet resté imparfait : le tombeau préparé serait demeuré inoccupé. Mais on ne pourra, de longtemps sans doute, émettre là-dessus que des hypothèses.

L'abbaye de Saint-Taurin, située hors des murs de la ville, avait eu à souffrir des guerres qui désolèrent le pays dans la seconde moitié du XIVe siècle, et les Bénédictins se virent obligés de reconstruire en partie leur église. « Elle fut restaurée au commencement du XVe siècle, dit M. l'abbé Lebeurier[1], et le roi Charles VI, par un diplôme du 18 mars 1410, permit aux moines de prendre en la forêt d'Evreux tout le bois nécessaire pour cette restauration. De son côté, Guillaume de Cantiers, évêque d'Évreux, leur donna des lettres

[1] Article descriptif sur l'église Saint-Taurin, inséré dans l'*Almanach d'Évreux* pour 1869, p. 125.

Digitized by Google

d'indulgences en 1410, 1415 et 1416 pour provoquer des aumônes en faveur des nouvelles constructions, qui furent achevées par les soins de l'abbé Philippe Prunelé en 1417.» Les armes de cet abbé[1] se voient en deux endroits, à la clef de voûte de la chapelle située au Sud du chœur et à une retombée de nervure au Nord de la nef, contre la tour centrale. Je croirais volontiers que le chœur avait été commencé par le prédécesseur de Philippe Prunelé, Simon Chauvin, qui occupa le siège abbatial de 1385 à 1408. Certaines particularités architecturales l'indiqueraient assez[2].

Il nous reste à parler des peintures qui décoraient les deux piscines. Cette ornementation est moins ancienne et ne peut guère être attribuée à une date antérieure au commencement du règne de François Ier : on y sent déjà, en effet, la manière artistique de la Renaissance. Malgré des altérations très nombreuses, il est possible de se rendre compte que l'œuvre n'était pas sans valeur.

Au-dessus de la crédence de la grande piscine, dans un espace de 0 m. 75 de haut, l'artiste a représenté deux personnages à mi-corps, de chaque côté d'une colonnette simulée, dont le chapiteau sans feuillages sert d'appui à deux arcades à courbe aplatie et dissymétrique, portées respectivement à leur autre extrémité par une seconde colonnette. Ces deux personnages sont le Christ et la Vierge, et la scène ainsi figurée représente la première rencontre de Jésus et de sa mère après la Résurrection. Le Christ, dont les cheveux et la barbe sont noirs ou très foncés, a un grand manteau rouge qui laisse la poitrine découverte. Sa tête est auréolée d'un nimbe doré, sur lequel n'apparaît aucune trace de croix. La main droite tient la hampe d'une croix triomphale ou croix de procession, à laquelle est accroché un oriflamme à deux pointes. Une croix rouge se détache sur le fond blanc de cet étendard.

La Vierge est moins bien conservée, et ses traits sont à peu près méconnaissables. Elle avait le voile et le manteau, l'un et l'autre de couleur bleue. Ses mains étaient jointes ou croisées sur la poitrine. Son nimbe, doré, est vu en perspective.

Le fond paraît avoir été vert foncé. Les fausses architectures sont

(1) De gueules à six annelets d'or, posés 3, 2 et 1.

(2) Les armoiries diverses qui se voient dans les vitraux appartiennent, comme ceux-ci, à des dates un peu postérieures.

Digitized by Google

actuellement de couleur blanche; mais, en examinant les colonnettes latérales, on s'aperçoit qu'elles avaient reçu des pentes de feuillages. Autour de la colonne centrale, une banderolle blanche porte ces mots : REGINA CELI LETARE, en capitales romaines, ce qui limite la date de l'ensemble, au moins pour l'antériorité.

La zone placée au-dessous de la crédence n'a que o m. 40 de hauteur; elle est revêtue de grands rinceaux de feuillages stylisés, de couleur naturelle, qui s'enlèvent sur un fond rouge, avec des fleurs à large corolle circulaire. Il est assez singulier que l'axe de cette composition ne soit pas le même que celui du sujet supérieur.

Les parois latérales et le plafond, méplat et courbé en cintre aplati, comme l'arc d'encadrement, ont reçu aussi leur décoration, composée de rinceaux d'un ton bleu sur fond doré, auxquels se mêlent, à droite et à gauche, deux anges tenant les instruments de la Passion : celui de droite, le moins détérioré, a dans ses mains le marteau et les trois clous.

Au fond de la petite piscine était figuré un sujet mystique très populaire dans l'iconographie religieuse au commencement du XVIe siècle, et dont un très bel exemple se retrouve aux environs d'Evreux, parmi les vitraux de Conches : *le Christ au pressoir*. Malheureusement, la moitié de cette représentation est ici à peu près effacée : il s'agit de la plate-forme du pressoir, en avant duquel paraît cependant encore le calice doré où s'écoule la précieuse liqueur. Ce calice est trapu; sa coupe hémisphérique est ornée de godrons; le pied, polygonal au-dessous du nœud, s'évase largement. Deux anges drapés et agenouillés soutenaient ce calice. La moitié supérieure du tableau, par contre, est bien conservée. Le Christ, penché en avant, étend les deux bras et ouvre ses mains saignantes. Le sang coule également aux deux côtés du visage, le long des cheveux noirs, sur lesquels est posée la couronne d'épines. Le côté est percé et saigne comme les mains. Le nimbe, circulaire, doré, ne montre aucune croix. Le *perizonium* est blanc.

Le pressoir diffère de celui de Conches et plus encore de celui de Saint-Étienne-du-Mont. Il comporte deux longues vis verticales reliées au sommet par deux grosses pièces de bois horizontales.

Tout cela s'enlève sur un fond dont la couleur a tourné au noir. Il ne reste rien des personnages, — anges ou priants, — qui pouvaient accompagner le sujet principal, à droite et à gauche. De même, on ne reconnaît qu'à peine les rinceaux de la zone inférieure et ceux

Digitized by Google

qui couraient le long des parois latérales et à la surface de la voûte en berceau brisé.

Ajoutons que l'encadrement d'architecture, dans les deux piscines et dans le tombeau, avait également reçu sa décoration picturale. Tous les chapiteaux montrent encore des traces de dorure.

Ces parties du chœur de Saint-Taurin, si heureusement rendues à la lumière, mériteraient, au point de vue architectural, sinon une restauration, du moins une mise en état discrète; mais ce qui importe le plus au bon aspect de l'église, c'est le nettoyage et le ragrément des surfaces murales plusieurs fois détériorées par l'application barbare des boiseries qui s'y sont succédé depuis deux ou trois siècles.

L. Régnier,

Correspondant du Comité, à Évreux.

Digitized by Google

LE
SCEAU DE JACQUES GRAILIER,
ÉVÊQUE DE GRASSE
(1389-1392),

PAR M. GEORGES DOUBLET,
Correspondant du Comité, à Nice.

Grasse ne devint le siège d'un évêché qu'en 1244, lorsque le pape Innocent IV Fieschi, élu le 25 juin 1243, décida, étant à Gênes, sa ville natale, où, fugitif devant l'empereur Frédéric II Barberousse, il séjourna du 7 juillet 1244 au 5 octobre, par une bulle datée du 14 des calendes d'août (19 juillet), de transférer le siège qui était depuis huit siècles à Antibes et dont le plus ancien titulaire qui soit historiquement connu et daté est saint Armentaire ou Hermentaire (*Armentarius*), qui figure en 442, au concile de Vaison, comme évêque d'Antibes [1].

J'ai trouvé le sceau d'un des évêques de Grasse dont l'épiscopat, s'il fut très court, a été marqué par un événement considérable pour l'histoire de la Provence. Je crois que c'est le document le plus ancien de la sigillographie de ce petit diocèse.

Jacques Grailier [2] était pourvu du prieuré de Gigors, appartenant à l'ordre de Saint-Benoît et sis dans le diocèse d'Embrun ou dans celui de Sisteron [3], lorsque, le 9 octobre 1389, à la mort de Milo Provane, évêque de Grasse depuis le 5 mars de cette même

(1) Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'anc. Gaule*, t. I, (1894), p. 27 et 279.

(2) «Jacobus Gralherii», telle est l'orthographe que le R. P. Conrad Eubel adopte dans sa *Hierarchia catholica* (1898). L'abbé Tisserand l'avait appelé «Jean Gaglieri» (*Nice et Alpes-Marit.*, t. I, p. 262 et suiv.): ce qui était une double inexactitude, et pour le prénom et pour le nom.

(3) «Prioratus de Gigorcio» (Eubel). Gigors est un village du canton de Turriers, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

Digitized by Google

année[1], il fut élu à ce siège. On a dit[2] qu'il était né à Châteauneuf près de Grasse, qu'il fut prieur de Saint-Pons près de Nice, qu'il siégea de 1390 à 1392. On a écrit d'autre part qu'il fut élu le 8 janvier 1390[3] ou le 8 juin 1390[4].

La publication du Chartrier de l'abbaye bénédictine de Saint-Pons, préparée par le comte Eugène Caïs de Pierlas et achevée par Gustave Saige, archiviste du palais de Monaco[5], permet de dire que notre Jacques Grailier ne fut pas prieur de ce monastère. Plusieurs religieux de Saint-Pons ont porté son nom, et peut-être appartenaient-ils à sa famille. Mais c'est au xve siècle, postérieurement à la mort de notre évêque de Grasse, qu'un de ses homonymes, Jacques, est prieur de N.-D. de Falicon[6] en octobre 1419 et mars 1424, vice-camérier de Saint-Pons en mai 1422, vice-prieur claustral de ce couvent en novembre 1422, camérier en avril 1428 et septembre 1429[7]. Est-ce de lui encore, ou d'un de ses homonymes, qu'il est dit en mai 1440 qu'il avait apporté de Saint-Laurent d'Eze[8] certaines reliques[9]? Est-ce lui enfin, ou un de ses homonymes, qui fut, en novembre 1462, prieur de N.-D. de Gordolon[10]?

Deux autres hommes du nom de *Gralheri* ou *Grallieri* ont appartenu à Saint-Pons. Antoine, moine en octobre 1419, mai et no-

(1) Cet évêque, qui appartint à l'ordre des Minimes, n'est connu que depuis la publication de la *Hierarchia* du P. Eubel.

(2) Sénequier, *Grasse*, 3e éd.; Grasse, Imbert, 1902, p. 69. Il l'y appelle Graileri ou Grailieri.

(3) Tisserand, *op. cit.* Sénequier le fait siéger «le 13 août 1390 aux États de Provence réunis à Aix pour mettre un terme à la dévastation du pays par Raymond de Turenne».

(4) Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*.

(5) *Chartrier de l'abbaye de Saint-Pons hors les murs de Nice;* Monaco, 1903, in-4°.

(6) Auj. commune du canton de Nice-Ouest.

(7) *Chartrier*, p. 344, 347, 349, 351, 358, 359, 388, 390. — Dans ces documents relatifs à Saint-Pons, le nom est écrit tantôt Gralheri (presque comme le P. Eubel l'écrit dans sa *Hierarchia*), tantôt Grallieri.

(8) Auj. hameau d'Eze, l'une des communes du canton de Villefranche (Alpes-Maritimes).

(9) *Chartrier*, p. 370 : Jacques G. y est qualifié simplement de moine de Saint-Pons.

(10) Hameau de la commune actuelle de Roquebillière (A. M.). — *Chartr.*, p. 390. Un acte d'août 1461 (*Ibid.*, p. 388) mentionne les prieurs de Falicon et de Gordolon : l'analyse de Saige ne donne ni les noms ni les prénoms.

Digitized by Google

vembre 1422, fut prieur de Saint-Pierre d'Olive[1] en décembre 1426 et sacriste de Saint-Pons en avril 1428[2]. Jean, moine en décembre 1483, fut nommé par Alexandre VI prieur de Saint-Hermentaire de Draguignan et de Sainte-Marie de Salis[3] le 10 juillet 1495; en octobre 1518, il était prieur claustral de Saint-Pons; en avril 1541, il avait encore le prieuré de Saint-Hermentaire[4]. Son frère Gaspar était, en avril 1541, qualifié de «aromatarius et civis civitatis Aquensis»[5].

Citons encore Jean Gralerii, un des emphytéotes de l'abbaye de Saint-Pons en février 1353[6], et chanoine de Nice en février 1367[7]; Raymond Grallieri de Nice, en janvier 1376[8]; Jacques Grallieri, de Sallagriffon, en 1424[9]; Hugues Gralherii, jurisconsulte, en octobre 1447[10], etc.

J'ignore si Jacques Grailier, qui ne fut pas prieur de Saint-Pons, mais de Gigors, était, comme on l'a dit, né près de Grasse. La date de son élection à l'évêché de cette ville, telle que le R. P. Eubel la donne d'après les documents des Archives du Vatican, — le 9 octobre 1389, — est confirmée par une lettre de cet évêque que j'ai trouvée aux Archives secrètes de la Principauté de Monaco[11], dans lesquelles le regretté Saige m'avait fort aimablement permis de faire des recherches.

Il s'agit d'une lettre datée d'Avignon, où habitait l'évêque, de 1390 et du 26 février, de la 12e année du pontificat de Clément VII[12].

La 12e année du pontificat de Clément VII, pape d'Avignon[13],

(1) Hameau de la commune actuelle du Broc (A. M.).
(2) *Chartrier*, p. 345, 347, 349, 356, note 1, et p. 358.
(3) Autrement dit N.-D. des Salles (comm. act. de Draguignan).
(4) *Chartrier*, p. 400, 403, 404, 407 et 414.
(5) *Ibid.*, p. 414 et suiv.
(6) *Ibid.*, p. 188.
(7) *Ibid.*, p. 248.
(8) *Ibid.*, p. 298.
(9) *Ibid.*, p. 238, note 1.
(10) *Ibid.*, p. 378.
(11) *Arch. secr. de Monaco*, A 4, A.
(12) «In domo habitationis nostrae, anno Domini 1390, ind. XIII et die 26 mensis februarii, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Clementis divina providentia papae VII^mi anno duodecimo.»
(13) Robert, de la famille des comtes de Genève. Ancien chanoine de Paris, il avait été évêque de Thérouanne, puis de Cambrai. Grégoire VI l'avait fait en 1371

Digitized by Google

va du 31 octobre 1389 au 30 octobre 1390. Les premiers mots de la lettre de Grailier : «Jacobus, miseratione divina episcopus Grassensis. . . », prouvent que, le 26 février 1390, il était en possession du siège auquel on a dit inexactement que c'est le 8 juin 1390 qu'il avait été élu.

En outre, cette lettre montre qu'à cette date il suivait le parti du pape d'Avignon, Clément VII, et non la cause du pape de Rome, Boniface IX [1].

Le pape d'Avignon avait, sous l'épiscopat de Thomas de Jarente, un des prédécesseurs de Grailier, vendu en 1384 la ville d'Antibes à deux Grimaldi, Marc et Luc qui étaient frères et avaient pour cousin Rainier, ce seigneur de Menton qui, d'abord fidèle au pape de Rome, s'était rallié à son adversaire et avait été fait capitaine général de la mer au royaume de Naples par Louis Ier d'Anjou [2].

Grailier prit ensuite le parti du pape de Rome. Aussi celui d'Avignon, d'accord avec la reine Marie de Blois, veuve depuis 1384 de Louis Ier d'Anjou et mère de Louis II [3], le dépouilla définitivement, en 1391, du château et de la ville d'Antibes [4]. Grailier résigna la mitre ou fut transféré par Clément VII au siège titulaire de Sidon qu'il n'accepta point. Il fut remplacé à Grasse, le 29 février 1392 [5], par Pierre Bonnet, prévôt du chapitre de Grasse, dit-on; celui-ci régna jusqu'en 1408.

C'est sur ce document des Archives secrètes de Monaco qu'est conservé le sceau de cet évêque dont l'épiscopat, ainsi que je le disais en commençant, fut presque éphémère et cependant caractérisé par un fait assez important pour l'histoire de la Provence.

cardinal-prêtre des Douze-Apôtres. Il avait été élu pape à Fondi le 21 septembre 1378.

(1) Pierre Tomacelli, dit «le cardinal de Naples». Urbain VI l'avait fait en 1381 cardinal-diacre de Saint-Georges au Vélabre, puis cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie. Il avait été élu le 2 novembre 1389.

(2) Saige, *Monaco*, Paris, Hachette, 1897, p. 73. — Louis Ier était fils du roi Jean II de France.

(3) Louis II mourut en 1417.

(4) Une lettre de la reine Marie, datée du 30 janvier ou du 31 juillet de cette année, ordonna au bailli et aux coseigneurs d'Antibes de bannir Grailier, «tanquam domino nostro papae», — Clément VII à la cause de qui la mère de Louis II était fidèle, — «et nobis inobediens». En novembre, le pape d'Avignon ratifia cette décision de la reine-mère. Clément VII mourut le 16 septembre 1394.

(5) Eubel. — Quelques livres donnaient pour date le 11 : ainsi le *Trés. de chronol.* de Mas-Latrie.

Digitized by Google

M. Saige a eu la bonté de faire prendre, sur ma demande, une empreinte de ce sceau, qui est aujourd'hui inséré dans la collection des moulages des Archives nationales. C'est d'après cette empreinte qu'est faite la reproduction ci-jointe (pl. XVIII).

Il a la forme dite ogivale, usitée depuis l'époque où l'arc brisé était entré dans l'architecture religieuse et y régnait. Il est fait de cire rouge et a 0 m. 07 sur 0 m. 042. On y voit, sur le contour extérieur, cette légende latine disposée, selon l'usage général, en une ligne et de façon à se lire en dedans, et tracée en caractères gothiques : *S(igillum) Iacobi Dei gracia ep(iscop)i Grassensis.* On notera que l'évêque, bien qu'il eût appartenu à un ordre religieux, celui de Saint-Benoît, ne porte point le titre, fréquent aux XIIe et XIIIe siècles, de *frère.* Deux abréviations, les plus inévitables, ne rendent pas la lecture difficile.

Le champ est divisé en deux parties. Dans la supérieure (0 m. 048 de hauteur) on voit la sainte Vierge assise, coiffée d'un voile, abritée sous un dais gothique qui, couvert d'un double baldaquin ogival, est flanqué de deux pinacles également découpés à jour. Est-ce un souvenir des stalles qui ornaient alors, du moins on peut le supposer[1], la cathédrale? Sans doute, celles de Vence qui, maltraitées par le temps, ont survécu néanmoins, ne datent que de 1455 à 1459 : or c'est d'un artiste grassois, Jacques ou Jacotin Bellot, qu'elles sont l'œuvre.

Marie tient dans la main droite un objet indistinct, probablement le globe du monde. Elle serre de la gauche l'Enfant Jésus qui, debout sur son genou gauche, tend la main gauche vers le cou de sa mère. La cathédrale de Grasse, on le sait, était primitivement une église placée sous le vocable de N.-D. *de Podio*, «du Puy», de la colline qui dominait la petite ville. Elle était restée sous le titre de l'Assomption après le transfert du siège antipolitain. L'église paroissiale de Grasse, si le décret du 22 novembre 1790 a mis fin à son existence de cathédrale, est demeurée sous ce vocable. D'où la présence, sinon de la scène même de l'Assomption, du moins de Marie et de l'Enfant Jésus.

Dans la partie inférieure du champ du sceau, on distingue dans une niche l'évêque agenouillé, priant, la mitre au front et la crosse

[1] Voir chanoine Ph. Latil, *La cathédrale de Grasse*, Grasse, Arestia, 1907, p. 39.

Digitized by Google

à la main, les yeux levés vers le groupe de la Mère et du Fils. A droite et à gauche, un écusson, sans doute celui de Jacques Grailier, orné d'un lion rampant[1].

Le type de ce sceau devint celui du sceau capitulaire. Il existe aux archives des Alpes-Maritimes[2] quelques documents du chapitre où l'on retrouve cette empreinte, modifiée toutefois. Ils sont du XVIIe siècle, datent l'un de 1615, un autre de 1621 et le troisième de 1630. Aucune des empreintes n'est assez bonne pour que j'aie pu la reproduire. La Vierge a les cheveux flottants sur les épaules et serrés dans une couronne. Elle est assise sous une niche qui n'a presque rien de gothique et que surmontent, à droite et à gauche, deux petits pinacles qui s'épanouissent en une fleur de lis. Marie serre du bras droit l'Enfant Jésus qui est auréolé. Dans la partie inférieure du champ du sceau, un personnage, nu-tête, est agenouillé sous une niche cintrée. A gauche et à droite du bas du panneau supérieur, et à gauche et à droite du haut du panneau inférieur, les attributs des Évangélistes. Tout en bas, à gauche, une palmette, et à droite, une mitre. Sur le contour extérieur, en lettres gothiques : *Sigillum prepositi et capituli eclesie Grasseuris.*

Ainsi la matrice qu'exécuta, pour l'éphémère épiscopat de Grailier, le «tailleur» du sceau dont nous devons la connaissance à l'amabilité de feu M. Saige, a été modifiée en plus d'un détail pour servir à authentiquer les actes, non plus des évêques, mais du prévôt et du chapitre.

L'un des prédécesseurs de Grailier avait un sceau portant d'un côté l'image de l'Annonciation, de l'autre son portrait, d'après ce que m'a écrit M. le chanoine Latil, curé-archiprêtre de Grasse, qui a relevé ce détail dans un manuscrit appartenant aux archives municipales de Grasse : celui du P. Cresp qui dit avoir emprunté cette indication à un acte reçu, le 21 mars 1386, par un notaire de Grasse, Ainesy. Je n'ai pas trouvé l'empreinte de ce sceau qui a dû être celui de Thomas de Jarente, évêque de cette ville de 1382 à 1388.

Georges Doublet,
Correspondant du Comité.

[1] Voir, dans *Les Sceaux* de M. Lecoy de la Marche (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, 1889), le sceau de Pierre Bertrand, cardinal de Saint Clément, daté de 1341 (p. 253).

[2] *Chap. de Gr.*, 268.

Digitized by Google

INVENTAIRE DU TRÉSOR

DE

LA CATHÉDRALE DE GRASSE

EN 1423,

PAR M. GEORGES DOUBLET,

Correspondant du Comité, à Nice.

Un catalogue manuscrit des évêques de Grasse, conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes [1], dit que Bernard de Castronovo de Paula, évêque de cette ville [2], fit, le 19 août 1423, «un inventaire de tous les joyaux de la cathédrale» dont le chanoine sacriste [3] devait prendre la charge. J'en ai trouvé, non l'original, mais une copie transcrite au début du XVIIe siècle dans un des registres des insinuations de ce diocèse [4].

Le document offre quelque intérêt pour l'histoire de l'ancienne cathédrale de Grasse [5]. On ne peut, ni pour le XVe siècle ni pour ce qui précède, recourir à aucune autre source de renseignements de ce genre. Pour le XVIe, on n'a que le procès-verbal des circonstances dans lesquelles furent retrouvées, en janvier 1536, les

(1) Archives des Alpes-Maritimes, *Év. de Gr.*, 16. — Il est du XVIIIe siècle et postérieur au tome III de la *Gallia* qui parut en 1725 et qui parle du diocèse d'Antibes-Grasse. Ce catalogue y renvoie sans s'y conformer en tout point.

(2) Dominicain, il fut évêque de Grasse depuis le 22 juin 1408 (Eubel, *Hierarchia catholica*, 1898). Il institua l'archidiaconat de Grasse en 1421, le 6 mars ou 16 mai, et fut représenté aux conciles de Pise et de Constance. Le 29 octobre 1422, il avait chargé le chapitre d'administrer la mense capitulaire, jusque-là confiée au prévôt.

(3) Amédée, bénédictin, évêque de Grasse depuis le 4 novembre 1349 (Eubel), avait réglé, le 18 août 1367, ce qui regardait le sacriste.

(4) Archives des Alpes-Maritimes, *Év. de Gr.*, 1039, f°s 263 et suiv.

(5) Le siège épiscopal d'Antibes avait été transféré à Grasse par une bulle d'Innocent IV Fieschi, datée de Gênes et du 14 des calendes d'août (19 juillet) 1244.

Digitized by Google

reliques de saint Pierre Alexandrin pour lesquelles les gens de Grasse avaient une dévotion particulière [1], et que le procès-verbal, d'ailleurs fort peu détaillé, de la visite que Jean Grenon, vicaire capitulaire, fit dans la cathédrale en juin 1551, selon l'ordre de Henri II [2]. C'est au XVIIe siècle et au XVIIIe qu'il faut descendre pour connaître, grâce à des inventaires moins brefs, les objets d'art et de piété que la cathédrale posséda, et pour avoir sous les yeux de moins secs procès-verbaux des visites qu'y firent les évêques.

Grâce à la transcription, faite en octobre 1605, de l'inventaire daté du 19 août 1423, nous pouvons nous faire une idée de ce que la cathédrale avait de «joyaux» dans le premier quart du XVe siècle, lorsque le comté de Provence était aux mains de Louis III d'Anjou qui mourut en 1434 à Cosenza en Calabre et eut pour successeur son frère, «le bon roi René» [3]. Or, pour le petit diocèse de Vence, voisin de celui de Grasse, le plus ancien inventaire de la cathédrale qu'on ait gardé, ne date que de juillet 1507 [4].

En 1605, l'économe du chapitre, mécontent du chanoine sacriste [5], demanda au lieutenant au siège [6] l'autorisation de faire insinuer plusieurs documents qui concernaient les fonctions de sacriste, et d'appeler le titulaire de celles-ci «pour voir faire ladite insinuation». Le 19 août, le lieutenant consentit. Le 5 octobre, le sacriste fut convoqué. Il ne se dérangea point, et le 6 le greffier du chapitre enregistra diverses pièces, notamment cet *Inventorium*

(1) Archives des Alpes-Maritimes, *Chap. de Gr.*, 296.

(2) *Ibid.*, *Év. de Gr.*, 16.

(3) Comparer un inventaire des objets de la sacristie de l'abbaye bénédictine de Saint-Pons près de Nice, dressé en mai 1440 par le sacriste François de la Croix, *de Cruce* (Saige et Caïs de Pierlas, *Chartrier de Saint-Pons*; Monaco, 1903, p. 368 et XXI); un inventaire des objets de l'ancienne cathédrale de Nice, dressé par le sacriste de celle-ci, Raymond Laugier, élu évêque, vers 1166 (Caïs de Pierlas, *Cart. de l'anc. cath. de Nice*, Turin, Paravia, 1888, n° 88, p. 112).

(4) Signalé par l'abbé Tisserand (*Vence*, Paris, Belin, 1860, p. 98), il fut revu et mieux lu, semble-t-il, par Edm. Blanc qui le publia (*Bull. monum.*, Tours, imp. Bouserez, 1877-1878, et *Ann. de la Soc. des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. VIII, 1882) et l'offrit aux collections de la Bibliothèque nationale. Voir ma *Cath. de Vence* (*Ann. de la Soc. des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XVI, 1898).

(5) Raphaël Barrière.

(6) Lombard.

Digitized by Google

jocalium ecclesiae cathedralis Grassensis dont il est dit que, soumis à l'approbation de l'évêque et des chanoines en 1423, il avait été jugé «bon et suffisant»[1].

Je résume l'acte dont il fait partie. Le 19 août 1423, sous le souverain pontificat de Martin V Colonna[2], l'évêque Bernard de Castronovo de Paula et la plupart des membres du chapitre[3], réunis au son de la cloche, prennent communication de l'inventaire dressé par le sacriste, copié par lui et par le préchantre[4]. On examine les objets dont il y est parlé, et l'on approuve la liste. Quand le chapitre fit insinuer, sous Henri IV, cet inventaire qui datait du début du règne de Charles VII, maint objet inscrit en 1423 n'existait plus, cela va de soi.

Analysons-le, puis reproduisons-le sans transcrire le fatras de la procédure notariale où fut comme enfermée en 1605 la plus ancienne description des «joyaux» de la cathédrale de Grasse qui nous soit restée.

Quelques objets sont spécialement réservés au chef du diocèse. Ainsi un crosseron[5] d'argent doré «avec diverses figures» et son bâton[6], un anneau épiscopal orné de «certaines pierres», des gants liturgiques, huit mitres «telles quelles», deux pontificaux dont un petit, un grémial, une aube, un amict, un cordon, etc...[7].

(1) Archives des Alpes-Maritimes, *Évêché de Gr.*, 1039, f° 239 verso.

(2) Élu par le concile de Constance le 8 novembre 1417, il restait seul pape et le schisme d'Occident, — «mot mal choisi au point de vue théologique», dit M. le chanoine Salembier, — était fini. Grégoire XII était mort en 1417, Jean XXIII en 1419, l'antipape Benoit XIII en 1422; il est vrai que les partisans de ce dernier avaient choisi un prétendu Clément VIII le 10 juin 1423 et devaient élire deux prétendus Benoît XIV.

(3) «... Venerabilibusque viris domino Petro Isnardi, sacrista, Petro de Maiori, baccalaureo in decretis, praecentore, Antonio Rebelli, Honorato Augerii, Petro Dalmatii, Ludovico Grenoni et Bartholomaeo Mataroni, canonicis ... in absentia tamen aliorum degentium in remotis, ut asseruerunt...»

(4) «Inventorium factum et conscriptum per sacristam de rebus et jocalibus ecclesiae, descriptis in quodam quaterno papyreo tam manu praefati domini praecantoris quam ipsius domini sacristae.» — A quelle époque remontait le capiscolat de Grasse ? je l'ignore.

(5) *Crossa.*

(6) *Clava.*

(7) J'ignore ce que désignent les mots *salhonum* (lecture d'ailleurs douteuse) [sayon ?], et *manegonos* (lecture certaine).

Digitized by Google

Je suppose qu'à l'évêque étaient réservés aussi deux plats d'argent doré [1] et une cathèdre de fer, peut-être aussi un coussin ou oreiller [2] de soie; mais rien ne le dit.

Voici les principaux objets nécessaires soit au sacrifice de la sainte Messe, soit aux autres cérémonies. Deux croix, l'une d'argent doré, l'autre de cristal; huit chandeliers, six de fer, dont deux petits, et deux de jaspe; seize calices et les patènes correspondantes à la plupart; trois fers à hosties; deux burettes; deux clochettes pour les offices; cinq paires, je crois, d'essuie-mains [3]; deux encensoirs, et il est dit qu'à la partie inférieure de l'un était une coupe de fer; deux navettes à encens, en laiton; quatre bourdons de chœur. D'une conque de laiton qui était placée sur le maître-autel [4], j'ignore quel était l'usage.

J'insiste d'abord sur les seize calices. Ils étaient d'argent; deux seulement étaient dépourvus de la patène; sept étaient dorés; trois étaient en outre émaillés. Un semble avoir été particulièrement curieux; du moins, les rédacteurs de l'inventaire le décrivent avec minutie. Il était neuf; la coupe était dorée à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que la patène; sur le fond du calice était gravée une lettre B que surmontait une étoile; sur le pied il y avait un émail représentant Jésus en croix, la Vierge et saint Jean; sur le nœud, un émail en forme de roses; sur la patène, un émail figurant Dieu. On notait que ce calice avait été fait, aux frais d'un ancien hôtelier de Grasse, un certain Bertrand [5], qui avait possédé l'auberge *A l'Étoile* [6]; l'argent d'une ceinture que sa femme [7] avait donnée à la cathédrale y avait été employé; il avait coûté 23 florins d'or et 1 gros 1/2 [8]. Un autre calice est signalé comme particulièrement intéressant. Il était émaillé d'azur et avait appartenu à messire Jean Carante, ci-devant sacriste de l'église de

(1) Pour lui présenter ses gants, je pense.
(2) *Auriculare.*
(3) *Quinque paria manegourum.*
(4) *Unam concham letani quae stat in majori altari.*
(5) D'où l'initiale gravée sur le fond.
(6) D'où l'étoile gravée au-dessus de l'initiale.
(7) Honorade, fille de Guillaume Jacob.
(8) *Una cum lestuch*, écrit le notaire de 1423 ou de 1605; c'est-à-dire «avec son étui». Il est question ensuite d'un autre *estuch* (sic) de calice.

Digitized by Google

Grasse [1]. Un autre avait sur le nœud et sur la patène des émaux dont on ne dit pas ce qu'ils représentaient.

Passons à ceux des vêtements sacerdotaux qui étaient de soie.

Ils comprenaient dix-sept chapes, presque toutes refaites de neuf, à l'exception de trois qui servaient pour l'Avent; douze chasubles, dont deux rouges et neuves, une blanche et neuve, une blanche et refaite à neuf, une noire [2], une multicolore [3], une fleurdelisée, chacune avec des floquets assortis [4], une blanche dont il n'est pas dit que des floquets y fussent correspondants. Deux nappes d'autel étaient en soie, ainsi qu'un devant d'autel [5] vert, un oreiller ou coussin [6], quatre nappes [7] avec lesquelles on portait «les images» [8] dans les processions [9].

D'autres vêtements sacerdotaux n'étaient pas en soie. Étaient en futaine blanche deux floquets réservés pour les fêtes; en laine, trois chapes pour les morts; en je ne sais quelle étoffe, quatre floquets «d'enfants», une chasuble et une chape avec des floquets pour les offices des morts, une étole qui offrait l'image, d'ailleurs très endommagée, des Apôtres [10], le manipule correspondant, six aubes, cinq «parements de fêtes garnis d'une manière telle quelle» [11], cinq devants d'autel [12] «tels quels», cinquante nappes «telles quelles», soixante-deux voiles de calice [13], «les uns bons, d'autres de peu de valeur», six courtines.

(1) Professeur de lois : voir Saige et Caïs de Pierlas, *Chartrier de Saint-Pons*, p. 154. — Il vivait en 1338.

(2) *Morata*, de l'italien *morato*.

(3) *Bergata*, de l'italien *vergato*.

(4) S'agit-il de ces franges qu'on appelle en italien *fiocchi*? On serait tenté de le croire. Mais plus loin il est parlé de floquets de fêtes, de floquets d'enfants. D'ailleurs, on lit dans Du Cange : «Floquetus inter vestes sacras ministris inferioribus proprias recenseturᵃ». Ce seraient les tuniques et dalmatiques des diacres et sous-diacres.

(5) *Palium*, en italien *palio*, *paliotto*.

(6) *Auriculare*.

(7) *Longerias*.

(8) *Imagines*, les reliquaires.

(9) Il est parlé en outre de vingt-huit *marsuina* de soie. J'ignore ce que c'est.

(10) Ou tout au moins de quelques-uns. *Apostolorum admodum frescerum*; ce mot est synonyme de *fractorum*.

(11) *Indumenta*.

(12) *Palia*.

(13) *Cooperteria*.

Digitized by Google

Parlons des manuscrits.

Un Évangéliaire couvert de planches plaquées d'argent où l'on voyait, rehaussées d'or, d'une part l'image du Tout-Puissant, de l'autre les figures du Christ en croix, de la Vierge, de saint Jean «et de certains personnages», était, je crois, le plus précieux [1]. Signalons d'autre part une *Légende des saints* [2], quatre livres attachés à des chaînes, à savoir : un «noté» avec les répons de l'année, un bréviaire, deux psautiers, puis une Exposition des quatre Evangiles, une Bible en quatre volumes, deux «officiers» ou livres contenant le chant des offices de toute l'année, deux livres où étaient les répons, un Évangéliaire avec les exposés des Évangiles, un autre avec des gloses, les *Institutiones*, trois livres contenant les Capitules qu'on chante à l'église, deux, dont un vieux, enfermant les Épîtres, un les Évangiles, une Vie des Saints [3], un autre martyrologe abrégé [4], quelques cahiers de Légendes, un livre des prières de toute l'année pour les processions, un livre des morts en mauvais état [5], un missel ancien [6], deux processionnaux dans l'un desquels étaient chantés les répons, cinq missels dont un petit qui renfermait «les messes votives et beaucoup d'autres», un livre de prières, deux psautiers, quelques ouvrages dont le copiste du XVIIe siècle a écorché les titres [7], deux cahiers de chants relatifs au culte de saint Hilaire [8].

(1) *Textum Evangeliorum*, dit l'inventaire de 1423. Ceux du XVIIe siècle et du XVIIIe le donnent pour un *Évangile selon saint Marc*, disent qu'il était sur parchemin, que la couverture était de bois argenté, qu'on y voyait des images en bosse, que certains croyaient que saint Marc lui-même avait écrit sur ce vélin.

(2) Ce titre est parfois donné à la *Légende d'or* que le B. Jacques de Varazze près Savone (en latin *de Voragine*), dominicain, provincial de son ordre en Lombardie de 1267 à 1287, archevêque de Gênes où il mourut en 1298, avait publiée, croit-on, vers 1260.

(3) Ou *Mortalogium*, c'est-à-dire martyrologe. Le mot est écrit *mortaligium* dans l'inventaire de la sacristie de Saint-Pons daté de mai 1440; Saige pensait qu'on peut l'entendre par «*martyrologium*».

(4) *Aliud mortalogium abreviatum.*

(5) *Destructum*, disloqué.

(6) *Antiquum.*

(7) Ainsi *Librum vocatum Fortia Dadam Commentarii super sanctos reges*, etc...; ainsi encore *Librum Aymes diruptum.*

(8) *Duo quaterna cantus de sancto Hilario.* — Ces cahiers pouvaient appartenir spécialement à la chapelle romane, qui lui était consacrée et qui, longtemps prise pour un ancien temple de Jupiter Ammon, ensuite nommée chapelle Saint-

Digitized by Google

Sur l'autel de la cathédrale, qui était consacrée à Marie, on plaçait, je suppose, soit une Vierge d'albâtre blanc [1], soit une statuette d'argent dont le copiste du XVIIe a oublié, semble-t-il, de dire qui elle représentait [2]. Je pense que c'est pour les parer qu'on employait divers objets rehaussés de perles, un collier, une couronne «avec des créneaux» [3], un bonnet [4], etc... [5]; peut-être aussi un «petit collier» dont il est dit seulement qu'il avait été donné par une «honnête dame» [6], peut-être aussi un fronteau [7] dont l'inventaire apprend seulement qu'il était formé «d'une lame d'argent doré, en longueur». Notons encore trois voiles de soie pour parer l'image de Marie [8] et un émail sur argent «pour la chlamyde de la glorieuse Vierge» [9]. Ce mot permet de croire que c'est à cette image de la patronne de la cathédrale et du diocèse que servaient deux «chlamydes» d'étoffe verte, dont l'une avait trois fermaux d'argent, l'autre quatre petits cordons [10] de perles, et une troisième «chlamyde» rouge [11] où étaient quatre boutons de perles.

On peut se dispenser d'insister sur certains objets dont le sacriste devait prendre la responsabilité : six boîtes, deux armoires, deux coffres, un marteau de fer, deux bancs, l'un [12] dépourvu de

Sauveur «au pré Saint-Hilaire», devint une poudrière, puis un cabaret. Bien que ce fût un monument assez curieux (M. Enlart le signale dans son *Arch. franç.*, t. I, 1902) du XIIe siècle, — style roman avec traces du style de transition, — il a été détruit dans ces derniers temps.

(1) *Cum tabernaculo de retro lapideo.*

(2) Je suppose que c'était une Vierge d'argent dont l'inventaire de 1627 dit qu'elle pesait 6 livres; celui de 1423 dit qu'elle pesait 7 livres, 4 onces et 1/4 d'once. Il y a tout lieu de croire qu'elle fut envoyée à la fonderie en 1793.

(3) *Corona cum merletis.*

(4) *Capellus :* je ne crois pas qu'il s'agisse d'un chapelet.

(5) J'ignore ce qu'étaient la *sayacola* (lecture certaine) et l'*alba*... (lecture de la fin du mot douteuse), rehaussées de perles, dont il est parlé.

(6) La femme d'un certain Bompar.

(7) Peut-être aussi un devant d'autel, un frontal, un *antipendium* et non pas un ornement de tête.

(8) *Vela de serico Beatae Virginis.*

(9) *Unum esmaudum argenti pro chlamide Virginis gloriosae.*

(10) *Corduli.*

(11) *De rubeo.*

(12) *Bancum.*

Digitized by Google

couvercle et tout cassé, l'autre[1] qui était dans sa maison. J'ignore quel intérêt put offrir «une amphore de verre pleine[2] de diverses images». S'il est parlé d'une feuille d'argent, c'est qu'elle était, je pense, détachée d'un reliquaire ou de l'Évangéliaire.

Le sacriste était responsable de cinq sonnettes[3] qui servaient à l'horloge, de petites sonnettes[4] dont il est dit qu'on les portait «pour accompagner la sainte Eucharistie»[5], enfin des cloches du clocher qui, détail curieux, sont énumérées au milieu de tous ces objets qu'on pouvait déplacer plus aisément qu'elles et même voler. Il y en avait alors huit : l'inventaire donne leurs noms, Martin, Sauveterre, Véran, Bernard, qui venait de subir quelques réparations, *Tertia*[6], deux qu'on appelait *Las esquilhas de canalz*[7], et une qu'on qualifiait de *La pica de l'alba*[8].

Les détails les plus intéressants de l'inventaire de 1423 sont ceux qui regardent quelques reliquaires.

Un buste de bois, couvert de lames d'argent dorées en certains endroits, notamment «à la tête et aux cheveux», et paré d'une guirlande d'argent où se voyaient quelques cabochons de verre commun, représentait sainte Ursule[9]. Un reliquaire d'argent doré servait à porter le Saint-Sacrement. Un de cristal, percé en dessous, muni d'argent, était orné à sa partie supérieure d'une petite colombe d'argent doré et de cercles dorés. Je note que, dans ce qui suit la description de cet objet, le copiste du XVIIe siècle a omis un mot en décrivant un reliquaire qui, pour peu qu'on restitue le mot omis, semble avoir été pareil à ce reliquaire et lui avoir fait pendant. Un autre reliquaire de cristal était encastré dans une pièce de cuivre dorée. Un autre de cristal, muni d'argent, portait une colombe dorée. Il y en avait un petit de cuivre, et dans une boîte d'ivoire dont nous parlerons plus loin, un petit de bronze et de cristal.

(1) *Bancalh.*
(2) Peut-être couverte (*plenam*).
(3) *Campanetae.*
(4) *Squillae.*
(5) *In sociatione corporis Christi.*
(6) Elle sonnait l'office de Tierce, la deuxième des heures canoniales.
(7) «Les sonnettes de ...»; le sens m'échappe.
(8) «Celle qui sonne à l'aurore».
(9) Ce buste fut envoyé à la fonderie en décembre 1793.

Digitized by Google

Voici celui dont la description offre le plus d'intérêt. C'était un reliquaire d'argent doré, dont le pied était de cuivre doré et reposait sur quatre lionceaux dorés; il offrait l'image de deux anges qui étaient d'argent, avaient des ailes dorées et supportaient une custode où l'on pouvait porter la Sainte-Eucharistie; une tige de fer le traversait et lui donnait de la solidité; il était dans une cassette de cyprès et avait été donné, ainsi que celle-ci, par un bénéficier de la cathédrale, Raphaël Filhioli [1].

En outre, six boîtes d'ivoire sont mentionnées. L'une, fermée d'un verrou de laiton, contenait «divers os de saints et une côte de sainte Anne placée dans de l'argent [2]». Dans une autre, il y avait deux croix d'argent, dont la plus petite renfermait du bois de la croix de Notre-Seigneur, et la plus grande du bois de la croix de saint André. Une autre contenait non seulement «des reliques de saint Christophe, enfermées dans de l'argent», mais encore un tout petit reliquaire de bronze et de cristal [3]; une autre, on ne savait quelles reliques; une autre, brisée en deux endroits, «certaines reliques». La sixième n'avait pas de couvercle.

Enfin il est question de trois boîtes de bois. L'une contenait une dent de saint André encastrée dans l'argent [4]; une autre, «le corps de saint Pierre Alexandrin» [5]; la troisième, des os de j'ignore quels saints.

Tel est cet inventaire de 1423, qui, connu grâce à une copie du début du XVIIe siècle, nous donne la plus ancienne description,

[1] Le reliquaire de R. Filhioli semble avoir survécu jusque dans les premières années du XVIIIe siècle. On ne se rappelait plus qui l'avait donné. Un des parents, je suppose, de ce bénéficier fut prévôt du chapitre de Grasse : Jean Filhioli, qui occupa ce poste au moins depuis 1439 (*Gallia*, t. III, 1725).

[2] Il n'en est parlé ni au XVIIe siècle ni au XVIIIe.

[3] De même : nous en avons parlé plus haut.

[4] Au XVIIe siècle, on pendait à une Vierge d'argent, qui semble avoir été une des pièces les plus précieuses du trésor, un reliquaire topique «avec une côte qu'on nous a dit être une partie de celle de saint André», écrit Mgr de Roquemartine en 1679.

[5] Les traditions d'après lesquelles les reliques de ce patriarche, décapité le 25 novembre 311 sur l'ordre de Maximin Daïa, sont venues à Grasse, ne laissent pas d'être très obscures. Je n'en dis pas autre chose ici. Ces reliques furent vérifiées en janvier 1536 (*Chap. de Gr.*, 296). Il en reste quelque peu dans un buste de bois.

Digitized by Google

non de la cathédrale de Grasse, mais de ses «joyaux», qui nous ait été conservée[1].

Georges Doublet,
Correspondant du Comité.

PIÈCE JUSTIFICATIVE[2].

1423. — Inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse.

Inventorium[3] jocalium ecclesiae cathedralis Grassensis pro capitulo contra sacristam ejusdem ecclesiae.

1. Et primo unam imaginem[4] de argento, supra deauratam, quae pendebat libras septem, quatuor untias et unum quartum unciae; quae unciae non sunt de marca, sed de libra[5].

2. Item unam imaginem de alabastro albo Virginis Mariae cum tabernaculo de retro lapideo.

3. Item unum caput sanctae Ursulae de argento superdeauratum in capillis et capite ac aliquibus locis cum quadam garlanda argentea cum aliquib(us) lapidib(us) vitreis, et de intus fustea.

4. Item textum Evangeliorum cum postibus desuper argenteis et cum imaginibus argenteis una ab una parte Dei omnipotentis et ab alia Crucifixi et Beatae Mariae ac Beati Johannis et cert(orum) deauratorum.

5. Item unum reliquiarium argenti superdeauratum pro portando corpus Christi, ponderis una cum vitro et toto surgarnimento tres marcas, tres uncias et tres denariorum, argenti.

6. Item duo candelabra jaspidis.

7. Item unam crossam argenti superdeauratam cum diversis imaginibus et clavam.

(1) 84 ans plus tard fut rédigé, nous l'avons dit, un inventaire de la cathédrale de Vence qui est, pour ce monument, le plus ancien texte, je crois, que l'on connaisse.

(2) Nous ne reproduisons ni le début de l'acte de 1605, où est contenu cet inventaire de 1423, ni la fin.

(3) *Ev. de Gr.*, fol. 264 recto.

(4) De qui? le copiste a pu oublier de transcrire le nom. Je suppose que c'était une Vierge.

(5) La livre valait 2 marcs; le marc, 4 onces; l'once, 24 deniers.

Digitized by Google

8. Item quasdam chirotecas pont(ifica)les, cum duab(us) plat(eis) argenti deaurat(is), et cum uno annulo argenteo pont(ifica)li ac cert(is) lapidib(us).

9. Item unum calicem argenti, ponderis trium marcarum et duarum unciarum, minus quarta parte, cum patena argenti, deauratum ab intus et extra et cum esmaud(o? is?) in patena et pomo.

10. Item alium calicem cum patena, ponderis unius marcae, unciarum septem, minus tribus denariis, argenti.

11. Tertio alium calicem cum patena, ponderis duarum marcarum, unciarum trium, et denariorum trium, argenti.

12. Quarto alium calicem cum patena, ponderis duarum[1] marcarum, unius unciae, et denariorum quindecim, argenti.

13. Quinto alium calicem ac patena[2], ponderis unius marcae, unciarum quatuor, et denariorum quindecim, argenti.

14. Sexto alium calicem cum patena, unius marcae, duarum unciarum et denariorum duorum, argenti.

15. Septimo alium calicem cum patena, unius marquae, duarum unciarum, et denariorum viginti unius, argenti.

16. Octavo alium calicem cum patena, argenti, unius marquae, duarum unciarum, et denariorum sex, argenti.

17. Nono alium calicem cum patena, unius marquae, et denariorum novem, argenti.

18. Decimo alium calicem sine patena, unciarum septem, et denariorum sex, argenti.

19. Undecimo alium calicem sine patena, unciarum sex et mediae, argenti.

20. Duodecimo calicem unum novum, ponderis quatuordecim unciarum et quartae marquae Provinciae, superdeauratum ab intus et ab extra tam in calice quam in patena excepto subtus pedem ipsius calicis, in cujus fundo est formata littera B cum quadam stella desuper, et pede habentem esmaudum continentem Crucifixum et imagines Mariae Virginis et Beati Johannis, et in pomo habentem esmaudos [habentem] sub forma rosarum, et in patena habentem esmaudum cum imagine Dei; ad denotandum quod dictus calix datus fuit dictae ecclesiae Grassensi per mag(ist)rum Bertrandum al(ia)s hospitem Stellae dictae civitatis, qui illum fieri fecit sumptibus suis de quadam zona argentea relicta dictae ecclesiae per quamdam Honoratam,

[1] Fol. a64 verso.
[2] *Sic.*

Digitized by Google

filiam Guilhelmi Jacobi, uxor(em) dicti mag(ist)ri Bertrandi; qui calix deconstitit, una cum lestuch[1], florenos auri viginti tres, grossum unum et medium, ut asseritur.

21. Item unum aliud estach[2] calicis.

22. Decimo tertio[3] unum alium calicem cum patena, argenti, superdeauratum, ponderis unius marchae, sex unciarum, et novem denariorum.

23. Item decimo quarto unum magnum calicem cum patena, argenti, deauratum, esmaudatum de adurio[4], ponderis trium marcharum argenti, minus uno quarto unciae, qui fuit domini Johannis Carante quondam dictae ecclesiae sacristae.

24. Decimo quinto unum alium calicem cum patena, argenti, superdeauratum, ponderis duarum marcharum, unciarum duarum, denariorum septem, et mealhe[5] unius, argenti.

25. Decimo texto unum alium calicem cum patena, argenti, superdeauratum, ponderis unius marchae, sex unciarum, et denariorum quindecim, argenti.

26. Item unum turibulum argenti, duarum unciarum, unius unciae et denariorum sex.

27. Item aliud turibulum argenti cum cuppa ferri in inferiori parte sua, ponderis duarum marcarum, duarum unciarum, denariorum decem et octo.

28. Item unum reliquiarium cristallinum cum argento, cum una columbeta de supra argentea, deaurata, cum certis circulis deauratis, perforatum desubtus[6].

29. Item aliud reliquiarium[7] primum, ponderans unam unciam et denarios sexdecim.

30. Item unum reliquiarium cristalinum, incastratum in cupro deaurato, ponderis trium unciarum et decem octo denariorum.

31. Item unum reliquiarium habens pedem de cupro cum leonetis qua-

(1) *Sic* : le copiste a mis le mot provençal, avec l'article.
(2) *Sic* : ici point d'article.
(3) Fol. 265 recto.
(4) *Sic* pour *azurro*.
(5) *Meala*, une maille.
(6) Le poids est omis.
(7) Le copiste a indiqué qu'il avait omis un mot, mais négligé de le mettre à la fin de son texte. On peut restituer *ut*.

Digitized by Google

tuor, superdeauratum et superdeauratos, et habens duos Angelos argenti habentes alas superdeauratas sustinentes custodiam in qua Corpus Christi deportari potest, de argento totum excepto pede, ut supra dictum est, et virga in medio existenti quae sustinet dictum reliquiarium seu firmat(ur) in eodem, quod ponderat uncias decem et octo et mediam, argenti[1] et absque pede, quod[2] est cupri deaurati, ut praedicit(ur); quod dedit ipsi ecclesiae una cum capsieta de cipressio, in qua stat dictum reliquiarium, d(omi)nus Raphael Filhioli benef(icia)tus dictae ecclesiae Grassensis.

32. Item unam buxiam eboris clausam cum uno luqueto de lotono, cum certis reliquiis et costa sanctae Annae in argento posita et ossibus sanctorum.

33. Item aliam capcietam eboris cum duab(us) crucib(us) argenteis in cujus[3] altera est de ligno Domini nostri Jesu Christi, et in alia, quae major est, de ligno crucis sancti Andreae.

34. Item unam capcietam eboris cum reliquiis diversis, in qua sunt reliquiae sancti Christophori, quae sunt incastratae in argento, et unum reliquiar(ium) modicum de here[4] et cristallo.

35. Item unam buciam fusteam in qua est dens sancti Andreae incastratus in argento.

36. Item unam capcietam eboris plenam reliquiis.

37. Item unam capcietam eboris sine copercello[5] seu coopertorio.

38. Item unam capcietam parvam eboris cum picono[6] et cert(is) reliquiis, quae tamen capcieta est fracta in duabus suis partib(us).

39. Item capcietam fusteam cum pluribus ossibus sanctorum.

40. Item decem et septem capas de serico, omnes de novo reparatas, exceptis illis tribus de Adventu.

41. Item duodecim casulas de serico; quarum duae sunt rubee nove et[7] cum floquet(is) novis, et una alba nova cum floquet(is) novis, et una alia alba quasi nova cum floquet(is) albis de novo reparat(a? is?), et una morata cum floquetis[8], et una bergata cum floquetis bergatis, et una casula cum floquetis florum lilii.

(1) Fol. 265 verso.
(2) *Sic.*
(3) *Sic.*
(4) *Sic* pour *aere.*
(5) En italien, *coperchio.*
(6) En italien, *pirone* désigne une cheville; j'ignore d'ailleurs de quoi il s'agit.
(7) Mot peu lisible : probablement *quelibet.*
(8) Sous-entendre *moratis.*

Digitized by Google

42. Item quatuor floqueti puerorum.

43. Item casulam[1] et capam cum floquetis mortuorum, de novo reparatis.

44. Item unam aliam casulam de serico albo.

45. Item unum palium viridi[2] coloris de serico.

46. Item unam chlamidem de viridi cum tribus frimalhis[3] argenti.

47. Item unam chlamidem de viridi in quo sunt quatuor corduli perlarum.

48. Item aliam chlamydem de rubeo in quo sunt quatuor botoni perlarum.

49. Item duas mapas altaris de serico,

50. Item unam stollam paratam figurarum Apostolorum admodum fresorum cum manipulo.

51. Item unum esmaudum argenti pro chlamide Virginis gloriosae.

52. Item unum gregetum perlarum.

53. Item unum alba. . .[4] perlarum.

54. Item unum capellum perlarum.

55. Item una corona[5] perlarum cum merletis.

56. Item unum greguetum parvum datum per honestam mulierem, uxorem magistri Bomparis.

57. Item unam sayacolam perlarum.

58. Item viginti octo marsuina de serico.

59. Item tria vela de serico Beatae Virginis.

60. Item quinque indumenta ferialia munita taliter qualiter.

61. Item sex albas cum comit(atu)[6].

62. Item tres capas mortuorum laneas tales quales.

63. Item quatuor missalia.

(1) Fol. 266 recto.
(2) *Sic.*
(3) *Sic.*
(4) Lecture certaine pour ces lettres, incertaine pour le reste.
(5) *Sic.*
(6) Faut-il lire *cum cornetis*, en se souvenant que, d'après Du Cange, les chanoines étaient appelés parfois *cornetarii?*

Digitized by Google

64. Item unum missale parvum in quo sunt missae votivae et multae aliae.

65. Item unam crucem argenti superdeauratam.

66. Item unam crucem de cristallo.

67. Item unum pontificalem.

68. Item octo mitras tales quales.

69. Item unam foliam argenti.

70. Item unum parvum pontificalem.

71. Item unum librum ora(t)ionum.

72. Item duo psalteria.

73. Item[1] coopertoria tam bona quam modici valoris sexaginta duo.

74. Item sex capcias.

75. Item duo armaria.

76. Item duos coffros.

77. Item unum processionerium.

78. Item quinque pallia talia qualia.

79. Item quinquaginta mapas tales quales.

80. Item cortinas sex.

81. Item unum capitularium.

82. Item librum vocatum *Fortia Dadam Commentarii*[2] super sanctos reges, etc...

83. Item unum librum expositionis quatuor Evangeliorum.

84. Item Bibliam in quatuor voluminib(us).

85. Item duo officiaria cantus totius anni.

86. Item duo responsoria cant(us) totius anni.

87. Item librum Legendae Sanctorum.

88. Item librum Evangeliorum cum expositionibus eorumdem pro toto anno.

89. Item librum Aymes[3] diruptum.

(1) Fol. 266 verso.
(2) Lecture douteuse.
(3) Lecture certaine.

Digitized by Google

90. Item librum Institutionum.

91. Item unum librum notatum, incadenatum, in quo sunt responsoria totius anni.

92. Item duo psalteria incatenata.

93. Item unum breviarium incatenatum.

94. Item duo capitularia.

95. Item librum vitae sanctorum aliter vocatum Mortalogium.

96. Item aliud Mortalogium abreviatum.

97. Item librum mortuorum destructum.

98. Item unum librum Epistolarum.

99. Item unum librum Evangeliorum.

100. Item unam cathedram ferream.

101. Item unum auriculare de serico.

102. Item quatuor bordonos.

103. Item textum Evangeliorum glosatum.

104. Item certos sisternos legendorum.

105. Item unam amphoram vitream plenam diversis imaginibus.

106. Item unum reliquiarium cristallinum cum argento et una columba desuper deaurata.

107. Item unum reliquiare de cupro parvum.

108. Item unam capcietam fusteam in qua [1] est corpus beati Petri Alexandrini.

109. Item unum epistolarium veterem.

110. Item unum missale antiquum.

111. Item librum orationum totius anni pro processionib(us) fiendis.

112. Item quatuor longerias de serico cum quibus portantur in processionibus imagines.

113. Item duas campanas quae vocantur Martin et Sauvaterra [2].

(1) Fol. 267 recto.

(2) A noter que le clocher de la cathédrale de Grasse avait été foudroyé en 1410 et réparé presque aussitôt, qu'il fut encore foudroyé en 1463 et reconstruit seulement en 1486. — Voir chanoine Ph. Latil, *La cath. de Gr.*, Grasse, Carestia, 1907, p. 24.

Digitized by Google

114. Item unam campanam quae vocatur Veran.

115. Item unam campanam reparatam quae vocatur Bernardus.

116. Item duas campanas quae vocantur Las esquilhas de canalz.

117. Item unam quae vocatur Tertia.

118. Item duas campanetas quae morantur in choro.

119. Item unam campanam quae vocatur La pica de l'alba.

120. Item quatuor candelabra ferrea magna.

121. Item duo candelabra parva.

122. Item campanetas quinque quae morantur in horologio.

123. Item squillas parvas quae portantur in sociatione Corporis Christi.

124. Item unum matalh de ferro.

125. Item in domo sacristiae unum bannalh [1].

126. Item unum bancum sive str...[2] sine cupercello et desubtus totum fractum.

127. Item tres ferros pro faciendo hostias.

128. Item duas barquetas de cupro sive de lotono.

129. Item unum processionarium in quo cantantur responsoria.

130. Item quinque paria manegonarum.

131. Item gremiale, albam, amictum, salhonum [3] et cordonum et manegonos domini episcopi.

132. Item duo quaterna cantus de sancto Hilario.

133. Item duas vinacherias.

134. Item unam concham lotoni quae stat in majori altari.

135. Item unum frontale cum quadam lamia argenti deaurata in longum.

136. Item duos floquetos de fustaneo [4] albo, nominatos feriales.

(1) Lecture certaine : probablement *bancalh*.
(2) Le reste du mot illisible.
(3) Lecture presque certaine.
(4) Fol. 267 verso.

Digitized by Google

FONTE
DE SIX CLOCHES À MONTAGNAC
DE 1436 À 1470,

PAR M. AUGUSTE VIDAL,
Correspondant du Comité, à Albi.

La petite ville de Montagnac (Hérault) faisait, au xve siècle tout au moins, une extraordinaire consommation de cloches. Les comptes des clavaires, que nous avons eu la bonne fortune d'étudier très intimement, révèlent six fontes au cours de trente-cinq années, de 1436 à 1470 [1].

A quelles causes attribuer ces accidents, campanaires pourrait-on dire, si souvent répétés ? Nous n'en voyons qu'une : l'usage immodéré des cloches. Dans les mois d'été, chaque fois qu'un orage menaçait d'éclater sur la région, les consuls faisaient sonner «los temporals» [2]; et la sonnerie ne s'arrêtait que lorsque l'orage s'était évanoui. Elle durait 24, 48 et même, quand le ciel y mettait de la mauvaise volonté, 72 heures consécutives, sans trêve ni répit. Les consuls organisaient des équipes d'«escobohies», de sonneurs de cloches, qui se relayaient de temps en temps. Les «escobohies» mangeaient et couchaient — nous ne disons pas dormaient — au clocher. Il n'est pas d'année où les clavaires n'enregistrent des dépenses de «temporals».

Disons, par parenthèse, que la ville de Montagnac était maîtresse absolue à l'église paroissiale. C'est elle qui faisait fondre les cloches; nous l'avons vue achetant un «retaule dels dotze apostols», faisant enchâsser dans un riche reliquaire, fabriqué à Montpellier, «lo pe

[1] Les comptes de 1423, les premiers de ceux que nous avons étudiés, nous apprennent qu'en 1422, le fondeur Jean Bérot de Montpellier avait fondu «la cegonda esquiella», p. 11 et 13. Les comptes de cette année n'existent pas.

[2] On connaît la formule très usitée dans la paléographie campanaire : «Tempestatem depello».

Digitized by Google

de S. Sabastia» [1]. Elle y tenait même, au clocher, ses archives communales, où elles sont restées d'ailleurs jusque vers 1842 [2].

Le clocher de l'église de Montagnac était pourvu de trois cloches. Elles n'avaient pas de nom spécial, et on les distinguait l'une de l'autre d'après leur taille. On disait «lo sen maje» pour désigner la grosse cloche; la moyenne portait le nom de «sen meja»; la petite était quelquefois appelée du joli mot «la peyronela»; mais plus généralement on disait : «lo sen tessial» ou «tersial». Aucun des documents qui vont suivre ne fait connaître le poids de ces cloches ni leur tonalité.

C'est le «sen maje» qui est refondu en 1436. Cette cloche avait été rompue par le vicaire de la paroisse, Pierre Filhol. Deux articles de dépenses nous renseignent sur ce point; dans celui du 14 novembre 1435, il est constaté que le consul Jean Miquel se rendit à Agde, où le conseil communal avait fait ajourner le père de Pierre Filhol, «que rompet lo sen maje». Le fils étant mineur ne pouvait être cité en justice que du consentement de son père. Le 2 octobre suivant, la ville paya les honoraires de Jean de Lafon, notaire d'Agde, son procureur dans l'instance engagée [3].

Mais les consuls n'avaient pas attendu la solution du procès pour refondre la cloche rompue. Dès le 26 janvier 1436 (nouveau style), les fondeurs Jean Adam et Jean Jeli ou Jelli arrivaient à Montagnac pour commencer les opérations. De ces deux fondeurs un seul est connu, Jean Jeli; il figure dans le riche Index des noms de fondeurs relevés par M. Berthelé dans ses *Enquêtes campanaires* [4], sous le nom de «Egidii». C'est lui qui, le 26 mai 1440, passe un marché pour la réfection et la pose de la grande cloche de la tour Urbain au monastère de Saint-Benoît, à Montpellier.

Jeli était sans doute l'associé d'Adam.

Donc, le 26 janvier, Adam et Jeli s'installèrent chez Jean Damiot où ils passèrent quatre jours; le lundi 30, ils devinrent les hôtes

[1] Cf. *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, nouvelle série n° 35, p. 355-357 et 359-360.

[2] Cf. *Les comptes consulaires de Montagnac*, art. 227, dans *Annales du Midi de la France*, vol. XVIII.

[3] Montagnac dépendait de la viguerie de Béziers et faisait partie du diocèse d'Agde. Filhol étant membre du clergé, c'est la temporalité ou l'officialité qui connut de l'affaire.

[4] Montpellier, Delord-Boehm et Martial, 1903. (Voir p. 283 et 589.)

Digitized by Google

de Guiraut Molinier, chez qui ils séjournèrent jusqu'au 11 mars. Mais chez l'un et chez l'autre, ils furent hébergés aux frais de la ville. Nous constaterons que Damiot exigea 15 deniers par jour et par tête pour la dépense, et Molinier, un peu plus de 17.

Il fallut tout d'abord construire le moule du moule. L'opération eut lieu au «masel» ou boucherie publique. Nous trouverons les diverses acquisitions qui furent faites. Les pièces qui constituaient ce moule en bois furent fortement reliées entre elles au moyen de fil de fer, et le moule fut transporté à l'église, sur des «cargadoiras» où des cordes l'assujettissaient.

Il convient de relever certains détails techniques de cette construction. Bernard Sablo équarrit «l'albre del dig sen». D'autre part, Pierre Jeli fournit une planche de saule «per metre en que rodes lo molle del dig sen». L'«albre» nous paraît être la tige appelée «compas» par les fondeurs; il sert d'axe au moule et celui-ci tourne autour de cet axe. Il faut voir sans doute dans la planche fournie par Jeli, l'«échantillon» ou gabarit du moule lui-même. Il était fixé au compas et sa forme donnait les exactes mesures des rayons des circonférences diverses qu'affectait le moule.

La méthode du moule en bois pour la construction du moule en terre argileuse ne semble pas avoir été connue de M. Berthelé; dans tous les cas, il n'y est fait, dans son ouvrage, aucune allusion.

Le moule est achevé. On le transporte, nous avons dit avec quelles précautions, du «masel» à l'église, où la fonte devait avoir lieu [1]. On creuse la fosse, «lo cros», et on y descend le moule en bois, qui va servir de gabarit au moule en argile. Cette opération n'allait pas sans quelque cérémonial religieux. Nous trouverons, en effet, à l'article 39, l'achat d'une demi-livre de chandelles de cire «que foro per lo molle, can l'agro mes dedins lo cros» [2]. L'auteur des *Enquêtes campanaires* signale la bénédiction de la fonte, mais non celle de la fosse.

[1] Aux dires de M. Berthelé, la coutume de fondre les cloches dans les églises a persisté jusqu'au XVIIe siècle. Elle n'était pas générale.

[2] On objectera peut-être que ces chandelles étaient destinées à éclairer les ouvriers occupés au creusement de la fosse. Il ne faut pas perdre de vue, et les dépenses des clavaires permettront de le constater, que la cire était réservée pour les cérémonies du culte, et le suif pour l'éclairage proprement dit.

Digitized by Google

Le moule en maçonnerie comprenait :

1° Le «noyau», qui correspond au creux intérieur où s'agite le battant;

2° La «fausse cloche» que la vraie cloche remplacera au moment de la coulée;

3° La «chape», qui recouvre la fausse cloche et qui forme, avec le noyau, les deux murailles entre lesquelles viendra se figer le métal en fusion;

4° La «tête» où se mouleront les anses de suspension. Elle est percée de deux trous, l'un pour l'entrée de la fonte, l'autre pour l'échappement de l'air et des gaz.

Nous empruntons ces détails techniques à M. Berthelé. Mais, dans la méthode pratiquée par Adam et Jeli, le moule en bois remplaçait le noyau et la fausse cloche. Les parois extérieures de ce moule étaient recouvertes d'une épaisse couche d'argile. Les détails de la construction ne sont que vaguement indiqués dans nos textes. Mais nous y rencontrerons des achats de suif, de graisse, de poix, d'huile, de vin blanc, de chanvre, de bourre, de cire rose, de cire verte, etc.

Toutes ces matières jouaient un rôle spécial dans la fonte des cloches. Il fallait, par exemple, empêcher l'adhérence entre elles des diverses parties du moule. A cet effet, Adam et Jeli firent fondre, dans une petite marmite, une «holeta» achetée à dame Brémond, de la poix et du suif mélangés à de l'huile et du vin blanc, pour «honhe lo molle». L'achat de ces ingrédients a lieu dans les derniers jours de janvier, c'est-à-dire pendant la construction du moule en bois. D'où cette conclusion que c'est bien à ce moule et non au moule en argile qu'ils étaient destinés. Le moule en bois était revêtu à l'extérieur d'une couche de matière grasse, de telle sorte que l'argile ne pouvait faire prise avec le bois.

Les consuls achetèrent 29 livres un quart de chanvre. Il était destiné à servir de matelas extérieur à la chape, dont la résistance était ainsi renforcée. Le chanvre était, au préalable, trempé dans un bain de poix fondue.

D'après M. Berthelé, l'argile qui servait à la construction du moule était, au moment où on le gâchait, additionné de crottin de cheval et de bourre. Nous ne rencontrerons, dans la première fonte, qu'un seul achat de bourre, «bora» et «boza» dans nos

Digitized by Google

textes, et, par ce mot, il faut entendre la bourre de tanneur, c'est-à-dire le tan qui reste aux peaux après qu'elles ont été tirées de la fosse[1]. Dans notre conclusion, nous nous expliquerons sur les diverses significations qu'a, dans nos textes, ce mot de «bora».

Les clavaires payent la fourniture d'une livre de cire verte, «per far los ramages del sen», et de trois livres une once de cire rose pour faire les lettres. L'auteur des *Enquêtes campanaires* nous apprend comment les fondeurs opéraient pour obtenir l'impression en relief sur les cloches des motifs de décoration et des inscriptions qui ornaient leurs parois extérieures. Les lettres de l'alphabet, les chiffres, des séries d'ornementations étaient gravés en creux sur des planchettes de buis appelées «empreintes». Les séries ornementales une fois choisies, les inscriptions une fois arrêtées, les creux des empreintes étaient garnis de cire préalablement ramollie dans de l'eau tiède. Et comme les fondeurs avaient eu la précaution de tremper les empreintes dans l'eau, la cire durcie à l'air s'en détachait facilement. Effets décoratifs et lettres, enduits de suif, étaient ensuite délicatement posés sur la fausse cloche et s'imprimaient en creux sur les couches de terre liquide de la chape. Les fondeurs de Montagnac durent les incruster directement sur les parois intérieures de la chape. Dans tous les cas, le chauffage du moule amenait la fusion et l'évaporation du suif et de la cire.

La cire employée par Adam et Jeli était «comeda» (pour «gomada»), c'est-à-dire de la cire à cacheter.

Nous n'avons aucun détail sur les inscriptions imprimées sur la cloche. Mais il convient de noter que les fondeurs employèrent pour les lettres trois fois plus de cire que pour les ornements.

On sait que toutes les parties du moule étaient, au fur et à mesure de leur construction, amenées à un état de cuisson parfaite. Les fondeurs employèrent, pour l'obtenir, du bois d'olivier, très commun dans le pays, et qui fut acheté à François Arvan. De ce chef, la dépense fut relativement considérable; elles atteignit le chiffre de 2 livres, 5 sous, 6 deniers, qui représentent, à 6 deniers près, la valeur de 26 journées de manœuvre.

Le moule est à point; les opérations de la fonte vont commencer. La ville utilisa le métal de la vieille cloche; on brisa trois marteaux de forgeron pour la mettre en pièces. Mais, comme toujours, il

[1] Cf. Littré, *sub verbo*.

Digitized by Google

fallut y ajouter du métal neuf. Les fondeurs fournirent 47 livres d'étain de Cornouailles — c'est de l'Angleterre surtout qu'on le tirait. — Le titre de la nouvelle cloche devint donc, par suite de cette addition d'étain, plus élevé que celui de l'ancienne. On prit la précaution de peser le métal remis à Adam et Jeli, et l'on acheta 51 quintaux de charbon pour obtenir la fusion.

Les textes que nous reproduisons ne nous donnent aucun renseignement sur les délicates opérations de la fonte et de la coulée. Il est probable que les fondeurs employèrent le fourneau à cuve, le seul en usage à leur époque; le système à réverbère n'est pas, en effet, antérieur au XVIIe siècle [1].

Ce fut l'abbé de Valmagne qui baptisa la nouvelle cloche. La ville lui fit fête et lui servit, à table, du poisson, des gâteaux et des «falos empastats». La robe de baptême, faite de fine toile, coûta 50 sous [2].

Il ne restait plus qu'à mettre la cloche en place. Les clavaires nous feront connaître l'outillage qui fut employé, chèvre, tour, câble, etc., ainsi que la curieuse variété de clous qui servirent à assujettir les parties en bois, coussins des anses, contrepoids.

Adam et Jeli touchèrent, le 8 avril 1437, le prix du marché qu'ils avaient passé avec les consuls; il fut de 100 écus d'or de Toulouse, soit 131 livres, 5 sous. Ils avaient consacré à leur ouvrage exactement 46 jours, du 26 janvier au 11 mars. Et comme ils étaient entretenus aux frais de la ville, le bénéfice journalier de chacun d'eux fut de 28 sous, 9 deniers, somme considérable, si on réfléchit que leurs manœuvres ne gagnaient que 20 deniers par jour. La profession de fondeur était donc fort lucrative.

A la fin du mois de mai qui suivit la fonte, la ville fit établir un auvent au-dessus de la grosse cloche et poser des «mamolieyras» de métal à toutes ses cloches.

Nous pourrions maintenant aborder la lecture des textes. Mais il est nécessaire au préalable de se familiariser avec le dialecte de Montagnac et surtout avec les bizarres graphies du scribe de 1436. Les philologues de profession eux-mêmes auraient de la peine, de prime abord, à reconnaître la physionomie habituelle de certains

[1] Cf. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, p. 25.

[2] Le parrain fut Pal de Brignac qui paya cet honneur 2 moutons d'or. Fol. 25 v°.

Digitized by Google

mots sous l'accoutrement dont ils sont affublés. Ces textes sont aussi intéressants au point de vue philologique qu'au point de vue archéologique. Quelques lignes suffiront pour donner la clef de ces bizarreries.

Le suffixe *-ariu* aboutit, au masculin, tantôt à *ie*, tantôt à *ia* — cette dernière forme est beaucoup plus générale — et, au féminin (*-aria*), tantôt à *iera* et tantôt à *ieira*, *ieyra*.

I long suivi de la liquide *l* se diphtongue en *iel*. Une des plus déconcertantes anomalies de la langue est le passage, très fréquent, mais non constant, de *r* intervocalique à *s*. Ainsi, à côté de *bora*, *Peria*, *Paragori*, *Frariot*, *Morezo*, *muralha*, *se pauzero*, *ereties*, on trouve sous la plume du même scribe : *boza*, *Pezia*, *Paragosi*, *Fraziot*, *Mozezo*, *musalha*, *se pauzezo*, *ezeties*.

On rencontre, mais moins souvent, la graphie inverse, *s* intervocalique passant à *r* : *peron* pour *peson*, *pera* pour *pesa*, *camira* pour *camisa*, etc.

Quelquefois, dans le corps du même mot, *r* passe à *s* et réciproment *s* à *r*; alors on lit, par exemple, *therausia* pour *thesauria* [1].

La dentale *t* passe souvent à son équivalente *d* : *Bredo* au lieu de *Breto*.

Le scribe de 1436 et certains autres appuyaient si fortement sur les finales mouillées *alh*, *elh*, *olh*, *anh* qu'il en résultait une sorte d'écho, traduit, sous leur plume, par la répétition du son *al*, *el*, *ol*, *an*. On trouve : *metalhal*, *malhal*, *batalhal*, *trebalhal*, *vielhel*, *cosselhel*, *fielhel*, *Truolhol*, *estanhan*.

Lorsque le mot finit sur la diphtongue *ay*, celle-ci aboutit quelquefois à la triphtongue *ayy* : *sayy*.

Au reste, pour faciliter la lecture de notre texte, nous essaierons de traduire les mots qui présentent quelques difficultés. Enfin nous grouperons dans un glossaire tous les termes techniques de campanologie rencontrés soit dans les documents que nous publions, soit dans l'ensemble des comptes des claviaires de Montagnac. Nous ne pourrons malheureusement les traduire tous; mais l'attention des philologues et des campanologues sera de la sorte plus spécialement appelée sur ceux dont le sens nous a échappé [2].

[1] Ces faits ont été constatés depuis longtemps dans les documents du Bas-Languedoc. — Voir *Romania*, IV, 184 et 464; V, 488, etc.

[2] Ce serait, croyons-nous, œuvre utile que de dresser le vocabulaire de tous

Digitized by Google

FONTE D'UNE CLOCHE EN 1436 [1].

1. Sec se la despesa facha per los clavaris per lo sen, a xxvj de jenoya [1436]. E primo, foc pres de Esteve Brosa j° post de nogia [2] per ferma lo molle del dig sen, al qual foc pagat j moto que val xv s. [3].

2. M° B. Sablo estet per escayra l'albre del sen e per adobar lo sen meja e per montar lo sen.

3. Foc prera de sen Peyre Jeli j° post d'alba [4] per metre en que rodes lo molle del sen.

4. Foc pagat a Sanso Feran que estet manobra xxvj jornal[s] al qual foc tacsat ij lbr. v s.

5. Foc comprada j° holeta [5] de dona Bremonda per fondre la pega e lo sen per honhe [6] lo molle del sen.

6. Foc pagat a Johan Damiot per lo despes que avian fag los campanies davan que fosso aquo de Giraut Molinia, per iiij jors, x s.

7. Foro prezas ij lardieras de Giraut Molinie per peza lo metalhal vielhel.

8. Foc comprat de Andrieu Truolhol iij lbr. e mieja [7] de pena de porc per honcha lo tor, que costet ij s. x d.

9. Foron compradas ij lbr. de candelas de seu, can lo sen se fondet.

10. Foc comprat vj pezes [8] de fiel de fere per lia lo molle e la capa del sen, iiij lbr. vj s.

les termes techniques employés en campanologie, soit français, soit romans, soit latins. Ce vocabulaire devrait donner non seulement la traduction, mais encore la définition des mots. Cet ouvrage, qui rendrait les plus grands services, devrait tenter un campanologue.

(1) Pour faciliter les références que nous aurons à faire, nous numérotons tous les articles de dépenses que nous avons recueillis.

(2) Noyer, forme ordinaire *noguier*. Il est à noter que, dans les comptes de 1436, le *g* a toujours le son dur : *gu*.

(3) Nous indiquerons par les sigles *lbr. s. d.*, les livres, sous et deniers des dépenses.

(4) Saule.

(5) Petite marmite.

(6) Oindre. On trouve aussi *honcha*.

(7) Le mot *mieg*, *mieja*, demi, est presque toujours représenté par un sigle affectant la forme d'un *dzeta* grec : ζ.

(8) Poise, unité de poids variant de 12 à 16 livres suivant les régions.

Digitized by Google

11. Foc comprat iiij lbr. de cambe que foro de Pezenas[1], vj s. viij d.

12. Foc despendut per donar a Johan Beridaut, a Mania e a Pezia, peyria, que adobavo las fustas del sen, ij s. vj d.

13. Foc comprat de holi per honhe la molle del sen; costet v d.

14. Foc comprat xxiij lbr. de bora per metre al molle del sen, IX s. vij d.

15. Foc pagat al fabre de Sa[n]t Paragozi[2] per lo logie de sas bozas, j° lbr.

16. Foc pagat al fabre de Fontes[3] per lo logia de sas boras j lbr. j s. iij d.

17. Foc comprat xj lbr. de sayy per honcha las dichas boras[4], viij s. ix d.

18. Per fa festa a moss. l'abat de Valmana[5], can venc batejha lo dig sen. Foc pagat a Fraziot per xij chaudels[6] e per peys e per falos empastatz[7], XVJ s. VIIJ d.

19. Foc pagat az Antoni Rogol, carbonia de Mozezo[8], per lj quintals de carbo que a portat per fondre lo dig sen, que soma xj motos, ij s. vj d., valen ix lbr. x s. v d.

20. Lo despes del dig carbonia, can portava lo carbo, per xij repasses, x s.

21. Foc comprat de pa e de peys per aquels que adobavo la cabrela per potja lo sen.

22. Per ij lardieras que foro de Grasiot Pelisia, per tira lo sen dens la muzalha; costero ij s.[9].

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béziers.

(2) Saint-Pargoire, cant. de Gignac, arrond. de Lodève.

(3) Cant. de Montagnac, arrond. de Béziers.

(4) Celles de l'article 14.

(5) L'abbé de la célèbre abbaye de Valmagne. Elle est restée presque intacte. La vaste nef de l'église est actuellement convertie en chai.

(6) Échaudés, sorte de gâteaux.

(7) Nous croyons pouvoir garantir la lecture de ces deux derniers mots. Ce sont sans doute nos beignets.

(8) Mourèze, cant. de Clermont, arrond. de Lodève.

(9) Voici comment nous comprenons cet article : La cloche fut montée au clocher en dehors de l'église. On l'attacha avec deux cordes pour la tenir écartée du mur, afin qu'elle ne s'y heurtât pas.

Digitized by Google

23. Foc pagat a Johan Siau per sanquenas[1] j s. viij d.

24. Fouc pagat a R. Mercadia que anet quere la tortozieyra de R. Sablo e la tornet.

25. Avem fag lo despes a Johan Bridaut[2], a Esteve Raynaut, a R. Sablo, a son vaylet, a R. Pezia e a d'autres que adobavo las carelas e lo martinet, que esteron iij jors, ij lbr.

26. Per ij lardieyras a estaca las carelas, j s. viij d.

27. Foc pagat a m° Johan Adam e a Johan Jeli, campanhias, per xxxxvij lbr. de estanhan de Cornoalha que mero al dig sen, xj motos valen ix lbr. xij s. vj d.

28. Foc pagat a dona Bremonda ij paylieyras[3] e viij cartos de vi que aviam pres d'ela, can lo sen se fondet e per z aquels que ne pojavo lo sen, que costet tot xiij s. ix d.[4].

29. Dilus, a xxx de jenoye, m'es[5] degut per j° verga de holm que foc per las gorgolas del torn, v s.[6].

30. M'es degut per j soc d'amellia[7] que foc per far los coysis del sen, v s.

31. Ay pagat als resayres que an resat[8] lo dig soc per mieg, ij s. vj d.

32. Ay pagat a m° Johan Merchan per escayra lo dig soc, v s.

33. Dilus, a xxx de jenoya, a comensat de far despesa m° Johan Adam e m° Johan Jeli, campanies, en l'ostal de Johan Molinie, a viij gros per senmana per home; an finit dimenge a xj de mas, que soma tot per amdos, vj senmanas, que soma en argen vj lbr.[9].

34. Per xv lbr. e mieg de seu e per viij cartos de vin blanc que mero al molle, j lbr. ij s. viij d.[10].

(1) Mistral traduit *sanqueno* par daurade, poisson de mer. Cet article doit se rapprocher de l'article 21.

(2) Le même que le Beridaut de l'article 12.

(3) C'est une mesure pour le vin, usitée en Languedoc et contenant 48 pintes Cf. Mistral, Paierro, Palherro, et Du Cange, Payele sous Payla.

(4) Ces articles sont au fol. 36 r° et v°.

(5) C'est-à-dire à G. Morut.

(6) Fol. 37 r°.

(7) Tronc d'amandier.

(8) *Resayre* = scieur; *resar* = scier.

(9) La valeur du gros ressort à 15 deniers.

(10) Fol. 37 r° depuis l'article 29.

Digitized by Google

35. Sec se so que es degut a M° Falip Alibert, so es asaber so que [es] estat pres de ma botiga per lo sen. E primo, per ij lbr. e q. de cambe e iij cartos de pega que pres Johan Miquel, cosol, per metre al molle del sen, a xxx de jenoya, iij s. iiij d.

36. M'es degut per j° lbr. de sera comada verda que pres M° Johan, lo campania, e son companho, per far los ramajes del sen, que monta vj s. viij d.

37. M'es degut per iij lbr. j q. de sera rosa que foc per far las letras del sen, que monta x s. x d.

38. M'es degut per viij cargadoiras e per iiij lardieyras, que foro per portar lo molle del sen del mazel a la gleya, xvj s. viij d.

39. M'es degut mieja lbr. de candelas de sera que foro per lo molle, can l'agro mes dedi[n]s lo cros, a la gleya, que monta j s. x d. m°.

40. M'es degut per ij cargadoiras e per iij estacas de rosi que foro per menar las bozas, can lo sen se fondia, que monta v s.

41. Es degut per hun gros coble de pibol[1] que preiro de sen G. Ingimbert per far la croziera del molle, am que se portet a la gley[a], lo qual foc estimat mieg moto.

42. Es degut per hun autre gros coble... per far los setis en que se menavo las boras, lo qual foc estimat mieg moto[2].

43. A x de mars, foc pagat a R. Escudia, fabre, per vj clavels pers e dos cavilhas que peron vj lbr. e mieg, que valon vj s. vj d.

44. xxxv clavels barados, j s. ij d.

45. xij clavels palefernals que pero iij lbr. j q., que costo iij s. v d.

46. ij° [clavels] felhados; costo iij s. ix d.

47. ij clavels jenezals, iij d.

48. r° paleta que pera ij lbr. e mieg., ij s. j. d.

49. Per aponcha xij clavels pers, x d.

50. Per j malhal que se rompet an las mamolieras, v s.

51. Per j autre malhal que se rompet, can trencavo lo sen, iij s.

52. Per adobar lo batalhal del dig sen, xv s.

53. Per xv clavels jenezals e dos pers, que costo ij s. xj d.[3].

(1) Solive de peuplier.
(2) Fol. 39 v° et 40 r°.
(3) Fol. 40 v°.

Digitized by Google

54. A xix d'abriel, foc pagat a Guilhalmes lo Bredo, fabre de Montanhac, per lo logia de las boras e per j malhal que se trenquet per rompre lo sen, j lbr. [1].

55. A xj de mars, foc pagat a sen Falip Alibert, per ij canas de tela borjera que foro por batecha [2] lo sen maje, per fayre la camira xl s. [3].

56. A xxix de may, foc comprat, de la botiga de sen Esteve Mercadia, xvij lbr. de ferre, e aquo per far ij aspas [4] per tener lo sobretet [5] que es estat fag al sen maje, ix s. ix d.

57. Per j° lardiera que foc per montar e devalar la gimena de[l] sen maje, que monta j s.

58. Per j cayrel d'asia que foc pres per alarga las mamolieyras de[l] sen maje, que monta j s. iij d.

59. Sec se la despesa facha per m° R. Escudia, fabre, per lo sen, can las mamolieyras del metalhal se pauzezo a totz tres los sens. E primo, foc pres de la botiga del dig M° R. v dozenas de clavels de campana, valen v s.

60. v lbr. de fere per far las cadanlas per las mamolieyras, per so que los sens esteson pus seguramen; valon v s. vj d.

61. Ay obrat xvij lbr. e mieg de fere, per embrasa lo contropes que fo mes al sen maje, per la hobra e per son trebalhal, vj s.

62. ij clavels pers per asetiár los coysis de las mamolieyras, que peron j° lbr.

63. Per fayre j° cavilha, de son ferre, a la esquila peyronela, x d. [6].

64. An pagat a R. Sablo per adobar las mamolieyras dels tres sens e per encaysa aquelas, iij motos; soma ij lbr. v s. [7].

65. An pagat als ezeties de Franses Arvan, per la lenha que avian comprat los senhos cosols del dig Franses, que era de holivias, per far lo sen nou, la soma de iij motos vj d.

66. A viij d'abril [1437], an pagnat los clavaris a M° Johan Adam e a M° Johan Jelli, campanias, que feron lo sen nou, del dich luoc, en que la

(1) Fol. 41 r°.
(2) Baptiser; plus loin *bategar*.
(3) Fol. 41 v°.
(4) Pour *arpas*, tiges, barres de fer fixées par une extrémité à un mur, et par l'autre à l'auvent. Par suite, consoles.
(5) *Surtet* = aurtoit, auvent.
(6) Fol. 45 r°.
(7) Fol. 48 r°.

Digitized by Google

viela era obligada als dich[s] campania[s] en la soma de sent escus d'aur de Tolora; e los dichis clavaris los rendo per pagua, que so los c scus en lieuras cxxxj lbr. v s. [1].

FONTE DE LA PETITE CLOCHE EN 1448.

La grosse cloche, à la fonte de laquelle nous venons d'assister, eut une existence assez éphémère; elle vécut 27 ans. On la refondit en 1463, et nous relèverons les dépenses de cette seconde refonte.

En 1448, c'est l'«esquila peyronela», le «sen tersial» qui est refondu. Est-ce à la suite d'un accident? Voulut-on simplement augmenter le volume de la petite cloche? Les comptes sont muets sur ce point. Nous constaterons cependant que la ville acheta 112 livres de métal au moment de la fonte. Les dépenses enregistrées par les clavaires nous fourniront, sinon des renseignements nouveaux sur l'industrie des fondeurs, tout au moins des termes techniques que nous n'avons pas encore rencontrés. Elles ne nous feront malheureusement connaître ni le nom du maître, ni la méthode employée.

Sec se la despensa facha quant lo sen tessial se fondet.

67. A xxj de jenoyer [1448], per la despensa del beure que fouc facha al beure d'aquels que menavon las boras, tan per pa que per vy e per companage [2], que monta j lbr. j s. iiij d.

68. Per lo dignar del maystre e d'autres quatre que avian ajudat [a] adoba las bosas, a j s. iij d. per home, que monta vj s. iij d.

69. Per la despensa dels bandias [3] e dels vaylets dels senhos cossols, del beure del maty, quant tireron l'aygua del pos dels Aguostis [4] e esporeron lo clot [5], que monta v s. vj d.

(1) Fol. 66 r°. A noter que l'écu de Toulouse vaut 25 sous, 7 deniers.

(2) Mot intraduisible autrement que par la périphrase «ce qui se mange avec le pain» (*cum pane*). Le mot n'a pas disparu de la langue. Voir Du Cange, COMPANAGIUM; Mistral, COUMPANAGE.

(3) Bannier, agent chargé d'effectuer les saisies sur les contribuables.

(4) Montagnac avait un couvent de religieux Augustins.

(5) Il faut comprendre que la fosse pour la cloche fut creusée dans le voisinage du puits des Augustins, dont l'eau, par infiltration, s'introduisait dans la fosse. C'est la seule explication des mots «esporeron (pour *esposeron*) lo clot», ils épuisèrent la fosse. On aima mieux vider le puits que creuser plus loin une nouvelle fosse qui n'aurait sans doute pas été plus étanche.

Digitized by Google

70. Per c e xxx clavels refossatz per clavela lo torn del tersial e per saudar [1] dos barras que hi avia rompudas per la femenela del tersial, que monta en tot xvj s.

71. Per iiij quartos de vin que foron per bategar lo sen tersial, ij s. viij d.

72. Per j quart de lbr. de timiama [2] e j quart de mira [3], e per lo carbo per bategar lo dig sen, que monta j° lbr.

73. Per far monta lo dig sen e per lo far reliar, que monta iij lbr.

74. Per las quandelas que se son guastadas, tan quan se descendet, e lo maty quan se fondet, entre tot iij lbr., que monta iij s. vj d. [4].

La petite cloche, nous ignorons pour quel motif, ne fut mise en place qu'au mois de juin suivant. Au reste, en 1450, la ville n'avait pas encore acquitté l'entière dépense de la fonte.

75. A xiij de jun [1448], nos Ramon Gramena e Peyre Arman e Guilhem Enguimbert trameren a Monpeylia per querre la romana per pesar lo sen tessial, per Peyre Balho.

76. Avem paguat a Guilhem l'Espitalia per reliar lo dig sen, v s.

77. Avem paguat a Ramon Clapia, fabre, per dos anels e per x clavels que mes a la dicha campana, que monta ij s. vj d. [5].

78. iiij de decembre [1448], pagueron los clavaris a Felip Alibert per j quintal e xij lbr. de metalh, que foron per lo sen tessial, xj lbr. iij s. iiij d.

79. Avem paguat a Guilhem Pratlonc, per la terra que preson per fayre lo sen tessial, xv s. x d.

80. Avem comprada de pena de porc e de seu de moto per honchar las campanas e huna ola nova per tene l'onhs, que costet tot xvj s. vj d. [6].

ACQUISITION D'UNE CLOCHE EN 1455.

Venait-elle remplacer une cloche rompue ou bien augmenter le

(1) Souder à la forge.

(2) C'est le «thimiama» du latin liturgique, parfum à brûler composé principalement d'encens.

(3) Myrrhe.

(4) Troisième registre des comptes, fol. 51 r°.

(5) Fol. 58 r°.

(6) Ces deux derniers articles sont du mois d'août 1450. Fol. 76 r°.

Digitized by Google

nombre des cloches existantes? Rien ne nous renseigne sur ce point. Mais nous constaterons que la nouvelle sortait de la fabrique de ce même Jean Jeli qui fondit, avec Adam, la cloche de 1436, qu'elle était d'assez petites dimensions, puisqu'elle ne coûta que 24 livres, 15 sous, payés en trois termes.

Il fut passé avec le fondeur, le 2 décembre 1454, une convention devant Teissier.

81. Aquesta despensa que s'en sec es la despensa facha per la campana nova que se es facha en aquest an presen. Et primo, avem paguat a maystre Johan Gely, campanier de Monpelier, en deminussio de so que ly es degut per la dicha campana... que monta v escutz [1] que valon vj lbr. xvij s. vj d. [2], a iij del mes d'abril l'an MIIII° LV.

82. Avem paguat a Johan Andrieu, per lo port de la dicha campana de Monpelier en sta vila, que monta, tant per lo dich port coma per lo pes, j lbr. iij s.

83. A v de novembre, say venc moss. lo hufficial d'Agde per bategar la dicha campana; e fouc despendut so que s'en sec : primo, ly fouc donat a dignar az el e ij autres que vengron en sa companhia, e los senhos cossols que se digneron anb el e foron compradas iiij polalhas que costeron x s. x d.

84. En pa, iij s. ix d.

85. vij quartos de moto, v s. x d.

86. ij conilhs e iij perdires, viij s.

87. Per fromatge e castanhas, ij s. j d.

88. Per peras e lart e specias, ij s. iij d

89. Aqui meteis, fouc comprat, per la dicha campana, xij pams de tela, j° onssa de enssens blanc, j° onssa de mirra, j° onssa de thimiama e j siri quartonenc [3], que fouc tot per bategar la dicha campana, que costet tot x s.

[1] Le mot *escutz* est remplacé par un signe bien connu de ceux qui sont familiers avec les textes des xv° et xvi° siècles. C'est un véritable écu, la pointe en bas, qu'on pourrait représenter typographiquement par un delta majuscule grec renversé.

[2] La valeur de l'écu ressort à 27 sous, 6 deniers. C'est sa valeur ordinaire.

[3] Cierge pesant un quart de livre.

Digitized by Google

90. Per la bela chiera [1] a Raynart, per so quar se digneren a son ostal, x s. [2].

91. Es estat paguat a Ramon d'Encastela, fustier, per sa pena e trebalh de montar la dicha campana al cloquier, per far ly lo torn e assetiar la en son luoc, talamen que pogues sonar coma las autras campanas, que monta ij escuts, que valon ij lbr. xv s.

92. Es estat paguat a Clemens Longre, per una fusta que an avuda per assetiar la dicha campana, x s.

93. A Jamme Ros, per hun cor d'olm que fouc per metre al torn de la dicha campana, iij s. iiij d.

94. Es estat paguat a Janme Griguet, fabre, per la ferramenta per reliar la dicha campana, xv s. x d.

95. Per xxvj lbr. de clavels perns, per assetiar la dicha campana e c clavels barados e xxv jazenals, j lbr. j s. vj d. [3].

96. A ij del mes de dezembre, fouc paguat per nos a Mᵉ Johan Geli, campanier, la soma de x escuts, coma apar per bilheta facha davan Teissier e senhada de sa man, l'an M IIII^c LIIII, lo jorn dessus dich, que valon xiij lbr. xv s. [4].

97. Avem paguat [23 octobre 1455] a Johan Geli, campanier de Monpeylier, per las mas de messia Nicolo Nicolosi, per so que li era degut de resta de la campana, iiij lbr. ij s. vj d.

FONTE DE DEUX CLOCHES EN 1463.

En 1463, la ville de Montagnac se vit dans l'obligation de refondre deux cloches, la grosse et la petite. Les dépenses qui en résultèrent occupent neuf pages in-folio du quatrième registre des clavaires [5]. De ces textes, trop touffus et que nous ébrancherons, nous ne retiendrons que ce qui intéresse directement la confection des cloches en général et les opérations techniques de cette double

(1) «Bela chera», quelquefois «bela chiera» doit se traduire par : pourboire.

(2) Sept personnes dînèrent chez Raynart : l'official, ses deux compagnons, et les quatre consuls. On pouvait donc, en 1455, s'offrir un festin pour un peu plus de 6 sous par tête, puisque la dépense totale, pourboire compris, s'élève à 42 s. 9 d.

(3) Troisième registre, fol. 15 r° et v°.

(4) Fol. 154 r°.

(5) Du fol. 27 r° au fol. 31 r°.

Digitized by Google

fonte. Nous pourrons d'ailleurs constater que, si le nom du fondeur n'est pas mentionné, c'est la méthode de Jean Adam et Jean Jeli qui est mise en pratique.

Les opérations commencèrent vers le 1er août 1463.

98. A v de setembre, avem paguat a Paulet Quintarel, per xxx jorns obrans que ha estat a servi lo Mr que faria [1] la gran campana, quan faria lo molle, que li donerem hun escut, que soma js lbr. vij d. [2].

99. Avem paguat a Matieu Esperansa per una post de fraysse [3], espessa de dos detz, que avia x pams de lonc e hun pam e mieg de large, que fouc baylada al senia [4] par metre lo molle; fouc estimada per lo Guasquo ij s. vj d.

100. Avem paguat al dig Matieu Esperansa per hun coble de fraysse et huna zarena [5] et huna miega post que fouc baylada al senia.

101. A Johan Lenhadia, per huna pala de fusta per baylar la terra al molle, j s. viij d.

102. A Steve del Sol, per ij jornals que a fach[s] a portar la terra de las dos campanas, j lbr. [6].

103. Al campania, per viij brassas de filh de eram [7]; fouc per la campana.

104. A del Sol..... j coble per fayre la cabrela per metre lo molle al trauc.

105. A Peyre Guichart, per cordas que foron per metre a las boras et per metre lo molle al trauc.

106. A Estevel del Sol, per vij cobles que foron per far una roda et per autra caura, que feron mestiers al cloquia [8].

107. Per huna lbr. de say que fouc per honchar lo molle, x d.

108. Per huna taula que fouc per levar lo molle.

(1) Pour *fasia*, ici et plus loin.

(2) Le prix de la journée ressort à 19 deniers. Cependant le prix réel d'une journée de manœuvre était de 2 sous. Quintarel lui-même et Mas touchèrent 8 sous chacun pour 4 jours «que avian estat a servi lo campania».

(3) Planche de frêne.

(4) Synonyme de «campania», fondeur de cloches.

(5) C'est la «jazena» de l'article 53.

(6) Il s'agit de journées de charrette.

(7) Fil d'archal. L'article qui suit nous apprend que la «brassa» pesait 4 livres.

(8) On employa pour le moule 6 troncs d'arbre et 1 olivier.

Digitized by Google

109. A Duran Lemosi, per ij jorns que a estat a cava lo trauc de la campana et per far d'asclas [1], de que ly donavam iiij doblas [2] lo jorn et vyvia d'aqui.

110. A Guilhem Salclas per xiij jorns que hi a estat tant per culhir los vidiguasses [3] et servi lo M° et star a la carbonieyra.

111. A Phelip Alibert per so que hi a baylat tan en cambe coma quarbo et per ij viages que fes son quarratia a portar la lenha del carbo.

112. ij brassas de cambe que foron per la petita campana.

113. Al sarralhia, per bendas de ferre, per metre jotz lo molle per que lo metalh non s'escampes per las fendas del molle.

114. Per hun quintal et mieg de olivia que fouc per fondre lo metalh et tene lo quarbo.

115. Per miega lbr. et huna onsa [4] de sera per far las letras de las campanas.

116. Per hun par de boras que aguem de San Paraguori.

117. A Andrieu Colom et Peyre del Sol, per anar querre las boras et tornar a San Paraguori.

118. Per anar querre iiij quintals de metalh de la campana.

119. Per ij parels de boras.

120. Avem paguat per la despensa que ferem, lo jorn que se fondet lo sen gran, a las gens que hi eran, que menavon las boras et hadujavon [5] a fondre lo metalh, per xlij personas a beure, lo mati quant se meron en obra, et per refresquar quant besonhavon, et per lo dignar, per hun quartia de moto et hun quartia de buou.

121. Per hun sopar que ferem al campania, al fabre et als servidos del campania, an aquels que hi avian trebalhat, que eron xxiij. Fouc comprat

(1) Éclats d'une pièce de bois à brûler.

(2) La valeur de la double était de 10 deniers. Lemousi gagnait donc 3 sous, 4 deniers par jour; mais il prélevait ses frais de nourriture — vyvia d'aqui. — Les ouvriers qui ne gagnaient que 19 ou même 24 deniers étaient donc nourris aux frais de la commune.

(3) Est-ce les branches d'osier? Aujourd'hui *bidisos*. Cf. Mistral.

(4) Nous traduisons par «onsa» un sigle qu'on pourrait représenter typographiquement par un 2 au-dessus de la ligne et un 1 au-dessous : $^{2}_{1}$.

(5) Pour *ajudavon*.

Digitized by Google

hun quartia de moto, huna gualina, pa, fromage, castanhas, vy, hun quarto de pimen, neulas [1], candelas.

122. Per las candelas que avem bayladas al campania, quant comenset lo molle, et per matinar [2] et velhar, la nuechz, en obran lo molle e may la campana, et may quant la fondet, contan totas aquelas que se son guastadas en feren la gran campana et la petita, xij lbr. et miega a xij d. per lbr. [3].

123. Al Guasquo, per v jornals que ha fahs en dressan lo molle et fayre la craba et fayre los barises que sostenian las boras et per fayre lo fornel de la fondero de la campana [4].

124. Al rodia [5] et a son vaylet per lur trebalh fah en ajudan al m° que faria lo torn de la gran campana.

125. Al m° que a fah lo torn de la gran campana.

126. A Johan Poderos per la borassa [6] que stava dejos la campana, quan la ronpien, al cloquia.

TROISIÈME REFONTE DE LA GROSSE CLOCHE EN 1470.

Cette malheureuse grosse cloche, refondue en 1436 et en 1463, ne dura pas sept ans; elle fut, en 1470, refondue pour la troisième fois. Les comptes des clavaires de cette année nous fourniront quelques détails nouveaux sur la technique des fondeurs.

127. Sec se una despensa facha per la gran campana. Primo, a xv de mars [1470], comprien un curvel per passar las cendres [7].

128. Per hun home que loguem, aquel jorn, per far manobra.

(1) Gâteaux faits de fleur de farine. Cf. Du Cange, nasuna. Peut-être des oublies, des gaufres.

(2) Travailler avant le jour.

(3) On avait employé 17 hommes à la fonte de la grosse cloche et 8 livres de chanvre pour le moule.

(4) Tout le folio 30 est occupé par des achats de bois et de charbon.

(5) Charron.

(6) Sorte de couverture ou de drap étendu sur le plancher pour recevoir les débris de la cloche. On appelle aujourd'hui «bourasso» la braie dont on enveloppe les enfants au maillot.

(7) On sait que les cendres, bien passées au tamis, étaient employées pour empêcher l'adhérence des diverses parties du moule.

Digitized by Google

129. Per vj quintals de carbo.

130. A Peyre Enguimbert, per xiij jorns que fes manobra al campania.

131. Per huna carrada de olivias tota asclada.

132. Per hun jornal de tombarel [1] per portar la terra per far la molle.

133. Per huous [2] que foro per far la capa.

134. Per j quintal lxxvij lbr. de metalh, que monta a viij escuts lo quintal, xix lbr. x s.

135. Per ij cabasses per portar la terra.

136. Per iij parels de boras d'esta vila.

137. Per lenha per fondre lo sen.

138. De carbo de fusta, iij quintals, al m^e e a Blaquieyra.

139. ij lbr. xj onsas [3] de sera que fouc per far las letras de la campana.

La ville achète une charretée de bois, 1,129 livres de charbon; Raymond Quoc lui vend :

140. ij cubertas, j lbr. de say, j lbr. de cambe, j^a post de x pams de lonc, j^a cana de postam [4] per fayre los banc[s] portan las boras, j selcle de hun muochz [5] e hun de miech muoch.

141. Per xxxvij clavels serrados que bayliei al campania e per xxv tachas [6] e huna escumadoira [7] de ferre que li feri.

142. Al borralia, per hun correhts que fouc per la gran campana.

143. i^a onsa de timiama, j^a onsa de enses, j^a onsa de mirra [8].

(1) Tombereau, charrette à bascule.

(2) M. Berthelé nous apprend que la terre employée pour le revêtement des inscriptions, d'une finesse extrême, était délayée dans de l'eau. C'était la *potée*. Certains fondeurs, pour donner à cette pâte très claire plus de cohésion, la mélangeaient de blancs d'œuf (*Enq. camp.*, p. 24).

(3) Nous retrouvons ici le sigle $\frac{2}{1}$ rencontré à l'article 115.

(4) Planche mince.

(5) Muid.

(6) Clous à caboche.

(7) Écumoire destinée à écumer le métal en fusion.

(8) Le mot «onsa» est remplacé par le sigle $\frac{2}{1}$. Les extraits qui précèdent sont empruntés au quatrième registre, fol. 134 et 135.

Digitized by Google

Il nous a semblé que les textes qu'on vient de lire méritaient d'être recueillis. La campanologie, malgré les travaux remarquables déjà publiés et de l'aveu même des campanologues, n'en est encore qu'à ses premiers chapitres; les *Enquêtes campanaires* de M. Berthelé sont loin d'être closes. Il nous plaît donc de croire que les spécialistes nous sauront gré d'avoir mis à leur disposition quelques pierres pour le monument qu'ils élèveront un jour à l'industrie des fondeurs.

Certes, nous ne nous exagérons pas l'importance de notre apport. Mais, s'il est modeste, il n'est cependant pas à dédaigner. En outre du nom d'un fondeur, qui n'a été enregistré nulle part; en outre de nombreux termes de campanologie peu ou pas connus, nos documents révèlent une méthode de fonte que nous n'avons pas su découvrir dans l'ouvrage de M. Berthelé, le seul que nous ayons pu utiliser; elle n'a pas été particulière, bien certainement, aux fondeurs de Montpellier, Adam et Jeli.

Ils aideront les campanologues dans la solution d'un petit problème de philologie; ils y verront que le mot « bora » ou « borra » a triple signification : bourre de tanneur, marteau de forge et agglomérés de bourre pour le chauffage. Ce sont ces dernières « boras » qui trouvent, dans nos textes, l'emploi le plus large. Étaient-elles destinées à augmenter la puissance calorifique du bois et du charbon de bois ? Ce ne serait pas impossible. Dans tous les cas, ici se pose un autre problème. La fusion du bronze pouvait-elle être obtenue au moyen du seul charbon de bois ? Il faut le croire, puisque la ville de Montagnac paye toutes les dépenses de la fonte et que, parmi les matières combustibles achetées, on ne rencontre que le bois, le charbon de bois et les « boras ».

Quoi qu'il en soit, les campanologues devront se tenir en garde, lorsque, dans un texte roman, ils se trouveront devant ce mot « boras » aux multiples significations. Quelquefois même, ils auront à se demander s'il ne convient pas de le traduire par borax. On connaît le rôle important que les fondeurs de cuivre d'aujourd'hui font jouer au sous-borate de soude. Répandu en une mince couche de poudre sur le métal, il entre bientôt en fusion et fait l'office de couvert de marmite; il active considérablement la fusion du cuivre lui-même. Or, dans les vieux textes français, borax s'écrit « bourras » et « borras » [1].

[1] Cf. Littré, *sub verbo.*

Digitized by Google

Une dernière considération nous a poussé à recueillir ces documents. Les riches archives de Montagnac n'ont jamais été l'objet d'un inventaire sommaire. Elles sont vouées à une destruction plus ou moins prochaine mais fatale [1]. Les quatre énormes in-folios des comptes des clavaires notamment sont à moitié rongés par l'humidité. Nous avons essayé de sauver tout ce qu'ils contenaient d'intéressant aux points de vue historique, archéologique et philologique, et nous en avons publié de copieux extraits soit dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, soit dans les *Annales du Midi*, soit dans la *Revue des langues romanes*. De telle sorte que philologues, archéologues, historiens pourront tirer profit de documents qui, sans nous, seraient restés ignorés et qui, nous le craignons, disparaîtront bientôt.

C'est le cas de répéter : autant de pris sur l'ennemi, c'est-à-dire le temps, destructeur de toutes choses.

PETIT GLOSSAIRE DE CAMPANOLOGIE.

Albre del sen, 2, tige autour de laquelle tourne le moule en bois au moment de sa construction. C'est le *compas* des fondeurs.

Arpas, *Aspas*, 56, tiges de fer fixées, par une extrémité, à un mur, et par l'autre, à un auvent; par suite, consoles.

Assetiar la campana, 91, 92, installer la cloche au clocher.

Baris, plur. *barises*, 123, peut-être des grilles placées sur le fourneau et destinées à soutenir les agglomérés de bourre de tanneur dont on se servait pour la fonte, avec le bois et le charbon.

Batalh, *Batalhal*, *Batal*, 52, battant de la cloche.

Bora, *Boza*, 14, bourre de tanneur, qui reste adhérente aux peaux que l'on retire des fosses. On la mêlait à l'argile du moule.

Bora, *Boza*, 40, 42, 67, 88, 120, 129, 140, agglomérés faits de bourre

[1] Si le temps les épargne, elles en seront redevables à M. Joseph Favas de Montagnac, qui les a étudiées très consciencieusement pour l'histoire qu'il prépare sur Montagnac. C'est à lui que nous devons d'avoir pu utiliser les comptes des clavaires.

Digitized by Google

de tanneur, de débris de tan, et brûlés dans le fourneau où se fait la fonte. On utilise encore ces sortes de briquettes de forme ronde.

Bora, Boza, 15, 16, 54, 116, 117, 119, 136, marteau de forgeron dont on se sert pour briser la vieille cloche, ou pour fendre le bois à brûler. Mistral, *bourro.*

Brassadel, anneau de fer servant à serrer les diverses parties en bois du contrepoids de la cloche. «Avem paguat a..., fabre, ... per vj brassadels al dig sen» (III, fol. 218 v°).

Cabas, plur. *cabasses,* 135, cabas, panier de jonc ou de paille tressée dont on se servait pour porter la terre argileuse pour le moule.

Cabelieyra, corde. «Foron compradas de cabelieyras petitas e vj nervis per reliar los batals de las campanas» (III, fol. 11 r°).

Cabrela, 21, 104, chèvre, machine pour élever les fardeaux, pour descendre le moule en bois dans la fosse.

Cadaula, 60. Dans le patois actuel, *Cadaoulo* se traduit par cadole, clinche, poussier d'une porte, sorte de clef. Cf. *Clavels palmals.*

Cambe, 11, 35, 111, 112, 140, chanvre. On le trempait dans un bain de matières onctueuses et on en revêtait la chape pour augmenter sa force de résistance.

Camira, 55, robe pour le baptême de la cloche. Elle était généralement faite de fine toile.

Capa, 10, 183, chape, partie du moule en terre qui recouvre la fausse cloche et forme avec le noyau les deux murailles entre lesquelles se fige le métal en fusion.

Carela, 25, 26, poulie de la chèvre sur laquelle est posé le câble destiné à élever les fardeaux. Le patois actuel lui a conservé cette signification.

Cargadoira, 38, 40, civière pour porter des fardeaux.

Carna. Peut-être faut-il lire *Carva.* La signification de ce mot nous échappe. «Per una cassolieyra e per j carna en que se met la corda del sen» (I, fol. 85 v°).

Cassolieyra. Sens à déterminer. Cf. *Carna.*

Cava lo trauc, 109, creuser la fosse où la cloche doit être fondue.

Cayrel d'asia, 58, coin d'acier.

Cendres, 127, cendres. Elles étaient passées au tamis et l'on en saupoudrait es diverses parties du moule pour en empêcher l'adhérence.

Digitized by Google

Clavels, clous. Nous en trouvons une grande variété :

— *barados*, 44, 95. Dans les *Comptes consulaires d'Albi de 1359-1360*, ils sont désignés sous les noms de *varadors*, *amvuradors*, *amvanadors*. C'étaient des clous destinés surtout à la pose des hourds, en roman *amvan*.

— *de campana*, clous spéciaux pour la pose des cloches.

— *esendats*. Peut-être *esendats*. Mot dont le sens nous échappe. Il est très fréquent dans les comptes de Montagnac. «Per lo sen mage, xxvij clavels esendats» (I, fol. 70 r°).

— *jazenals*, *jenezals*, 47, 53, 95. L'étymologie de ce mot est *jazena*, ferme, pièce de charpente, aujourd'hui *sajeno*. D'où clous utilisés surtout dans la pose des fermes.

— *palefernals*, 45. L'évidente étymologie de ce mot est *palafre*, palefroi. Du Cange donne *Palafernalis*. Il y a lieu de constater que le clou *palefernal* pesait un quart de livre. Du Cange a *palafrenalis* (sous PARAVEREDI) mais non pas comme épithète de *clavus*. — Sont-ce des clous à ferrer?

— *palmals*, *palmels*, clous longs d'un empan. «Per CL clavels palmals per la dicha nau» (III, fol. 50 v°). «Per hun celcle de ferre e xxij palmels e claus, que fouc per lo sen mage» (III, fol. 239 v°).

— *pers* et *perns*, 43, 49, 53, 62, 95. Nous ne voyons pas la forme de ce genre de clous qui pesait une demi-livre. Cf. article 62.

— *refossats*, 70, renforcés.

— *serrados*, 140; de *serra*, «fermer».

Clot, 69, fosse dans laquelle on construit le moule de la cloche. C'est un synonyme de *Cros* et de *Trauc*. Voir ces mots.

Coble, 41, 42, solive.

Comada. Voir *Sera*.

Conhet, probablement petit coin de fer utilisé pour consolider les diverses pièces du contrepoids ou des coussinets des cloches. «Per lo sen mage, xxvij clavels esendatz, una montant et vj conhetz grosses et viij lastras et vj conhetz per lo momol» (I, fol. 70 r°).

Contropes, 61, contrepoids, mouton de la cloche.

Correhtz, 142, courroie, lanière qui reliait le battant de la cloche. Dans le *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, de Victor Gay,

Digitized by Google

on lit, au mot cloche : «Pour une coroye a pendre le bataill dud. saint». Cf. les mots *Nervi* et *Suat.*

Coysis, 30, 62, coussinets en bois ou en métal sur lesquels reposent les pièces de suspension de la cloche.

Cros, 39, fosse dans laquelle on construit le moule. Synonyme de *Clot* et de *Trauc.*

Croziera, 41, pièces de bois placées en croix sur lesquelles on transportait le moule en bois d'un point à un autre.

Curvel, 127, crible, tamis, pour tamiser l'argile du moule ou les cendres dont on saupoudre les diverses parties du moule.

Embrasa lo contropes, 61, enfermer le contrepoids dans des anneaux de fer.

Encaysa las mamolieyras, 64, revêtir de bois les *mamolieyras.* Voir ce mot.

Escumadoira, 141, écumoire pour écumer le métal en fusion.

Estaca de rosi, 40, longe, courroie de cheval. On s'en servait pour assujettir les agglomérés sur les civières.

Estanhan pour *Estanh*, 27, étain mêlé au cuivre, dans les proportions de 27 à 28 p. 100, pour obtenir le bronze des cloches.

Femenela, 70, sans doute le trou des coussinets où s'engageaient les *mamolieyras.*

Fiel de ferre, 10, fil de fer pour relier le moule en bois à la chape.

Fiel polomar, fil de voile, grosse ficelle dont on se servait pour relier le battant à la cloche. «I° lardieyra et ij deniers de fiel polomar, que fouc per reliar los batals de las campanas» (III, fol. 242 r°). Voir Du Cange, POLOMAR, et Mistral, POULOUMAR.

Filh de eram, 103, fil d'archal pour relier les diverses parties du moule.

Fornel de la fondero, 123, fourneau bâti pour fondre le métal des cloches.

Gimena, 57, partie accessoire de la cloche que nous ne saurions déterminer; elle était indépendante de la cloche.

Gimera. Peut-être un synonyme de *Gimena.* «A Poja per de clavels per adobar j° capa que fes de postz a la gimera».

Gorgola, 29. Signification à déterminer. La *gorgola* faisait partie du tour.

Holeta, 15, petite marmite destinée à contenir la matière onctueuse dans laquelle on plongeait le chanvre, etc.

Digitized by Google

Holi, 13, huile; on s'en servait pour composer la matière onctueuse dont on badigeonnait les diverses parties du moule.

Honcha, *Honchar*, *Honhe*, 5, 8, 13, 17, 80, 107, oindre, couvrir la surface extérieure des moules ou le tour d'une couche de matière onctueuse.

Huous, 133, blancs d'œufs qu'on battait avec l'argile employée pour le revêtement des inscriptions — la potée — en vue de lui donner plus de cohésion.

Lardiera, *Lardieyra*, 7, 23, 26, 38, 57, corde, câble.

Lastra. Sens à déterminer. Voir *Conhet*.

Letras del sen, lettres, inscriptions imprimées en relief à la cloche.

Lia lo molle, 10, lier, au moyen de fil de fer, le moule en bois à la chape.

Malhal, *Malh*, 50, 51, 54, marteau de forge pour briser la cloche à fondre. Synonyme de *Bora*.

Mamolieras, *Mamolieyras*, 50, 58 à 60, 62, 64, partie en métal du contrepoids qui passe dans les anses de suspension de la cloche et repose, à ses deux extrémités, sur les coussinets.

Martinet, 25. Sens à déterminer. Dans le patois actuel, on appelle *martinet* les points d'appui sur lesquels repose le cadre du tisserand.

Molle, 34, 35, 39, 98, 99, 101, 104, 122, 123, moule en bois ou en argile de la cloche.

Momol. Signification à déterminer. «Avem paguat a ... fabre, per hun momol al sen tessial» (III, fol. 159 r°). Le *momol* était en fer. Cf. aussi *Conhet*.

Montaut, subst. féminin. Signification à déterminer. Cf. *Conhet*.

Nervi, nerf dont on se servait pour attacher le battant à la cloche. «Foron compradas de cabelieyras petitas et VI nervis per reliar los batals de las campanas» (III, fol. 11 r°).

Ola, 80, marmite destinée à contenir la matière onctueuse dont on badigeonnait le moule ou dont on oignait les coussinets. Cf. *Holeta*.

Onhs, 80, matière onctueuse pour oindre le moule ou les coussinets.

Pala, 101, pelle pour rassembler la terre argileuse au moment où l'on construit le moule.

Paleta, 48, même sens que *pala* dont *paleta* est le diminutif.

Digitized by Google

Pega, 5, 35, poix, matière entrant dans la composition de l'*Ouhs*. Voir ce mot.

Pena de porc, 8, 80, panne de porc pour oindre les cloches ou le tour.

Poja, Poija lo sen, 21, 28, monter la cloche au clocher.

Post en que roda lo molle, 3, l'échantillon, le gabarit du moule en bois.

Querba, l'anse de suspension de la cloche. «A Ramonet que adobet la querba del sen tessial et clavelar la» (II, 169 v°).

Ramajes, 36, motifs d'ornementation sur les cloches.

Reliar lo sen, la campana, 76, 94, assujettir la cloche au beffroi.

Romana, 75, romaine, instrument pour peser la cloche ou le métal.

Saudar, 70, souder à la forge une pièce de fer.

Say, Sayy, 17, 140, graisse pour oindre le moule.

Senia, Senier, quelquefois *cenier*, synonyme de *Campania, Campanie*, 99, 100, fondeur de cloches. «Fouc paguat a m° Johan Berot, senier de Monpeylie, per la fayso de la cegonda esquiela, tant per lo metalh que hi mes, xj escuts et j moto» (I, fol. 13 r°).

Sera comada, 36, 37, 139, cire à cacheter servant à l'impression sur la cloche des ornements et des inscriptions.

Seti, 42, siège, surface plane sur laquelle on charge les bourres.

Seu, 5, 34, suif servant à oindre le moule.

Suat, cuir préparé au suif, coupé en longes et servant à relier le battant à la cloche. «Per dos suatz per reliar los batalhs de las campanas» (III, fol. 239 r°). Mistral, SOUAT.

Tacha, 141, clou à caboche.

Tela borjera, 55, toile bourgeoise, toile fine pour la robe de baptême de la cloche.

Tor, Torn, 8, 29, 91, 124, 125, tour, instrument pour monter les cloches au clocher. La cloche était attachée à un câble qui reposait sur la *carela* de la *cabreta* et qui venait s'enrouler sur le *torn*.

Tortozieyra, 24, moulinet servant à bander le câble qui sur une charrette assujettit la charge.

Digitized by Google

Trauc, 104, fosse du moule de la cloche. Synonyme de *Clot* et de *Cros*.

Trencar lo sen, 51, rompre, briser la vieille cloche à coups de marteau.

Vin blanc, 34, vin blanc entrant dans la composition de la matière onctueuse.

Aug. Vidal,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

DEVIS ET MARCHÉS

POUR

LA CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE

À SAINT-PIERRE DE CHEMILLÉ,

EN 1501.

Communication de M. le chanoine Ch. Urseau,
Correspondant du Comité, à Angers.

A la fin du xve siècle, François de Brie, fils cadet de Gilles de Brie-Serrant et d'Anne Giffard, avait épousé Marie Pierres [1], qui lui avait apporté en dot le château et la terre de La Sorinière, situés sur la paroisse de Saint-Pierre de Chemillé [2].

C'était l'époque où le seigneur de Serrant [3] faisait élever, dans l'église paroissiale de Saint-Georges-sur-Loire, au-dessus de la tombe de ses ancêtres, des monuments dont la magnificence et la perfection attestèrent, pendant trois siècles, la richesse et le goût artistique de la puissante famille de Brie [4]. Le nouveau châtelain de La Sorinière n'aurait pu se permettre un luxe aussi coûteux. Il voulut pourtant se préparer une sépulture qui fût digne de son

[1] Le mariage est antérieur au 27 février 1496, car, à cette date, on trouve une déclaration faite à «noble homme Francoys de Brye, escuyer, seigneur de la Sorinière», époux de Marie Pierres, par Guillaume Cerland, pour une portion de moulin (Arch. du château de la Sorinière). Cf. aussi Bibl. nat., fr., cabinet des titres, dossiers bleus 135, fol. 8.

[2] Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

[3] Le magnifique château de Serrant appartient aujourd'hui à M. le duc de la Trémoïlle. Il est situé sur le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Loire, arrondissement d'Angers.

[4] Ils ont été reproduits plusieurs fois, notamment pour Gaignières. (Cf. Bouchot, *Catalogue des estampes de la collection Gaignières*, n°s 319, 320, 2551, 2553, etc.)

Digitized by Google

nom et de sa race. En 1501, il fit accoler au transept de l'église Saint-Pierre de Chemillé et ériger sous le vocable de Notre-Dame de Pitié une jolie chapelle, où, jusqu'à la Révolution, furent inhumés les membres de la famille de La Sorinière.

Cette intéressante construction a été rasée, en 1902, quand on a restauré la nef de l'église. Il est regrettable qu'on n'ait pu la conserver, car, sans parler de son mérite, la chapelle de Notre-Dame de Pitié ou de La Sorinière[1] était un des rares édifices du commencement du XVIe siècle, dont on connût « l'état civil » complet.

On possède, en effet, le texte d'un devis et de deux marchés conclus, le 5 et le 6 novembre 1501, entre François de Brie, seigneur de La Sorinière, et Étienne Pelletier ou Pellepré, maître maçon, pour la construction des murs et de l'autel de cette chapelle. Les deux marchés sont intacts. Le devis, fortement endommagé par l'humidité, commence à tomber en poussière; on peut pourtant, sauf en deux endroits, le déchiffrer sans trop de peine.

Les trois documents, qui font partie des archives du château de La Sorinière, sont encore inédits. Ils nous révèlent le nom d'un architecte jusqu'ici inconnu, qui signe : Pelletier, bien que les deux marchés l'appellent Pellepré. Ils nous montrent un riche seigneur et un artiste, qui, en pleine Renaissance, s'entendent pour élever un édifice « à belle croysée d'ogyve ». Ils nous renseignent sur le prix du travail, sur la nature et le mode de transport des matériaux, sur la forme de la voûte, sur presque tous les détails de la construction. Ils méritent d'être tirés de l'oubli[2].

Ch. Urseau,

Correspondant du Comité.

[1] Il ne faut pas confondre cette chapelle avec celle du château de La Sorinière, dont la construction remonte au XVe siècle et qui renferme trois jolies fresques du siècle suivant et une statue très remarquable de Notre-Dame de Pitié. (Cf. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 30e session, séance du 19 avril 1906.)

[2] J'adresse à M. le comte O'Kelly et à Mme la comtesse, née du Verdier de la Sorinière, des remerciements très sincères pour l'extrême bienveillance avec laquelle ils m'ont communiqué ces documents et permis de les publier.

Digitized by Google

I

[1501]. — *Fragment d'un devis pour la construction d'une chapelle de l'église Saint-Pierre de Chemillé.*

..... et de la Sorynière veult faire ..... Chemillé et est assavoir une ..... lad. chapelle vis à vis de l'autel de ..... lad. église et servira la longière [1] de la croisée dud. prieuré [2] et ..... pareillement à lad. chapelle.

Item fault faire une ..... à la raison de vingt piez loing d'icelle longière, et de la longueur d'icelle longière et de la haulteur.

Item ung pignon entre les deux longières, enlevé à la haulteur des deux longières et le sourplus à l'espiaison [3] de lad. charpenterye; et en iceluy pygnon fault un vitral de la grandeur et haulteur d'iceluy qui est ou pygnon du prieuré, et y aura deux meyneaulx en iceluy vitral et sur les meyneaulx formayement le plus legier que faire se porra.

Item et au long d'iceluy pignon et longière devers le vent d'aval.

Item un gros pillyer de six à sept piez en carré et conduyt près ou environ de l'ung des deux de celuy du prieuré, qui servira à equoster lad. voulte.

Item fauldra commancer lad. voulte en manière de lampette en chacun des quatre cornières de lad. chappelle [4], voultée à belle croysées d'ogyves. Et au regart du pygnon dessusd., il sera assis à la ligne de celuy dud. prieuré, c'est à dire qu'il ne sortira point plus hors que enmy le cymetière [5].

Item fauldra faire une arche, pour veoir et passer de lad. chappelle en lad. église à la devise de mond. sieur, et aussi faire un chauffepyé [6] en lad.

(1) Godefroy (*Dict. de l'ancienne langue française*) prend ce mot pour un terme d'architecture et ne l'explique pas. Je crois qu'il est à peu près synonyme de pan de mur, de muraille. L'expression, d'ailleurs, semble avoir été particulière à nos contrées, car les trois exemples cités par Godefroy sont empruntés à des documents angevins.

(2) Le prieuré de Saint-Pierre de Chemillé dépendait de l'abbaye de Marmoutiers.

(3) C'est-à-dire, à la hauteur de l'*épi*.

(4) La voûte s'appuyait, aux quatre angles, sur des culots.

(5) Le cimetière entourait l'église, du côté du Nord et du côté de l'Ouest. Il est remplacé aujourd'hui par un square planté d'arbres.

(6) La partie inférieure de cette cheminée avait été détruite, mais le tuyau existait encore au-dessus de la voûte.

Digitized by Google

chappelle en contre le gros pillier, et sera conduyt led. chauffepié avecques le pignon.

Item et fauldra faire une huysserie enmy la longière devers le vent d'aval, pour entrer en lad. chappelle et où bon semblera à mond sieur.

Item et faire ..... elle pour meptre ..... eux piez de large et troys piez de hault ..... dedans la fenestre plus grant que à l'entrée de la fenestre ..... là où bon qu'elle soyt faicte et divisée à la bonne voule[nté et] disposition de mond. sieur.

Item sera faict et assise une table d'aultel en lad. chappelle sur troys pilliers et deux ou troys entrepiez pour asseyer les ymaiges[1], blanchir et enduyre et carrèler touchant lad. chappelle.

II

1501, 15 novembre. — *Marché entre François de Brie, seigneur de La Sorinière, et Étienne Pellepré, maçon, pour la construction d'une chapelle de l'église de Saint-Pierre de Chemillé.*

Au jour duy v^e jour de novembre mil v et ung, a esté faict marché entre monsieur de Sainct-Ligier[2] et de la Sorynière et Estienne Pellepré, maistre maczon, pour faire la massonnerye cy dessusd. pour le pris et somme de cinquante livres tournois et deux charges de seille et une pippe de vin bon et franc. Présans à ce : monsieur le prieur de Chemillé[3] et monsieur le prieur du cloistre et monsieur d'Espiré[4], frère dud. sieur de la Sorynière. Ainsi signé : P. Dupont, E. Pelletier, M. de Brye; l'an et jour que dessus.

[1] Il s'agit probablement des «ymaiges» de saint Cosme et de saint Damien. Placées sur l'autel, ces deux statues, qui datent, comme la chapelle de Notre-Dame de Pitié, du commencement du XVIe siècle, avaient été baptisées du nom de saint Aignan (saint Teignant) et de saint Ignace (saint Tignasse). Jusqu'à ces temps derniers, le peuple de Chemillé et des environs les invoquait contre les maladies du cuir chevelu. En 1884, elles ont été déposées au Musée archéologique d'Angers.

[2] Saint-Léger-des-Bois, commune du canton de Saint-Georges-sur-Loire, arrondissement d'Angers.

[3] Pierre Dupont, prieur de Saint-Pierre de Chemillé, de 1476 à 1516, qui signe un peu plus bas.

[4] Épiré forme une section de la commune de Savennières, canton de Saint-Georges-sur-Loire, arrondissement d'Angers.

Digitized by Google

III

1501, 6 novembre. — *Marché entre François de Brie, seigneur de La Sorinière, et Étienne Pellepré, maçon, pour la fourniture des pierres nécessaires à la construction d'une chapelle de l'église Saint-Pierre de Chemillé.*

Le vi^e jour de novembre mil v et ung, a esté faict marché entre monsieur de Sainct-Ligier et Estienne Pellepré, pour la pierre de tuffeau qu'il fault pour faire et édiffier la chappelle cy dessus déclerée et diviser ainsi que le marché se poursuyt et comporte. Et est dit que led. Pellepré fournira led. sieur de Sainct-Ligier de tuffeau pour lad. chappelle et d'une table d'aultel de Ragesse [1] ou de Sainct-Aignen [2] et deux ou troys pierres de Ragesse pour faire les pilliers de dessoubz l'aultel, pour le pris et somme de trente livres tournois. Et oultre est et accordé entre lesd. partyes que led. Pellepré ne rendra lad. pierre si non jusques au gué des Moriers [3] près Challonne et que led. sieur fournira de charroy, pour faire amener lad. pierre jusques au lieu du bourg Sainct-Pierre, là où sera édiffiée lad. chappelle, et généralement toutes aultres matières pour faire lad. chappelle, tant tuffeaulx que cintres sur led. lieu. Item et est dit que lad. table d'aultel, qui doibt estre de Ragesse ou de Sainct-Aignen, ne aura que cinq ou six piez de long et deux piez et demy de large ou environ. Ainsi signé : Perdrian pour présent et a la requeste de mond. sieur.

[1] La Rajasse ou Rajace est une localité de la commune de Ligré, canton de Richelieu, arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire).

[2] Saint-Aignan-sur-Cher, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Blois (Loir-et-Cher).

[3] Le gué des Moriers, à la limite des communes de Chalonnes-sur-Loire et de Chaudefonds, sur le ruisseau du Jeu, qui par le Layon communique avec la Loire.

Digitized by Google

LES
TISSUS ET BRODERIES
DU TRÉSOR
DE LA CATHÉDRALE D'EMBRUN,

PAR M. L'ABBÉ ARNAUD D'AGNEL,
Correspondant du Comité.

Le vestiaire ancien de la cathédrale d'Embrun est particulièrement riche. Ce qui fait l'intérêt des étoffes conservées dans cette église, en dehors de leur valeur artistique, c'est d'être conservées dans le sanctuaire où elles ont servi pour les cérémonies liturgiques. En outre, plusieurs pièces sont datées par les armoiries mêmes qui y sont figurées.

Cette précieuse collection a arrêté, à plusieurs reprises déjà, l'attention des archéologues. M. Joseph Roman a donné dans l'*Inventaire des richesses d'art de la France* une description des tissus et broderies de la cathédrale d'Embrun [1]. M. L. de Farcy leur a consacré un article [2]. Mais ces travaux sont dépourvus de planches. Si nous donnons une nouvelle description des étoffes, c'est que nous pouvons y joindre la reproduction des pièces les plus remarquables et que nous pensons rectifier, pour quelques-unes, les dates données par nos prédécesseurs.

Nous décrirons d'abord les ornements armoriés [3], puis ceux qui ne le sont pas, ou dont les armes ont disparu.

(1) *Inventaire général des richesses d'art de la France. Province. Monuments religieux*, t. I (1886), p. 33.

(2) L. de Farcy, *Visite à la sacristie de l'ancienne cathédrale d'Embrun*, dans *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 21e année (1902), 3e série, n° 2.

(3) Ces ornements armoriés aux armes d'archevêques d'Embrun faisaient sans doute partie de chapelles que ces prélats, dès le XIVe siècle, furent obligés de donner au Chapitre de Notre-Dame pour s'acquitter de leur droit de chapelle, droit très fréquent au moyen âge.

Digitized by Google

Le Trésor actuel n'est que l'ombre de l'ancien [1]. Les richesses de toutes espèces accumulées pendant tout le moyen âge ont été perdues, ou détruites soit par les Huguenots du Dauphiné, dans la seconde moitié du XVIe siècle[2], soit pendant la Révolution.

Il ne reste aucune broderie des XIIIe et XIVe siècles. Les premiers ornements en date ne remontent qu'à la seconde moitié du XVe siècle. Six chasubles classées par la Commission des Monuments historiques sont enfermées à la sacristie, dans de grandes armoires à doubles panneaux vitrés à l'intérieur, en bois plein à l'extérieur.

Elles étaient dans ce meuble avec d'autres étoffes précieuses, le 16 novembre 1790, quand les administrateurs du Directoire du district d'Embrun firent l'inventaire des archives et du vestiaire du Chapitre métropolitain de Notre-Dame [3].

La plus ancienne chasuble armoriée porte le blason de Rostaing d'Ancezune (1495-1510) : de gueules à deux dragons ailés monstrueux d'or, affrontés, se retournant et tenant du pied droit leur barbe terminée par des serpents, leur queue terminée de même. Rostaing appartenait à la vieille famille des seigneurs de Laderousse; il avait été prévôt du chapitre d'Orange et était évêque de Fréjus lorsque Charles VIII écrivit au chapitre d'Embrun pour le prier de le choisir en remplacement de Jean Baile qui venait de mourir. Il fut obéi. Rostaing, employé constamment par le roi de France à des missions diplomatiques, ne résida presque jamais dans son diocèse. L'ornement dont il fit présent à sa cathédrale est en tissu d'or à grandes fleurs d'argent (pl. XIX). Il mesure 1 m. 15 de hauteur sur 0 m. 70 de largeur. La croix toute brodée en soies de couleurs sur bougran présente cinq personnages sous des voûtes en plein cintre vues en perspective. L'intrados de la voûte est à rangées parallèles de petits carrés multicolores disposés dans le sens de la longueur. Entre les colonnettes de support pendent des tapis.

[1] Au XVIe siècle, le Trésor de Notre-Dame ne comprend pas moins de dix statues d'argent massif et un grand nombre de reliquaires d'or enrichis de pierres précieuses.

[2] Embrun fut pris d'assaut le 19 septembre 1585 par Lesdiguières, chef des protestants. La cathédrale fut brûlée en partie, le Trésor pillé, vendu, et les chanoines dispersés. (Cf. *Sigillographie du diocèse d'Embrun* par Joseph Roman, Paris, 1873.)

[3] Inventaire du ci-devant chapitre d'Embrun, petit in-folio de 33 feuillets papier, Archives des Hautes-Alpes, série G, 51, n° 1.

Digitized by Google

Sur le bas de la croix, l'Annonciation : à droite, la Vierge les mains jointes, vêtue d'un large manteau bleu de ciel, agrafé à la naissance du cou, et dont la partie supérieure recouvre la tête en guise de voile. Elle est tournée vers l'ange debout à gauche, vêtu d'une robe à larges manches et d'un manteau, le bras droit levé en signe de bénédiction.

Les deux personnages sont à mi-corps; les trois autres figurés sur la croix sont vus de pied. En haut, saint Paul tenant de la main droite une épée nue et de la gauche un livre. Au milieu, saint Pierre, une grande croix appuyée sur l'épaule gauche [1] et, en dessous, Notre-Seigneur sans attribut.

Le devant de la chasuble est occupé par un évêque mitré et le Bon Pasteur qui tient d'une main un volumen et de l'autre la houlette.

Les illustrations qui accompagnent le présent travail permettent de rectifier quelques confusions commises par M. L. de Farcy. Ainsi cet auteur confond les armes de Rostaing d'Aucezune avec celles d'un de ses successeurs, Nicolas de Fiesque, d'où plusieurs attributions fausses.

La chasuble décrite n'est pas un don, comme il l'écrit, de Nicolas de Fiesque, mais de son devancier Rostaing d'Ancezune. Par contre, les deux ornements dont il va être question n'ont pas été offerts par ce dernier évêque, mais par son successeur Nicolas.

Ainsi la chasuble (pl. XIX) au lieu de dater de 1511 à 1516, remonte aux années comprises entre 1495 et 1510, durée du pontificat de Rostaing.

A propos de la chasuble (pl. XX), on lit dans « la visite à la sacristie de l'ancienne cathédrale d'Embrun » les lignes suivantes : « Les orfrois à ymages et tabernacles n'ont plus rien de gothique, on y remarque la coquille si en vogue sur les frontons d'architecture des premières années du règne de François Ier. La croix de la chasuble porte les images... et au bas les armes de Mgr Rostaing d'Ancezune. »

Or ce blason brodé, comme on peut s'en rendre compte par sa reproduction (pl. XX), n'est pas de gueules à deux dragons affrontés, mais il est bandé d'argent et d'azur à six pièces.

[1] Saint André, l'apôtre, répond à ce type iconographique, mais la présence de saint Paul placé au-dessus indique qu'il s'agit ici de saint Pierre.

Digitized by Google

Ce sont bien là les armoiries de Mgr Nicolas de Fiesque, dont le transfert au siège archiépiscopal de Ravenne eut lieu en 1516, un an après l'élévation de François Ier au trône de France.

Ce pontife, d'une illustre famille génoise, était administrateur des églises de Fréjus, Agde et Toulon, quand le pape l'éleva en 1511 à l'archevêché d'Embrun. Le chapitre de cette ville avait élu Claude d'Arces, abbé de Boscodon, qui obtint des lettres patentes de Louis XII. Après avoir traîné en longueur et avoir été soumise au concile de Lyon, cette contestation fut terminée par Claude d'Arces lui-même qui rentra dans son monastère, en renonçant à tous ses droits.

Sous le pontificat de Nicolas de Fiesque, François Ier passa à Embrun. C'est peut-être à l'occasion de ce passage que l'archevêque fit don, au trésor de Notre-Dame, de la chasuble dont le décor architectural répond si bien, comme l'a remarqué M. L. de Farcy, au commencement du règne de ce monarque.

Il est intéressant de voir une œuvre de broderie parfaitement stylisée avec son ornementation si caractéristique et si homogène. On constate aussi l'identité de dessin de cette broderie avec la sculpture sur bois de l'ameublement de cette époque.

Cette pièce du Trésor d'Embrun est une preuve de l'unité de conception un peu sèche, mais très classique, des ornemanistes pendant le premier quart du XVIe siècle.

La chasuble (pl. XX) a quelques centimètres en moins que la précédente, 1 m. 10 de hauteur sur 0 m. 69 de largeur.

La croix toute en soies de couleurs est décorée de cinq images.

Sur les bras, le mystère de l'Annonciation; la Vierge et l'Ange sont traités comme plus haut à mi-corps, leur habillement et leur attitude sont semblables. Les autres saints sont les mêmes : saint Paul en haut, Notre-Seigneur en bas, seul celui du milieu est différent; d'une main il ramène sur sa robe son manteau et de l'autre il tend une bourse brodée au-dessus d'une croix latine.

Sur le devant de la croix sont représentés saint Pierre et saint Paul.

Les broderies ressortent en couleurs vives et tranchées sur un tissu riche, mais pâli par l'usure[1]. Comme la planche XX permet

[1] Pour remédier à cet état de vétusté, on a tendu sur l'étoffe des fils de soie destinés à la maintenir. Ils sont visibles au bas de la reproduction (pl. XX).

Digitized by Google

de s'en rendre compte, on voit que le dessin du fond est effacé par endroit. Neuve, cette étoffe brochée d'argent et à fleurons d'or bouclé, pourfilés de soie grenat, devait être très décorative et former un cadre magnifique aux broderies de la croix. Elle rappelle le tissu du célèbre parement de lutrin de la collection Spitzer n° 3050, acheté par le musée des tissus de Lyon.

Par suite sans doute de la confusion que nous avons signalée, M. L. de Farcy rattache la chasuble (pl. XX) à une chapelle complète composée de deux dalmatiques, d'une chape principale et de quatre chapes secondaires. On doit rapporter cet ensemble d'ornements à la pièce précédente (pl. XIX). Le tissu de la dalmatique dont nous donnons ici la reproduction (pl. XXI) est tout à fait différent de l'étoffe brochée d'argent à fleurons d'or pourfilés de soie grenat qui forme le fond de la chasuble (pl. XX), et par contre, semblable et de texture et de dessin au tissu de la chasuble (pl. XIX). D'ailleurs, aucun doute ne saurait subsister à cet égard, puisque la dalmatique et les autres pièces de cette chapelle portent aussi les armes de Mgr Rostaing d'Ancezune.

Deux bandes étroites de broderies en couleur de 0 m. 08 de largeur courent parallèlement le long des dalmatiques (pl. XXI). Chaque colonne est ornée de trois figures sous des tabernacles de style gothique flamboyant.

Le sol, comme sur beaucoup de travaux italiens, est formé par la juxtaposition de petits carrés de couleurs diverses, imitant un dallage de marbre. Deux cordons terminés par de gros flots en fils de soie rouge mêlés à des fils d'or pendent par derrière, de chaque côté d'une large encolure le long de laquelle court horizontalement une bande de broderie. Elle est aux armes de Mgr Rostaing d'Ancezune que soutiennent des deux mains, dans leur vol, deux anges affrontés, à la chevelure de feu et aux ailes d'or.

La chape du célébrant toujours taillée dans le même tissu a, sur son chaperon, Jésus-Christ assis en majesté. Le Christ appuie la main sur un globe d'or et tient de l'autre la croix. L'arcature est une voûte en plein cintre, richement décorée, vue en perspective.

Sur les chapes secondaires, dont le fond plus récent que la broderie est en lampas d'argent à dessins Louis XIV, on voit saint Pierre avec une longue clef d'argent et saint Paul avec l'épée nue de son martyre.

Digitized by Google

Tous les personnages figurés sur les ornements de cette chapelle sont à manteaux d'or et à robes bleues, vertes, roses, lie de vin, etc.

La croix de la chasuble (pl. XXII) a pour cadre un drap d'or moderne dépourvu de tout intérêt. Elle est aux armes de Mgr Nicolas de Fiesque, bandé d'argent et d'azur à six pièces, et mesure 1 m. 10 de longueur sur 0 m. 60 de largeur. Cette broderie merveilleuse de finesse est exécutée au point de bouture et en or nué. On a rajusté artistement des orfrois de chape à tabernacles de style gothique flamboyant et à images doubles, c'est-à-dire placées deux de front. La perspective des tabernacles est très bien rendue par le fuyant du pavage à carrés multicolores, imitation marbre.

A en juger par le dessin et le coloris, ainsi que par le costume et le type des personnages, c'est un beau travail flamand des premières années du XVIe siècle.

Le registre supérieur représente Notre-Dame sous les traits d'une vierge jeune et modeste chastement enveloppée d'un manteau d'azur; elle écoute un saint debout à son côté, qui paraît être saint Jean. Cet apôtre est vêtu en religieux comme sur plusieurs tableaux et tapisseries de l'époque. En dessous, dans un autre compartiment, on voit un homme dont l'habillement se compose de hauts-de-chausses, d'un surtout à fourrures et d'une toque. Une sainte tient appuyée contre sa poitrine une croix en forme de tau.

Sur le registre d'en-bas, Judas s'approche de Jésus-Christ pour lui donner le baiser convenu. Le traître est reconnaissable à son casque à visière, à son épée et surtout à l'absence de nimbe.

Sur les bras de la croix, saint Pierre et saint Paul sont représentés à mi-corps. Le premier porte la clef d'argent, son symbole ordinaire, le second le livre et les roseaux. Les deux figures occupent des niches surmontées de coquilles, identiques à celles de la chasuble (pl. XX). Les deux morceaux de broderie s'harmonisent mal avec les autres parties de la croix. Ils sont sans doute de même époque, mais à coup sûr de travail différent.

Le devant de la chasuble est occupé par deux groupes. Une sainte présente un plat à un saint[1]. Au-dessous, Judas, en tunique bleue,

[1] Si ce n'était pas l'auréole du saint, nous verrions dans ce tableau un des épisodes de la Cène eucharistique très souvent reproduit : le Christ présentant le plat à Judas.

Digitized by Google

le chef couvert d'une calotte rouge, porte la main sur Notre-Seigneur qui étend le bras en avant.

La chasuble (pl. XXIII) ne porte plus les armes de son donateur, mais elle est mentionnée, dans les inventaires du Trésor de Notre-Dame, comme cadeau de Mgr Balthazar Hercule de Jarente, dont le blason était d'or à un sautoir de gueules.

Ce prélat, d'une vieille famille provençale, fut d'abord chanoine de Saint-Sauveur à Aix, président de la Chambre des Comptes de Provence, évêque de Vence (1531), évêque de Saint-Flour (1541) et enfin, par permutation avec Antoine de Lévis, archevêque d'Embrun en 1548. Il reçut dans cette ville Henri II revenant d'Italie et mourut en 1555.

La chasuble de 1 m. 08 de longueur sur 0 m. 67 de largeur est de velours violet de teinte sombre, sur lequel sont brodés en or symétriquement de grands motifs.

Ils ressortent avec beaucoup de relief sur le fond presque noir, au milieu d'une guirlande de rinceaux délicats. Ce système décoratif fait ressembler les étoffes de soie aux riches brocards si recherchés aux xve et xvie siècles. La croix présente sur le montant trois groupes composés chacun d'un saint et d'une sainte.

En haut, saint Jean, imberbe et de physionomie féminine, tient un calice d'or dont la coupe repose sur son cœur de disciple privilégié. Sainte Madeleine, du nombre aussi des privilégiés du Christ, porte de la main gauche le vase à parfum, d'albâtre, symbole de son amour et de sa pénitence.

Au-dessous, saint Pierre et sa longue clef d'argent, sous les traits d'un vieillard chauve et barbu, et sainte Catherine d'Alexandrie vêtue d'une belle robe ouverte sur le côté et d'un élégant corsage. La martyre porte, la pointe à terre, l'épée nue de sa décollation.

Plus bas, saint Jacques le Majeur, en costume de pèlerin, bourdon, pèlerine, escarcelle, en souvenir du célèbre pèlerinage de Compostelle.

Tous ces personnages, vus de face ou de trois quarts, se détachent en couleurs vives sur des draperies d'or, au fond d'édicules de style gothique flamboyant. Les voûtes sont brodées en soie rouge clair.

Deux tableaux de même genre que les précédents garnissent le devant de la chasuble : saint Paul armé de son glaive d'argent et saint Étienne protomartyr. De nouveau, saint Pierre avec sa clef,

Digitized by Google

sainte Catherine portant cette fois le livre des Écritures dont elle avait la science.

Sur les bras de la croix sont représentés le prophète Énoch et son compagnon habituel Élie. Leurs noms se lisent sur les phylactères ou banderolles qui s'enroulent autour de leur tête. Le manteau des deux prophètes, au lieu d'être en or comme celui des autres personnages, est bleu pour Énoch, vert pour Élie.

La chasuble (pl. XXIV) [1 m. 11 de longueur sur 0 m. 68 de largeur] n'est pas armoriée, ou tout au moins il ne reste plus trace de blason. Aucun inventaire ne relate le nom du donateur.

Cette pièce curieuse appartient, d'après son décor, à la seconde moitié du xve siècle. Elle est de drap d'or entièrement recouvert de fleurs et de grenades, dont les contours sont légèrement dessinés en soie rouge. Cette étoffe, par suite de l'usure, est en très mauvais état. La croix bien conservée est en velours rouge semé de points d'or. Elle est enrichie d'histoires en broderies eslevées, c'est-à-dire de scènes traitées en relief. Dans l'exécution de ce travail, l'artiste commence par mouler les parties saillantes des personnages et des motifs avec de la laine, puis il recouvre ce modelage primitif de fils d'or et de soie.

Les broderies en relief avaient sur les broderies plates l'immense avantage de se voir de plus loin et de se détacher nettement sur le fond obscur du velours. C'était là le procédé le plus en rapport avec la destination des ornements faits pour être vus à distance par les fidèles, lors des offices liturgiques. Ce genre de décor n'offrait qu'un inconvénient, celui de s'user plus vite que tout autre. Par suite du frottement et de la tension plus forte sur une surface bombée que sur une plate, les fils se coupaient et s'effilochaient rapidement, laissant apercevoir le remplissage.

Pourtant la chasuble est en bon état de conservation.

Seul le personnage du sommet de la croix a été remplacé par une plaque de vermeil en forme de rosace ou de mascaron, ornée jadis au centre d'une pierre taillée en cabochon. C'etait probablement une partie de quelque fermoir de chape. Ce personnage apparaissant au milieu d'une gloire dont on voit encore les rayons (pl. XXIV) ne pouvait être que le Père Éternel bénissant son fils au jour de sa naissance terrestre.

Le mystère de la Nativité du Christ se déroule au centre de la croix et sur les bras. Une hutte en branchages, simples pieux

Digitized by Google

plantés en terre supportant un faîtage à deux rampants, figure la crèche. Sous cette toiture improvisée, faite de baguettes de bois réunies par des banderolles en soie de couleur, on voit la Vierge d'azur, prosternée à deux genoux, les mains jointes devant un lange sur lequel l'Enfant repose. En face, saint Joseph en robe bleue et manteau d'or; entre eux, le bœuf brodé en rouge. Sur les côtés, deux anges affrontés, en dalmatique d'or à doublures verte et bleue et aux ailes tricolores, tiennent des deux mains des phylactères dont l'inscription a disparu. On y lisait sans doute les principaux textes de l'office de Noël : *Puer natus est nobis* — *Gloria in excelsis Deo* — *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

Ce tableau de la naissance du Christ est séparé de celui du Couronnement de la Vierge par des tiges entrelacées dont les courbes paraissent décrire un M et un A, premières lettres du nom de Marie. Ce motif est en relief. Dieu le Père et à sa droite son Fils sont assis en majesté sur un siège bas et allongé, un banc plein sans dossier. Vêtus de chapes d'or, ils portent des couronnes resplendissantes de pierres précieuses. Le Père bénit de la main levée Notre-Dame agenouillée aux pieds de son Fils.

Plus bas, au-dessous du croisement de deux arcs de cercle, on assiste à la Présentation de Marie. La Vierge enfant, vue de profil, est à genoux, les mains jointes, sur les marches du temple. Cet édifice est représenté par une sorte de terrasse de marbre, soutenue par quatre colonnes et surmontée du livre de la Loi.

A l'extrémité inférieure de la croix, saint Jean debout tient un calice de la main gauche et le bénit de la droite, comme fait le prêtre à la messe au moment de la consécration du vin.

Les broderies du devant de la chasuble sont plates; on y remarque trois personnages: la Vierge, saint Joseph et le précurseur Jean-Baptiste.

L'étoffe (pl. XXV) a 1 m. 11 de longueur sur 0 m. 65 de largeur. C'est un superbe velours rouge broché d'or à grands bouquets et branchages dans le style de la seconde moitié du xve siècle, et à semis de feuilles de trèfle.

Ce tissu très riche n'encadre que des broderies d'une exécution grossière et d'un coloris de mauvais goût.

Six personnages groupés deux par deux, aux manteaux larges et coupés verticalement de couleurs criardes, se détachent sur le fond jaune canari de la croix. Sur le devant de la chasuble, sainte Cécile

Digitized by Google

et une autre sainte jouent des instruments de musique. Une femme présente à un prêtre un objet informe. Notre-Seigneur cause avec un Saint.

Les figures des personnages ne sont pas brodées en soies de carnation comme sur les autres chasubles à images. Ainsi la physionomie du Christ est jaune d'or, celle d'un Saint verdâtre.

On conserve encore au trésor d'Embrun un grémial de travail italien, de la fin du XVIe siècle. Ce voile liturgique, destiné à recouvrir les genoux de l'évêque lors de certaines cérémonies pontificales, est un carré de soie verte de 0 m. 66 de côté. Au centre, se voit une tête de chérubin à la chevelure blonde cendrée et aux quatre ailes blanches disposées en pointe.

Sur le fond courent des arabesques or et argent. Des rinceaux de feuillages d'or sont agrémentés de fleurs bleues, jaunes et rouges délicatement nuancées. Cette riche broderie se détache avec beaucoup de relief sur le vert sombre de l'étoffe.

On rapprochera de ce superbe grémial un voile de calice, d'un bel effet décoratif, et qui mesure 0 m. 61 de côté. Sur un fond de soie couleur tabac sont disposés symétriquement quatre bouquets de trois fleurs au naturel, cerclés d'argent et montés sur des feuilles d'acanthe or.

Au milieu, une colombe d'argent inscrite dans une gloire à rayons flamboyants. De petits bouquets de même style que ceux des coins sont silhouettés d'argent.

Un léger tissu de soie blanche servant au même usage que le voile couleur tabac est d'un décor italien de mauvais goût. Le motif central de cette broderie du XVIe siècle est le mystère de l'Annonciation.

Dans un médaillon ovale, la Vierge est représentée à mi-corps, en robe décolletée, les bras tendus en avant, sur le fond soyeux d'un triptyque rayé de jaune et de brun. Des fils de soie teintés du rouge sombre au rose clair sont tendus en guise de rayons. L'archange Gabriel à peine visible apparaît à Notre-Dame. On remarque encore deux anges affrontés en longue tunique, des arbustes plantés dans des vases lourds et unis, un ostensoir en forme de soleil, des cœurs, des corbeilles fleuries, etc. Plusieurs de ces ornements ont été mis après coup au XVIIe siècle.

Un voile d'un décor assez heureux est encore celui (0 m. 50 de côté) sur lequel les instruments de la Passion réunis en trois

Digitized by Google

faisceaux sont brodés en or sur satin violet. Au milieu, la Croix couronné d'épines, la lance de Longin et l'éponge au bout d'une pique. A droite, la colonne de la flagellation, les fouets et les lauriers. A gauche, l'échelle, les clous et les tenailles.

On trouve au trésor de la cathédrale d'Embrun des exemplaires intéressants des deux genres d'ornementation les plus en vogue pour les ornements sacerdotaux : le décor floral et le guipé en relief.

Dès la fin du règne de Louis XIV, la mode est aux fleurs naturelles pour les broderies. Seules, en gerbes ou en bouquets, elles s'étalent partout sur les canapés et les fauteuils, les tentures et les robes. Du boudoir et du salon elles passent dans la sacristie et du vestiaire des dames dans celui des prêtres.

Chasubles, dalmatiques et chapes, parements d'autels et bannières se couvrent d'œillets, de tulipes et de roses, dont la culture était alors en prédilection, comme celle des chrysanthèmes aujourd'hui.

Le trésor de la cathédrale d'Embrun renferme trois chasubles de moire grenat, verte et violette, ornées dans ce goût.

L'une, de moire grenat (1 m. 10 de longueur sur 0 m. 64 de largeur), offre un décor floral d'une composition vraiment artistique tant par le choix des fleurs que par l'heureuse combinaison des nuances.

Au-dessous de la colonne fleurie faite d'une grande et d'une petite tiges entrelacées, un chapeau d'archevêque est brodé de vert.

Les broderies de ce genre étaient faites en points d'une exécution rapide, tels que le lancé, le passé, le point de flamme. C'est là sans doute aussi un des motifs de leur long succès.

En même temps que se manifeste le goût des broderies dont les éléments sont empruntés à la flore des jardins, se développe parallèlement la mode du guipé en relief. Il faut entendre par là ces motifs conventionnels, traités avec plus ou moins de relief et toujours lamés ou tissés d'or et d'argent.

Dans ce travail, l'ornemaniste n'a qu'une préoccupation exclusive, la richesse du vêtement liturgique. Son contentement est en raison de la quantité de métal précieux qu'il fait entrer dans la confection des tissus et dans leur décor.

Une autre chasuble (1 m. 15 de longueur sur 0 m. 69 de largeur) est intéressante par l'originalité de dessin du fond. Des tiges brodées en or et bordées de lisérés verts sur velours rouge tiennent

Digitized by Google

à la fois et de la nature et de la convention. Elles rappellent l'ornementation florale par la liberté d'allure de certaines lignes et le guipé en relief par l'absence de coloris et la surcharge du décor.

Au XVIIIe siècle, au lieu de se contenter de la couronne d'or et de la colombe d'argent, on brode en ronde bosse sur la surface entière des ornements de lourdes arabesques, des croix, des grenades et des cornes d'abondance.

Pour donner l'inventaire complet du Trésor de Notre-Dame d'Embrun, il faut citer encore les vêtements liturgiques des XVIIe et XVIIIe siècles que possède cette cathédrale.

Le XVIIe siècle est représenté par : 1° trois chapes de brocard or et argent de la fin du règne de Louis XIV;

2° Une chapelle complète pour l'office des morts, à broderies d'argent en relief sur soie noire (1 chasuble, 2 dalmatiques, 5 chapes);

3° Une chape et une chasuble de soie rouge piquées d'or et d'argent aux armes du donateur l'abbé Étienne de Roux d'Arbaud de la Peyrusse (1666-1694).

Les pièces du XVIIIe siècle comprennent trois chapelles complètes.

La première, de soie rouge à ramages d'or et galons d'argent au fuseau;

La seconde, d'un riche tissu glacé d'argent. C'est un don de l'archevêque Pierre Guérin de Tencin [1] (1724 à 1740) pour payer son droit de chapelle. Le blason était : d'or à un arbre arraché de sinople, au chef de gueules chargé de trois besans d'argent;

La troisième est un tissu d'argent à fleurs multicolores sans style, étoffe commune dont les fabriques de Lyon ont approvisionné les églises jusqu'au milieu du XIXe siècle.

A citer aussi une bannière de soie blanche décorée d'un Saint-Sacrement entre deux anges agenouillés, et un voile de calice brodé de rinceaux or et argent sur un fond rouge de Naples, aux armes des Franciscains d'Embrun.

Après la lecture de cette étude et l'examen des planches photo-

[1] C'est sous le pontificat de cet archevêque que fut tenu en 1727 le fameux concile dans lequel fut condamné Soanen, évêque de Senez, accusé de jansénisme.

Pierre Guérin de Tencin fut récompensé de son zèle contre les jansénistes par son élévation au cardinalat en 1739 et son transfert, un an après, à l'archevêché de Lyon.

Digitized by Google

typiques qui l'accompagnent, on est certainement de l'avis de M. L. de Farcy que cet auteur exprime dans les lignes suivantes :

« Présenter les ornements d'Embrun comme des chefs-d'œuvre ou même des types rares de l'art de la broderie serait une exagération. Ces ornements, quoique d'une valeur artistique secondaire, présentent un grand intérêt pour l'étude des anciennes broderies, à deux points de vue :

1° Ils portent presque tous les armoiries de leur donateur, par conséquent des dates approximatives qu'on rencontre très rarement ailleurs;

2° Leur suite chronologique de la fin du XVe siècle à la fin du du XVIIIe siècle forme une série ininterrompue de chapelles. Elle permet de saisir sur le vif, avec preuves à l'appui, la décadence progressive de l'art de la broderie tombé si bas au moment de la Révolution. »

Les vêtements liturgiques les plus intéressants (pl. XIX à XXV inclusivement) remontent aux environs de 1500, date précisément de la plus grande célébrité de Notre-Dame d'Embrun. Le Chapitre de cette église avait alors un personnel de cent chanoines bénéficiers, ou prêtres attachés à son service. Le bruit des prétendus miracles accomplis autour du Réal [1], au XIVe siècle, s'était répandu dans la France entière et dans les pays voisins. Aussi les pèlerins accouraient-ils de partout vénérer l'image surnaturelle de la Mère de Dieu.

Quelques broderies du Trésor de Notre-Dame proviennent de l'étranger. La chasuble (pl. XXII) est une œuvre flamande.

Le grémial et le voile de calice sont des travaux italiens de la fin du XVIe siècle. Faut-il attribuer la même origine à la chasuble (pl. XXIV)? Un détail caractéristique nous porte à y voir un produit des ateliers de Florence. Les anges qui assistent à la scène de la Nativité du Christ ont les ailes bleues, blanches et rouges comme dans les peintures italiennes de la même époque.

L'ornement (pl. XXV) est italien.

Le vestiaire de Notre-Dame est composé en grande partie de

[1] Cette peinture, nommée le Réal, décorait le tympan de l'une des portes de l'église de Notre-Dame d'Embrun. Elle représentait la Vierge, les trois rois mages et quelques autres figures.

Digitized by Google

pièces brodées en France. Vue la proximité d'Embrun de l'Italie, c'est là une preuve de l'importance de nos ateliers de broderies aux xve et xvie siècles.

On peut juger par les chasubles (pl. XIX, XX et XXII) que les brodeurs d'alors observaient encore, même après 1500, les règles suivies par leurs devanciers du xive siècle dans le choix des sujets et dans leur exécution. Ils se plaisent à figurer sur les orfrois les principaux mystères du Christianisme et les saints les plus populaires au moyen âge. L'Annonciation est souvent reproduite. L'ange et la Vierge sont placés chacun sur l'un des bras de la croix. Les saints que l'on voit le plus fréquemment sont Jean l'Évangéliste, les apôtres Pierre et Paul, le diacre Étienne. Jésus-Christ paraît tantôt la croix sur l'épaule, tantôt assis en majesté, d'autres fois sous les traits du Bon Pasteur.

Ces personnages sont traités, comme dans les broderies du xive siècle, avec un vif sentiment religieux; les formes sont moins grêles, les visages moins allongés, l'expression de leur physionomie n'est plus aussi mystique, mais demeure pieuse. L'artiste réédite les anciens types iconographiques. Saint Pierre porte toujours la croix de son martyre, ou la clef d'argent, symbole de son pouvoir; saint Paul, l'épée nue de sa décollation, le livre de ses épîtres, ou les roseaux; saint Jean, le volumen ou le calice.

Les vêtements ne rappellent en rien les combinaisons recherchées des draperies du xvie siècle. C'est toujours l'antique manteau d'or doublé en soie monochrome et la robe longue et tombante. On pourrait croire les images des chasubles (pl. XIX et XX) antérieures d'un siècle à leur date, si ce n'était le style des arcatures.

La broderie religieuse est une des branches de l'art français qui a subi en dernier lieu l'action de la Renaissance. Nos brodeurs chasubliers de la fin du xve siècle et de la première moitié du xvie n'empruntent à leurs voisins d'Italie que des motifs secondaires de décor, de nouveaux effets de couleurs, tel ce sol en petits carrés de toutes nuances à l'imitation d'un riche dallage en marbre [1]. Telles encore ces voûtes à caissons qui font penser aux plafonds surchargés de dorure des basiliques romaines [2]. Rien ne montre mieux la différence entre les broderies de France et celles

[1] Planches XIX et XXI.
[2] Planche XIX.

Digitized by Google

de la péninsule italique que l'examen comparé des chasubles (pl. XIX et XX) avec l'ornement reproduit (pl. XXIV). Ici les saints ont un visage plus plein, une expression plus humaine que ceux figurés sur les travaux français. On remarque aussi plus d'élégance dans l'attitude des personnages, dans leur habillement et même quelque recherche et mièvrerie.

Les scènes de la Nativité du Christ et de la Présentation de la Vierge au temple dénotent, chez celui qui les a figurées, une richesse d'imagination inconnue des brodeurs du xve siècle. A voir ces petits tableaux à quatre et cinq personnages heureusement groupés et très vivants, on sent approcher l'époque du rajeunissement de la broderie, où l'artiste dans le décor d'une chasuble s'inspirera de l'œuvre de quelque grand peintre, cherchant à reproduire avec l'aiguille les merveilles réalisées par le pinceau.

C'est le temps dont M. de Laborde a pu écrire : « Alors broder était un art, une branche sérieuse estimable de la peinture. L'aiguille, véritable pinceau, se promenait sur la toile et laissait derrière le fil teint en guise de couleur, produisant une peinture d'un ton doux et d'une touche ingénieuse, tableau brillant sans reflet, éclatant sans dureté. »

Le brodeur ne se contente pas, comme jadis, de placer sous des meneaux ou des arcades des « ymages sangles ou doubles », dont le type lui est le plus souvent imposé; il choisit ses personnages et les distribue à sa guise dans des compositions libres et animées.

Les ornements de la cathédrale d'Embrun permettent aussi de se rendre compte de la technique merveilleuse des chasubliers du moyen âge par la variété des points qu'ils offrent : le point droit ou de bouture, le point de chaînette et le point fendu, la couchure ombrée, les points gaufrés, nattés, billetés, lancés, etc. La chasuble et la dalmatique (pl. XIX et XXI) sont en or nué, le plus artistique de tous les genres de broderie, celui auquel on doit les plus beaux chefs-d'œuvre. Ce travail délicat exigeait beaucoup de temps et de patience.

M. Henri Noirot termine ainsi son rapport sur la broderie à l'Exposition de 1900 : « Beaucoup de bons esprits, qui ne se peuvent arracher à la contemplation du passé, désespèrent de voir jamais refleurir les élégances anciennes. Quant à nous, tout en faisant la part des transformations nécessaires d'un art qui ne saurait être que le reflet des mœurs et des usages d'une époque, nous pensons

Digitized by Google

que la broderie est loin d'avoir dit son dernier mot, et que nous pouvons espérer d'elle des manifestations dont l'intérêt ne sera pas méconnu par les générations futures. »

Cette assertion optimiste ne s'applique pas à la broderie religieuse dont l'évolution artistique est achevée depuis près de trois siècles.

Le vestiaire de Notre-Dame d'Embrun rappelle les principales étapes de cette évolution qui reste un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de l'art pendant le Moyen Âge et la Renaissance.

ARNAUD D'AGNEL,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

LES MÉDAILLES

DES

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LANGUEDOC,

PAR M. ÉMILE BONNET.

Parmi les nombreux monuments qui perpétuent le souvenir des États généraux de Languedoc, les documents numismatiques occupent une place importante. Cette puissante et fastueuse assemblée, qui aimait à entourer ses actes d'un grand apparat, avait coutume de rappeler sur l'or, l'argent ou le bronze, le souvenir des principaux événements qui intéressaient la province. C'est ainsi que dans la longue suite des jetons frappés à l'occasion des convocations annuelles, les faits les plus marquants de ses annales sont évoqués par de fort artistiques compositions, de charmantes allégories et d'ingénieuses devises. Mais, à côté de cette série continue que nous avons précédemment étudiée [1] et qui s'étend presque sans interruption du milieu du XVIIe siècle jusqu'à la période révolutionnaire, les États de Languedoc eurent l'occasion de frapper d'autres monuments métalliques de dimension plus considérable et de valeur intrinsèque plus grande. Nous voulons parler des médailles décernées par cette assemblée pour récompenser les services rendus à la province, à divers titres, ou encore pour encourager les sciences et les arts [2]. Ces médailles sont aujourd'hui fort rares, car, ainsi que leur destination l'indique, elles ne furent frappées qu'en petit nombre, souvent même qu'à un seul exemplaire.

[1] Voir *Les jetons des États Généraux de Languedoc*, dans *Bulletin archéologique*, 1899, p. 241-329, et pl. VIII-XIV.

[2] Plusieurs États provinciaux ont eu l'occasion, comme ceux de Languedoc, de faire frapper des médailles. Au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Bordeaux en 1903, M. Maurice Raimbault a présenté un mémoire sur les médailles décernées par les États de Provence. Ces médailles forment toute la numismatique de cette assemblée qui n'a jamais frappé de jetons. Elles sont datées des années 1747, 1784, 1786 et 1788 (*Bulletin archéologique*, 1903, p. LVIII).

Digitized by Google

Les cabinets de numismatique nous ont fait connaître quelques-unes de ces pièces. Les archives des États nous ont révélé l'existence de certaines autres qu'il ne nous a pas été possible de retrouver. Plusieurs ont assurément échappé à nos investigations. Néanmoins, nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt à publier le résultat de nos recherches, ne serait-ce que pour en provoquer de nouvelles et attirer l'attention des numismatistes languedociens sur des monuments qui se rattachent d'une manière intime à l'histoire de leur province.

Nous ne connaissons aucune médaille antérieure à 1649.

Une mention très sommaire des procès-verbaux des États nous fait connaître que dans la session tenue, cette année, à Montpellier, l'assemblée décida que le sieur Fayn de Rochepierre, syndic du Vivarais, qui, après quarante-cinq ans de services, avait manifesté l'intention «de faire retraite et de se dépouiller du soin des affaires pour se mettre en repos et ne songer qu'au moment duquel dépend l'éternité», serait prié de continuer de venir aux États, tant que sa santé le lui permettrait, et que, comme marque particulière d'estime, il lui serait accordé mille livres «pour estre employées à une chaîne d'or à laquelle pendra une médaille où seront les armes de la Province»[1]. Cette décision des États est intéressante, car elle constitue le plus ancien exemple que nous ayons retrouvé dans leurs archives, d'une libéralité ou d'une récompense accordée sous la forme d'une attribution de médaille. Il est probable toutefois que les États n'innovèrent point dans cette circonstance et qu'il existait des précédents que nous ne connaissons pas.

Nous possédons des renseignements plus détaillés sur la distinction qui fut accordée, deux ans plus tard, au capitaine de La Serre, dans les conditions suivantes. Le comte Jean-Gaspard de Marsin, officier d'origine liégeoise, lieutenant général pour le roi en Catalogne, étant assiégé dans Barcelone, n'avait pas hésité à trahir la cause royale pour négocier avec l'armée espagnole et abandonner la ville, entraînant avec lui la majeure partie de ses troupes, environ deux mille hommes et cinq cents chevaux. Le capitaine de La Serre, qui commandait le régiment de Balthasar, fit preuve en cette circonstance de la plus grande fermeté. Ni les sollicitations, ni les promesses, ni les artifices, ni même les mauvais traitements

[1] Procès-verbaux des États; séance du 15 novembre 1649.

Digitized by Google

ne parvinrent à ébranler sa fidélité au roi. Il refusa énergiquement de suivre dans sa trahison le comte de Marsin, qui était arrivé cependant à débaucher le régiment de Balthasar. Les États de Languedoc, «désirant reconnoistre le zèle du capitaine de La Serre par quelque marque d'honneur digne d'une si généreuse action», décidèrent à l'unanimité, dans leur séance du 9 octobre 1651, qu'il lui serait décerné une médaille d'or portant, d'un côté, l'effigie du roi, et de l'autre, les armes de la province entourées de cette légende : PRÆMIVM FIDELITATIS. Cette médaille fut remise à de La Serre par le syndic général Joubert, en présence de l'archevêque de Narbonne, président-né des Etats[1]. Les comptes du trésorier de la Bourse nous apprennent qu'elle coûta 355 livres, façon comprise.

Ce sont des services d'une tout autre nature que les États voulurent récompenser, par une distinction analogue, en 1655. L'assemblée ayant été informée «que le sieur Polony, opérateur, prenoit de grands soins dans les villes et lieux de la province pour la composition de l'*orviétan* et que mesmes il en donnoit gratis aux pauvres nécessiteux», décidèrent qu'en reconnaissance de ses soins et de ses libéralités, il lui serait décerné une chaîne d'or à laquelle serait suspendue une médaille portant, d'un côté, l'effigie du roi, et de l'autre, les armes de la Province, le tout d'une valeur de 300 livres[2]. Quelques années auparavant, en 1641, les Etats, qui paraissent avoir eu grande confiance dans les guérisseurs exotiques, avaient montré une semblable générosité à l'égard d'un émule de Polony, Joseph Balsamo, gentilhomme sicilien et «distillateur ordinaire du Roy», vraisemblablement un ancêtre du fameux Cagliostro. Ils ne lui avaient point toutefois décerné de médaille. Sur la requête présentée par ce personnage à ce qu'il plût aux Etats d'avoir égard aux services par lui rendus depuis trente ans qu'il était dans le royaume, «son plus grand séjour ayant esté dans cette

[1] Procès-verbaux des États; séances des 9 octobre et 4 décembre 1651.

[2] Procès-verbaux des États; séance du 8 mars 1655. — Cette médaille a déjà été signalée par M. Dangibeaud dans le *Bulletin de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* (1901, p. 558), et par M. Ad. Blanchet, dans la *Revue numismatique* (1902, p. 139). M. Dangibeaud s'est demandé s'il ne s'agissait pas, dans l'espèce, d'un simple jeton. La somme de 300 livres votée pour cet objet indique bien que c'était une véritable médaille.

Digitized by Google

province, dans laquelle il avait distribué charitablement aux pauvres, diocèse par diocèse, l'huile et le baume médicinal par luy inventés,... remèdes excellents à plusieurs maux et à toutes sortes de blessures», l'assemblée lui avait accordé une gratification de 300 livres et ordonné qu'il lui serait délivré «un attestatoire» des services rendus au public par son baume et de sa charité envers les pauvres [1].

Pendant plus d'un demi-siècle, nous ne trouvons aucune autre trace d'attribution de médaille par les États de Languedoc. S'il fut accordé quelque récompense de cette nature, les procès-verbaux des séances n'en ont pas conservé le souvenir. Nous avons cependant la preuve que l'assemblée n'avait pas abandonné ses traditions de généreuse munificence. C'est ainsi qu'en 1688, à la nouvelle que son président, le cardinal de Bonzi, venait d'être nommé commandeur des ordres du Roi, elle décida de lui faire présent d'une croix de diamants de la valeur de mille louis, «pour luy tesmoigner sa joye et sa reconnoissance des grâces que la Province reçoit de S. M. par son canal» [2].

En 1713, un important travail d'hydrographie maritime attira l'attention des États, d'une manière toute particulière. Un pilote de la marine royale, du nom de Filhol, avait dressé une carte du golfe du Lion, depuis Marseille jusqu'au cap de la Franqui, carte sur laquelle il avait très exactement marqué «les fonds, les rochers et les bancs de sable, les différentes couleurs de la terre qui est au fond de la mer, et les différentes veues de la coste telles qu'elles paroissent lorsqu'on commence à les descouvrir en mer», de manière à permettre aux pilotes de reconnaître, de jour et de nuit, leur position dans ce golfe redouté par les marins, qui hésitaient à s'y engager «faute de le connoistre». L'exactitude de cette carte ayant été vérifiée, sur l'ordre de l'archevêque de Narbonne, par M. de Clapiès, de l'Académie royale des sciences, les États décidèrent «que S. M. seroit très humblement suppliée de permettre que la carte du sieur Filhol soit gravée et donnée au public» pour le plus grand avantage du commerce de la province [3], et que pour recon-

[1] Procès-verbaux des États; séance du 20 septembre 1641.

[2] En 1724, dans une circonstance analogue, René-François de Beauvau archevêque de Narbonne, fut gratifié d'un semblable présent.

[3] Cette carte ne fut gravée qu'en 1725. Elle fut publiée sous le titre suivant : *Carte du Golfe du Lion, dressée par le sieur Filliol, professeur d'hydrographie, par l'ordre des États Généraux de la province de Languedoc, assujettie aux obser-*

Digitized by Google

naître le mérite de son travail et les services rendus par un ouvrage si utile, il serait accordé à l'auteur la somme de mille livres, et en outre il lui serait décerné une médaille d'or de cent livres[1].

Ce fut le syndic général Joubert que l'assemblée chargea de faire frapper cette médaille, en se conformant aux ordres de l'archevêque de Narbonne, président-né des États. Il était tout naturel de confier cette mission au fonctionnaire que nous venons de nommer, car ainsi que nous avons eu l'occasion de le préciser dans notre étude sur *Les jetons des États de Languedoc*[2], c'était au syndic général député à la Cour que revenait le soin de faire frapper annuellement les jetons qui devaient être distribués à la session suivante; c'était à lui que l'assemblée s'en remettait non seulement pour s'entendre avec le directeur de la Monnaie et le graveur chargé «de graver les quarrés des jetons», mais encore pour choisir le sujet et la légende qui devaient figurer sur ces pièces. Les procès-verbaux des États nous font connaître le type choisi pour la médaille décernée à Filhol. Elle portait, d'un côté, les armes de la province, avec la légende : COMITIARVM OCCITANIÆ DONVM. 1713; de l'autre côté, le nom : JACOBO FILHOL, et au-dessous, dans une couronne de laurier, l'inscription : QVOD ORÆ MARITIMÆ TABVLAM DEDERIT[3]. Nous sommes très exactement renseignés, par les comptes du trésorier de la Bourse, sur le détail de la dépense qu'entraîna cette libéralité des États. La médaille coûta 117 livres, 10 sols, dont 62 livres, 10 sols pour la matière et 55 livres pour les *carrés*. Elle était suspendue à une chaîne d'or pour laquelle les Etats payèrent 90 livres[4]. Cette médaille fut solennellement remise à Filhol, dans la séance des Etats du 16 décembre 1713, par l'archevêque de Narbonne qui l'exhorta «à continuer d'employer ses talents pour le service de la Province».

Les médailles, que nous avons signalées jusqu'à présent, ne nous sont connues que par des documents d'archives. Mais nous avons eu la bonne fortune de retrouver en nature celles que nous allons maintenant décrire, et cela grâce à l'heureuse idée qu'eurent les

vations astronomiques par Guillaume Delile, 1725. Gravée par Delahaye. — Voir, au sujet de cette carte, le procès-verbal de la séance des États du 21 février 1724.

(1) Procès-verbaux des Etats; séance du 7 janvier 1713.

(2) *Bulletin archéologique*, 1899, p. 263.

(3) Procès-verbaux des États; séance du 16 décembre 1713.

(4) Arch. départ. Hérault, série C, États, T. B., 1714.

Digitized by Google

syndics généraux de la province de faire frapper en bronze un certain nombre d'exemplaires de chaque médaille, sans doute pour les distribuer aux membres des États. Depuis longtemps déjà, les exemplaires d'or ont disparu; leur valeur intrinsèque a été vraisemblablement la cause de leur perte; mais quelques exemplaires de bronze sont parvenus jusqu'à nous.

Les États de Languedoc avaient délibéré, dans leur séance du 31 octobre 1685, d'ériger une statue équestre à Louis XIV. Cette statue dessinée par Mansard et exécutée à Paris par les sculpteurs Mazeline et Hurtrelle était terminée en 1695. Le syndic général Montbel annonça, en effet, dans la séance du 16 décembre de cette année, que la statue du roi était «dans sa perfection». A cette occasion, les États estimèrent «que l'usage ayant toujours esté d'orner les monumens, qu'on élevoit à la gloire des grands princes, d'une ou de plusieurs inscriptions qui marquassent plus particulièrement les sentimens des peuples quy les avoient élevés, l'assemblée devoit destiner un prix à celluy qui réussiroit le mieux à exprimer les sentimens que la plus affectionnée des provinces du Royaume avoit toujours eu pour le plus grand et le meilleur de tous les Rois; que le prix pouvoit être une médaille d'or et qu'il importoit de le faire sçavoir aux personnes d'esprit et d'érudition du Royaume»; sur quoi, ils résolurent qu'il serait frappé une médaille d'or du poids de deux marcs, que cette délibération serait publiée dans tout le royaume et que des commissaires seraient nommés, dans la session suivante, pour examiner les inscriptions qui auraient été envoyées au cardinal de Bonzi, président des Etats[1]. Divers événements, et notamment des difficultés touchant le choix de l'emplacement, retardèrent considérablement l'érection de la statue royale, et par suite, le concours relatif aux inscriptions et l'attribution de la médaille. En 1714, la statue se trouvait encore à Paris, dans l'atelier de Mazeline. Au mois de décembre de cette année, les États décidèrent enfin de la faire transporter à Montpellier et, reprenant le projet de 1695, ordonnèrent qu'il serait frappé deux médailles d'or de 500 livres pour deux inscriptions, l'une latine et l'autre française[2]. Ces médailles devaient être décernées à ceux

[1] Procès-verbaux des États; séance du 16 décembre 1695.

[2] Les procès-verbaux des Etats justifient de la manière suivante l'inscription française, qui constituait une dérogation aux usages : «La grandeur du Roy, y est-il dit, qui a porté si haut la gloire de cet empire, méritoit bien que nous

Digitized by Google

qui auraient mérité la préférence au jugement de l'Académie royale des Inscriptions[1]. Ce ne fut toutefois qu'en 1717 que fut effectué le transport de la statue, et qu'au mois de février de l'année suivante qu'elle fut mise en place sur la promenade du Peyrou. Rappelons que pour commémorer cet événement, la statue royale fut représentée sur le jeton des États de l'année 1717, avec la légende : ÆRE PERENNIVS[2].

Nombreux furent les concurrents qui fournirent des projets d'inscriptions pour le piédestal de ce monument. Cependant, et nous ignorons pour quelle cause, le prix du concours ne fut attribué qu'en 1725. Il fut décerné à M. des Hours de Mandajors, membre de l'Académie des Inscriptions. Cet érudit, originaire du Languedoc[3], est un des personnages qui ont composé le plus grand nombre de devises pour les jetons de nos États[4]. Contrairement à la décision prise en 1714, il ne fut donné qu'une seule médaille, sans doute parce que les autres projets d'inscription ne parurent point dignes de récompense[5]. La médaille frappée pour M. de Mandajors est de grand module; elle mesure 64 millimètres de diamètre. On y voit, d'un côté, la statue équestre de Louis XIV tournée à gauche (pl. XXVI, fig. 1). Sur le socle élevé qui la supporte, on lit l'inscription couronnée par les États :

LVDOVICO MAGNO
COMITIA OCCITANIÆ
INCOLVMI VOVERE
EX OCVLIS SVBLATO
POSVERE
M·DCC·XVII

employassions dans les inscriptions, à l'exemple des Romains, notre langue naturelle, puisque d'ailleurs cette mesme langue est devenue presque celle de toutes les nations de la terre.»

(1) Procès-verbaux des États; séance du 4 décembre 1714.

(2) Voir *Bulletin archéologique*, 1899, p. 295, et pl. X, fig. 5. Cette statue est encore figurée sur le jeton de 1733, avec la légende : CRESCIT FAMA CRESCIT HONOS (*ouvr. cité*, 1899, p. 305, et pl. XI, fig. 9).

(3) Il était né à Alais, en 1679.

(4) Voir *Bulletin archéologique*, 1899, p. 264.

(5) Cela paraît résulter d'une délibération des États en date du 6 février 1725, où il est dit de nouveau qu'une médaille du prix de 500 livres «sera donnée

Digitized by Google

ce qui revient à dire en termes un peu trop recherchés : Les États de Languedoc ont voté ce monument à Louis le Grand, de son vivant, et l'ont érigé après sa mort en 1717. Cette inscription souleva de vives polémiques. Très admirée par certains, notamment par Voltaire, elle fut fort critiquée par d'autres[1]. On ne la grava sur le piédestal de la statue qu'en 1729[2].

pour les inscriptions quy seront agréées par l'Académie pour les autres faces du piédestal».

[1] Voir sur cette inscription : *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, III, p. 290, ainsi qu'une petite brochure attribuée à Bonnier d'Alco père et intitulée : *Lettre écrite à un ami au sujet de l'inscription qu'on va placer sous la Statuë Équestre, que la Province de Languedoc a élevé en l'honneur de Louis XIV* (Montpellier, v^e d'Honoré Pech, 1728; in-12 de 14 p.). On peut consulter encore J.-P. Thomas, *Mémoires historiques sur Montpellier*, p. 387 et suiv. Dans ce dernier ouvrage, se trouve une réponse de M. des Hours de Mandajors aux critiques contenues dans la brochure précitée.

[2] Nous avons trouvé dans les archives des États (Arch. départ. Hérault, série C, États, Jetons et Médailles) un curieux projet d'inscriptions pour garnir les trois autres faces de ce piédestal. L'auteur du projet (qui paraît être Moreau de Mautour, membre de l'Académie des Inscriptions) célèbre successivement les vertus du héros, les vertus du chrétien et les vertus de l'homme privé, dans les trois inscriptions suivantes :

Dum vixit
Hostium terra marique domitor,
Sociorum et fœderatorum defensor,
Disciplinæ militaris restitutor,
Imperii finium propagator,
Et belli et pacis arbiter,
Populorum felicitas.

Dum vixit
Religionis auctæ vindex,
Hæresis et duelli profligator,
Legum tutor et moderator,
Scientiarum et bonarum
Artium protector,
Pater patriæ.

Dum vixit
Facilis aditu, comis alloquio,
Aulicorum precibus patens,
Omnium votis occurrens,
In adversis constantissimus,
Domi forisque munificus,
Amor civium.

Digitized by Google

Le revers de la médaille est occupé par une longue inscription de neuf lignes, qui fait connaître les circonstances dans lesquelles elle fut frappée :

SIGNARI
MONVMENTVM DECREVERE
RENATO FRANCIS· DE BEAUVAU
ARCHIEPISCOPO
ET PRIMATE NARBONENSI
COMITIORVM PRÆSIDE NATO
REGII ORDINIS SANCTI
SPIRITVS COMMENTADORE
M·DCC·XXV·

A la différence des autres médailles décernées par les États de Languedoc, on peut observer que celle que nous venons de décrire ne porte point le nom de son bénéficiaire, nom qui, semble-t-il, aurait dû être inscrit au revers, à la place de la longue énumération des titres de l'archevêque président-né des États. Nous croyons que cette dérogation à l'usage vient de ce que le nom de l'auteur de l'inscription n'était point connu au moment où fut gravée la médaille. Le règlement du concours exigeait, en effet, que les concurrents gardassent l'anonyme, et cette mesure paraît avoir été observée jusqu'au dernier moment. C'est du moins ce qui semble résulter des termes du procès-verbal de la séance du 6 février 1725. Nous y lisons que les États confièrent au syndic Joubert le soin de faire frapper une médaille, «qui, y est-il dit, sera délivrée à celui qui rapportera le certificat du secrétaire de l'Académie» attestant que l'inscription : *Ludovico Magno*, etc., «a esté agréée par l'Académie et jugée la plus convenable».

La médaille frappée par les États, une dizaine d'années plus tard, est la plus remarquable par son type. Elle fut décernée, en 1734, à un ouvrier du nom de Pierre Bouvier, employé à la construction des machines servant pour le dessablement du port de Cette. Pierre Bouvier, très habile dans son art, avait apporté aux pontons de dragage de grands perfectionnements, qui avaient eu pour effet de faciliter les travaux et de diminuer les dépenses. L'assemblée provinciale, estimant qu'il méritait une récompense, lui accorda la permission de porter une médaille d'or de la valeur de

Digitized by Google

trois cents livres qui devait représenter, d'un côté, les armes de la province, et de l'autre, un attribut de l'art mécanique qu'il exerçait[1].

La médaille (pl. XXVI, fig. 2) gravée à la suite de cette délibération est loin d'être conforme à ces dernières indications; mais nous n'avons pas lieu de le regretter, car elle est beaucoup plus intéressante que si elle eût porté le type banal des armes de Languedoc. Le graveur a représenté, au droit, la Province sous la figure d'une femme assise, le front ceint d'une couronne comtale. Elle est appuyée sur un écusson aux armes de Languedoc et tient dans sa main gauche une palme. Auprès d'elle, un Amour agenouillé soutient un écu aux armes de René-François de Beauvau, archevêque de Narbonne et président des États (*d'argent à quatre lionceaux rampants et cantonnés de gueules, lampassés, armés et couronnés d'or*). L'écu est surmonté du chapeau du prélat et des insignes de l'ordre du Saint-Esprit. Sur le sol, est posée la croix archiépiscopale. Cette jolie composition est signée : J. C. ROETTIERS F. Elle est entourée de la légende : COMITIA OCCITANIÆ PETRO BOUVIER DEDERE. Au revers, est figurée une de ces anciennes dragues ou pontons à cuillers qui étaient, il n'y a pas bien longtemps encore, en usage au port de Cette. Ce genre de drague était muni, de chaque côté, d'une énorme cuiller qui avait pour mission de retirer les sables du fond de l'eau et qui était soulevée au moyen de deux grandes roues en bois verticales. Plusieurs hommes mettaient ces dernières en mouvement en grimpant à l'intérieur à la façon des écureuils. On peut voir sur notre médaille la manœuvre d'une de ces cuillers qui déverse le sable sur un chaland amarré au devant de la drague. Ce petit sujet, très nettement traité, est accompagné de la légende : ARTIS MECANICÆ PREMIUM· A l'exergue, est inscrit le millésime : M DCC XXXIV.

Cette médaille est d'un module moindre que la précédente. Elle ne mesure que 47 millimètres de diamètre. Nous n'en connaissons qu'un exemplaire de bronze, qui est conservé dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier.

La sériciculture fut, de tout temps, une des principales industries du Languedoc. Aussi, les Etats de la province lui portaient-ils un grand intérêt et favorisaient-ils volontiers les inventions qui pou-

[1] Procès-verbaux des États; séance du 22 janvier 1734.

Digitized by Google

vaient lui être utiles. En 1767, un important perfectionnement dans la fabrication de la soie fut soumis à l'assemblée par le sieur Constant du Castellet, écuyer, natif d'Aix-en-Provence, qui était propriétaire d'une fabrique de soie à la Tour-d'Aigues. On avait coutume d'étouffer les cocons dans des fours à cuire le pain ou dans l'eau bouillante, procédés qui présentaient de nombreux inconvénients, notamment ceux d'altérer la qualité de la soie en la brûlant ou en laissant aux cocons une humidité préjudiciable. Constant du Castellet préconisait un fourneau de son invention, qui offrait, paraît-il, de sérieux avantages sur les méthodes ordinaires. Les États donnèrent mandat au sieur Deydier, directeur de la manufacture de tirage et de moulinage de la soie, à Aubenas, de faire construire à leurs frais et d'expérimenter ce fourneau[1]. Sur le rapport favorable de Deydier, l'assemblée accorda, en 1769, à Constant du Castellet une médaille d'or de vingt-cinq louis[2]. Nous avons retrouvé, dans les archives du Trésorier de la Bourse, l'état de la dépense faite à cette occasion[3]. Il en ressort que la somme votée par les États fut grandement dépassée, puisque les frais ne s'élevèrent pas à moins de 1378 livres, 5 sols.

En voici le détail :

Une médaille d'or pezant 3 onces, 6 gros à 103' l'once, cy..	592',5'
Un étuy de..	6'
Trente médailles de bronze à 6', cy.....	180'
A M. Rœttiers pour les deux coins, cy.....	600'
	1 378',5'

La mention des trente médailles de bronze est intéressante, car elle explique la présence, dans plusieurs collections, d'exemplaires, de ce métal, de médailles qui, si l'on s'en tenait aux procès-verbaux des États, n'auraient été frappées qu'en or et à un seul exemplaire.

Le type de la médaille décernée à Constant du Castellet est des plus simples. Au droit (pl. XXVI, fig. 3), sont gravées les armes de la province surmontées d'une couronne, et au-dessous, la légende : COMITIA OCCITANIÆ, avec la signature du graveur : ROET-

(1) Procès-verbaux des États; séance du 31 décembre 1767.
(2) Procès-verbaux des États; séance du 2 janvier 1769.
(3) Arch. départ. Hérault, série C, États, T.B., 1769.

Digitized by Google

TIERS FILIVS F. Le revers est entièrement occupé par une inscription en dix lignes :

BOMBICIBUS
SUFFOCANDIS
SERICISQVE PERFICIENDIS
APTATI FURNI
INVENTOREM
NOBILI DECORANT MUNERE
NOBILEM
JOANNEM BABTISTAM
CONSTANS
DU CASTELLET

Le diamètre de cette médaille est de 56 millimètres.

Nous ne connaissons aucune autre médaille frappée par les États généraux de Languedoc jusqu'au jour de leur suppression.

Rappelons toutefois qu'en 1788 cette assemblée émit deux jetons d'or de grand module (36 millimètres) qui, à raison de leur type et de leur destination, peuvent être considérés comme de véritables médailles. Ils furent offerts à Mgr Dillon, archevêque de Narbonne, président des États, et à Mgr de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, pour consacrer le souvenir du rang éminent tenu par le premier de ces prélats dans l'Assemblée des Notables de 1787 et de l'élévation du second aux fonctions de Ministre des finances.

Nous avons décrit le type de ces pièces dans notre étude sur les jetons des États généraux de Languedoc. Nous ajouterons, à titre documentaire, que les deux jetons coûtèrent la somme de 248 livres, 14 sols, 6 deniers, y compris les étuis de galuchat garnis d'or qui les renfermaient. Le graveur Gatteaux reçut 600 livres pour les coins.

Ce fut, croyons-nous, la dernière circonstance dans laquelle les États généraux de Languedoc firent frapper, en dehors de leurs jetons annuels, une pièce commémorative.

(1) *Bulletin archéologique*, 1899, p. 326, et pl. XIV, fig. 8.

Émile Bonnet.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UNE PETITE BASILIQUE

À ROUIS (CERCLE DE TÉBESSA),

PAR M. LE COMMANDANT GUÉNIN.

Dans la partie Ouest du Bahiret-el-Arneb, à 28 kilomètres environ de Tébessa, sur le versant Nord d'un mamelon appelé Rouis, à 5 kilomètres environ au Nord de Bir-Reguiba, existe une ruine

romaine de moyenne étendue, dont la présence ne se trahit que par des traces de murailles à fleur de terre. Peu de grandes pierres taillées, sauf dans une enceinte rectangulaire qui contient deux citernes accolées.

Au cours d'une de nos tournées de service au mois de mars

Digitized by Google

dernier, un indigène qui possède un gourbi à Rouis, et que nous avions prié de nous signaler toute pierre sculptée ou portant inscription qu'il pourrait découvrir aux environs de son habitation, nous montra une dalle carrée trouvée par lui, à quelques centimètres de profondeur, dans une ruine qui paraissait être celle d'une petite maison.

Cette dalle de 0 m. 50 de côté sur 0 m. 50 d'épaisseur mentionne les archanges saint Michel et saint Gabriel; elle rappelle la mémoire de saint Vincent, des saintes Donatilla, Maxima et Secunda, martyrisées à Tuburbo en 304, de sainte Crispine, martyrisée à Tébessa en 304.

L'inscription circulaire qui entoure le monogramme du Christ indique que la pierre a été placée sous l'épiscopat de Faustinus, évêque de Théveste, le 5e jour des ides d'avril, de la 13e indiction.

Elle a été communiquée par M. Héron de Villefosse à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 11 avril [1].

D'une inspection superficielle des lieux où elle avait été trouvée, il nous parut que cette pierre était contenue dans une toute petite chambre utilisée par les chrétiens comme chapelle de fortune.

L'intérêt que semblait présenter l'inscription nous amena à faire des recherches plus sérieuses. Il était utile, en effet, de déterminer quel était, dans cette chapelle, l'emplacement exact de la dalle en question et de vérifier s'il n'existait pas d'autres inscriptions indiquant, dans l'édifice, la présence de tombeaux de martyrs chrétiens ou de reliques.

Les fouilles opérées dans ce dessein, les 27 et 28 mars, ont amené la découverte d'une petite basilique chrétienne, construite sur le modèle habituel des bâtiments de ce genre.

Les dimensions extérieures en étaient les suivantes : longueur, 19 m. 45; largeur, 10 m. 30.

La basilique était orientée vers le Sud-Est. Elle comprenait :

1° Une nef centrale de 3 m. 80 de large environ, et deux nefs latérales de 2 m. 50, séparées de la première par une ligne de six piliers carrés de 2 m. 70 de hauteur et 0 m. 45 de côté.

[1] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1906, p. 141. [L'évêque Faustinus paraît figurer déjà sur une inscription de Bou-Sebaa, près Tebessa (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, 2079).]

Digitized by Google

Les piliers extrêmes étaient accolés aux murs de l'abside et à ceux de la porte d'entrée.

Chacun d'eux supportait une espèce de chapiteau de section trapézoïdale de 0 m. 50 de hauteur.

La base du deuxième pilier de gauche était constituée par un cippe demi-cylindrique emprunté vraisemblablement à un cimetière voisin ;

2° Une abside surélevée de 0 m. 30 au-dessus du sol des nefs, d'une largeur correspondante à celle de la nef centrale, d'une profondeur de 2 m. 80 ;

3° Deux sacristies communiquant directement avec l'abside, chacune par une porte de 0 m. 90 d'ouverture.

Le sanctuaire était compris entre la ligne des derniers piliers et l'abside. Seul, il était dallé de grandes pierres brutes. Le sol du reste de l'édifice, nefs, abside, sacristies, était recouvert d'une mince couche de béton peu résistant, formé d'une terre blanche et de plâtre battus.

La porte d'entrée avait 2 m. 50 de large.

La basilique construite entièrement en matériaux de petit appareil semble avoir été couverte de lames de pierres plates et brutes. Elle était éclairée par des fenêtres rectangulaires, composées d'une seule pierre ajourée. Deux de ces fenêtres ont été retrouvées en avant de l'abside. Elles étaient probablement encastrées vis-à-vis l'une de l'autre dans les murailles à hauteur du sanctuaire.

La pierre commémorative a été trouvée, l'inscription en dessous, à 0 m. 60 environ au-dessous du béton de la nef gauche dans l'angle de la sacristie. Cette position nous porterait à croire que cette pierre était scellée dans la muraille qui s'est renversée vers l'intérieur, à en juger par la position actuelle des piliers couchés sur le sol.

La fouille sommaire de la basilique a amené les découvertes ci-après.

1° *Sacristie de droite.* — Sur le béton, dans chacun des angles, une pierre plate posée de champ formant une caisse triangulaire. Dans celle de gauche, au fond, un grand plat circulaire de terre rouge de 0 m. 40 de diamètre et contenant des débris de verre, des pieds, et des anses de coupes de tailles différentes. Dans celle de droite, des débris analogues.

Digitized by Google

Cette chambre était sans doute le diaconicum où étaient conservés les ustensiles sacrés.

Le déblaiement poussé jusqu'à la base des fondations (sol naturel) n'a donné lieu à aucune trouvaille.

2° *Abside.* — Sur le béton, dans un angle, des lampes de terre rouge avec le monogramme du Christ et des rosaces; d'autres lampes de terre grisâtre, circulaires, grossières.

Sous le béton, à environ o m. 80 de profondeur, deux tombeaux parallèles, constitués de pierres plates brutes posées de champ et recouvertes de dalles semblables. Largeur des tombeaux, o m. 60; longueur, 2 mètres. Dans celui de gauche, squelette d'adulte assez bien conservé. Dans celui de droite, des ossements. Aucun objet dans les tombes qui sont remplies de terre; aucune marque sur les dalles.

3° *Sacristie de gauche.* — Sur le béton, des lampes assemblées sur une sorte de plat, ou sur le pourtour d'un vase en forme de carafe. L'une de ces lampes, sorte de lustre, a une forme assez élégante. A o m. 80 en dessous du béton, un tombeau de la forme et des dimensions des précédents contenant un squelette mal conservé. Ni marques, ni inscriptions sur les dalles.

4° *Sanctuaire.* — Le dallage du sanctuaire est soulevé sur une partie de sa largeur. A o m. 70 de profondeur, à hauteur d'un pilier, à gauche, nous trouvons la tombe d'un enfant de 8 ans environ; la face est recouverte d'une croûte noirâtre ressemblant à du charbon.

Au milieu du sanctuaire, à o m. 90 de la marche de l'abside, à peu près à la même profondeur, un trou carré de o m. 40 environ, entouré de 4 pierres, couvert d'une dalle brute. Sa profondeur est d'environ o m. 50. Le vide en est constitué par la partie inférieure d'un tombeau partagé en deux parties inégales au moyen d'une pierre plate posée verticalement. Dans la partie correspondant au trou carré nous n'avons trouvé que de la terre fine. Dans l'autre, la moitié d'un squelette d'enfant; les jambes paraissent manquer,

Le trou carré semble correspondre à l'emplacement de l'autel.

5° Dans la *nef de gauche.* — Contre le mur de la sacristie, une tombe orientée dans le sens perpendiculaire aux précédentes, qui

Digitized by Google

sont toutes dans la direction Est-Ouest. Le tombeau a 2 mètres de long sur 0 m. 65 de large et contient un squelette. Le long du mur de la basilique dans la même nef, tombeau d'un enfant de 15 à 16 ans, à en juger par les dimensions du crâne. Longueur du tombeau, 1 m. 50; largeur, 0 m. 55. Chevauchant sur celui-ci, du côté de la tête, tombeau d'un tout petit enfant; longueur, 0 m. 60; largeur, 0 m. 20; ossements d'un individu du premier âge.

Plus loin dans la nef, tombeau d'un adulte : 2 mètres sur 0 m. 60.

6° Dans la *nef de droite*. — Sur le béton et contre le mur de l'édifice :

1° Deux grands récipients de pierre blanche, de forme tronconique; dimensions : 0 m. 70 de hauteur environ, 0 m. 50 de diamètre; probablement destinés aux ablutions des fidèles.

2° Un vase cylindrique de pierre tendre, avec traces de trois anses, grossièrement orné de chevrons sur son pourtour et présentant à sa partie inférieure une sorte de tenon carré. Ce récipient était peut-être un bénitier qui devait être encastré sur une colonne. Ses dimensions sont : diamètre, 0 m. 18; hauteur, 0 m. 10.

3° Un débris de vase de même composition, muni d'une sorte d'anse; on y remarque les traces du scellement d'une pièce de fer; l'intérieur du vase est noirci par la fumée. Ce débris est grossièrement orné; il porte deux lettres faisant partie d'une inscription. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver les morceaux de ce vase qui nous paraît être un encensoir.

Les murs de l'édifice ont été suivis sur tout leur pourtour intérieur, au moyen d'une tranchée descendant à 0 m. 30 environ au-dessous du béton. Deux autres tranchées de même profondeur, creusées entre les 2e et 3e rangées de piliers, n'ont donné lieu à aucune constatation intéressante.

Dans tous les tombeaux, nous n'avons pas dérangé les ossements, nous avons soigneusement remis les dalles en place et recomblé les fouilles.

Nous n'avons trouvé dans la basilique de Rouis aucune autre inscription que celle que nous avons mentionnée. Nous pensons que certains des tombeaux découverts, notamment ceux qui sont dans l'abside, la sacristie et sous l'autel, sont ceux de prêtres ou de martyrs, dont les noms n'ont pu être retrouvés, que le trou carré sis sous l'autel devait renfermer des reliques qui ont disparu

Digitized by Google

sous l'effet des années et que les autres tombes dont nous n'avons mis à jour qu'une partie sont celles de chrétiens, qui, suivant l'habitude, se faisaient inhumer auprès des saints et des martyrs locaux.

La pierre de Rouis et les petits objets trouvés dans la basilique ont été déposés au Musée de Tébessa.

Commandant Guénin.

Digitized by Google

UNE PLAQUE VOTIVE
DU MUSÉE HISTORIQUE DE BÂLE,

PAR M. L'ABBÉ PAUL BRUNE,
Correspondant honoraire du Comité.

Au cours des dernières années, le *Bulletin Archéologique* a inséré à diverses reprises d'intéressantes communications, relatives à des portraits des ducs et duchesses de Bourgogne de la dernière race [1]. Les notices de MM. Perrault-Dabot et de Loisne ont apporté des enrichissements à la bibliographie inconographique de ces illustres personnages. Toutefois ils n'ont pas épuisé un si vaste sujet. Je voudrais à mon tour appeler l'attention sur un petit monument qui s'y rattache. Ce monument, il est vrai, est loin d'être inédit. Il a été notamment vulgarisé en France, dès 1859, par la traduction française du grand ouvrage de Förster sur *les Monuments d'architecture, de sculpture et de peinture de l'Allemagne* (Peintures, t. I). Cependant il est si intéressant, qu'il me paraît digne d'être publié à nouveau, d'autant que Förster n'en a donné qu'une gravure au trait.

L'objet en question est une fort belle plaque votive, de cuivre ou plutôt de laiton, conservée au musée historique de Bâle (Suisse). Elle mesure 1 m. 20 sur 1 mètre et se partage en deux parties sensiblement égales.

La partie supérieure (pl. XXVII) est remplie par une composition gravée au burin et dont certains détails sont accentués par des matières colorantes coulées dans les traits de la gravure, suivant un procédé

[1] *Un portrait de Charles le Téméraire, miniature inédite du XVe siècle*, par M. Perrault-Dabot (*Bulletin archéologique*, 1894, p. 432). — Note de M. H. Beaune sur un portrait du même duc, figuré sur une tapisserie du musée de Berne (*Ibid.*, 1897, p. CIII). — *Les tableaux de l'église d'Hesdigneul-les-Béthune*, par le comte A. de Loisne (*Ibid.*, 1901, p. 48). — *Portraits inédits de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, de Charles le Téméraire et de Marguerite d'Yorck*, par le même (*Ibid.*, 1902, p. 495).

Digitized by Google

dont nous reparlerons plus loin. Sur un fond de tapisserie de brocard à grands ramages se détache au centre une large croix. Deux anges se tiennent debout sous ses bras; portant l'un, la lance, l'autre, la couronne d'épines, ils se penchent avec douleur vers la Vierge assise au pied de la croix et tenant son fils étendu sur ses genoux, à la manière des *Pietà*. L'apôtre saint André, à droite de Marie, lui présente le duc Philippe le Bon, agenouillé sur un prie-Dieu couvert d'une tapisserie à ses armes. A la suite du duc, le jeune comte de Charolais est représenté dans la même attitude que son père. De l'autre côté, sainte Élisabeth, reconnaissable à son costume de veuve et à sa triple couronne, présente à la Vierge par le même geste la duchesse Isabelle, également agenouillée sur un prie-Dieu paré. Deux petits personnages à genoux derrière elle font pendant au jeune comte; ils tiennent une croix dans leurs mains jointes. Les angles supérieurs du tableau sont occupés par des écussons; le premier, du côté de saint André, est incliné à senestre et porte les armes de Philippe le Bon, entourées du collier de la Toison d'or, timbrées d'un heaume grillagé, avec, pour cimier, une fleur de lis double aux lambrequins flottants[1] et au sommet, sur une banderolle déployée, la devise ducale : autre · naray · Le second, sans timbre, porte un parti de Bourgogne et de Portugal; il est soutenu d'une couronne palissadée, autour de laquelle on lit sur une large banderolle le complément de la devise : tant · que · je · vive · L'espace compris entre ce blason et les têtes des suivants de la princesse est occupé par deux autres écussons aux armes ducales. Ainsi, personnages et armoiries ne laissent à peu près aucun vide sur la surface du tableau.

Les deux princes sont vêtus d'un costume tout semblable : armure de plates, gorgerette de mailles et tabard aux armes, en forme de dalmatique; ils ont tous deux la tête découverte et portent le collier de la Toison. La duchesse est parée d'un haut atour, d'une robe de brocard à manches étroites, très décolletée, d'un surcot et d'un long manteau bordé d'hermine.

L'identification des personnages que nous venons de décrire n'offre aucune difficulté. On peut hésiter, au contraire, pour les deux petites figures en robes longues qu'on aperçoit à la suite de la princesse et qui portent des croix dans leurs mains. Mais les

[1] C'est la forme du heaume et du cimier figurés sur les sceaux du duc.

Digitized by Google

érudits qui se sont occupés des monuments remarquent que les armoiries ducales sont placées au-dessus de leurs têtes et proposent de reconnaître là deux frères de Charles le Téméraire, enfants de la duchesse Isabelle, morts en bas âge. On objectera peut-être qu'ils paraissent ici plus âgés; mais on remarquera le même anachronisme à l'égard du jeune comte de Charolais, puisque, en 1433, date de la fondation, il n'avait pas trois ans. Aussi bien est-il possible que la plaque n'ait été exécutée que plus tard, par exemple vers 1440; ainsi s'expliquerait naturellement la présence des trois enfants de la duchesse et l'âge approximatif du Téméraire.

La moitié inférieure de la plaque comprend une longue inscription latine de seize lignes, dont les élégants caractères gothiques se détachent en relief sur le fond mordu par l'acide. En voici la teneur :

Illustrissima ac potentissima princeps · Ysabellis filia Johannis (déchirure) . . . algarbie atq; domini ceptc || duchissa burgūdie lotharingie brabancie et limburgie · comitissa flandrie Arthesii burgūdie palatina · hanoni || hollandie et namurci. Sacri Imperii marchionissa ac dūa frisie Salinis et machlinie · salubriter || mota fundauit · in hac ecclesia conuentuali ordinis cartusie structa · in basilea minori duo anniuersaria et duos || religiosos eiusdem ordinis perpetuos intercessores apud deum ad duas missas celebrandas qualibet die · || pro salute aiarū excellentissimi principis dūi philippi ducis burgūdie eius marili · et sue · necnon domini || karoli burgūdie · comitis quadrilēsis[1] eorū filii · Ac pro prosperitate iporū adhuc modo · viuētiū · Et dum ab ho[c] || seculo decesserint propter refrigeriū aiarū eorūdem · Et etiā propter refrigeriū aiarū defunctorū illustrissimarū || memoriarū Regis et regine portugalie · ducis et duchisse burgūdie patrū et matrū pdictoz dūi et dūe et oīm || aliorū

[1] Dans une délibération du chapitre de la cathédrale de Besançon (1461), le comte de Charolais est qualifié *comes Quadrillensis* (Arch. du Doubs, G 183).

Digitized by Google

pro quibus predicta duchissa intendit orationē fieri. Qui duo predc̄i religiosi ordīs cartusie a modo tenebūt || et inhabitabūt cellas signatas primā lr̄a. G. et secundā lr̄a · f · situatas in magno claustro istius sepedicte presentis || eccle · ad cui⁹ fūdiōnē et ꝑpetuā participatōnē in oībꝫ et singulis ꝑcibꝫ · et aliis bonis spiritualibꝫ factis et fiendis ab || oībꝫ et singulis religiosis istius dc̄e ecclesie · prememorata dn̄a Illustrissima dedit et · contulit eis · summam mille || septingētorū florēn renēsiū · insuper capellā ordinatā ad huiusmodi missas prelibatas celebrandas · muniuit · calice · || candelabris · pixide · panis · urceolis · aspersorio · ac aliis sufficienter vasis argenteis · Casula · mappis · ac aliis ornamētis || ad sacrificium diuinū faciēdū requisitis. Et alia q̄plurima bona fecit p̄dicto ordini cartusie · Quadecausa religiosi prio[r] || et conuētus dicte ecclesie fuerūt bū contēti et · promiserūt · sub obligatōe et ꝑpotheca bonorum tēporaliū sui || monasterii cōtinuare et ꝑficere dc̄tam fundationē modo et forma supius declaratis · et secūdū tenorē ampliorē || lr̄aꝝ doni ꝑdicti sup hoc confectarū. Acta fuerūt hec. Anno a natiuitate dn̄i. millesimo · cccc° · tricesimo tercio.

Cette inscription, détaillée comme un acte de notaire, nous apprend que la plaque du musée de Bâle était destinée à commémorer une fondation pieuse d'Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe le Bon. La maison bénéficiaire était la Chartreuse du Petit-Bâle, de fondation récente (1401). Elle était dotée par la princesse de deux cellules pour deux religieux, dont l'entretien était assuré par une somme de 1,700 florins du Rhin. Ces deux religieux devaient célébrer chaque jour deux messes pour les maisons de Bourgogne et de Portugal, dans une chapelle richement pourvue de linge, d'ornements et d'argenterie. L'acte est de l'année 1433 [1].

[1] Le prieur du Petit-Bâle avait gouverné auparavant la Chartreuse d'Utrecht;

Digitized by Google

La dévotion de la maison de Bourgogne envers l'ordre des Chartreux est bien connue; Philippe le Hardi l'a immortalisée par la construction du monastère de Champmol. Il semble que l'épouse de Philippe le Bon l'ait eue tout particulièrement à cœur : nous connaissons d'elle, en effet, au moins deux autres fondations, analogues à celle du Petit-Bâle. En 1435, elle donna à la Chartreuse du Val-Saint-Esprit de Gosnay [1], où elle voulut être enterrée, une statue de saint André en vermeil et des vases sacrés, et elle y fonda deux cellules de religieux. L'acte de cette fondation était aussi gravé sur une lame de cuivre; les termes en sont identiques à ceux de la fondation de Bâle, mais en français [2].

M. de Loisne cite également une autre fondation de la même princesse en faveur de la Chartreuse de Montrégnault, près Noyon, laquelle était gravée sur une lame de cuivre pareille à la nôtre. Nul doute que des recherches poursuivies dans ce sens n'en fassent découvrir encore de nouvelles. Toutes ces plaques sortaient vraisemblablement du même atelier et furent gravées d'après un modèle unique. Cela est certain pour celle de Montrégnault, car un dessin de la collection Gaignières nous a conservé d'après elle le portrait de la duchesse Isabelle, entièrement semblable à celui du Petit-Bâle, autant qu'on en peut juger sur un dessin du XVIIe siècle [3]. La similitude des inscriptions de Bâle et de Gosnay en fournit une autre preuve, confirmée en outre par l'existence d'un tableau postérieur, sur lequel les figures du duc et de son épouse, ainsi que les armoiries qui les surmontent, sont visiblement inspirées de la plaque commémorative, sauf que les personnages ont été vieillis [4]. Nous voici donc, grâce à la plaque du musée de Bâle, rentrés en possession d'un tableau reproduit à un certain nombre

il était sûrement connu de la duchesse, ce qui explique les largesses de celle-ci envers sa maison.

(1) Pas-de-Calais, canton de Houdain.

(2) Comte de Loisne, *loc. cit.*, p. 57.

(3) Voici la légende de ce dessin : «Princesse du sang, Isabel de Portugal troisième femme de Philippe le Bon duc de Bourgogne... Elle est ainsi gravée à une lame de cuivre posée contre le mur à gauche dans le cloître entre les cellules F et G qu'elle y a fondée de la chartreuse de Montregnault près Noyon où elle fit une fondation le 3e juillet 1448» (Collection Gaignières, t. XI, fol. 30).

(4) *Les tableaux de l'église d'Hesdigneul*, par le comte de Loisne, *loc. cit.*, p. 55.

Digitized by Google

d'exemplaires, dont le texte variait suivant les fondations, mais dont la scène supérieure demeurait uniforme.

Cette représentation n'est pas sans intérêt au point de vue de l'iconographie du duc et de son épouse; on pourra la comparer notamment avec les dessins de la Chronique de Flandre, publiés par M. de Loisne[1]. Sans insister sur ce point, je veux signaler surtout la grande valeur artistique du tableau. La gravure est très fine; les visages sont dessinés d'un trait hardi et pur; les plis des draperies sont accusés discrètement par des hachures serrées.

Il faut ajouter que, dans le monument original du Musée de Bâle, les traits sont remplis, par places, de matière verte ou noire, de manière à faire mieux ressortir les contours. De plus, certaines parties, les écussons, les accessoires héraldiques, etc., se détachent comme sur un émail en vert, rouge et bleu. C'est là un procédé matériel d'exécution qui a été surtout employé dans les régions flamandes soumises alors aux ducs de Bourgogne. Le dessin rappelle aussi beaucoup certaines miniatures de ces magnifiques manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne qui ont été exécutés en Flandre.

Néanmoins il ne serait peut-être pas impossible que la plaque de Bâle ait été faite en Bourgogne. Ne voit-on pas, à l'époque du duc Philippe le Hardi, Jean Malouel, qui était originaire de Gueldre, venir à Dijon champlever des tables de laiton et *empreindre* des estampes dans le parloir de Champmol[2]. Qu'étaient ces ouvrages? de simples pochoirs, des *molles* à gravures, ou des tableaux complétés comme le nôtre par des additions de matières colorées donnant un aspect d'émail?

Espérons qu'un jour la continuation de la publication des *Inventaires mobiliers* des ducs de Bourgogne, si malheureusement suspendue par la mort prématurée de mon ami regretté, M. Bernard Prost, viendra jeter quelque lumière sur la question et nous apprendre le nom de l'auteur de la plaque de Bâle.

P. Brune.

[1] *Portraits inédits de Philippe le Bon*, dans *Bull. archéol.*, 1902, p. 498.

[2] Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre*, t. II, p. 270. — H. Bouchot. *Les deux cents incunables xylographiques du département des Estampes*, 1902.

Digitized by Google

L'ÉGLISE ABBATIALE
DE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT
D'APRÈS DES FOUILLES RÉCENTES,

PAR M. LE CHANOINE MÉTAIS,
Correspondant du Comité.

Détruite pendant la Révolution, l'église de Notre-Dame de Josaphat n'avait laissé aucune trace. Sur l'emplacement du monastère s'élevaient les vastes constructions d'un asile moderne de vieillards, dit hospice d'Aligre.

La gravure du *Monasticon Benedictinum*, sur plan parterre, levé en 1749 [1] et un autre plan en perspective, daté de 1728 [2], indiquaient une église composée d'une longue nef à cinq travées, d'un transept et d'un sanctuaire avec déambulatoire semi-circulaire, et de trois chapelles rayonnantes dont deux étaient carrées. Mais la mention de nombreuses sépultures, dont six d'évêques de Chartres, avait éveillé en nous le désir d'y pratiquer des fouilles.

Grâce à de généreux concours [3] et à la bienveillante autorisation de la commission administrative de l'asile d'Aligre, ces fouilles furent commencées en septembre 1905. Mais avant d'en donner le résultat, nous devons retracer rapidement les différentes phases de l'histoire du monument lui-même.

[1] Par Legendre, géographe, par ordre de Mgr. Jean-Joseph Fogasse de la Bastie d'Entrechaux, évêque de Saint-Malo et abbé commendataire de Josaphat. (Archives départementales d'Eure-et-Loir, H 1999.)

[2] Par «Me Médard Gaudelot, écrivain juré, aritméticien et expert vérificateur d'écritures, sous la prélature de Mre Jean-Charles de Taillefert de Barrière, abbé de Josaphat». Original aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, H 2101, copie à la Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes, publié par la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, en juin 1862, *Procès-verbaux*, t. VIII.

[3] Nous devons nommer avant tous M. Julien Chappée, si connu par la découverte du tombeau de saint Pavin, au Mans, M. le marquis de Pomereu d'Aligre, M. le Dr Maunoury et le Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

I. *Historique de l'église.*

L'abbaye de Josaphat avait été fondée en 1117 par Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, et par son frère, Goslein, seigneur de Lèves, dans un terrain voisin de la maison paternelle. Les fondateurs obtinrent du roi Louis VI, en cette année même, la confirmation des donations qu'ils avaient faites à l'église, et spécialement du terrain nécessaire à la construction de l'*atrium* de l'église, c'est-à-dire du porche ou plutôt du cloître, à Lèves [1], sur le territoire de la paroisse Saint-Maurice [2].

Les travaux furent poussés avec activité, car si, en 1121, Mascelin de Reconvilliers ne put déposer sa donation sur l'autel, mais seulement dans le parloir, devant la porte du réfectoire [3], du moins en 1123, l'église était en partie livrée au culte, car le noble chevalier Tancrède vint d'abord dans le chapitre et ensuite dans l'église faire son oblation sur l'autel, et s'y réservait sa sépulture [4].

Mais elle n'était pas achevée, car, le jeudi saint 1124, une charte dit de Geoffroy qu'il avait seulement «commencé de l'édifier» [5].

(1) «... Ludovicus ... adierunt nostram presentiam domnus Gaufredus, Carnotensis episcopus, domnusque Goslenus ejus frater, rogantes quod juxta Leugas, locum ad edificandum ecclesie atrium concederemus... Actum Parisius, anno MCXVII» (*Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat*, par l'abbé Ch. Métais, charte n° I. — Bibl. nat., ms. latin 10102, fol. 3, n° 2, et ms. 10103, fol. 57. — Luchaire, *Annales de Louis VI*, n° 226).

(2) «Ego Gaufridus, ... notum esse volo... me juxta Leugas quamdam constituisse ecclesiam, canonicorum Sancti Mauricii, in quorum parrochia erat, consensu» (*Cartul. de N.-D. de Josaphat*, ch. n° II). Les chanoines de Saint-Maurice se réservent tous les droits curiaux sur les habitants de la localité, sauf sur les seigneurs de Lèves. Il s'agit donc bien ici de l'église.

(3) *Cartul. de N.-D. de Josaphat*, ch. n° VI.

(4) «Ut hoc exequeretur veniens ipse cum matre sua... et fratribus in capitulum fratrum ejusdem ecclesie, presidente loco abbatis supradicto pontifice Carnotensi... Deinde facta oblatione doni hujus ab omnibus ad altare... Albertus, socius Tancredi... in idem capitulum B. Marie de Josaphat adductus est... donum idem super altare B. Marie ecclesiam ingressus obtulit, etc.» (*Cartul. de N.-D. de Josaphat*, déjà cité, ch. n° IX).

(5) *Ibid.*, ch. n° X : «Rogatus ut ecclesie B. Marie quam juxta Leugas isdem episcopus (Gaufredus) edificare ceperat.»

Digitized by Google

A partir de ce jour toutefois, ces expressions : aller à l'église, entrer à l'église, placer un don sur l'autel, deviennent de plus en plus fréquentes [1].

Le 24 septembre 1151, le grand chœur était achevé, le maître-autel y était élevé, et c'est au milieu du chœur que les moines préparèrent avec grand soin le tombeau de leur fondateur [2].

L'évêque Goslein de Musy, neveu du fondateur Geoffroy, poursuivit l'œuvre de son prédécesseur, comme le dit son épitaphe [3].

En 1156, une charte de l'évêque Robert donne la conviction que l'église avait déjà reçu une première consécration en l'honneur de la Vierge Marie et de saint Jean l'Evangéliste [4]. Enfin l'œuvre était achevée en 1168 ou 1169; la dédicace solennelle fut faite par Guillaume aux blanches mains, archevêque de Sens et évêque de Chartres. Le prélat avoue que c'était la première cérémonie de ce genre qu'il célébrait [5]. Le *Gallia Christiana* indique même le jour précis : le 5 des calendes de juin, 28 mai 1169, s'appuyant sans doute sur la célébration à ce même jour de l'anniversaire de la dédicace.

Les fouilles nous montreront en effet les deux phases successives bien distinctes de cette construction : la première, la nef, plus ancienne, sans bas côté, avec des moulures plus primitives, et la deuxième, le grand chœur, avec son déambulatoire, ses chapelles, avec des sculptures des plus avancées et d'une grâce incomparable.

(1) *Ibid.*, ch. n°s XI, XIX, XXI, XXVI : «Ad ecclesiam procedentes super altare B. Marie pariter obtulerunt»; n°s XLVIII, LVII : «Josaphat in capitulum venit ... deinde in ecclesia super altare donum fecit»; n°s LXXIV, LXXXVIII, XCII, CVII, CXIII, CXLIX, CLII, CLVIII, CLXXVII, CLXXXI, CLXXXVI.

(2) «Monachis, in ecclesia, in medio chori sui locum quo tumulandus erat propensiori sedulitate preparantibus.» (*Cartul. de N.-D. de Josaphat*, ch. n° CCII.)

(3) «Iosaphat abbatiam.....
..... innumeris sumptibus ædificas.»
(Bibl. nat., ms. latin 12677, *Histoire abrégée de N.-D. de Josaphat*, par D. Buttreux (écrite en 1668), fol. 28. — *Parthénie* ou *Histoire de la très auguste et très dévote église de Chartres*, etc., par M. Sebastian Rovilliard de Melun, 1609, 2e partie, fol. 37.)

(4) «Pio interventu beatissime Virginis Marie et beati Johanis evangeliste, in quorum honore monasterium Josaphat fabricatum est.» (*Cartul. de N.-D. de Josaphat*, ch. n° CCXXX.)

(5) «Quoniam ecclesia B. Marie de Josaphat prima sit omnium quas consecravimus...» *Ibid.*, ch. n° CCLXIII.

Digitized by Google

Peut-être trop hâtivement construite et en matériaux défectueux, l'église eut rapidement besoin de grosses réparations. Les guerres des Anglais et plus tard des protestants lui furent funestes et nécessitèrent des restaurations longues et coûteuses. Nous en trouvons trace dans les chroniques et les chartes. Dès 1351, il «est dict qu'il falloit bien cinq mille livres pour réparer les édifices [1]». En 1408 et 1420, l'abbaye fut rendue presque déserte, ayant été saccagée par les gens de guerre anglais, bourguignons et armagnacs [2]. En 1431, «la ville de Chartres aiant été reprise par surprise par les François sur les Anglois, les religieux de l'abaye furent aussi souvent visitez des guerriers françois qu'ils l'avoient été des anglois, ce qui acheva la ruine entière du monastère» [3].

On s'empressa de la restaurer. En 1456, le chanoine Thuriau, voyant la nef détruite et brûlée (la voûte était sans doute de bois), donnait 100 écus d'or pour la rétablir [4].

Jeanne la Garinotte légua 100 francs d'or pour la réparation de la chapelle Notre-Dame (1487) [5]. Pierre Ferrant offrit 10 écus d'or [6]. Isabelle la Jourdaine et Guillaume Jourdain, son mari, déposent 200 florins «pour la réparation de l'église» [7]; Robert Prévost fit «une aumône de 4 livres 7 sols pour la réparation du chœur»; Pierre Pasquier, prieur claustral et sacristain de Josaphat, fit rebâtir une arcade de la chapelle de la Sainte-Vierge; enfin, Mathieu de Leau légua dans le même but 300 livres [8].

(1) Archives départementales d'Eure-et-Loir, H 1983. — D. Buttreux, *Histoire abrégée de N.-D. de Josaphat*, chap. XIV.

(2) Arch. départ. d'Eure-et-Loir, H 2101, fol. 20.

(3) *Ibid.*, fol. 21.

(4) VII idus (maii) anno Domini M° CCCC° LVI, O. venerabilis vir magister Turianus, canonicus Carnotensis, qui dedit nobis centum scuta auri ad reparationem navis nostre ecclesie que destructa et combusta fuerat» (*Nécrologe de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., mss. latins 9224 et 10104, au 9 mai). — D. Buttreux, *loc. cit.*, indique l'année 1466. Le *Gallia Christiania* renvoie à 1466 l'incendie du monastère : «Obsessa anno 1466 urbe Carnotensi, combusta est (per) majorem partem cœnobii basilica, reliquæ ædes pariter incendio consummatæ.»

(5) *Nécrologe de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., mss. latins 9224 et 10104 : «VII idus augusti anno Domini M° CCCC° octogesimo septimo, dedit nobis Johanna la Garinotte 100 francos auri pro reparatione capelle beate Marie, etc....», 7 août.

(6) *Ibid.*, au 10 novembre.

(7) *Ibid.*, au 28 juin «IV kal. julii... pro reparatione ecclesie nostre».

(8) D. Buttreux, *loc. cit.*, chap. XV. Voir *Nécrologe*, fol. 8 et 45 v°.

Digitized by Google

Les abbés qui accomplirent ces travaux sont connus : Pierre II (1422-1427) déplorait de voir les religieux réduits «à se faire de petits logements dans les ruines des lieux réguliers; l'un même avait fait un jardin dans le grand réfectoire»[1].

Michel de Bonnemain (1443-1471) fit «réparer les bâtiments ruinés par les gens de guerre»[2]. L'écusson de cet abbé est à la grande porte de la nef de l'église[3].

L'abbé Jean Nepveu, en 1487, fit rebâtir l'arc de la chapelle de Notre-Dame[4]; André de Moutain (1502-1521) ne fut pas moins actif[5].

Mais les plaintes des religieux s'accentuent devant les désastres et les ruines que les armées protestantes accumulèrent dans leur église en 1568 et en 1591[6] :

«Avant sa ruine, il y avait au cloître 75 pilliers, le débris desquels paroit encore tant par les commencements d'arcades que par les morceaux de pilliers qui traînent dans le monastère.»

A l'introduction des religieux de la congrégation de Saint-Maur[7], en 1640, l'abbé Henri de Rothelin «fit prendre à constitution la somme de 10,000 livres pour être employées à la réparation et quasi réédification des bâtiments du monastère. Ce fut en ce temps que fut fait le grand autel de l'église, l'ancien étant ruiné et trop incommode, et par même occasion fut relevé le pavé de l'église et rehaussé partout, à cause que les eaux incommodoient fort l'hiver ceux qui venoient à l'église faire leur dévotion»[8].

Nous retrouverons, en effet, partout ce remblai qui a si bien protégé les bases des colonnes et les fines sculptures du tombeau de Jean de Salisbury.

Par suite de ces ruines et restaurations, plusieurs chapelles disparurent : c'est ce qu'avoue D. Buttreux : «La chapelle du Chapitre est maintenant démolie, ...la chapelle Saint-Nicolas est à pré-

(1) D. Buttreux, *loc. cit.*, chap. xv.

(2) *Nécrologe*, etc., au 23 mai : «Abbas istius quem reparare loci curavit.»

(3) D. Buttreux, *loc. cit.*, fol. 16 et chap. xv.

(4) D. Buttreux, *ibid.*

(5) *Nécrologe*, *loc. cit.*, au 24 septembre : «Hoc cenobium totum ferme dissolutum quoad potuit instaurare curavit».

(6) «Regulares ædes maximis cladibus affecerunt.» *Gallia Christiania.*

(7) D. Buttreux, *loc. cit.*, chap. xv.

(8) *Ibid.*

Digitized by Google

sent démolie, ...on n'est pas asseuré du lieu des anciennes chapelles..., on a transporté les tombes qui estoient rompues quand on a rehaussé et repavé l'église» [1]. Nous constaterons d'ailleurs la confusion qui en résulte dans la nomenclature des tombeaux.

Nous n'avons que peu de détails sur l'aspect intérieur de l'église. Janvier de Flainville, vers 1740, la trouve belle, mais sans enthousiasme : «L'église est assez régulière quoyque nouvellement relevée et réparée... il y a des armoiries à la voute de la nef, au côté de l'épitre, à l'autel et aux piliers du chœur... il n'y a point de chaire à prêcher dans cette église» [2].

Le récit de la procession de la sainte châsse en 1681 est un peu plus explicite : «Elle étoit tendue de double rang de tapisserie de haute lice tant dans toute la nef que dans le chœur. La chapelle de la Vierge et le tour du chœur estoient seulement tendus d'un seul rang. Les deux autels de la nef estoient parez de beaux ornements; sur le haut de la closture (jubé) qui sépare le chœur de la nef, il y avoit 14 chandeliers... Aux deux costés du grand autel, assez proche des balustrades, étoient posées de longues tables...Le presbytère était rempli de bancelles. En 1708, les vidames gardoient les grandes portes et celle par laquelle on va à la sacristie... La nef est propre, ayant été blanchie depuis peu d'années à la chaux» [3].

Malheureusement, la Révolution fit disparaître cette église. Vendue à démolir, le 31 janvier 1791, au citoyen Michel Chasles, marchand de bois à Chartres, elle fut sur le point d'être rachetée pour devenir église paroissiale; la municipalité en avait écrit au district, mais sans succès, et, le 6 septembre suivant, les 4 cloches de Josaphat étaient descendues «au moyen de la déconstruction du clocher» [4].

Une plantation d'arbres faite sur son emplacement en avait fait disparaître les dernières traces; le mobilier, les statues et les reliques avaient été brûlées devant les portes de l'église [5], les pierres

(1) D. Buttreux, *passim*, surtout au chapitre de la sépulture des évêques de Chartres.

(2) Bibliothèque de Chartres, ms. 1011, vol. III. Abbayes; au mot Josaphat.

(3) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. VII, p. 431.

(4) *Registre des délibérations de la municipalité de la commune de Lèves.*

(5) «Ante portas ecclesiæ.» (*Procès-verbal de la reconnaissance des reliques de*

Digitized by Google

vendues pour de nouvelles constructions, les dalles tumulaires brisées, sauf quelques-unes encore conservées dans la cour de l'asile. Mais les fondations restaient, et nos fouilles les ont mises à jour et nous ont fait connaître les caractères essentiels de ce monument remarquable du XIIe siècle.

II. *Plan de l'église; ses piliers, ses chapiteaux, ses autels.*

Au-dessus de la fontaine de la Vierge, objet d'un pèlerinage fréquenté pendant tout le moyen âge, s'élevait un pan de mur arrondi en forme d'absidiole, soutenu par une base saillante accentuée par une moulure peu profonde. Une voûte en plein-cintre protégeait la source toujours limpide bien que peu abondante. Les plans de l'abbaye indiquaient en effet le ruisseau contournant le chœur et jaillissant de dessous le transept gauche. C'est donc dans la partie concave de ce pan de mur que furent donnés les premiers coups de pioche (pl. XXVIII).

A la grande joie de tous les spectateurs, le sommet d'une colonne apparut dès le premier instant, puis bientôt celle de gauche, donnant déjà le contour certain de l'absidiole orientée du transept. Peu après, en avant, fut mis à jour le superbe tombeau de Jean de Salisbury, dont le Nécrologe et tous les documents historiques indiquaient l'emplacement précis.

Dans l'hémicycle fut retrouvé l'ancien autel, peint en rouge vif sur un crépis lisse et très dur, de 1 m. 40 sur 0 m. 80, mais plus rapproché du côté gauche de 0 m. 30, comme pour imiter l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix, d'après un symbolisme toujours si discuté. A droite, près de la colonne, une piscine à double cuvette, et derrière l'autel, une ouverture carrée permettant de puiser de l'eau dans la fontaine sacrée pour la distribuer aux pèlerins.

Le transept entièrement dégagé mesure 9 m. 79, non comprise l'absidiole, sur 18 m. 20 de profondeur depuis le mur du fond jusqu'à l'axe des piliers du grand chœur, c'est-à-dire y compris la largeur du déambulatoire que nous ne faisons commencer qu'au delà du transept. En effet, dans le mur opposé à l'autel, s'ouvrait

saint Théodore, par Mgr Pie, évêque nommé de Poitiers et vicaire général de Chartres, daté du 14 septembre 1849.)

Digitized by Google

une porte donnant sur la cour, et, après un petit réduit, on arrive à un couloir large de 1 m. 50 faisant communiquer ce transept avec la nef, en contournant le pilier A de la croisée [1].

Un mur de façon récente reliait ce pilier A à un deuxième B, à gauche, rasé presque jusqu'au sol, et à droite conservant les bases bien moulurées des colonnettes avec leurs griffes toujours variées.

C'est à partir de ce pilier B que le déambulatoire du chœur prend sa forme cintrée bien déterminée, et conserve une largeur constante de 4 m. 40 environ de la paroi du mur à l'axe du pilier. L'angle du transept et de ce déambulatoire est ménagé par des colonnes moulurées ainsi que tous les pieds-droits de chaque côté de l'entrée des chapelles rayonnantes.

La première à gauche avait été sans doute détruite au XIVe siècle, car un mur de facture bien différente en fermait l'entrée. Nous avons suivi au-dessus des fondations l'assise encore subsistante en pierre taillée portant à l'angle supérieur une double rainure en creux. Cette chapelle avait 4 m. 90 sur 4 m. 40 et était également terminée par une abside semi-circulaire orientée.

La deuxième travée du déambulatoire n'avait pas de chapelle et les colonnes supportant les arceaux des voûtes sont accompagnées de petites colonnettes en pierre tendre pour l'arc formeret encadrant la fenêtre bien indiquée dans la gravure du Monasticon.

La troisième travée s'ouvrait sur une chapelle carrée, dont le pied-droit de gauche est soutenu par deux bases de colonnes, l'une dans le déambulatoire, la deuxième dans l'intérieur de la chapelle. Dans l'angle intérieur, un massif de trois colonnettes, une carrée entre deux rondes, prouve que cette chapelle était voûtée en croisée d'ogive. Une corniche ou bandeau peint en rouge de dents de scie contournait cette chapelle à une hauteur de 1 m. 50, tandis qu'un siège ou banc de pierre large de 0 m. 30 semble soutenir le mur à sa base.

Nous y avons trouvé un pavé vernissé en jaune représentant une chimère; mais la grange voisine nous a empêché d'en voir le côté droit où sans doute se trouvait l'autel.

[1] Pour plus de clarté dans cette description, nous avons indiqué par la lettre A le gros pilier du côté Nord de la croisée du transept, situé à la jonction de la nef et du grand chœur; par la lettre B, celui situé du même côté, par la lettre C, celui qui fait vis-à-vis au précédent, du côté Sud, et par la lettre D, celui qui est vis-à-vis le pilier A, à l'entrée de la nef.

Digitized by Google

Presque en face de cette chapelle, on a découvert la base arrondie du tour du chœur ou des balustrades, limitant le sanctuaire dont le sol est plus élevé que celui du déambulatoire d'environ un pied (0 m. 33).

Les magasins situés en cet endroit recouvrent le fond de l'abside de l'église et la chapelle du chevet. Nous avons pu seulement en dégager la partie extrême, composée d'une assise semi-circulaire en pierre de taille de 1 m. 10 d'épaisseur, avec la base d'un contrefort saillante de 0 m. 50. A l'intérieur, on distingue le banc en pierre tendre dont l'angle est arrondi, et le piédestal mouluré d'une colonnette vis-à-vis du contrefort.

Le côté droit de l'église nous a donné la même disposition : chapelle carrée avec les restes d'un tombeau, et dans l'angle droit, un massif de colonnes : une ronde entre deux carrées; puis avant le transept, l'entrée d'une chapelle, avec ses pieds-droits moulurés et enfin le transept droit que nous n'avons pu toutefois explorer en entier à cause de la proximité des bâtiments de l'asile: aile dite Marie-Thérèse. Nous avons pu constater l'absence de l'escalier montant aux voûtes qui est dans le transept opposé, et nous convaincre que la petite chapelle qui précède devait être primitivement le sanctuaire orienté du transept lui-même; le mur qui l'en sépare actuellement est de date postérieure et fait de matériaux remployés.

Pour parvenir à ce transept, il nous fallut dégager le pilier C du grand chœur, conservé avec toutes ses bases si finement moulurées à une hauteur de près de 2 mètres (pl. XXIX). Ce pilier dont nous donnons ci-contre les photographies et le plan horizontal suffit à nous faire apprécier l'élégance, la richesse et la hardiesse de cette partie si intéressante de l'église. La coupole ou voûte à nervures saillantes qui s'appuyait sur ces quatre piliers, devait être élancée et du plus heureux effet. Nul doute qu'à l'extérieur elle ne fût surmontée d'une lanterne octogonale, dans le style préféré du XIIe siècle, remplacée après les désastres du XVIe siècle par l'informe cône que nous montre la gravure du *Monasticon*.

Signalons à la base de la colonne du déambulatoire de droite, faisant vis-à-vis au pilier C, une griffe bien curieuse; une tête d'homme barbu, les cheveux en tresse, avec deux ailes éployées, s'appuyant sur 2 griffes à 3 ongles comme pour s'élancer sur le visiteur.

Digitized by Google

Du quatrième pilier D, nous n'avons trouvé que l'assise des fondations, toutes les parties sculptées avaient été enlevées.

A l'extrémité intérieure du sanctuaire, les fouilles nous ont montré les soubassements de deux autels successifs, le premier, creux, dans la cavité duquel se trouvaient 5 claveaux à moulures profondes avec dents de scie, dans l'intervalle desquelles un trou rond produit le plus heureux effet décoratif.

L'entrée du chœur, entre les piliers A et D, était fermée par un jubé ou clôture dont le soubassement en mauvaise maçonnerie subsistait, conservant en avant et en arrière le pavé recouvrant le sol et les attaches de deux tombeaux.

Des obstacles insurmontables nous ont empêché de déblayer la nef. Toutefois à gauche, nous avions repéré la direction du mur latéral Nord.

Guidé par les proportions du chœur, nous fîmes pratiquer une sonde à 35 mètres en avant, dans la grande pelouse de la cour d'honneur de l'asile, et à notre satisfaction, nos terrassiers mirent à jour les soubassements de la grande porte de l'église, à plus de 2 mètres de profondeur.

Cette porte, large de 2 m. 88, était encadrée par une simple archivolte dont les bases subsistaient, les moulures à boudins sont d'une facture primitive, bien différente de la gracieuse élégance des bases des piliers du chœur et du déambulatoire.

Cette porte était accostée de deux contreforts peu saillants, dont les piédestaux se font remarquer par un chanfrein encadré par un petit boudin en relief, d'un effet pittoresque. Il fut facile au Sud de repérer l'angle de la façade de l'église appuyé de chaque côté d'un contrefort. En prenant le point central de la porte jusqu'à l'angle intérieur de cette façade (6 m. 05), nous pouvions déterminer d'une manière précise la largeur de l'église : 12 m. 10.

Pour déterminer l'axe de cette nef, notre architecte, M. J. Douillard [1], n'avait d'autres ressources que de lever une perpendiculaire au point milieu de la porte d'entrée sur la ligne droite donnée par la paroi extérieure du mur de façade. Cette perpendiculaire, plusieurs fois vérifiée, vient couper la façade du jubé, entre les pi-

[1] Le plan de nos fouilles a été levé avec un soin minutieux dans toutes ses parties par M. l'architecte Douillard, et nous devons le féliciter ici de l'exactitude parfaite et de la science qu'il y a déployées.

Digitized by Google

liers A et D, à une distance inégale, à environ o m. o3 plus à droite.

L'axe du grand chœur, d'une construction évidemment plus récente, fut tracé d'une manière absolument certaine, grâce aux nombreux points de repère qu'offraient les piliers et les murs latéraux. Cet axe, prolongé jusqu'à la porte d'entrée de l'église, ne tombe pas exactement sur le milieu de cette porte et ne rencontre la perpendiculaire ci-dessus élevée qu'à 3 m. 5o en dehors de cette entrée. A moins de supposer une erreur, d'ailleurs possible et facile, dans la position de cette perpendiculaire, nous devons conclure que l'axe du grand chœur est quelque peu différent de celui de la nef, comme cela se vérifie en nombre d'églises construites à deux reprises. Le grand chœur penche ainsi un peu à gauche; nous avons déjà constaté dans le transept Nord l'inclinaison à gauche de l'autel. Le symbolisme, ici, semblerait donc non pas simplement fortuit, mais bien intentionnel.

Pour compléter cette description du monument, nous devons reproduire ici quelques-uns des chapiteaux qui ont été retrouvés ou sont conservés dans le pays (pl. XXX et XXXI).

Ces belles sculptures, ciselées dans la pierre très dure de Villiers-le-Morhier, sont remarquables par leur relief des plus accentués : feuillages aux arêtes vives, aux nervures saillantes, fruits d'arum aux grains bien découpés, nœuds compliqués des tiges, ne laissent place qu'à la louange pour l'artiste de ces âges reculés.

Nous voudrions les voir recueillir dans le musée de l'asile, et non plus dispersés un peu partout dans les propriétés voisines et jusqu'à Chartres.

Nous avons également recueilli quelques fragments de vitraux peints, conservant quelques lignes bien tracées de grisailles du XIIe siècle, et quelques fragments de sculpture de tout genre, en particulier une statue décapitée de la Vierge de l'Assomption, du style Renaissance, et enfin quelques claveaux des nervures des voûtes.

Avec tout cet ensemble, peut-être qu'un jour un architecte habile pourra tenter avec succès une reconstitution de notre église abbatiale, telle qu'elle était au XIIe siècle.

Digitized by Google

III. *Sépultures.*

Le but premier de nos fouilles avait été de retrouver les tombeaux des évêques de Chartres qui, au XIIe siècle, avaient de préférence choisi l'église de Josaphat pour leur sépulture.

Le premier qui fut découvert était situé dans le transept gauche, le long de la paroi, du côté de l'évangile, à 1 mètre environ de la colonne de l'absidiole. Avant de l'attribuer à un personnage quelconque, il fallait identifier cette chapelle. La position de son autel au-dessus de la fontaine dite de Notre-Dame était déjà une indication suffisante. C'était dans cette chapelle que venaient les pèlerins. Les auteurs précisent encore. Janvier de Flainville dit sans hésitation : «A côté du chœur, dans l'aile gauche, est la chapelle de la Vierge». D. Buttreux, décrivant la sépulture de l'évêque Geoffroy, dit qu'il est enterré du côté de l'Évangile proche l'arcade par où l'on va maintenant en la chapelle Notre-Dame. Celle-ci était donc du côté gauche, du côté de l'évangile. En effet, les documents ne sont pas moins affirmatifs. Le Nécrologe avant tout déclare que Jean de Salisbury est mort le 8 des calendes de novembre (25 octobre) : «cujus corpus jacet apud nos in capella Beatæ Mariæ». Les historiens sont unanimes : Rouillard, dans sa *Parthénie* (1609) : «Il fut enterré devant l'autel de la Vierge Marie». D. Buttreux (1668) emploie les mêmes termes. Les moines de la congrégation de Saint-Maur, après la restauration de l'église, firent placer dans cette chapelle une inscription pour en perpétuer le souvenir : «Hic jacet D. Joannes Salisberiensis». Nous l'avons trouvée à Chartres et publiée dans le *Bulletin archéologique* en 1898 [1].

Nous avons déjà décrit ailleurs ce merveilleux sarcophage [2]. Un moulage en a été pris pour le Musée national du Trocadéro. Les ossements du prélat, recueillis avec respect, ont été déposés dans le caveau des évêques, près de la cathédrale de Chartres.

Un deuxième sarcophage, long de 2 m. 55 et large de 0 m. 65, fut trouvé renversé et vide de ses ossements près du pilier B. A côté gisait une belle statue de femme décapitée et mutilée (pl. XXXII). Cette dame, si bien dessinée, avec sa chimère aux pieds, son au-

[1] P. 436.

[2] *Bulletin monumental*, 1906, p. 501 à 505, et *Archives historiques du diocèse de Chartres*, 1906, n° du 25 décembre.

Digitized by Google

mônière suspendue à la courroie de la ceinture, avec son long vêtement aux plis sobres et profonds, est d'une grande simplicité de ligne mais d'une facture des plus artistiques et d'un grand effet. Gaignières [1] en avait pris un dessin fidèle avec cette attribution : « Tombeau dans l'église de l'abbaye de Josaphat, près Chartres; il est de la femme du seigneur de Lèves, fondateur. » Celle-ci s'appelait *Lucia;* elle avait été enterrée près de son mari qui gisait « au milieu du chœur » [2]. « La moitié de la tombe qui est dessous l'aigle, ayant les figures d'un homme et d'une femme donnent à cognoistre qu'ils furent tous les deux enterrés en ce mesme endroit, quoyqu'en divers temps, car la femme mourut longtemps avant son mary [3]. » La comparaison du dessin de Gaignières avec l'original ne laisse aucun doute sur cette identification.

Un troisième sarcophage, long de 2 m. 50, gît encore près du pilier C, du côté du déambulatoire. L'auge de pierre fine avait le couvercle brisé, et le gisant avait disparu. Le *Nécrologe* indique la sépulture de Pierre de Celle, évêque de Chartres, du côté de l'épître [4]. Or, Gaignières a dessiné une pierre tombale avec cette note : « Abbé couché, tenant un livre sur sa poitrine, tombeau de pierre sous l'aile droite de l'église de l'abbaye de Josaphat. Il est de Pierre de Seltz, fameux écrivain » [5]. Si le livre convient bien à notre évêque, ancien abbé, l'absence de la mitre, attribut de l'épiscopat, laisse subsister des doutes sur cette identification.

Nous avons encore trouvé des traces de monuments funéraires en avant du jubé. A droite, du côté de l'évangile, deux supports de pierre dure, carrés à la partie inférieure, octogones à la partie supérieure, devaient soutenir un sarcophage. Or, d'après D. Buttreux, Geoffroy de Lèves était enterré dans le chœur, du côté de l'évangile, proche l'arcade par où l'on va maintenant en la chapelle Notre-Dame, vis-à-vis l'abbé Girard [6].

Le tombeau de ce dernier était, en effet, du côté de l'épître. Le

(1) Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes, Pe 6, fol. 10.

(2) *Cartul. de N.-D. de Josaphat*, ch. n° CCII.

(3) D. Buttreux, *Histoire en abrégé du Monastère de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., ms. latin 12677, chap. 1er.

(4) « Jacet in choro nostro ubi epistola legitur. » *Nécrologe de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., mss. latins 9224 et 10104, au 20 février.

(5) Bibl. nat., Cabinet des estampes, Pe., In., fol. 87.

(6) D. Buttreux, *loc. cit.*, fol. 27.

Digitized by Google

soubassement composé de pierre tendre posée sur le pavé répond bien à la description du Nécrologe[1].

Ce tombeau était le but d'un pèlerinage fréquenté[2].

Enfin, dans la chapelle carrée de droite, on voit encore une moitié de tombeau qui pourrait bien être celui de l'abbé Gervais Vuain, qui, en 1554, fut enterré « en la première chapelle qui est à présent du costé de l'épistre où se veoid sa tombe » [3].

On a conservé trois autres belles pierres tumulaires provenant de l'église, mais sans attribution plausible. La plus belle, haute de 1 m. 65, large à la tête de 0 m. 75 et aux pieds de 0 m. 60, représente un personnage ecclésiastique, les mains jointes, vêtu d'une sorte de dalmatique à manches. La tête, mutilée, repose sur un coussin, tandis que, de chaque côté, deux anges, les ailes éployées, transportent au ciel l'âme du défunt, sous la forme d'une figurine nue (pl. XXXIII).

La deuxième, haute de 1 m. 30, large à la tête de 0 m. 72 et aux pieds de 0 m. 55, mutilée, les pieds coupés à la hauteur de la cheville, représente un personnage jeune, vêtu d'un ample vêtement, entr'ouvert jusqu'à la hauteur du genou, découvrant la jambe nue. Deux anges, les ailes fermées, soutiennent simplement le coussin, sur lequel repose la tête. L'artiste, ignorant le symbolisme si pur de la pierre précédente, leur donne là un rôle indigne d'eux et commet un contresens liturgique (pl. XXXIV). Il faut en dire autant de la troisième, dont l'ensemble toutefois est d'une grande élégance. Haute de 1 m. 40, large du sommet de 0 m. 70 et aux pieds de 0 m. 60, elle offre, dans un gracieux encadrement aux bords relevés, l'image d'une jeune fille, élancée, les mains jointes, modestement vêtue d'un long vêtement recouvrant les pieds de ses multiples replis, mais retenu par une ceinture enrichie de perles et de gemmes (pl. XXXV).

Gaignières, enfin, a dessiné trois autres pierres tombales, l'une

(1) « Cujus tumulus ante sacellum divi Nicolai hac in sacra æde, mediocriter ductus est, materia et gypso circumquaque sertus. » (*Nécrologe de N.-D. de Josaphat, loc. cit.*, au 1er juin.)

(2) « Ad cujus tumulum loci incolæ, Carnotenses quoque et multi circumvicini nostri febre laborantes fluunt et illius precibus incolumes revertuntur. » (Bibl. nat., ms. latin 10104, fol. 180.)

(3) D. Buttreux, ms. latin 12677, fol. 19. Sa pierre tombale a été publiée par la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir, Dalles Tumulaires*, 2e vol. n° LXXII.

Digitized by Google

de Garin de Friaize, publiée par M. René Merlet [1], l'autre inédite qui était dans la chapelle de Saint-Pierre, à gauche, derrière le chœur de l'église. C'était la tombe de Jehan le Civil dit Cantin, bourgeois de Chartres, mort en 1465, le 14 mars [2]; la quatrième, plus remarquable, est celle de Philippa d'Illiers, dame de Lèves, avec les armes de sa famille, bru de Lucia de Lèves [3].

Janvier de Flainville remarque avec raison que « beaucoup de personnes qualifiées furent inhumées dans cette église, sous des tombes dont il se veoit encore quelques unes..., les unes avec des représentations en gros relief de pierre, ... en partie brisées, les autres seulement gravées et posées à fleur de terre pour servir de pavés, dedans et dehors du chœur » [4].

Nous avons recueilli cinq fragments variés, sur l'un desquels se voit un écusson portant un chevron accompagné de trois besants, et sur un autre, plus grand, des fleurons et des rosaces compliquées.

Le *Nécrologe* d'ailleurs et les historiens mentionnent encore d'autres tombeaux. Et tout d'abord, celui de *Goslein de Musy*, évêque de Chartres, neveu et successeur de Geoffroy de Lèves. Il gisait derrière les stalles du chœur [5]. Rompue par les hérétiques en 1568, une partie de la base de ce tombeau fut seule retrouvée précisément entre les deux piliers de la croisée du transept du côté Nord.

Robert, évêque de Chartres, fut enterré en 1164 dans la chapelle de Saint Jean-l'Évangéliste [6].

La tombe de *Regnaud de Mouçon*, évêque de Chartres († 1217), était une pierre élevée sur quatre piliers, devant l'autel des saints Anges, brisée par les hérétiques [7].

(1) *Société archéologique d'Eure-et-Loir, Pierres tombales*, vol. I, n° XXXXI, et *Mémoires* de ladite Société, t. X, p. 83.

(2) Bibl. nat., Cabinet des estampes, Pe I, fol. 88.

(3) Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Pe 6, fol. 11.

(4) Bibl. de Chartres, ms. 9011, vol. III; abbayes, au mot *Josaphat*.

(5) « Cujus ossa jacent in sacello B. Marie Virginis post cathedras nostri chori. » (*Nécrologe de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., mss 9224 et 10104, au 1er février.)

(6) D. Buttreux, *Histoire abrégée de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., ms. latin 12677, fol. 28.

(7) *Ibid.*, fol. 30.

Digitized by Google

L'abbé Gervais († 1356) gisait au milieu de la nef[1].

L'abbé Pierre Ier († 1417), devant l'autel de la Vierge, en face du crucifix[2].

Michel de Bonnemain, abbé, avait son sépulcre devant l'autel de la Vierge[3]. Son écusson était à la grande porte de la nef (1471).

Jean Pinart, abbé, († 1505), avait sa tombe dans le chœur, derrière le tombeau de l'abbé Girard[4].

Enfin, *André de Moutain* ou *David*, abbé de Josaphat, s'était fait élever un monument dans le milieu du chœur, devant la lampe, là où l'on chante l'épître[5], 23 septembre 1521.

Si jamais la commission de l'asile d'Aligre fait poursuivre ces fouilles inachevées, il est probable qu'elle ne verra pas ses efforts stériles et que la découverte de nouvelles richesses artistisques récompensera dignement ses efforts.

Déjà, elle a fait déposer sous les cloîtres[6] de l'asile, l'ensemble de la porte d'entrée de l'église et de nombreux fragments de sculpture. Nous espérons que les mesures nécessaires seront prises pour conserver apparentes et à leur place primitive les parties les plus remarquables des ruines mises à jour. Combien attrayante entre autres, la petite absidiole du transept Nord, avec son tombeau, ses deux colonnes, son autel incliné et son jour sur la fontaine. Combien imposants les deux gros piliers du chœur, et à gauche, le développement du déambulatoire. Mieux encore, pourquoi ne pas

(1) *Nécrologe de N.-D. de Josaphat*, Bibl. nat., mss latin 9224 et 10104, au 16 novembre : «cujus corpus jacet in medio navis ecclesie nostre».

(2) *Ibid.*, au 27 février : «Jacet ante vetus altare beate Marie prope crucifixum».

(3) *Ibid.*, au 25 mai : «Hujus Michaelis Bonnemain tumulus jacet ante virgineum altare».

(4) *Ibid.*, au 12 mars : «Cujus ossa jacent in choro nostro, post sepulchrum domini Girardi».

(5) *Ibid.*, au 23 septembre : «Cujus monumentum, apud nos, in medio templi choro, ante lampadem, ubi decantatur epistola sibi extrui supplex impetrando obtinuit».

(6) Ces cloîtres proviennent de l'abbaye de Coulombs, près de Nogent-le-Roi. achetés en 1828 par M. le marquis d'Aligre et transportés à l'abbaye de Josaphat et réédifiés avec grand soin.

Digitized by Google

dégarnir ces murs à l'extérieur, et leur laisser intact ce profil étrange de ruines exhumées, et toujours debout, projetant, après des siècles, leur ombre sur le sol primitif du XIIe siècle, agrémentées, dans les espaces libres, de quelques jolis massifs de fleurs qui, par leur gracieux contraste, rendraient encore plus saillantes les lignes grises des murs crevassés et des colonnes mutilées. La commission aurait ainsi bien mérité pour l'étude de l'architecture et de la sculpture au XIIe siècle.

Ch. Métais,

Correspondant du Comité

Digitized by Google

LE MOBILIER
D'UN BOURGEOIS DE PÉRIGUEUX
EN 1428,

PAR M. FERDINAND VILLEPELET,
Correspondant du Comité, à Périgueux.

Un passage de l'*Inventaire des archives municipales de la ville de Périgueux* avait autrefois attiré notre curiosité. Toujours dans cette série inépuisable des livres du comptable de la ville, de l'année administrative 1427-1428, le regretté Michel Hardy avait signalé[1] un inventaire des meubles d'Estève Thibaut, marchand, et de Sibille de Laurière, sa femme, qui, poursuivis par la justice, avaient pris la fuite. Le mari était accusé d'avoir commis un meurtre en sa maison, le 9 septembre (1428), sur la personne d'un clerc, Jean de Jandon. «Les maire et consuls, accompagnés du juge, nous dit Michel Hardy (p. 99), se transportent au domicile d'Estève Thibaut, le 11 du même mois, et font procéder aussitôt à l'inventaire du mobilier par le notaire du consulat, Me Hélie Fayart. Cet inventaire, rédigé en latin et très complet, permet de juger de la richesse de certaines maisons bourgeoises de Périgueux, au commencement du xve siècle. On s'étonne de rencontrer chez un particulier, qualifié du simple titre de *mercator*, tant d'objets précieux, vaisselle d'argent, parures, vêtements de luxe, armures, etc., qu'on présumerait avoir été le privilège des maisons nobles.»

Après l'achèvement de cet inventaire, un homme est préposé à la garde de la maison et des objets inventoriés. Le comptable dresse ensuite un état des frais de la procédure qu'entraîne l'affaire et indique les sommes et pièces d'argenterie qu'il a fallu prélever pour solder ces dépens.

Ceci nous explique pourquoi l'inventaire du mobilier d'un parti-

[1] Archives municipales de Périgueux, série CC 74, fol. 15 v°-22 r°.

Digitized by Google

culier est intercalé dans un livre du comptable municipal. Ce mobilier, mis sous séquestre après la fuite des accusés, devait, en effet, servir de garantie au payement des dépens et de la condamnation, s'il y en avait une. Ces dépens se sont élevés à la somme de XVI écus XV sols V deniers, comme nous le verrons plus bas. Mais nous ignorons le montant de la condamnation et la peine corporelle qui a pu être infligée aux coupables; en tout cas, elle a dû être d'assez courte durée. Peut-être ont-ils obtenu du roi des lettres de rémission ?

Nous retrouvons ce même Estève Thibaut, sans doute alors réhabilité, consul de Périgueux en 1453-1454; il est également député par les maire et consuls, le 18 mars 1454 (1455 n. st.), vers le roi[1], pour lui remontrer qu'en vertu de ses privilèges, la ville était exemptée du payement des tailles. Afin d'obtenir les bonnes grâces de Me Jean Bureau, trésorier de France, et que *nos sostengues nostra exemption*, écrit le comptable, Thibaut emporte, pour les lui offrir, soixante peaux de martres qui avaient coûté soixante livres.

Les peaux de martres produisirent le résultat attendu : Thibaut rapporta des lettres royaux[2], qui enjoignirent aux élus et au receveur des tailles de laisser les habitants de Périgueux jouir de l'exemption *duran son terme*.

Cette famille de bourgeois et marchands, Thibaut ou de Thibaud, était considérable : nous disions tout à l'heure qu'Estève, consul en 1453-1454, avait eu une mission auprès du roi; l'administration municipale le députe encore le 28 mars 1455 (1456 n. st.), lorsque le trésorier veut contraindre les habitants à payer la taille. Quelques années après[3], en 1461-1462, l'inventaire des archives nous apprend aussi qu'à peine les élections terminées, «le maire et Estève Thibaut se rendent à Bordeaux pour prier le maréchal[4] d'intervenir auprès du sénéchal Pierre d'Acigné que le roi Louis XI venait de nommer maire de Périgueux sans consulter les habitants, afin de le déterminer à se démettre de son office de maire. Le maréchal donne aux députés de la ville une lettre qu'ils s'empressèrent, à leur retour, de faire porter au séné-

(1) Série CC 85.
(2) Série CC 86.
(3) Série CC 87.
(4) Jean, bâtard d'Armagnac, premier chambellan du roi, maréchal de France, gouverneur de Guyenne (*Titres justificatifs pour la ville de Périgueux*, p. 483).

Digitized by Google

chal, à Bergerac, par Guilhem Belcier. En retour du désistement qu'ils réclament, les maire et consuls promettent au sénéchal que *la villa ly faria alcun plaser que el ne devria estre comptens*».

Non seulement ces Thibaut sont chargés de missions; mais, de 1453 à 1505, ils sont pourvus d'honorables fonctions publiques. Estève est consul à deux reprises en 1453 et 1461. Un Pierre Thibaut est maire de la ville en 1488-1489[1]. Honorable homme Me François Thibaut, licencié en droit, est maire[2] en l'année 1500-1501; le même personnage est juge de la ville[3] en 1504-1505; peut-être joint-il à ses fonctions celles de juge de la terre et châtellenie d'Agonac, car il intervient en cette qualité dans un acte du 1er septembre 1502[4].

A partir du XVIe siècle, le nom disparaît des archives de la ville. La famille, qui s'élève encore, va résider dans la maison noble de la Gauderie, près Périgueux; elle s'allie alors aux plus anciennes familles de la province, aux d'Abzac de Bellegarde et aux de Saint-Astier[5]. Elle demeurait auparavant dans le quartier du Pont-Vieux (*lo Pon*), si nous en croyons le rôle d'une taille levée en 1428 par les maire et consuls *per las cochas*[6] *de la vila*. Sur cet état figure «St. Tibbaut pour III escutz» en 1428, et «St. Thibault pour I escut» en 1428-1429[7]. Il est présumable que c'est notre meurtrier. Sur le même état se lit le nom d'un Forto de Jando[8], qui pouvait être un parent de la victime.

Voyons maintenant ce que peut contenir d'intéressant l'inven-

(1) Série CC 92.
(2) Série CC 96.
(3) Série CC 97.
(4) Cf. de Courcelles, t. IX, art. *de Chabans*, p. 16.
(5) François d'Abzac, seigneur de Montastruc et coseigneur de Siorac, avait épousé en secondes noces (juin 1554) Marquèse d'Abzac, fille de Bertrand d'Abzac, seigneur de Bellegarde, et de Marguerite de Thibault, damoiselle de la maison noble de la Gauderie et des Foliérous en Périgord (Courcelles, t. IX, art. *d'Abzac*, p. 97). — Bertrand d'Abzac, deuxième du nom, épousa le 17 janvier 1531 (v. st.) damoiselle Marguerite de Thibault de la Gauderie, fille de Jean de Thibault, seigneur de la Gauderie, près Périgueux, et de Catherine de Saint-Astier du Lieu-Dieu. — En marge : «de Thibault, palé de gueules et d'argent de quatre pièces, chaque pal d'argent chargé d'un losange de sable» (Courcelles, t. IX, art. *d'Abzac*, p. 106).
(6) Truies.
(7) Série CC 74, fol. 11 r°, et CC 75, fol. 36 r°.
(8) Série CC 74, fol. 7 v°.

Digitized by Google

taire du riche mobilier d'Estève Thibaut et de Sibille de Laurière, que nous avons cru un moment être celui d'un monétaire, s'il y en avait eu à Périgueux, à cause de certains instruments délicats qui y sont indiqués, mais qui pouvaient aussi bien servir au commerçant pour son négoce d'épicerie et de mercerie que pour l'essai des nombreuses monnaies de bon et de mauvais aloi qui circulaient à cette époque.

Datum undecima die mensis septembris, anno Domini M° CCCC° XXVIIJ°, presentibus testibus Geraldo de Gordo et Petro de La Sala.

Sequitur inventarium factum per dominos maiorem et consules et eorum judicem communitatis et universitatis ville et civitatis Petragorensis de bonis rebus Stephani Thibaudi, mercatoris, et Sibille de Laurieyra, eius uxoris, dicte ville; qui quidem Stephanus et Sibilla reddiderunt se fugitivi, propter mortem per ipsos factam et perpetratam in persona Johannis de Jandone, clerici dicte ville, in domo habitacionis dictorum Stephani et Sibille.

[*Salle.*]

1. Et primo invenerunt in domo habitacionis dictorum coniugum, videlicet in aula dicte domûs, unam tabulam cum duobus tristellis sive eschamels [1].

2. Item unam patellam sive padela ferri [2].

3. Item morterium lapidis cum suo moledor.

4. Item unum candelabrum ferri.

5. Item unum buffet.

6. Item unam butam sive botelha de coreo ad tenendum acetum, continere valentem tres pintas.

7. Item unam parvam conchiam [3].

8. Item unum par ocrearum sive de botas [4].

9. Item unum madier peccolatum [5].

10. Item unum lectum munitum unius culcitre, unius pulvinaris, duo-

(1) Tréteaux (Roquefort).
(2) Poèle à frire.
(3) Bassin.
(4) Bottes, chaussures.
(5) Mait à pied.

Digitized by Google

bus linteaminibus canapis et unius lodicis [1] parve forme diversorum colorum facte ad modum barrarum.

11. Item unam cathedram.

12. Item duos traffogiers [2].

13. Item unum cistonem [3] plenum, seu quasi canapis stuparum et filli.

14. Item parvum cistonem vacuum.

15. Item unum tripodem parvum.

16. Item unum pedem lavatorum.

17. Item unam targetam.

18. Item unam thecam nucis, sive de nogier, in qua sunt res que sequntur :

19. Primo sex discos stagni sive platz, tam parvos quam magnos.

20. Item duodecim scutellas stagni [4].

21. Item octo scutellos sive escullos satis magnos.

22. Item decem scutellos.

23. Item duas iustas stagni quelibet unius pinte cum dimidia.

24. Item unam aliam iustam stagni continentem unam pintam vini.

25. Item unum parvum scrinium vacuum.

26. Item unum parvum esquipet [5] sive trebuchet pluribus ponderis.

27. Item duos grossos et quatuor folhetas [6] argenti deauratas cum quadam alia pecia argenti.

28. Item quamdam quantitatem litterarum.

[*Chambre contiguë à la salle.*]

In camera dicta aula contigua fuerunt reperta ea que sequntur :

29. Primo unum lectum munitum unius culcitre pulvinaris et unius co-

(1) Couverture.
(2) Plaque de cheminée encastrée dans la brique, au fond du foyer.
(3) Coffre.
(4) Écuelles d'étain.
(5) Balance ou trébuchet.
(6) Gros et fleurettes : sont-ce des monnaies espagnoles ?

Digitized by Google

hoperture sive cuberta, cum serpentibus et leonibus diversorum colorum lane, satis antiqua.

30. Item unum bacinetum cum visieyra.

31. Item duo arnegia [1] thibiarum cossarum.

32. Item quinque antebrachia sive avanbratz.

33. Item unos ganteletz.

34. Item unum barroyer [2].

35. Item duo gardebrachia.

36. Item unas brigandinas [3].

37. Item duas pecias armorum.

38. Item unum gorgeri munitum sarraturis argenti.

39. Item tres loricas sive aubergos quarum sunt frangate latonis.

40. Item unam servelieyra [4] cum suo borleto cum quadam ligatura filli argenti.

41. Item unam parvam apchiam armorum [5] cum bec de falco de qua defficit unus clavus.

42. Item unum bazelart [6] parvum cum quodam cutello.

43. Item unam magnam ollam metalli continere valentem unam eyminam aque.

44. Item quandam aliaz (*sic*) ollam metalli mediocrem continere valentem dimidiam eyminam aque.

45. Item duas ollas parvas continere valentes tres pintas aque.

46. Item unam parvam ollam fractam desuper continere valentem duas pintas aque.

47. Item unam parvam ollam continere valentem unam pintam aque.

48. Item unum morterium metalli quasi novum ponderis.

49. Item unum pelvem [7] satis magnum.

(1) Partie de l'armure.
(2) *Idem.*
(3) *Idem.*
(4) *Idem.*
(5) Hache.
(6) Coutelas.
(7) Bassin.

Digitized by Google

50. Item unum alium pelvem eiusdem quantitatis.

51. Item unum pelvem mediocrem.

52. Item unum alium pelvem eiusdem quantitatis vel circa.

53. Item unum pelvem parvum.

54. Item unum chalfaleu [1].

55. Item duos pelves, unum mediocrem et alium parvum, perforatos ad dealbandum monetam.

56. Item unam magnam conchiam.

57. Item quamdam aliaz (*sic*) conchiam eiusdem quantitatis.

58. Item unam conchiam mediocrem.

59. Item quamdam aliam conchiam eiusdem quantitatis.

60. Item unam parvam conchiam.

61. Item quamdam aliam parvam conchiam modici valoris.

62. Item unum tripodem satis magnum.

63. Item duas alias parvas conchetas.

64. Item unum cacobium [2] sive payrol mediocrem.

65. Item unam patellam [3] cupre modici valoris.

66. Item unum cutellum cum duobus manubriis ad faciendum circulos.

67. Item unum parvum coffretum discohopertum in quo erant una brida ronsini, duo martelli parvi et certa quantitas ferri sive de ferralha.

68. Item iustam stagni [4] rotundam continere valentem duas pintas.

69. Item unam aliam pitalpham eiusdem quantitatis quadratam.

70. Item quamdam aliam iustam sive pithalpham rotundam eiusdem quantitatis.

71. Item quamdam aliam iustam rotundam eiusdem quantitatis.

72. Item unam iustam rotundam continere valentem unam pintam.

73. Item quamdam aliam iustam eiusdem quantitatis quadratam.

74. Item unam tercieyra quadratam.

(1) Chauffe-lit, moine.
(2) Chaudron.
(3) Plat ou lampe de cuivre.
(4) Juste d'étain ou pitalfe, mesure de liquides, d'après Du Cange.

Digitized by Google

75. Item unam chopinam rotundam.

76. Item unam becherida sive ayguieyra.

77. Item novem carrellos calibis [1].

78. Item unum trebuchet ad ponderandum denarios auri munitum.

79. Item unum magnum trebuchet sive stateris.

80. Item duos libros Alexandris [2].

81. Item unum librum de Viciis et Virtutibus [3].

82. Item unam talocha sive botclier.

83. Item unas stateras mediocres.

84. Item quasdam alias stateras parvas.

85. Item duas pillas [4], unam quatuor marcharum in qua defficit unum ternale.

86. Item unam pillam unius libre minutatam, et aliam marcissam.

87. Item unam lanternam cupre.

88. Item unam vestem de rubro, folleratam de lutris sive de loyras.

89. Item quamdam aliam vestem, folleratam de regnartz sive de chatz.

90. Item juponem de hosteda [5] de pertico.

91. Item unam vestem de grisio folleratam anhimorum nigrorum.

92. Item quamdam aliam vestem nigram duplicatam.

93. Item unum paletot fustanee nigre.

94. Item unam hucquam [6] nigram cum pluribus crucibus filli albi.

(1) Sont-ce des carreaux, traits d'arbalètes ou simplement des poulies d'acier ?

(2) Peut-être s'agit-il ici de romans sur Alexandre le Grand ?

(3) Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, au mot *somme*, édition de 1864, t. V, col. 436 et 437. « Ce présent livre cy après escript est nommé ou appellé le *livre des vices et des vertus* en françois autrement dit, la somme le Roy. »

Cet ouvrage a été composé par un docteur de l'ordre des Frères Prêcheurs nommé Lorens ou Laurent, mort vers la fin du XIIIe siècle.

Il a été publié sous ce titre : « Somme (la) des vices et vertus », vers 1502, à Paris. Une édition flamande ou hollandaise parut à la fin du XVe siècle sous ce titre : *Summe le Roy of coninc s summe*, etc., Delft, 1481, s. l. d'impr.; Hasselt, 1481; Harlem, 1484.

(4) Mesures.

(5) *Quid ?* On ne trouve dans aucun dictionnaire le mot *hosteda*.

(6) Coiffe d'après le dictionnaire de Lacombe au mot *huche*; ou robe longue ou manteau d'après un dictionnaire de langue romane au mot *huques*.

Digitized by Google

95. Item unos manicos [1] ferreos.

96. Item unum capucium rubrum cum corneta suta cum aneletis sive aneletz argenti.

97. Item unum juponem.

98. Item unum capuciuz nigrum cum corneta suta modo supradicto.

99. Item unum capucium nigrum mulieris.

100. Item unam cotardiam mulieris de pertico.

101. Item [unum] capucium mulieris modici valoris [2].

102. Item unum aurelhier factum ad modum de scaxs [3].

103. Item duas camisias celle hominis.

104. Item tres cubitos sive cobdes fustanei nigri in una pecia.

105. Item unum juponem de damas rubri cum aneletis sive aneletz argenti parvis in pugnetis.

106. Item unos tamis clausos [4] apothecarii.

107. Item unam tabulam cum duobus tristellis super quam erant vestes.

108. Item quadam cayschia magna (*sic*) stantem in dicta camera in qua fuit repertum unum scrinium fusti, in quo sunt res que sequntur, que quidem res fuerunt tradite cum dicto scrinio in custodiâ Petri Brochardi et Helie de Blanqueto, maioris.

109. Primo quinque scuta auri minus triginta unum granum ponderis.

110. Item unum mutonem [5] ponderis duorum denariorum.

111. Item quinquaginta arditos sive arditz.

112. Item unum florenum sive flori cupri deauratum.

113. Item unam tasseam argenti ponderis unius marche cum dimidia minus tres quartos uncie, operata in fundo operis falsonie de Geneva.

114. Item quamdam aliam taceam ponderis z° (dimidie) marche que est de falsidia de Geneva.

(1) Manche de fer.

(2) En marge, la note : «Tradite fuerunt Margarite de Limando per dominos maiorem et consules», qui se rapporte aux articles 99 à 101.

(3) *Quid ?*

(4) Tamis couvert autrefois en usage dans la pharmacie.

(5) Denier d'or au mouton.

Digitized by Google

115. Item unam zonam [1] de cirico nigri (*sic*) munitam in medio parvis botonibus argenti.

116. Item unam bursam de cirico antiquam cum ymaginibus, in qua erant jocalia [2] que sequuntur, videlicet unum parvum agnus deauratum, duas virgas cum lapidibus vocatis grapaudinas, et quatuor monilia sive fermalhs argenti.

117. Item quamdam aliam bursam de cirico operatam cum decem et novem botonibus argenti deauratis.

118. Item quamdam aliam bursam de veluto rubro cum XIXes botonibus argenti deauratis, in quâ sunt novem pecie tam virgarum [3] quam anulorum auri ponderis triuz quartonorum unius uncie et unum ternale.

119. Item quamdam aliam bursam de cirico rubro cum XXX^ta botonibus argenti deauratis ubi sunt tres uncie et dimidia bilhonis sive bilho in duplis et grossis.

120. Item quamdam aliam bursam de velueto rubro cum XIXes botonibus argenti deauratis, in quâ sunt quatuor anuli et unam empruntam (*sic*) auri [4] ponderis unius uncie et unius ternalis auri, quorum quidem anulorum fuit traditum unus qui erat dyaman magistro Archambaldo de Sancto Asterio, de consensu amicorum.

121. Item unam parvam burletam [5] argenti deauratam in quâ sunt de circa octo perle et unus cordo filli auri.

122. Item unam frachissam [6] argenti deauratam ponderis duarum unciarum quatuor denariorum.

123. Item tria cloquearia [7] cum uno spintere [8] argenti ponderis trium unciarum.

124. Item unam zonam de cirico viridi antiquam eiusdem ponderis de argento membratam.

125. Item unam aliam parvam zonam fractam pouderis unius uncie cum dimidia et trium denariorum.

(1) Ceinture de soie (?).
(2) Joyaux.
(3) Bagues.
(4) Empreinte, sceau.
(5) Vase, petit flacon.
(6) *Fracs*, résidu, d'après Godefroy.
(7) Cuillers.
(8) Epingle.

Digitized by Google

126. Item quamdam bursam in quâ sunt quatuor virge cum quinque anulis et duobus parvis monilibus [1] argenti ponderis unius uncie et unius quarti [2].

127. Item unam bursam de cirico nigro in quâ est del frachum [3] ponderis dimidie uncie argenti.

128. Item unum frontale de perlis ponderis trium unciarum et trium denariorum.

129. Item tria caputergia [4] quorum duo sunt de filo cirici et aliud de Paris.

130. Item unum pomum [5] fusti auripelatum cum tribus taxillis [6] de infra.

131. Item unum monile sive fermalh auri in quo sunt de circa sex lapides vocatarum saffiers [7] ponderis unius uncie et unius ternalis.

132. Item duas femorarias sive bragas [8].

133. Item quamdam peciam monete vocatam de Castilha.

134. Item unam peciam cupri factam ad modum de Effouilh [9].

Decima tercia die dicti mensis.

135. In dictâ camerâ, unum cohopertorium lane diversorum colorum cum rosis et diversis bestiis.

136. Item unam vestem vocatam cotardia de pertico duplicatam de viridi et de rubro.

137. Item quamdam aliam vestem vocatam cotardia mulieris, panni nigri obscuri duplicatam [10].

138. Item quamdam aliam vestem sive corset de rosea.

(1) Agrafes ou boucles.
(2) En marge : «Tradite fuerunt Johanne Aymara uxori Jo. Rossilli de consensu amicorum».
(3) Peut-être débris d'argent; cf. plus haut, art. 122.
(4) Serre-têtes.
(5) Boule.
(6) Dés.
(7) Saphirs.
(8) Braies couvrant les cuisses.
(9) *Quid ?*
(10) En marge, la note : «Tradite fuerunt ut supra», se rapportant aux articles 136 et 137.

Digitized by Google

139. Item quamdam aliam vestem sive corset de viridi cum manicis rubris [1].

140. Item quamdam heucquam [2] duplicatam fustanei tincti et operati.

141. Item unam parvam lodicem sive coperturam diversorum colorum barratam.

142. Item tresdecim eschavellos filli canapis et unius filli lini.

143. Item quasdam foderaturas [3] murilegorum sive de chatz parvi valoris.

144. Item duas camisias mulieris [4].

145. Item unam aliam camiziaz hominis cum femoraliis sive bragas.

146. Item decem et septem linteamina quolibet eorum trium pannum.

147. Item octo alia linteamina.

148. Item unum aliud linteamen duorum pannum.

149. Item duos caminones [5] sive traffogiers novos et magnos.

150. Item tres longieyras et unum toalho stuparum.

151. Item unam mappam stuparum.

152. Item quamdam aliam mappam canapis et unum parvum toalho canapis.

153. Item unam securim sive destral [6].

154. Item unam apchiam carnificis [7].

155. Item unum pic.

156. Item quasdam magnas forcipes sive tenalhas.

157. Item duos moles ad prohiciendum rigulos monete.

158. Item unum pectem ferri.

(1) En marge, la note : «Tradite fuerunt dicte Margarite ut supra», se rapportant aux articles 138 et 139.

(2) Robe longue ou manteau d'après un dictionnaire de langue romane au mot *huques*.

(3) Fourrures.

(4) En marge, la note : «Tradite fuerunt ut supra», se rapportant à l'article 144.

(5) Chenêts (?).

(6) Cognée appelée destrau (Du Cange).

(7) Hache de boucher.

Digitized by Google

159. Item fundum unius pelvis placatum ad modum de bec dane ad purgandum monetam.

160. Item unum gladium cocquine [1] cum manubris de osso.

161. Item unas stateras mediocres.

162. Item septem duodenas cum dimidia agulhetarum.

163. Item sex duodenas laqueorum sive latz ad cordelandum.

164. Item decem pelles rubras sive chabrotis.

165. Item quatuor pelles albas sive chabrotis en alum.

166. Item duodecim bostias ad portandum salconduchs [2].

167. Item duas duodenas cum dimidia cordonum de filo diversorum colorum.

168. Item duas grossas cordonum nigrarum ad cordelandum sotulares [3].

169. Item duas mosdurerias fabarum.

170. Item una botas [4] sive estivals.

171. Item unos solutares.

172. Item unam cathedram fusti.

173. Item unam talhamecha [5] candelarum.

174. Item unam platam sive sarradura [6] cum sua clave.

175. Item unam manum papiri cum tribus foliis.

176. Item unum linteamen sive trados lecti.

177. Item in quodam cistone [7] stante in dicta camera erant tres schavellos canapis.

178. Item decem et octo linteamina canapis quorum quemlibet trium pancium.

(1) Couteau de cuisine.
(2) *Quid ?*
(3) Cordons pour attacher les souliers.
(4) Bottes.
(5) Mouchette.
(6) Serrure.
(7) Coffre.

Digitized by Google

179. Item unum linteamen lini.

180. Item duas mappas [1] novas stuparum.

181. Item unas stateras sive balansas de trebuchet.

182. Item tres eschavellos filli lini retors.

183. Item tres mappas lini.

184. Item tres mappas stuparum.

185. Item tres longerias [2] stuparum.

186. Item certam quantitatem acuum sive dagulhas in quadam bostia.

187. Item duas tasseas argenti ponderis insimul duas marchas argenti minus XVII d.

188. Item unum cloquear argenti ponderis unius uncie.

[*Chambre sur la cour.*]

Item in camerâ sequenti que est super gadalam [3], contigua camere supradicte, erant bona que sequuntur :

189. Primo unum cistonem cum quodam cedile sive tamis grossier.

190. Item unam ymbricem sive mach [4] ubi erat una conchia cupri plena farine.

191. Item unam cathedram perforatam.

192. Item unum chadaliech [5] cum duabus culcitris, videlicet unam barratam et aliam a escaxs [6] cum suo pulvinari, cum una lodice lane diversorum colorum barrate.

193. Item unum scannum [7].

[*Troisième chambre derrière, sur la cour.*]

In tercia camera contigua darreyre desuper gadalam sunt bona que sequuntur :

(1) Nappes ou torchons.
(2) Nappes.
(3) Cour, terrain vague (minutes de notaires).
(4) Espèce de coffre.
(5) Châlit.
(6) En dessin d'échiquier (?).
(7) Banc ou étal (Du Cange).

Digitized by Google

194. Primo unum chadaliech cum duabus culcitris et tribus pulvinaribus.

195. Item unum parvum aurelhier.

196. Item unum bressol [1].

197. Item unam cathedram.

198. Item unum sarcel [2].

199. Item unum tranige [3].

200. Item unam palam ferri.

201. Item tres magnas hurnas vacuas continere valentes quemlibet earum unam salmatam [4] olei.

202. Item duas hurnas vacuas continere valentes quemlibet unam eyminam olei.

203. Item unam aliam hurnam continere valentem dimidiam eyminam olei.

[*Grenier.*]

204. Item in solerio quod est desuper dictam cameram, certam quantitatem ferri bene usque ad extimacionem duarum vel trium salmatarum.

205. Item unam archiam vacuam continere valentem quatuor vel quinque sextaria bladi.

206. Item unum par barrillorum [5].

[*Corridor.*]

207. Item al corredor unam tabulam cum duobus schamellis.

208. Item unum scannum.

[*Salle supérieure.*]

In aula superiori :

209. Item unum dimidium latz de charnsalada [6] vel circa.

(1) Petit berceau (Roquefort).
(2) Aiguillon à piquer les bœufs (*idem*).
(3) Paquet de chiendent.
(4) Saumée d'huile, composant la charge d'un âne (Du Cange).
(5) Une paire de barils (?).
(6) Morceau de chair salée, confit.

Digitized by Google

210. Item dimidiam telha de lart [1].

211. Item duos meyas de dicto lart [2].

212. Item duas tibias [3] sive chambas de dicto lart.

213. Item tres cistones continere valentes quemlibet duo sextaria bladi vel circa, in uno quorum sunt bene tres mosdurerie avene vel circa.

214. Item unam archiam continere valentem quatuor sextaria bladi.

215. Item unam ymbricem sive mach.

216. Item unum moyal [4] modici valoris.

217. Item duas padelas ferri modici valoris.

[*Chambre contiguë à la salle supérieure.*]

In camera contigua dicte aule sunt ea que sequuntur :

218. Primo unum lectum cum suo chadaliech, munitum culcitre pulvinarum et duobus lodicis, lane veteris, diversorum colorum, modici valoris.

[*Grenier au-dessus.*]

In solerio superiori :

219. Item unum centum tegulorum sive teules, vel circa.

[*Rez-de-chaussée.*]

In statgia dicte domus :

220. In quodam cistone nucis fuerunt reperta ea que sequuntur :

221. Primo unam libram gingiberis.

222. Item unam unciam musticis [5].

223. Item unam dimidiam libram synamomi sive canela e girofle.

224. Item dimidiam libram piperis.

(1) Tranche de lard.
(2) Pannes de lard, petit lard.
(3) Jambons (Du Cange).
(4) Tonneau, cuve (Roquefort).
(5) Moût ou moutarde.

Digitized by Google

225. Item duas uncias grane de pudis [1].

226. Item quatuor bursas albas mulieris.

227. Item duas pectes.

228. Item decem et octo folia papiri.

229. Item tres uncias de cirico pertico.

230. Item duas duodenas cum dimidia de vetas [2].

231. Item duas zonas de cirico nigro.

232. Item duas coyfas albas.

233. Item unam pellem albam en alum [3].

234. Item undecim vetas.

235. Item unum tros [4] de grela sive de burel.

236. Item duos trotz de sendat, unum de pertico et alium de rubro.

237. Item duos agulhiers mulieris cohopertos de corio.

238. Item duas pecias cordonum de foytz [5].

239. Item quadraginta quatuor spinteras [6].

240. Item octo virgas letonis [7].

241. Item in dictâ statgiâ unum cistonem discohopertum in quo septem picotini et unus quarto salis.

242. Item unum alium cistonem vacuum continere valentem sex mosdurerias bladi.

243. Item unum moledor ferri.

244. Item duo pondus (*sic*) metalli ad modum cymbolorum [8] cum anulis ad ponderandum monetam.

(1) Térébinthe, arbrisseau résineux, employé comme vulnéraire : en patois périgourdin, *pudis* est le nom du troène.
(2) Du Padoue, ruban étroit.
(3) Peau blanche tannée (?).
(4) Coupon de bure, grosse étoffe de laine.
(5) *Quid?*
(6) Épingles.
(7) Anneaux de laiton.
(8) En forme de sonnettes.

Digitized by Google

[*Cave.*]

Item in cavâ subtus dictam statgiam :

245. Item decem hurnas magnas ad reponendum oleum, quemlibet earum continere valentem unam salmatam olei.

246. Item sex alias hurnas continere valentes quemlibet unam eyminam olei.

[*Cellier.*]

247. Item in primo penore[1] juxta dictam cavam, quatuor dolia sive vayschels tam parvos quam magnos.

248. Item unam pipam parvam.

249. Item unam pippam magnam.

[*Second cellier.*]

Item in alio penore juxta penu supradictum :

250. Item unam magnam cubam.

251. Item tres parvos vayschels.

252. Item duas pippas.

253. Item unum dolium antiquum modici valoris.

254. Item unum dolh in quo sunt pruna, cohopertum cum una lodice modici valoris.

255. Item unum barriel.

256. Item unum morterium lapideum.

[*Cour.*]

257. Item, in gadala, unam pippam continere valentem duas salmatas vini.

258. Item unam compertam modici valoris.

259. Item quinque barreyrias fusti ad ponendum in ortis.

260. Item duas balistas calibis[2] cum uno sinctu sive sench[3] et unam

(1) Cellier (Du Cange).
(2) Arbalètes avec chaînes de fer.
(3) Ceinture, lisière.

Digitized by Google

tilhola[1] quarum arbalistarum habuit unam cum dicto sench dominus Guillelmus de Preneyria.

[*Recoins sous le corridor.*]

261. Item de subtus lo corredor, in quadam mussia sive mussa[2] duos cistones vacuos.

262. Item unam archam vacuam.

263. Item unam ollam metalli continere valentem unam hurnam sive buga aque fractam desuper.

264. Item unum cacobum sive payrol continere valentem tres hurnas aque.

265. Item duas rozetas rotundas continere valentes quemlibet tres pintas aque vel vini.

266. Item quasdam stateras[3] finas cum uno estuy et uno pondere duarum marcharum.

Une fois l'inventaire terminé, les maire et consuls font promettre aux gardiens séquestres de restituer, s'il y a lieu, à Estève Thibaut ou aux siens ou à qui il appartiendra, les objets précieux qui leur sont confiés, les armures, les bijoux, les monnaies.

Domini maior et consules tradiderunt de bonis in predicto inventario contentis et declaratis, personis hic desubtus nominatis, videlicet Guillelmo de Lauzelia unam salada; Johanni de Golsa unos ganteletz; dicto Guillelmo de Lauzelia unum gardebratz; Raymundo de Dumo meliorem de duabus loricis frangatis latonis, et unam parvam loricam vocato Feyna; et domino Guillelmo de Preneyria unum parvum bazelart et unam de duabus albaristis calibis cum uno sinctu sive sench; et magistro Archambaldo de Sancto Asterio fuit etiam traditum unum dyaman, quod erat in quadam crumena[4] cum tribus virgis et unam empruntam auri, quod (*sic*) ponderabant insimul cum dicto dyaman unum ternale minus unius uncie auri; qui quidem de Sancto Asterio, Raymundus de Dumo, dominus Guillelmus de Preneyria et vocatum Feyna (*sic*) promiserunt reddere hoc quod desuper dictum est eorum quilibet pro se, et juraverunt reddere dicto Stephano vel suis, vel

(1) Petit trait (*tileola ?*).
(2) Cachette.
(3) Balances.
(4) Bourse.

Digitized by Google

illis quibus pertinebit, nisi dictus Stephanus dicat quod sibi acomodaverant vel tradiderant in custodia. Tamen dictus vocatus Feyna promisit solvere unum mutonem auri valentem xx solidos, pro quo dicta lorica erat in vadio, et de dicto mutone respondet Geraldo de Gaumi; et alii promiserunt et juraverunt, ut dictus dominus maior michi dixit, reddere ea que habuerunt.

Dans le même registre (fol. 22-23), le comptable énumère, en langue vulgaire [1], les dépens exposés pour retrouver les accusés en fuite, Estève Thibaut et sa femme. Celle-ci est rejointe à Château-l'Évêque, mais le mari ne se découvre pas.

Le comptable municipal détaille les dépenses faites soit à l'auberge par le juge du roi dans ses voyages, soit par le procureur-conseil de la ville et ses compagnons pour aider dans l'information, soit encore par les gardiens séquestres des biens, soit enfin par les vacations du notaire du consulat pour dresser l'inventaire ci-dessus du mobilier.

A la suite de ces dépenses, le même commis note (fol. 24) la monnaie et les menus objets d'argent, tasses et cuillers, qu'il prélève sur le mobilier pour solder les frais.

Aysso qui senset [2] son los despens qui son estatz fachs per la mort de Johan de Jando, loqual aucit Esteve Tibbauta son hostal deldich Esteve, lo digious que era lo iorn de la sagra de Moss' S. Fron, e fu lo IX° jorn del mes de setembre lan mil cccc e XXVIII.

Item baylem lo divendres apres, quant aguem saubut lo murtre deldich Johan de Jando, que tramezem Forto de Saint Chastier e Perrot Brochart per serchar si troberan lod. Esteve Tibbaut o sa molher, per so car no los podian trobar dins la vila, ilh aneren am dels companhos de la vila daqui al Chastel de l'Evesque unt (où) troberen la dicha sa molher, e despenderen al hostal de Naudo Faure; monta . . . . . XI s.

Item per los rossis dels dichs Forto e Perrot, que despenderen; monta . . . . . iij s. viij d.

Item baylem que lo jutge del Rey anet a requesta de nos autres al Chastel de l'Evesque per requerre que la molher deld. Esteve li fus baylada per la iusticia que sen apertenia segon lo cas, e el menet am si be XXV companhos

[1] Cet état de dépens est aisé à comprendre sans qu'il soit besoin de l'annoter.

[2] Extrait du registre des comptes de l'hôtel de ville de Périgueux de l'année 1427-1428, série CC 74, fol. 22 v°.

Digitized by Google

de la vila per luy condure; e quant furen tornat, despenderen a sopar en la hostalaria de Minhot, xliiij s. monten a escut .... j escut x s. viij d.

Item baylem al jutge del Rey per son trabalh; monta..... j escut.

Item baylem maysch per los despens que avian fach lidich companho de mattis (le matin) en la hostalaria de Minhot, avans que anessan am lo jutge al Chastel del Evesque; monta..... xij s. viij d.

Item baylem a Giraut de Gordo e a Peyr La Sala, liqualh esteren en lostal de Esteve Tibbaut quatre iorns per guardar los bes que negus no los panes; monta..... xx s.

Item baylem que despenderen losd. homes en pa e en vi en quatre iorns; monta..... xv s.

Item baylem a Mᵉ Archambaut de Sᵗ-Chastier, per que nos acosselhes e fus am nos e nos accosselhes que auriam a far en aquel fach; monta. xxv s.

Item baylem que tramezem lo bayle del Rey al Chastel del Evesque, e aneren am luy Johannisso de Merle e Nioucho lo sabatier, quar autramen noy volia anar per requerre la dicha Sibilla de part lo Rey, e despenderen que de cers que de mattis; monta..... vj s.

Item baylem ald. bayle del Rey, loqual hi tornet un autra vetz am lo dich Johannisso de Merla per requerre ladicha Sibilla de part lo Rey, e despenderen de cers quant furen tornat..... iij s.

Item baylem ald. bayle, loqual hi era anat doas vetz, per son trabalh..... xij s. vj d.

Item baylem aldich Nioucho, loqual avia estat al Chastel tres vetz; monta per son trabalh..... x s.

Item baylem a Johannisso de Merle, loqual avia anat tres vetz al Chastel am la gens del Rey; monta per son trabalh..... x s.

Item baylem a Peyr Brochart, loqual anet a chaval al Chastel del Evesque per aquel malvat murtre; monta..... xx s.

Item baylem a dels companhos, liqualh eran vengut de Montinhac, liqualh aneren un autra vetz al Chastel del Evesque am lo bayle del Rey per aquel meysch fach; monta..... xx s.

Item baylem a Esteve Robbert, loqual anet doas vetz al Chastel del Evesque quant hom anava requerre la molher deld. Esteve; monta. viij s.

Item baylem a Amassafrech per dos iorns que lo logem que volian far portar los bes deld. Esteve en cossolat, e apres lo cosselh ordenet que om

Digitized by Google

no los mogues ponch del hostal per so car en cossolat se affolarian, e per so nos logem lod. home qui costet am los despens..... viij s.

Item baylem a Mᵉ Aymeric de Merle, nostre procurayre, loqual aiudet a far la enformacion deus dichs bes; monta..... viij s. iiij d.

Item baylem per certas despens que fezeren Mᵉ Archambaut de Sᵗ-Chastier e Mᵉ P. de Syourac per aver cosselh am lor com nos ne devriam guovernar..... ij s.

Item baylem a Mᵉ Hel. Fayart, notari de cossolat, per far lesventari dels bes deld. Esteve Tibbaut e per far certanas autras escripturas; monta..... iiij lb. x s.

Item baylem a Mᵉ Johan de Meymi, nostre jutge, per doas vetz que donet los apostols contra la appellacion deld. St. Tibbaut; monta... x s.

Item baylem maysch ald. jutge, per vj jorns que fu a far lod. esventari; monta..... xxx s.

Item baylem que fum con lo jutge ensems per veyre la enformacion qui era estada facha contra lod. Esteve e contra sa molher; e maysch que vim lesventari deld. Esteve, e despendem en j disnar; monta..... xxx s.

Aysso qui senset avem pres deus bes dessus dichs per pagar los despens dessus dichs.

Primo quatre escutz merchans de que val la pessa xxiij s. iiij d., qui se monten..... ij escutz xxvj s. viij d.

Item maysch L arditz (50 hardis) qui valen..... xvj s. viij d.

Item maysch un autra tassa qui pezana vij onsas e zᵉ (7 onces et demie) mencs j d. a v escutz e z (à 5 écus et demi) lo marc; monta.
..... v escutz iiij s.

Item maysch tres culhieyras dargen qui pezanan iij onsas qui valen a v escutz e z marc dargen; monta..... ij escutz ij s. j d.

Item avem maysch pres dels dichs bes una culhieyra dargen, laquala fu venduda per pagar la copia del esventari qui fu copiat doas vetz, la una al comte que avem beylat en cossolat, e lautra al comte del comtador; laquala pezana una onsa; monta..... xx s.

Soma..... xvj escut xv s. v d.

Au folio 12 du même registre, après avoir présenté la balance des comptes, recettes et dépenses de l'année, le comptable, parlant

Digitized by Google

comme toujours au nom des maire et consuls, ajoute, en constatant le surcroît de travail que lui a donné cette affaire :

Item vos beylem per escriout lesventari, loqual fezem far dels bes de St. Tibbaut e de sa molher per la mort de Joh. de Jando, per loqual esventari avem agut gran travalh e avem ne pres sertanas chauzas qui son estadas vendudas per far la despessa qui es estada facha. Ayschi com apar per escriout en aquest comte darrier en la fy.

Ferdinand Villepelet,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

LES FOUILLES
À L'AMPHITHÉÂTRE DE SAINTES
EN 1906,

PAR M. CH. DANGIBEAUD,
Correspondant du Comité, à Saintes.

Le déblaiement de l'amphithéâtre de Saintes, commencé en août 1906, vient d'être interrompu. Il a donné comme premier résultat le dégagement du *podium* sur une hauteur de 2 mètres environ et la restitution à nos arènes d'un aspect aussi rapproché de l'état primitif du monument que l'actuel délabrement des précinctions le permet. On se rend maintenant parfaitement compte de la vaste *cavea*.

Le déblaiement sommaire de l'égout passant sous le grand *vomitorium* oriental a permis aux eaux pluviales, qui s'amassaient chaque année à son entrée, de s'écouler librement.

On a constaté qu'il avait été volontairement obstrué par de grosses pierres.

L'énorme cube de terres enlevées (4 m. 50 de hauteur en moyenne, sur un petit axe de 38 mètres et un grand axe de 65) était composé d'une masse homogène contenant à peine quelques petits cailloux.

On désespérait de rien trouver d'intéressant, quand les derniers coups de pioche, au point presque mathématiquement central de l'arène, ont heurté une pierre d'une certaine taille qui, prise d'abord pour un moellon isolé, fut reconnue pour être le sommet d'un fût quadrangulaire profondément enterré.

On le dégagea et on le remonta à la surface. C'est un bloc cubique haut de 1 m. 30, large de 0 m. 35, de forme analogue aux autels, mais plus haut et plus étroit, ayant par conséquent une base et un couronnement moulurés. Le dessus au lieu d'être plat se terminait par une partie bombée ou d'autre forme. Nulle part

Digitized by Google

on ne voit trace d'inscription. Sur chaque côté du fût se détache en relief un personnage : un, tête nue, portant l'ample vêtement à capuchon dont les stèles nous offrent tant d'exemples, trois, tête nue aussi, mais complètement nus. Deux de ces derniers, vus de face, placés sur les côtés opposés l'un à l'autre, relèvent les bras derrière la tête comme s'ils soutenaient l'entablement (pl. XXXVI).

Le principal personnage est certainement celui qui est opposé à l'homme vêtu. Il a la tête rasée (contrairement aux deux précédents qui ont une chevelure bouclée), il porte au cou un gros collier, et penche fortement sur la jambe gauche, appuie la main gauche sur son estomac et lève la main droite à hauteur de sa tête, en tenant un objet qui ressemble à une bouteille ou mieux à une bourse.

L'ensemble du monument dénote le IIIe siècle.

Cette pierre porte des traces manifestes d'un séjour très prolongé à l'air : les têtes, les vêtements, les angles sont frustes; on remarque des taches noires qui paraissent être des taches de moisissure. Elle a donc subi les intempéries pendant une longue suite d'années avant de venir au milieu de l'arène, où elle a été enfouie debout. Il est à noter qu'elle avait été mise à même la terre, sans aucune fondation, à 0 m. 60 environ du fond de l'arène.

Quelle a pu être la destination de ce monument travaillé de manière à être vu sur les quatre faces?

Il faut faire une distinction entre les quatre personnages. Deux identiques de pose et de facture jouent le rôle purement décoratif des atlantes. Ce sont les deux hommes nus qui soutiennent de leurs bras, croisés derrière la tête, l'entablement. Si on leur attribuait le rôle représentatif d'un individu, la question serait de savoir quel sens aurait cette pose, et pourquoi elle aurait été reproduite deux fois.

Deux, dissemblables, ont des attitudes, des allures de personnes réelles : l'homme vêtu, et l'homme nu, dont le corps beaucoup mieux proportionné que les deux précédents semble exécuté d'après un modèle vivant. C'est, à mon avis, un athlète. Mais est-ce un athlète déterminé ou une figure d'atelier personnifiant un athlète quelconque? est-ce un portrait ou non? l'homme vêtu représente-t-il un Gallo-romain ayant existé? Le monument tout entier est-il commémoratif de jeux donnés dans notre amphithéâtre ou simplement décoratif ou encore funéraire? Rien ne justifie l'hy-

Digitized by Google

pothèse d'une commémoration : il faudrait une inscription qui fait complètement défaut.

Je crois que le monument reproduit deux personnages, deux acteurs de l'arène : un lutteur victorieux et peut-être le juge des jeux, ou, à la rigueur, un seul et même personnage, vêtu et nu.

La seule constatation à peu près certaine, c'est la personnalité de l'homme nu. Tout l'intérêt du monument est là. L'absence complète de vêtement, la tête rasée (ou à cheveux très courts), paraissent bien conformes aux représentations connues d'athlètes. La bourse est le prix du combat. Le collier peut donner lieu à quelque recherche, car il n'est pas ordinaire d'en voir à un homme de cette catégorie. Est-ce un signe distinctif de nationalité? d'un Gaulois, par exemple? Il y avait des gladiateurs gaulois. Est-ce tout simplement un insigne de victoire analogue aux bandeaux que l'on voit aux jambes et aux bras des lutteurs grecs[1]?

L'attitude générale de ce personnage est à rapprocher de celle d'un petit bronze du musée de Trèves reproduit dans le catalogue illustré du professeur Dr Félix Hettner[2], sans indication de numéro.

Ch. Dangibeaud,
Correspondant du Comité.

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, v° *certamina*, fig. 1335, p. 1084.

[2] *Illustrierter Führer durch das Provinzialmuseum in Trier*, 1903, p. 86. C'est le n° 2 à partir de la gauche.

Digitized by Google

L'INFLUENCE LOMBARDE
DANS L'ARCHITECTURE ROMANE
DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE,

PAR M. ÉMILE BONNET.

L'influence de l'art lombard se manifeste en France dans un très grand nombre d'édifices construits à l'époque romane. Les archéologues ont souvent signalé ce fait et l'ont attribué surtout à l'humeur voyageuse de ces habiles architectes ou maîtres maçons de la Haute-Italie, de ces artisans de la province de Côme, de ces *maëstri Comacini*, comme on les appelait au moyen âge, qui ont importé leurs procédés architecturaux dans toute l'Europe centrale.

Longue serait la liste des monuments qui ont subi cette influence d'une façon incontestable. La majeure partie d'entre eux s'élèvent dans le Midi de la France[1]. Mais ce qui n'a jamais été mis en lumière, à notre connaissance, et ce que nous avons l'intention d'établir dans cette note, c'est qu'une des contrées où l'action des constructeurs lombards s'est fait le plus particulièrement sentir, où l'influence de leur art s'est montrée prépondérante, est la région dont Montpellier est le centre, et qui correspond à peu près aux anciens diocèses de Maguelone et de Lodève.

Lorsqu'on parcourt la Lombardie, et plus spécialement les environs de Côme, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'air de famille qui existe entre les églises romanes de cette contrée et celles de la partie orientale du département de l'Hérault. Les ressemblances, qui résident surtout dans la décoration extérieure des monuments, sont quelquefois si étroites, que tel de nos édifices ruraux, comme la tour de Puissalicon, par exemple, semble presque

[1] Voir Louis Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre* (*1887-1896*), t. I, p. 519-520; C. Enlart, dans *Histoire de l'art*, publiée sous la direction d'André Michel, t. I, p. 474.

Digitized by Google

dépaysé dans nos campagnes et paraît avoir été détaché d'un paysage de la Haute-Italie.

Nous avons eu l'occasion de relever, dans un travail d'ensemble sur les monuments de la région qui nous occupe[1], les procédés de décoration les plus fréquemment employés dans les églises romanes des anciens diocèses de Maguelone et de Lodève.

Ce sont d'abord les plates-bandes divisant verticalement les parois extérieures des murs et reliées dans leur partie haute par une suite de petites arcatures en plein cintre. Ces plates-bandes, qui affectent la forme soit de pilastres, soit de colonnettes, sont assurément très répandues en France, mais nous doutons qu'elles soient nulle part d'un emploi aussi généralisé que sur les édifices religieux des XIe et XIIe siècles de la région montpelliéraine. Nous les retrouvons, en effet, sur un grand nombre de nos monuments, aussi bien sur les plus importants, tels que l'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert, le prieuré de Saint-Pierre-de-Rèdes, l'église de Saint-Martin-de-Londres, que sur les plus modestes, comme la chapelle de Saint-Antoine-de-la-Cadoule et l'église de Valergues.

Or, ces bandes murales sont considérées par nos meilleurs archéologues, parmi lesquels nous citerons Anthyme Saint-Paul[2], Louis Courajod[3], Camille Enlart[4], comme un des principaux caractères de l'art lombard. Bien plus, ce procédé de décoration est si fréquent dans la Haute-Italie qu'on lui a souvent donné le nom de *bandes lombardes*, quoique, à la vérité, il ait été pratiqué « avant même qu'il y eût un art lombard, avant que les Lombards eussent pénétré dans la péninsule[5] ». Il semble, du reste, que ce motif ornemental soit né en Italie; il y était usité, tout au moins, à une époque fort ancienne, puisqu'on le retrouve dès le VIe siècle aux baptistères de Ravenne[6].

Les frises ou corniches de petites arcatures, qui « ont été indiscutablement empruntées au style lombard », comme l'a reconnu

(1) *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault* (Montpellier, 1905), p. 370 et suiv.

(2) *Annuaire de l'archéologue français*, 1877, p. 96.

(3) *Op. cit.*, t. I, p. 382.

(4) *Op. cit.*, t. I, p. 549.

(5) Louis Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre* (1887-1896), t. I, p. 383.

(6) C. Enlart, *loc. suprà cit.*

Digitized by Google

expressément M. Courajod dans une de ses leçons à l'École du Louvre[1], sont également très fréquentes sur les murs de nos églises romanes, dont elles décorent généralement le chevet (églises de Villeneuve-lez-Maguelone, de Montaubérou, de Castelnau-le-Lez, de Montferrier, de Saint-Sylvestre-de-Montcalmès, de Brissac, de Gorniès, etc.). N'est-ce pas encore là un indice de l'influence des constructeurs de la Haute-Italie?

Nous en dirons autant des frises et des archivoltes en *dents d'engrenage;* nous désignons sous ce nom ceux de ces ornements qui sont constitués par une assise de cannelures anguleuses[2] et que plusieurs archéologues ont très improprement appelés *dents de scie*[3]. Sans doute, on retrouve les dents d'engrenage sur des édifices romans épars dans toute la France. Nous en avons notamment signalé dans les départements du Gard, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Loire[4]. M. Lefèvre-Pontalis a très justement fait observer qu'on en trouvait encore dans le Roussillon (Corneilla de Conflent[5]), en Touraine (Ile-Bouchard) et dans le Soissonnais (Vic-sur-Aisne[6]). Mais ce genre de décoration ne se rencontre en France qu'à l'état sporadique en dehors de la région montpelliéraine où il est des plus communs. Citons, parmi les nombreux monuments qui présentent ce motif ornemental : dans l'ancien diocèse de Maguelone, les églises de Saint-Martin-de-Londres, de Murviel-lez-Montpellier, d'Argelliers, de Villeneuve-lez-Maguelone, de Saint-Antoine-de-la-Cadoule, de Saint-Silvestre-de-Montcalmès, de Brissac-le-Bas, l'ancienne église de Lansargues, dont il ne subsiste plus que quelques vestiges, la cathédrale Saint-Pierre-de-Maguelone, etc.; dans l'ancien diocèse de Lodève, les églises de Saint-Guilhem-le-Désert, de Saint-Jean-de-la-Blaquière, de Loiras, etc.; dans l'ancien diocèse de Béziers, la tour Saint-Étienne-de-Puissalicon. On ne saurait contester que la décoration en dents d'engrenage, auxquelles M. Brutails donne le nom de *dents*

(1) *Loc. suprà cit.* — Voir aussi C. Enlart, *op. cit.*, t. I, p. 450.

(2) *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault*, p. 371.

(3) M. Lefèvre-Pontalis donne à ce genre d'ornement le nom de *ruban plissé* (*Bulletin monumental*, t. LXX, 1896, p. 34 et 194).

(4) *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault*, p. 372.

(5) On pourrait encore citer, dans le Roussillon, les clochers de Prades et de Saint-Michel-de-Cuxa.

(6) *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906, p. 193-194.

Digitized by Google

de scie lombardes[1], ne soit encore une importation de la Haute-Italie. Elle se retrouve, en effet, très fréquemment sur les églises lombardes et plus spécialement dans la région de Côme. Les deux églises romanes de cette dernière ville, San Fedele et Sant'Abbondio, présentent notamment ce motif d'ornementation.

Lombardes également sont les marqueteries décoratives qui ornent un certain nombre de nos églises[2]. Rappelons les plus remarquables : celles des linteaux de porte des églises de Saint-Pierre-de-Rèdes et de Quarante, de la tour Saint-Étienne de Puissalicon, du clocher de Villeneuve-lez-Béziers, et du campanile du prieuré de Cassan. Nous retrouvons encore une influence lombarde dans l'alternance des claveaux en marbre de deux couleurs qui forment l'archivolte de la porte d'entrée de la cathédrale de Maguelone.

M. Camille Enlart mentionne, parmi les particularités architecturales propres à l'Italie, l'amincissement vers les sommiers des retombées des arcatures et des portails tracés au moyen de deux arcs non concentriques[3]. Cette disposition singulière se retrouve sur plusieurs de nos monuments, parmi lesquels nous citerons l'église Saint-Pierre-de-Rèdes (archivolte supérieure de la porte occidentale) et la chapelle de Saint-Nazaire, près de Roujan (arcature du porche).

Les chapiteaux à treillages appartiennent encore à l'art lombard[4]. On en rencontre dans quelques édifices de notre région, notamment à Saint-Martin-de-Londres et à Saint-Pierre-de-Rèdes.

Les divers procédés décoratifs, les détails architectoniques dont nous venons de signaler le fréquent emploi dans nos églises romanes, révèlent d'une manière incontestable l'influence prépondérante de l'architecture lombarde dans notre région. Ces éléments caractéristiques se rencontrent soit isolément, soit réunis en plus ou moins grand nombre sur un même édifice. Mais il est certains de nos monuments qui méritent de retenir plus particulièrement l'attention des archéologues, car c'est par leur ensemble, et non plus par tel ou tel caractère spécial, qu'ils manifestent hautement

(1) *Société française d'archéologie. Guide du Congrès de Carcassonne en 1906*, p. 149.

(2) Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, p. 194.

(3) *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 25, note 1, et p. 208; *Histoire de l'art* publiée sous la direction d'André Michel, t. I, p. 545.

(4) Louis Courajod, *op. cit.*, t. I, p. 389 et 520.

Digitized by Google

l'influence exercée par les constructeurs de la Haute-Italie. Trois édifices doivent surtout, à cet égard, faire l'objet d'une mention spéciale : ce sont l'église de Saint-Guilhem-le-Désert, celle de Saint-Martin-de-Londres et la tour Saint-Étienne de Puissalicon.

L'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert comprend un grand vaisseau à trois nefs, dont la construction paraît remonter au XIe siècle, un transept et un chœur, qui ont été certainement édifiés à une époque postérieure. Ces diverses parties, bien que séparées chronologiquement par un assez long intervalle, décèlent toutes l'influence de l'art lombard. Les murs de la nef centrale, aussi bien que ceux des bas-côtés, sont extérieurement ornés de *bandes lombardes*, c'est-à-dire de minces pilastres qui vont rejoindre, sous les corniches, une suite ininterrompue de petites arcatures. Mais la décoration la plus caractéristique est celle du chevet. L'abside principale, de forme demi-circulaire, est éclairée par trois grandes fenêtres. Au-dessus règne, entre deux frises en dents d'engrenage, une fausse galerie formée d'une série d'arcades profondes encadrées de fines colonnettes[1]. L'architecte a certainement voulu rappeler ces galeries extérieures de circulation qui décorent les absides d'un très grand nombre d'églises dans la Haute-Italie ainsi que sur les bords du Rhin, où se rencontrent les mêmes traditions architecturales qu'en Lombardie. C'est encore là un procédé décoratif d'inspiration essentiellement lombarde[2]. Surmontant l'abside, on aperçoit le gâble du mur triomphal que termine une corniche de petites arcatures[3]. L'absidiole septentrionale offre la même ornementation que la grande abside. Sur l'absidiole méridionale, on retrouve les bandes lombardes et la frise en dents d'engrenage. Tous les éléments de cette décoration absidale appartiennent incontestablement au style lombard, et on ne peut s'empêcher, lorsqu'on compare le chevet de Saint-Guilhem à celui de tel ou tel édifice roman de la Haute-Italie, d'être frappé de l'identité des procédés décoratifs. Que l'on jette les yeux, par exemple, sur l'église San

(1) Le chevet de l'église Saint-Martin d'Aime, en Savoie, présente une disposition analogue.

(2) Voir Louis Courajod, *op. cit.*, t. I, p. 384; C. Enlart, *Histoire de l'art*, publiée sous la direction d'André Michel, t. I, p. 548; Lefèvre-Pontalis, *Bulletin monumental*, 1906, p. 194.

(3) Comparer la décoration extérieure du mur triomphal de la basilique Sant' Abbondio, près de Côme.

Digitized by Google

Fedele qui s'élève au centre de la ville de Côme, on y retrouvera combinés différemment, mais à peu près exclusivement, les mêmes motifs d'ornementation : galerie extérieure, corniches d'arcatures, frises en dents d'engrenage, etc. De tels rapprochements sont plus éloquents que toutes les démonstrations.

L'église de Saint-Martin-de-Londres qui, le fait mérite d'être noté, dépendait de l'abbaye bénédictine de Saint-Guilhem-le-Désert, nous fournit une autre preuve éclatante de la diffusion du style lombard dans notre région. Cet édifice est, en effet, construit suivant un plan unique dans la contrée, mais très fréquent dans l'Italie septentrionale, nous voulons parler du plan tréflé ou à croisillons arrondis[1], et toute son ornementation est exclusivement lombarde. A l'intérieur, les murs latéraux sont décorés de grandes arcatures supportées par des colonnettes engagées. Ce sont encore des arcatures, mais de petite dimension, qui ornent l'abside principale; elles reposent soit sur des petites colonnes à demi engagées, soit sur des pilastres. Tous les chapiteaux, qui sont de forme cubique, sont revêtus de ces hachures croisées ou treillages que M. Courajod considère comme d'origine orientale et signale parmi les principaux caractères de l'art lombard[2]. Les tores des bases des colonnes sont taillés en cordes. Extérieurement, les murs de la nef, ceux des trois chevets et de la coupole octogonale qui les domine, présentent une décoration non moins caractéristique. Nous retrouvons partout les *bandes lombardes*, les corniches de petites arcatures en plein cintre et les frises en dents d'engrenage. Plan de l'édifice, décoration intérieure, ornementation extérieure des murs sont donc sans contredit d'inspiration lombarde; et on peut affirmer que si l'église de Saint-Martin-de-Londres n'est pas l'œuvre d'un architecte de la Haute-Italie, ses constructeurs se sont entourés de modèles exclusivement lombards[3].

La même conclusion s'impose, et avec plus de force encore, lorsqu'on se trouve en face de la charmante tour Saint-Étienne

(1) Voir C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 209 et 222.

(2) *Op. cit.*, t. I, p. 389.

(3) Cette opinion est, du reste, partagée par tous les archéologues qui ont eu l'occasion d'étudier l'église de Saint-Martin-de-Londres. Voir, entre autres, Révoil, *Architecture romane du Midi de la France*, t. I, p. 36; Louis Courajod, *op. cit*, t. I, p. 519 et 520; C. Enlart, dans *Histoire de l'art*, publiée par André Michel t. I, p. 474.

Digitized by Google

de Puissalicon, qui reproduit le type exact des clochers de Lombardie[1].

Ce monument est de forme carrée et présente la même décoration sur chacune de ses quatre faces. La base est dépourvue de tout ornement jusqu'à la hauteur du premier étage, dont elle est séparée par une frise en dents d'engrenage surmontée d'une corniche très saillante. Le premier étage est éclairé par deux baies en plein cintre dont les arcs sont formés de claveaux alternativement blancs et noirs; elles sont séparées par une mince colonnette. Les deuxième et troisième étages présentent chacun trois baies semblablement décorées et séparées par des colonnettes à étroits chapiteaux barlongs, sobrement décorés de stries horizontales parallèles. Le quatrième et dernier étage est percé d'un grand *oculus* encadré d'un cordon de pierres noires. Des frises de petites arcatures à claveaux alternés blancs et noirs décorent les trois étages supérieurs; elles sont reliées à droite et à gauche à des plates-bandes verticales. Enfin un cordon en pierre noire sépare le dernier étage de la toiture peu élevée, de forme pyramidale.

Cette tour de Puissalicon, aujourd'hui complètement isolée dans un cimetière, mais qui constituait jadis le clocher de l'église Saint-Étienne de Pédan ou Pésan, depuis longtemps détruite, est un monument absolument lombard par sa disposition architecturale et par l'ensemble aussi bien que par les détails de son ornementation. Il reproduit fidèlement le type de ces nombreux clochers carrés qui s'élèvent sur les bords verdoyants du lac de Côme et qui surmontent notamment les églises d'Urio, de San Vincento près de Sala, de San Martino près de Cadenabbia, etc. Dans la banlieue même de Côme, l'intéressante basilique de Sant'Abbondio possède deux clochers qui offrent la plus grande ressemblance avec la tour de Puissalicon.

On pourrait, il est vrai, signaler en France d'autres exemples de clochers inspirés du style lombard, surtout en Roussillon (clochers des églises de Prades, de Saint-Michel-de-Cuxa, etc.), mais nous n'en connaissons aucun qui soit revêtu d'une ornementation aussi remarquable et qui soit une copie aussi fidèle des clochers de la Lom-

[1] Voir la description que donne M. Enlart du type du clocher lombard, dans l'*Histoire de l'art*, t. I, p. 545.

Digitized by Google

bardie ou des provinces rhénanes que la tour que nous venons de décrire.

Au reste, le fait de l'existence de monuments lombards plus ou moins nombreux en dehors de la région montpelliéraine n'est point de nature à contrarier notre thèse, uniquement fondée sur l'abondance singulière des édifices de ce type dans les environs de Montpellier. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter qu'à quelques kilomètres de Puissalicon s'élevait autrefois, dans le village de Puimisson, une église détruite en 1804, qui possédait un clocher à peu près semblable à celui de cette première localité[1]. Le clocher de l'église de Villeneuve-lez-Béziers, quoique aujourd'hui bien défiguré, peut être également rangé parmi les clochers de style lombard[2].

Ce qui rend plus intéressante et plus frappante encore cette agglomération, sur un même point, d'édifices inspirés de l'architecture lombarde, c'est leur rareté dans les régions voisines de celle qui nous occupe. A mesure qu'on s'éloigne de Montpellier, soit du côté de Béziers, soit du côté de Nîmes, les monuments d'inspiration lombarde sont de moins en moins fréquents. Il faut en conclure que Montpellier est le centre de cette diffusion de l'influence lombarde.

A quelle cause faut-il attribuer ce fait? Nous avons longtemps recherché si, à une certaine époque, des *maëstri Comacini* n'auraient pas été mandés dans notre région par quelque évêque, quelque abbé ou quelque prieur de monastère, et n'y auraient pas importé leurs procédés architecturaux, à l'instar de ces moines de la Haute-Italie que saint Guillaume attira, à la fin du xe siècle, dans son abbaye Saint-Bénigne de Dijon. Nous n'avons trouvé aucune trace de migration de ce genre. Mais nous ne devons pas oublier qu'au xie et au xiie siècle, Montpellier avait un commerce extrêmement florissant, qui amenait dans ses murs une nombreuse population étrangère, et notamment beaucoup de Lombards. Benjamin de Tudèle, qui écrivait vers le milieu du xiie siècle, le constate expressément dans son *Itinéraire* : «C'est, dit-il en parlant de Montpellier, un lieu très favorable au commerce, où viennent trafiquer en foule Chrétiens et Sarrazins, où affluent des Arabes du

[1] Voir E. Sabatier, *Études et notes archéologiques sur les châteaux, abbayes et églises de l'ancien diocèse de Béziers*, p. 1. Cf. Carou, dans *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, t. III, p. 322.

[2] *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault*, p. 450.

Digitized by Google

Garb, des marchands de Lombardie, du royaume de la Grande Rome, de toutes les parties d'Égypte, de la terre d'Israël, de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Angleterre, de Gênes, de Pise, et qui y parlent toutes les langues».

Il est vraisemblable que les relations commerciales qui créèrent des liens constants entre Montpellier et l'Italie du Nord, ainsi que la grande affluence de négociants lombards dans cette ville, eurent pour effet d'y attirer des architectes et des ouvriers de même nationalité, architectes et ouvriers qui apportèrent avec eux leurs procédés architectoniques et décoratifs. Nous savons en effet, d'une part, que les *maèstri Comacini* se déplaçaient avec la plus grande facilité et qu'ils se répandirent dans tout l'Occident, et, d'autre part, nous ne devons pas oublier que jamais le besoin de constructeurs ne se fit sentir davantage dans notre région qu'aux XIe et XIIe siècles, qui virent une abondante floraison d'édifices religieux, motivée par la fondation de nombreux monastères et la reconstruction de la plupart des anciennes églises ou abbayes.

N'est-ce point à ces circonstances qu'il convient de rattacher l'influence prépondérante de l'art lombard sur l'architecture romane de la région montpelliéraine?

Émile Bonnet.

Digitized by Google

MARMITE DE BRONZE
AVEC INSCRIPTION DU XVIe SIÈCLE,

PAR M. ROGER DROUAULT,
Correspondant du Comité.

La petite marmite de bronze, reproduite sur la planche XXXVII, porte, autour de la panse, en minuscules gothiques, l'inscription :

ave maria gracia plena

A la suite se trouvent placés, sans intervalles, les ornements suivants : 1° fleur de lis; 2° cloche dans un cadre dentelé; ces deux figures placées horizontalement; 3° branche formée de deux feuilles[1] aux bords découpés; 4° croix de Malte; 5° fleur de lis plus petite que la précédente et placée verticalement; 6° branche légèrement différente et pouvant se raccorder avec l'autre pour former une guirlande.

Le tout est placé entre deux filets; au-dessus, deux autres filets; au-dessous, pareille décoration.

La physionomie de cette marmite est toute particulière et rappelle exactement celle du *toupi à chatagna*[2] (pot à châtaignes[3]),

[1] Ces feuilles ne sont que des demi-feuilles, c'est-à-dire qu'elles sont pliées en deux le long de la nervure médiane.

[2] *Toupin*, *toupi*, *tupin*, *tupi* «pot de terre, pot à une anse, coquemar, pot au feu». Frédéric Mistral, *Lou Trésor dou félibrige*, t. II, p. 1008.

[3] Il n'y a pas encore fort longtemps, la châtaigne formait le fonds de l'alimentation du paysan limousin qui l'utilisait surtout sous la forme de *châtaignes blanchies*, c'est-à-dire cuites à l'étuvée dans une marmite de forme spéciale, *lou toupi à chatagna*. Trois ustensiles accessoires servaient — et servent encore — à cette préparation : *lou débouéradour* ou *etsauvadou*, sorte de X qui, enfoncé dans le toupi, débarrasse, par un mouvement de rotation, les châtaignes de leur seconde peau; *lo grèlo*, tamis sur lequel on passe celles-ci après l'opération précédente; enfin *lo palissou* ou *baleito*, corbeille où l'on verse les châtaignes cuites. Certains de ces pots atteignaient une hauteur de 0 m. 80 et une contenance de 30 à 35 litres.

Digitized by Google

encore usité en Limousin : son corps est presque un tronc de cône raccordé par le bas à une calotte sphérique très aplatie. Le col, droit, est relativement long (0 m. 028); les pieds très hauts (0 m. 06), près de la moitié de la hauteur totale de l'objet (0 m. 15), sont à section pentagonale et se terminent par une sorte de sabot.

La largeur à l'orifice est de 0 m. 103; le plus grand diamètre à la panse est de 0 m. 125. Les caractères mesurent 0 m. 009 de haut.

La marmite est accompagnée de deux oreilles formant angle droit destinées à recevoir l'anse en fer qui permet de la porter.

Les marmites de bronze, assez communes autrefois dans nos vieilles cuisines, n'ont occupé jusqu'ici qu'un petit nombre d'archéologues[1]; seul le savant abbé Cochet a publié une notice un peu étendue sur les ustensiles de cette nature trouvés en Normandie[2].

Il serait cependant intéressant de posséder tout au moins un catalogue raisonné de ces marmites qui existent dans les musées ou les collections; il permettrait de déterminer si tel ou tel type est particulier à telle ou telle région et de suivre à travers les âges les transformations de ce vase, encore que, pour beaucoup de ces objets dépourvus d'ornements, il soit souvent difficile de leur appliquer une date[3].

Leur étude, du reste, nous le montrerons plus loin, s'impose comme annexe des études campanaires aujourd'hui si en faveur auprès des archéologues.

Notre intention n'est pas d'entreprendre un tel travail; plus modestement nous nous contenterons d'utiliser ici, en manière de

[1] Pour nous documenter sur ces sortes d'objets, nous avons patiemment dépouillé les quatre énormes volumes de la *Bibliographie des Sociétés savantes*, de M. de Lasteyrie. Dans ce précieux travail nous n'avons relevé que quelques courtes notes sur notre sujet; on les trouvera à la bibliographie.

[2] *Note sur des marmites en bronze conservées dans quelques collections archéologiques*. Paris, Blériot, 1862. Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*.

[3] M. de Caumont écrit qu'il n'ose encore se prononcer sur l'âge de ces marmites (*Bull. monument.*, t. IV, p. 9, cité par l'abbé Cochet; indication inexacte du tome et de la page); ce dernier adopte le même avis (p. 5, *note*); M. de Cougny également, pour des marmites trouvées à Argentan.

Digitized by Google

commentaires à notre marmite, les notes, pour la plupart inédites, que nous avons recueillies sur ce sujet[1].

Tout d'abord nous indiquerons succinctement les différents vases de cette nature que nous avons relevés dans divers musées.

A tout seigneur, tout honneur : Cluny possède quatre de ces marmites; deux mesurant 0 m. 25 et 0 m. 32 sont globulaires avec col droit et pieds courts; elles ne portent aucun ornement et proviennent de Châteaudun. La troisième, analogue, mesure 0 m. 25.

Quant à la quatrième, qui n'a que 0 m. 14 de hauteur, elle présente un col droit réuni à la panse peu renflée par un collier. Autour du col et sur la panse figure la même décoration : trois fleurons et trois couronnes ducales alternés. A la partie supérieure du col on lit, quatre fois répétés, en caractères minuscules gothiques, les mots allemands : *ich hofe* «j'espère».

Le catalogue attribue au XVe siècle ce produit d'outre-Rhin.

Au musée de Chartres se trouve exposée une marmite à panse globulaire, à col courbe; elle est dépourvue d'ornements, sauf les pieds terminés par des sortes de griffes.

Une marmite analogue comme forme à celle que nous possédons existe au musée de Clermont; hauteur, 0 m. 14; pas d'ornements[2].

Au musée de Périgueux, nous en trouvons encore trois du type de la nôtre : la première haute de 0 m. 25, large à la partie supérieure de 0 m. 16, est montée sur pieds de 0 m. 08, avec col de

[1] Nous tenons à exprimer ici notre vive gratitude à ceux qui ont bien voulu nous fournir des renseignements pour établir cette note.

Nos remerciements iront tout d'abord vers notre excellent maître et ami, l'érudit campanographe Jos. Berthelé, qui, avec une complaisance dont il est coutumier, a recherché dans ses dossiers si riches les notes concernant notre étude et nous les a généreusement abandonnées.

Nous dirons ensuite MM. les conservateurs des musées : M. le Dr Friedrich-H. Hofmann, du National-Museum à Munich; M. A. Hoyau, à Chartres; M. Aug. Audollent, à Clermont-Ferrand; M. Guiard, à Lyon; M. Ducourtieux, à Limoges; M. le marquis de Fayolle, à Périgueux; M. de Vesly, à Rouen; M. Guillot, à Saint-Lô; M. Louis Le Clert, à Troyes.

M. de la Bouralière s'est assuré que les trois musées de Poitiers étaient actuellement dépourvus de ces sortes d'objets; M. Jovy a fait la même constatation pour Vitry-le-François; M. Roger Rodière, pour Montreuil-sur-Mer.

[2] Clermond-Ferrand possède aussi une marmite de fonte, ornée de fleurs de lis en relief (XVIe siècle).

Digitized by Google

o m. 05. Elle porte sur la panse une croix en relief dont les extrémités pommetées ne sont pas toutes également bien venues et qui paraissent accuser le XVIe ou XVIIe siècle.

La deuxième a pour caractéristiques : hauteur, o m. 18; pieds, o m. 065; col, o m. 03; diamètre à l'ouverture, o m. 12. Anse moderne en fil de fer.

La troisième a pour mesures : hauteur, o m. 145; pieds, o m. 045; diamètre supérieur, o m. 09; hauteur du col, o m. 023. Ces deux dernières ont pour toute ornementation quatre filets en relief.

La quatrième mesurant o m. 14 de haut est globulaire; ses pieds sont courts; sur le fond, entre les trois pieds, on remarque une sorte de soleil ou molette en relief à huit rais.

Le plus riche de tous ces musées, à notre point de vue, est celui de Rouen où l'on conserve neuf marmites de bronze toutes trouvées dans la Seine-Inférieure; elles ne portent ni inscriptions, ni ornements; toutes sont basses sur pieds avec panse presque sphérique et col droit peu long.

Ce sont, avons-nous dit, les seules qui aient jusqu'ici fait un peu parler d'elles! La plupart furent trouvées dans des marais ou en terre; quelques-unes ont été rencontrées avec des chandeliers de bronze renfermés dedans. Dans une trouvaille faite aux Loges, la marmite contenait, avec trois chandeliers, deux cuillers de cuivre portant des fleurs de lis Louis XIII [1].

Une dixième marmite trouvée dans les dragages de la Seine a disparu depuis.

Le musée de Troyes possède également trois pots de *mette* ou métal de Metz sans ornements ou inscriptions.

A l'étranger, nous pouvons citer le South-Kensington-Museum qui possède la fameuse marmite décrite par V. Gay, sous le mot *Dinanderie;* elle porte en caractères du XIVe siècle : *Je fu pot de graunt honur. viaunde a fere de bon savhur. Vilelmus Angetel me fecit fieri.* Cette marmite de forme globulaire est basse sur pieds [2].

Au National-Museum de Munich, on trouve également trois marmites du type de la nôtre : deux sans ornements; la troisième porte

(1) *Note*, p. 6.

(2) Le même musée possède un bassin de cuivre portant : *Vilelmus Angetel me fecit;* caractères gothiques du XIVe siècle. Cf. M. de Champeaux, *Dictionnaire des fondeurs*, t. I, p. 25.

Digitized by Google

le monogramme du Christ IHS surmonté d'une croix et accompagné de la date 1750.

L'abbé Cochet signale également d'autres trouvailles de marmites de bronze dans l'Oise, la Seine-Inférieure et la Vienne [1].

Il semble que, de ce qui précède, ces marmites peuvent se ramener à deux types distincts : l'un caractérisé par une panse globuleuse, presque sphérique, basse sur pieds et à col relativement court; c'est celui qui a été particulièrement étudié par l'abbé Cochet; l'autre à la panse plutôt en forme de tronc de cône se raccordant à un fond formé d'une calotte sphérique de très petite flèche; le tout juché sur de hauts pieds et surmonté d'un long col. C'est le type qui nous occupe, que nous retrouvons à Périgueux et à Clermont et qui survit dans le pot à châtaignes limousin.

Anciennement, dit M. de Laborde, la batterie de cuisine se composait surtout de pièces de cuivre battues et repoussées usitées dès le XIIIe siècle, et à partir du XIVe siècle d'ustensiles fondus et ciselés de fabrication allemande — sans compter la vaisselle d'étain [2].

Ces ustensiles de cuivre ou bronze étaient fabriqués par des ouvriers spéciaux, *poelliers*, *molleurs*, *dinandiers*, et les inventaires nous montrent que, jusqu'au XVIIIe siècle, les intérieurs sont abondamment pourvus de vaisseaux d'*arain*, mot qui, dans le langage courant, désignait indistinctement le cuivre et le bronze [3].

Des textes précis nous font connaître que, parfois, ces ustensiles sortaient du creuset des fondeurs de cloches, qui — il n'y a pas de petits profits — utilisaient ainsi le trop-plein de leurs fourneaux. Dans ce cas, ces objets bénéficiaient du caractère artistique qui distingue les productions de ces industriels; ils créaient ainsi des objets usuels aux formes harmonieuses et élégantes, décorées d'inscriptions et d'ornements [4].

[1] Les musées de Lyon, Limoges, Montreuil-sur-Mer, Vitry-le-François ne possèdent pas de ces marmites; il en est de même pour Saint-Lô; fait singulier pour ce dernier, une localité voisine, Villedieu-les-Poêles, ayant été, dès le XIIe siècle, un centre de fondeurs.

[2] *Glossaire français du moyen âge*, Paris, 1872, v° *batterie de cuisine*.

[3] *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *airain*.

[4] C'est aussi à ces industriels que nous devons la disparition de nombreux objets de bronze : le fondeur était l'ennemi du fondeur. Les procès-verbaux de de fonte de cloches nous montrent fréquemment les paroissiens venant jeter au

Digitized by Google

En 1390, Joseph Colard, de Dinan, fondeur de cloches et de canons, exécute, sur les ordres de Philippe le Hardi, deux grands pots d'airain pour les Chartreux de Dijon[1].

En 1560, à Bourg-en-Bresse, les deux Lorrains qui refondent les cloches font en même temps «l'étallon du bled[2]».

Au mois de janvier 1606, les deux saintiers, Grefeuilhe et Moulinier, coulent, sur la place de Gignac (Hérault), deux mesures à blé pour le compte de la municipalité[3].

Le curieux prospectus du fondeur de cloches Philippe Cavillier (fin du XVIIIe siècle) fait assavoir au public que celui-ci fait «gros et petits mortiers d'apothicaire, marmites de métal», etc.[4].

Plus près de nous, en 1821, les Cochois, fondant sur place, à Cormicy, six cloches, utilisent le surplus du métal à fabriquer une grande chaudière pour l'hôpital général de Reims. A la même époque, le Bottin signale une maison du Puy qui fond les cloches, pots, marmites, sonnettes et grelots[5].

En plus de ces documents, maints objets conservés dans les musées ou les collections témoignent que les fondeurs de cloches ne se bornaient pas à couler des «sints».

Nous citerons tout d'abord le très curieux minot conservé au musée de Chartres sur lequel on lit : *Ce lui minot : fut : fet : lan : m : cc : iiii : du : mois : de décembre : au tens : iehan de chevreuse : baillif dorliens. Me fist : priez pour li : Guillaume le santie.*

Le mobilier de l'église de Saint-Bonnet de Galaure (Drôme) comprend un seau à eau bénite en bronze, portant une marque de fondeur de cloches[6].

Le dictionnaire d'Havard reproduit deux marmites dont l'une porte une marque identique.

Nous ne ne nous arrêterons pas aux mortiers d'apothicaire et de

creuset, à l'appel de leur curé désireux de grossir sa cloche, chandeliers de potin, objets de bronze de toute nature : que de marmites et de mortiers ont dû avoir cette fin! (Cf. Jos. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, Montpellier, 1903, p. 28.)

(1) *Dict. des fondeurs*, v° *Colard.*

(2) Archives communales de Gignac, DD 26 (note Jos. Berthelé).

(3) Jules Baux, *Extraits..... des registres municipaux de Bourg*, p. 6 (Id.).

(4) *Enquêtes*, p. 251.

(5) Note Jos. Berthelé.

(6) Jos. Berthelé, *Mélanges*, Montpellier, 1906, p. 472.

Digitized by Google

cuisine sortis des ateliers de fondeurs de cloches; ils sont légion [1].

Enfin nous trouvons la marmite associée à la cloche sur deux monuments fort anciens.

La cloche de l'hôtel de ville de Braisne (Aisne), présumée du XIIIe siècle, montre une marque de fondeur consistant en un médaillon circulaire meublé d'une cloche et d'une sorte de marmite. Autour, on lit le nom *Bon Temps* [2].

Sur une pierre tombale conservée au musée d'York [3], figure au milieu une croix fleuronnée; elle est portée à l'extrémité d'une longue hampe flanquée, à droite et à gauche, d'une cloche et d'une marmite montée sur de hauts pieds. D'après ce que nous connaissons des habitudes des artisans d'autrefois, il n'est pas douteux que cette pierre a recouvert le tombeau d'un fondeur réunissant dans ses travaux la cloche et les ustensiles culinaires [4].

De ce que nous avons dit précédemment, on a pu voir que si les marmites de bronze sont encore relativement nombreuses, il n'en est pas de même de celles pourvues d'inscriptions. Pourtant nos ancêtres ornaient volontiers de formules religieuses ou sentencieuses les objets les plus humbles, les plus usuels.

La formule *Ave Maria gracia plena* se retrouve sur une salière d'étain du Musée de Cluny côte à côte avec le nom du fondeur et des vers sur la charité [5].

Nous avons nous-même relevé sur un grand mortier d'apothicaire conservé à l'hospice de Loudun, en caractères gothiques longs du XVe siècle : *an. nostre. conmansement.* [*e*]*toit. dieu le père. onipotant. luistenollia* [6].

(1) *Mélanges*, p. 269.

(2) *Ibid.*, p. 449.

(3) *Note*, p. 7.

(4) Il est curieux de signaler, comme association de ces deux objets, la marque d'un fondeur de cloches italien du XIIIe siècle, qui signe une cloche de Milan datée de 1352 du nom de Ambrosio de Calderariis; cette marque représente au centre un chaudron ou marmite, allusion au nom du fondeur qui se trouve inscrit en exergue. (Cf. Vincenze Forcella, *Iscrizioni delle chiese et degli edifici di Milano*, Milan, 1892, vol. XII, p. XXVII, fig.)

(5) Cf. abbé Texier, *Dict. d'orfèvrerie*, col. 266, et Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, t. II, p. 150.

(6) Ce dernier mot est peut-être la fin abrégée d'un verset que nous n'avons

Digitized by Google

Semblable ustensile de l'hôpital de Parthenay porte : *Te Deum laudamus*, en gothique[1].

Sur un verre du musée de Poitiers[2], du XVIe siècle, on lit : *Vous scavez bien que j'escappe tout* (efface tout).

Enfin nous pourrions citer une nappe de table en notre possession, qui porte des versets de l'évangile selon saint Matthieu, tissés en caractères gothiques.

L'attribution de notre petite marmite à un fondeur de cloches ne saurait donc être mise en doute : l'empreinte de la cloche[3] est en quelque sorte sa signature. Mieux encore, une faute dans la disposition du texte trahit la main du sintier. L'inscription, avons-nous fait remarquer, est établie la tête en bas, c'est-à-dire mise pour être lue quand l'objet fondu est placé la calotte en haut : position renversée pour une marmite, mais normale pour une cloche; établissant son moule la tête en bas, le fondeur, emporté par la force de l'habitude, n'a pas songé que le changement de position dans la station de l'objet emportait un changement dans la manière de placer son inscription.

Une bavure qui fait le tour du vase semble indiquer qu'il a été fondu dans un moule s'ouvrant en deux parties; mais au lieu d'être droite et nette, comme sur les autres objets ainsi fabriqués, elle est irrégulière et sinueuse, tantôt en relief, tantôt en creux.

L'inscription n'a pas été composée lettre par lettre, comme il est d'usage en général pour les cloches, mais mot par mot, le fondeur possédant sur ses matrices, gravés séparément, les quatre mots qui la composent.

Nous croyons pouvoir attribuer cet objet au XVIe siècle; en voici les raisons.

D'abord, les caractères gothiques correspondent bien à ceux de

pu retrouver dans les concordances, ou peut-être aussi le nom du fondeur ou du possesseur du mortier : *L(o)uis Tenolia*.

(1) *Enquêtes*, p. 269.

(2) *Bulletin de la Soc. des antiquaires de France*, 1885, p. 58.

(3) Il convient de signaler que le cadre dentelé qui renferme celle-ci est incomplet; ceci nous permet de supposer que cette cloche occupait le centre d'une marque de fondeur de cloches — toutes ces marques sont identiques — dont on a coupé les bords pour la faire tenir entre les deux filets contenant l'inscription.

Digitized by Google

cette époque que nous lisons sur les cloches. Ce genre d'écriture persiste sur les cloches du Poitou jusqu'au dernier quart du XVIe siècle[1], sur celles du Limousin jusqu'à la fin du même siècle[2]; nous l'avons trouvé encore en usage, mais mélangé à des lettres romaines, sur une cloche du Périgord datée de 1604[3].

D'autres considérations tirées des ornements viennent aussi à l'appui de cette attribution.

Les fleurs de lis paraissent sur les cloches dès le XIVe siècle, mais leur forme varie légèrement suivant les temps. Il existe, en effet plusieurs types de ce meuble héraldique : les unes, notamment, ont les branches latérales supérieures tangentes à la branche médiane au point où celle-ci rencontre la barre horizontale; dans d'autres, au contraire, ces branches latérales partent des extrémités de cette barre. Au premier type appartiennent les fleurs de lis qui figurent sur les sceaux de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis; l'autre apparaît à la fin du XVe siècle et paraît jouir d'une certaine vogue à la fin du XVIe siècle et commencement du suivant : c'est lui qui orne les monnaies de cette époque. C'est lui aussi qui est représenté sur notre marmite.

Enfin les deux branches de feuille que nous avons signalées étaient employées par les fondeurs pour former des guirlandes, des marches de calvaire. Or il résulte des travaux de l'abbé Lecler que cette mode, qui se montre au XVe siècle, prit surtout un grand développement au siècle suivant.

Enfin on pourrait faire remarquer que l'habitude prise par les fondeurs de posséder sur leurs matrices des mots entièrement gravés ne remonte qu'au XVIe siècle; la plus ancienne cloche signalée par M. Jos. Berthelé, où cette coutume se rencontre, est de 1518[4].

Quelle est la provenance de cette marmite[5]? Nous avons vu,

(1) *Enquêtes*, p. 353.

(2) *Études sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges*, Limoges, 1902, p. 28.

(3) Roger Drouault, *Vieux sints périgourdins*, Périgueux, 1896, p. 14.

(4) «Les anciens fondeurs de cloches avaient quelquefois sur leurs empreintes à alphabets ou à ornements des mots ou des formules entièrements gravés... Le fondeur de la cloche de Saint-Denis de Pille, aujourd'hui à Jonzac, 1518, possédait ainsi gravés le monogramme du Christ, le sigle *xps* et la formule *ave Maria*. La légende *Te Deum laudamus* du mortier de Parthenay est aussi d'une seule pièce» (*Enquêtes*, p. 270).

(5) Depuis plus d'un siècle, cet ustensile se trouve dans la famille Maurensane,

Digitized by Google

d'après M. de Laborde, que, pendant longtemps, l'Allemagne nous inonda d'ustensiles de bronze fondu : la marmite de Cluny en est une preuve. Il existait en effet dans l'Allemagne, surtout aux XIVe et XVIe siècles, une puissante corporation de *grapengiesers* qui fondait tout particulièrement les marmites à trois pieds (*grapen*, d'où son nom), les poêles, mortiers, cuillers et même des petites cloches; comme nos sintiers, ils exerçaient leur industrie en voyageant [1].

Pour l'objet que nous présentons, nous ne croyons pas à cette origine, son ornementation étant toute française.

Maintenant, bien que, par sa forme, il rappelle exactement un vase limousin, on ne peut dire s'il sort de notre province [2] : on sait que les fondeurs de cloches furent surtout des nomades, Lorrains pour la plupart, qui allaient de ville en ville, de village en village, offrir leurs talents [3].

La comparaison avec des cloches encore existantes permettra peut-être d'en préciser davantage l'âge et la provenance, grâce surtout à son ornementation typique que nous avons, à cette fin, minutieusement décrite.

Le recueil des cloches limousines, travail considérable dû à la plume de l'érudit abbé Lecler [4], très précis au point de vue épigraphie pure, est trop sobre de détails en ce qui concerne l'ornementation des cloches pour tenter d'essayer de loin cette identification [5].

une des plus vieilles de la bourgeoisie limousine : Almodis, Étienne et Pierre *de Maurensanas* (*mal renseigné* en roman) figurent dans une charte de 1203. (Cf. Louis Guibert, *Documents sur l'histoire municipale de Limoges*, t. I, p. 4.) Il y est encore, bien que d'heureuses circonstances l'aient fait entrer en notre possession.

(1) Un fondeur allemand, Hans, opère en 1504 au Lindois (Charente) et en 1520 à Saint-Junien (Haute-Vienne) [*Études*, p. 39 et 41].

(2) Note de M. le Dr Hofmann; M. Alfred von Le Suire, descendant de réfugiés français à la Révocation, qui l'a provoquée et traduite, trouvera ici l'expression de nos vifs remerciements.

(3) Les statuts des fondeurs de Limoges en 1593 ont été publiés par M. Maurice Ardant; ils nous indiquent que ces artisans faisaient seulement chandeliers plainieus, tournerie ou ouvrés, estriers, esperons, landiers, poids, timons et garnitures de poids pour trébuchiers (*Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XIII, p. 60). — Monteil dit que ces fondeurs étaient très renommés dès le XIVe siècle.

(4) *Études*.

(5) Faisons remarquer cependant que les feuilles qui ornent le calvaire de la

Digitized by Google

Enfin, cet ustensile soulève une dernière question : on a pu remarquer que notre marmite et un certain nombre de pièces analogues que nous avons décrites n'ont qu'une très petite contenance, à peine un litre.

Connaissant la «capacité» culinaire de nos ancêtres et les plats plantureux de jadis, on peut se demander si, dans la vie domestique, ces ustensiles étaient usités pour la cuisine courante; nous répondrons que les textes ne nous ont donné aucun renseignement à ce sujet et nous nous permettrons d'émettre cette supposition toute gratuite : n'auraient-ils pas eu plutôt une destination particulière, comme de préparer les tisanes si appréciées de nos grand'mères, les remèdes de bonne femme tant vantés des ménagères, ces bons onguents, enfin, qui, si l'on en croit le proverbe, se faisaient dans «les petits pots» ? [1].

Roger Drouault.
Correspondant du Comité.

cloche de Sagnat (Creuse), 1534, offrent une grande ressemblance avec les nôtres; ce calvaire porte aussi la formule *ave Maria* (*Études*, p. 49).

[1] M. Jos. Berthelé nous a fait remarquer que notre objet pourrait être un «caubenoistier», un de ces petits bénitiers portatifs qui servaient aux enterrements.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE [1].

Abbé Cochet. Découverte de marmites en bronze à Ancretteville-sur-Mer (*Bulletin monumental*, t. XXIX, 1863, p. 314).

Du même. Sur des vases de bronze trouvés en Normandie qui paraissent appartenir au moyen âge (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. III, 1864, p. 171, fig.).

Robert d'Estaintot. Vase de bronze du XIVe siècle trouvé à Trefforest. (*Procès-verbaux de la comm. départ. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. II, 1867, p. 285, fig.).

Fédérique. Sur un vase du moyen âge en bronze trouvé à Campeaux, Calvados (*Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. V, 1868, p. 232).

Fédérique. Note sur deux vases de bronze du XIVe ou XVe siècle trouvés en 1867 à Campeaux (*Bull. de la Soc. viroise*, 1871, p. 233).

Vases de bronze du moyen âge trouvés au Mesnil-Mauger (*Bull. de la commission départ. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. II, 1871, p. 151, fig.).

Mathieu. Marmite romaine de campement trouvé à Gondole (*Mém. de l'académie de Clermont-Ferrand*, nouv. sér., t. XV, 1873, p. 82).

G. de Cougny. Trois marmites de bronze découvertes près d'Argentan (*Bull. monument.*, 41e vol., 1875, p. 71, fig.).

Rioux de Maillou. Les ustensiles de cuisine (*Revue des arts décoratifs*, 1882-1883).

[1] En dehors des ouvrages mentionnés aux notes.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE FOUILLES

EXÉCUTÉS EN 1906

PAR LE SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES

EN ALGÉRIE,

PAR M. ALBERT BALLU,

Architecte en chef du Service des Monuments historiques.

PREMIÈRE PARTIE.

Les travaux de fouilles exécutés par le service des Monuments historiques de l'Algérie doivent s'énumérer de la façon suivante :

I. *Département d'Alger.* — Fouilles à la Kalaa des Ouled-Abdallah.

II. *Département de Constantine.* — Fouilles à Henchir-el-Begueur, à Announa, à Khamissa, à M'daourouch, à Lambèse, à Timgad.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

1° *Fouilles à la Kalaa des Ouled-Abdallah.* — M. Montière, administrateur de la commune mixte de Ténès, à l'aide d'une légère subvention prise sur nos crédits, a commencé quelques recherches dans les ruines de la Kalaa des Ouled-Abdallah, situées à 25 kilomètres de la mer, à 60 kilomètres de Ténès et à 15 kilomètres du village de Rabelais. On y arrive par le chemin qui conduit de Rabelais à Taougrit.

Les objets ou fragments découverts sont :

1° Stèle en pierre de grès de 0 m. 65 sur 0 m. 47 représentant une famille composée du père, de la mère et d'un enfant. Au-dessous, un cheval est figuré;

Digitized by Google

2° Tête d'homme de marbre blanc, de dimensions dépassant la grandeur naturelle;

3° Inscription en petits caractères, gravée sur une stèle;

4° Fragment de jarre, de terre cuite, portant le nom du fabricant;

5° Deux médailles de verre et plusieurs médailles de bronze.

Département de Constantine [1].

Le commandant Guénin avait sollicité de notre service une subvention pour effectuer des recherches au lieu dit Henchir-Pharaoun ou El-Begueur. Il a découvert un très intéressant monument de la dernière moitié du IVe siècle de notre ère, dans un état de conservation suffisant pour qu'on puisse se rendre compte de son ordonnance architecturale et de ses dispositions.

Cet édifice, qui n'est autre qu'une basilique chrétienne, est de la même famille que la belle basilique du monastère byzantin de Théveste, que notre service a entièrement mis au jour, il y a plusieurs années. On y retrouve la même sculpture ornementale de chapiteaux et de coupoles, le même sentiment d'art, le même appareil dans la construction des murs. C'est à croire qu'on a dérobé à la grande église de Tébessa les architectoniques nécessaires à l'établissement de la petite basilique d'Henchir-Pharaoun.

Cette petite ville était bâtie à 3 kilomètres du pied du Djebel-Foa, sur l'une des dernières pentes montant vers le sommet principal. Les Byzantins, comme sur tant d'autres points stratégiques de l'ancienne Afrique romaine, y avaient installé une forteresse en se servant des débris des monuments antiques environnants qu'ils assemblèrent autour des murs extérieurs d'une église, de forme presque carrée (14 mètres sur 15), mais munie sur son flanc Nord d'un vestibule faisant saillie, que la petite forteresse emprisonna également dans son enceinte. Cette construction militaire était trop exiguë [2] pour contenir une garnison un peu importante; aussi fut-

[1] Fouilles exécutées par le commandant Guénin, du cercle de Tébessa, dans l'Henchir-el-Begueur appelé aussi Henchir-Pharaoun. (Voir, d'autre part, le rapport original, p. 336 et suiv.)

[2] 17 m. 50 sur 19 extérieurement.

Digitized by Google

elle entourée elle-même d'une seconde enceinte plus vaste[1], de forme rectangulaire et munie de flanquements, dont une tour carrée à l'angle Sud-Est[2].

L'ancienne église, aux murailles renforcées d'une triple épaisseur, devint donc le donjon du castellum des soldats de Byzance, et ce que les Vandales, moins destructeurs qu'on ne le croit, avaient respecté, les hordes barbares de Solomon le saccagèrent, tant était alors impérieuse pour leur sécurité l'obligation de se fortifier à la hâte, sans en choisir les moyens.

Lorsque le commandant Guénin entreprit ces fouilles, une arcade en belles pierres de taille, soutenue par des colonnes corinthiennes, et accompagnée de deux baies surmontées de plates-bandes, apparaissait nettement dégagée du sol. C'est donc de là que partirent ses recherches, lesquelles furent couronnées de succès dès les premiers coups de pioche.

Le petit fort est fermé sur trois de ses côtés (Est, Ouest ou Sud); au Nord seul apparaît une porte, ou plutôt deux entrées l'une derrière l'autre, chacune étant percée dans un mur séparé. Entre les deux murailles existe un vide dans un des côtés duquel on a trouvé en place un grand disque de pierre que les défenseurs pouvaient rapidement faire rouler de façon à obstruer la porte extérieure. Une petite chambre du gardien de la porte, disposée en retour d'équerre à l'angle Nord-Est du port, facilitait cette opération.

La seconde porte, celle intérieure, munie d'une feuillure, était fermée par une menuiserie; elle donnait accès à un vestibule, lequel communiquait, par une troisième entrée, au vestibule de la basilique que les Byzantins avaient respecté et dont le côté Ouest, percé d'une quatrième porte, permettait de parvenir à deux chambres se commandant. La présence de ces deux salles s'explique par la nécessité où les sujets de Justinien s'étaient trouvés de racheter la saillie du vestibule de la petite église, dans le but d'équarrir le périmètre de leur fort. Une cinquième porte enfin, ménagée sur le côté Sud du vestibule, conduisait dans l'intérieur de l'édifice religieux, dont, nous l'avons dit plus haut, la forme générale était un carré presque parfait.

(1) 65 mètres sur 35 mètres en moyenne.

(2) Cette tour, comme celles de l'enceinte du monastère fortifié de Tébessa, est saillante, non à l'extérieur, mais à l'intérieur de ladite enceinte.

Digitized by Google

On y distingue sept parties qui sont :

1° La nef; 2° le bas-côté Nord; 3° le bas-côté Sud; 4° le transept; 5° l'abside; 6° la sacristie Nord; 7° la sacristie Sud.

1° La nef (6 m. 70 de large sur 6 m. 20 de long) avait ses quatre angles rentrants occupés par une colonne corinthienne surmontée de consoles sculptées, dont une entière est encore en place. Ces corbeaux portaient un ordre supérieur couronné aussi de consoles et soutenant la charpente du vaisseau. Trois baies s'ouvraient de la nef, côté Est, sur ce qu'on peut appeler le transept; ce sont les deux plates-bandes et l'arcade déjà citées. (Ces plates-bandes, d'un seul morceau, étaient déchargées par un clavage dont elles étaient séparées par un léger vide.) Les murs Nord et Sud sont percés chacun de six petites ouvertures[1] dont l'appui, en forme de cuve, est à 1 m. 08 de hauteur au-dessus du dallage. C'est par là que la nef recevait peut-être de la lumière distribuée par les fenêtres des collatéraux. De ces cuves, qui, selon toute probabilité, étaient des armoires, les soldats byzantins avaient fait des mangeoires pour leurs chevaux dont les trous d'attaches se voient encore sur la pierre[2]. La nef servit donc d'écurie après la conquête de Bélisaire;

2° et 3°. De 2 m. 40 de largeur et de même longueur que la nef, les bas-côtés Nord et Sud étaient surmontés de tribunes, certainement portées sur des planchers de bois. On parvenait au premier étage par des escaliers dont plusieurs marches existent encore: ces escaliers étaient disposés à chaque extrémité du transept, près de la porte de communication de ce dernier avec les nefs latérales. Les Byzantins ont fait, de l'étage inférieur des collatéraux, des sortes de casemates en appuyant une voûte en quart de cercle sur la plate-bande des petites ouvertures à auges, ladite voûte partant des murs extérieurs des bas-côtés à 0 m. 50 au-dessus du sol. Peut-être manquaient-ils de bois pour refaire le plancher ruiné; peut-être aussi voulaient-ils mettre à l'abri la nourriture de leurs chevaux;

4° Le transept, disposé entre les trois nefs et l'abside accompagnée de ses deux sacristies, avait 13 m. 50 de long, comme

[1] Largeur, 0 m. 76; hauteur, 0 m. 72; largeur des trumeaux, 0 m. 17.

[2] Il en a été de même à la basilique de Tébessa, à celle d'Haïdra en Tunisie, etc.

Digitized by Google

l'église elle-même, sur 2 m. 86 de largeur. Sur son côté Est s'ouvraient l'arc triomphal du chœur[1] et les deux portes conduisant aux sacristies. L'escalier des tribunes placé à son extrémité septentrionale, à l'inverse de celui du Sud, montait dans une direction perpendiculaire à la longueur des bas-côtés; cette disposition avait été instituée par la présence de la porte d'entrée de la basilique qui ne permettait pas l'adossement au mur Nord de la volée de départ. Ce mur se trouvait donc percé, à côté de la porte communiquant en vestibule, d'une ouverture spécialement destinée au passage des marches;

5° L'abside, comme celle de la basilique de Tébessa, a son mur du fond demi-circulaire avec encadrement extérieur rectangulaire. Sa profondeur étant de 3 m. 80, et sa largeur de 4 m. 30, le demi-cercle ne commençait donc qu'à 1 m. 65 plus loin que le plan de l'arc triomphal. Les parois des murailles intérieures, comme l'extrémité Sud du transept, comme les murs de la nef et des bas-côtés accolés au fort byzantin, étaient en moellons régulièrement taillés par petites assises et revêtus d'enduit.

On a trouvé sur le sol du chœur une petite cuve de pierre carrée de 0 m. 36 de côté et un creux de 0 m. 08. C'était vraisemblablement là que se conservaient les reliques;

6° et 7° Les sacristies Nord et Sud sont de dimensions semblables en profondeur : 3 m. 55. La largeur de celle du Sud, 3 m. 60, est supérieure de 0 m. 17 à celle du Nord. Les murs sont également en moellons, sauf celui qui donne sur le transept, et qui est en belles pierres de taille; leur dallage était en pierre, comme les autres parties de l'édifice; celui des tribunes toutefois était en mosaïque de marbre dont il reste quelques vestiges.

Au cours des fouilles, il a été trouvé, outre les chapiteaux corinthiens à feuilles romano-byzantines, des consoles, dont les côtés offrent de riches ornements encadrés d'oves et de perles, et les faces, soit des feuillages gracieusement recourbés, soit des oiseaux de proie tenant des animaux dans leurs serres; des claveaux d'arcs magnifiquement sculptés, des linteaux et chapiteaux avec le monogramme du Christ, rinceaux, etc. Quelques inscriptions, malheureusement sans grande importance, ont été recueillies également.

[1] Largeur, 4 m. 30.

Digitized by Google

Ces travaux font le plus grand honneur à M. le commandant Guénin qui a fait beaucoup avec le peu de ressources dont il disposait.

2° Fouilles à Announa.

M. A. Joly, qui depuis trois années explore les ruines d'Announa (antique *Thibilis*), a bien voulu continuer ses recherches. Au cours des travaux exécutés pendant cet exercice, un grand pas a été fait. C'est celui de la découverte du forum, de la curie municipale, des deux grandes voies de la ville, de la basilique judiciaire et du temple de Jupiter Capitolin.

Tout d'abord, nous constatons l'orientation des deux voies maîtresses de la colonie : l'une va du Midi au Nord à partir de l'arc à deux travées dont les restes importants se dressent au Sud, près de l'église chrétienne exhumée, il y a longtemps déjà, par Bernelle, et se dirige vers une seconde porte monumentale qui semble jusqu'ici la limiter vers le Nord. L'autre part, à angle droit, du centre de la précédente pour se diriger vers une troisième entrée triomphale du côté Est.

Le forum, qu'au commencement des fouilles nous avions tout d'abord pris pour une salle, tant ses dimensions sont réduites, est à l'extrémité d'une avenue établie en prolongement de la voie Nord-Sud, de l'autre côté de l'arc Nord.

Enfin le capitole et ses dépendances occupent la presque totalité des flancs Sud de la zone Est-Ouest, mais il n'est qu'imparfaitement déblayé encore.

La longueur de la grande voie entre les deux arcs est de 170 mètres; elle suit une direction rectiligne sur 170 mètres, avec 14 mètres de largeur, puis s'infléchit légèrement en se coudant vers l'Ouest pour atteindre l'arc Nord qui ne se trouve pas exactement en face de celui du Sud; là, elle s'élargit de 5 mètres (soit 19 mètres).

La voie, sur son côté Ouest, était dépourvue de portiques; mais, à l'Est, elle semble en avoir été garnie, bien que nous n'y ayons pas trouvé de colonnes en place. Son dallage est en deux directions biaises, se rejoignant dans l'axe longitudinal de la rue.

L'autre grande voie, large de 8 mètres, était bordée de 2 rangées de colonnes de calcaire blanc et marmoréen, au nombre de 19 sur chaque côté (soit 38 en tout). En comptant les portiques, la lar-

Digitized by Google

geur de la voie entre les murs qui la limitaient latéralement, était de 15 m. 50 sur 75 mètres de longueur. Au delà, elle se reportait brusquement vers l'Est et se rétrécissait jusqu'à la porte, près de laquelle elle n'avait plus que 12 mètres de large.

Son pavage, dont les lignes biaises suivaient une direction unique, est en mauvais état et n'est pas conservé dans la moitié de sa surface[1]; les murs du fond des portiques, au Nord comme au Sud, sont sans ouvertures.

L'avenue qui prolonge l'artère Nord-Sud au delà de l'arc Nord a 9 mètres de large et 40 mètres environ de long. Elle est bien dallée et possède, sur son flanc oriental, un portique au bout duquel se dressent deux entrées en plein cintre portées par de larges pieds-droits : c'est la porte du forum d'Announa. L'area, entourée de colonnes en calcaire ayant conservé leurs bases et une partie de leurs fûts, est de forme trapézoïdale; elle a 27 mètres de longueur[2] et une largeur qui varie de 12 m. 50 (à l'entrée) à 9 m. 70 (dans le fond). Du côté Sud règne un portique à onze travées soutenues par autant de colonnes, plus une demie engagée dans le mur de l'entrée de la place publique.

Au fond, à l'Est, trois travées et quatre colonnes (en comptant deux fois celles d'angle). Le mur du portique n'est percé que d'une porte, celle de la sortie, qu'on franchissait avec trois marches disposées dans l'épaisseur de la muraille.

Au Nord, le portique, du même nombre de travées qu'au Sud, est double, avec deux rangées de colonnes sur un peu plus de la moitié de la longueur, et triple, sur 13 m. 80 de long, du côté Ouest. Mais les six travées qui composent ce troisième portique sont plus serrées que celles des deux autres.

Il résulte de cette disposition, particulière aux ruines d'Announa, qu'on doit considérer le forum comme ayant plus d'espace consacré aux affaires publiques que la surface même de l'area. Il y a eu là une préoccupation évidente de mettre les Thibilitains à l'abri du soleil ou de la pluie, au cours de leurs réunions, et l'exiguïté frappante de la place publique devient moins sensible, si l'on compte

[1] Sous le dallage, il existe des traces d'encastrement de balustrades en pierre. Le niveau actuel a été établi au-dessus du niveau ancien, et il est visible que les dalles dont quelques-unes sont faites avec des parements taillés en bossages se composent de matériaux de réemploi.

[2] Les dimensions de l'area du forum de Timgad sont de 42 mètres sur 50 mètres.

Digitized by Google

que l'area et les espaces couverts ont 786 mètres carrés de superficie totale.

Sur le côté Nord du double portique, dans la partie où la troisième rangée de colonnes n'existe pas, une porte garnie de trois marches conduit à une salle (8 m. 80 de long sur 7 m. 50)[1], encore dallée en marbre blanc et dont les murs ont conservé les traces de plaques de cette matière. C'était la curie de la colonie, le conseil municipal de *Thibilis*. Les supports de l'estrade, le long du mur Nord, sont restés; sur le côté Est de la salle sont les dépendances, se composant de quatre pièces desservies par un couloir ouvert sur les galeries du forum. Sur le flanc Ouest, on voit une suite de quatre petites salles, dont deux ont leurs portes sur une rue, en dehors; et le troisième portique, dont l'about oriental est séparé de la curie par une double muraille.

En somme, nous n'avons jusqu'ici trouvé que la curie et ses annexes comme étant les seuls services compris dans l'enceinte de la place publique; ni basilique, ni boutique, ni temple, ni tribune aux harangues, ni salles de réunions telles qu'on les voit à Timgad et à Khamissa. Il nous faudra donc reconnaître ailleurs les monuments qui sont ordinairement partie intégrante de tout forum romain.

La basilique judiciaire est de cette sorte[2]; nous pensons bien pouvoir l'identifier avec l'édifice situé sur le cardo, presque exactement dans l'axe de la voie Est-Ouest. Cette construction (21 m. 40 de long sur 22 mètres de large) est presque carrée, et son mur Ouest, opposé à l'entrée, contient un hémicycle de 11 mètres de diamètre dont le fond offre une paroi plane sur 5 mètres de largeur.

Le centre du monument est entouré de portiques sur trois côtés; celui de l'entrée n'en a pas. La largeur de la nef est de 12 m. 75; la longueur, de 17 m. 15. Les bas côtés et le portique du fond ont 4 mètres de portée en moyenne; le nombre des colonnes est de six sur chaque face[3].

Enfin, à droite et à gauche de l'hémicycle, deux salles ouvertes sur les bas côtés mesurent 4 m. 80 de long sur 5 m. 50 de largeur

(1) La curie de Timgad a 16 mètres de long sur 9 m. 90 de large.

(2) Bien qu'elle ne soit pas obligatoirement située dans le forum; la preuve en est d'ailleurs ici.

(3) Soit 16 en tout, les deux d'angle ne peuvent être comptées deux fois.

Digitized by Google

moyenne, car le mur séparant ces pièces de la partie demi-circulaire épouse cette forme.

En déblayant ce monument, M. Joly avait cru qu'il se trouvait en présence d'un marché. Nous ne pouvons admettre cette hypothèse, quand ce ne serait qu'en raison du luxe avec lequel étaient décorées non seulement la grande salle, mais ses annexes dont les murs étaient plaqués de marbre et dont le dallage est recouvert de mosaïques.

Mais un autre argument vient soutenir notre opinion : c'est la comparaison du plan de l'édifice avec ceux de la grande basilique civile de Pompéi et même de la basilique de Constantin à Rome, malgré la différence de dimensions entre ces dernières et notre monument[1].

La basilique de Pompéi comprend une nef large de 11 mètres[2] (1 m. 75 de moins que la nôtre), entourée entièrement de portiques. Sa largeur totale est de 26 mètres (4 de plus).

Une abside servait de prétoire et était, comme à Announa, comme à Timgad, accompagnée de deux petites chambres. Or nous trouvons cette disposition dans l'édifice qui nous occupe, à cette différence près que l'abside y est demi-circulaire, tandis qu'à Pompéi elle est rectangulaire; ce qui offre d'autant moins d'importance que la Basilique de Constantin à Rome, avant d'avoir été convertie en église, avait également un prétoire hémisphérique[3].

Au Nord-Ouest de la basilique civile d'Announa, par conséquent derrière le prétoire, se trouvait une grande pièce avec porte donnant sur le rempart qui passe à peu de distance. Cette muraille limite à l'occident un pâté de construction en bordure sur toute la partie Sud-Ouest de la voie Nord-Sud. Ce sont de longs couloirs dont quelques-uns se terminent en hémicycle, puis quelques pièces de forme rectangulaire dont l'affectation nous échappe.

Reste le Capitole dont l'enceinte très vaste semble occuper tout l'espace compris entre la grande voie Est-Ouest et la ligne de prolongement de la porte à deux arcades. Nous ne pourrons être éclairés sur ce point qu'après une opération de fouilles ultérieures;

(1) Voir Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, t. I, p. 679.

(2) Sa longueur est de 46 mètres.

(3) Lorsqu'elle devint basilique chrétienne, on lui adjoignit une seconde abside en demi-cercle.

Digitized by Google

mais nous avons déjà quelques documents sur l'ordonnance architecturale de ce temple, dont les proportions étaient assez vastes.

Le pronaos devait être porté par quatre colonnes de l'ordre composite, de 0 m. 90 de diamètre à la base; ce qui donne une hauteur de 9 mètres pour la colonne entière, compris base et chapiteau. Le dé carré de la base mesure 1 m. 30; le diamètre du bas du chapiteau, 0 m. 75; hauteur du chapiteau, 0 m. 97; hauteur de la base, 0 m. 64.

Un fragment de texte épigraphique, connu depuis longtemps, gisait dans ce monument; mais il est trop incomplet pour nous être de quelque utilité :

TEMPLVM
LICA MVN
FORTVNATO

Cette campagne de M. Joly a donc eu des résultats importants; Announa est la troisième ville romaine entière dont nous ayons entrepris le déblai méthodique. Il faudra poursuivre ces travaux jusqu'à ce que le plan complet de la cité nous soit apparu.

Un très grand nombre d'inscriptions, surtout funéraires, a été exhumé au cours des fouilles; il est si considérable, que nous ne pouvons les donner ici. Nous nous bornerons à citer les textes suivants :

1°
VENERI E
RVCINAE ☙
SACRVM ☙
L·IVLIVS·C·F
PERCENNIVS
V·SOL LIB ANIM

Trouvé entre l'arc à deux baies et la basilique chrétienne au Sud de la ville.

2°
IMPC▒
PHILI▒
FELICI
TIFICI
TRIB
TIS III
PROC▒
RESP▒

Année 246.

Digitized by Google

3°

M·SITTIVS M·F·QVI·MAR[illegible]
SE·SIBI·SVIS·M[illegible]MENTVM·FECIT [illegible]
[illegible]MARTIALIS[illegible]A·CV·TV·QVI·PRAETE[illegible]
LEGIS·ISTVM·ORO·LEGAS[illegible]DISCAS·BENE VIVERE SEMPER[illegible]
TISSIMAE·NOMEN·QVI·CVM·BONA·MVLTOS·QVOVE CONSV[illegible]
INIMICVM·FECI·MIHI·

L'inscription ci-dessus a été trouvée, comme la première, entre l'arc et l'église Sud.

4° DIVO AVG·
SACRVM
LARESES

IMP·VESPA
SIANO CAES
AVG·P·M·
TR·POT·COS
V·P·P

T·IMP·V
F·TR·
COS
DES

Dans la curie.

5° IMP·CAESARI DIVI
TRAIANI PARTHICI FIL
DIVI NERVAE NEPOTI
TRAIANO·HADRIANO
AVG·P·M·T·P·V COS III
THIBILITANI
S·P·

Même provenance.

M. Joly a également exhumé un petit buste d'enfant en marbre de 0 m. 20 de hauteur; un beau bras gauche de femme avec la main en bronze de grandeur naturelle et d'un beau travail; deux jolies plaques de bronze dont l'une représente une divinité féminine assise, tenant une corne d'abondance dans la main gauche; devant elle, un personnage à genoux apporte une offrande sur un plat vers lequel elle tend la main droite, et un petit génie qui élève une couronne au-dessus de sa tête. La deuxième plaque figure deux femmes vêtues d'une robe légère et tenant à la main des corbeilles remplies.

Digitized by Google

3° Fouilles à Khamissa.

Les travaux de déblais de M. Joly à Khamissa ont eu lieu en 1906, sur trois points principaux.

Il dégagea tout d'abord un édifice en forme d'hémicycle situé en haut des ruines, au pied du Damous el-Gouleah et ouvert suivant son diamètre, qui regarde la ville. Il était flanqué à droite et à gauche de deux chambres séparées de l'hémicycle par un intervalle, et précédé par une cour rectangulaire entourée de portiques.

Dans les substructions du monument, on trouva trois caveaux dont un, très accessible à l'Est par un escalier de onze marches, existe sous la partie centrale et contient dix petites niches. Les autres sont sous les chambres contiguës; on y descendait par un orifice circulaire de o m. 45 de diamètre. C'était la sépulture de personnages importants ou d'une famille considérable de la ville romaine.

Cette partie des ruines avait autrefois, en mars 1879, été fouillée par M. le capitaine Farges, qui découvrit dans l'hémicycle une statue de magistrat; la tête et le pied droit manquaient. Ce pied avait été brisé, mais il n'en était peut-être pas ainsi de la tête, car le cou était creusé de façon qu'on pût la changer à volonté; on n'ignore pas, en effet, que les anciens appliquaient cette méthode économique pour honorer les personnages marquants du moment.

Une autre statue d'homme sans tête ni bras; une, de femme sans tête; enfin plus de cent cinquante fragments furent recueillis par M. Farges. Ces trouvailles ont été en partie transportées à Souk-Ahras, où elles sont dans le jardin de l'administrateur; mais ce qui a été laissé sur place a disparu peu à peu, détruit par les bergers indigènes ou emporté par les visiteurs.

M. Joly exhuma aussi une statue de marbre dans la petite pièce disposée à gauche de l'hémicycle, près d'un massif de maçonnerie qui lui servait de base. Elle était renversée; le bras gauche lui manque, mais la tête avait été recueillie à 1,500 mètres environ près du théâtre. Elle représente un magistrat vêtu de la toge; la tête ridée est celle d'un vieillard qui, commençant à se voûter, se enche légèrement en avant. Elle semble dater du commencement du IIe siècle vers l'époque de Trajan; malheureusement, aucune inscription ne permet d'identifier le personnage en question.

Digitized by Google

La draperie est bien traitée, mais la main et le visage manquent de modelé et le marbre est défectueux. Néanmoins l'ensemble est d'un bon aspect et l'attitude est très naturelle.

En somme, la sépulture ne comptait pas moins de cinq statues, dont une seule reste à peu près entière, car elle a été préservée d'une ruine certaine par le fait de son transport au musée de Guelma, le plus voisin des ruines de Khamissa.

Nous avons trouvé, au cours des déblais, plusieurs des dalles de pierre qui couvraient l'hémicycle et reposaient sur sa voûte en cul de four; les portiques étaient surmontés d'une charpente portant une couverture de tuiles.

Près de là, on a mis au jour un joli petit tombeau, avec pilier au centre, qui était abrité par une terrasse en dalles de pierre.

La seconde découverte est celle de citernes orientées au Sud-Est, et voûtées en plein cintre. Le mur de face est orné de sept niches dont une grande, au milieu, était garnie d'un bassin servant d'abreuvoir. Elle était recouverte d'une voûte en cul de four et plus profonde que les autres, qui n'étaient pas, comme elle, précédées d'un arc épais en pierre de taille.

La maçonnerie de la façade est en moellons très bien conservés, et la hauteur de la construction est de plus de 3 mètres. Le fond du bassin est en mosaïque intacte, figurant des fleurs entrelacées, dans la partie demi-circulaire, et des dessins géométriques dans la partie rectangulaire, celle correspondant à l'arcade.

La margelle, en pierre, est haute de 0 m. 40. Dans l'axe du cul de four, une petite niche contenait un buste dont on a trouvé la tête endommagée et d'un travail défectueux.

Les six autres renfoncements ont un plan en forme de segment de cercle; celui de l'extrémité occidentale est précédé d'un petit bassin hémisphérique.

La largeur totale de l'édifice est de 30 mètres.

La troisième trouvaille de M. Joly consiste dans le déblai d'un temple sur le sommet de la colline Damous el-Casbah.

Ce monument entouré de rochers à peu près inaccessibles était, du côté le plus praticable, précédé d'un arc[1] qui constituait l'entrée

[1] Ouverture de l'arc, prise entre les socles de ses pieds-droits : 2 m. 86; largeur d'un des pieds-droits, à la hauteur des socles : 1 m. 58.

Digitized by Google

de l'enceinte sacrée. La corniche de couronnement de cet arc a été retrouvée, ce qui en rend la restitution théorique très aisée.

Derrière l'arc, on voit les restes des marches qui servaient à franchir la différence de niveau entre l'entrée et le pied du monument, soit 2 m. 70. L'édifice religieux, dont la largeur était de 10 m. 20 et la longueur de 16 m. 20, avait un pronaos décoré de cinq travées de colonnes au nombre de quatre, plus deux demi-colonnes.

Le sanctuaire contenait trois édicules surmontés de statues : deux, dans le fond, reposent sur un socle mouluré très saillant[1]; le troisième, sur la droite, à 1 m. 30 en avant, est tout uni. Derrière le naos, au-dessus d'une citerne, voûtée en plein cintre, était l'habitation du prêtre[2].

Près de l'arc, était une inscription dont un fragment seul a pu être recueilli :

IMP · PI · SEPTIMI SEV
[redacted] ET IVLIA D
[redacted] M · FABIVS LAETVS FL

C'est une dédicace faite à Caraçalla, fils de Septime Sévère et de Julia Domna, par le flamine M. Fabius Laetus.

Dans le sanctuaire, on a exhumé une tête en marbre de Jupiter de 0 m. 30 de hauteur, le pied gauche de cette divinité, des morceaux du visage d'un autre dieu et des débris de textes épigraphiques en l'honneur des empereurs Marc-Aurèle (161-180) et Pertinax (193).

Mais celui qui semble désigner le nom du dieu auquel était consacré l'édifice est le suivant :

MVI [redacted]
SATVRNO
M · AVRELIO
Q · AGRIOD
SACERDO [redacted]
QVIS [redacted]

(1) 0 m. 80 de large sur 1 m. 40 de long.
(2) Largeur, 9 mètres; longueur, 4 m. 50.

Digitized by Google

C'est donc un temple à Saturne, peut-être aussi à Jupiter dont la statue reposait également sur l'un des piédestaux trouvés dans le sanctuaire concurremment avec une troisième représentation divine. Or il ne faut pas oublier que *Thubursicum Numidarum* n'était pas très éloignée de Carthage, où florissait le culte de Baal (le Saturne punique) et de Caelestis ou Tanit, la Junon des Carthaginois, dont l'image surmontait sans doute la base honorifique placée devant les deux autres.

Fouilles à M'daourouch.

En 1905, M. Joly avait opéré quelques sondages heureux et reconnu l'existence de beaux thermes, dont une grande partie fut aussitôt déblayée. Cette année, en voulant prendre la fouille d'un autre côté, il rencontra un autre établissement de bains, tout voisin du premier et de plus grandes dimensions.

Les premiers déblais furent donc momentanément délaissés, et nous nous trouvâmes en présence de ruines très bien conservées : de murs ayant 7 à 8 mètres de hauteur, de fenêtres intactes en place, de portes avec linteaux et arcs de décharge au-dessus, de parties de voûtes effondrées, il est vrai, mais en grands fragments se tenant encore.

L'entrée, à l'angle Nord-Est du bâtiment, est constituée par deux portes, de 1 m. 20 de large; on entre dans un étroit vestibule [1], par le petit côté duquel on accède à une grande salle [2], dallée de mosaïque et autour de laquelle rayonnent : à l'Est, une piscine, dans laquelle on descendait par trois gradins, et dont la chambre [3] était éclairée au levant par trois fenêtres; au Sud, une seconde grande salle, plus vaste que la première [4], voûtée en arête et garnie aux quatre angles de larges massifs de maçonnerie; on y arrivait par deux portes entre lesquelles le trumeau était décoré d'une niche demi-circulaire [5] dont la partie inférieure seule est restée; ses flancs Sud et Ouest contenaient aussi chacun une ouverture; au

(1) 2 m. 90 sur 5 m. 15.
(2) 10 m. 30 sur 12 m. 40.
(3) 5 mètres sur 7 m. 30.
(4) 11 m. 30 sur 15 m. 50.
(5) Cette niche est dans la moins vaste des deux grandes salles.

Digitized by Google

couchant, un dégagement conduisant dans des pièces à déblayer encore au Sud et à l'Ouest et aussi à une chambre[1], au milieu de laquelle une rangée de trois piliers carrés a été installée après coup; de cette dernière pièce on parvenait directement à une salle[2], jadis couverte par une voûte d'arête et sur le côté occidental de laquelle un fornax a été mis au jour.

Au Nord, enfin, une première porte menait à la chambre aux piliers, ci-dessus mentionnée, qui a conservé tout entière, avec son linteau, une fenêtre extérieure mesurant 2 m. 15 de hauteur sur 1 m. 55 de largeur, à 2 m. 30 au-dessus du sol; cette ouverture n'a, dans son épaisseur, ni feuillure, ni ébrasement; une dalle de pierre ajourée, devait la clore, à mi-épaisseur du mur.

Au milieu du côté septentrional de la grande salle qui nous occupe, un grand arc plein cintre, encore debout, s'ouvrait sur une seconde piscine[3], garnie de trois gradins comme la première, éclairée sur le dehors par une fenêtre (2 m. 20 de largeur sur 2 m. 50 de hauteur), au linteau en place, mais brisé, et possédant, sur ses faces Est et Ouest, des niches de plan rectangulaire mais de couronnement en demi-cercle.

Quant à la deuxième porte ménagée dans le côté Nord, c'était celle du vestibule par lequel on accédait dans la grande salle, qui était le *frigidarium* de l'établissement.

Mais l'élément le plus intéressant de ces bains est constitué par une pièce de plan hémisphérique, dans laquelle on s'introduisait, en sortant par la porte Sud de la plus spacieuse des grandes salles, pour pénétrer dans un étroit couloir communiquant avec une petite antichambre, laquelle possédait une porte ouverte dans l'angle Sud-Ouest de la salle demi-circulaire.

Celle-ci[4] était divisée en deux par une ligne de six colonnes disposée parallèlement à la courbe du mur extérieur, et à 3 mètres de distance. La muraille droite, côté Ouest, recevait deux demi-

(1) 5 mètres sur 7 mètres.

(2) 6 m. 70 sur 7 m. 10. Cette salle est éclairée par une fenêtre sur le dehors.

(3) 4 m. 50 de largeur sur 5 mètres de longueur.

(4) 8 mètres de longeur; 13 m. 30 de largeur. Les latrines des thermes Sud de Timgad ont la même longueur et 14 mètres de largeur, elles sont donc presque de même dimension.

Digitized by Google

pilastres correspondant à la rangée des colonnes et était ornée aussi d'une niche en demi-cercle.

Le long du mur circulaire, des sièges consistant en une pierre ajourée de trous ronds étaient suspendus au-dessus d'un égout de pourtour; ce sont les latrines des thermes, comme nous en avons rencontré tant d'exemples dans nos fouilles en Algérie, à Timgad et à Lambèse. Seulement, ce qui les distingue ici, c'est le portique que soutenaient les colonnes et qui permettait sans aucun doute l'aération de la pièce, au moyen d'un vide ménagé dans la toiture et correspondant à l'espace existant entre le portique et le mur droit du fond. Il y a là une disposition heureuse que nous n'avions pas encore constatée ailleurs.

Comme à Timgad, les trous des sièges sont munis en avant d'une petite rigole destinée à recueillir les urines et à les faire écouler dans l'égout; il y a aussi, devant les sièges, un caniveau dans lequel coulait l'eau qui servait au lavage individuel.

Il serait superflu de faire remarquer tout l'intérêt que présente la découverte de ces thermes, qui, lorsqu'ils seront complétés par des fouilles à venir, offriront un spécimen remarquablement conservé de nos bains d'Afrique. On ne saurait se prémunir contre une certaine émotion en contemplant ces salles où saint Augustin, élève de l'Université de *Madauri*, a passé, comme ses contemporains, de longues heures à méditer et à se reposer; ces piscines où il s'est baigné; ces degrés qu'il a franchis avant et après l'immersion et qui semblent encore prêts à être foulés par des pensionnaires de l'établissement.

M. Joly a, dans ces grands thermes, mis au jour plusieurs statues ou fragments de sculptures, dans lesquelles il a reconnu :

Deux Fortunes, dont une complète ayant 2 m. 40 de hauteur;
un Esculape;
une Vénus;
une Minerve;
une statue encore indéterminée;
une Hygie, sans tête ni mains, mais en marbre peint;
un Bacchus, sans tête ni bras, de 1 mètre de hauteur, accompagné d'un chien; il a été trouvé dans le fornax de la salle en voûte d'arête, située à l'extrémité Ouest des parties déblayées.

Digitized by Google

On a trouvé aussi une quantité d'inscriptions, la plupart funéraires; nous citerons les plus marquantes :

D'abord, celles qui correspondent aux statues divines trouvées :

1° AESCVLAPIO · AVG.

2° LIBERO · AVG

3° VENERI · AVG

4° FORTVNAE · AVG.

Viennent ensuite :

5°
D M S
INCLYTE SACRORV
M CVLTOR SECVRE QVIES
CIS HIC IVVENIS QVEM TEL
VS HABET QVAM TARTARVS
IPSE QVERE PIAM SEDEM
HIC ENIM SEPVLTI DECV
MBVNT · FL · NATALI
S · V ETVRIANVS
V · A · L ·
H · S · E

6°
PRO SALVTE IMP
CAES · M · AVRELI SEVE
RI · ANTONINI AVG
PII · FELICIS · PONTI
FICIS MAXIMI BRIT
MXIM · PART · MAX · GERMN
MAX · ET IVLIAE DOMNAE AVG
MATRIS · AVG · ET · SENATVS ET PAR
AE TOTIVSQVE · DOMVS DIVINA
P · CESTIVS · MARTIALIS OB
HONORE AEDILITATIS MPLIVS
AD · LEGITIMA STATVAM DESV
O · POSVIT ET DEDICAVIT

Dédicace à Caracalla.

Digitized by Google

7° PRO SALVTE
IMPERATORVM CAE
SARVM·L·SEPTIMI
SEVERI PII PERTINACIS
AVG·P·P·ARAB·ADIAB PART
MAX·P·M·ET M·AVRE
LI ANTONINI AVG PII F·PM
PP ET SEPTIMI GETAE
AVG PIIET
IVLIAE AVG MATRIS AVGG
MATRIS CASTRORVM

Q·CALPVRNIVS·FESTVS
QVAM PRO HONO
FECITMAN
IC

8° DMS
M·IVLIVS QVI
RINA FESTVS
PIVS VIX·AN·LXXXV
CVI·PROPTER LIBERA
LEM ANIMVM AMO
REMQVE CVSODALES
SVO SV TEST
MENTO IVS
SVIS PO RVM
VIX III ESVA
MENTO

9° SQVI PICTVRAE GRATI
MELIORIBVS ORNAM
VM PROCON SVL

Sur une plaque de marbre :

10° ECVLO D̄ N̄ [redacted]
[redacted]VRIA BALNEA DIN
[redacted]MERIS OMNIBVS
[redacted]NON TANTVM IN
[redacted]IS VORAGINI
[redacted]

A la suite d'une pierre tombale portant les noms de :
C. Julius Baric, 86 ans;
C. Julius Castus, 42 ans;
Julia Victoria, 110 ans;
C. Julius Donatus, 45 ans,

on lit :

11° C · IVLIVS VICTORINVS TESTARIVS
PARENTIBVS SVIS FECIT

12° QVI NON VITAS CASVS QVAERIS
FLAVIVS VICTORIANVS N[redacted]
QVI INNOCENS PVBERTA[redacted]
DVM OBSEQVENS STVDIA SEQ[redacted]
AMORE AEMVLA NON[redacted]
HEV · PIETAS NON DIGNOS
QVI RELIGIOSO ADIECTVM[redacted]
PONERENT IN PERPETVM VISA
HICCORPVS TERRA TEGET
NVNC IN PACE QVIESCENTI PAREN

13° IP ☧ AM
FELIX PATER HABES
DIGNA TVAE PREMIA

Digitized by Google

14° D · M · S
M · AEMILIVS M · FIL
QVIRIN · SETINVS
PIVS · VIX · ANNIS
XXIIII · MENSIB · V
DIEB · DVOB
IVLIA SETNA MATER
ET AEMILI AQVILINVS
ET BARBARVS FRATRI
H · S · E

15°. PRO TANTA FELICITATE TEMPOR[illegible]
MORVM PRINCIPVM DDNN PERPET[illegible]
NIANI ET VALENTIS PISCINALEM ISTAMI[illegible]
ET SOLIAREM CELLAM LACVNIS DENSIS ITATOED
MENTI MONSTRARINT ATQVE ITA RETENTION
BIRENT COMPELLENTERE · LICIONE SANCTA EP[illegible]
NORVM CIVIVM EXQVISITIS DIVERSORVM CO[illegible]
ARTIFICIBVS QVOQVE PEREGRINIS ADDVCTIS ET
DENTES NOVOQVE OMNINO OPERE TESELLATAS PR
FABIO FABIANO V C ET INLVSTRE LEGATO NVMIDI
REIPVBLICAE INTER CETERA IN QVIBVS ANDV[illegible]
CVM ORDINE SPLENDIDO ET VNIVERSO POPVI
FELICIT

Dans une muraille de basse époque, à l'intérieur des Grands Thermes :

16° ONI QVIR · GABIN[illegible]O · EQ · R
ECTO · FL PP · II VIR[illegible]HONES
A · CORNELI · VICT[illegible]INIFL · P · P
NDIDISSIMVS ([illegible])ET PO
DAVRENSIVM ([illegible]SIGNEM
MENTICOPIAM[illegible]OREIN
AESTITAM HONO[illegible]BIGAE
ERVNT PECVNA[illegible]CAQVM
GIAROMANILLA P[illegible]CTORNA
APOSVERVNT S[illegible]E ET FERE
CVRIALIBVS DAT[illegible]RTVLIS

Digitized by Google

Fouilles à Lambèse.

La conduite des fouilles de l'antique *Lambaesis* a passé de M. Courmontagne, ancien directeur de la maison centrale, pourvu d'un autre poste, à M. Cavalier, contrôleur du même établissement, assisté de M. Georges Barry, inspecteur des travaux de fouilles de Timgad et de Lambèse, sous notre direction.

M. Cavalier reprit les travaux de déblais à l'endroit où ils avaient été laissés par son prédécesseur, c'est-à-dire dans les environs de la porte Ouest du camp romain. Les remparts et le chemin de ronde furent tout d'abord dégagés, depuis la porte jusqu'à la limite septentrionale de l'enceinte, puis il se mit en devoir de déblayer la partie des constructions avoisinant la voie allant de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire le decumanus maximus.

Si les trois grandes cours des casernements furent, dans le quartier Nord-Ouest, trouvées, par M. Courmontagne, symétriques avec celles des bâtiments de la portion Nord-Est du camp, il n'en fut pas de même pour la fraction établie en bordure du decumanus qui, bien que similaire avec celle de l'autre côté du cardo, n'offre pas les mêmes dispositions de détail; ce sont toujours cependant des habitations d'officiers avec des atriums, de longs couloirs desservant les différentes pièces, etc., ainsi qu'un atrium de 195 mètres de long séparant cet ensemble, qui a été ultérieurement mis au jour, des casernements de la troupe.

Restait la masse de ruines sise dans les environs de l'angle Nord-Ouest; M. Cavalier l'attaqua du côté Nord de l'avenue et, tout de suite, il devint manifeste que, là, nous ne retrouverions pas la même grande cour entourée de portiques et l'avenue flanquée de longues salles qui avaient été déblayées en 1904, près de l'angle Nord-Est du camp.

Nous nous trouvâmes, en effet, en présence d'un escalier dont les marches s'enfonçaient en terre, puis, à 3 mètres de profondeur, d'une galerie d'accès, large de 9 mètres, disposée dans le sens de l'Ouest à l'Est et communiquant, par son extrémité Est, à un couloir du côté Ouest à un autre couloir double, tous trois étant perpendiculaires à sa direction.

Entre les couloirs apparurent quatre salles séparées par des murs ajourés de quatre travées en plate-bande, plus d'une en plein cintre,

Digitized by Google

et garnis de têtes saillantes qui recevaient la retombée d'arcs en pierre de taille destinés à contreventer les murs de séparation des salles. Mais ces arcs étaient construits d'une façon bizarre : au lieu de reposer sur une pile unique, laquelle aurait reçu un sommier commun à deux arcades partant d'un même point, ils sont juxtaposés, et les piliers qui les supportent sont également chevauchés, faisant saillie chacun dans un sens différent. Avec cette mauvaise disposition de structure, il est clair que la poussée des arcs ne se neutralisait pas bien, et que ceux-ci pouvaient tendre à se déverser sans être contrebutés entre eux.

Cette fouille, qui a absorbé beaucoup de main-d'œuvre, n'est pas encore complète. Nous pensons avoir affaire à des citernes et non pas à des magasins (*horrea*), pour les raisons suivantes :

Les murs de séparation des salles sont évidés, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, et seulement divisées par des piles; elles ne formaient donc qu'un tout, ce qui n'est pas le cas pour les magasins antiques déjà connus [1].

En second lieu, leur profondeur au-dessous du sol n'était pas favorable à la conservation des denrées, qu'il était difficile, sinon impossible, d'aérer convenablement dans ces conditions.

Quoi qu'il en soit, nous serons probablement fixés lorsque les fouilles de cette partie du camp seront terminées; pour le moment, il n'y a qu'une vingtaine de mètres de longueur de cave fouillés; leur largeur, y compris les couloirs latéraux, est de 33 mètres environ.

A l'Ouest de ces citernes, on a commencé la mise au jour de salles assez spacieuses (quelques-unes ont 10 mètres sur 10 mètres), groupées autour d'une cour rectangulaire; entre les salles et la cour, il y avait un portique soutenu par des colonnes dont les bases ont été retrouvées. La largeur de la cour est de 11 mètres, sa longueur n'est pas encore connue.

Au cours des travaux, il a été découvert plusieurs textes épigraphiques intéressants.

C'est d'abord, près du bastion d'angle Nord-Ouest, une pierre haute de 0 m. 97, large de 0 m. 60 et épaisse de 0 m. 26.

[1] Voir René Cagnat, *L'Armée d'Afrique*, p. 381.

Digitized by Google

1° IANI PATRO AVG · SACR·
PRO SALVTE DOMINORVM NOSTRO ·
SEPTIMI · SEVERI · PII · PERTINACIS · AVGV
ET M · AVRELI · ANTONINI · AVG · AVG · N · FIL
PART · BRITAN · GERMAN · MAX
ET IVLIAE DOMNE MATRI CASTROR
C · IVLIVS VICTOR ARMATVRA
Q̄F ARMATVRAE LIBENS
VOTVM SOLVIT

Près du même bastion, une pierre mesurant : hauteur, 1 m. 32; largeur, 0 m. 88; épaisseur, 0 m. 88.

2° DIVO ANTONINO
C. SATRIVS C F FAB
CRESCENS ROMA · EQ
PVBL EX C̄C̄C̄ P P LEG I̅I̅I̅ AVG
DEDICANTE
D FONTEIO FRONTINIANO
LEG AVGVSTOR
PRO PRAET·

Ce texte est très semblable à un certain nombre d'inscriptions déjà trouvées dans le camp; il doit provenir de la cour couverte du prætorium, d'où il aura été déplacé pour servir de matériaux de réemploi.

Le légat propréteur D. Fonteius Frontinianus a commandé la légion de 160 à 163. Comme Antonin le Pieux cessa d'être empereur en 161, et qu'il figure dans le texte ci-dessus comme divin, c'est-à-dire comme mort et divinisé, la dédicace doit être comprise entre 161 et 163.

Piédestal avec socle et corniche moulurés. Hauteur, 0 m. 95; largeur, 0 m. 25; exhumé dans les citernes du camp.

Digitized by Google

3° RELIGIOSI
QVI STIPEM
AD AESCVLA
PIVM PONE
RE VOLVNT
IN THES
AVRARIVM
MITTANT
EX QVIBVS
ALIQVOD
DONVM
AESCVLA
PIO FIAT

Ce monument, on s'en souvient, s'élevait à l'extrémité d'une avenue sacrée, bordée de chaque côté par de petits bâtiments qu'on a longtemps pris pour des oratoires, mais qui, en réalité, étaient des cliniques de consultations et d'opérations. Un seul côté de ces constructions a été déblayé, l'autre est encore sous terre.

La partie découverte depuis plusieurs années déjà avait eu à souffrir des intempéries, et les dessus des murs étaient fortement désagrégés par la gelée. Nous dûmes consacrer une somme assez importante à leur remise en état, ainsi d'ailleurs que pour les chaperons des murs d'une bonne partie des ruines du cardo.

Mais là ne se bornèrent pas les résultats de nos travaux de l'exercice 1906 : nous avons à signaler aussi la trouvaille de 73 monnaies de bronze, une d'argent, de Marcus Macrinus[1], successeur de Caracalla (217-218), une émeraude, d'une eau magnifique, une agathe incrustée de deux poissons microscopiques[2], une pièce d'or de l'époque arabe du poids de 4 grammes, plusieurs pierres précieuses et un vase de terre cuite de 0 m. 30 de diamètre.

[1] Sur une face, la tête de l'empereur Macrin est en relief; sur le revers, la même tête est en creux. Diamètre, 0 m. 018.

[2] Diamètre, 0 m. 01; épaisseur, 0 m. 004.

Digitized by Google

Enfin, dans une petite urne en céramique, un trésor d'objets en or, pesant ensemble 160 gr. 25, trouvé au pied d'une muraille près des remparts Nord-Ouest, et comprenant :

1° Une chaînef ormée de 4 chaînettes, avec 3 coulants. Longueur, 0 m. 84; poids, 61 gr. 80.

2° Bague ornée de cannelures à vive arête et pesant 31 gr. 30.

3° Boucle d'oreille avec pierre verte et décorée de trois petites perles huitrières fines. Poids, 1 gr. 75.

4° Autre bague pesant 12 gr. 10.

5° Monnaie montée sur virole en or :

ANTONINVS PIVS AVG.

Tête laurée à droite.

Au revers :

P. M. TR. P. XIII COS. III. P. P.

Le soleil en marche. Poids, 12 gr. 55. (Caracalla.)

6° Monnaie également montée :

IVLIA AVGVSTA

Buste de Julia Domna, femme de Septime-Sévère, et mère des empereurs Caracalla et Géta.

Au revers :

HILARITAS

Femme debout tenant une corne d'abondance et un gouvernail. Poids, 13 gr. 45.

7° Monnaie à l'effigie de l'empereur Macrin;

IMP. C. M. OPEL. SEV. MACRINVS AVG.

Buste de Macrin, lauré à droite.

Digitized by Google

Au revers :

PONTIF. MAX. TR. P. II. COS. II P. P.

L'empereur entre deux enseignes militaires. Poids, 7 gr. 30.

8° Monnaie de l'empereur Sévère Alexandre :

IMP ALEXANDER PIVS AVG.

Buste de Sévère Alexandre à droite.

Au revers :

P. M. TR. P. XIII. COS III P. P.

Le soleil en marche. Poids, 6 gr. 65.

9° Monnaie de l'empereur Sévère Alexandre :

IMP. SEV. ALEXAND. AVG.

Buste de Sévère Alexandre, à gauche.

Au revers :

VICTORIA AVGVSTI.

Victoire écrivant sur un bouclier. Poids, 6 gr. 15.

10° Monnaie d'Antonin le Pieux :

ANTONINVS ..... TR. POT. XXII

Tête à droite.

Au revers :

VOTA SVSCEPTA DEC. III COS. IIII.

L'empereur sacrifiant sur un petit autel. Poids, 7 gr. 20.

Tous ces objets d'or, qui ne pouvaient être conservés à Lambèse, le musée n'étant pas encore prêt à les recevoir, ont été provisoirement déposés dans le Musée d'Alger à Mustapha.

Digitized by Google

DEUXIEME PARTIE.

Fouilles de Timgad.

Les résultats obtenus par les travaux de fouilles et de consolidations opérés pendant l'exercice 1906 à Timgad se divisent en plusieurs catégories, ci-après désignées :

I. Découverte de voies.
II. Découverte de maisons.
III. Découverte d'un quartier industriel.
IV. Découverte d'un temple à Mercure.
V. Découverte d'un nouveau Forum.
VI. Découverte d'une basilique au Nord de la ville.
VII. Découverte de l'inscription entière de la bibliothèque municipale.
VIII. Découverte d'inscriptions.
IX. Découverte de fragments et objets divers pour le Musée.

I. Découverte de voies.

Les voies ou parties de voies déblayées en 1906 sont les suivantes :

1° Une voie parallèle au decumanus maximus et allant des constructions établies derrière le théâtre à la voie montante qui part des environs de la poterne Nord et passe entre les grands et petits Thermes Est;

2° L'extrémité Sud de cette dernière;

3° Une voie se dirigeant de l'Est à l'Ouest, comme la première, de longueur semblable (50 mètres), et longeant le côté Sud des petits thermes Est ;

4° Une voie prolongeant du côté Est celle qui limite au Nord les petits thermes Est;

5° Une voie, du Nord au Sud, partant du decumanus maximus vers le milieu des grands thermes Est;

6° Un tronçon de voie parallèle à la voie triomphale, la première en montant à partir du boulevard Nord, dans la partie occidentale de la cité;

7° Enfin un autre tronçon de ce boulevard dans le même quar-

Digitized by Google

tier, et une importante longueur dudit boulevard (70 mètres environ) à l'Ouest de la poterne Nord-Ouest. C'est dans ce dernier endroit que nous avons trouvé le complément du texte relatif à la bibliothèque; nous y reviendrons plus loin.

II. Découverte de maisons.

Comme il est impossible pratiquement d'exécuter des déblais dans des endroits trop rapprochés les uns des autres, nous avons dû distribuer nos travailleurs dans des points de fouilles différents, mais sans perdre de vue l'opération d'ensemble dont la préocupation ne doit pas nous quitter.

C'est ainsi que nos opérations se sont portées aux quatre points cardinaux de la ville.

Nous parlerons d'abord des maisons qui se divisent en constructions compactes et en carrés isolés. Pour les premières nous avons eu fort peu de succès :

1° Au Nord de la cité, sur le côté Ouest de la grande porte Nord; là, tout était démoli et les alignements émergeant du sol, dont la présence nous avait engagé à travailler en cet endroit, n'ont pas tenu leur promesse;

2° Dans la partie Sud-Ouest du marché de Sertius, où les bâtisses antiques n'offrent pas grand intérêt et où les distributions des locaux sont assez vagues;

3° Sur le flanc occidental de la colline Sud du Capitole où environ deux centimètres superficiels ont été mis au jour, sans que des dispositions particulières nous aient apporté quelque enseignement nouveau[1].

Il n'en a pas été de même fort heureusement pour les *insulæ* qui sont au nombre de sept et dont quelques-uns méritent une description spéciale.

Le premier carré est limité au Nord par une voie décumane, la seconde après le boulevard Nord de la cité; au Sud, par la troisième; à l'Est, par le troisième cardo à partir du boulevard Ouest (c'est sur ce cardo qu'a été établie une basilique byzantine); enfin à l'Ouest, par le second de ces cardos.

[1] Nous avons trouvé une grande partie de ces constructions brûlée.

Digitized by Google

Comme presque toutes les autres, cette *insula* mesure environ 20 mètres sur 20; elle comprend un vestibule dallé s'ouvrant sur la rue à l'Est et conduisant par trois entre-colonnements à la galerie d'un magnifique atrium dont le sol est également formé de dalles de pierre. Ledit atrium, dont le portique est pavé de briques, en chevrons et soutenu par six colonnes, offre cette particularité, qu'il se prolonge jusqu'au mur Nord de la maison.

Sur le milieu du côté Sud de l'atrium, se trouve une belle vasque hémisphérique en grès avec ouverture et décharge en cascades du côté du portique. Au centre du dallage, un puits circulaire à l'intérieur et carré à l'extérieur était surmonté de colonnes supportant un très curieux chapeau de pierre que nous avons recueilli dans nos fouilles.

Cette pierre, de forme tout à fait byzantine, avec quatre faces en arcades surmontées d'un ressaut rectangulaire qui rompt la courbe de l'arcade, offre la forme de deux demi-cylindres se pénétrant en arc de cloître, avec arêtes saillantes à l'extérieur (sur le dessus) et arêtes rentrantes en dessous.

Les ressauts rectangulaires se rejoignent deux par deux au moyen d'une sorte de large filet en pierre, de manière à composer une croix émergeant, un plan dans les milieux de chacun des petits demi-cylindres. C'est un motif tout à fait intéressant et dont nous ne connaissons aucun autre exemple.

Dans le tympan d'un des ressauts, on lit :

FORTVNAE V N

sur la face de l'archivolte une inscription effacée commençant par :

LIVS

La partie Sud du portique de l'atrium s'ouvre par trois entre-colonnements sur le tablinum (7 m. 30 de long sur 4 m. 70 de large) dont le sol est recouvert de béton. Huit autres pièces complètent la maison.

Le second carré est borné au Nord et au Sud par les mêmes voies que le précédent; la rue qui le limite à l'Ouest est celle qui longe le côté Est de la première *insula;* la voie sur laquelle il s'éclaire à l'Est est la quatrième après le boulevard occidental de la cité et en

Digitized by Google

même temps la première à l'Ouest immédiatement après le cardo maximus Nord.

L'entrée était au Sud; une porte, large de 2 mètres, accédait au vestibule, dallé de grès, et situé dans l'angle Sud-Ouest de l'immeuble. A droite en entrant, se trouvaient des latrines dont nous reparlerons plus loin; à gauche, un escalier, dont sept marches subsistent, conduisait à l'étage supérieur. En face, un couloir intérieur (largeur 3 m. 55 sur 9 m. 75 de longueur) dallé en pierre calcaire permettait de se rendre dans toutes les pièces de l'habitation :

A droite, côté Est, chambre dallée en grès, communiquant sur son flanc septentrional avec une autre de même dallage, dans laquelle se trouvaient quatre auges de pierre recouvertes de fragments d'enduits, de béton et de terre, mais renfermant de grandes quantités de blé noirci par le feu et cependant ayant conservé la forme intacte de ses grains.

Au Nord-Est de la galerie centrale, et à l'Ouest de la précédente chambre, une autre pièce de dimensions semblables renfermait de l'orge dans les mêmes conditions de conservation.

Toujours sur le côté septentrional de la galerie, trois entre-colonnements s'ouvraient sur un atrium dallé en calcaire (9 m. 55 de long sur 4 m. 50 de large) et escorté à l'Est d'un portique soutenu par deux colonnes ornées de très beaux chapiteaux corinthiens.

Ce portique, qui communiquait avec le vestibule central, avait son mur septentrional percé d'une porte par laquelle on accédait à deux chambres se commandant et constituant l'angle Nord-Est de l'immeuble; pas de dallage dans ces chambres.

Dans la partie antérieure de l'atrium, puits carré; décharge à l'extrémité Nord du dallage, auquel pas une pierre ne manque. Sur le côté Ouest :

1° Tablinum dallé en calcaire, séparé de l'atrium par deux colonnes avec autant de demi-colonnes, et occupant l'angle Nord-Ouest du carré[1];

2° Salle recouverte d'un dallage semblable et sans communication avec le tablinum.

Au bout de la galerie intérieure, à l'Ouest, chambre au sol

[1] Le mur Ouest du tablinum a conservé les traces de peintures sur enduit imitant les marbres de couleurs diverses.

Digitized by Google

recouvert de béton ; au Sud-Ouest de la galerie, première dalle juxtaposée à l'escalier d'une part, et d'autre part à un couloir ouvert par trois entre-colonnements sur une grande pièce occupant l'angle Sud-Ouest de la maison, et contenant aussi des réserves de blé. Ces trois salles ont un dallage bétonné.

Une inscription fort intéressante a été trouvée dans l'atrium :

CORFIDIVS · CREMENTIVS FL · P · P
AVORVM ATAVORVMQ · MORVM · PROBITA
TE AVCTIS INSIGNIBVS ERGA PVBLI*ca* PRIVATAQ
PREPOLLENS · DOMVM · COMPARA*tam in* VMBILI
CO SITAM PATRIE RVINIS IAM DIV INFORMIB · TRIS
TEM FELICIVS QVAM CONDITA EST RESTITVIT ET AD
IECTO DECORI IN AETERNVM ROBORE SIBI POS
TERISQ LAETIORIBVS D D ø CORFIDIORVM

Ainsi donc c'est la maison du flamine perpétuel Corfidius Crementius, ou plutôt comme il l'a désignée lui-même, la maison des Corfidii. C'est le troisième immeuble de Timgad dont nous ayons retrouvé le propriétaire, avec ceux de *Sertius* et de *Januarius*.

Il nous reste à parler des latrines placées, comme nous l'avons dit précédemment, à droite de l'entrée. Elles sont très soigneusement aménagées. Larges de 2 m. 40 sur 1 m. 65 de long, elles sont munies de cinq sièges de pierre percés de trous de 0 m. 18 de diamètre. Quelque étonnante que soit cette disposition, il n'est pas possible d'en discuter la réalité.

Sous les sièges, un canal, dont les parois ont conservé leur enduit, entraînait liquides et matières dans l'égout de la rue.

Cette maison est une des plus curieuses de Timgad, la présence de cet amoncellement de blé et d'orge bien conservés, mais noircis par le feu, ainsi que celle de toutes les colonnes renversées près de leur base, nous apprend que la destruction de cet îlot a été rapide, à l'encontre de ce qui s'est passé pour la plus grande partie des constructions particulières ou publiques de *Thamugadi*.

Le troisième carré découvert est borné au Nord par la petite rue qui longe le côté Sud des petits Thermes Est ; à l'Ouest, par la voie qui monte derrière le théâtre ; au Sud, par celle, récemment déblayée, qui joint les constructions élevées à l'Est du théâtre à la

Digitized by Google

longue rue passant entre les deux établissements de bains; enfin, à l'Est, par une ruelle de 1 m. 60 de largeur séparant l'immeuble d'un autre carré l'avoisinant à l'Est.

Les portes étaient ménagées dans les faces Nord, Ouest et Sud. Au Sud, il y avait une sortie sur la rue.

On remarque un vestibule accompagné à droite et à gauche d'une chambre; en face, un atrium avec portique sur deux côtés seulement, soutenu par trois colonnes dont une d'angle. Sur le côté Ouest de l'atrium, porte menant à une troisième chambre; au fond du portique, escalier de quatre marches permettant de parvenir à la partie Sud et postérieure de la maison. Là on compte neuf pièces dont une contenant un bassin.

A l'Est de l'atrium, dans un coin duquel se voit la trace d'un caniveau, superbe bassin au mur épais de 1 m. 20 et ayant 8 m. 20 de longueur sur 6 mètres de largeur. Il est disposé dans une salle, à 1 m. 60 de distance du mur de la rue; on y accédait par l'une des portes de la façade septentrionale. Sur le côté oriental de ce grand bassin était installé, dans une chambre[1], un distributeur d'eau qui donnait le précieux liquide à cette partie du quartier.

Il n'est pas douteux que cet établissement hydraulique ait été établi à une basse époque, et dans une maison abandonnée au moins en partie par son propriétaire.

Le quatrième carré à l'Est du précédent n'en est séparé que par la ruelle déjà mentionnée; il a les mêmes limites Nord et Sud; sa façade orientale donnait sur la rue, déjà plusieurs fois citée, qui montait entre les deux établissements de thermes Est de la cité. Quatre portes étaient ouvertes sur la voie Nord; quatre à l'Est et une au Sud; elles donnaient accès à des magasins qui étaient au nombre de six. La maison comprenait un vestibule avec entrée sur la rue à l'Est, un atrium dont il ne reste plus ni dallage ni bassin, et douze salles de dimensions différentes.

L'immeuble mesurait 21 m. 65 sur 21 m. 80.

Le cinquième carré était placé sur le flanc Sud du decumanus maximus, dont il était séparé par un portique élevé de plusieurs

[1] Cette chambre a été prise sur la rue qui avait primitivement 5 m. 25 de large alors que la ruelle actuelle n'a plus que 1 m. 60.

Digitized by Google

marches dont le nombre variait avec la pente très prononcée de la voie à cet endroit, les travées du portique étaient au nombre de sept (avec huit piliers par conséquent); à l'Est, mur plein sans ouvertures au niveau de la rue, qui était la première dans la direction de l'Ouest après le boulevard oriental de la ville; à l'Ouest, la voie desservant les thermes[1]; au Midi, une rue nouvellement déblayée et située immédiatement au Sud du decumanus, en même temps que parallèle à celui-ci.

L'habitation n'a rien de bien spécial comme distribution, mais ce qu'elle a de remarquable, en dehors de ses bons murs de 2 à 3 mètres de haut, c'est, dans un atrium, un bassin à deux étages et les mosaïques de dallage de cinq de ses pièces.

La principale entrée existait sous un porche ménagé tout près de la grande voie sur la petite rue, côté Est. La salle où l'on pénétrait avait aussi une porte sur le portique du decumanus, ainsi qu'une seconde pièce disposée sur le flanc occidental de la salle d'entrée. De cette seconde pièce on parvenait à une chambre au fond de laquelle était le départ de l'escalier menant au premier étage[2]. Au Sud des trois pièces précitées, on en voit quatre autres, occupant, à elles sept, la tranche orientale de l'immeuble; c'est celle qui offre le moins d'intérêt.

L'autre section de la maison est composée : d'abord de quatre chambres sans particularité remarquable; la plus grande, celle de l'angle Nord-Ouest, possédait une porte sur la voie triomphale; ensuite d'un atrium dallé avec tablinum situé à l'Ouest, deux pièces se commandant au Sud, et deux autres dans les mêmes conditions avec les précédentes au Sud-Ouest de l'habitation.

L'atrium renferme un très beau bassin en pierre calcaire bleue, large de 1 m. 50 et long de 1 m. 80 dans la partie basse qui est de forme rectangulaire; la partie superposée à la face antérieure en segment de cercle (largeur 1 m. 50, longueur 0 m. 75)[3]. Les bassins inférieur et supérieur ont chacun une décharge en gradins, contournée par un filet saillant qui borde tout le pourtour de

(1) Sur cette rue, il n'y avait pas non plus de portes, la voie étant en contre-haut du sol rez-de-chaussée de la maison.

(2) 6 marches de cet escalier existent encore.

(3) La hauteur de la partie inférieure est de 0 m. 42; celle du bassin entier, de 1 m. 10.

Digitized by Google

chaque vasque. Un caniveau parfaitement conservé part de la fontaine et rejoint l'égout du decumanus maximus.

La mosaïque du tablinum est intacte et très belle de dessin et de couleur[1]. Les motifs sont d'une grande échelle, bien que les cubes soient fins. Ce sont des fleurs de nymphæa en forme de cloches, bleues, blanches et jaunes, entourées de feuilles d'acanthes. Ces sortes de cloches, disposées en lignes, se succèdent symétriquement l'une à l'autre; elles alternent avec d'autres lignes de feuillages s'enroulant en volutes et se plaçant l'une au bout de l'autre avec la symétrie observée par les fleurs.

Les couleurs très vives de ton sont : le blanc, le rouge, le noir, le vert, le jaune et le bleu. Le blanc est le fond général, comme d'ailleurs il en est pour les belles mosaïques; les volutes se détachent sur un dessous de rouge magnifique.

La pièce qui fait suite à l'atrium du côté Sud et qui en est séparée par trois entre-colonnements, possède certainement la plus splendide mosaïque géométrique de dallage que nous ayons découverte à Timgad jusqu'à ce jour; malheureusement, elle n'est pas entière, et il n'en reste qu'un fragment de 1 m. 50 de longueur sur 1 m. 10 de largeur. Elle représente une rosace, du plus beau coloris qu'il soit possible de voir, formée de feuilles de tons rouges et verts d'eau, bruns et jaunes sur fond blanc. Des rinceaux de feuillages en bouquets et de feuilles d'acanthes en vert clair et rouge sur fond noir entourent le massif central. Cette mosaïque, qui sera transportée au Musée ultérieurement, en sera le plus bel ornement, tant son dessin et sa couleur sont remarquables ainsi que la petite dimension des cubes (0 m. 003).

Au Sud de cette pièce, qu'on peut considérer comme le portique de l'atrium, s'ouvre une chambre dont la mosaïque à dessin sur fond blanc figure huit carrés curvilignes, à courbes rentrantes, tantôt noirs, tantôt rouges, et dont les pointes pénètrent entre des feuillages enroulés en huit volutes, enfermant quatre sortes de cœurs de couleur rouge portant sur autant d'ovales de ton noir concentrés au milieu du motif (dimensions, 5 mètres sur 3).

La chambre qui est à l'angle Sud-Ouest de la maison est dallée par une mosaïque presque intacte et fort belle. Les cubes sont fins; le dessin, petit d'échelle. Un carré curviligne comme ci-dessus,

[1] Dimensions : 4 m. 30 de long sur 3 m. 40 de large.

Digitized by Google

de ton noir avec rosace blanche au centre, est environné de quatre cœurs en feuillages rouges. Ce motif, qui a o m.c 88 de côté, s'encadre d'une bordure composée de sortes de cloches en feuillages noirs, dont les extrémités s'enroulent et se rejoignent quatre par quatre (dimensions, 7 m. 50 sur 3).

La cinquième salle, au Nord de la précédente et au Sud du tablinum, présente un dessin que nous avons eu le regret de ne pas trouver complet. On voit cependant un groupe de quatre ovales que bordent des guirlandes de feuillages se rejoignant et formant une rosace sur le fond blanc de laquelle se détachent en noir, rouge et jaune, de beaux ornements.

Le seuil qui relie le portique de l'atrium avec la chambre située au Sud dudit portique est en mosaïque d'une charmante composition. C'est une rosace de couleur jaune, rouge et noire, sur fond blanc, et composée de six demi-cercles entre lesquels six sortes de cloches en feuillages jaunes et rouges s'enroulent et s'épanouissent sur les quatre côtés du carré en feuilles rouges encadrées par les demi-cercles au fond noir.

Nous avons donc trouvé là une véritable mine de mosaïques toutes plus jolies les unes que les autres et nous n'aurons garde de les laisser se perdre aux intempéries de l'hiver rigoureux qui sévit à Timgad pendant plusieurs mois.

Quand cette maison sera remise en état, ce qui sera facile étant donné sa conservation, elle sera l'une des plus attirantes de nos ruines avec ses beaux murs de moellons bien bâtis, reliés par des chaînes de briques et coupés de montants en pierre de grès bien dressés, ainsi qu'on le voit dans les murailles datant de l'époque de prospérité de la cité.

Le sixième carré se place à l'Est de celui que nous venons de décrire, par conséquent avec les mêmes limites Nord et Sud. Le boulevard oriental l'éclairait du côté du Levant, et c'était le dernier îlot s'élevant sur la voie triomphale dans cette direction, celle de *Mascula*, l'actuelle Khenchela.

Le portique sur le decumanus comprenait sept travées portées par cinq colonnes, deux piliers carrés d'angle et un intermédiaire; cinq marches servaient à rattraper le niveau entre la grande voie et le sol du portique. Ce dernier communiquait avec la maison par quatre portes aux seuils en belle pierre calcaire bleue; on compte une

Digitized by Google

vingtaine de salles de grandeur différente, avec de fortes emprises sur les rues Sud et Ouest.

Un puits carré de 1 mètre sur 1 mètre avec intérieur circulaire, en grès, est resté dans l'atrium situé à l'angle Sud-Ouest de l'habitation dont les restes n'attirent pas l'attention d'une façon particulière.

A signaler plusieurs fragments de tuyaux de descente d'eau pluviale en pierre, comme il y en a tant à Timgad.

Le septième et dernier carré, établi au Sud de la maison aux belles mosaïques dont elle est séparée par la rue qui passe au Nord des petits thermes Est, a sa limite occidentale sur la grande rue longeant les deux thermes; celle du Sud, par la voie qui éclairait au Midi ces petits bains; enfin celle du côté de l'orient, par le prolongement de la rue qui séparait les deux *insulæ* précédentes.

La maison est divisée en deux parties par un mur continu se dirigeant du Nord au Sud. La division occidentale comprend :

1° Dans la direction Nord, trois salles, dont une convertie en écurie à l'époque Byzantine, avec large porte sur la rue au Nord, et un atrium contenant une vasque hémisphérique en grès;

2° Dans la direction méridionale, un espace à peu près carré, vide de murs, de 10 mètres sur 10 mètres environ.

La section Est de l'immeuble comporte elle aussi une salle ayant servi pour abriter les chevaux et ouverte au Nord, puis huit pièces diverses dont l'accès avait lieu au Sud par un porche faisant saillie sur la rue. Un reste d'escalier montant à un premier étage se voit sur la gauche de l'entrée.

III. Découverte d'un quartier industriel.

Nous arrivons à la partie de nos fouilles de 1906 qui offre le plus d'intérêt vivant et jette un jour nouveau sur les mœurs industrielles antiques en Afrique; nous voulons parler du quartier de *Thamugadi*, sur lequel de premiers sondages avaient été opérés il y a deux ans. Il est situé dans la partie Sud-Ouest de la ville, en dehors de la cité, au Sud de la maison de Sertius et du temple de Jupiter Capitolin.

Le quartier qui nous occupe se divise en deux grandes sections. L'une, de forme exactement triangulaire, avait sa façade Nord sur

Digitized by Google

la rue des Grands-Thermes Sud, dans la partie qui borne au Midi la maison de Sertius, son côté Est sur le prolongement du cardo maximus Nord, sa face occidentale sur la voie continuée du capitole, la pointe du triangle étant dirigée vers le Sud.

L'autre, adossée au versant oriental de la colline dominant au Sud le capitole, prenait sa lumière sur la voie capitoline, ainsi que sur trois impasses perpendiculaires à cette dernière et se trouvait partagée en autant de parties d'inégale importance, comme nous le verrons par la suite.

Si nous décrivons l'ensemble de constructions de contour triangulaire, nous parlerons tout d'abord des deux cours intérieures qui aéraient la masse compacte de cette réunion de bâtisses

La première cour, très irrégulière de forme, possédait au Nord, avec la voie des Grands-Thermes Sud, deux communications qui englobaient un pâté formé de onze salles ayant toutes des ouvertures sur le dehors; à l'Est, on pouvait, de la cour, accéder au cardo prolongé par une sortie d'une largeur moyenne de 5 mètres, ce qui, dans l'angle Nord-Est du grand triangle, isolait une réunion de cinq pièces, dont une pourvue d'un bassin et d'un puits.

La seconde cour, beaucoup plus petite que la première, affectait la forme exacte d'un triangle sensiblement parallèle au contour de l'ensemble, dont elle éclairait et ventilait la portion méridionale.

Entre les deux cours, on compte une juxtaposition de neuf salles, parmi lesquelles, l'une, de grandes dimensions (8 mètres sur 17 mètres), contenait un important bassin.

Sur le côté Est de la cour et le long du trottoir occidental du cardo prolongé s'alignaient huit pièces, avec une entrée sous un portique de quatre piliers, à la pointe Sud.

Nous n'avons pu déterminer la fonction exacte des services auxquels étaient affectées les constructions environnant la première cour; mais autour de la seconde et en bordure du cardo extra-muros, nous avons reconnu l'établissement d'un fondeur de bronze, avec ses fours encore chargés de combustible dont nous avons recueilli de grandes quantités[1], avec des instruments de travail tels qu'une scie circulaire, en fragments, dont le diamètre était de 0 m. 32, une scie droite, un morceau de roue de machine (diamètre, 0 m. 52); des pilons de pierre, des creusets de terre

[1] C'est du bois de cèdre et du charbon de ce bois.

Digitized by Google

cuite semblables à ceux qui servent aujourd'hui à la fonderie, avec un bassin de refroidissement pour y plonger le métal, des quantités de clous, etc.

La destruction de l'établissement a été produite par le feu, ainsi que le prouvent les trouvailles que nous avons faites en cet endroit de charpentes calcinées; de près de 200 kilogrammes de bronze mélangé avec des scories vitreuses, de résidus de poix et de résine, de verres fondus, de fragments de toutes sortes d'objets de bronze détruits par l'incendie, comme des pieds de candélabres ou des vases, de lampes, bronze et terre cuite en quantité; de cuivre coulé; d'objets mobiliers ou statuettes, par exemple un taureau de bronze détaché d'un morceau de même matière brûlée et y adhérant.

Dans une sorte de cuve disposée le long du bassin de refroidissement, nous avons vu des réserves de poix résineuse; partout des traces d'un feu violent et une très grande quantité, par conséquent, d'objets de toutes sortes qu'on n'avait pas eu le temps de déménager, et dont nous donnerons l'énumération à la fin de ce rapport.

Sur le flanc Ouest du triangle de constructions, nous avons reconnu douze magasins, ayant tous une arrière-boutique, souvent deux et même trois; on compte trente et une salles de ce côté. Au cours des fouilles, parmi les nombreux fragments de toutes matières mis au jour, nous avons déterré un grand vase de terre cuite pesant 12 kilogrammes et contenant près de 6,000 pièces de monnaies de bronze de frappes différentes, mais toutes du IVe siècle, et portant les effigies principalement de Constantin, Maxence, Honorius, Valentinien, etc.

Nous arrivons aux bâtisses érigées sur le côté Est de la colline dominant au Sud le temple de Jupiter, et divisées, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, en trois parties par un même nombre de ruelles sans issue, ces impasses se trouvant forcément limitées par la hauteur de la colline.

La première partie des ruines sises au pied de la colline est la plus intéressante des trois; elle se trouve dans un carrefour (trivium) formé par la voie du capitole prolongée, la direction Nord du cardo extra-muros, et la direction Sud de celui-ci. Une ruelle de 20 mètres de longueur et de 5 mètres en moyenne de largeur forme la limite Sud; une façade, longue de 36 mètres, se présente sur le

Digitized by Google

carrefour; au Nord, une seconde ruelle à peu près de mêmes dimensions que la précédente; à l'Ouest enfin, la colline.

Nous sommes ici en présence d'une usine de céramique; les ateliers, largement aménagés, sont desservis par l'impasse Nord; au Sud, c'est l'habitation du patron, du chef d'industrie, du maître céramiste.

La disposition des locaux de la fabrique est à étudier : on voit d'abord, sur la voie du capitole, précédés d'un portique, trois magasins avec arrière-boutiques, les seuils étant encore en place; puis un couloir, ouvert sur la rue et conduisant à une salle (7 mètres sur 7 mètres) dont la portée dans les deux sens était soulagée par un pilier établi au centre de la pièce. Le couloir, prolongé le long de la pièce, allait en rejoindre, à angle droit, un autre aboutissant à la ruelle du Nord et communiquant, sur le côté Ouest, à une seconde grande salle (13 m. 50 sur 13 m. 80), laquelle contenait trois rangées de piliers surmontés de corbeaux de pierre, destinés à recevoir les poutres de la charpente[1] à longue portée, comme cela doit être dans un atelier où beaucoup d'espace est nécessaire.

Le long du mur occidental de cette salle, lequel n'était autre que le mur de soutènement des terres de la colline, nous avons trouvé, sur environ 1 m. 25 de hauteur, un amoncellement de terre argileuse granulée, lavée et préparée pour confectionner des ouvrages en poterie. Il y avait là soixante-quinze lampes, toutes de l'époque chrétienne, et dont les huit dixièmes n'avaient pas encore servi. Le fond du mur est brûlé, et l'on voit encore fort bien les traces d'incendie, ainsi que la terre argileuse brûlée le long des parois.

Dans une pièce voisine, disposée au Sud et mesurant 4 mètres sur 11 mètres, nous avons exhumé de nombreux fragments de verre coulé par le feu; ladite pièce donnait aussi accès à deux fourneaux servant à élever la température d'un même nombre de cuves ménagées aux extrémités de chambres chaudes[2], auxquelles on parvenait par une antichambre attenante à un puits qui servait aux besoins de la fabrique (ce puits était aussi placé à l'extrémité du couloir disposé entre les deux grandes salles).

[1] Dans cette salle existe une rangée de huit auges installées là par les Byzantins pour leurs chevaux, comme dans tant d'autres parties de Timgad.

[2] L'une de ces chambres est dallée en mosaïque de terre cuite.

Digitized by Google

Nous pensons que c'étaient là les bains destinés au personnel de l'usine, car ils n'avaient de communication, par l'intermédiaire d'une antichambre, qu'avec le couloir conduisant à l'impasse Nord, c'est-à-dire à l'entrée des ateliers. Les tuyaux en plomb de la vidange des eaux existent encore.

Reste à décrire l'habitation du propriétaire de la fabrique, laquelle ne communiquait avec les appartements privés que par une seule porte percée à l'extrémité Est de la pièce attenante à la grande salle.

Autour d'un vaste atrium dallé, dont les côtés Est et Sud étaient occupés par des portiques que soutenaient cinq colonnes ou piliers, on remarque d'abord au Nord le tablinum également dallé en pierre; un étroit couloir permettant de parvenir au puits ci-dessus désigné, de 25 mètres de profondeur et encore rempli d'eau; un auvent porté jadis par un pilier carré et deux colonnes, afin de permettre au maître de passer à couvert du couloir dans le tablinum; à l'Ouest, deux salles du fond, le long du mur de soutènement, l'une de 2 m. 90 sur 8 mètres de longueur avec trois marches établies dans sa largeur, l'autre de 4 m. 50 sur 5 m. 50 en moyenne; au Sud, comme cette dernière qui fait l'angle du bâtiment, quatre chambres se communiquant[1]; à l'Est enfin, du côté de la rue, quatre pièces, dont les trois les plus au Nord faisaient saillie de 3 mètres environ sur la voie, deux étant précédées d'une galerie et la troisième constituant le vestibule de la maison[2].

Cette découverte d'une fabrique de poterie est un fait des plus importants au point de vue de l'histoire de la céramique africaine.

La seconde partie des ruines adossées au versant oriental de la colline part de la ruelle donnant accès à l'usine de céramique, et va jusqu'à un passage parallèle à cette impasse, à plus de 50 mètres de distance.

Ce sont des boutiques ouvertes sur la voie, au nombre de onze. Les trois premières, en allant du Sud au Nord, ont une arrière-bou-

[1] Les deux les plus à l'Ouest sont commandées par une troisième ayant une porte sur l'impasse Sud; la quatrième, située à l'angle Sud-Est de la construction, possédait une entrée sur la rue capitoline.

[2] Ce vestibule était la partie la plus septentrionale de l'avant-corps.

Digitized by Google

tique[1]; les 4e, 5e, 6e et 8e, chacune deux magasins du fond se commandant; la 7e, profonde de 12 mètres, n'en a pas, mais un couloir, de 15 mètres de long, disposé sur le côté Ouest de cette boutique ainsi que de celles qui lui sont adjacentes, en facilite la circulation, doublée d'ailleurs par une petite rue (large de 3 m. 25) qui borde à l'occident tout ce lot de constructions.

Devant le 8e magasin, une sorte de vestibule fait saillie (de 3 m. 60), ce qui donne quatre pièces en profondeur, plus le couloir. Un espace vide de 3 mètres vient ensuite, puis les 9e, 10e et 11e boutiques, avec des salles secondaires sur leur flanc occidental.

Entre ces dernières et le mur de soutènement, un espace vide, large de 20 mètres, porte des traces de dallage et de mosaïques, mais les constructions ont disparu.

Lors des déblais, on a trouvé un très curieux cachet de terre cuite de 0 m. 08 de diamètre, représentant un Mercure dans un char, traîné par deux coqs, portant le *petasus* sur la tête, le caducée et une bourse dans les mains.

La troisième et dernière partie comprend d'abord une ruelle large de 3 m. 60, puis quatre boutiques avec un seul rang d'arrière-boutiques, mais celles-ci sont au nombre de cinq, ou plutôt un cinquième magasin, placé sur le rang des salles du fond, possède une entrée sur la voie, grâce à un vestibule de 2 m. 50 de largeur juxtaposé à la 4e boutique[2]. L'angle septentrional de cette entrée est à 1 m. 90 de l'angle Sud-Est du péribole du temple de Jupiter.

L'espace entre le mur de façade des magasins et le mur de soutien de la colline est long de 30 mètres; nous n'avons pu en achever les déblais au cours de cette année, toutefois nous avons pu y exhumer une partie d'habitation assez intéressante, dans laquelle nous avons reconnu un atrium dallé en pierre, un tablinum (5 mètres sur 5 m. 35) possédant une mosaïque malheureusement en mauvais état, et de chaque côté de ce tablinum, deux chambres également pavées de mosaïque.

[1] Dans le 8e boutique, cinq amphores de terre cuite sont encore en place, à moitié enterrées dans le sol.

[2] La 3e boutique possède aussi un couloir de 2 m. 20 de largeur qui fait communiquer son arrière-boutique avec la rue.

Digitized by Google

La chambre[1] disposée au Nord du tablinum est décorée d'un dallage très beau et tout à fait bien conservé; ce sont de belles rosaces à feuilles sur un fond noir, placées aux extrémités d'un motif au centre duquel se groupent des sortes de cœurs à fond noir ornés de feuillages clairs. A la jonction des cœurs sont de petites rosaces sur fond rouge; les intervalles sont remplis par des rinceaux s'enroulant dans tous les sens. Le tout sur fond général blanc, qui est vraiment le seul possible dans une décoration de ce genre, ainsi que l'ont si bien compris les Orientaux de toutes les époques. Les cubes sont de six tons différents et assez fins.

Lorsque les fouilles de ce côté seront achevées, nous pourrons déterminer si cette habitation doit être liée d'une façon quelconque avec les bâtiments disposés sur la rue. Pour terminer, nous ajouterons que ces constructions (2e et 3e parties ci-dessus décrites) étaient abritées sur la voie capitoline par un portique continu dont les traces seules ont été retrouvées. Ce portique, suivant le tracé de la voie qui reliait les angles saillants des sinuosités produites par les ressauts des bâtiments, n'était forcément pas parallèle à ceux-ci : à certains endroits, il commençait en pointe et finissait avec des largeurs variables.

De plus, ainsi qu'on peut le voir par l'énumération qui précède, en dehors des deux fabriques de bronze et de poterie qui constituent l'industrie du quartier, les autres bâtisses étaient plutôt commerciales, puisqu'elles présentaient tout aussi bien sur la voie du capitole que sur celle du cardo Sud prolongée, des séries de boutiques d'ailleurs parfaitement aménagées et munies de toutes les annexes nécessaires.

IV. Découverte d'un temple à Mercure.

Sur la colline dominant au Sud le temple de Jupiter, à une quinzaine de mètres du mur de soutènement qui limite à l'Ouest les établissements commerciaux de la voie prolongée du capitole, nous avons exhumé le soubassement d'un petit temple antique ayant conservé le massif en maçonnerie de son perron, les fondations de ses quatre colonnes, de son pronaos, de la cella.

L'orientation de sa façade principale est exactement à l'Est; les

[1] 4 m. 50 sur 4 m. 10.

Digitized by Google

dimensions du monument sont de 7 m. 02 de largeur sur 11 m. 90 de longueur. Il était d'ordonnance prostyle et tétrastyle, et, malgré l'exiguïté de ses proportions, il devait être vu de tous les endroits de la ville, grâce à sa position élevée.

Une inscription découverte tout près de là nous a révélé le nom de la divinité à laquelle était consacré cet édifice, Mercure, dieu du commerce :

AVGG ET CONSTANTI ET MAXIMIANI · NOB · B · CAESS
TEMPLVM DEI MERCVRI QVOD FVERAT NEGLEGENTA
TEMPORVM IN RVINS CONVERSVM IVSSIONE · V · P · VALER
FLOR · P · P · N · M · AT PRISTINVM STATVM CVM PORTICIBVS ET P · P
GRVNDA NOVA INSTITVTA CVRANTE IVL LAMBESSIO CVR REIP EX

C'est donc tout à fait dans les premières années du IVe siècle de notre ère que ces réparations ont eu lieu. Le temple devait avoir été bâti à une bonne époque, et il est fâcheux qu'il ne nous soit pas parvenu dans un état de conservation plus complet, mais nous devons nous féliciter d'avoir pu l'identifier; sa présence au-dessus du quartier des marchands s'explique aisément.

Un autre monument voisin a presque totalement disparu; on ne voit que les traces d'un beau mur de briques sans autre indication.

V. Découverte d'une nouvelle place.

A l'Ouest du Capitole, de l'autre côté du ravin, notre attention avait été attirée par des alignements voisins de l'une des basiliques chrétiennes qui ont été les premières reconnues à Timgad. Nous y fîmes quelques sondages, et aussitôt les dalles très bien dressées d'une area nous apparurent. Après quelques semaines de travail, on exhuma une place entièrement dallée, de 16 mètres sur 16 m. 25, c'est-à-dire presque carrée, et entourée de portiques au sol recouvert de béton (largeur, 2 m. 60). Au centre, un bassin dont les quatre côtés égaux (longueur, 2 m. 15) se composent chacun de deux parties courbes, avec leur convexité tournée vers l'intérieur, et une partie intercalée rectiligne. Au Nord de ce bassin, à 1 mètre de distance, on voit les restes d'une fontaine accompagnée d'un autre

Digitized by Google

bassin tout simple de forme; une conduite d'eau partant de la cuve centrale traverse le dallage dans la direction Nord.

Chaque côté de la place est bordé d'une ligne de piliers et de colonnes [1] au nombre de six; il y avait donc cinq travées dans chaque face du portique dont le sol était élevé d'un degré au-dessus de l'area.

La travée centrale [2] du côté Sud de ce portique est occupée par un perron de trois marches disposées en avant, sur la place, et en retour, sous le portique, de façon à former une plate-forme élevée de 0 m. 50 au-dessus de l'area. Dans le mur du fond, on voit les traces d'une large porte, masquée ultérieurement par de grandes pierres; au bas du perron, à droite et à gauche, deux autres petites entrées. Derrière, rien n'est déblayé; de sorte que nous sommes obligés d'ajourner toute explication sur la nature des constructions qui entouraient la place au Sud, au Nord et à l'Ouest. Du côté Est, nous avons pu dégager une grande salle de 6 m. 40 de largeur sur 8 m. 20 de longueur, et un vestibule large de 3 mètres sur 33 mètres de longueur, se dirigeant de l'Est à l'Ouest. Du vestibule, dallé en béton de ciment et de briques pilées, on descend, pour arriver au sol du portique, trois marches avec interposition d'un palier sur lequel on aperçoit les traces de la fermeture qui interdisait, la nuit, l'entrée de la place. Sur la gauche de la longue galerie d'entrée, une série de salles bétonnées, de différentes dimensions, sont desservies par un couloir perpendiculaire à la galerie; vient ensuite une grande salle dallée en calcaire, à laquelle conduisait, par trois marches, un vestibule parallèle à la galerie de 33 mètres, avec entrée sur la même ligne que celle de ladite galerie.

VI. Découverte d'une basilique au Nord de la ville.

Nous avons poursuivi les fouilles des ruines sises au Nord de la cité, en dehors du mur d'enceinte. L'an dernier, nous avions trouvé, près de la porte de Cirta, un certain nombre de salles et une basilique chrétienne avec ses annexes. Au cours de l'exercice 1906, une nouvelle église a été déblayée; c'est la douzième que nous exhumons à Timgad. Elle est distante de celle de l'année précédente de 22 mètres environ. Son orientation est différente; au lieu d'avoir

[1] Diamètre : 0 m. 50.
[2] Largeur : 3 m. 28.

Digitized by Google

comme sa sœur de 1905 l'abside tournée vers l'occident, elle a son chevet présenté en plein Nord. Celui-ci est hémisphérique, et le chœur est séparé de la nef par trois entre-colonnements [1].

Sur le flanc droit de la basilique, c'est-à-dire à l'Est, un mur plein la sépare d'une série de six salles qui toutes renferment des bassins, des citernes ou des amphores. Sur la gauche, à l'Ouest, on rencontre une dépendance de l'église (6 m. 25 sur 3 m. 40), un couloir long de 11 m. 40, un vestibule s'ouvrant au Nord sur une vaste cour dallée [2], et six pièces de dimensions diverses groupées de chaque côté d'une cour également dallée, dans laquelle se trouve un puits.

Des bâtiments non encore entièrement dégagés entourent le petit édifice religieux du côté du Nord.

VII. Découverte de l'inscription entière de la bibliothèque municipale.

Le 17 mars 1906, à 5 heures du soir, M. Barry, inspecteur des fouilles, en faisant faire un sondage pour trouver l'emplacement du boulevard Nord de la cité, vit un ouvrier donner un coup de pioche sur une pierre calcaire recouverte d'un mètre de terre et ornée de moulures semblables à celles qui encadraient l'inscription trouvée dans le monument que nous avions d'abord désigné sous le nom vague de scola. C'était le début de l'inscription dont le texte complet est désormais connu :

EX LIBERALITATE M IVLI QVINTIANI FLAVI RO
GATIANI C·M·V· QVAM TESTAMENTO SVO REIPVBLICAE
COLONIAE THAMVGADENSIVM PATRIAE SVAE LE
GAVIT OPVS BIBLIOTHECAE EX ~~HS~~ $\overline{\text{CCCC}}$ MIL·NVM
CVRANTE REPVBLICA PERFECTVM EST · ø

[1] Longueur du chœur : 4 m. 80; largeur, 4 m. 60. Longueur de la nef : 10 m. 10; largeur, 4 m. 60. Une ligne de quatre auges de pierre, installées par les Byzantins, coupe la nef en deux parties inégales : l'une, longue de 6 m. 40; l'autre, de 3 m. 20.

[2] 14 m. 20 de largeur sur 11 mètres de long. De cette cour, on avait accès à la basilique chrétienne découverte en 1905.

Digitized by Google

VII. Découverte d'inscriptions.

1° Nous parlerons tout d'abord d'une dédicace à Cérès, trouvée dans les bâtiments attenant au théâtre. Voici ce texte :

CERERI
AVG · SACR
CLAVDIA · POLLA
SACERDOS · ARM
S · P · F ·

2° Le texte suivant a été trouvé sur la nouvelle place :

ARMINIAE
PAVLLINAEC
F · SACRVM

3° Sur un vase de grès trouvé près du capitole, dans le mamelon à l'Ouest de ce monument :

X σ FOR
CVR TVN
VCV ATV
TI SFE
CIT

4° Sur un petit piédestal en calcaire, dans les fouilles du mamelon Ouest du capitole :

MONTIO
AVG
CRE
MENTIVS
MESPOFYL
VS

Digitized by Google

5° Texte provenant d'un grand tombeau :

CLODIVS LICINIANVS QVAESTOR ET
GNATIA RVFINA EIVS N MEMORIA CLO
DIORVM SAPRVLLICÆ LICINANE LCINANI RVFINAE
FILIORVM·SVORVM ET SIBI POSTERISQVE SVIS FEC

6° Pierre de calcaire blanc trouvée dans une maison en bordure sur la voie du capitole.

Hauteur des lettres, o m. o3.

Hauteur de la pierre, o m. 49; largeur, o m. 66; épaisseur, o m. 20.

C'est une fort intéressante dédicace à la déesse Caelestis, et c'est le premier texte qui fasse mention à Timgad de cette divinité, la Junon punique, Tanit (quelquefois Diane) :

CAELESTI AVG SACRVM
PRO SALVTE · D · N · [redacted]
P · SITTIVS · OPTATVS · EQ · R · ET
OCTAVIVS · EMERITVS · E CAECIL
FRVMENTIVS · SACERDOTES
CENTRIVS · ABVNDIVS · GRASID
FELIX · RESTVTVS · SIRISINNV
TERENTIVS FORTVNATVS EXTRI
CANISTRARI · ET COMMVNIS · SI[redacted]
NVS DONATVS · VINCENTIVS FRVCT
VITALIS · FELIX · SACRATI · DE SVO F·

IX. Découverte de fragments et objets divers pour le Musée.

Les différents objets sont de plusieurs matières : pierre, terre cuite, marbre, bronze, cuivre, verre, os, stuc, argent, divers.

PIERRE.

1° Vase de grès, évasé en forme de mortarium, avec quatre oreilles, dont une creusée longitudinalement; hauteur, o m. 17; diamètre, o m. 40. Porte une inscription donnée plus haut.

Mamelon à l'Ouest du capitole.

Digitized by Google

2° Pierre à aiguiser (silex) : longueur, o m. 07; épaisseur, o m. 02.
Même provenance.

3° Fragment d'inscription en calcaire blanc; hauteur, o m. 50; largeur, o m. 25; épaisseur, o m. 15.
Même provenance.

4° Fragment d'inscription en calcaire blanc; hauteur, o m. 50; largeur, o m. 25; épaisseur, o m. 15.
Même provenance.

4° *bis*. Fragment d'inscription en calcaire blanc; hauteur, o m. 40; largeur, o m. 30; épaisseur, o m. 18.
Même provenance.

5° Pilon (calcaire); hauteur, o m. 25; diamètre, o m. 34.
Quartier industriel.

6° Meta pour moulin à blé, en grès; hauteur, o m. 75.
Boulevard Nord de la cité.

7° Un catillus pour moulin à blé, en grès; hauteur, o m. 68; diamètre, o m. 50.
Même provenance.

8° Mensa sur laquelle sont figurés en creux : deux patères à manche, un plat à oreilles, un plat carré, deux plats creux, une cuiller de grandeur naturelle. En calcaire; hauteur, o m. 68; largeur, o m. 35; épaisseur, o m. 18.
Même provenance.

9° Sorte de pomme de pin en calcaire (couronnement de pilier de bassin), percée au centre; hauteur, o m. 14; circonférence, o m. 38.
Maison aux mosaïques.

10° Contrepoids de porte, percé au milieu; calcaire; hauteur, o m. 15; circonférence, o m. 32.
Triangle près des thermes Sud.

11° Bifrons: tête de femme suspendue par un crochet scellé sur le crâne; calcaire; hauteur, o m. 15; largeur, o m. 14.
Maison sur le decumanus à l'Est.

Digitized by Google

12° Fragment de sarcophage sculpté, représentant un génie soutenant une guirlande repliée autour d'un macaron; calcaire; longueur, o m. 48; largeur, o m. 10; épaisseur, o m. 08.

Même provenance.

13° Fragment d'inscription en calcaire, avec deux grandes lettres A N, de o m. 30 de hauteur; hauteur du fragment, o m. 70; largeur, o m. 80; épaisseur, o m. 12.

Maison près des petits thermes Est.

14° Tête de statuette de femme voilée, calcaire; hauteur, o m. 10; largeur, o m. 08.

Fouilles près de la porte de Cirta.

TERRE CUITE.

Lampes païennes.

15° Sans signature de potier; dessins géométriques; diamètre, o m. 08.

Mamelon au Sud du capitole; quartier industriel.

16° Sans signature de potier; au centre, un masque de théâtre de o m. 02 de diamètre; lampe : diamètre, o m. 08; épaisseur, o m. 06.

Même provenance.

17° Au centre, un génie (de o m. 025 de diamètre); diamètre de la lampe, o m. 08; épaisseur, o m. 07.

Même provenance.

18° Sans ornements, fragment; hauteur, o m. 015; largeur, o m. 08; longueur, o m. 10.

Même provenance.

19° Comme la précédente; hauteur, o m. 015, largeur, o m. 06; longueur, o m. 08.

Même provenance.

20° Guerrier casqué, tenant un bouclier, et monté sur un char attelé d'un animal fantastique. Derrière le char est attaché le cadavre d'un ennemi qui est traîné à terre (fragment); hauteur, o m. 02; largeur, o m. 08; longueur, o m. 13.

Même provenance.

Digitized by Google

21° Petite lampe sans dessin; diamètre, 0 m. 07; longueur, 0 m. 08.

Même provenance.

22° Lampe cassée au milieu, dans le sens de la largeur. Sujet : une salle représentée par des portiques et des maisons dans le fond. Au premier plan, à droite, un homme coiffé du *petasus*, qui fait accoster la barque, dans laquelle il est assis, à un quai représenté par un poteau d'amarrage. A gauche, un homme debout, tendant le bras vers la barque pour prendre l'amarre. Représentation d'une ville maritime ou de la capitale (Rome) avec bateau sur le Tibre.

Marque du potier effacée. Forme à volutes des lampes d'Adjectus de Campanie; diamètre, 0 m. 06; longueur, 0 m. 08.

Même provenance.

23° Lampe cassée. Sujet : un lapin mangeant des dattes encore attachées à la palme. Diamètre, 0 m. 075; longueur, 0 m. 11.

Même provenance.

24° Sans ornementation (fragment); hauteur, 0 m. 02; largeur, 0 m. 06; longueur, 0 m. 09.

Même provenance.

25° Une semblable; hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 07; épaisseur, 0 m. 10.

Même provenance.

26° Lampe cassée près de l'anse. Sujet : deux personnages s'amusant avec de petits léopards. Hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 06; longueur, 0 m. 14.

Même provenance.

27° Lampe cassée au milieu; hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 06; longueur, 0 m. 17.

Triangle près des thermes Sud.

28° Sujet : au milieu, une femme, les bras levés, est nue jusqu'à la ceinture qui retient un petit vêtement court, en forme de frange. C'est probablement la figure d'une esclave. Hauteur, 0 m. 04; largeur, 0 m. 07; longueur, 0 m. 14.

Même provenance.

Digitized by Google

29° Lampe à deux becs; au milieu, une rosace entourée d'autres plus petites; anse cassée; hauteur, o m. 045; largeur, o m. 14; longueur, o m. 15.
Même provenance.

30° Sans dessin; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 06; longueur, o m. 10.
Même provenance.

31° Dessus de lampe sans sujet; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 08; longueur, o m. 14.
Même provenance.

32° Lampe de forme africaine; facture assez grossière; hauteur, o m. 02; largeur, o m. 08; longueur, o m. 11.
Même provenance.

33° Lampe sans dessin; bec cassé. Hauteur, o m. 03; largeur, o m. 06; longueur, o m. 11.
Même provenance.

34° Dessins géométriques; bec cassé. Hauteur, o m. 04; diamètre, o m. 06; longueur, o m. 11.
Même provenance.

35° Sans dessin; hauteur, o m. 04; longueur, o m. 06.
Même provenance.

36° et 37° Deux lampes reliées par le feu; longueur, o m. 14.
Même provenance.

38° Lampe brûlée; tête d'homme sur la gauche; longueur, o m. 09.
Même provenance.

39° Dessus de lampe représentant une tête d'homme; hauteur, o m. 02; largeur, o m. 08; longueur, o m. 09.
Même provenance.

40° Dessus de lampe; sujet : un homme combattant un lion avec une lance. Hauteur, o m. 02; largeur, o m. 09; longueur, o m. 05.
Maisons à l'Est de la ville.

Digitized by Google

41° Cassée près du bec; sans dessin; hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 08; longueur, 0 m. 11.
Triangle près des thermes Sud.

42° Sans dessin; hauteur, 0 m. 02; largeur, 0 m. 05; longueur, 0 m. 10.
Carré dans le Nord-Ouest de la cité (maison des Corfidii).

43° Sujet représentant des palmes; hauteur, 0 m. 03; largeur, 0 m. 07; longueur, 0 m. 10.
Près le boulevard Nord de la cité.

44° Sujet figurant des feuillages; hauteur, 0 m. 04; largeur, 0 m. 05; longueur, 0 m. 07.
Carré dans le Nord-Ouest de la cité (maison des Corfidii).

Lampes chrétiennes.

45° Dessin formé de pastilles; hauteur, 0 m. 02; diamètre 0 m. 075.
Mamelon au Sud du capitole, quartier industriel.

46° Sujet : le sacrifice d'Abraham; bordure de pastilles avec, au centre, le monogramme du Christ; hauteur, 0 m. 02; diamètre, 0 m. 08.
Même provenance.

47° Dessin : pastilles en bordure; hauteur, 0 m. 02; diamètre, 0 m. 08.
Même provenance.

48° Tête d'homme entourée de pastilles et de feuilles de lierre; hauteur, 0 m. 02; largeur, 0 m. 06; longueur, 0 m. 11.
Même provenance.

49° Sanglier courant vers la gauche; hauteur, 0 m. 02; largeur, 0 m. 09; longueur, 0 m. 08.
Même provenance.

50° Dessus avec dessins géométriques; hauteur, 0 m. 005; largeur, 0 m. 08; longueur, 0 m. 15.
Même provenance.

Digitized by Google

51° Monogramme du Christ; hauteur, o m. 04; largeur, o m. 08; longueur, o m. 12.
Même provenance.

52° Sujets géométriques; hauteur, o m. 02; largeur, o m. 08; longueur, o m. 14.
Même provenance.

53° Dessins géométriques; diamètre, o m. 09; longueur, o m 14.
Même provenance.

54° Pied de lampe (coupé d'un côté); hauteur, o m. 20; largeur, o m. 04.
Même provenance.

55° Sujet représentant un oiseau; hauteur, o m. 02; largeur, o m. 08; longueur, o m. 16.
Même provenance.

56° Sujet : tête de guerrier casqué; hauteur, o m. 04; largeur, o m. 075; longueur, o m. 14.
Même provenance.

57° Un coq; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 08; longueur, o m. 14.
Même provenance.

58° Une rosace; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 07; longueur, o m. 14.
Même provenance.

59° Un lion; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 08; longueur, o m. 14.
Même provenance.

60° Un palmier; hauteur, o m. 03; largeur, o m. 06; longueur, o m. 11.
Même provenance.

61° Un vase symbolique; hauteur, o 03; largeur, o m. 07; longueur, o m. 10.
Même provenance.

Digitized by Google

62° Un homme à cheval; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o75; longueur, o m. 13.
Même provenance.

63° Pastilles; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 11.
Même provenance.

64° Un lion; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

65° Feuilles de lierre; hauteur, o m. o1; largeur, o m. o5; longueur, o m. o9.
Même provenance.

66° Lampe de facture vandale; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

67° Dessins géométriques; hauteur, o m. o4; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

68° Un taureau; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o6; longueur, o m. 10.
Même provenance.

69° Tête de femme; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o7; longueur, o m. 11.
Même provenance.

70° Dessins géométriques; hauteur, o m. o4; largeur, o m. o6; longueur, o m. o9.
Même provenance.

71° Sans dessin; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o6; longueur, o m. o6.
Même provenance.

72° Un chien; hauteur, o m. o2; largeur, o m. o6; longueur, o m. 10.
Même provenance.

Digitized by Google

73° Tête d'homme; sur les bords, deux cordes entrelacées; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

74° Tête d'homme regardant à gauche; sur les bords, des pastilles; hauteur, o m. o2; largeur, o m. o6; longueur, o m. 10.
Même provenance.

75° Lion courant à gauche; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o7; longueur, o m. 14.
Même provenance.

76° Fragment de lampe (dessus); hauteur, o m. o1; largeur, o m. o8; longueur, o m. o8.
Même provenance.

77° Sans dessin; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 10.
Même provenance.

78° Sans dessin; hauteur, o m. o1; largeur, o m. o8; longueur, o m. 10.
Même provenance.

79° Sujet : le lion et le moucheron; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o9; longueur, o m. 14.
Maison (au Nord-Ouest de la cité) des Corfidii.

80° Lampe portant le chrisme; hauteur, o m. o4; largeur, o m. o9; longueur, o m. 12.
Même provenance.

81° Sans dessin; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

82° Sujet : homme tenant de la main droite une épée; de la gauche, un bouclier; au-dessus, un mouton; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o7; longueur, o m. 14.
Même provenance.

83° Cavalier galopant à droite; hauteur, o m. o3; largeur, o m. o8; longueur, o m. 14.
Même provenance.

Digitized by Google

Divers.

84° Col d'amphore en deux fragments avec dessin formé de pastilles; hauteur, 0 m. 20; diamètre, 0 m. 10.
Quartier industriel.

85° Plat creux; diamètre, 0 m. 16.
Même provenance.

86° Autre plat; diamètre, 0 m. 17.
Même provenance.

87° Gargoulette (col cassé); hauteur, 0 m. 11; largeur, 0 m. 07.
Même provenance.

88° Vase cassé à moitié de sa hauteur; hauteur, 0 m. 14; diamètre, 0 m. 14.
Même provenance.

89° Tête de couvercle figurant une pomme de pin; hauteur, 0 m. 10; largeur, 0 m. 07.
Même provenance.

90° Gargoulette (cassée); hauteur, 0 m. 14; largeur, 0 m. 08.
Même provenance.

91° Sorte de biberon d'enfant représentant un oiseau; hauteur, 0 m. 04; largeur, 0 m. 09; épaisseur, 0 m. 03.
Même provenance.

92° Patera avec manche (cassé); diamètre, 0 m. 07; épaisseur, 0 m. 004.
Même provenance.

93° Vase contenant des milliers de pièces de monnaie.
Même provenance.

94° Dauphin; hauteur, 0 m. 10; largeur, 0 m. 05; épaisseur, 0 m. 006.
Même provenance.

95° Fragment d'un vase qui devait être dédié à Saturne.
Deux figures en relief : à gauche, Saturne voilé; à droite, Apol-

Digitized by Google

lon; hauteur des figures, 0 m. 02; hauteur du fragment, 0 m. 04; longueur, 0 m. 05; épaisseur, 0 m. 004.

Même provenance.

96° Antéfixe; longueur, 0 m. 07.

Même provenance.

97° Creuset en argile rouge; diamètre extérieur, 0 m. 14; diamètre intérieur, 0 m. 15; creux de 0 m. 05.

Même provenance.

98° Empreinte de cachet d'une bague à chaton d'entaille. Sujet : tête d'homme tournée vers la gauche; diamètre, 0 m. 02.

Même provenance.

99° Vase à bec trilobé (gargoulette); hauteur, 0 m. 19; largeur, 0 m. 10.

Même provenance.

100° Gargoulette; hauteur, 0 m. 17; largeur, 0 m. 19.

Maisons au Nord-Ouest.

101° Vase; hauteur, 0 m. 33; diamètre, 0 m. 40.

Boulevard Nord.

102° Antéfixe représentant une tête d'homme; diamètre, 0 m. 08; hauteur, 0 m. 10.

Une autre, représentant une tête de lion; diamètre, 0 m. 14.

Même provenance.

103° Petit vase avec une queue percée; hauteur, 0 m. 04; largeur, 0 m. 07; diamètre, 0 m. 03.

Maison (au Nord-Ouest) des Corfidii.

104° Petite gargoulette; hauteur, 0 m. 07.

Même provenance.

105° Cachet de forme bombée, représentant deux gladiateurs combattant. Celui de gauche porte le bouclier carré à la hauteur de la tête; son épée [1], qu'il tient de la main droite, est à la hauteur de son ventre. La jambe droite est tendue, celle de gauche est coudée et porte en avant.

L'autre guerrier présente la tête de profil tournée vers son ad-

[1] Un glaive court.

Digitized by Google

versaire, mais le corps est vu de face. La jambe droite tendue en avant, celle de gauche coudée en arrière. Le bouclier lui a échappé de la main gauche qui est repliée à la hauteur de la tête; le glaive est tenu verticalement par le bras droit également coudé à la hauteur du visage; diamètre, o m. o6.

Provenant du boulevard Nord.

106° Cachet de o m. o8 de diamètre, trouvé dans le quartier industriel, et représentant uu Mercure dans un char (voir ci-dessus)[1].

En exergue, l'inscription :

ACCEPI BONO MEO FELICITER GAVDEO MEIS

MARBRE.

107° Rosace en marbre rouge ayant servi d'applique; diamètre o m. o7.

Quartier industriel.

108° Fragment de statue de femme; pied gauche cassé, mais recouvert, dans sa partie antérieure, d'une draperie; hauteur, o m. 20; épaisseur, o m. 31.

Maison aux mosaïques.

109° Fragment de statue de femme; bas de la cuisse et rotule; jambe repliée; hauteur, o m. 22; largeur, o m. 34.

Même provenance.

110° Torse de femme (statuette); hauteur, o m. o6; largeur, o m. o6; épaisseur, o m. o4.

Même provenance.

111° Fragment de statue (coude et avant-bras); hauteur, o m. 13.

Maison sur le decumanus à l'Est, dans la cité.

112° Pied d'enfant; hauteur, o m. o4; largeur, o m. o4; longueur, o m. 12.

Quartier industriel.

[1] Cf. dans les *Extraits des procès-verbaux*, mars 1907, p. XVII, un rapport de M. Babelon sur ce cachet.

Digitized by Google

113° Statue d'Esculape à laquelle il ne manque que le pied auche et le bras droit. Ce dernier était nu; le bras gauche drapé est légèrement coudé et s'appuie sur le ventre. Le torse de la statue est nu, sauf sur l'épaule droite de laquelle tombe une draperie qui enveloppe tout le bas de la figure. La tête barbue est couronnée de feuillage.

Ce marbre est de la même grandeur et de la même facture que l'Hygie trouvée dans la maison de Sertius; elle couronnait donc le petit monument sur lequel est gravée une dédicace à Esculape dans les bains privés de cette habitation, comme la statue d'Hygie surmontait la base portant le texte en l'honneur de cette divinité; hauteur, 0 m. 97; largeur, 0 m. 36; épaisseur, 0 m. 13.

La statue était appliquée sur un mur; c'est ce qui explique son peu d'épaisseur.

Triangle près de la maison de Sertius et des thermes Sud.

114° Fragment d'inscription avec deux lettres : IV.

Hauteur des lettres, 0 m. 16.

Hauteur du fragment, 0 m. 22; largeur, 0 m. 20; épaisseur, 0 m. 025.

Maison au Sud des petits thermes Est.

BRONZE.

115° Un lot de morceaux de bronze tordus par le feu; poids, 10 kilogrammes.

Quartier industriel.

116° Un lot de pièces de monnaies frustes (petit module).

Même provenance.

117° Un lot de pièces de monnaies frustes (petits et moyens modules).

Même provenance.

118° Monnaie de Constance, bien conservée; diamètre, 0 m. 045.

Boulevard Nord.

119° Petit dieu lare. Tête et buste montés sur un petit socle de bronze; représente une femme coiffée en étoile, rappelant les dieux lares de Gaule.

Digitized by Google

Cet objet est muni d'un tenon permettant de le fixer dans un dé en pierre ou en maçonnerie; hauteur, o m. 10; largeur, o m. 04; épaisseur, o m. 02.

Quartier industriel.

120° Serrure; hauteur, o m. 06; largeur, o m. 06; épaisseur, o m. 01.

Même provenance.

121° Crochet de libra (balance); hauteur, o m. 09.

Même provenance.

122° Fragment d'un petit dieu lare. Manquent la tête et les bras.

Même provenance.

123° Tête de bélier cassée au col; longueur, o m. 05.

Même provenance.

124° Lot de monnaies (petits bronzes) très frustes.

Même provenance.

125° Lot de morceaux de bronze brûlés.

Même provenance.

126° Deux sonnettes amalgamées par le feu; hauteur, o m. 045.

Même provenance.

127° Trépied de lampe bien conservé. Les branches coudées presque à angle droit s'aplatissent en forme de cœur, pour porter sur le sol. Entre les branches, ornement ressemblant à une feuille et terminée par une petite boule. Le haut du trépied est un fragment de tube destiné à recevoir un flambeau; hauteur, o m. 05; largeur, o m. 22.

Même provenance.

128° Fragment de vase; hauteur, o m. 20.

Même provenance.

129° Fragment de vase; hauteur, o m. 15.

Même provenance.

130° Lot de 20 kilogrammes d'objets brûlés.

Même provenance.

Digitized by Google

131° Taureau, de très bonne facture; poids, 300 grammes; hauteur, 0 m. 09; largeur, 0 m. 085; longueur 0 m. 24.
Même provenance.

132° Patera à manche (forme de la patera à libation), percée de trous; elle devait servir de passoire; diamètre de la patera, 0 m. 115; longueur du manche, 0 m. 095; longueur totale, 0 m. 20; diamètre des trous, 0 m. 001.
Même provenance.

133° Boucle de ceinture, avec, au revers, un dernier anneau pour laisser passer la ceinture. Au centre, rosace à six branches à jour; sur le pourtour, six ornements en demi-cercle; à l'une des extrémités, patte hémisphérique; hauteur 0 m. 11; largeur, 0 m. 075; épaisseur, 0 m. 005.
Même provenance.

134° Une aiguille à tête trouée; longueur, 0 m. 10.
Même provenance.

135° Lampe gréco-byzantine, très bonne facture; diamètre, 0 m. 10; poids, 390 grammes.
Même provenance.

136° Dix lots divers de monnaies frustes.
Même provenance.

137° Lot d'environ 30 kilogrammes de morceaux de bronze calcinés par le feu.
Même provenance.

138° Une curette chirurgicale; longueur, 0 m. 10.
Même provenance.

139° Clef avec anneau; diamètre, 0 m. 02; épaisseur, 0 m. 02.
Même provenance.

140° Lot de bronze et de fer amalgamés par le feu.
Maison sur le decumanus, à l'Est.

141° Très beau socle de candélabre à quatre pieds en forme de griffes d'animaux. Les pieds s'épanouissant en gradins dans leur partie supérieure portent un plateau dont les quatre faces sont joliment moulurées. Au-dessus de ce plateau, la forme circulaire du candélabre commence et s'amincit en montant.

Digitized by Google

Deux bagues superposées la couronnent; hauteur, o m. 12; longueur, o m. 10.
Quartier industriel.

142° Col de vase déformé par le feu; hauteur, o m. 08; largeur, o m. 08; épaisseur, o m. 002.
Même provenance.

143° Col de vase recouvert de tartre calcaire; hauteur, o m. 09; largeur, o m. 04; épaisseur, o m. 006.
Même provenance.

144° Lot de vases, plats et objets divers déformés par le feu; poids total, 950 grammes.
Même provenance.

145° Fragment d'anse; hauteur, o m. 09; largeur, o m. 01; épaisseur, o m. 01.
Même provenance.

146° Lampe: manquent la tige et le pied; porte des traces de feu; recouverte de tartre calcaire; hauteur, o m. 055; largeur, o m. 09.
Même provenance.

147° Fragment de plat; diamètre, o m. 28; épaisseur, o m. 02.
Même provenance.

148° Feuille de vigne avec sa tige courbée sur la droite; hauteur, o m. 10; largeur, o m. 07; hauteur de la feuille seule, o m. 07.
Même provenance.

149° Objet paraissant avoir servi d'entonnoir, un peu détérioré par le feu; diamètre total, o m. 045; diamètre du petit trou, o m. 004.
Même provenance.

150° Couvercle de vase; diamètre, o m. 25; épaisseur, o m. 002.
Même provenance.

151° Dans un vase de terre cuite, cassé par la pioche des ouvriers, au moment de la fouille, on a trouvé plus de six mille pièces

Digitized by Google

de monnaies, ainsi qu'il a été dit plus haut; poids, 11 kilogrammes.

Même provenance.

152° Ornement représentant une feuille avec un fragment de tige; hauteur, 0 m. 067; longueur, 0 m. 08; épaisseur, 0 m. 005.

Même provenance.

153° Plat de métal en deux morceaux; diamètre, 0 m. 28; creux de 0 m. 07.

Même provenance.

154° Morceau en forme de fer de lance; longueur, 0 m. 13; largeur moyenne, 0 m. 05; épaisseur, 0 m. 004.

Même provenance.

155° Tête d'un grand clou; diamètre, 0 m. 06.

Même provenance.

156° Objet ayant la forme d'un coin; hauteur, 0 m. 055; largeur, 0 m. 015; épaisseur, 0 m. 007.

Même provenance.

157° Double équerre garnie de pointes, attenante jadis à une serrure; hauteur, 0 m. 06; largeur, 0 m. 05.

Même provenance.

158° Fragment de scie; hauteur, 0 m. 06; largeur, 0 m. 10; épaisseur, 0 m. 005; longueur des dents, 0 m. 045.

Même provenance.

159° Objet ayant la forme d'un ciseau à froid; hauteur, 0 m. 13; largeur, 0 m. 05; épaisseur, 0 m. 005.

Même provenance.

160° Lampe portative avec crochets; hauteur de la lampe, 0 m. 02; diamètre, 0 m. 04; hauteur des crochets, 0 m. 08.

Même provenance.

161° Anneau passant dans un autre de dimension plus réduite; diamètre du grand anneau, 0 m. 07; diamètre du petit anneau, 0 m. 04.

Même provenance.

162° Deux anneaux; diamètre, 0 m. 06.

Même provenance.

Digitized by Google

163° Objet ayant la forme de la tête d'une grosse clef; hauteur, 0 m. 05; largeur, 0 m. 04.
Même provenance.

164° Fragment de lampe brûlé et tordu par l'incendie; hauteur, 0 m. 08; largeur, 0 m. 035.
Même provenance.

165° Manche d'une spatule; longueur, 0 m. 145.
Même provenance.

166° Lot de divers fragments d'objets déformés par le feu; 30 kilogrammes environ.
Même provenance.

167° Objet figurant deux cordelettes nouées; longueur, 0 m. 08; épaisseur, 0 m. 004.
Même provenance.

168° Morceau de métal dans lequel est enfoncé un clou à tête très plate de 0 m. 035 de diamètre.
Même provenance.

169° Morceau de chaîne; longueur des anneaux, 0 m. 03; longueur de la chaîne, 0 m. 12.
Même provenance.

170° Fragment de bague (forme cordelette); diamètre, 0 m. 04.
Même provenance.

171° Petite boucle; diamètre, 0 m. 025; et deux bagues, diamètre, 0 m. 03.
Même provenance.

172° Spatule entière; longueur, 0 m. 16.
Même provenance.

173° Fragment de vase; hauteur, 0 m. 13; diamètre, 0 m. 31.
Même provenance.

174° Très belle lampe à deux becs, accouplés et séparés par un renfoncement demi-circulaire qui se répète sur les autres côtés des becs. Les contours de ces renfoncements et des becs eux-mêmes sont rehaussés par un filet saillant. L'autre fraction de la lampe est libre de becs et d'ornements. Au centre se trouve un rebord cir-

Digitized by Google

culaire encadrant une partie plate percée de quatre trous dans lesquels on versait l'huile, et recouverte d'un couvercle libre en forme de gros bouton. Ce couvercle possède une saignée horizontale qui permettait de le manier facilement; largeur, o m. 11; longueur, o m. 11.

Même provenance.

175° Fragment de scie circulaire, détérioré par le feu; diamètre intérieur, o m. 32; largeur, o m. 03; épaisseur, o m. 01.

Même provenance.

176° Fragment de roue de machine, dont le diamètre était de o m. 52; détérioré par le feu; largeur, o m. 045; longueur, o m. 15.

Même provenance.

177° Deux autres fragments paraissant provenir d'une roue de machine également abîmée par le feu; longueur, o m. 14; largeur, o m. 04.

Même provenance.

178° Vase (manque le pied); hauteur, o m. 10; diamètre de l'ouverture, o m. 10.

Même provenance.

179° Anneau avec tige; largeur, o m. 10.

Même provenance.

180° Stylet; longueur, o m. 10.

Même provenance.

181° Sonnette, en partie cassée; hauteur, o m. 055; diamètre, o m. 04.

Même provenance.

182° Un lot de 25 kilogrammes de cuivre et de bronze provenant de vases et récipients divers.

Même provenance.

183° Deux ornements en forme de mascarons, creux en dessous et qui devaient être fixés sur un autre objet. Ces mascarons représentent des têtes de femmes coiffées de bandelettes pendantes. Hauteur, o m. 06; largeur, o m. 055; épaisseur, o m. 003; creux de o m. 015; relief de o m. 017.

Maison au Sud des petits thermes Est.

Digitized by Google

184° Un lot de six petites monnaies de l'époque de Constantin, très bien conservées.
Même provenance.

185° Spatule (manche cassé); longueur, 0 m. 06; largeur, 0 m. 04; une autre; longueur, 0 m. 06; largeur, 0 m. 02.
Même provenance.

186° Couvercle de vase; diamètre, 0 m. 20; épaisseur, 0 m. 001.
Maison au Nord-Ouest.

187° Serrure, en partie cassée; hauteur, 0 m. 07; largeur, 0 m. 04.
Fouilles au Nord de la cité.

188° Boucle pour vêtements; hauteur, 0 m. 06; largeur, 0 m. 045; épaisseur, 0 m. 007.
Même provenance.

189° Crochet; longueur, 0 m. 07.
Même provenance.

190° Petit vase; hauteur, 0 m. 05; largeur, 0 m. 035; diamètre de l'ouverture, 0 m. 032.
Même provenance.

191° Disque; diamètre, 0 m. 075.
Maisons au Nord-Ouest.

192° Statuette entière de dieu lare, d'une bonne facture; le bras droit est étendu; la tête coiffée d'une couronne à trois pointes, portée en arrière, avec le buste en avant. La jambe gauche, légèrement en retrait. Le bras gauche, coudé, s'appuie sur un socle et tient un panier chargé de fruits; hauteur, 0 m. 084; largeur, 0 m. 05.
Quartier industriel.

193° Très joli vase couronné par une moulure en talon renversé, ornée de raies de cœur. Elle saillit assez fortement sur le corps du vase qui est décoré dans sa partie supérieure de deux rangs superposés de feuilles de lauriers s'enchevêtrant les unes au-dessus des autres, avec un très faible relief. Au-dessus du feuillage, une bague limitée, haut et bas, par un filet mince, renferme un cours de rinceaux de style grec; hauteur, 0 m. 10; diamètre, 0 m. 10.
Même provenance.

Digitized by Google

CUIVRE.

194° Récipient creux; hauteur, 0 m. 14; diamètre, 0 m. 30; creux, 0 m. 13.
Fouilles à l'Ouest du capitole.

195° Clef en forme de bague; longueur, 0 m. 03.
Même provenance.

196° Anse de vase; hauteur, 0 m. 10; largeur, 0 m. 10; épaisseur, 0 m. 002; fragment d'anse de vase; hauteur, 0 m. 09; largeur, 0 m. 01; épaisseur, 0 m. 01.
Même provenance.

197° Stylet; longueur, 0 m. 13.
Quartier industriel.

198° Bracelet sans dessin; diamètre, 0 m. 05; anneau, diamètre, 0 m. 035; épaisseur, 0 m. 004; bague; largeur, 0 m. 04; diamètre, 0 m. 03; une autre; diamètre extérieur, 0 m. 03; diamètre intérieur, 0 m. 02.
Même provenance.

199° Lot d'environ 5 kilogrammes de morceaux brûlés.
Même provenance.

200° Fragment d'une corne de cerf; longueur, 0 m. 07.
Même provenance.

201° Partie inférieure d'un vase; diamètre, 0 m. 155; épaisseur, 0 m. 005.
Même provenance.

VERRE.

202° Lot de verroteries.
Mamelon à l'Ouest du capitole.

203° Lot de verroteries.
Quartier industriel.

204° Petite tête d'homme en pâte de verre; hauteur, 0 m. 015; largeur, 0 m. 02.
Même provenance.

Digitized by Google

205° Col d'amphore cassée; hauteur, 0 m. 10; largeur, 0 m. 07; épaisseur, 0 m. 002.
Même provenance.

206° Un lot de 17 perles; diamètre moyen, 0 m. 004; une de 0 m. 016.
Même provenance.

207° Fragment de vase avec ornements; hauteur, 0 m. 065; largeur, 0 m. 075; épaisseur, 0 m. 004.
Même provenance.

208° Deux couvercles; diamètre, 0 m. 04 et 0 m. 06.
Même provenance.

209° Deux fragments de vase en verre polychrome; longueur, 0 m. 06 et 0 m. 04.
Même provenance.

OS.

210° Cinq épingles à cheveux, calcinées.
Mamelon à l'Ouest du capitole.

211° Trois épingles à cheveux; longueur, 0 m. 09 et 0 m. 07.
Fouilles du boulevard Nord.

212° Quatre épingles à cheveux; longueur, 0 m. 08; trois épingles; longueur, 0 m. 07; dix épingles; longueur, 0 m. 06; deux épingles; longueur, 0 m. 08.
Quartier industriel.

213° Une épingle à cheveux; longueur, 0 m. 085; une autre; longueur, 0 m. 10.
Maison du decumanus à l'Est.

214° Une épingle à cheveux avec le bout recouvert d'une mince feuille d'or.
Quartier industriel.

215° Deux vases de petites dimensions pour renfermer des parfums; longueur, 0 m. 10; diamètre, 0 m. 03.
Même provenance.

216° Bouton calciné; diamètre 0 m. 02.
Même provenance.

Digitized by Google

217° Épingles à cheveux; longueur, 0 m. 09.
Maison des Corfidii.

STUC.

218° Quarante-six fragments de stuc polychromé, en rouge, vert, jaune, lie de vin, bleu de ciel; dimensions variables, de 0 m. 07 à 0 m. 03 de largeur.
Mamelon à l'Ouest du capitole.

219° Cinq fragments avec dessin; de 0 m. 05 à 0 m. 02 de largeur.
Même provenance.

ARGENT.

220° Bague sans inscription; de section ronde; diamètre, 0 m. 01; épaisseur, 0 m. 002.
Mamelon à l'Ouest du capitole.

DIVERS.

221° Pierre à aiguiser; longueur, 0 m. 07; épaisseur, 0 m. 02.
Mamelon à l'Ouest du capitole.

222° Poix résineuse, pesant 250 grammes.
Quartier industriel.

223° Métaux divers; fragments pesant ensemble 7 kilogrammes.
Même provenance.

224° Orge et blé noircis par le feu, mais ayant conservé la forme entière de leurs grains; poids : 40 kilogrammes.
Maison des Corfidii.

225° Bouton de vêtement en métal léger, portant des traces de dorure. Trouvé à 1 mètre de profondeur dans une partie de terrain n'ayant pas encore été remuée[1]. A côté se trouvaient une pièce romaine et un morceau de plomb; son diamètre est de 0 m. 035; son épaisseur, de 0 m. 002.

Au milieu est figuré un porte-étendard qui, par son costume, paraît appartenir au XVIe siècle (règne de Charles-Quint). Il marche

[1] En présence de M. G. Barry, inspecteur des travaux.

Digitized by Google

à droite, portant de la main droite un étendard qui flotte, la main gauche sur la hanche. Il porte le chapeau élevé à plumes de l'époque, la cravate-sautoir du porte-étendard, avec la dague au côté. Il est vêtu d'un justaucorps à taille, à manches bouffantes, d'un haut-de-chausses également bouffant et de bas avec escarpins. La facture en est bonne.

A l'exergue (0 m. 005), un dessin représente la proue d'un navire; un autre, une épée (poignée à croix), un mousquet et une cuirasse entre-croisés.

Le bouton appartenait-il à un vêtement espagnol de l'époque des tentatives d'invasion de Charles-Quint?

Peut-être a-t-il été en possession d'un Berbère qui l'a abandonné sur les ruines de *Thamugadi*.

Albert Ballu,
Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

Digitized by Google

RECONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

EXÉCUTÉES

PAR LES OFFICIERS DES BRIGADES TOPOGRAPHIQUES

D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1905-1906.

I

RAPPORT GÉNÉRAL

PAR M. LE LIEUTENANT-COLONEL TOUSSAINT.

Les levés exécutés par les brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1905-1906 ont porté sur les feuilles suivantes :

Algérie : 1° Lavigerie, anciennement Vesoul-Beniane, 2° Négrine, 3° Brézina.

Tunisie : 4° Fernana, 5° Bir-el-Haouch, 6° El-Hamma du Djerid, 7° Ksar-el-Asker, 8° Bir-Souamch, 9° Tozeur, 10° El-Haguef, 11° Douirat, 12° Aïn-Zareth, 13° Bir-Touïla.

Les reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers topographes ont été peu fructueuses au point de vue épigraphique, et il n'a été signalé que quelques inscriptions intéressantes paraissant inédites. Quelques renseignements ont été recueillis sur la viabilité du Nord Africain aux époques romaine et byzantine, particulièrement dans le Sud-Est du département de Constantine.

Le présent rapport résume les rapports et répertoires établis au cours de la campagne par les officiers topographes, énumérant les principales ruines reconnues et donnant avec plus de détails la description des plus importantes d'entre elles.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

1° *Feuille de Lavigerie*, anciennement Vesoul-Beniane. — Cette feuille comprend au Nord, une partie du massif du Mouzaïa, la trouée de l'Oued-Djer et les dernières ramifications du Zaccar vers Margueritte et Hammam-Rhira; au centre, la longue arête du Djebel-Gountass et ses terrasses successives; au Sud, la plaine du Chéliff, depuis le point où cette rivière débouche des montagnes vers Dolfussville jusqu'à l'Est de Lavigerie.

Bien que les groupes de ruines soient assez nombreux dans la vallée du Chéliff, un seul gisement présente quelque importance : c'est celui de Dolfussville où l'on s'accorde à retrouver la station de *Sufasar*, de l'Itinéraire d'Antonin.

Dans le massif du Djebel-Gountass, les vestiges antiques sont très rares; la seule ruine à signaler paraît être un fortin commandant le passage du col d'Aïn-Terid.

Dans la vallée de l'Oued-Zeboudj, de Changarnier à Bou-Mefda, s'échelonnent quelques restes de petites exploitations agricoles.

Il semble que la région, aujourd'hui presque entièrement cultivée, ne devait pas présenter le même aspect à l'époque romaine et qu'un massif forestier considérable devait s'étendre de la vallée du Chéliff à la vallée de l'Oued-Zeboudj, et peut-être au delà jusqu'à l'Ouest d'Hammam-Rhira vers Adelia et Zaccar.

Si l'on s'en rapporte aux indications de l'Itinéraire d'Antonin, le réseau routier desservant la région devait comprendre :

1° Une voie qui, de *Maliana* (Affreville), gagnait *Taranamusa Castra* (Mouzaïaville) par *Sufasar* (Dolfussville) et *Velisci* (Mouzaïa-les-Mines). Aucune trace certaine de cette voie n'a été relevée, si ce n'est sur les flancs du Djebel-Guelala, près d'Aïn-Kedsia, où l'on remarque quelques indices d'aménagement antique.

Cette voie, en partant d'Affreville, devait longer le pied des derniers contreforts du Gountass, un peu au Nord de la route actuelle, afin d'éviter les marécages qui se forment dans la plaine pendant la saison des pluies; elle traversait le Chéliff près de Lavigerie, très probablement un peu en amont du pont actuel, et gagnait *Sufasar* par le plateau en desservant deux petites ruines qui jalonnent son tracé et dont la dernière, située à 1,500 mètres Sud-Ouest de Dolfussville, paraît avoir été un poste militaire dont on

Digitized by Google

distingue encore nettement l'enceinte et le réduit central. De *Sufasar* (Dolfussville), la voie gagnait *Velisci* en contournant le Djebel-Guelala et en gagnant la vallée de l'Oued-Draïssia par le col de Sidi-Youni: quelques ruines et les traces d'aménagement signalées plus haut jalonnent cette partie de son tracé.

Les xv milles indiqués par l'Itinéraire entre *Sufasar* et *Velisci* correspondent bien aux 23 kilomètres qui séparent Dolfussville de Mouzaïa-les-Mines; mais, en ce dernier point, on ne retrouve pour ainsi dire pas de traces de station antique, la construction du caravansérail, de la gare et des ouvrages d'art de la voie ferrés ayant fait disparaître tous les matériaux susceptibles d'être utilisés.

Au delà de *Velisci*, la voie se serait probabablement confondue avec celle de *Tipasa* à *Lambdia* et aurait gagné *Taranamusa Castra* par le col du Mouzaïa; une borne milliaire de la voie *Tipasa-Lambdia* a, en effet, été trouvée autrefois entre Mouzaïa-les-Mines et le col du Mouzaïa.

2° Une voie de *Sufasar* à *Aquae*, section de la grande voie *Sitifis-Caesarea* par *Zabi* et *Auzia*. Vers *Aquae*, le tracé devait se confondre avec celui d'une piste arabe très fréquentée qui franchit la crête du Gountass au col d'Aïn-Terid, où l'on remarque les vestiges d'un poste romain, et gagne ensuite la vallée de l'Oued-Zeboudj en passant à peu de distance de plusieurs petites ruines d'exploitations agricoles peu importantes. Vers *Auzia*, le tracé de la voie n'apparaît pas dans les limites de la feuille de Lavigerie et on n'en retrouve quelques vestiges que plus au Sud, à mi-chemin de Dolfussville à Sidi-Madjoub.

En plus des voies indiquées par l'Itinéraire, une route secondaire devait relier *Sufasar* et *Lambdia* par la vallée de l'Oued-Harbil; quelques gisements de ruines, dont le plus important situé à environ 3 kilom. 500 à l'Est de Dolfussville, paraît représenter un poste militaire, en jalonnent le tracé.

Quelques traces d'aménagement, assez peu distinctes d'ailleurs, permettent de penser également qu'un chemin antique suivait la crête toujours facilement praticable du Djebel-Gountass.

2° *Feuille de Négrine.* — Les massifs élevés et difficiles du Djebel-Ank et du Djebel-Oum-Kemakem et les dernières hauteurs du plateau des Nememcha, profondément découpées par les gorges

Digitized by Google

pittoresques de l'Oued-Mechra, de l'Oued-Hallaïl et de l'Oued-bou-Doukhane, accidentent le Nord de cette feuille.

La partie centrale est occupée, surtout à l'Est, par une zone de sebkas, extrêmement ravinée et tourmentée, complètement stérile et d'un parcours des plus pénibles. Au Sud s'étendent des plaines désertiques, sablonneuses et semées de dunes dans l'Ouest, présentant l'aspect de hamadas caillouteuses dans l'Est. La haute arête du Djebel-Madjour et du Djebel-Rifouf, à l'Est de Négrine, dernières ramifications de la chaîne tunisienne de Gafsa, marque la séparation entre la zone des sables et hamadas et la zone des sebkas.

Dans la région montagneuse et vers le débouché en plaine des principales rivières, les ruines sont nombreuses et quelques-unes présentent une certaine importance; les plus remarquables sont les suivantes :

Henchir-Djenndel. — Sur la rive gauche de l'Oued-bou-Doukhan. Ruines d'une petite ville couvrant environ six hectares; castellum, petite basilique, conduite d'eau.

Henchir-Sguig. — Ruines d'un petit bourg; inscriptions, bornes milliaires.

Mdila. — Ruines considérables s'étendant sur 4 kilomètres du Nord au Sud et plus d'un kilomètre de l'Est à l'Ouest; paraissent représenter un vaste centre agricole. Monuments divers; castellum, nombreux fragments de colonnes, chapiteaux, débris de sculptures, statue. Nombreux restes de pressoirs à huile. Inscriptions.

Henchir-Trichatt. — Sur la rive droite de l'Oued-Montana. Grande exploitation agricole.

Henchir-el-Blida. — Dans le Djebel-el-Abiod. Refuge fortifié, citerne.

El-Annsel. — A la sortie du défilé de Foum-Mechra. Important ensemble d'établissements agricoles.

Vallée de l'Oued-Mechra. — Nombreux vestiges d'établissements agricoles et de fortins.

Dans la plaine, les ruines sont encore en assez grand nombre sur le tracé même et aux abords de la grande voie stratégique du Sud de l'Aurès.

Digitized by Google

Bir-Taddart-Tahtani. — Nombreux vestiges antiques représentant très probablement la station de *Ad Medias*.

Bir-Taddart-Foukani. — Groupe important de ruines d'établissements agricoles.

Bir-Djahli. — Centre agricole; les belles terres à céréales, mises autrefois en valeur par les colons romains dans la vallée de l'Oued-Mitta, sont encore aujourd'hui cultivées par les indigènes.

Henchir-el-Hammam et **Henchir-Djellib.** — Centres agricoles sur l'Oued-Tagrert, à proximité de la voie romaine; nombreux débris de meules, pressoirs et poteries antiques.

Henchir-el-Houachi. — Ruine étendue; poste militaire commandant l'entrée de la vallée de l'Oued-Montana.

Henchir-Remada. — Ruines d'un grand centre agricole, probablement l'Henchir-Kiel de Ragot.

Henchir-Besseriani. — *Ad Majores* des Itinéraires. Au pied Sud du Djebel-Madjour, vaste ruine, remaniée à l'époque byzantine, a été décrite par Ragot.

Entre le **Djebel-Ank** et le **Djebel-Madjour.** — Dans la plaine de l'Oued-Soukiès, nombreuses ruines échelonnées le long des pistes de Bir-el-Ater, au Nord-Est, de Midès et Tamerza, à l'Est; les plus importantes sont celles de Henchir-Dreïch, Henchir-Guennina, Henchir-Baassis.

Au Sud de la **voie de** *Ad Majores* et de la **chaîne Madjour-Rifouï.** — La région des sables et des hamadas ne présente plus que quelques ruines insignifiantes; cependant, au Sud-Est et à 20 kilomètres environ de Besseriani, on remarque l'Henchir-el-Assiâa ou plutôt Es-Sida, qui semble représenter un poste militaire jalonnant une route de *Ad Majores* à *Thusuros* par le puits romain de Bir-el-Haouch.

Le réseau routier de la région devait comprendre :

1° *La grande voie stratégique de Lambèse à Théveste par le Sud de l'Aurès.* — Cette voie pénétrait dans la feuille, à l'Ouest, entre les stations de *Badis* (très probablement le Badès actuel) et de *Ad Medias*, que l'on s'accorde à retrouver à Bir-Taddart-Tahtani, à XXV milles (37 kilom. 500) de Badés. De Bir-Taddart à Besseriani,

Digitized by Google

le tracé de la voie est jalonné par les bornes milliaires signalées autrefois par Ragot ou retrouvées récemment par les officiers topographes. Il y a lieu de remarquer toutefois que la distance de Bir-Taddart à Besseriani est de près de 46 kilomètres, soit près de XXXI milles au lieu de XXVIII, distance donnée par la Table de Peutinger.

Au delà de *Ad Majores*, la voie contournait l'extrémité Ouest du Djebel-Madjour où elle est encore visible en quelques points, et gagnait la vallée de l'Oued-Mechra qu'elle suivait pour atteindre *Theveste* en desservant la station intermédiaire de *Turris Ubaza* (Terebza).

2° *La voie de Ad Majores à Thelepte* (*Medinet-Kedima*). — Cette voie se détachait de la précédente sur le plateau au Nord du Djebel-Madjour et non loin du bordj actuel de Négrine; elle suivait la vallée de l'Oued-Soukiès et gagnait Bir-el-Ater, au pied de l'extrémité Est du Djebel-Ank.

Les vestiges antiques que l'on observe autour du puits romain de Bir-el-Ater doivent représenter la station de *Ad Palmam*.

3° *La voie de Ad Majores à Ad Turres et Capsa*. — Devait se détacher de la précédente vers le cimetière européen de Négrine; son tracé est jalonné par les nombreux gisements de ruines qui s'échelonnent de Négrine à Tidès au pied des contreforts Nord du Djebel-Madjour et du Djebel-Rifouf.

4° *La voie de Ad Majores à Thusuros*. — Cette voie devait prolonger directement vers le Sud-Est la direction primitive de la route stratégique *Ad Medias - Ad Majores*; son tracé semble jalonné par le poste militaire d'El-Assid et le puits antique d'El-Haouch.

5° *Au Nord, une voie reliant Ad Majores à Vazaivi* (*Zoui*) *et Mascula* (*Kenchela*). — Les bornes milliaires trouvées récemment à El-Houachi et à Henchir-Sguig, ainsi que d'autres déjà signalées plus au Nord dans la feuille de Chéria, semblent jalonner le tracé de cette voie qui aurait atteint Zoui par Mdila, Henchir-Sguig, Djenndel, la vallée de l'Oued-bou-Doukhane, Guenntiss (Ksar-Aïssaoui), les ruines de la plaine de Guert et le Teniet-el-Aouidja.

3° *Feuille de Brézina*. — Aucune trace d'occupation antique n'a été relevée dans toute l'étendue de cette feuille, en grande partie désertique.

Quelques basinas et des enceintes d'origine berbère, en gros

Digitized by Google

blocs superposés, sans maçonnerie, analogues à celles déjà observées dans la feuille d'El-Abiod, ont été signalées dans les massifs du Nord (Djebel-bou-Nougta, Guebar-el-Khechim, Djebel-Sba).

TUNISIE.

4° *Feuille de Fernana.* — Il n'a pas été signalé dans cette feuille, très accidentée et en grande partie couverte d'épaisses forêts, d'autres gisements de ruines que ceux déjà connus; de même, aucun renseignement nouveau n'a été recueilli concernant le tracé probable des voies antiques qui sillonnaient la région aux époques romaine et byzantine, savoir :

1° Voie de Carthage à Hippone, entre les stations de *Ad Aquas* et *Onellana;*

2° Voie de *Simittu* à *Thabraca;*

3° Voie de *Bulla Regia* à *Thabraca*, qui devait rejoindre la précédente un peu avant le passage de l'Oued-Rhezala.

Les bornes milliaires de la voie *Simittu-Thabraca* relevées par M. Cagnat ont aujourd'hui presque toutes disparu.

5°-9° *Feuilles de Bir-el-Haouch, El-Hamma du Djerid, Ksar-el-Asker, Bir-Souamch, Tozeur.* — Ces feuilles comprennent les oasis du Djerid et une partie de la région avoisinante limitée à l'Est par la route de Kébilli à Gafsa par Ksar-el-Asker, à l'Ouest par la frontière algéro-tunisienne, au Nord par la série des massifs du Djebel-Berda, du Djebel-Sehib, du Djebel-Rosfa et la vallée de l'Oued-Tarfaoui, au Sud par le chott de Djerid suivant le parallèle de Kébilli.

La chaîne du Cherb, haute, escarpée surtout sur son versant Sud, et difficilement traversable, s'étend en bordure du Chott-Djerid depuis la limite Est de la zone levée jusqu'au seuil de Kriz; plus à l'Ouest, de molles ondulations sablonneuses séparent les bassins des Chotts Djerid et Gharsa.

Entre la chaîne du Cherb et les massifs du Berda, du Sehib et du Rosfa, s'allonge la plaine du Bled-Segui, couloir naturel ouvrant une communication facile entre le Djerid et le littoral vers Sfax; cette plaine s'étale largement dans l'Ouest en une vaste étendue de dunes et de marécages aux abords du Chott-Gharsa.

La plaine étroite qui borde le Chott-Djerid, au Nord, est inculte

Digitized by Google

et stérile dans l'Est; dans l'Ouest s'échelonnent les oasis d'El-Oudiane (Seddada, Kriz, Deggache), de Tozeur et de Nefta. L'oasis d'El-Hamma occupe, sur le versant du Chott-Gharsa, le débouché Nord du Seuil de Kriz.

Dans les massifs montagneux du Nord, on ne rencontre aucune trace de l'occupation romaine, mais les monuments préhistoriques et les sépultures d'origine berbère y abondent.

Dans la chaîne du Cherb, les seules ruines intéressantes sont celles de Ksar-el-Asker, poste militaire commandant le défilé par lequel passait la voie romaine de *Turris Tamalleni* à *Capsa*, et du poste-vigie qui le complétait et qui couronnait une crête rocheuse d'où l'on découvre tout l'intérieur du défilé; une borne milliaire a été relevée à proximité de ce poste. Plus à l'Ouest, au Nord de Kriz sur les rochers de Seba-Rgoud, on observe aussi la curieuse inscription de *Madsilacus* signalée par Duveyrier. Au débouché de nombreux ravins, tant sur le versant Nord que sur le versant Sud de la chaîne, on remarque des vestiges de barrages antiques.

Dans la plaine du Bled-Segui, dans la vallée de l'Oued-Tarfaoui et aux abords du Chott-Gharsa, les ruines sont assez nombreuses; les plus importantes sont :

Henchir-Chguiga et **Ksar-Zitouna**. — Vestiges d'un poste militaire.

Henchir-Segui, **Henchir-bou-Jarra**, **Henchir-Mbarek**. — Établissements agricoles.

Henchir-Gouïfia. — Ruine assez étendue, mais très indistincte, sur la voie *Thusoros-Capsa*. Borne milliaire.

El-Hamma. — Nombreux débris antiques dans l'oasis; piscine bien conservée; conduite d'eau.

Henchir-Oum-el-Afej et **Henchir-Zrizir**. — Établissements agricoles. Citernes.

Hadjret-er-Rouss. — Poste militaire enfoui dans les sables, sur un mamelon dominant le Chott-Gharsa; devait se trouver sur la voie *Thusuros-Theveste* par *Speculum* (Chebika) et *Ad Turres* (Tamerza). Il y a lieu de remarquer que la distance de xv milles donnée par la table de Peutinger comme séparant *Speculum* et *Thiges* correspond

Digitized by Google

bien à la distance de 22 kilomètres qui existe entre Chebika et Hadjret-er-Rouss.

Bir-el-Haouch. — Puits romain maçonné, encore en bon état et utilisé par les indigènes. Entre la chaîne du Cherb, prolongée par les ondulations qui s'étendent du Seuil de Kriz à Nefta, et la limite Nord du Chott-Djerid, s'échelonnent un certain nombre de ruines dont les plus remarquables sont :

Henchir-Bechri. — Quelquefois appelé Ksar-el-Asker, comme la ruine située dans le défilé du même nom. Poste militaire sur la route *Tamalleni-Capsa.*

Ksar-bent-Habri. — Enceinte carrée de 300 mètres de côté avec angles en pierres de taille, pas de constructions à l'intérieur; peut-être vestiges d'un camp.

El-Guebba. — Ruines étendues noyées dans les sables de l'oasis de Kriz. Conduites d'eau; nombreux débris de poteries. On identifie généralement cette ruine et la station antique de *Thiges.*

Henchir-Holba. — A 2 kilomètres au Nord-Est de Tozeur. Deux importants groupes de ruines complètement ensablés; nombreux débris de poteries.

Bled-el-Adhar. — Dans l'un des faubourgs de Tozeur. Citernes; tour; traces de substructions romaines; mosquée paraissant avoir été élevée sur les fondations d'un édifice antique.

Tozeur. — Nombreux débris antiques dans les maisons de la ville arabe, surtout dans le quartier Sud-Ouest.

Nefta. — Débris peu nombreux dans les murs des maisons de la ville.

Zafrana. — Ruines ensablées s'étendant sur un peu plus d'un hectare et situées à mi-chemin entre la ville de Nefta et le Chott.

Garet-bel-Adda. — Ruine peu étendue à mi-chemin entre Tozeur et Nefta. Débris de colonnes, nombreuses poteries.

La région était parcourue autrefois par un certain nombre de voies, les unes signalées par les Itinéraires, les autres passées sous silence; ce sont :

1° *Route de Theveste à Tacape par Alonianum, Cerva, Ad Turres, Speculum, Thiges, Thusuros, Agarsel Nepte et le sud du Triton.* —

Digitized by Google

Cette voie devait pénétrer dans la région levée à 8 kilomètres environ au Sud de *Speculum* (Chebika) et gagner El-Hamma par l'extrémité Est du Chott-Gharsa; cette partie en est jalonnée par le poste militaire d'Hadjret-er-Rouss qui se trouve à 22 kilomètres de Chebika, soit XV milles, distance indiquée par la Table de Peutinger entre *Speculum* et *Thiges*. Au delà de El-Hamma, on n'en retrouve plus aucun vestige et on ne peut dire si elle gagnait directement Tozeur, ou si elle faisait d'abord un détour pour desservir la station dont on retrouve les ruines à El-Guebba; ni par l'un ni par l'autre des deux tracés, on ne retrouve d'ailleurs les XXV milles qui devaient séparer *Thiges* de *Thusuros* : le tracé direct donnerait 33 kilomètres, soit XXII milles, le tracé par El-Guebba, 45 kilomètres, soit XXX milles. De même, entre Tozeur et Nefta (*Agarsel Nepte*), la distance n'est que de 25 à 26 kilomètres, soit XVIII milles environ au lieu des XXX de la Table. En identifiant la *Thusuros* antique et la ruine d'El-Guebba, on se rapprocherait beaucoup plus des indications de la Table, mais cette solution paraît peu acceptable.

Au delà de Nefta, la voie devait s'engager dans les sables situés à l'Ouest du Chott-Djerid et son tracé devient très problématique; aucun des puits connus, jalonnant aujourd'hui la route des caravanes, ne paraît être d'origine antique, et on ne rencontre plus aucun vestige d'occupation romaine avant l'oasis de Sabria, située à 28 kilomètres environ au Sud-Ouest de Douz.

2° *Route de Ad Majores à Thusuros.* — Complétant la grande voie stratégique du Sud de l'Aurès, cette voie paraît être jalonnée par le poste militaire d'El-Assida (feuille de Négrine. Algérie au 1/200,000e) et le puits romain de Bir-el-Haouch; elle devait rejoindre la précédente sur la rive Nord du Chott-Gharsa, à mi-chemin entre Chebika et Hadjret-er-Rouss.

3° *Route de Thusuros à Capsa.* — Devait se confondre avec la route n° 1 entre Tozeur et El-Hammam, et suivre ensuite à peu près le même tracé que la route actuelle Tozeur-Gafsa par Gouïfla et Gourbata; plusieurs bornes milliaires de cette route ont été retrouvées autrefois.

4° *Route de Thusuros à Taparura.* — Devait se détacher de la précédente au Sud de Bordj-Gouïfla et suivre la trouée du Bled-Segui; on en retrouve quelques traces, et son tracé est jalonné par de nombreuses ruines de postes militaires et d'exploitations rurales. Le groupe de milliaires retrouvé à 2 kilom. 500 environ au Nord-

Digitized by Google

Ouest de l'Henchir-Segui semble marquer le point de croisement de cette voie et de la voie de Kébilli-Gafsa.

5° *Route de Turris Tamalleni à Capsa.* — Cette voie devait traverser le chott suivant la piste actuelle Bir-Nouni-Bir-Rekeb, passer à Henchir-Bechri et franchir la chaîne du Cherb par le défilé de Ksar-el-Asker. A son débouché dans la plaine du Segui, elle devait s'infléchir au Nord-Ouest pour contourner l'extrémité des contreforts du Djebel-Atra et gagner le bassin de la sebkha d'El-Guettar en passant par la large dépression qui existe entre le Djebel-Sehib et le Djebel-Berda. Son tracé a été étudié par M. le capitaine Donau, Commandant supérieur du Cercle de Kébilli, qui a retrouvé une série de bornes milliaires; d'autres, ne portant malheureusement pas d'inscriptions, ont été relevées par M. le lieutenant Perrot, des brigades topographiques.

6° Enfin la disposition des groupes de ruines échelonnées entre le pied Sud du Djebel-Cherb et la rive Nord du Chott semble aussi indiquer qu'une voie devait se diriger de *Thusuros* vers l'Est, établissant une communication toujours possible entre cette ville et *Tacape*, la route directe traversant le Chott entre Kriz et Fatnassa ne devant, pas plus dans l'antiquité que de nos jours, être praticable pendant la mauvaise saison; des traces de cette voie, qui devait couper vers Henchir-Bechri la route *Tamalleni-Capsa*, ont d'ailleurs déjà été relevées plus à l'Est dans les feuilles de Bir-Rekeb et d'El-Hamma des Beni-Zid.

Feuilles de El-Haguef, Douirat, Aïn-Zareth, Bir-Touila. — Ces feuilles comprennent la région du Sud tunisien, située entre Douirat et Bir-Touila; elle est limitée à l'Est par la haute falaise du Dahar, du Djebel-Charef au piton d'El-Kanbout, sauf pour les parties correspondant aux dépressions de Biar-Dahrcen et des Brega; vers l'Ouest, elle englobe le vaste glacis désertique qui s'étend de la falaise jusqu'aux dunes de la région d'El-Merhotta.

Dans le Nord-Ouest, la partie levée de la feuille d'El-Haguef est constituée par le dos de terrain semé de dunes qui séparent le bassin de l'Oued-Tarfa de la région de Garaas et de bas-fonds où viennent se perdre l'Oued-bel-Recheb et les autres vallées originaires du Sud du plateau des Ahouaya.

Dans la feuille de Douirat, les seules ruines intéressantes sont celles du camp romain de Rass-el-Aïn-Tlalett, déjà souvent décrites

Digitized by Google

et celles du groupe d'Henchir-Ragouba, situées au col qui permet la communication la plus facile entre la vallée de l'Oued-Guermessi et la vallée de l'Oued-bel-Recheb. Ces deux ruines semblent devoir représenter les stations de *Putea* et de *Laminie* ou *Lamie* de la voie *Tacape-Veri* par *Martae*. Quant à la station suivante, *Veri* ou *Afas Verim*, il n'en a pas été retrouvé de vestiges; peut-être se confondait-elle avec la station de *Tisavar*, retrouvée à El-Haguef.

Dans la feuille d'El-Haguef, en dehors du poste militaire de *Tisavar* (Ksar-Ghilane), on ne rencontre aucune trace de l'occupation antique. Les ruines de *Tisavar*, déblayées par les soins du Service des Affaires indigènes de Tunisie, ont été déjà décrites à plusieurs reprises; l'inscription qui a donné le nom de la station a été transportée au bordj de Douz.

Dans la feuille d'Aïn-Zareth, aucune ruine intéressante; de même, dans la feuille de Bir-Touila où les villages ruinés de Brega-Srira et Beni-Guendil ne paraissent pas avoir succédé à des agglomérations antiques.

Une seule voie romaine, celle de *Tacape* à *Veri* par *Martae*, a dû traverser la région et sur une très petite étendue. Remontant le cours de l'*Ausere* après avoir traversé le défilé de Tlalett, la voie atteignait le castellum de Rass-el-Aïn, dont les ruines doivent représenter la station de *Putea;* elle s'élevait ensuite lentement pour atteindre le seuil très praticable d'Henchir-Ragouba, où l'on observe un important groupe de ruines représentant probablement la station de *Laminie* ou *Lamie*. Au delà, elle passait dans le bassin du fleuve *Virin* en empruntant la vallée d'un des affluents de droite de l'Oued-bel-Recheb et gagnait la station de *Veri* ou *Afas Verim*, dont l'emplacement probable devait se trouver vers le confluent de l'Oued-bel-Recheb et de l'Oued-Oum-et-Trab; les recherches faites au cours des Campagnes topographiques de 1904-1905 et de 1905-1906 pour retrouver cet emplacement n'ont donné aucun résultat. Il est très possible d'ailleurs que les ruines de *Veri* soient aujourd'hui complètement masquées par les sables qui ont envahi la partie basse de la vallée de l'Oued-bel-Recheb et atteignent en certains points une épaisseur considérable. On pourrait aussi penser que *Tisavar* et *Veri* ne faisaient qu'une seule et même localité, la dénomination d'*Afas Verim* que lui donnent également les Itinéraires paraissant indiquer qu'elle était le point extrême de la voie; néanmoins la distance considérable, environ soixante kilomètres, qua-

Digitized by Google

rante milles, qui sépare les ruines d'Henchir-Ragouba de celles de Ksar-Ghilane, rend très vraisemblable l'existence d'une station intermédiaire, dont *Tisavar* n'aurait été qu'une avancée destinée à surveiller les points d'eau de la région des garaas et le passage vers Bir-Soltane et la vallée de l'Oued-el-Hallouf, mal commandé par la station située dans la vallée de l'Oued-bel-Recheb.

Lieutenant-colonel Toussaint.

II

RUINES DE LA RÉGION DE NÉGRINE

PAR M. LE CAPITAINE GUÉNEAU.

Dans cette étude sommaire, j'indiquerai les ruines de la région présentant quelque intérêt, qui ont été visitées par les officiers de la brigade topographique ou par moi.

Les ruines de la région de Négrine, sans avoir la même importance que celles de la région de Tébessa, présentent cependant un certain intérêt, d'abord parce qu'elles sont peu connues, ensuite parce qu'elles appartiennent à la région des limites, où la colonisation se doublait d'une solide occupation militaire.

Nous diviserons cette étude en trois parties : 1° Voies de communications; 2° Ruines; 3° Sépultures.

1° *Voies de communications.* — L'Itinéraire d'Antonin ne nous donne aucune indication sur les voies romaines de la région de Négrine.

La Table de Peutinger en indique deux : la première était la grande voie stratégique du Sud, reliant tous les postes placés au bord du Sahara.

Venant de *Badias* (Badès), elle entrait dans la feuille de Négrine et passait à *Ad Medias* (Bir-Taddart-Tahtani).

Elle se dirigeait de là vers le Sud-Est pour passer à Bir-Djahli, faisait un coude vers le Nord-Est, passait à Henchir-Djellib où se

Digitized by Google

trouvent deux milliaires, et de là se dirigeait en ligne à peu près droite sur *Ad Majores*.

Je tiens à faire remarquer que, dans cette région, les voies romaines n'ont pas toujours le tracé rectiligne qu'on leur suppose généralement. J'ai pu le constater sur la grande voie de *Theveste* à *Tacape*, dont j'ai suivi le tracé presque entièrement visible pendant plus de 20 kilomètres entre le col de Ténoukla et l'Oued-Garaa (Feuilles de Tébessa et de Bou-Chebka au 100,000e). Cette voie présente des coudes assez nombreux, même dans la plaine où rien ne semble les justifier.

La voie romaine du Sud de l'Aurès n'était certainement pas dallée, probablement même pas empierrée dans cette partie de son parcours; il n'en reste plus rien d'apparent. Il est possible que l'empierrement ait disparu sous le sable qui recouvre en grande partie cette région.

Cette voie est jalonnée par un certain nombre de milliaires, dont quelques-uns portent des inscriptions.

Le premier, signalé par Ragot, se trouve sur la ligne droite qui joint Bir-Taddart-Tahtani à Bir-Djahli. Il semble en place, mais ne porte pas d'indication de distance, ou du moins cette indication a disparu. Il se trouve à 6 kilom. 200 de Bir-Taddart, ce qui correspond à peu près à IV milles.

Il porte l'inscription suivante [1] :

IMP CAESAR DIVI
NERVAE·F·NERVA
tRAIANVS·AVG·GER
dACICVS·PONT·MAX
tRIB POT·VIIII·IMP·IV
COs V PP
l MINICIO·NATALE
leg. aug. PR · PR

La distance en ligne droite de Bir-Taddart-Tahtani à Bir-Djahli est de 11 kilom. 200. Deux autres bornes sans inscriptions signa-

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, n° 22348.

Digitized by Google

lées par Ragot dans cette région et probablement enfouies actuellement sous le sable n'ont pu être retrouvées.

A 7 kilomètres à l'Est de Bir-Djahli, on trouve un groupe de deux milliaires debout. L'un, le plus gros, est d'un seul morceau; il date de la même époque que le précédent (106 après J.-C.).

Il est enfoncé de 0 m. 80 dans le sol et porte l'inscription suivante, dont la partie supérieure est presque complètement effacée [1] :

[illegible] L R[illegible]
[illegible]
[illegible] / D[illegible]
LMINICIONATALE
LEGAVGPRPR
[illegible] XIII[illegible]

L'autre est plus petit; il est placé sur un socle qui repose simplement sur le sol et porte l'inscription suivante :

MILIA
IIX

La distance totale de ce point à Taddart est 18 kilom. 200, correspondant à peu près à XII milles. On voit donc que la distance portée sur les deux bornes est inexacte. Dans la première, il semble qu'on ait cherché à effacer le troisième I. Dans la seconde, le graveur malhabile a inversé les chiffres. Cette borne paraît dater d'une époque plus récente que l'autre et indiquer, ainsi que les suivantes, des réfections successives.

A 1,500 mètres à l'Est de ce point, débris de plusieurs milliaires sans inscriptions. Les bornes suivantes ont été trouvées auprès de Henchir-el-Houachi. Elles ne portent pas d'indication de distances. Ce point se trouve à plus de 4 kilomètres au Nord du tracé logique de la voie romaine. Il faut donc admettre ou bien que la voie faisait ce détour assez considérable pour trouver un point de passage plus commode de l'Oued-Montana, ou pour se rapprocher d'un point d'eau, ou bien que ce groupe de milliaires appartient à une autre voie se dirigeant sur Mdila et Tébessa par la vallée de l'Oued-Hallaïl.

[1] *Corp. inscr. lat.*, n° 22349.

Digitized by Google

Trois fragments de milliaires portent les inscriptions suivantes :

1 IMP CAES[illegible]
[illegible]SEV

2 [illegible]DIVI
R[illegible]IAN SEV
V[illegible]III[illegible]
VIANTONINI
AAGNIPII[illegible]
S
F

3 IMP CAE
IVLIO PHIL[illegible]
ICTOPIOFELI
VGPONTMXI
RPPP

Les fragments 1 et 2 semblent provenir d'une même borne. La troisième inscription date du règne de Philippe. Un autre fragment porte une inscription presque complètement effacée :

[illegible]IM[illegible]
AM[illegible]O
ANGPI

Plusieurs autres bornes en fort mauvais état ont été retrouvées dans le barrage de l'Oued-Djerch, à 1 kilomètre au Sud-Ouest du signal de Kef-ez-Zemel. Les indigènes m'ont affirmé que ces bornes provenaient du Sud de l'Henchir-Remada. Cette indication paraît peu vraisemblable à cause de la distance (près de 10 kilomètres) qui sépare ce point du barrage.

J'ai trouvé là une pierre ayant la forme suivante :

On y remarquait encore quatre trous dans lesquels étaient en-

Digitized by Google

gagées, au dire des indigènes, les bases de quatre milliaires, dont deux seulement portaient des inscriptions.

Il est à remarquer que ce point se trouve à peu près sur la ligne droite qui joint Henchir-Djellib à Besseriani, et que l'indication XIX portée sur l'une des bornes correspond approximativement à la distance de Bir-Taddart (28 kilomètres).

1 IMP CAES/
[redacted] SE
VERO [redacted]
[redacted]
[redacted]
[redacted] MILIA [redacted]
[redacted] XVIIII [redacted]

2 DIVIMCA
NIPIIFELICI
[redacted] DIVIS [redacted]
PIIFELICISA
[redacted]

Par suite de la mauvaise qualité de la pierre employée, la plupart de ces bornes sont partagées dans le sens de la longueur. Il ne reste même de l'une d'elles qu'un segment, sur lequel on lit les lettres suivantes :

IM
MI
PH
IM
FE
A
P
M

Il est possible que des recherches dans le barrage permettent de retrouver les parties qui manquent.

J'ai encore trouvé dans l'Henchir-Remada, à 1,500 mètres au

Digitized by Google

Nord-Ouest du Signal Bled-el-Bkeïret, une borne de 1 m. 30 de long, 0 m. 40 de diamètre, couchée et ne paraissant pas en place. L'inscription est presque complètement effacée; sur l'une des génératrices du cylindre, j'ai cru voir les lettres suivantes :

K
N
Y
S
K
O
Λ

A 6 kilomètres plus à l'Est, sur une petite élévation entourée de ruines, se trouve une borne debout, à côté de son socle; elle ne porte pas d'inscription. Il n'a pas été possible d'en retrouver d'autres. La distance de la dernière à Besseriani est de 12 kilomètres, nous donnant un total de 46 kilomètres entre *Ad Medias* et *Ad Majores*, ce qui correspondait à plus de XXX milles au lieu des XXVIII donnés par la Table. On se rapprocherait de ce dernier chiffre en admettant que dans cette région, la valeur du mille était d'environ 1,600 mètres, ainsi qu'on a pu le vérifier sur les routes qui vont de Gabès à Tébessa.

Partant de Besseriani, la route se dirigeait vers le Nord en franchissant les contreforts de Madjour, où elle est encore visible en certains points. Arrivée sur le plateau, elle se divisait en deux branches. L'une se dirigeait sur Tébessa par *Ubaza-Castellum* (Terebza), en suivant la vallée de la Mechra, l'autre sur *Ad Palmam* (Bir-el-Ater), par l'Oued-Soukiès. Nous n'avons pu trouver aucune trace de ces deux routes.

La Table nous indique une distance de XLVIII milles entre *Ad Majores* et *Ad Palmam*, alors que cette distance n'est guère supérieure à 60 kilomètres. Tissot explique cette différence en supposant que cette distance (XLVIII milles) se rapportait à l'étape suivante : *Ad Palmam-Thelepte*, et qu'il faudrait lui substituer le chiffre plus exact de XL milles.

La très importante ruine de Mdila, dont nous parlerons plus loin, était certainement desservie par une route. C'est peut-être à cette

Digitized by Google

route que se rapportaient les milliaires trouvés à Henchir-el-Houachi, bien qu'il eût semblé plus logique de voir cette route se diriger vers le Sud-Est sur *ad Majores*. Vers le Nord, la route empruntait la vallée de l'Oued-Hallaïl.

Le colonel de Lartigue signale dans sa *Monographie de l'Aurès* une voie romaine de *Vazaivi* à *ad Majores* par Ksar-el-Aïssaouï. Cette voie devait suivre la vallée de l'Oued-Bou-Doukhane, desservir la ruine de Djenndel et se diriger ensuite sur Mdila.

Deux milliaires, dont les inscriptions sont illisibles, ont été signalés par M. le lieutenant Colinet à Henchir-Sguig; ils se trouvaient probablement sur le tracé de cette voie. Enfin *ad Majores* était vraisemblablement relié à Tamerza (*ad Turres*), ainsi que semblent l'indiquer les nombreuses ruines qui jalonnent la piste actuelle au pied Nord de la chaîne du Madjour et du Rhifouf.

Les ruines d'un poste à El-Assida paraissent marquer la direction de Besseriani à Nefta par Bir-el-Haouch, qui est certainement un puits romain. N'y avait-il pas là aussi une voie reliant les postes du Sud de la Numidie à ceux de la Byzacène?

2° *Ruines*. — *a. Ruines préhistoriques*. — Les ruines préhistoriques sont peu importantes et peu intéressantes, quoique très nombreuses. Ce sont invariablement des tombeaux ou basinas formés de gros blocs irréguliers et irrégulièrement disposés. Le diamètre est en général de cinq à six mètres; quelques-uns atteignent des dimensions beaucoup plus considérables. Ils sont particulièrement nombreux dans la région située au pied Sud de la chaîne Madjour-Rhifouf. On en trouve d'ailleurs un peu partout.

b. Ruines romaines. — Si l'on en excepte Besseriani et Mdila, les ruines romaines de la région de Négrine ne présentent pas en général un grand intérêt. C'étaient le plus souvent des établissements agricoles ou des postes militaires, souvent les deux réunis, les légionnaires employant leurs loisirs à cultiver les environs de leurs lointaines garnisons; ils s'y fixaient même souvent comme colons vétérans.

On peut dire que les ruines d'une façon générale jalonnaient les voies de communication qui sont en dehors de celles données par la Table de Peutinger, les voies naturelles formées par les grands torrents qui traversent la bordure Sud du plateau des Nemenchas.

Digitized by Google

Nous étudierons donc successivement les ruines situées sur ces différentes voies :

Bir-Taddart-Tahtani. — Bir Taddart-Tahtani serait la station d'*Ad Medias*. Les distances portées sur les milliaires semblent le prouver. Les ruines n'ont d'ailleurs pas une grande importance, et il n'en reste plus que des traces de murs, pas un monument, pas une inscription. Peut-être des fouilles feraient-elles découvrir quelque chose.

A 3 kilomètres à l'Ouest, ruine peu importante, paraissant indiquer la direction de la voie romaine vers Badès.

Bir-Taddart-Foukani. — A 4 kilomètres au Nord, Bir-Taddart-Foukani est entouré de ruines ne présentant extérieurement aucun intérêt. A 1,500 mètres à l'Est de ce point, ruine assez importante. Plusieurs colonnes qui se trouvent à l'Est de la ruine m'avaient semblé un groupe de milliaires, mais elles ne portent pas d'inscriptions; il serait difficile d'expliquer leur présence en ce point qui est fort éloigné de la voie.

Henchir-Rouijel. — A Rouijel, les indigènes m'avaient signalé une inscription, ce n'était qu'une pierre d'angle taillée.

Bir-Djahli. — Bir-Djahli, ancien puits romain, aujourd'hui tari, était certainement un centre agricole important, ainsi que le prouvent encore les cultures de céréales de l'Oued-Mitta. Il n'en reste plus rien d'apparent.

Henchir-el-Hammami, Henchir-Djellib. — Henchir-el-Hammami et Henchir-Djellib, centres agricoles sur l'Oued-Tagrert, à proximité de la voie romaine, restes de meules et de pressoirs.

Henchir-el-Houachi. — Un peu au Nord du tracé normal de la voie, nous trouvons sur la rive droite de l'Oued-Montana une ruine intéressante, que nous avons déjà signalée, Henchir-el-Houachi. Cette ruine, qui mesure 800 mètres de long sur 300 à 400 mètres de large, paraît avoir été un camp destiné à défendre la voie et la vallée de l'Oued-Hallaïl.

Cinq fortins ou tours carrées de 10 à 15 mètres de côté sont encore visibles, placés sur une sorte de chaussée qui se dirige vers le Nord-Est.

La chaussée, visible sur près de 3 kilomètres, est formée d'un

Digitized by Google

amas de petits cailloux. A droite et à gauche se détachent des amorces de talus semblables, dont il est difficile d'expliquer la destination. Peut-être étaient-ils destinés simplement à protéger les cultures contre l'ensablement. Les milliaires se trouvent auprès des fortins, quelquefois même à la partie supérieure. On rencontre dans cette ruine de nombreux débris de poteries, des débris de moules et de mortiers.

Henchir-Remada. — Henchir-Remada est une ruine considérable sur la rive gauche de l'Oued-Montana qui devient Oued-Djerch en ce point. (C'est probablement cette ruine que M. Ragot nomme Henchir-Kiel, nom complètement inconnu des indigènes.) Les maisons, comme du reste dans presque toutes les ruines de la région, sont très espacées, ce qui semble indiquer qu'elles étaient entourées de cultures et de jardins. Des fouilles faites antérieurement ont mis à jour les fondations d'une maison. Les murs sont construits en gypse, sauf quelques pierres d'angle bien taillées. On trouve des débris de meules, des briques en terre et en mortier de plâtre, des débris de poteries et deux colonnes.

Entre ce point et Besseriani, nous ne trouvons sur la voie qu'une seule ruine peu importante, avec un milliaire déjà signalé. Au Sud de l'Oued-el-Mohor, ruine d'un établissement agricole où M. Testas m'a signalé un puits aujourd'hui complètement comblé.

Besseriani. — Il semble qu'*Ad Majores* était un bastion placé à l'un des saillants du quadrilatère formé par les grandes voies stratégiques reliant Lambèse à Tébessa. C'est ce qui explique l'importance militaire de cette ville, qui n'en avait guère au point de vue de la colonisation.

La question de savoir si cette ville a été occupée par les Byzantins paraît devoir être résolue par l'affirmative. Si l'on considère le plan qui a été dressé par M. le lieutenant Roger, on reconnait qu'*Ad Majores* ne s'est pas créée d'un seul coup, et qu'elle a été soumise aux mêmes vicissitudes que le reste de l'empire romain en Afrique. Primitivement réduite au castellum, elle s'est peu à peu agrandie tout autour, et il est à présumer qu'au moment de la chute de l'empire, elle s'étendait au Nord jusqu'au pied des contreforts du Madjour.

Probablement détruite de fond en comble par les Vandales, elle

Digitized by Google

ne fut qu'en partie réédifiée par les Byzantins; c'est pourquoi nous ne trouvons actuellement son rempart bien apparent que dans la partie Sud. En outre, ce rempart ainsi que les constructions de cette partie de la ruine a été constitué de matériaux disparates provenant des constructions antérieures. C'est ainsi que nous avons trouvé noyés dans un mur des stèles et des caissons funéraires dont les inscriptions étaient enduites de mortier.

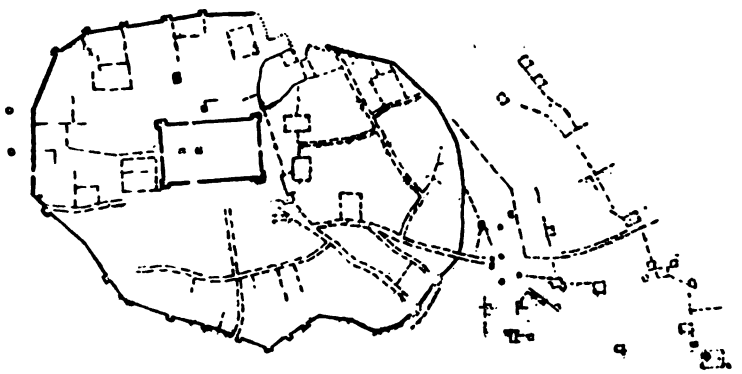

Plan de Besseriani.

On remarque que le castellum lui-même, qui sans doute avait été détruit, et dont les portes seules avaient résisté grâce à leur solidité [1], a été reconstruit à la hâte par les Byzantins, ainsi que le prouve le mur à double paroi dont l'intérieur était rempli de petits matériaux. Ce réduit contenait une grande citerne et un monument, probablement un temple, dont la base des colonnes a été mise à jour. Il est à remarquer qu'il n'y avait pas de flanquement; les tours d'angles, si elles existaient, ne faisant pas saillie sur les murs des faces. Nous retrouverons d'ailleurs une disposition analogue à Mdila.

Chacune des faces du castellum était probablement percée d'une porte.

Il ne reste rien de la porte Nord. La porte Est, qui était à peu

[1] Elles n'ont pas résisté aussi bien aux attaques des ouvriers français qui sont venus y prendre des matériaux destinés à la construction du monument du cimetière de Négrine.

Digitized by Google

amas de petits caill
amorces de talus sem
tination. Peut-être
cultures contre l'e
des fortins, quelque
dans cette ruine d
moules et de morti

Henchir-Remac
rable sur la rive
Djerch en ce poir
nomme Henchir-
Les maisons, con
région, sont très
entourées de cu
ment ont mis à
construits en g
trouve des déb
de plâtre, des
Entre ce p
qu'une seule r
lé. Au Sud d
où M. Testas
blé.

Besserian
l'un des sail
tégiques rel
tance milita
de la colon
La quest
tins paraît
plan qui a
Majores n
aux mêm
Primitive
tout aut
l'empire
Madjour
Prob

près intacte, a été récemment en
plus que quelques fragments de
De l'inscription de la porte Su
trouvé trois fragments formant
l'inscription.

FILIV ■
STRIB ■ VIL
G SVL

Nous avons retrouvé un fragm
Ouest.

■AES
■STVS
■MVS
NICIO

A 100 mètres à l'Ouest de cette p
triomphe entièrement détruit. Deux
tant l'inscription sont en très mauva
Enfin, à 300 mètres au Nord du ca
de triomphe d'une construction massi
debout; on y remarque une colonne e
[illegible]

L'inscription qui s'y lisait est connue
[illegible] provenant de la destruction du m
Les deux inscriptions datent de la mê
[illegible] la construction de ces arcs de triomph
[illegible] sous le règne de Gallien
Le rempart byzantin passe à quelques
[illegible] qui en était devenu sans doute u
[illegible] romaines s'étendent bien plus lo
Les autres inscriptions ne sont que des
[illegible] probablement des nombreux tom
[illegible] Ouest du dernier arc de triom

[illegible]

Digitized by Google

N° 1. — Caisson :

DMS
IVLIVS SOREX
VIXITANNIS
L·AEMILIA OP
TATVLAVXOR
MERENTIFECIT

N° 2. — Caisson :

DMS
ANNIVS
VENVSTV
SANNIS
VIXIT A
X

N° 3. — Caisson très dégradé :

VE
TVNATA
ANN LXX
PIETAS'Γ

N° 4. — Stèle :

DMS
SABINIVS
FELIX VET
VIXIT ANNS
LXVIII FILI
PATRIME
RENTI FE
CERVNT

Digitized by Google

N° 5. — Stèle hexagonale au Sud-Ouest de la ruine :

DMS
I
M V NI
VIXIT
AN · LX
HEREDES
MERENTI
FECERVNT

Les inscriptions 1, 2 et 4 étaient engagées dans la partie Nord-Ouest du rempart. J'y ai trouvé un autre caisson dont l'inscription était complètement effacée. J'en ai trouvé également plusieurs dans la partie Nord-Est de la ruine. Les inscriptions en sont indéchiffrables.

Au Nord et à l'Ouest de l'arc de triomphe, se trouvait la nécropole. On y voit plusieurs mausolées et des tombeaux qui tous ont été fouillés.

La ville était pourvue d'eau au moyen d'une canalisation qui y amenait les petites sources situées au Nord. On voyait encore, il y a quelques années, des restes de ces canaux qui ont été détruits par les indigènes pour créer des jardins auprès de ces sources. On n'en retrouve plus guère de traces aujourd'hui. Je n'ai pas retrouvé non plus le canal signalé par M. Masqueray, et qu'il compare à la seguia de l'Oued-Djeddi. Les eaux de l'Oued-Négrine servaient probablement à irriguer les jardins de la ville à Ghisserane et au Sud-Ouest de la ruine, où les Négriniens cultivent encore des céréales.

Les ruines sont rares et peu importantes à l'Est de Besseriani, et au Sud de la chaîne Madjour-Rhifouf.

Dans le Zarif-Sahel existent trois puits, semblant correspondre à une conduite d'eau dont il ne reste plus de traces. Les légendes indigènes font remonter à la Kahéna la construction de ces puits, qui est certainement bien antérieure.

A Kebouda, au Sud-Est du débouché du Zarif-el-Ouar, on trouve une galerie de mine. Ce renseignement m'a été donné par M. Testas, mais il m'a été impossible de reconnaître cette galerie qu'aucun guide n'a pu indiquer. On trouve plus au Sud le long de l'oued,

Digitized by Google

ainsi qu'à l'Est en plusieurs points, des traces de murs en pierres sèches formant des limites de cultures. On ne voit pas de traces de constructions.

El-Assida. — La seule ruine intéressante de la région est celle de El-Assida. C'est un carré de 20 mètres de côté, dont les murs, construits en gypse et en grandes briques de plâtre, étaient renforcés par de grosses pierres de taille. A l'intérieur, une tour ou réduit solidement construit.

Tout semble indiquer que l'on se trouve en présence d'un poste fortifié. A côté, au Sud-Ouest, un grand bâtiment carré, dont les murs sont rasés au niveau du sol, semble être les restes d'un caravansérail avec cour intérieure et bâtiments sur les côtés. Plusieurs auges s'y trouvent encore, indiquant que la construction comportait des écuries. C'était peut-être un relai sur une voie directe de Besseriani à Nefta.

Signalons enfin au sommet du Zazar-el-Blida une sorte de tour carrée, probablement poste d'observation, et au Sud de Besseriani, les ruines de quelques établissements agricoles sans importance.

Reprenons maintenant, en partant de l'Ouest, la description des ruines qui jalonnent les vallées perpendiculaires à la direction que nous venons de suivre.

La vallée de l'Oued-Ouezzern et celles des oueds Ferroudj et ben-Deradj, ses affluents, ne comportent pas de ruines intéressantes, si ce n'est la conduite d'eau que m'a signalée M. le lieutenant Laronde. Il en est de même des vallées des oueds Ensirrha et el-Oudzia. On n'y trouve guère que des établissements agricoles isolés.

La plupart des ruines situées dans les vallées des affluents de l'oued Bou-Doukhane ne présentent aucun intérêt. Signalons une conduite d'eau sur le plateau de Hamil-ed-Debb et des sépultures.

Plusieurs ruines situées sur les bords de l'Oued-bou-Doukhane et de l'Oued-Tagrert comportaient de vastes réservoirs circulaires, dont plusieurs pourraient être restaurés.

A Bir-Trouch, murs de constructions et de limites de propriétés; beau puits en partie comblé.

Djenndel. — Arrivons à l'importante ruine de Djenndel, sur la rive gauche de l'Oued-bou-Doukhane; cette ruine, qui paraît celle d'une petite ville, couvre une superficie de cinq ou six hectares.

Digitized by Google

Une belle conduite d'eau de plus de quatre kilomètres de long, visible sur une partie de son tracé, y amenait l'eau des sources qui se trouvent au bord de l'oued à hauteur de Rhirane-bou-Doukhane.

On y remarque les fondations fort bien conservées d'un castellum ayant la forme d'un carré de 35 mètres de côté. Il était construit en belles pierres de taille et comportait une tour en saillie à chaque angle.

On peut donc supposer que cette ruine est restée ce qu'elle était à l'époque romaine, et n'a pas été réoccupée postérieurement par les Byzantins ou les Berbères de la région.

Au Nord du castellum se trouve un petit monument, probablement une basilique. On y voit encore des chapiteaux et des colonnes portant des inscriptions malheureusement illisibles :

1 CALVC'' 2 COMPV
DV

Il est probable que des fouilles exécutées en ce point pourraient donner des renseignements intéressants sur cette station inconnue.

Signalons encore une stèle dont l'inscription est effacée.

Le long de l'Oued-Djebs, traces de murs en pierres sèches, limites de jardins et de cultures. Le sol est jonché de débris de poteries. On y trouve aussi des meules, des mortiers, des auges de pierre, etc.

Un peu plus haut, sur l'Oued-Bou-Doukhane, ruines d'établissements agricoles; débris de meules et montants de pressoirs. En face, sur la rive gauche, sont les curieux souterrains de Rhirane-bou-Doukhane. Ces souterrains, creusés dans la marne sous une couche de roche dure, sont probablement d'origine berbère; c'étaient des refuges ou greniers fortifiés (guelaas), tels que l'on en rencontre si souvent dans l'Aurès.

Henchir-Sguig. — Un chemin joignait probablement Djenndel à Mdila. C'est sur ce chemin que M. le lieutenant Colinet a trouvé, à Henchir-Sguig, les deux inscriptions suivantes :

Digitized by Google

1 FLAVI	2 DN FLA
IVLIV	VIOVALE
CAESAR	RIO CON
AVG	STANTI
	NO N

Ces deux inscriptions, gravées avec soin, proviennent sans doute d'un monument. Cet officier signale aussi en ce point deux milliaires indéchiffrables.

Je n'ai pu, faute d'indications suffisantes, retrouver cette ruine, où des recherches plus complètes peuvent donner des résultats intéressants.

Mdila. — Située dans une belle plaine qui s'étend de Foum-Hallaïl à Ferkane sur la rive droite de l'Oued-Hallaïl, Mdila a dû avoir une grande prospérité, grâce à la qualité des terrains propres à toutes les cultures, particulièrement à celle de l'olivier, et à l'abondance de l'eau excellente qui permet d'irriguer ces terrains. «J'estime, dit M. Masqueray, que les ruines de Mdila sont celles d'une grande ville berbère, tandis que Besseriani est sans aucun mélange une ville romaine d'une très bonne époque analogue à Lambèse.» A l'appui de cette assertion, M. Masqueray signale l'absence complète d'inscriptions, le petit nombre de pierres de taille. «Or les pierre taillées, dit-il, sont le signe spécial des constructions romaines, et il n'est pas de village romain, si petit qu'il soit, qui ne présente au moins des murs en pierre de taille.»

Il est certain qu'à ce point de vue, Mdila ne peut être comparé à Besseriani. Je ne crois pas cependant que l'on puisse en déduire que Mdila n'était pas une ville romaine.

Ad Majores, ville exclusivement militaire au début, a été créée de toutes pièces. Ses magistrats disposaient de moyens matériels et pécuniaires suffisants pour l'orner des monuments dont on trouve encore les restes. Mdila, au contraire, ne fut, dès le début, qu'un petit village agricole, dont les habitants s'enrichirent peu à peu grâce à la fertilité du sol. Ce village s'agrandit progressivement et devint une ville considérable, dont les ruines sont quatre fois plus étendues que celles de Besseriani.

Digitized by Google

Et d'abord, il y a à Mdila des inscriptions romaines. J'y ai trouvé sur une pierre un fragment d'inscription en grandes lettres de o m. 20, provenant sans doute d'un monument important, peut-être d'une des portes du castellum :

NIEO

J'y ai trouvé également une stèle romaine et une statue.

La stèle porte :

D I
L-EO
TIANO
VIXIT
ANN·XX

La statue, grandeur naturelle, sans tête ni bras, paraît celle d'un personnage religieux, prêtre ou évêque.

Je suis convaincu que des recherches plus complètes feront découvrir d'autres inscriptions. Les monuments ne manquaient pas non plus à Mdila; on découvre à chaque pas des colonnes et des chapiteaux, dont plusieurs sont d'une belle facture.

Ces monuments n'avaient ni l'ampleur ni la solidité de ceux de Besseriani, c'est pourquoi il n'en reste plus rien debout. Je ne prétends pas pour cela que Mdila n'ait pas été une ville en grande partie berbère, mais je crois que les deux éléments romain et berbère y sont restés longtemps juxtaposés, sans cependant se mélanger.

La ruine couvre une étendue de plus de cinq kilomètres de long sur un kilomètre de large. Ce n'était pas une ville à proprement parler, mais plutôt un immense village, dont les maisons et leurs dépendances sont disséminées sans ordre, séparées généralement par d'assez grands espaces qu'occupaient les cours et les jardins. On n'y voit pas trace apparente de rues.

En dépit du manque de pierres de taille, les maisons étaient bien construites : il n'est pas rare de trouver encore debout des pans de murs de plus d'un mètre de hauteur.

Digitized by Google

Pour en revenir à cette question des matériaux, remarquons qu'à Besseriani même, il n'y a guère que les monuments qui soient construits en belle pierre taillée. Les murs des maisons étaient généralement construits en gypse et, le plus souvent, les pierres de taille que l'on y rencontre provenaient de monuments ruinés, auxquels on les avait empruntées lors de la reconstruction à l'époque byzantine.

On trouve presque à chaque maison des restes de pressoirs à huile. Mais ces pressoirs sont bien loin d'avoir l'importance presque monumentale de ceux que l'on rencontre dans la région de Tébessa. Dans la partie Sud de la ruine, à 1,500 mètres au Nord du marabout de Sidi-Yacoub, on remarque une enceinte carrée de 40 mètres de côté. C'était probablement le castellum. Un pan de la muraille, qui a été dégagé, laisse voir le détail de sa construction. Il est formé de briques assemblées au moyen de mortier de terre.

Pas de pierres de taille, ni dans les murs, ni à l'intérieur. L'inscription signalée plus haut a été trouvée à 50 mètres au Sud-Ouest du castellum. Les autres pierres qui la formaient, ainsi que les portes, ont été sans doute recouvertes par les débris du rempart.

A 300 mètres au Sud-Ouest, sur une petite colline, on remarque des chapiteaux provenant d'un petit monument, peut-être d'une basilique, ce que semblerait confirmer la présence, non loin de là, de la statue signalée plus haut.

Henchir-Trichat. — Descendant l'Oued-Hallaïl qui, après son confluent avec l'Oued-el-Hamma, prend le nom d'Oued-Montana, nous trouvons une ruine agricole importante sur la rive droite, et nous arrivons un peu plus bas aux ruines de Henchir-el-Houachi, dont nous avons déjà parlé.

Henchir-el-Blida. — Entre l'Oued-Hallaïl et l'Oued-Mechra, pas de ruine importante. Cette région de Chebka ne se prêtait guère d'ailleurs à la culture. Signalons cependant Henchir-el-Blida, dans le Djebel-el-Abiod, qui était probablement un refuge fortifié. On y remarque une citerne ruinée.

La colonisation venant du Nord s'est certainement développée rapidement dans les gorges de la Mechra. On trouve tout le long

Digitized by Google

de la vallée des ruines importantes d'établissements agricoles ou de fortins. Les excellents terrains et les eaux abondantes et pures de cette vallée étaient certainement utilisés pour la culture de l'olivier, ainsi qu'en témoignent les ruines de pressoirs que l'on y rencontre. Signalons les traces d'une conduite d'eau au Nord de Guennicha et les restes de fortins au col que franchit le chemin avant de s'engager dans la gorge à hauteur de Foum-Mechra.

Cette vallée était certainement suivie par la route de *Ad Majores* à *Theveste* par *Ubaza castellum*. Je n'ai pu en trouver aucune trace.

El-Annsel. — A la sortie de Foum-Mechra, ruine importante à El-Annsel; restes de pressoir. Toute la vallée est sillonnée de murs en pierres sèches, limites de propriétés.

Les ruines qui se trouvent plus au Sud, ainsi qu'à l'Est dans la plaine de Soukiès, présentent une particularité : auprès de la plupart d'entre elles, on remarque des souterrains, creusés sous la couche de gypse qui recouvre presque tout le pays.

Quelle était la destination de ces souterrains dont quelques-uns ont des dimensions assez considérables? Probablement des magasins; cependant il est certain que plusieurs ont servi de sépultures. Telle est la ruine qui domine sur la rive Sud de l'Oued-Mechra l'Aïn-Soknet-el-Bel, où l'on voit, sous une importante construction en gros appareil, l'entrée d'un souterrain. Ruines peu importantes au Sud-Est de Ferkane.

Auprès des petites sources qui entourent la colline de Ferkane, traces de murs (bâtiments et installations hydrauliques). Il en est de même à l'Aïn-Sokhna, sur la route de Négrine à Ferkane, aux petites oasis de Zérouane, ainsi qu'aux sources qui se trouvent au Sud de Négrine. Les quelques ruines que l'on trouve au Nord de la chaîne du Djebel-Ank ne présentent pas un grand intérêt; signalons le Bir-Zehif, puits romain restauré.

Des puits signalés par M. le lieutenant de Saget au sommet du Oum-el-Kemakeur proviennent sans doute d'une ancienne exploitation minière.

Les ruines qui existent entre la chaîne de l'Ank et celle du Madjour-Rhifouf n'étaient que des ruines agricoles. Il faut admettre, tant le pays est stérile aujourd'hui, que les ravins de la Chebka-

Digitized by Google

Sefra étaient plantés d'oliviers. Il n'en reste plus traces. Les plus importantes de ces ruines sont :

Henchir-Damouss, avec un vaste souterrain de 30 mètres de long, 8 mètres de large et 6 mètres de hauteur.

Aïn-Azzouz, souterrain de moindre dimension.

Henchir-Dreïch, très grande ruine, nombreuses pierres taillées.

El-Guenina, ruine importante.

Henchir-Baassis. — Sur la petite colline de Kef-el-Kousksi, s'étend une grande ruine de plus d'un kilomètre de long. On y remarque des pressoirs, de nombreuses pierres taillées, et les ruines d'un monument dont un pan de mur est encore debout.

Au Sud, près de l'oued, plusieurs mausolées qui ont été complètement fouillés. La Chebka-Sefra comporte des ruines intéressantes par la présence de citernes.

Au Sud se trouve une belle citerne fort bien conservée.

Signalons encore les ruines peu importantes de **Henchir-el-Abiod**, **Henchir-el-Kerma**, et le puits de Bir-Mansour en partie comblé. Plus au Nord, dans la plaine de Soukiès, les ruines sont encore assez nombreuses. On en trouve également dans le Djebel-Ank, où la présence de pressoirs indique que la montagne était plantée d'oliviers.

Arrêtons ici cette description sommaire des ruines de la région de Négrine, et constatons que ce pays, aujourd'hui presque complètement désert et inculte, a été autrefois en grande partie habité et cultivé. Les oliviers qui en faisaient la richesse ont complètement disparu; on n'en trouve plus que quelques rares pieds à Mdila et dans les oasis.

Qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu qu'une exploration plus complète en soit faite. Signalons particulièrement les ruines

Digitized by Google

NOTICE
SUR L'HENCHIR-EL-BEGUEUR
ET
RÉSULTAT DES FOUILLES
OPÉRÉES
DANS UN FORT BYZANTIN
ENGLOBANT UNE BASILIQUE[1],

PAR M. LE COMMANDANT GUÉNIN.

Entre les pentes abruptes du Djebel-Foa et le massif boisé du Djebel-Bou-Djellal, s'étend une vaste plaine ondulée, aujourd'hui couverte d'alfa et de thym, jadis plantée d'oliviers dont les produits faisaient vivre de nombreuses bourgades romaines. Assez favorisée dans sa partie occidentale, où existent deux groupes importants de puits intarissables, cette plaine que les Arabes appellent le Bahiret Oussera, ne présentait déjà, dans l'antiquité, aucun point d'eau dans sa partie orientale. Sa situation, sa fertilité peut-être, ses conditions hygiéniques avaient néanmoins décidé les anciens à y édifier de nombreux villages qui s'alimentaient au moyen des pluies recueillies dans de grandes citernes, dont on retrouve les vestiges parfois très bien conservés.

L'Henchir-el-Aussas en possède six, dont deux notamment, l'une circulaire de 20 mètres de diamètre, l'autre carrée de 19 mètres de côté, permettaient d'emmagasiner des quantités d'eau considérables.

La petite ville, appelée aujourd'hui El-Begueur par les uns, Pharaoun par les autres, était bâtie à 3 kilomètres du pied de la montagne, sur une des dernières pentes montant vers le sommet principal du Djebel-Foa, celui qui porte encore aujourd'hui, à

[1] Cf. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. I, 173, 171.

Digitized by Google

1,500 mètres d'altitude, les restes du misérable gourbi-marabout vénéré Sidi-Abid.

Mais, sur plusieurs points, de grosses pierres de taille émergent par groupes, marquant la place des constructions les plus importantes. Parmi ces dernières, nous citerons en première ligne :

1° Un fort byzantin renfermant les restes d'une basilique.

2° Une enceinte rectangulaire entourant le fort à une distance variant de 6 à 20 mètres des murailles de celui-ci; cette enceinte était munie de flanquements.

Elle renfermait à l'intérieur de nombreuses constructions, parmi lesquelles, une usine à huile, bâtie en grosses pierres de taille et formant sa tour d'angle Sud-Est.

3° Un fortin carré de 8 mètres de côté en pierres de taille à 60 mètres au Sud-Ouest du fort. Les murs en sont à 1 m. 50 hors du sol.

4° A 50 mètres à l'Ouest du fort, sur une petite élévation, une chapelle dont la présence est dénotée par des colonnes, des chapiteaux assez grossiers et quelques pierres sculptées.

5° A 200 mètres au Nord du bâtiment précédent, un groupe de grosses pierres, colonnes, chapiteaux, indiquent une autre chapelle. C'est dans ce groupe que M. Héron de Villefosse a trouvé, en 1878, une pierre d'autel avec la mention MEMORIA SACTI MONTANI [1].

6° A 300 mètres plus loin, des indices analogues accusent une petite basilique. Sur une pierre qui faisait partie du cintre de la porte d'entrée, on lit : [redacted]MORIA SANCT[redacted].

7° A 200 mètres au Nord-Ouest, un castellum, enceinte carrée de 50 mètres de côté, bâtie en pierres de taille, entourée d'un fossé de 11 mètres de largeur, qui gardait l'extrémité de la ville opposée au fort.

Le premier de ces monuments nous ayant paru mériter d'être fouillé, nous avons sollicité l'autorisation de le faire déblayer. M. le Gouverneur général a bien voulu donner satisfaction à notre demande, très favorablement appuyée par M. le Général de Torcy, commandant la Division de Constantine, et par M. Ballu, architecte en chef des Monuments historiques.

[1] Cf. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1880, p. 270-272.

Digitized by Google

Les travaux ont commencé le 11 mai, sous notre direction et avec la collaboration de M. l'officier interprète de première classe Levasseur, du bureau des Affaires indigènes de Tébessa, qui nous a prêté un précieux concours pour guider notre équipe, uniquement composée d'indigènes, munis d'un outillage très sommaire et malhabiles à manier des blocs de pierre dont le poids atteignait quelquefois 1,200 kilogrammes.

Les résultats de nos constatations et de nos recherches sont consignés dans le journal des fouilles ci-après.

Le fort d'Henchir-el-Begueur, sis à l'extrémité Sud-Est de la ville, est sensiblement carré. Il mesure extérieurement 19 mètres de longueur sur 17 m. 60 de large. Les murs en sont orientés Est-Ouest, Nord-Sud. Ils ont, au-dessus du sol moderne, aux points les plus élevés, 3 m. 50 de relief. Leur épaisseur varie de 1 m. 40 à 1 m. 80. Ils sont composés de pierres de taille, dont le volume très inégal atteint, pour certaines d'entre elles, 600 décimètres cubes. Ces murailles ont été très visiblements constituées de grands matériaux puisés à la hâte dans les édifices ruinés les plus proches; on y retrouve, en effet, des pierres avec des moulures, des corniches, quelques sarcophages.

Sur la face Nord, à 3 m. 50 de l'angle Nord-Est, on remarque une petite porte, dont la partie supérieure émerge de 0 m. 60 au-dessus du sol.

Les abords intérieurs et extérieurs de l'enceinte du fort sont encombrés de pierres de taille provenant des murs d'enceinte et des constructions intérieures. Parmi ces dernières, quelques-unes sont cintrées et ont appartenu à des arceaux de 1 m. 40 de rayon environ.

Dans le milieu du fort est debout, à moitié enfouie, une arcade en pierres de taille soutenue par deux colonnes à chapiteaux corinthiens sculptés. De chaque côté de l'arcade, une plate-bande est portée par la colonne et un pilastre à chapiteau sculpté (pl. XXXVIII).

Sur le côté de chaque pilastre est dressée une colonne; celle du Nord est munie de son chapiteau surmonté d'un corbeau sculpté; celle du Sud est brisée (pl. XXXIX, fig. 1).

A l'Ouest des trois baies et s'appuyant à elles, on observe deux murailles encore en place. L'alignement des trois baies est prolongé au Nord et au Sud par un mur en pierres de taille.

Digitized by Google

Dans l'angle Nord-Ouest du fort, un linteau de porte en pierre de taille est en place sur un mur émergeant de 0 m. 60, construit grossièrement.

La pierre formant clef de l'arcade centrale présente une couronne sculptée en relief, munie de deux sortes d'appendices. Dans la couronne est gravé un monogramme [1].

De chaque côté des plates-bandes, à hauteur du chapiteau des pilastres, on remarque sur la face Est du mur une pierre avancée à taille oblique, qui paraît avoir servi de sommier à un arc de plan perpendiculaire à celui du mur. Sur la même face et de chaque côté, on constate les traces d'une console en pierre de taille; celle du Sud est brisée à 0 m. 30 du mur; l'une de ses faces porte de grandes rosaces entre deux bandeaux à oves. La console symétrique Nord est cassée au niveau du mur, mais on y aperçoit néanmoins les premières oves des bandeaux.

Les colonnes de la baie cintrée et celle placée en arrière des pilastres sont couronnées de chapiteaux de 0 m. 50 de hauteur, 0 m. 50 de large, 0 m. 36 de diamètre à la base. La colonne en arrière supporte un corbeau de 1 m. 10 de longueur, 0 m. 50 de largeur, 0 m. 50 d'épaisseur.

La partie antérieure en est évidée en quart de cercle et présente sur sa face une feuille d'acanthe. Au-dessus est un rouleau sculpté, puis une moulure et un bandeau à oves. La face latérale est ornée d'un cadre rectangulaire entouré de sortes de perles sculptées, et partagé en quatre rectangles dans lesquels on remarque alternativement une rosace et une feuille ornementale.

Sur le sol, en arrière des trois baies, on retrouve trois corbeaux de même dimension que le précédent; l'un d'eux porte des ornements semblables à ceux qui viennent d'être décrits, et en plus, un poisson vers la gauche (pl. XL, fig. 2). Les deux autres sont semblables au premier, mais leur face latérale est ornée d'une sorte de large feuille occupant toute la surface du rectangle (pl. XL, fig. 1). Un quatrième corbeau, semblable à celui-ci, est trouvé extérieurement à 6 mètres du fort. La face antérieure évidée porte un oiseau de proie, les ailes étendues et tenant dans ses serres un serpent (pl. XLI, fig. 1). D'autres corbeaux de mêmes dimensions et de

[1] Ce monogramme est lu *Celsi* au *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 10664.

Digitized by Google

dessins semblables sont disséminés sur plusieurs points de la ruine. Ils ont pu appartenir à l'édifice qui nous occupe.

Au pied des trois ouvertures, nous relevons un chapiteau; en arrière, nous en relevons deux autres. Ces chapiteaux sont tous de la même forme et des dimensions des chapiteaux encore en place. Ils sont de l'ordre corinthien (pl. XL, fig. 2).

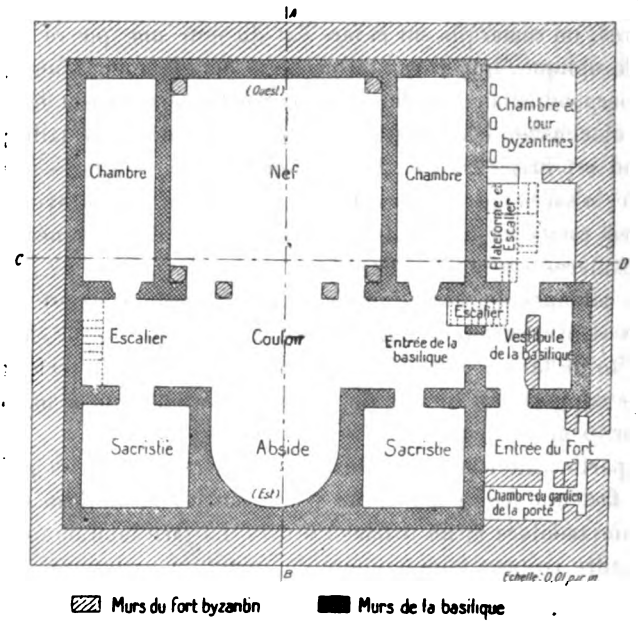

Henchir-el-Begueur (Algérie) : plan du fort et de la basilique.

Les colonnes, chapiteaux, corbeaux, claveaux, pierres de taille, sont tous en calcaire blanc à grain fin [1].

Le déblaiement commencé se poursuivra dans l'ordre indiqué ci-après [2].

1er jour, 11 mai 1906. — Trente ouvriers commencent à dégager le mur Sud qui s'appuie aux trois baies. Bientôt apparaissent, dans

[1] On remarquera l'analogie qu'offrent ces sculptures avec celles de Tébessa. Cf. Ballu, *Le monastère byzantin de Tébessa*, fig. 14 à 17 et n° IV.

[2] On n'a retenu du journal des fouilles que les points essentiels.

Digitized by Google

ce mur, deux ouvertures, et dans l'angle Sud-Ouest, le haut d'une colonne. Un sondage au point opposé détermine la présence d'une deuxième colonne. Ces deux colonnes semblent être debout à leur place primitive et, avec celles qui existent derrière les trois ouvertures, occuper les quatre angles d'une salle carrée.

2e jour, 12 mai. — Une colonne est entièrement dégagée; elle repose sur sa base, sous laquelle est un dallage.

A partir de 0 m. 80 au-dessus du sol, on rencontre des couches de cendre, des plaques de mosaïque en cubes de 0 m. 02 de côté, pierres blanches et noires. Le rapprochement de quelques fragments permet de déterminer un dessin géométrique en losanges à fond blanc de 0 m. 25 de côté, encadré de pierres noires; au centre du losange, un groupe de quatre cubes noirs.

Creusant entre les deux colonnes, on met à jour un mur (mur Ouest), épais de 0 m. 50, construit en petits moellons de calcaire blanc régulièrement équarris, de 0 m. 25 de long sur 0 m. 12 de large en moyenne, assemblés au mortier de chaux; c'est le mur du fond de la basilique; il est doublé en arrière d'une muraille byzantine en pierres de taille de grand appareil; entre les deux murailles, un blocage en pierres sèches.

Dans le mur Sud, quatre ouvertures; dans le mur Nord, deux ouvertures sont dégagées. Toutes ces ouvertures sont de mêmes dimensions. Elles sont sensiblement carrées, 0 m. 76 de large, sur 0 m. 80 de haut et 0 m. 60 d'épaisseur; le linteau est en pierre de taille de 0 m. 60 d'épaisseur et de 0 m. 52 de hauteur; l'appui en est creusé en forme de 0 m. 76 de longueur, 0 m. 40 de largeur, 0 m. 35 de profondeur.

Chaque petite baie est séparée de la suivante par une pierre de taille formant un panneau rectangulaire de 0 m. 07 en relief : longueur, 0 m. 72; largeur, 0 m. 17. L'appui est à 1 m. 08 au-dessus du dallage.

Chaque dessus de baie porte en son milieu un trou de scellement carré de 0 m. 05 de côté sur 0 m. 08 de profondeur. Chaque montant a, tantôt à droite, tantôt à gauche, un trou d'attache pour les chevaux. L'arête horizontale du linteau de chaque baie est ébréchée et grossièrement arrondie.

Au-dessus des petites ouvertures est bâti un mur en petits moellons équarris de 0 m. 79 de hauteur, sur lequel court un bandeau en pierres de taille de 0 m. 52 de hauteur.

Digitized by Google

Un sondage met à jour un mur circulaire qui nous indique la position de l'abside. Nous en concluons que la partie de l'édifice comprise entre les trois baies et le mur Ouest est la nef de l'église dont le grand axe est dirigé Ouest-Est.

3e jour, 13 mai. — Une équipe est occupée au déblaiement de l'abside. La couche supérieure du sol est composée d'argile excessivement dure.

Cette couche enlevée, on tombe dans un terrain de décombres et plâtras. On trouve des plaques épaisses de revêtement du mur de l'abside composées de mortier, de petits morceaux de briques rouges. La surface en est polie et a un aspect rose qui lui est donné par la forte proportion de brique pilée.

On trouve également des blocs de maçonnerie faits de pierres plates, hourdées en mortier. Un des parements en est courbe; nous estimons que ces fragments font partie d'une voûte de 0 m. 40 d'épaisseur environ, en quart de sphère, voûte de l'abside au-dessus de laquelle était posée une couche d'argile fortement battue.

Dans la chambre Sud-Ouest, on met à jour une porte de 0 m. 98 de large à l'intérieur, 0 m. 75 à l'extérieur, 1 m. 60 de hauteur. Contre le mur Sud de cette chambre, on retrouve à 0 m. 80 au-dessus du dallage, sur toute la longueur de la chambre, l'amorce d'une voûte en quart de cercle, composée de pierres plates, hourdées au mortier.

Cette voûte venait s'appuyer sur le mur opposé, à la hauteur du linteau des petites baies.

Abside. — L'abside est entièrement déblayée, ainsi que la partie sise entre elle et l'entrée de la nef; la dernière assise du mur de l'abside est en pierres de taille; on retrouve des traces d'un dallage qui a été probablement enlevé par les Byzantins.

L'abside a 4 m. 30 de large à l'entrée. Son plan forme un demi-cercle.

Elle était limitée par un arc en pierres de taille, faisant vis-à-vis à l'arcade de la nef. Les montants de cet arc et l'arc lui-même sont retrouvés entièrement. Ils sont à terre du côté des trois baies.

La mesure des pierres donne, comme hauteur des pieds-droits, 2 m. 58; hauteur maximum de l'arcade au-dessus du sol de l'abside, 4 m. 63.

Digitized by Google

La pierre, clef de l'arc triomphal, mesure o m. 60 de longueur, o m. 55 de large, o m. 55 d'épaisseur. Elle est retrouvée au pied de la colonne de droite de l'entrée de la nef.

Elle porte une couronne en relief avec deux sortes d'appendices latéraux de o m. 08 de longueur. La couronne a o m. 40 de diamètre, o m. 05 de relief, o m. 05 d'épaisseur. Dans l'intérieur, figure une inscription en quatre lignes, en lettres de o m. 04, malheureusement mutilée par la chute de la pierre contre la base de la colonne; nous y lisons à peu près sûrement à la première ligne, le mot FELICI, mot que l'on peut retrouver dans le monogramme qui lui faisait face sur l'arcade de la nef.

Sur le sol de l'abside, au fond, une petite auge carrée de o m. 36 de côté; vide, o m. 36; creux, o m. 08. Cela nous paraît être la caisse aux reliques, placée primitivement sous l'autel. Près d'elle, une pierre plate de forme indéterminée avec un creux hémisphérique de o m. 11 de diamètre.

Chambre Sud-Ouest. — Le dégagement de la chambre Sud-Ouest est poursuivi. Cette chambre était dallée; le dallage en a été enlevé par les Byzantins; le soubassement des murs est en pierres de taille.

Porte du fort. — La porte du fort est dégagée de manière à donner une sortie aux déblais; à cet effet, une tranchée, extérieure au fort, de 2 m. 50 de large est creusée, descendant en pente douce vers l'ouverture. La porte a 1 m. 50 de hauteur, o m. 91 de largeur. Extérieurement, le linteau formé d'une énorme pierre de taille de 2 m. 10 de longueur sur o m. 55 de large est évidé en arc. Le seuil en est également évidé; la forme générale de l'ouverture se rapproche de l'ovale. Le seuil de la porte est à o m. 80 au-dessous du sol moderne; cela nous donne le niveau du fond du fort.

A l'intérieur, l'ouverture de la porte est rectangulaire et mesure 1 m. 14 sur 1 m. 60; elle est munie d'une feuillure; les montants, le seuil, le linteau, portent des trous de gonds et de verrous. Entre ces deux portes est un vide de o m. 37 de largeur, de 1 m. 80 de hauteur et de 2 m. 50 de longeur. La muraille byzantine mesure sur ce point 1 m. 45 d'épaisseur.

Dans le vide est logé un disque circulaire, en pierre, de 1 m. 68 de diamètre et o m. 20 d'épaisseur, que l'on peut déplacer de

Digitized by Google

droite à gauche et réciproquement, de manière à fermer ou à découvrir l'ouverture.

A l'intérieur du fort, à droite de la porte, une petite chambre de 1 m. 18 de large sur 3 m. 23 de long, dont les murs sont en pierres de taille, permet d'accéder à une sorte de niche de 0 m. 60 de large sur 0 m. 72 de profondeur pratiquée dans l'épaisseur du mur et par laquelle, au moyen d'un levier, on pouvait manœuvrer le disque.

5e jour. — Entre la nef et l'abside, il existe un couloir de 2 m. 86 de large traversant toute la basilique et desservant les chambres latérales à la nef, les sacristies et l'abside. Ce corridor était primitivement dallé; les dalles ont disparu, mais on en retrouve des témoins pris sous les murs; le dallage était à 0 m. 20 au-dessous du niveau de celui de la nef et de l'abside.

Au pied d'une des colonnes de l'entrée de la nef, nous trouvons un tronçon de colonne en pierre blanche de 0 m. 55 de diamètre, planté dans le sol et creusé en forme de vase. C'était le récipient d'eau lustrale. Il est à sa place primitive; il était encastré dans le dallage du couloir; nous avons, en effet, retrouvé, dans une autre partie de l'édifice, deux dalles évidées en forme de demi-cercle et s'y adaptant exactement. Il est probable qu'un vase semblable a dû exister symétriquement au pied de la deuxième colonne.

Au fond du couloir est mis à jour un escalier appuyé au mur Sud de la basilique. Il est précédé d'un seuil de 0 m. 80 de long sur 0 m. 72 de large et aboutit à un palier carré de 0 m. 72, placé dans l'angle du mur de la chambre Sud-Ouest, à 1 m. 66 au-dessus du dallage du couloir.

L'escalier comprend cinq marches à section triangulaire (longueur des marches, 0 m. 70; largeur, 0 m. 30; épaisseur, 0 m. 22). Palier et marches sont supportés par une voûte de 0 m. 20 d'épaisseur, faite de pierres plates hourdées en mortier.

Du palier, l'escalier se prolongeait probablement en retour à angle droit vers un deuxième palier appuyé sur la console sculptée dont le tronçon fait saillie dans le mur d'entrée de la nef.

L'existence de cet escalier prouve que la chambre Sud-Ouest était surmontée d'un étage. Le dessus de la porte de la chambre inférieure était en même temps le seuil de l'entrée de la chambre supérieure.

Digitized by Google

6e jour. — Achèvement du déblaiement de la chambre Sud-Ouest.

On trouve dans cette chambre l'extrémité de la console dont le tronçon était planté dans le mur et contre laquelle s'appuyait le deuxième palier de l'escalier conduisant au premier étage (pl. XXXIX, fig. 2).

Ce tronçon a les dimensions suivantes : longueur supérieure, 0 m. 40; inférieure, 0 m. 20; hauteur, 0 m. 37; épaisseur, 0 m. 44.

Les deux tronçons réunis formaient une console ayant 0 m. 70 de saillie à sa partie inférieure et 1 mètre à la partie supérieure. La face antérieure en est sculptée de grandes rosaces de 0 m. 20 de diamètre (pl. XXXIX, fig. 2), entre deux rangs d'oves; l'extrémité évidée est analogue aux corbeaux déjà décrits (feuille d'acanthe).

Dans la nef, on ramasse des débris de grandes amphores, sans aucune marque ou signe particulier; on y trouve aussi cinq petits corbeaux en calcaire blanc à section carrée de 0 m. 16 sur 0 m. 42 de long; l'extrémité des faces est ornée de moulures, la tranche en est évidée et représente une sorte de feuille plate.

Ces petits corbeaux nous paraissent indiquer que la nef n'était pas voûtée, mais que le plafond était supporté par des poutres reposant sur ceux-ci.

La nef est complètement dégagée. Elle forme une salle sensiblement carrée (6 m. 20 sur 6 m. 70), limitée par les trois baies, et sur laquelle donnent, de chaque côté, six petites ouvertures à auges communiquant avec les chambres latérales. A chaque angle est une colonne de calcaire blanc, reposant sur une base moulurée de 0 m. 425 de hauteur; les colonnes de l'entrée de la nef reposent sur une base moulurée semblable à celle des colonnes d'angle (hauteur de la base, 0 m. 425; longueur du fût, 2 m. 58; diamètre, 0 m. 45 à la base, 0 m. 38 au sommet). Le fût de 2 m. 325 de long mesure 0 m. 38 de diamètre à 1 mètre du dallage; une de ces colonnes, celle appuyée à gauche de l'entrée de la nef, est munie de son chapiteau surmonté lui-même d'un grand corbeau déjà décrit. Les trois chapiteaux et les trois corbeaux trouvés sur le sol et dont il a été parlé au début du journal ont leurs places respectives sur les trois autres colonnes.

La nef est dallée de grandes pierres de calcaire blanc, bien ajustées et bien taillées.

La dalle du centre manque; une fouille faite à cet endroit nous a fait découvrir à 0 m. 20 au-dessous du sol, une ouverture carrée

Digitized by Google

couverte d'une pierre. Celle-ci, soulevée, découvre un silo byzantin creusé dans le sol naturel.

Ce silo circulaire a 2 mètres de profondeur et 3 mètres de diamètre; aucun objet n'y est trouvé.

Plusieurs dalles sont soulevées : on rencontre dessous, une chape en pierre scellée au mortier, puis le sol naturel; pas de tombeau.

On commence à déblayer le *secretarium* ou sacristie placée à gauche de l'abside, tout en continuant à dégager le couloir entre l'abside et la nef; couloir que nous supposons aboutir à la porte d'entrée non découverte jusqu'ici.

7e jour. — Secretarium de gauche. — La fouille rencontre d'abord une couche d'argile très dure, puis s'enfonce dans un amas de moellons, débris de mortiers, morceaux de voûte, plaques de revêtement.

Cela nous démontre que, comme l'abside, le *secretarium* était voûté, que les murs en étaient enduits d'un mélange de mortier et de brique pilée à teinte rouge. Le *secretarium* mesure 3 m. 43 de large sur 3 m. 55 de profondeur. Les murs sont en maçonnerie de moellons équarris, sauf celui qui donne dans le couloir et qui est en pierres de taille. La porte a 1 m. 15 de largeur, sans feuillure, sauf sur le seuil et le linteau. Le mur du fond est doublé par la muraille byzantine, le mur Nord n'est pas doublé et nous indique, sur ce point, la limite de la basilique.

Le *secretarium* était dallé comme la nef; les dalles ont été enlevées par les Byzantins. Le soubassement des murs est en pierres de taille.

Secretarium de droite. — Le déblaiement du *secretarium* de droite donne lieu aux mêmes constatations que ci-dessus; sa largeur est de 3 m. 60, sa profondeur, de 3 m. 55; la porte a 1 m. 15 et est semblable à celle de l'autre sacristie; le mur du fond et celui de droite sont appuyés à la muraille byzantine; ils limitent la basilique; aucune trace d'ouverture autre que la porte n'y est constatée.

Couloir. — La fouille du couloir est poussée vers le Nord : à 1 m. 30 à gauche de la porte du *secretarium*, on trouve un mur en petits moellons assemblés au mortier, qui indique l'extrémité du

Digitized by Google

couloir. Ce mur est percé d'une porte de 1 mètre de large, dont les montants sont formés de pierres de taille debout. C'est l'entrée de la basilique. A gauche de cette porte, entre celle-ci et la porte de la chambre latérale Nord, est un bloc rectangulaire de pierres de taille superposées de 0 m. 95 sur 0 m. 65 de côté. Ce bloc nous paraît avoir soutenu l'escalier qui permettait d'accéder à la chambre du premier étage; le palier portait sur la console sculptée symétrique de celle trouvée au fond du couloir. L'escalier était droit et son départ n'était pas dans le couloir, mais à l'extérieur de celui-ci.

Le déblaiement poussé de ce côté nous conduit dans un vestibule carré, de même largeur que le couloir; les soubassements sont en pierres de taille surmontés de maçonnerie de moellons équarris et hourdés en mortier; ce vestibule présente deux portes, une sur la face Est, l'autre sur la face Ouest. Ces portes, de 1 m. 08 de large, ne sont pas vis-à-vis l'une de l'autre. C'est dans ce vestibule que prend naissance l'escalier, et c'est la nécessité de son développement en ligne droite qui a fait reculer la porte Ouest à 0 m. 25 plus au Nord que la porte Est. Les murs latéraux du vestibule n'ont plus que 0 m. 50 au-dessus du sol; le mur du fond a 1 m. 50; ce dernier est doublé par la muraille byzantine.

Le vestibule était dallé, les dalles en ont disparu. Les Byzantins ont construit, en pierres très grossières, un mur de 2 m. 72 de long sur 0 m. 50 d'épaisseur, partageant le vestibule en deux parties. Dans le réduit ainsi formé, nous trouvons une quantité de cendres et de charbons, des débris de poterie très commune noircie par le feu. Dans un angle apparaît une dalle carrée qui, soulevée, donne accès dans un silo circulaire byzantin, vide (2 m. 50 de profondeur, 2 m. 50 de diamètre).

8e jour. — Déblaiement de la chambre Nord latérale à la nef. — Cette chambre est analogue à sa symétrique. On y trouve, près de la porte, des débris de voûte, deux marches d'escalier de 0 m. 70 de long sur 0 m. 22 de hauteur et 0 m. 30 de large, à section triangulaire, un fragment de la console sculptée sur laquelle portait le palier de l'étage supérieur. Ce tronçon, dont la cassure correspond à celle d'un morceau resté encastré dans le mur du portique, a 0 m. 60 de long. Ses autres dimensions et les sculptures sont les mêmes que celles de la console du fond du couloir déjà décrite.

La voûte de la chambre existe sur presque toute sa longueur,

Digitized by Google

mais elle s'effondre à mesure que l'on avance. Cette voûte avait été trouvée intacte par les Byzantins; cependant un affaissement avait dû se produire à un moment donné, puisque nous constatons dans la chambre inférieure deux étais de voûte composés de dalles superposées.

La voûte de 0 m. 20 d'épaisseur, en quart de cercle, avait sa naissance à 0 m. 60 au-dessus du dallage, le long du mur Nord de la chambre. Elle s'appuyait sur le bandeau de pierre de taille qui forme les linteaux des baies à auges. Elle avait ainsi 1 m. 90 dans sa plus grande hauteur. La chambre située au premier étage était pavée d'une mosaïque composée de cubes de pierres noirs, blancs et rouges de 0 m. 01 de côté, formant des guirlandes dont nous n'avons pu relever le dessin en raison de son très mauvais état. Cette mosaïque reposait sur une chape composée de mortier et de débris de pierres. Sur la mosaïque, nous trouvons un petit linteau de fenêtre de 0 m. 50 de large sur 0 m. 70 de long, avec feuillure et trous de scellement pour barreaux de fer. Cette fenêtre nous paraît avoir appartenu à la chambre supérieure. Dans le cas où cette hypothèse serait vraie, elle nous indiquerait que la chambre prenait jour sur l'extérieur et non sur la nef comme les chambres inférieures.

9e jour. — Le 9e jour est employé à déblayer l'intérieur du fort byzantin en dehors de la basilique.

Le mur Nord de la chambre latérale à la nef est dégagé à l'extérieur.

Dans l'angle Nord-Ouest du fort, on a trouvé une chambre de 3 m. 03 de large sur 3 m. 30 de longueur; deux de ses murs Nord et Ouest sont constitués par l'enceinte même du fort. Le mur Sud est celui de la basilique. Celui-ci ayant été jugé par les Byzantins trop peu solide a été doublé, à 0 m. 34 de distance, par une ligne de trois piliers formés de grands monolithes en pierre de taille qui supportaient une terrasse; le seuil de la porte de cette chambre est à 0 m. 80 au-dessus du sol; on y accédait par un escalier grossier, formé de dalles provenant de la basilique. Deux plates-formes constituées par des dalles la précèdent; l'une est à 0 m. 55 au-dessus du sol, l'autre à 0 m. 69; une marche permet d'accéder sur ces plates-formes.

Nous supposons que la chambre en question faisait partie d'une sorte de tour d'angle, qu'elle était couverte en terrasse, sur

Digitized by Google

laquelle on montait au moyen d'une échelle reposant sur la plate-forme.

10e jour. — Dans la matinée du 10e jour, on exécute des sondages sur divers points du sol de la basilique, *secretarium*, abside, couloir, à l'effet de rechercher l'existence possible d'une crypte ou de tombeaux. Dans les sacristies, on retrouve le sol naturel sous le blocage qui supportait le dallage.

Dans l'abside, à l'emplacement de l'autel, on constate l'existence d'un trou carré de 0 m. 70 de côté fermé par une dalle. La dalle soulevée donne accès dans un silo byzantin de 1 mètre de profondeur à moitié comblé; ce silo est en partie déblayé, nous n'y retrouvons rien.

Dans le couloir, trois silos successifs sont découverts; ces silos sont vides.

La basilique, avant sa destruction partielle par les Vandales, présentait, à notre avis, la disposition suivante :

Un vestibule dallé renfermé dans une tour carrée et percée de deux portes, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest, précédait la basilique sur sa face Nord. Dans ce vestibule existait un escalier latéral montant à la chambre Nord du premier étage, construite parallèlement à la nef.

Le vestibule donnait également accès dans l'église par une troisième porte pratiquée dans son mur Sud et s'ouvrant sur un grand couloir qui tenait toute la longueur de l'édifice, et desservait à droite les chambres inférieures et la nef, à gauche, l'abside et les sacristies, au fond, au moyen d'un escalier, le premier étage Sud.

Tout le rez-de-chaussée était dallé de grandes pierres bien taillées, bien assemblées; le dallage du couloir était à 0 m. 20 au-dessous de celui du reste de l'édifice.

Les murs intérieurs du couloir étaient en pierres de taille, sans enduit, sauf le mur du fond; les murailles en petit appareil étaient revêtues d'un enduit poli, de teinte rose, excepté dans la nef dont les parois en petit appareil étaient recouvertes d'une mosaïque à fond blanc avec dessins en losanges en cubes noirs.

Les chambres inférieures, l'abside, les sacristies étaient voûtées. La nef était d'une hauteur bien supérieur à l'abside. La présence, sur les colonnes d'angles, de grands corbeaux nous fait penser que ceux-ci supportaient chacun une deuxième colonne de mêmes di-

Digitized by Google

mensions que la colonne inférieure et surmontée à son tour d'un corbeau, comme ceux qui ont été retrouvés sur divers points de la ruine.

C'est sur ces quatre grands corbeaux que reposaient sans doute les pièces principales de la toiture, les petits corbeaux à moulures supportant les poutres de moindre dimension.

Le couloir devait avoir la même hauteur que la nef.

Les chambres supérieures étaient pavées de mosaïques en cubes rouges, blancs et noirs. Où prenaient-elles jour? Peut-être sur la nef, peut-être aussi sur l'extérieur? Nous n'avons recueilli à ce sujet aucune indication, si ce n'est celle, bien incertaine, du linteau de fenêtre à barreaux retrouvé sur la mosaïque d'une des chambres.

La nef était, à notre avis, éclairée par de grandes fenêtres ouvertes dans le mur du fond et répandant la lumière jusque dans le couloir, l'abside et les chambres inférieures.

Lorsque les Byzantins occupèrent la Numidie, vers 530, ils trouvèrent la basilique démolie partiellement, mais utilisable. L'état de l'édifice nous paraît avoir été à cette époque le suivant :

Les voûtes de l'abside, celles des sacristies et des chambres inférieures étaient intactes. Les couvertures de la nef et du couloir avaient disparu de même que l'étage supérieur. Les dallages existaient partout. Les murs de la nef étaient encore revêtus de leur mosaïque; ceux des chambres et de l'abside, de leur enduit; les arceaux qui coupaient le couloir à hauteur de la nef étaient en place, de même que le portique à l'entrée de la nef et l'escalier du fond.

Les murailles de la basilique, construites en petits moellons, étaient insuffisamment solides pour un ouvrage de défense. Elles furent doublées, sur les faces Est, Sud et Ouest, d'une épaisse paroi de pierres de taille. Le mur Nord fut conservé comme mur de deuxième défense. L'enceinte fut poussée de ce côté jusqu'à l'alignement du mur Nord du vestibule.

Les sacristies, l'abside, les chambres du rez-de-chaussée, furent affectées au logement des défenseurs. La nef fut transformée en écurie [1]. Les angles des petites baies furent employés à cet effet. Des trous d'attaches furent pratiqués dans les montants des fenêtres, et l'arête inférieure des linteaux qui pouvaient blesser les chevaux

[1] Cela est fort douteux [G. Diehl].

Digitized by Google

à la tête fut grossièrement arrondie. Les dallages furent enlevés partout, sauf dans la nef, et utilisés pour divers aménagements. Sept silos furent creusés pour emmagasiner des réserves de vivres. La provision d'eau était renfermée dans de vastes amphores dont nous avons retrouvé les débris dans toutes les pièces.

Les voûtes des salles inférieures recouvertes d'une couche d'argile damée portaient des remplissages de terre. L'angle Nord-Ouest du fort fut aménagé en une sorte de tour avec une terrasse élevée permettant de surveiller le terrain avoisinant. Une porte fut construite du côté de la ville avec un logement pour le gardien chargé de sa surveillance.

Cette porte était double; elle constituait, sur la face intérieure, une baie rectangulaire fermée par une porte de bois; en avant d'elle et du côté de l'extérieur, un épais disque de pierre fermait la première porte. Ce disque de sûreté ne pouvait s'ouvrir que de l'intérieur et constituait une excellente fermeture.

La hauteur du fort était, il nous a semblé, de 6 mètres environ au-dessus du sol antique.

SUPPLÉMENT.

Nous examinerons rapidement dans ce supplément les ruines des diverses constructions qui, en dehors du fort, nous ont paru mériter de retenir quelque attention.

a. A 50 mètres à l'Ouest du fort, sur une petite élévation, existe une ruine peu étendue qui paraît être celle d'une chapelle. On remarque quelques colonnes de calcaire blanc, des pierres avec rosaces sculptées. Parmi ces débris, nous citerons un chapiteau de 0 m. 50 de hauteur, carré à sa face supérieure (0 m. 50), rond à la partie inférieure (0 m. 35). Sur l'une de ses faces, quatre poissons disposés en X, dont les bouches ouvertes semblent chercher à happer un appât que tient au-dessus de sa tête un petit personnage; au-dessus des poissons, un palmier. La partie inférieure du chapiteau présente des feuilles d'acanthe, les angles sont sculptés d'une feuille ornementale.

Sur une autre face du chapiteau est une couronne de 0 m. 27 de diamètre avec une croix.

b. A 200 mètres au Nord-Ouest du fort, est la *Memoria* SACTI

Digitized by Google

MONTANI dont la pierre d'autel a été déterrée en 1878 par M. Héron de Villefosse. Cette pierre existe encore. Nous avons remarqué dans cette chapelle deux corbeaux semblables, comme dimensions et ornementation, à ceux que nous avons trouvés dans la basilique. Ces pièces appartenaient peut-être à ce dernier édifice.

c. A 300 mètres plus loin, on aperçoit de grandes pierres plantées en terre et formant une sorte d'enceinte circulaire (parc à moutons).

Parmi elles, on trouve des colonnes, des claveaux, des chapiteaux. Une pierre d'arc de 0 m. 80 de long sur 0 m. 55 d'épaisseur porte, en lettres de 0 m. 10, le fragment d'inscription MORIASANC[1].

Cette petite basilique était très ornée, mais dans un style plus grossier que la basilique du fort.

Parmi les pièces sculptées, nous relevons les pierres qui composaient l'arc triomphal de l'abside; elles portent sur leur face antérieure une grande guirlande de vigne, dans laquelle courent une chèvre, un lièvre et un coq (pl. XLI, fig. 2).

2° Un grand linteau de porte avec une guirlande et le monogramme du Christ (pl. XLI, fig. 2).

3° Un grand corbeau de 1 m. 10 de long sur 0 m. 50 de côté. L'extrémité en est évidée et sculptée; elle porte un oiseau de proie tenant dans ses serres un lièvre (pl. XLI, fig. 2).

4° Un chapiteau de style composite, feuille d'acanthe dont la partie repliée en avant semble vouloir représenter une coquille. Entre les saillies des feuilles est un ornement avec des grappes de raisin; sur une autre face est une couronne avec la croix byzantine entre deux poissons (pl. XLI, fig. 2).

5° Un chapiteau de pilastre, demi-arrondi, portant entre deux poissons un buste de femme dont les cheveux se relèvent de chaque côté de la figure. A droite et à gauche, une petite rosace, et, en pan coupé, un oiseau tenant dans ses serres un serpent enroulé sur lui-même.

6° Dans la sacristie de droite, nous déterrons un petit moellon ayant fait vraisemblablement partie de la muraille et portant la mention commémorative suivante, très grossièrement gravée :

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 17608.

Digitized by Google

A R C H I L I N V
S C M S V I S M
ŁSADR/OMIII
I N T

Cette pierre a été brisée depuis et en partie employée dans la construction d'un puits.

Commandant Guénin.

Digitized by Google

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE TUNISIENNE,

PAR M. J. TOUTAIN,

Membre de la Commission de l'Afrique du Nord.

I

UN NOUVEAU DOCUMENT SUR L'ARPENTAGE OU LE CADASTRE DE L'AFRIQUE ROMAINE.

En 1898, pendant les travaux entrepris pour la construction de la voie ferrée de Sfax à Gafsa, on découvrit, à 65 kilomètres environ au Sud-Ouest de Sfax, en un lieu appelé par les indigènes Henchir-Graïba, les ruines d'une ferme antique. Cette ferme couronnait un monticule dominant de quelques mètres une plaine assez marécageuse. Des inondations violentes, qui se produisirent au mois de décembre 1904, mirent à nu les assises inférieures et les fondations du mur qui limitait à l'Est l'ensemble des bâtiments ruinés. C'est au pied de ce mur que fut recueillie quelques mois plus tard l'inscription que nous nous proposons d'étudier ici[1].

Cette inscription, dont le début manque, est gravée sur une pierre de grain fort grossier, et qui paraît avoir beaucoup souffert. Le fragment qui subsiste mesure 0 m. 48 de hauteur, 0 m. 40 de largeur et 0 m. 09 d'épaisseur. Les lettres y ont été tracées par une main malhabile; les lignes sont irrégulières.

M. Merlin, directeur des Antiquités de la Régence de Tunis, a bien voulu nous communiquer, en même temps que le texte de l'inscription, un double estampage et une photographie, qui confirment d'ailleurs pleinement sa lecture.

[1] Ces renseignements ont été adressés à M. Merlin, directeur du Service des Antiquités de la Régence de Tunis, par M. Gouvet, conservateur du Musée de Sousse.

Digitized by Google

Voici comment se présente ce document épigraphique :

Q·V·K·
) C C · L X V
S·D·)·XL·V

(Partie fruste et où
rien n'a été gravé.)

Les sigles V·K et S·D ne permettent point d'hésiter sur la nature et le sens du texte. Nous sommes ici en présence d'une borne d'arpentage ou de cadastration, analogue aux bornes qui ont été découvertes par M. le capitaine Donau en 1904 et en 1905 dans le Sud Tunisien. Le sigle par lequel commence la ligne 2 et qui se retrouve au milieu de la ligne 3 après les lettres S·D signifie : *centuria*. Si donc nous faisons, pour le moment, abstraction de la lettre mutilée qui occupe le début de la ligne 1, ce texte doit se lire :

u(ltra) k(ardinem) c(enturia) cclxv;
s(inistra) d(ecumanum) c(enturia) xlv.

Avant *u(ltra) k(ardinem)*, il y a sur la pierre la partie inférieure d'une lettre, qui ne peut être qu'un Q. La photographie et les estampages ne laissent place à aucun doute. Nous ne savons comment expliquer cette lettre. Les documents similaires de la région des chotts ne nous fournissent aucune analogie, aucune indication à ce sujet. Les textes des *Gromatici*, où il est question de *lapides* ou *termini* portant cette lettre, ne nous paraissent pas pouvoir être invoqués ici. Car sur ces *lapides* ou *termini* la lettre, comme les autres lettres de l'alphabet, était probablement gravée seule[1].

Nous ne pouvons donc tenir compte, dans une étude critique de ce document, que des indications :

u(ltra) k(ardinem) c(enturia) cclxv;
s(inistra) d(ecumanum) c(enturia) xlv.

Mais ces indications elles-mêmes sont insuffisantes. Il nous a

[1] *Gromatici veteres*, édit. Lachmann et Rudorff, I, p. 309 et suiv., pl. 38 et 39.

Digitized by Google

été possible, dans notre commentaire des textes analogues découverts par M. le capitaine Donau au Nord et au Sud du chott El-Fedjedj, d'atteindre quelques résultats probables, parce que nous possédions plusieurs bornes de la même série. Mais ici nous n'en connaissons qu'une; par conséquent, nous ne pouvons pas déterminer, même approximativement, la distance exacte qui séparait entre eux les *limites* parallèles au *kardo* et les *limites* parallèles au *decumanus;* nous ne pouvons pas davantage déterminer la direction des deux lignes de base. D'autre part, nous avons tenté d'appliquer à cette borne les données fournies par les bornes du Sud Tunisien; nous avons supposé que la distance entre deux *limites* parallèles au *kardo maximus* était de 708 mètres, la distance entre deux *limites* parallèles au *decumanus maximus* de 617 mètres environ; nous avons supposé enfin que le decumanus était incliné d'environ 30 degrés sur le parallèle, dans la direction Nord-Est-Sud-Ouest. Ces hypothèses ne nous ont conduit à aucun résultat satisfaisant : le *kardo maximus*, ainsi obtenu, aurait coupé le littoral septentrional de la Numidie entre *Rusicade* et *Saldae;* le *decumanus maximus* aurait coupé le littoral oriental de la province proconsulaire au Nord de *Taparura*, aux environs du promontoire appelé *Caput Vada*. Les deux lignes se seraient croisées au milieu du chott El-Djerid, au Sud de Tozeur. Nous avons encore essayé deux autres hypothèses : 1° celle où les deux lignes de base auraient été exactement orientées vers les quatre points cardinaux; 2° celle où le *decumanus maximus* aurait été orienté, non point vers le lever apparent du soleil au solstice d'été, mais vers son lever apparent au solstice d'hiver, c'est-à-dire aurait été incliné d'environ 30 degrés sur le parallèle, mais avec une direction Sud-Est-Nord-Ouest. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne nous a fourni une solution vraisemblable ou satisfaisante. Il nous faut donc renoncer actuellement à atteindre un résultat précis.

Deux faits généraux paraissent du moins pouvoir être établis.

Il est certain que la borne trouvée dans les ruines d'Henchir-Graïba n'appartient pas au même ensemble que les bornes découvertes autour du chott El-Fedjedj. Ces dernières sont en effet marquées D D, c'est-à-dire *d(extra) d(ecumanum)*, tandis que la borne d'Henchir-Graïba porte l'indication S D = *s(inistra) d(ecumanum)*. Or on sait par les *Gromatici veteres* que la *pars dextrata* d'un terri-

Digitized by Google

toire arpenté était située au Nord du *decumanus maximus*, quand la direction générale de ce *decumanus* était déterminée par le lever et le coucher du soleil : les chiffres inscrits sur les bornes du Sud Tunisien ont permis d'établir que le *decumanus maximus* de l'opération accomplie sous le 3e proconsulat de C. Vibius Marsus passait au Sud du chott et coupait le littoral de la Petite Syrte tout près de *Tacapae*. La *pars sinistrata* du territoire qui fut alors arpenté ne commençait donc que fort loin au Sud d'Henchir-Graïba. Puisque la borne d'Henchir-Graïba se trouvait sur la *pars sinistrata* d'un *ager divisus*, c'est que, suivant toute probabilité, le *decumanus maximus* tracé lors de l'arpentage de cet *ager* passait au Nord d'Henchir-Graïba. La même conclusion ressort du chiffre inscrit après le sigle V K. Ce chiffre *cclxv*, 265, est inférieur aux chiffres inscrits après le même sigle sur plusieurs bornes du Sud Tunisien trouvées cependant plus à l'Ouest. Par exemple, la borne marquée V K CCC = *u(tra) k(ardinem) ccc* a été recueillie à l'Ouest d'El-Hamma, soit à environ 23 minutes à l'Ouest de l'endroit où a été trouvée la borne d'Henchir-Graïba. Comme nous savons en outre quelle était l'inclinaison sur le méridien des *limites* parallèles au *kardo maximus* de l'opération effectuée dans le Sud Tunisien, nous pouvons affirmer en toute certitude que le *limes* 265 *ultra kardinem* de cette opération n'est pas celui qui passait par la borne d'Henchir-Graïba. Le *kardo maximus*, d'après lequel a été numérotée cette dernière borne, était moins distant à l'Ouest d'Henchir-Graïba, que celui d'après lequel ont été numérotées les bornes trouvées par M. le capitaine Donau.

Et d'autre part, il nous paraît également prouvé que les opérations d'arpentage ou de cadastration exécutées par les Romains dans leurs provinces africaines embrassaient des territoires très vastes.

Le signe ⟩ ne peut pas être interprété autrement que comme le sigle du mot *centuria*. Sans doute, le terme *centuria* n'a pas toujours, en matière d'arpentage, le sens restreint de surface exactement carrée mesurant 2,400 pieds romains, soit environ 708 ou 710 mètres de côté; M. Schulten a montré, dans son intéressante étude sur l'*Arpentage romain en Tunisie*[1], que le mot *centuria* avait désigné des surfaces rectangulaires, *scamna* ou *strigae*, suivant la direc-

[1] *Bulletin archéologique du Comité*, 1902, p. 129 et suiv.

Digitized by Google

tion du long côté. D'autre part, les mesures que nous connaissons, d'après les *Gromatici*, pour des *centuriae* non carrées, donnent aux côtés de ces centuries les dimensions suivantes :

CÔTÉ LONG.

21 *actus* ou	2,520 pieds romains.....	745 mètres environ.
24	2,850.....	850
25	3,000.....	885

CÔTÉ COURT.

20 *actus* ou	2,400 pieds romains.....	708 mètres environ.
16	1,920.....	566

Si nous ajoutons à ces indications des *Gromatici* la dimension de 17 *actus* 1/2, que nous avons cru pouvoir déterminer pour le côté court des *centuriae* rectangulaires du Sud Tunisien[1], nous avons :

17 *act.* 1/2 ou 2,100 pieds environ.....	618 mètres environ.

De ce tableau il ressort que, dans le cas d'une opération d'arpentage rectangulaire, la dimension du côté long n'était vraisemblablement jamais inférieure à 700 mètres, ni la dimension du côté court inférieure à 550 ou 500 mètres. Or les chiffres, inscrits sur les bornes trouvées par M. le capitaine Donau dans la région des chotts, varient, en ce qui concerne les *limites* parallèles au *decumanus maximus*, entre 55 et 85; pour les *limites* parallèles au *kardo maximus*, entre 235 et 300; nous avons pu établir, par conséquent, que le cadastre, dont ces documents sont les témoins, avaient porté sur un territoire qui s'étendait au moins à 52 kilomètres au Nord du *decumanus maximus*, et à 212 kilomètres à l'Est du *kardo maximus*. Quant à l'opération, dont l'existence est révélée par la borne découverte à l'Henchir-Graïba, elle était d'une envergure à peine moindre, puisque cette borne se trouvait à une distance du *kardo maximus* qui peut être représentée par :

	265 × 708 mètres.....	187 kilomètres environ.
ou	265 × 745.....	197
ou	265 × 850.....	225
ou	265 × 885.....	234

[1] J. Toutain, *Le cadastre de l'Afrique romaine*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, p. 361.

Digitized by Google

et à une distance du *decumanus maximus* qui peut être représentée par :

	45 × 566 mètres.....	25 kilomètres environ.
ou	45 × 618.....	28
ou	45 × 708.....	32

Les procédés de *centuriatio* ou de *divisio*, exposés par les *Gromatici*, ont donc été appliqués non seulement à des territoires de cités, mais à des régions beaucoup plus vastes. Nous n'en serons pas étonnés, si nous nous rappelons que les opérations d'arpentage ou de cadrastration étaient souvent destinées, dans la province, à fournir les données multiples nécessaires pour l'assiette de l'impôt foncier [1].

II

DEUX LAMPES ROMAINES À REPRÉSENTATIONS FIGURÉES.

Les deux lampes de terre cuite qui font l'objet de cette étude ont été trouvées l'une dans les ruines de *Thysdrus* (El-Djem), l'autre aux environs de Kairouan par M. Dubiez, receveur des domaines dans cette dernière ville. Les documents qui les concernent (photographie et moulages) ont été transmis par M. Gouvet, conservateur du musée municipal de Sousse, à M. Merlin, directeur du Service des Antiquités de la Régence de Tunis, et à M. Héron de Villefosse, président de la Commission de l'Afrique du Nord. MM. de Villefosse et Merlin ont bien voulu nous les communiquer.

I. La lampe (pl. XLII, fig. 1), qui provient de *Thysdrus*, paraît dater du 1er siècle de l'ère chrétienne. Ronde, sans anse, elle est munie d'un bec élargi en forme d'enclume. Sur le disque, cerclé d'une frise d'oves, est représentée une déesse entourée d'attributs multiples. La déesse occupe la partie droite du champ : elle est assise; la partie inférieure du corps est drapée dans une robe talaire; le buste est revêtu de l'égide; la tête est coiffée d'un casque lauré et surmonté d'un panache multiple. Une aile à demi déployée s'attache à son épaule gauche et cache sans doute une autre aile attachée à l'épaule droite. De son bras gauche, la déesse tient une

[1] *Gromatici veteres*, édit. Lachmann et Rudorff, I.

Digitized by Google

corne d'abondance; autour de son bras droit tendu en avant est enroulé un serpent; la main droite tient une patère. Un bouclier rond, au centre duquel paraît être figurée la tête de Méduse, semble appuyé contre le siège de la déesse. L'égide, le bouclier et le casque ne laissent place à aucun doute : la déesse ainsi représentée est Athena. Mais l'auteur de ce type a condensé, pour ainsi dire, en une seule figure, les diverses physionomies qui furent attribuées à Athena : les lauriers du casque et les ailes conviennent à Athena Nikè; le serpent rappelle Athena Hygia; la corne d'abondance et la patère sont caractéristiques de Tychè-Fortuna. Athena Niké et Athena Hygia étaient révérées à Athènes; quant à Tychè, on sait qu'elle prit, surtout à l'époque alexandrine et romaine, toute la valeur d'une déesse poliade. Athena-Tychè ne serait-elle pas ici une simple variante d'Athena Polias? Ce qui paraît certain, en tout cas, c'est que ce type d'Athena atteste un réel effort de syncrétisme religieux,

Ce caractère est encore accentué par tous les attributs épars autour de la déesse, et dont le plus grand nombre occupe la partie gauche du disque de la lampe. De bas en haut, on distingue : un autel rectangulaire, dont la face antérieure semble ornée d'un relief qui représente un oiseau (?); sur l'autel, une ciste bachique, derrière laquelle la massue d'Hercule et le caducée ailé de Mercure sont disposés en croix de Saint-André. Sur la ciste est placée debout la lyre d'Apollon. La partie supérieure du disque est remplie par un bouquet d'épis et de pavots, attributs de Cérès et de Proserpine, et par le groupe symbolique du disque, du croissant montant et de l'étoile. Enfin, derrière la déesse, un dauphin et un gouvernail (?) rappellent le dieu marin Neptune. Les divinités, à qui, sans aucun doute, allusion est ici faite, sont Bacchus, Hercule, Mercure, Apollon, Cérès et Proserpine, Neptune. Le groupe du disque, du croissant et de l'étoile rappelle plutôt des divinités orientales; sur d'innombrables documents africains, le disque et le croissant ou le croissant et l'étoile sont les symboles du couple punique Baal et Tanit.

Il ne paraît pas douteux que l'auteur du motif reproduit sur cette lampe ait voulu grouper dans l'espace restreint dont il disposait le plus grand nombre possible de divinités. La lampe de *Thysdrus* appartient donc à cette catégorie de monuments antiques auxquels on a donné le nom de monuments panthées (mains pan-

Digitized by Google

thées, disques panthées, etc.), parce qu'ils témoignent d'une tendance très nette à rapprocher, jusqu'à les confondre, sinon toutes les divinités gréco-romaines, du moins le plus grand nombre possible d'entre elles [1].

Lampe romaine de la collection Barone.

De tous les monuments de ce genre aujourd'hui connus, celui qui nous paraît devoir être particulièrement rapproché de la lampe de *Thysdrus* est une lampe de la collection Barone, publiée d'abord dans le *Bullettino archaeologico napolitano* (ann. 1855,

[1] Pour les mains panthées, voir A. de Longpérier, *Bronzes antiques du Louvre*, n° 503; Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, n°s 642, 643, 1064; Daremberg, Saglio et Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, s. v. Panthea Signa (F. Cumont); — pour les disques panthées, *Gazette archéologique*, VII, p. 95; VIII, p. 7-10 et 69, pl. III, n° 2. M. Héron de Villefosse a reconnu un monument tout à fait analogue sur une des plus belles phiales d'argent du Trésor de Boscoreale (*Le Trésor de Boscoreale*, p. 40 et suiv., pl. I).

Digitized by Google

p. 182) par Minervini, puis étudiée plus récemment par M. Héron de Villefosse dans le savant ouvrage qu'il a consacré au Trésor de Boscoreale (p. 180-181, fig. 44). Il y a entre cette lampe et celle que nous étudions ici de curieuses ressemblances. Voici la description que M. de Villefosse a donnée de la lampe Barone : « On y voit une divinité assise, vêtue d'une longue tunique et coiffée d'un casque à panache; elle est ailée et porte au bras gauche une corne d'abondance; de la main droite, elle présente une phiale à un serpent enroulé autour d'un autel. Les attributs divins réunis autour de cette figure panthée sont à peu près les mêmes que ceux que l'on remarque autour du buste de l'Afrique [sur la phiale d'argent du Trésor de Boscoreale]. On y voit aussi la massue d'Hercule, le sistre d'Isis, les tenailles de Vulcain, le serpent d'Esculape, la lyre d'Apollon, le dauphin de Neptune derrière le siège, etc.[1]. » A cette description nous croyons pouvoir ajouter les indications suivantes, que nous suggère une comparaison détaillée des deux lampes. La déesse est représentée sur les deux monuments dans la même attitude, assise à gauche, ailée, le bras droit tendu en avant; sur la lampe Barone, le buste est vêtu, non de l'égide, mais d'un simple chiton; il n'y a point de serpent enroulé autour du bras droit; sous le siège, au lieu du bouclier orné, semble-t-il, d'une tête de Méduse, on voit un aigle de face, les ailes à demi éployées. La présence de l'égide et du bouclier sur la lampe de *Thysdrus* nous a permis de voir dans cette déesse une Athena nettement caractérisée; l'absence de ces mêmes attributs a inspiré à Minervini une autre opinion : il voit dans la déesse une Fortuna Panthea, que le casque lauré autorise à rapprocher de Pallas Athene. En ce qui concerne les attributs divins, qui sur la lampe Barone remplissent aussi la partie gauche et le haut du champ, nous noterons sur cette lampe : une torche allumée, un sistre, des tenailles, un thyrse enrubanné, des cymbales, qui manquent sur la lampe de *Thysdrus*. La torche allumée est peut-être l'attribut d'Artémis, d'Hécate ou de Luna; les tenailles rappellent Vulcain, le thyrse, Bacchus. Le sistre caractérise Isis; les cymbales, la déesse phrygienne Cybèle ou Mater Magna Deum. Enfin il convient de noter que, sur la lampe Barone comme sur celle de *Thysdrus*, le bouquet d'épis et de pavots, ainsi que le groupe du disque et du crois-

[1] Héron de Villefosse, *op. cit.*, p. 180-181.

Digitized by Google

sant montant (mais sans l'étoile entre les cornes du croissant), occupent le haut de la lampe, et que le dauphin de Neptune a été placé exactement au même endroit, derrière le siège de la déesse.

Les matrices, qui ont servi à mouler les deux lampes, n'étaient donc pas identiques; elles différaient par de nombreux détails; mais il semble que toutes deux dérivent d'un motif unique ou au moins de deux motifs tout à fait analogues. L'attitude de la déesse et la place qu'elle occupe dans l'ensemble, la place donnée à l'autel, au bouquet d'épis et de pavots, au groupe du disque et du croissant, au dauphin : tous ces détails sont trop semblables pour que cette similitude puisse être attribuée à une pure et simple coïncidence.

De cette comparaison entre la lampe de la collection Barone et la lampe récemment trouvée à *Thysdrus*, on peut tirer, croyons-nous, quelques renseignements précis sur les procédés adoptés par les fabricants de moules de lampes. A coup sûr, ils n'inventaient pas les motifs qu'ils employaient; mais ils ne paraissent pas les avoir copiés servilement, ils les modifiaient, transformaient tel ou tel détail, ajoutaient ici, retranchaient là, en un mot créaient, en s'inspirant d'un motif donné, plusieurs modèles différents.

II. L'intérêt que présente la seconde lampe (pl. XLII, fig. 2), trouvée par M. Dubiez dans la région de Kairouan, est d'une autre nature, mais non moindre à nos yeux. Sur le disque, de forme ronde, est représenté un sujet plutôt rare, au moins à notre connaissance, sur les objets de cette espèce. Ce sujet n'est autre qu'Ulysse attaché sous le ventre du bélier de Polyphème. Le même sujet a été déjà retrouvé sur quelques monuments de statuaire antique[1]; mais nous croyons devoir signaler ici quelques détails, qui paraissent indiquer que l'auteur du motif moulé sur notre lampe s'est directement inspiré de certains vers de l'Odyssée. Le corps d'Ulysse, légèrement courbé en avant, est entièrement recouvert par le corps du bélier. La tête d'Ulysse, coiffée du bonnet rond traditionnel, est placée exactement sous la tête du bélier; le buste est serré contre l'avant-train de l'animal, que le héros étreint de ses deux bras; les deux mains

[1] S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 502 et 503.

Digitized by Google

s'accrochent à la toison touffue. Le reste du corps est allongé sous le ventre du bélier; les pieds passent entre les deux pattes de derrière et se cachent sous la queue de l'animal. Deux liens très visibles sur la lampe serrent étroitement contre le ventre du bélier la partie inférieure du tronc et les genoux de l'homme. Ulysse s'est donc, au sens strict du mot, *lié* au corps du bélier, et il se maintient serré contre l'animal en empoignant la toison de ses deux mains. Or telles sont bien les indications précises fournies par les vers de l'Odyssée, IX, 431 et suiv. :

αὐτάρ ἔγωγε —
ἀρνειὸς γὰρ ἔην, μήλων ὀχ' ἄριστος ἁπάντων —
τοῦ κατὰ νῶτα λαβὼν, λασίην ὑπὸ γαστέρ' ἑλυσθεὶς
κείμην· αὐτὰρ χερσὶν ἀώτου θεσπεσίοιο
νωλεμέως στρεφθεὶς ἐχόμην τετληότι θυμῷ.

Le rapprochement entre les vers du poète et la décoration de notre lampe africaine ne manque pas, semble-t-il, d'intérêt ni de piquant.

D'ailleurs, les scènes de l'Odyssée semblent avoir fourni aux fabricants de lampes antiques des motifs populaires. Sur deux autres lampes, qui ont été trouvées dans la même région, Ulysse est représenté offrant au Cyclope la coupe de vin qui doit l'enivrer [1].

J. Toutain,
Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

[1] L'une de ces lampes, trouvée à Lamta (*Leptis Minor*), est signalée dans le *Catalogue du Musée Alaoui*, p. 168, n° 192; l'autre, récemment trouvée à *Thysdrus* (El-Djem), est encore inédite; nous en devons la connaissance à l'obligeance de M. Merlin. Sur le motif lui-même, voir Helbig, *Führer durch die Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, 2e édit., p. 68, n° 127; cf. p. 268, n° 415.

Digitized by Google

SUR UNE SÉPULTURE
DE L'ÂGE DU BRONZE
À OUTRIAZ
(AIN),

PAR M. ÉMILE CHANEL,
Correspondant du Comité.

Outriaz est une commune du canton de Brénod (Ain), située dans la Combe du Val, vallée qui est une des plus belles et des plus riches de la région[1]. Cette combe est traversée du Sud au Nord par le ruisseau du Bourrey, de 16 kilomètres de cours, lequel, avant de se jeter dans l'Oignin, affluent de l'Ain, reçoit, à Condamine, la puissante source de la Doye, qui donne un mètre cube d'eau par seconde.

Sur les pentes, et jusqu'au point où commencent les sapins, on observe de nombreux tumulus ou *murgers*, comme on les appelle, formés de blocs calcaires de grosseurs diverses et de cailloux glaciaires, matériaux entassés le plus souvent pour en débarrasser les champs et les rendre plus facilement cultivables. Mais parfois ces entassements sont des sépultures de l'âge du bronze ou du premier âge du fer.

Au mois de mars dernier, un cultivateur d'Outriaz, M. Henri Brogat, qui s'occupe à démolir un de ces murgers pour agrandir sa terre, rencontra sur le côté nord du tumulus un squelette portant dix bracelets de bronze et un bracelet de lignite. Informé de la trouvaille, nous nous sommes empressé de nous rendre à Outriaz; nous avons étudié le murger et acquis les objets recueillis. (Pl. XLIII.)

[1] Le grand phénomène orogénique, de très longue durée, qui a donné les Alpes et chassé la mer de notre région, a produit, par plissements, les chaînons successifs de notre Jura et par suite de grandes vallées longitudinales appelées «combes».

Digitized by Google

Le tumulus est au lieu dit «au Chazeau», dans une terre en pente contre le village, dont elle est distante de 200 mètres environ en ligne droite, à l'Est. Il est de forme ovale allongée et mesurait, quand il était complet, 20 mètres de long sur 4 mètres de large et 1 m. 50 de hauteur.

Le corps avait été étendu sur la roche formant la base du tas, les pieds au Nord et la tête au Midi, orientation souvent observée dans les sépultures de cet âge[1]. La tête reposait sur un bloc et quelques dalles semblaient encadrer la poitrine. Un certain nombre d'ossements, tous très friables, ont été récoltés : des fragments du crâne, des fragments de tibias, quelques côtes et la moitié droite du maxillaire inférieur avec toutes ses dents. La couronne des molaires est très fortement usée, les aspérités ont disparu pour donner une surface plane et comme limée (nous avons fait la même remarque pour la sépulture de Bélignat[2]).

Chaque jambe portait quatre anneaux de bronze massifs; l'un de ces anneaux pèse 60 grammes, les sept autres 50 grammes chacun. Ils sont tous ouverts et tous de même forme elliptique, le grand axe externe mesurant 87 millimètres et le petit axe, vers l'ouverture, 73 millimètres environ. La tige a sa partie interne plane, de 7 millimètres de largeur à l'ouverture et de 10 millimètres vers la partie opposée à l'ouverture. La face externe est arrondie et décorée de ciselures. (Pl. XLIII.)

En étudiant ces décors, on constate facilement : 1° que les motifs successifs sont les mêmes pour les huit anneaux; 2° que ces motifs successifs se reproduisent dans le même ordre, si l'on a soin de choisir l'une des deux extrémités, vers l'ouverture; 3° que ces motifs n'ont pas toujours exactement les mêmes dimensions; enfin 4° que ces motifs présentent des variations d'exécution : les stries n'ont pas toujours la même inclinaison, leur nombre n'est pas toujours le même et parfois le burin a empiété sur le motif voisin.

De ces remarques on conclut que l'artiste, pour faire ses décors, prenait un anneau préalablement fondu, commençait son travail par une des extrémités vers l'ouverture et exécutait les motifs successifs en donnant à chacun, mais à vue d'œil, la largeur convenue.

(1) Tumulus de Voutenay (Yonne), *Bull. arch.*, 3e liv. 1906, p. 376.

(2) Emile Chanel, *Sur une plaque de ceinture d'un tumulus*, dans *Revue archéologique*, 1906, t. II, p. 120. Bélignat est à 22 kilomètres environ d'Outriaz, au Nord.

Digitized by Google

C'est pourquoi les motifs terminaux, vers l'autre extrémité de l'ouverture, présentent quelques variations, parce que la place restante était ou un peu plus grande ou un peu plus petite qu'il n'aurait fallu. Sur deux des anneaux, on compte 11 rectangles doubles, accolés, couverts de stries ou ciselures de direction contraire; sur les six autres, le rectangle terminal est simple; il n'y en a qu'un au lieu de deux. Ces rectangles doubles sont séparés les uns des autres par les deux motifs suivants, qui alternent : 2 moulures creuses transversales donnant 3 arêtes; 2 filets ronds. Enfin chaque extrémité de l'anneau porte un talon un peu proéminent, suivi de 3 filets ronds d'un côté et de 2 seulement de l'autre.

Ces bracelets massifs, à partie interne plane et à dos arrondi, appartiennent donc au deuxième type de la classification de M. Chantre[1]. « Ce type, écrit-il, est incontestablement le plus commun dans toutes les stations du bassin du Rhône. » Nous croyons pouvoir dire que la décoration de nos bracelets est plus riche que celle des bracelets figurés dans l'*Album* de l'ouvrage de M. E. Chantre.

Les trois autres bracelets dont il nous reste à parler étaient passés aux bras; par suite, ils sont de dimensions moindres. Le plus petit (n° 1), en bronze, est de forme circulaire; diamètre, 0 m. 06; la section de la tige est une ellipse très aplatie dans le plan de l'anneau (largeur, 4 millimètres; épaisseur, 2 millim. 5). Comme une partie manque, nous ne pouvons dire s'il était ouvert ou fermé. Patine vert-gris; aucun décor.

L'autre anneau de bras, de bronze (n° 2), est de forme elliptique, le plus grand axe externe ayant 75 millimètres, et le plus petit, correspondant à l'ouverture, 65 millimètres. Il est ouvert, la partie interne légèrement creuse, la partie externe arrondie. La plus grande largeur de la tige est de 10 millimètres. Le décor en est plus riche que le décor des huit grands bracelets précédents; en voici la description, en partant de l'ouverture :

1° trois parties planes imbriquées; 2° deux rectangles accolés et couverts de stries de directions contraires; 3° un compartiment de 0 m. 034 de longueur comprenant, sur chaque bord, 3 filets parallèles aux bords et encadrant 4 triangles couverts de stries à directions à peu près perpendiculaires; les deux triangles extrêmes sont rectangles, les deux autres sont isocèles; 4° une bande transversale

[1] E. Chantre, *Age du bronze*, p. 166.

Digitized by Google

couverte de deux séries de stries donnant des quadrillages; 5° un compartiment de o m. o3 de longueur, présentant les dispositions du numéro 3 ci-dessus, mais dans un ordre inverse, c'est-à-dire que les filets occupent cette fois la partie centrale et que c'est sur chaque bord que se trouve la série des quatre triangles striés; 6° une bande à quadrillages, n° 4; 7° compartiment n° 3; 8° bande à quadrillages; 9° compartiment n° 3; 10° bande à quadrillages. (Le reste, environ 4 centimètres, manque.)

Bracelet de lignite ou jayet grisâtre. — Il était de forme circulaire, le diamètre externe de 84 millimètres et le diamètre interne de 59 millimètres. La section est un segment de cercle de 8 millimètres de rayon et de 11 millimètres de flèche. Partie interne plane. Il était ouvert. Trois fragments seulement ont été recueillis; deux ne sont que la moitié de la tige. Il manque un morceau de o m. o4 environ, qui formait l'autre extrémité vers l'ouverture.

Émile Chanel,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

EXAMEN CRITIQUE
DE DEUX TEXTES ANCIENS
SUPPOSÉS RELATIFS
AU TEMPLE DU PUY DE DÔME,

PAR M. AUG. AUDOLLENT,
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand,
Correspondant du Comité.

Quand les grands travaux entrepris au sommet du Puy de Dôme, en 1872 [1], pour la création de l'Observatoire météorologique, eurent mis à nu les premières assises du temple de Mercure, ce ne fut pas une révélation pour tout le monde. Sans remonter jusqu'au XVIIe siècle, où André Du Chesne avait déjà signalé sur cette montagne d'importants vestiges de l'antiquité [2]; sans rappeler

[1] Cette date m'est fournie par M. Alluard : «l'Observatoire [fut] commencé en 1872 et inauguré en 1876». (*De la fondation de l'Observatoire du Puy de Dôme*, 1898, p. 6. — Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, XVIII, 1898, p. 99-126); cf. Francisque Mège, *L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand; ses origines et ses travaux*. Clermont-Ferrand, 1884, in-8°, p. 178. M. A. Tillion assure, il est vrai, que «les travaux [de l'Observatoire] commencèrent dans l'été de 1873». (*Le Puy de Dôme, ses ruines gallo-romaines et son observatoire*. Clermont-Ferrand, 1876, in-12, p. 42.) Mais il ne doit faire allusion qu'à la construction même; des sondages et des terrassements avaient eu lieu avant cette époque. On lit en effet dans les *Mémoires de l'Académie... de Clermont*, XV, 1873, p. 566, au compte rendu de la séance du 6 février 1873 : «M. Alluard montre une médaille romaine trouvée dans les fouilles qui sont exécutées au sommet du Puy de Dôme pour la construction de l'Observatoire». D'autre part, le 5 juin 1873, l'Académie institua une commission de sept membres pour diriger les fouilles déjà entreprises. (*Mém. de l'Acad., loc. cit.*, p. 579; Fr. Mège, *op. cit.*, p. 178.) A partir du 25 août de la même année, les travaux furent poursuivis à ses frais. (A. Mallay, *Rapport sur les fouilles archéologiques exécutées au sommet du Puy de Dôme*. — Extrait des *Mém. de l'Acad.*, XVII, 1875, p. 7.) On considéra à tort, par la suite, cette année comme étant la date initiale des recherches.

[2] *Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables*

Digitized by Google

non plus la mention qu'en firent, au commencement et à la fin du XVIIIe, le chanoine Pierre Audigier[1] et Dulaure[2], quelques années à peine avant la découverte, deux chercheurs perspicaces, M. Mathieu[3] et M. Vimont[4], avaient successivement affirmé l'existence en ce lieu d'un monument considérable[5]. Leurs arguments ne persuadèrent qu'un bien petit nombre de personnes : pour la très grande majorité, ces précurseurs n'étaient que des visionnaires. Quand l'événement eut mis tout le monde d'accord, on se préoccupa aussitôt d'identifier les ruines grandioses, mais énigmatiques, qu'un heureux concours de circonstances venait ainsi de rendre à la science. Les sceptiques de la veille ne furent pas les moins zélés.

Pline l'Ancien et Grégoire de Tours nous ont conservé le souvenir d'une statue de Mercure et d'un temple, également fameux, situés l'un et l'autre chez les Arvernes. Depuis longtemps, les écrivains qui

de toute la France... 2 vol. in-8°, Paris, Jean Petit-Pas, 1609, t. I, p. 697 : «Le Mont de Dome proche dudit Clermont... : y a au sommet maintes marques et vestiges de l'antiquité qui font paroistre que ce furent autrefois quelques grands et somptueux bastimens.»

(1) *Histoire d'Auvergne*. In-8°, Clermont-Ferrand, 1894, t. I, p. 145 : «On croit que quelques moines faisaient autrefois leur demeure sur le plus haut de la montagne. On y trouve les restes d'un assez grand bâtiment». Cet ouvrage, demeuré manuscrit, doit être publié par les soins de l'Académie de Clermont; un volume seulement a paru.

(2) Carnet de voyage conservé à la Bibliothèque de Clermont, ms. 619, f° 18^b : «La partie la plus eminente du puy de Dome se presente a L'est et fait face à la limagne et à Clermont. Sur cette eminence on voit des fondations de murailles des fragmens <de murailles> [ces deux derniers mots me semblent répétés par inadvertance, c'est pourquoi je les ai mis entre crochets] de tuille plats et ronds creux [le mot *ronds* a été biffé par Dulaure; il faut donc lire ainsi ce passage : *des fragments de tuille plats et creux*] et tous les indices d'une construction considérable.»

(3) *Mémoires de l'Académie... de Clermont*, VIII, 1866, p. 512 et suiv.; voir du même, *Le Puy de Dôme, ses ruines; Mercure et les Matrones*. In-8°, Clermont-Ferrand, 1876, p. 19; et Fr. Mège, *op. cit.*, p. 174-176.

(4) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 23 et 28 juillet 1869; *Mém. de l'Acad... de Clermont*, XI, 1869, p. 408; voir aussi Fr. Mège, *op. cit.*, p. 176-178.

(5) Je tiens de M. Bertrand, le savant conservateur du Musée de Moulins, une remarque intéressante. Longtemps avant l'exploration du Puy de Dôme, il avait observé que de tous les établissements anciens qu'il trouvait dans l'Allier, on apercevait cette montagne; il en conjecturait l'existence là-haut de quelque sanctuaire ou statue divine. Cette hypothèse, consignée par lui dans un mémoire, vers 1870, il l'avait supprimée à l'impression comme trop aventurée.

Digitized by Google

ont parlé de l'Auvergne gallo-romaine citaient ces deux témoignages, mais ils ne savaient trop où placer le temple et la statue [1]. On s'empara de ces textes, et on les appliqua dès lors au Puy de Dôme [2]. Ce faisant, ne céda-t-on pas à un entraînement d'ailleurs bien naturel, au lieu de se conformer aux exigences d'une critique rigoureuse? Il est permis de le craindre. Sans doute, plus d'un savant ne donna à l'identification proposée qu'une adhésion discrète [3]; mais les réserves n'étaient guère formulées que d'une manière accidentelle. Chacun indiquait son impression; nulle part,

[1] Symeoni, *Dialogo pio et* (sic) *speculativo*. Lyon, G. Roviglio, 1560, in-4°, p. 148 et suiv.; Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Auvergne*. Paris, 1829, 3 vol. in-f°, vol. de texte, p. 33. La plupart des auteurs les établissaient à Clermont : cf. Ballainvilliers, Mémoire pour servir de complément à celui de Le Fèvre d'Ormesson, p. 59 [Bibliothèque de Clermont, ms. 520]; Legrand d'Aussy, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*. 3 vol. in-8°, Paris, an III, t. I, p. 118-120; Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, V. Paris, 1789, in-16, p. 165-169; Rabani-Beauregard et Gault, *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne*. Paris, an X, in-8°, p. 7, note 2, p. 126-128; P.-P. Mathieu, dans les *Annales scientifiques... de l'Auvergne*, XXVIII, 1855, p. 323, note 1, 339, cf. 429-453; Caumont, *Abécédaire d'archéologie*. Ère gallo-romaine, 2e édit., 1870, p. 237.

[2] Pour M. Mowat, «il n'est guère possible de douter» (*Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 32). Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine*, I, p. 106-108) est plus affirmatif encore : «Ce temple dont les ruines viennent d'être retrouvées assez complètement pour ne permettre aucun doute sur son identité avec celui que décrit l'historien du VIe siècle, n'est autre que le sanctuaire du Mercure arverne, où se trouvait la statue de cette divinité, dont [parle] Pline...»; cf. t. III, p. 303, 437. Faye (dans Alluard, *De la fondation de l'Observatoire*, p. 22) déclare à son tour : «Tous ces traits [du texte de Grégoire] se rapportent mot pour mot aux restes du temple du Puy de Dôme». Voir en outre P.-P. Mathieu, *Le Puy de Dôme, ses ruines*, p. 24, cf. p. 21-23, 46, 56-59, 61-69; Monceaux, *Le grand temple du Puy de Dôme, le Mercure gaulois et l'histoire des Arvernes* (*Revue historique* XXXV, 1887, p. 235-237; XXXVI, 1888, p. 25, 262, n. 2, 273); Jullian, *Gallia*, 1892, p. 306; G. Rouchon, *Guide archéologique pour les excursions du Congrès de Clermont-Ferrand en 1895*, p. 209 et suiv. (Extrait du *Bulletin monumental*, LIX, 1895); A. Leroux, *Le massif central*, 1898, III, p. 27; Pyrent de la Prade, *L'Auvergne et les grandes invasions*. Clermont-Ferrand, 1901, in-8°, p. 91-93; Aug. Audollent, *Note sur les fouilles du Puy de Dôme* (26 juillet-22 août 1901), dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 313-315.

[3] M. Longnon (*Géographie de la Gaule au VIe siècle*, 1878, p. 415) indique quelques difficultés, puis il ajoute : «Cependant on s'accorde assez généralement aujourd'hui à reconnaître [dans l'édifice du Puy de Dôme] le temple décrit par

Digitized by Google

si je ne m'abuse, la question ne fut examinée à fond[1]. C'est cette étude d'ensemble que je voudrais tenter ici, sans me flatter — ce qui précède en fait foi — d'introduire des idées bien nouvelles, mais en rassemblant celles qui sont demeurées trop éparses, et en mettant au point, si possible, ce petit problème de critique archéologique.

Commençons par Pline[2], le premier en date de nos deux auteurs. Il vient d'énumérer et de décrire plusieurs statues colossales d'Italie, puis il continue en ces termes :

«[45] Verum omnem amplitudinem statuarum eius generis vicit aetate nostra Zenodorus Mercurio facto in civitate Galliae Arvernis. Per annos decem, H S. | CCCC | manipreti, postquam satis artem ibi adprobaverat, Romam adcitus, a Nerone, ubi destinatum illius principis simulacro colossum fecit CXIX pedum longitudine, qui dicatus Soli venerationi est damnatis sceleribus illius principis. [46] Mirabamur in officina non modo ex argilla similitudinem insignem, verum et de parvis admodum surculis quod primum operis instaurati fuit. Ea statua indicavit interisse fundendi aeris scientiam, cum et Nero largiri aurum argentumque paratus esset et Zenodorus scientia fingendi caelandique nulli veterum postponeretur. [47] Statuam Arvernorum cum faceret provinciae Dubio Avito praesidente, duo pocula Calamidis manu caelata, quae Cassio Salano avonculo eius praeceptori suo Germanicus Caesar adamata donaverat, aemulatus est ut vix ulla differentia esset artis. Quanto maior in Zenodoro praestantia fuit, tanto magis deprehenditur aeris oblitteratio.»

l'évêque de Tours»; p. 516 : «C'est par conjecture seulement qu'on attribue au temple du Puy de Dôme cette statue colossale de Mercure». Voir encore : Rouffy, *Riom-Journal*, 31 décembre 1874 (compte rendu d'une conférence sur les fouilles du Puy de Dôme, faite par lui à la Société du Musée de Riom); L. Renier, *Revue des Sociétés savantes*, 1875, I, p. 23; Chabouillet, *ibid.*, p. 249-251, 253-255; Tillion, *Le Puy de Dôme*, p. 34 et suiv.; les annotateurs d'Audigier, *loc. cit.*; Crégut, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, XVIII, 1898, p. 70, n. 1; O. Hirschfeld, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 1, p. 194; le même auteur est plus affirmatif dans *Die Haeduer und Arverner unter Römischer Herrschaft*. (*Sitzungsberichte der k. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1897, p. 1112 et suiv.)

[1] Pas même par M. Adolphe Laporte qui pourtant, dans ses *Quelques mots sur Augusto-Nemetum* (Congrès archéologique de France, 62e session; séances générales tenues à Clermont-Ferrand en 1895, Paris, 1897, in-8°, p. 164-167), se refuse à admettre que Pline et Grégoire aient eu en vue le Puy de Dôme; il revendique pour la ville temple et statue. Cf. du même, *Lettres sur l'Auvergne*, p. 333-335. (Extrait du *Voyageur français*, t. XXXI, 1890.)

[2] *Hist. nat.*, XXXIV, 45-47, édit. L. Jahn.

Digitized by Google

Bien qu'une partie seulement de ce morceau se rapporte directement à notre sujet, j'ai tenu néanmoins à le donner en entier. Il est indispensable en effet, pour saisir la portée des phrases que je vise, de concevoir l'esprit et la rédaction générale du passage. Ce qui frappe au premier abord, c'est l'extrême précision d'un grand nombre de détails. A vrai dire, on ne saurait être surpris que Pline parle en connaissance de cause de la statue de Néron puisqu'il l'a vu fabriquer, puisqu'il fréquentait l'atelier de Zénodore; mais son information n'est pas moins sûre quand il signale les ouvrages exécutés par le même sculpteur en Gaule. Les copies des deux coupes de Calamis, il en apprécie la valeur, peut-être les a-t-il tenues entre ses mains; en tout cas, il fait en quelque sorte l'historique des originaux et nomme leurs propriétaires successifs. Quant à la statue colossale, la plus grande de toutes celles du même genre (*omnem amplitudinem statuarum eius generis vicit*)[1], il y insiste encore davantage : par lui nous savons combien de temps le fondeur mit à l'achever (*per annos decem*), la somme qu'on lui versa (*HS.* | $\overline{CCCC}$ | *manipreti*)[2], le dieu qu'elle représentait (*Mercurio facto*), la contrée où

[1] Il est étrange de voir Symeoni (*Dialogo pio*, p. 149) confondre les dimensions de l'ouvrage avec le prix de revient et lui attribuer quatre cents pieds de hauteur. Audigier (*Hist. d'Auvergne*, I, p. 11) lui emprunte ce renseignement sans le contrôler, tout en indiquant le prix de la statue, d'ailleurs de façon erronée. Enfin Ballainvilliers (ms. cité p. 371, n. 1) donne au Mercure quatre-vingts coudées, soit cent vingt pieds; c'est le chiffre fourni par Pline pour le colosse de Néron à Rome. (Voir Ad. Laporte, *Quelques mots* . . ., p. 166.)

[2] On a beaucoup discuté sur la valeur exacte de ce chiffre. Selon Littré (traduction de Pline, *loc. cit.*), M. Mowat (*Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 31) et M. O. Hirschfeld (*Die Haeduer*, p. 1112), il s'agirait de 400,000 sesterces, un peu plus de 100,000 francs — et non 5,000,000, comme l'écrit par erreur M. Laporte (*Quelques mots*, p. 167) à la suite de Dulaure (*Descr. des princ. lieux de France*, V, p. 166). — D'après Audigier (*Hist. d'Auv.*, I, p. 11, avec une erreur de calcul) et Chabouillet (*Revue des Sociétés savantes*, 1875, I, p. 249), on aurait payé à Zénodore 4.000.000 de sesterces, environ 1,000,000 de francs. Urlichs (*Chrestom. Pliniana*) et M. Jullian (*Gallia*, 1892, p. 141) pensent qu'il aurait reçu 40,000,000 de sesterces, plus de 10,000,000 de francs de notre monnaie. La seconde théorie est insoutenable; elle ne repose sur rien. Les deux autres sont fondées en épigraphie ou en paléographie (cf. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, 2e édit., p. 32). On ne peut s'empêcher de trouver excessive la somme de 40,000,000 de sesterces (| $\overline{CCCC}$ |); mais les 400,000 ($\overline{CCCC}$) ne représentent-ils pas un salaire bien médiocre pour dix années de travail, si l'on ne perd pas de vue, que l'ouvrage était colossal? Puisque la vulgate CCCC doit être écartée et qu'il est nécessaire de choisir entre deux corrections : $\overline{CCCC}$ et | $\overline{CCCC}$ |, il me

Digitized by Google

elle était érigée (*in civitate Galliae Arvernis*)[1], la date enfin, pour nous approximative, très exacte pour les contemporains (*provinciae Dubio Avito praesidente*). Le contexte démontre en outre qu'elle était coulée en bronze. Nous voilà vraiment instruits de bien des choses, sauf précisément du fait essentiel — dans l'hypothèse où ce texte concernerait le Puy de Dôme — à savoir que la merveille se dressait au sommet d'une haute montagne.

On objectera peut-être qu'une pareille remarque n'avait pour Pline aucune importance : son intention étant de caractériser le souple talent de Zénodore, plein de grâce à la fois et d'énergie, il lui suffisait d'attirer l'attention sur la diversité de ses œuvres et sur l'effort qu'elles avaient coûté; le reste pouvait être omis. C'est ainsi, par exemple, qu'il passe sous silence le type adopté par le statuaire pour son Mercure. Je ne méconnais pas la justesse de cette observation. Cependant, à défaut d'indication contraire, les lecteurs de Pline se figuraient sans peine un Hermès gréco-romain, ils l'avaient tous dans l'esprit et dans les yeux; tandis qu'il leur était impossible d'imaginer par eux-mêmes que la statue surmontait un piédestal naturel de cinq cents mètres. On m'accordera, je suppose, que cette circonstance exceptionnelle était bien propre à donner plus de lustre encore au colosse que Pline célébrait. Puisqu'il n'en souffle pas mot, quand il avait intérêt à la mettre en évidence, ou du moins quand rien ne s'opposait à ce qu'il le fît, on a le droit de se demander si elle répond bien à la réalité des faits.

Cette statue du dieu, à tout prendre et quel qu'en soit le mérite, ne constituait que l'accessoire du culte : le principal c'était le sanctuaire. Si l'on accepte déjà malaisément qu'un écrivain n'ait pas fait allusion à la montagne à propos de l'image divine, combien cette omission paraîtrait plus grave à propos du temple même près

semble, tout bien considéré, que cette dernière est préférable. Pour que Pline ait tenu à citer le prix du Mercure de Zénodore, il faut qu'il ait, comme la statue elle-même, dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Or il mentionne, dans les pages précédentes, des salaires supérieurs à un million et demi, et à deux millions et demi.

[1] On s'est appuyé sur ces mots *in civitate Arvernis* pour soutenir que Pline pense à la ville même de Clermont. A cette époque, tout au contraire, ces expressions désigneraient plutôt le territoire des Arvernes que leur capitale. Cf. Desjardins, *Géogr.*, III, p. 381, 500; Longnon, *Géogr.*, p. 7.

Digitized by Google

duquel elle était placée. C'est pourtant d'une telle négligence que se serait rendu coupable Grégoire de Tours si le chapitre de son *Histoire des Francs* qu'on a l'habitude de citer à propos du Puy de Dôme s'y rapportait réellement. Un rapide examen nous mettra à même de le constater.

Grégoire raconte[1] qu'au temps de Valérien et de Gallien, au milieu du IIIe siècle, Chrocus, fameux roi des Alamans, fondit sur les Gaules à la tête d'une horde de pillards; et il poursuit :

« . . . Universas Gallias pervagatur cunctasque aedes, quae antiquitus febraecatae[2] fuerant, a fundamentis subvertit. Veniens vero Arvernus[3], delubrum illud, quod Gallica lingua Vasso Galate[4] vocant, incendit, diruit atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum. Cuius paries duplex erat, ab intus enim de minuto lapide, a foris vero quadris sculptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem[5] pedes triginta. Intrinsecus vero marmore ac museo variatum erat. Pavimentum quoque aedes[6] marmore stratum; desuper vero plumbo tectum. »

Ce texte a déjà bien des fois exercé la sagacité des historiens et des archéologues; on peut prévoir que longtemps encore il alimentera leurs savantes discussions. Qui est ce Chrocus qui vient ravager les riches contrées de la Gaule? Faut-il le tenir pour un personnage réel, ou n'est-il pas plutôt quelque héros légendaire qu'on charge de tous les méfaits anonymes[7]? Quel sens, d'autre part, convient-il d'attribuer à l'expression *Vasso Galate?* Surnom du dieu, dési-

(1) *Hist. Franc.*, I, 32, édit. Arndt.

(2) *fabricatae*, cod. Corbeiensis.

(3) *Arvernos*, cod. Casinensis.

(4) *Galatae*, cod. Casinensis et Corbeiensis; *Gallate*, cod. Laurissensis.

(5) *grossitudinem*, cod. Casinensis et Corbeiensis.

(6) *aedis*, cod. Casinensis, Corbeiensis, Laurissensis.

(7) A. de Barthélemy, après examen des diverses circonstances où les chroniqueurs font paraître Chrocus, aboutit à cette conclusion : « Je ne crois pas être trop hardi en avançant que Chrocus est un personnage complètement légendaire, autour duquel, pendant plusieurs siècles, vinrent se grouper toutes les dévastations que causèrent les invasions germaines sur le sol gaulois ». (*La campagne d'Attila. Invasion des Huns dans les Gaules en 451*, dans *Revue des questions historiques*, VIII, 1870, p. 390.) M. Monod partage cette opinion (*Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, I, 1872, p. 95-97. — *Bibl. de l'École des Hautes-Études*, sciences philol. et hist., fasc. VIII). Cf. A. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1900, in-8°, p. 10.

Digitized by Google

gnation du temple, quoi encore[1]? A vouloir élucider ici ces obscurs problèmes, nous risquerions de perdre de vue la question spéciale que nous nous sommes posée. De parti pris, je me restreins donc à la fin du morceau qui renferme la description même du monument.

Une observation préliminaire s'impose : pour parler aussi minutieusement de l'architecture et de la décoration de cet édifice, Grégoire de Tours — dont on place communément la naissance en 538[2] — a dû en voir les restes de ses yeux[3], et ces restes étaient encore considérables dans la seconde moitié du VIe siècle. Car personne ne saurait prétendre qu'une construction, même vaste et célèbre, qui aurait été détruite de fond en comble au milieu du IIIe siècle, puisse être connue d'une manière si intime plus de trois cents ans après. De deux choses l'une, ou l'historien exagère beaucoup lorsqu'il affirme de Chrocus, *incendit, diruit atque subvertit*, ou, ce que j'estime plus probable, le temple en question, quel qu'il soit, ravagé une première fois, fut restauré ensuite et continua d'être fréquenté par les dévots de Mercure tant que le paganisme subsista chez les Arvernes[4]. Ainsi la ruine définitive ne s'étant produite que peu à peu, Grégoire put contempler et explorer par

[1] Voir à ce sujet Mowat, *Note sur un groupe d'inscriptions relatives au culte de Mercure en Gaule* (*Rev. arch.*, XXIX, 1875, p. 30-42, 130 et suiv.); id., *Le temple* Vassogalate *des Arvernes et la dédicace* Mercurio Vassocaleti (*Ibid.*, XXX, 1875, p. 359-372); L. Havet, *Vassogaleti* (*Ibid.*, XXIX, 1875, p. 175); d'Arbois de Jubainville, *Vasso Galeti* (*Ibid.*, p. 325-329); Longnon, *Géogr. de la Gaule au VIe siècle*, p. 514-516; Giesebrecht, *Zehn Bücher fränkischer Geschichte vom Bischof Gregorius von Tours* (2 vol., éd. 2, Leipzig, 1878), t. I, p. 367 et suiv.; Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, s. v° *Caletos;* O. Hirschfeld, *Die Haeduer*, p. 1113, n. 1, et *Corp. inscr. lat.*, XIII, 1, p. 194; Vendryes, *Mélanges italo-celtiques*, p. 395 (extrait des *Mém. de la Soc. de linguistique de Paris*, XIII).

[2] Monod, *Études critiques*, p. 28; Arndt, édit. de Grégoire de Tours, préf. p. 4 (dans les *Monumenta Germaniae. — Scriptores rerum merovingicarum*, I); Max Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 22. Paris, 1890, in-8°.

[3] « Sine dubio Gregorius ipse templi huius ruinas bene novit », observe justement Arndt dans sa note au mot *Vasso Galate*. Il n'est pas indifférent de noter l'emploi par notre auteur du présent *vocant*, dans le passage que j'ai donné, comme dans la suite qu'on lira plus bas, p. 378.

[4] Nos fouilles de 1901 et de 1902 ont révélé des traces certaines de restauration à une basse époque; cf. Aug. Audollent, *Note sur les fouilles du Puy de Dôme* (26 juillet-22 août 1901), dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 313-315; puis, p. 471 et suiv.

Digitized by Google

lui-même toute autre chose que d'informes débris. Nous sommes par conséquent autorisés à soutenir qu'il rend ici ses impressions directes, loin d'être le pur écho de quelque tradition plus ou moins établie. C'est lui qui a constaté la solide structure du monument (*miro opere factum fuit atque firmatum*), ses doubles murs (*paries duplex*) d'une énorme épaisseur (*crassitudinem pedes triginta*), ses matériaux divers, pierres de taille au dehors (*a foris quadris sculptis fabricatum*), petit appareil au dedans (*ab intus de minuto lapide*), la décoration intérieure composée de plaques de marbre et de mosaïques (*intrinsecus marmore ac museo variatum*), le dallage de marbre aussi (*pavimentum marmore stratum*), la couverture en feuilles de plomb (*desuper plumbo tectum*). Autant de détails caractéristiques, autant de traits de ressemblance avec les ruines du Puy de Dôme, déclarent les partisans de l'identification. Voilà bien ces murs épais, ce double appareil, gros blocs de domite et scories volcaniques; voilà ces marbres qui tapissaient les murs et y formaient des mosaïques variées; voilà même quelques fragments du plomb qui protégeait le toit. La concordance est parfaite, comment hésiter ?

Pourtant j'avoue que j'hésite, et je demande la permission d'exposer les motifs de mon doute. Je les tire d'abord du texte même que je viens d'analyser. Si au premier coup d'œil il s'applique bien au sanctuaire de Mercure Dumias, en y regardant de plus près il y a au moins une divergence notable. Sans revenir sur la construction, qui ne mérite peut-être pas tous les éloges que lui décerne l'enthousiasme un peu excessif de Grégoire (*miro opere factum*), on cherche en vain au Puy de Dôme des murailles de trente pieds — près de 9 mètres ! Les plus épaisses ne dépassent pas 3 à 4 mètres : nous sommes loin de compte. Il faudrait donc supposer, comme le fait M. Mowat [1], « qu'il s'agit de larges corridors ou galeries comprises entre deux murs »; l'historien aurait englobé murs et galerie dans un chiffre total. Inadvertance possible, après tout, quoique assez inattendue de la part d'un homme si bien informé. Ce qui est moins compréhensible, c'est que, tout comme Pline, il néglige lui aussi la situation exceptionnelle du temple. Il y a de grandes chances pour que la phrase *delubrum illud, quod Gallica lingua Vasso Galate vocant*, le désignât de façon très claire aux contem-

[1] *Note sur un groupe d'inscriptions*, loc. cit., p. 31.

Digitized by Google

porains; mais Grégoire écrit surtout pour l'avenir [1], et cette préoccupation, qui domine toute son œuvre, doit évidemment apparaître dans chacune de ses parties. Lors donc qu'il insiste, pour l'instruction des générations futures, sur un édifice dont bientôt le souvenir seul subsistera, est-il indifférent de le montrer à sa vraie place, tout en haut de la montagne, comme sur un soubassement gigantesque? Ce renseignement topographique, redisons-le ici, comme tout à l'heure pour la statue de Zénodore, est si naturel et augmente tellement l'importance du monument, qu'on s'étonne à juste titre de ne pas le lire, si tant est que Grégoire ait entendu désigner les ruines du Dôme exhumées de nos jours [2].

Ce qui pourrait en faire douter encore, c'est la suite même du texte de notre auteur. Voici, en effet, ce qu'il ajoute après les lignes que j'ai déjà transcrites :

«[33] Iuxta hanc urbem Liminius Antolianusque martyres requiescunt. Ibi Cassius ac Victorinus in dilectione Christi fraterno affectu sociati, per effusionem cruoris proprii caelorum regna pariter sunt adepti. Nam refert antiquitas, Victorinum servum fuisse antedicti templi sacerdotis. Qui dum frequenter vicum, quem christianorum vocant, ad persequendos christianos adit, Cassium repperit christianum.»

Suit le récit de la conversion de Victorinus par Cassius et de leur commun martyre.

On sait quel singulier échange de signification s'opéra, dans la basse latinité, entre les mots *civitas* et *urbs* [3]. Grégoire, en particulier, les prend volontiers l'un pour l'autre, et les applique aussi bien à un territoire entier, à la circonscription d'une ville épiscopale, qu'à cette ville seule. Mais dans le passage qui nous occupe il n'y a aucune incertitude sur le sens de *urbs;* ce terme ne concerne que

[1] Voir ce que dit à ce propos Arndt, dans sa préface (p. 16), d'après Grégoire lui-même.

[2] Ailleurs (*Hist. Franc.*, VIII, 15), il n'a pas jugé superflu de relater l'existence d'une statue de Diane sur un sommet, près de Trèves. Le diacre Vulfilaicus raconte un épisode de sa conversion : «Deinde territurium Trevericae urbis expetii, et *in quo nunc estis monte*, habitaculum quod cernitis proprio labore construxi. Repperi tamen *hic* Dianae simulacrum, quod populus hic incredulus quasi deum adorabat».

[3] Longnon, *Géogr.*, p. 7-10; Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 244, n. 3.

Digitized by Google

Clermont[1]. Et quand l'historien dit que les deux martyrs reposent près de la ville dont il vient d'être question (*iuxta hanc urbem*), il nous invite, semble-t-il, à conclure que le temple dont il a précédemment traité était situé dans le périmètre de la ville.

Plus loin, Victorinus, l'ennemi des chrétiens, est qualifié d'esclave d'un prêtre qui desservait le temple susdit (*servum antedicti templi sacerdotis*)[2]; souvent il venait pourchasser les fidèles du Christ dans le quartier de Clermont qui s'appelait encore, au temps de Grégoire, «quartier des chrétiens». C'est là qu'il rencontre Cassius, son futur compagnon de martyre. Rien dans ce récit ne s'oppose d'une manière absolue à ce que cet esclave, habitant les hauteurs, en soit fréquemment descendu; encore qu'il soit surprenant de voir de tels résultats obtenus par un personnage tout ensemble d'une condition sociale très basse et isolé sur sa montagne, à 14 kilomètres de Clermont. A la rigueur, on pourrait insinuer — malgré ce qu'un tel abandon du culte aurait d'insolite — que, pendant la mauvaise saison, si rigoureuse au Puy de Dôme, le prêtre et ses gens ne quittaient pas la plaine. Toutefois, qui ne sent combien l'intelligence des faits serait simplifiée, s'il était reconnu que le dieu, par suite le prêtre et son esclave, avaient leur résidence fixe dans la cité[3]? Les démarches réitérées de Victorinus s'expliqueraient alors d'elles-mêmes, sans qu'on soit contraint d'épiloguer sur le texte qui les rapporte.

Qu'ai-je voulu prouver par ces réflexions? Ceci, très simplement. S'il y a des raisons de croire que Pline et Grégoire de Tours songeaient au Puy de Dôme — raisons plus sérieuses d'ailleurs pour le second que pour le premier — ni l'un ni l'autre cependant n'ont prononcé le mot décisif qui emporterait l'adhésion immédiate du lecteur. L'allusion à Mercure chez Pline, les détails architectoniques abondants chez Grégoire ne sauraient remplacer une courte

[1] Longnon, *Géogr.*, p. 480 et suiv., 483. Mowat, *Note sur un groupe d'inscriptions*, p. 30, Longnon, *Géogr.*, p. 515, et Hirschfeld, *Die Haeduer*, p. 1112, sont d'accord pour dire que «veniens Arvernos», dans le passage de Grégoire (ci-dessus, p. 375), ne saurait signifier dans le langage d'alors que : venant à Clermont.

[2] Supposer un seul instant, comme on l'a fait (cf. Mathieu, *Le Puy de Dôme*, p. 39; Faye, dans Alluard, *De la fondation*, p. 22), que ce Victorinus esclave pourrait être le Matutinius Victorinus de la plaque de bronze découverte en 1874 au cours des fouilles, et qui nous a conservé le nom de Mercure Dumias, c'est méconnaître les règles élémentaires de l'onomastique romaine.

[3] Cette difficulté n'a pas échappé à M. Longnon, *Géogr.*, p. 515.

Digitized by Google

phrase comme celle-ci : cette statue, ce temple existaient à la cime d'une montagne. Tant que de nouveaux éléments de comparaison ne nous auront pas été révélés, il sera donc sage de ne pas faire fond sur ce double témoignage et de nous contenter de l'étude patiente des ruines. Nos deux auteurs ne sauraient en tenir lieu. Ils démontrent seulement une fois de plus combien vagues sont trop souvent les renseignements que nous tenons des anciens, même quand ils se présentent avec les apparences de la précision. L'esprit scientifique a heureusement habitué les modernes à plus d'exactitude.

Aug. Audollent,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

UNE
SÉPULTURE PAR INCINÉRATION
DU IIe SIÈCLE
À BERTAUCOURT-PONTRU
(AISNE).
LA CÉRAMIQUE DU NORD DE LA GAULE,

PAR M. JULES PILLOY,
Membre non résidant du Comité.

Il y a quelques années, en extrayant de la terre argileuse pour faire des briques, tout au haut de la colline qui limite, à gauche, la vallée de l'Omignon, presque en face de la belle source qui donne naissance à cette petite rivière, affluent de la Somme, et de la remarquable butte artificielle qui s'élève à peu de distance de la voie romaine de Vermand à Bavay, les ouvriers briquetiers découvrirent, au milieu d'un amas de moellons de craie disposés en façon de maçonnerie, à un mètre environ au-dessous de la surface du sol, quelques vases de terre cuite, dont le principal, une cruche rougeâtre, fut malheureusement atteint par la pioche qui ne laissa intacte qu'une partie de l'anse et de l'ouverture.

Informé de cette découverte, je me rendis chez le propriétaire de la briqueterie qui me donna ces vases. Je visitai les lieux où je vis encore en place, dans le talus de l'excavation, une certaine quantité des moellons qui avaient protégé le mobilier funéraire de la sépulture et je m'assurai qu'à aucun autre endroit on ne voyait de semblable maçonnerie.

Depuis, on a continué les extractions de terre à brique; tous les ans, on s'est avancé dans la propriété sans que jamais une semblable trouvaille se soit renouvelée. Cette sépulture était donc isolée.

Digitized by Google

Tout d'abord, je dois dire que les deux agglomérations d'habitations de Pontru et de Bertaucourt, séparées seulement par l'Omignon et qui forment actuellement la commune de Pontru, doivent certainement leur existence à la source dont je viens de parler.

En effet, ce qu'il fallait surtout à une tribu pour pouvoir se fixer à un endroit, pour y établir d'abord ses tentes, puis des habitations plus durables, c'est de l'eau. C'est pourquoi nous voyons tant de villages le long des cours d'eau, si peu importants qu'ils soient. Or, à Pontru, la source est tellement abondante, qu'elle fait mouvoir des moulins à quelques kilomètres seulement en aval. Et l'on s'accorde à dire que son débit a énormément diminué.

On comprend donc que, dès les âges les plus reculés, cet endroit ait été habité.

Ce qui le prouve, c'est que, tout autour de la butte dont je viens de parler, on trouve de nombreux silex taillés et polis de l'époque néolithique. Cette butte, elle-même, haute de plus de 15 mètres, large de plus de 60 et composée, par conséquent, de plusieurs milliers de mètres cubes de terre, indique quelle a dû être l'importance des efforts faits pour la constituer. Ce n'a pu être que le travail d'une nombreuse population.

Est-ce le tombeau d'un chef celte ou gaulois? Est-ce un monument commémoratif? le temple d'une divinité? Toutes les suppositions peuvent être faites. Cette question ne pourrait être élucidée qu'au prix de fouilles qui nécessiteraient une dépense considérable et qui se feront peut-être un jour.

Nous trouvons ensuite, au pied même de la butte, des traces de l'occupation romaine; car les terres qui l'entourent, surtout vers le Sud-Est, sont remplies de débris de poterie et de tuiles à rebords de cette époque, et le sous-sol renferme d'importantes substructions qui indiquent que l'on avait profité de cette belle exposition pour y construire d'importantes villas.

Ce n'est pas tout : à 150 mètres environ vers l'Ouest, il existe un cimetière barbare qui a dû commencer au début du VIe siècle et persister jusqu'aux XIe et XIIe siècles; car il contient plusieurs centaines de sépultures, dont un grand nombre faites dans des cercueils de pierre. Ce cimetière a été partiellement exploré par le propriétaire du champ, M. Monnot, avec l'aide de M. Cornaille-Passet, membre associé de la Société académique de Saint-Quentin, qui doit donner le compte rendu de ces fouilles.

Digitized by Google

Dans le talus de la voie romaine, à un kilomètre environ à l'Ouest, j'ai constaté la présence de plusieurs sépultures à inhumation du IVe siècle qui m'ont donné quelques poteries.

Sur la rive gauche de l'Omignon, à l'Ouest de Bertaucourt, on a également signalé la présence de quelques sépultures de l'époque mérovingienne ou carolingienne.

Enfin celle dont je m'occupe clôt provisoirement la série.

Elle indique qu'à cet endroit devait se trouver une villa isolée comme il en existait tant partout, et dont on retrouve les traces à la fin de l'hiver, au milieu de nos champs. C'étaient assurément les demeures de cultivateurs ou d'éleveurs.

Dans le Soissonnais, le Laonnois, la Thiérache et la partie de la Picardie qu'occupe l'arrondissement de Saint-Quentin, on trouve souvent, sur les hauteurs, de ces petites stations romaines. Elles y étaient possibles, parce que les Romains savaient creuser des puits.

Ici, la source de l'Omignon ne se trouvait qu'à un kilomètre de distance, mais il pouvait aussi se faire qu'un puits, comblé aujourd'hui, eût été creusé dans les environs. Cela était facile, puisque la craie existe partout à quelques mètres seulement au-dessous de la terre à briques; on pouvait l'établir sans le secours de maçonneries de revêtement.

J'en connais un certain nombre de cette époque, dans l'arrondissement de Saint-Quentin, dont l'ouverture a été recouverte à l'aide de dalles de grès et que la charrue vient heurter de temps en temps.

Les sépultures par incinération ne sont pas communes dans la contrée.

A l'exception de la ville même de Saint-Quentin, l'ancienne *Augusta Vêromanduorum*, sur le territoire de laquelle on en a mis au jour une grande quantité au moment où Vauban construisait les fortifications, démolies seulement au commencement du siècle dernier, ailleurs on les compte.

Pour ma part, je n'en ai vu qu'une seule, sur les hauteurs de Proix, localité qui fait partie du canton de Guise, non loin du caveau romain exploré par M. Peigné-Delacourt, quand, dans ses derniers jours, il vint habiter Guise.

Cette sépulture avait été découverte en exploitant une sablière. Elle ne se composait que d'une *olla* de terre noirâtre recouverte par une tuile et qui contenait les cendres du bûcher et des traces

Digitized by Google

des os du mort. Autour se trouvaient quelques petites coupes coniques de terre lustrée rouge, sur le fond desquelles existait l'estampille des potiers de l'Allier, et deux petites bouteilles à long cou de terre blanchâtre, que je possède encore.

Vermand, qui nous a fourni plus de mille sépultures à inhumation du IVe siècle, ne nous a pas encore, jusqu'à présent, montré une seule sépulture par incinération, et cependant, combien n'existe-t-il pas de substructions de villas romaines des trois premiers siècles de notre ère, dans un rayon de deux à trois kilomètres autour des remparts de l'antique oppidum?

C'est donc une bonne fortune que d'avoir trouvé celle de Bertaucourt.

L'examen a permis de constater que pour rendre, à cette époque, les derniers devoirs aux morts, on suivait ici le même mode, les mêmes rites qu'en Normandie, en Artois et en Belgique.

Dans les environs de Charleroi, Namur et Liège, on a fouillé avec méthode et avec les plus grands soins plusieurs cimetières contenant des sépultures à incinération très importants. Nous connaissons donc par le détail la manière dont les restes humains ont d'abord été traités, puis déposés en terre de façon à les soustraire aux profanations de l'homme et aux dévastations des animaux[1]. L'abbé Cochet nous a décrit les fouilles des cimetières de Cany, Dieppe et Neuville-le-Pollet[2]. M. Terninck, de son côté, a examiné un certain nombre de semblables sépultures qu'il a décrites dans son ouvrage *l'Artois souterrain*[3], notamment en ce qui concerne Boisbernard, Bailleul et Méricourt.

La découverte de Bertaucourt-Pontru n'apportera rien de nouveau à ce que ces savants nous ont appris à cet égard, mais cependant les objets qui y ont été recueillis possèdent certaines particularités qui méritent qu'on les fasse connaître.

Le principal objet trouvé dans la sépulture de Bertaucourt était une cruche de terre rougeâtre; malheureusement, il n'en est resté

(1) Voir : Schuermans, *Exploration de quelques tumulus de la Hesbaye*, extrait du *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles-Liége*, novembre 1866. — Van Bastelaer, *Le Cimetière belgo-romano-franc de Strée*. Mons, 1877. — Béquet, *Nos fouilles 1891-1894*, *Le cimetière de Rognée*, extrait du tome XXI des *Annales de la Société archéologique de Namur*.

(2) *La Normandie souterraine*, p. 51 à 73.

(3) *L'Artois souterrain* (Arras, 1878), t. II, p. 217 à 225.

Digitized by Google

que le bec et la partie supérieure de l'anse (fig. 1); mais la forme de la partie inférieure de ce bec et la direction de l'anse donnent à penser que cette cruche était globuleuse; elle devait aussi se terminer inférieurement par un pied étroit, comme cela se voit fréquemment. Il semble que sa hauteur devait être d'environ 25 à 30 centimètres.

Fig. 1. — Sépulture de Bertaucourt (Aisne). — Bec de cruche, de terre rouge.

Ce qui frappe tout d'abord au premier examen, c'est la forme du bec divisé en trois lobes, et surtout la forte saillie de celui du milieu, par où passait le liquide quand on le versait. L'anse s'attachant à ce bec par sa partie antérieure au moyen d'un fort empâtement, on en a profité pour représenter à cet endroit, par pression, à l'aide d'une matrice, quand la terre était encore molle, une tête de femme aux longs cheveux descendant jusque sur les épaules le long des tempes et des joues, de manière à cacher les oreilles; une sorte de collerette, dont les plis saillants ont été obtenus à l'aide de l'ongle, sert de base à ce masque.

Il ne faut certes pas considérer cette figure comme une œuvre d'art, mais telle quelle, elle ne manque pas d'originalité et possède un certain cachet décoratif.

La forme trilobée du bec nous incline tout de suite à voir dans

Digitized by Google

cette cruche une imitation de l'*oinochoé* (plus vulgairement nommé *œnochoé*) des Grecs, ce vase à verser le vin dans les banquets.

Dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, au mot *Oinochoe*, M. G. Karo dit que ce nom, comme celui de l'aiguière à verser l'eau, n'indique que la fonction et non la forme du récipient. En réalité, cette forme était la même dans les deux cas.

Mais ici, comme les ustensiles étaient destinés à servir à un repas, le mot «œnochoé» semble être celui qu'on doit adopter de préférence, quoique le liquide contenu dans la cruche pût être, non du vin, qui était rare dans le Nord, mais de la bière ou de l'hydromel, boissons chères aux Gaulois et aux Germains du Nord de la Gaule.

En réalité, toutes les cruches à bec trilobé, que l'on s'accorde à nommer *œnochoé*, n'ont servi à verser du vin que dans les pays méridionaux où cette boisson était commune. Dans le Nord où le vin était remplacé par d'autres boissons fabriquées avec les produits du pays, l'orge et le miel, il faudrait trouver une autre appellation mieux appropriée. Le nom de cruche à bec trilobé tiré de la forme même du vase conviendrait mieux ici, à notre sens. Ajoutons que, parmi les six œnochoés représentées par M. G. Karo, une seule, le n° 5382, a l'ouverture trilobée.

Remarquons que presque tous ces vases à verser possèdent un autre caractère qui semble bien constant, c'est que l'anse décrit, avant de se souder à la partie postérieure de l'ouverture, une courbe très gracieuse qui, surtout, provient de ce qu'elle s'élève beaucoup plus haut que les bords de cette ouverture, ce qui fait qu'en redescendant, elle imite l'ondulation bien connue du col du cygne. Cette particularité est très sensible sur les cruches figurées dans le *Dictionnaire des antiquités*, sous les n°s 5380, 5381 et 5383; on la voit aussi aux figures n°s 2, 6, 10 et 13 de la planche IX de l'ouvrage de Hagemans [1].

C'est grâce à elle qu'on a pu profiter de l'empâtement au point de raccord de l'anse avec le bord du bec, pour placer cette petite œuvre de plastique que nous venons de décrire.

Très souvent, quand les vases de cette famille sont de métal et surtout sur ceux de grand luxe, l'anse, à son point de contact avec

[1] Hagemans, *Un cabinet d'amateur* (Liège et Leipzig, 1863), p. 261.

Digitized by Google

l'ouverture, se partage en deux bras qui viennent embrasser les bords de cette ouverture avec lesquels ils se soudent intimement. Quelquefois, ces bras se terminent en têtes d'oiseaux aux yeux d'argent, et il est bien rare qu'au point de réunion des deux bras on remarque un sujet décoratif. Cependant nous voyons deux exemples du contraire, sur des œnochoés représentées par Lindenschmit [1]. D'abord, c'est une cruche de bronze [2] trouvée dans un tombeau surmonté d'un tumulus (*Grabhügel*), aux environs de Ludwigsburg. Ici, l'ouverture se termine antérieurement par un bec très effilé, en gouttière. L'anse bifide embrasse presque toute la partie circulaire de l'ouverture et se termine par des têtes d'animaux à longues oreilles, tandis qu'une troisième tête, de même style, mais beaucoup plus grosse, cache le point de division. Une toute semblable disposition a été adoptée par l'artiste qui a forgé le magnifique vase à verser, de bronze (*Erzkanne*), reproduit dans le même ouvrage [3], trouvé dans les environs de Worms et conservé au musée de Mayence. Là, les extrémités des bras sont des panthères et le milieu est occupé par une grosse tête de lion. Mais il est probable que ces vases ont été importés d'Italie.

La particularité que présente notre cruche, en ce qui concerne la décoration plastique du point d'attache de l'anse à l'ouverture, paraît avoir été spéciale au Nord des Gaules, car les exemples de pareils vases que je puis donner appartiennent exclusivement à cette région.

Je commencerai par la cruche toute semblable, mais ici bien complète, publiée par M. Boulanger [4].

La tête qui se voit au point de soudure de l'anse a plus de saillie que la nôtre, mais elle n'occupe pas tout l'écusson sur lequel on plaçait le pouce pour faciliter la préhension au moment de verser. En somme, le sujet est moins décorati fque sur notre exemplaire, quoique le potier semble avoir possédé plus de sentiment artistique à Aubigny-en-Artois qu'à Bertaucourt.

Un second exemple nous est fourni sur la cruche trouvée à Rou-

(1) Dr L. Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* (Mainz, 1881), Zabern.

(2) *Ibidem*, t. III, cahier XII, pl. IV, n° 2.

(3) *Ibidem*, t. I, cahier II, pl. III, n° 1.

(4) C. Boulanger, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois* (Paris, 1902-1905), pl. III, n° 1.

Digitized by Google

vroy (Pas-de-Calais), publiée par M. Terninck dans l'*Artois souterrain*[1]. Ici, l'écusson fait une saillie dans le même genre que sur la nôtre, mais les dimensions du dessin sont tellement exiguës, qu'on ne saurait avoir aucune donnée sur la façon dont le masque a été traité.

Un troisième exemplaire existerait au musée de Douai.

Fig. 2. — Musée de Namur. — Anse de cruche trouvée à Rognée (Belgique).

Enfin je dois à l'obligeance de M. A. Béquet, le savant et obligeant directeur du Musée de Namur, la connaissance de deux anses de cruches de la même famille, découvertes dans les fouilles faites à Rognée, par les soins et aux dépens de la Société archéologique de Namur (fig. 2 et 3). Elles proviennent de deux sépultures à incinération, sépultures d'enfants, qui, avec ces anses, restes de deux cruches brisées, renfermaient des fioles de verre, des patères et autres coupes de terre cuite portant des estampilles de potier et, enfin, des statuettes de terre blanche admirablement conservées de chiens domestiques, car ces animaux portent une petite sonnette attachée au cou à l'aide d'un cordon[2].

(1) Terninck, *L'Artois souterrain*, 2e vol., pl. VIII, n° 27.

(2) A. Béquet, *Nos fouilles 1891-1894*. Extrait du tome XXI des *Annales de la Société archéologique de Namur*.

Digitized by Google

Lesdites anses sont ornées, comme notre exemplaire, de têtes féminines, assez grossièrement exécutées. Elles ont une abondante chevelure ondulée et disposée autour du visage, à peu près de la même façon qu'on le voit chez les déesses mères fabriquées dans les environs de Moulins. D'après les monnaies recueillies avec le mobilier funéraire, ces sépultures, au dire de M. Béquet, remonteraient au règne de Trajan.

Fig. 3. — Musée de Namur. — Partie supérieure d'une anse de cruche trouvée à Rognée (Belgique).

Notre masque a aussi quelque ressemblance avec la physionomie de certains personnages que les potiers de l'Allier excellaient à représenter; mais il est certain qu'ici le faire est plus barbare et les traits plus accusés.

J'ai eu entre les mains un fragment de la panse d'un vase provenant de l'officine de Saint-Rémy (Allier), où, sous des arcatures, sont représentés des masques d'hommes, fortement barbus, et où les yeux étaient dessinés au moyen de sillons et de traits saillants, tout comme dans celui de Bertaucourt, mais, là, avec infiniment plus de sens artistique [1]. Quant à la bouche et au nez, il est certain qu'on peut y remarquer quelque similitude avec la manière de représenter ces traits du visage sur les Vénus et les déesses mères de l'Allier. Je trouve aussi beaucoup de ressemblance entre notre tête et celle qui a été trouvée au pied du monument de Villepange (Charente-Inférieure) [2], surtout pour la disposition des cheveux.

Du reste, nous trouvons encore assez communément dans les sépultures des IIe, IIIe et IVe siècles du Nord de la France et de la

[1] Voir ces masques dans l'étude de A. Déchelette : *L'officine de Saint-Rémy et les origines de la poterie sigillée gallo-romaine*, dans *Revue archéologique*, 3e série, t. XXXVIII, mai et juin 1901.

[2] *Bulletin de la Société des Antiq. de l'Ouest*, t. XX (1898), p. 106.

Digitized by Google

Belgique, non seulement cette céramique rouge du Centre et du Midi, mais aussi les statuettes qui ont la même origine. Les potiers du Nord ont bien pu chercher à imiter les œuvres de leurs confrères du Centre, et l'on sait que, dans l'industrie comme dans les arts, les imitations ne valent jamais les originaux.

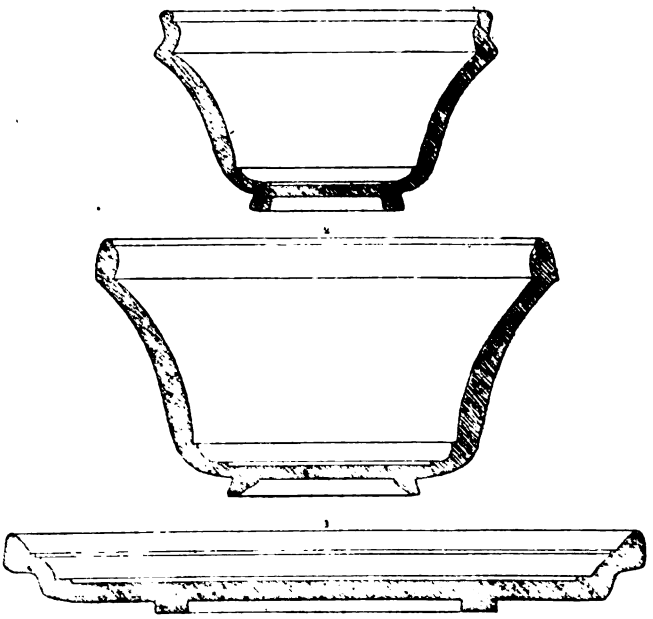

Fig. 4. — Sépulture de Bertaucourt (Oise). — Coupe de trois vases de terre cuite.

Parmi les petits vases qui accompagnaient la cruche, deux ont des formes identiques et des dimensions presque exactement semblables. La terre est rouge et très fine; elle a reçu, à l'intérieur, une couverte non brillante, et d'un rouge un peu plus foncé que celui de la terre. Le travail est très soigné, surtout au dedans. L'ouverture a 0 m. 112 de diamètre, et la base annelée 0 m. 050; la seule différence qui existe entre les deux exemplaires consiste dans la hauteur qui, d'un côté, est de 0 m. 066, tandis que, de l'autre, elle est de 0 m. 068. Il est évident que le potier-tourneur a voulu faire la paire. Un dessin visuel ne pourrait jamais reproduire avec assez de fidélité les détails du profil de ces deux vases. Seule, une coupe géométrique est susceptible d'en rendre fidèlement les dispositions et le détail (fig. 4, nos 1 et 2).

Digitized by Google

Tous deux présentent à l'intérieur, au milieu du fond, l'estampille du potier. Dans une petite excavation rectangulaire, on lit le nom : MAR entouré d'un filet saillant également rectangulaire.

Un troisième petit bol de terre grise et à couverte noire luisante a exactement la même forme que les deux premiers, mais il est plus petit. L'ouverture n'est que de 0 m. 083, la base de 0 m. 040 et la hauteur de 0 m. 050. Dans une dépression, également sur le fond du vase et à l'intérieur, on lit AI. C'est évidemment l'empreinte mal venue du même sceau. Ici, le travail est moins soigné.

Enfin la quatrième poterie est un plateau de terre cuite blanche, travaillé avec autant de soin que les trois premières (fig. 4, n° 3). Il repose sur un petit pied annelé de 0 m. 004 de hauteur, 0 m. 007 de largeur et 0 m. 091 de diamètre. La largeur totale est de 0 m. 167 et la hauteur de 0 m. 024. Ce plateau possède, au centre du fond, l'estampille du potier. Quoique les caractères de l'empreinte soient un peu frustes, on voit cependant encore assez distinctement le mot MAR.

Si nous nous reportons à l'ouvrage de Schuermans sur les *Sigles figulins de l'époque romaine*[1] et aux autres indications consignées dans les ouvrages ou revues périodiques qui, depuis 1867, ont enregistré des découvertes de poterie portant le nom des fabricants, nous voyons que l'estampille MAR a été vue en Angleterre, dans le Poitou et à Douai. Mais MAR n'est que la première syllabe du nom qui pouvait être *Marcellus*, *Marcillus*, *Marcianus*, *Marianus*, *Marsi*, *Martialis*, *Marticus*, *Martinus*, *Martius*, etc. Or, la majorité des vases ou tessons de poterie où ces noms entiers ont été lus, a été trouvée soit en Angleterre, soit dans le nord des Gaules. On en a recueilli, en effet, à Boulogne, à Compiègne, Bavay, Nimègue, au camp de Dalheim, à Tongres; ils sont fréquents dans les Musées de Strasbourg, Darmstadt, Wiesbaden, etc. M. T. Habert en a vu un assez grand nombre à Reims[2].

Ce n'est qu'au delà de la Marne et de la Seine qu'ils deviennent moins communs.

On peut donc en inférer que c'est bien un potier du Nord qui, après avoir moulé et tourné ces vases, y a apposé son estampille.

Les deux plus grands bols et la cruche semblent avoir été faits

[1] Schuermans, *Sigles figulins* (*époque romaine*). Bruxelles, 1867.
[2] Théophile Habert, *La poterie antique parlante*. Paris, 1893.

Digitized by Google

avec cette argile bleuâtre et ferrugineuse, dont les couches d'une si grande puissance affleurent dans toute la Thiérache, dans les Ardennes et une grande partie de la Belgique, partout enfin où se voit le *grès vert*. C'est là que se trouvent encore à présent en pleine exploitation des fabriques de poterie, de tuiles, de carreaux céramiques, dont les produits s'exportent au loin. Quant à l'argile blanche dont on a fait le plateau, elle est non seulement commune ici, mais les couches ont presque la même extension que les précédentes. Rien ne s'opposerait donc à ce que la céramique déposée dans la sépulture à incinération de Bertaucourt eût été fabriquée dans la contrée.

Et cela est d'autant plus probable, que j'ai constaté, il y a quelques années, la présence, à quelque cent mètres en dehors, et au Nord-Ouest de l'enceinte de l'oppidum de Vermand, les restes d'un atelier pour la cuisson de cette belle et fine poterie grise et blanche, à dépressions sur la panse et à couverte noirâtre ou bleuâtre, que l'on trouve si souvent dans les substructions des villas des IIe et IIIe siècles et qui prouve en faveur de l'habileté de nos potiers locaux. Et justement dans les bois d'Holnon, à quelques kilomètres seulement de là, il existe une couche assez développée de l'argile dite plastique inférieure à la formation des lignites, qui a pu fournir la matière dont tous ces vases étaient constitués. J'ai même trouvé tout près de ce bois l'emplacement d'une usine où l'on fabriquait les tuiles à rebords, probablement aussi avec cette argile; on y voit une grande quantité de rebuts, non seulement des tuiles plates, mais aussi de celles recourbées en gouttière, qui servaient de recouvrement aux premières.

Jules Pilloy,

Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UNE MISSION

RELATIVE À L'ÉTUDE DES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE D'ORANGE,

PAR M. LOUIS CHATELAIN.

La ville d'Orange (Vaucluse) est construite sur l'emplacement de l'antique *Arausio*, d'abord capitale des Cavares, puis siège d'une colonie romaine fondée par le père de Tibère. Mentionnée par certains auteurs, notamment par Strabon, Pline et Pomponius Mela, Arausio devint une des plus riches cités de la Narbonnaise. Plusieurs grands édifices témoignèrent de sa splendeur, et deux d'entre eux, l'arc de triomphe et le théâtre, attirent encore l'attention des voyageurs par leur caractère imposant. Une soixantaine d'inscriptions latines et un certain nombre de monuments figurés ont été exhumés du sol. Dans maints endroits de la ville moderne apparaissent des vestiges de la vie romaine.

Par une fatalité que déplorent les archéologues, cette ville si riche en souvenirs de l'antiquité n'a jamais eu de musée. Les monuments d'Orange sont dispersés de tous côtés, en France et à l'étranger. Grâce à la mission que le Comité archéologique a bien voulu me confier, j'ai pu réunir les renseignements épars relatifs aux antiquités d'Orange et me procurer un bon nombre de matériaux nécessaires pour dresser le catalogue d'un musée idéal.

Le Catalogue des bibliothèques publiques des départements indique, parmi les manuscrits ayant trait aux antiquités d'Orange, dix-sept manuscrits au musée-bibliothèque d'Avignon, six à la bibliothèque de Carpentras, quatre à celle d'Aix, trois à Nîmes, deux à Grenoble et à Angers, un à Lyon, un à Marseille, un à Vitry-le-François. Beaucoup de ces manuscrits sont peu importants

Digitized by Google

et se répètent les uns les autres, ou bien concernent surtout l'histoire de la principauté; certains ont été plusieurs fois dépouillés, notamment par les éditeurs du *Corpus* latin; d'autres enfin sont les originaux d'ouvrages imprimés ou des copies de ces ouvrages. Je ne m'arrêterai que sur ceux qui m'ont fourni d'utiles renseignements complémentaires.

Les papiers de Calvet, conservés au musée-bibliothèque d'Avignon, dont cet érudit fut le fondateur, m'ont donné quelques détails sur la provenance précise de certaines inscriptions; ils m'ont aussi révélé la découverte, faite en 1799, d'un curieux bas-relief inédit et perdu, dessiné par Calvet[1] et figurant une scène de sacrifice; entre les deux têtes du soleil et de la lune, on voit passer des personnages isolés, marchant de gauche à droite et vêtus de costumes romains; un berger porte un mouton sur ses épaules et est accompagné d'un chien; un autre homme tient un flambeau; puis vient un cavalier qui précède deux porteurs chargés d'un ballot; l'exécution n'a rien d'artistique, mais le sujet mérite d'être signalé et paraît inexplicable. J'ai compulsé le manuscrit de Lapise, relevé les points principaux d'une intéressante dissertation de Cambis-Velleron sur l'arc de triomphe, ainsi que quelques pages de Requien relatives aux antiquités d'Orange, examiné des croquis de l'arc et du théâtre, recueilli çà et là tout ce qui pouvait me fournir le moindre complément.

A Carpentras, j'ai lu et copié en partie le rapport original adressé par Caristie au ministre de l'Intérieur le 29 novembre 1838, rapport à la suite duquel furent entrepris les travaux de dégagement de l'arc et du théâtre. Je ne cite que pour mémoire l'ouvrage d'Herbert relatif à la prétendue inscription de l'arc; quant aux papiers de Peiresc, ils ont trait à l'histoire de la Principauté et ne consacrent que quelques lignes aux antiquités d'Orange.

Il me reste à signaler, à Nîmes, un plan du théâtre d'Orange pris en 1821, un plan de l'arc pris au-dessus du grand socle portant les attiques en 1828, et une copie des trous de l'inscription présumée de l'arc.

Les manuscrits ne peuvent jouer qu'un rôle secondaire lorsqu'il s'agit de monuments qui existent encore. A Orange tout d'abord,

[1] *Ms. n° 2348*, fol. 65.

Digitized by Google

j'ai examiné en détail l'arc et le théâtre, moins pour compléter Caristie[1], tentative impossible, que pour me faire une idée personnelle de ces monuments. J'ai ensuite recherché les traces de l'amphithéâtre et du cirque. La porte du cirque avoisine le côté occidental du théâtre et l'on retrouve, rue de Pontillac, un arceau très bien conservé, longtemps pris à tort pour un aqueduc; au 12 de la rue Notre-Dame et en face, au 21, se trouvent, selon Caristie, des substructions provenant du cirque : il n'en reste rien; il en est de même de la maison Bauza, en face le pont de Langes[2]. De l'amphithéâtre, on ne peut rien retrouver non plus : un habitant m'a seulement affirmé avoir vu, il y a une quarantaine d'années, des substructions provenant de cet édifice. On reconnaît facilement quelques mètres du mur d'enceinte romaine, au nord de la ville; la tour ronde et les thermes ont disparu.

Je devais m'attacher surtout à rechercher ce qu'étaient devenus tant de souvenirs romains trouvés à Orange : inscriptions, vases, statuettes, bas-reliefs, signalés parfois il y a plus d'un demi-siècle, dont un grand nombre ont disparu. Bien peu sont encore à Orange; du moins est-il facile d'en dresser l'inventaire.

On retrouve sur l'arc les inscriptions publiées dans le *Corpus*[3] sous le n° 1230; je ne parle pas de l'inscription problématique du n° 1231, dont on n'a jamais vu qu'une L, trouvée en 1823 par M. Barreilles[4], sans être sûr d'ailleurs que cette lettre provînt de l'arc. Au théâtre, on lit encore les inscriptions 1241 et 1242; j'ai retrouvé, dans ce réduit où s'entassent pêle-mêle les quelques débris restés à Orange comme par hasard, les inscriptions 1223, 1243, 1253, 1255, 1265, 1274, les fragments 2, 6, 7, 9 et 10 du n° 1268; les fragments signalés par M. Héron de Villefosse dans le n° 118 de la *Revue épigraphique* sont encore au théâtre, sauf le fragment 1 du n° 1268 du *Corpus;* j'ai cherché en vain le n° 1270. L'importante inscription trouvée en 1904 et mentionnant

(1) Caristie, *Monuments antiques à Orange*, 1856.

(2) A signaler, dans les caves de la sous-préfecture, un euripe et un mur romain d'une longueur de six mètres environ qui, par son emplacement, pourrait avoir appartenu au cirque.

(3) *Corp. inscr. lat.*, t. XII, 1887.

(4) Gasparin, *Hist. de la ville d'Orange et de ses antiquités*, 1815, p. 40.

Digitized by Google

une concession de terres à des colons se trouve à l'Hôtel de Ville, dans le cabinet du maire.

Des collections particulières signalées par le *Corpus* ou par la *Revue épigraphique*, je n'ai presque rien retrouvé : la collection de Champié a été complètement dispersée, vendue par fragments, et la collection Nogent-Saint-Laurent, très riche, est passée en des mains inconnues. Je n'ai pu retrouver également les n°s 1218, 1221, 1228 et 1258 du *Corpus*, provenant de l'ancienne collection de Vérone, non plus que les n°s 1216 et 1256, signalés chez Charras, portier du théâtre vers 1860 [1]. Parmi les nombreuses personnes que j'ai consultées et dont les renseignements m'ont été fort précieux (notamment MM. Patin et Yrondelle), aucune n'a pu m'indiquer l'emplacement actuel de ces inscriptions. L'inscription du n° 1235 est au Pavillon, chez M. Demonguer, et celle du n° 1236 est toujours à l'ancienne église de Saint-Marcel, près de Sérignan; toutes deux sont encastrées dans un mur.

Si les inscriptions sont rares à Orange, il en est autrement des monuments figurés. Parmi les ruines du théâtre on a trouvé des frises de centaures, des têtes, des torses, des débris de colonnes et des moulures de toutes sortes. Récemment, en 1904, on a trouvé, rue Vieille-Fusterie, lors de la construction d'un égout, un grand nombre de monuments romains : l'inscription citée plus haut, la tête d'une statue de femme plus grande que nature et dont le torse a été retrouvé l'année suivante, des bas-reliefs publiés, pour la plupart, dans le recueil de M. Espérandieu [2], qui a eu l'obligeance de me communiquer les épreuves relatives à Orange. Des fragments signalés par Caristie, plusieurs ont disparu [3]; j'ai retrouvé une jambe de statue grandeur naturelle [4], un fragment de frise [5], quatre fragments de corniches [6].

Les fouilles de 1904-1905 n'ont fait exhumer qu'une partie des

[1] Il en est de même des inscriptions ou fragments 149, 150, 424, 648, 709, 772 de la *Revue épigraphique*.

[2] Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, 1907.

[3] *Ibid.*, n°s 249, 251, 254.

[4] Caristie, *op. cit.*, pl. XL, fig. XIII.

[5] *Ibid.*, pl. XXXIX, fig. VI.

[6] *Ibid.*, même planche, fig. VI, IX, X et XI.

Digitized by Google

antiquités encore cachées sous des constructions : un des hommes qui connaissent le mieux la ville d'Orange, le chef-fontainier Berger, m'a assuré qu'à droite et à gauche de l'égout récemment percé l'on avait laissé de nombreux blocs de marbre figurant des moulures variées, analogues à ceux qu'on a découverts; pour les extraire, il faudrait étayer les maisons qui les dominent : mais si difficile et si coûteuse que soit l'entreprise, il importe de remarquer que des fouilles nouvelles, dirigées sur une assez vaste étendue, promettraient d'amples découvertes de monuments figurés et peut-être d'inscriptions, tout en tenant compte que, dans une ville détruite et rebâtie sept fois, bien des souvenirs antiques ont dû disparaître.

Peu de mosaïques se trouvent à Orange. On m'en a signalé une, aujourd'hui brisée, dans la cave du magasin des Dames de France, rue de la République; une autre, très abîmée, à la maison Idal, 11, rue Saint-Florent. La maison Bourchet[1], qui menace ruine, 5, rue des Avènes, possède au fond d'une cave une mosaïque de quatre mètres carrés environ, ne représentant pas de sujet. La seule mosaïque qui présenterait un réel intérêt, si toutefois on la voyait en entier, se trouve chez M. Dupont[2], 7, rue Saint-Florent; c'est, paraît-il, la mosaïque dite du «Chat de Barrière»; elle figurait un chat qui emporte une souris; d'après le propriétaire actuel, le chat serait caché par un mur; je n'ai pu voir que des carrés et des losanges noirs et blancs, bien conservés d'ailleurs; l'ensemble mesure environ six mètres sur trois.

J'ai parcouru la campagne et me suis arrêté dans chacune des communes des deux cantons d'Orange, m'adressant de préférence à un fonctionnaire : on ne découvre plus guère d'objets romains que du côté d'Uchaux et de Sérignan, au nord, et du côté de Joncquières, à l'est. A Sérignan, j'ai relevé une inscription funéraire[3]

(1) Artaud, *Hist. abrégée de la peinture en mosaïque.....*, 1835, p. 190 et pl. XXXVII.

(2) *Ibid.*, p. 90 et pl. XXXVI.

(3) *d.* M
ERALIAE
cres CONIVS
VS CONVGI
*incomp*ARABIL · F(*ecit*)

Inscription relevée à Sérignan, sur un mur, à l'intérieur d'une cour chez M. Émile Daniel, cultivateur. Plaque de pierre commune. Haut. max., 0 m. 58.

Digitized by Google

de médiocre valeur, inédite, du moins à ma connaissance. A Uchaux, un peintre en bâtiments, M. Louis Faure, a trouvé récemment plusieurs fragments de poterie qui, sans être importants par eux-mêmes, font supposer la présence, à cet endroit, d'une agglomération notable d'objets romains. M. Digonnet, l'aimable et savant administrateur du musée Calvet, m'a montré, provenant de sa propriété de Pécoulette, près de Joncquières, diverses statuettes de bronze, dont un Jupiter, assis, la main droite sur le genou, le bras gauche en l'air, tenant probablement le foudre (haut., o m. 06); un Mercure debout, nu, un sagum sur les épaules (o m. 085); un dieu lare, et un curieux petit orant trouvé en 1904; à mentionner dans la même collection un *colum vinarium* (haut de o m. 034), dépourvu de fond, mais trouvé avec le vase de verre, il y a quatre ans, près de Camaret. M. Digonnet possède en outre divers objets romains de la collection Champié, dont une bague d'or enchâssant une cornaline.

La seule collection importante qu'on puisse voir aux environs immédiats d'Orange est la collection Eugène Raspail. Grâce à l'amabilité de Madame veuve Raspail, j'ai pu retrouver les inscriptions signalées comme provenant d'Orange[1], — relever deux mosaïques non mentionnées dans l'ouvrage d'Artaud, l'une de o m. 51 sur o m. 435, très mutilée; l'autre de o m. 67 de largeur et de o m. 38 de hauteur, mieux conservée, présentant des rosaces, — voir deux dieux Lares de o m. 72 et o m. 75 de hauteur, — et divers fragments de statues.

De toutes les collections qui possèdent des antiquités trouvées à Orange, le musée Calvet d'Avignon est la plus riche. Avec l'accueil si obligeant du Conservateur, M. Girard, et les sûres indications du gardien, M. Binon, j'ai pu, en quelques jours, relever plus d'inscriptions, statues, bas-reliefs, mosaïques, monuments de toutes sortes, qu'en trois semaines de séjour à Orange. Ce sont d'abord

larg. en haut, o m. 39; en bas, o m. 45. Haut. de l'M, o m. 06; 2e ligne, o m. 04-o m. 05; autres lignes, o m. 04 à o m. 05.

Cette inscription a été relevée il y a douze ou quinze ans, m'a-t-on dit, par M. Deloye, alors conservateur du musée Calvet.

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. XII, nos 1224, 1238, 1240, 1249, 1250, 1254, 1260, 1262 et 1275.

Digitized by Google

seize inscriptions[1]; plusieurs monuments provenant de la collection Nogent-Saint-Laurent, dont un bas-relief de style byzantin figurant une chasse au sanglier[2]; une tête d'aigle provenant d'une frise de marbre trouvée au théâtre d'Orange; divers fragments de colonnes, et de nombreuses poteries.

Les environs d'Orange ont également enrichi le musée. Il faut signaler notamment le Jupiter de Caderousse[3], tête colossale, en bas-relief, de Jupiter Hammon; divers objets de Joncquières, de Châteauneuf, de Sérignan, et un lot important de coupes, fioles, patères, ainsi qu'un cavalier de bronze, trouvés à Piolenc.

Le musée possède plusieurs fragments importants d'une mosaïque trouvée à Orange en 1827, dans la maison Sautel[4]; trois mosaïques étaient superposées; la plus importante est au musée. Il en reste treize compartiments, deux portes du rempart et une tour. Artaud suppose qu'elle était divisée en deux parties égales par une espèce de corridor dans le milieu. Elle paraît avoir représenté le plan d'une ville. Un fragment de la mosaïque qui recouvrait cette dernière se trouve également au musée d'Avignon.

Au musée de Nîmes, M. Mazauric m'a révélé la présence des inscriptions 608, 723 et 771 de la *Revue épigraphique*, conservées au musée sous les n°s 1694, 1682 et 1430.

A Sommières (Gard), j'ai visité la collection de M. A. Lombard-Dumas, la plus importante au point de vue de la céramique orangeoise. Elle comprend 204 poteries de terre rouge, unies, à vernis mat ou brillant (193 contiennent des noms de potiers), — 14 poteries de terre rouge lustrée, avec ornements extérieurs en relief, — 11 fragments anépigraphes à vernis plombifère jaune, vert ou polychrome, une autre avec inscription, — et 51 fragments de poteries grossières, tous épigraphiques. M. A. Lombard-Dumas a d'ailleurs fait de sa collection un catalogue[5] qui est un modèle

(1) *Ibid.*, n°s 1219, 1222, 1225, 1226, 1229, 1234, 1239, 1247, 1248, 1257, 1259, 1266, 1267, 1269, 1272, 1273.

(2) Espérandieu, *op. cit.*, n° 267.

(3) *Ibid.*, n° 272.

(4) Artaud, *op. cit.*, p. 112 et pl. CLIII.

(5) A. Lombard-Dumas, *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône*, 1879.

Digitized by Google

du genre. — Cette collection est devenue tout recemment la propriété du musée de Nîmes.

A Montélimar, M. Roger Vallentin du Cheylard a eu l'amabilité de me montrer sa collection, une des plus riches qui soient en matière d'antiquités; il possède environ 350 objets gallo-romains découverts à Orange ou dans la plaine d'Orange, achetés pour la plupart depuis 1903 : statuettes en bronze de Jupiter, Mercure, etc., têtes de marbre, bas-reliefs, poteries avec estampilles inédites.

La collection Chaumartin, de Vienne, bien que renfermant surtout des objets des environs, contient huit médaillons ou fragments de médaillons en terre rougeâtre, avec bas-reliefs et inscriptions.

Enfin, à Lyon[1], dernière étape de mon voyage, je dois signaler un buste de marbre, dit de Livie, et provenant de la collection Artaud. Par ses dimensions, son attitude, son air digne mais assez froid, ce buste fait songer à celui que les dernières fouilles ont exhumé à Orange, et j'ai eu le plaisir de constater plus tard qu'il avait éveillé la même impression chez M. Digonnet, dans sa brochure sur les découvertes faites à Orange en 1904[2]. Le buste de Lyon a été trouvé au théâtre et l'autre buste rue Vieille-Fusterie : ce rapprochement favorise l'hypothèse, qui me semble justifiable, d'un *forum* partant du théâtre et s'étendant vers la rue et la place de la République; tous les débris de colonnes, de chapiteaux, de bas-reliefs, découverts ou à découvrir (puisqu'on connaît leur emplacement), laissent bien supposer l'existence d'une vaste construction, et la similitude des figures et des dessins semble bien indiquer que l'on a affaire à un même monument.

Pour compléter la sèche énumération des antiquités trouvées à Orange et dont j'ai dressé l'inventaire pendant mon voyage, je signalerai tout d'abord la très riche collection du musée de Saint-Germain-en-Laye, relative surtout à l'*instrumentum* et comprenant environ 250 objets[3]; il importe de mentionner particulièrement

[1] Comarmond, t. I, p. 468, n° 156; p. 476, n° 2; t. II, p. 151, n° 33; p. 421, n° 32.

[2] Digonnet, *Orange antique, découvertes archéologiques*, 1904, p. 15 et 16 et pl. VIII.

[3] *Catalogue manuscrit du Musée de Saint-Germain*, n°s 8332-8345, 9050-9077, 9293-9348, 9499-9596, 31673-31714.

Digitized by Google

un cavalier de bronze[1] provenant de la collection Gréau et, antérieurement, de la collection de Saulcy, ainsi que les fragments B et C, donnés par M. Hirschfeld, de l'importante inscription cadastrale publiée au n° 1244 du *Corpus*[2].

J'indiquerai ensuite le bronze n° 363 de la Bibliothèque nationale[3], figurant un buste de Mercure, entouré des divinités du Capitole et orné de clochettes, une statuette de Mars, nu et barbu, très intéressante pour l'histoire de l'art[4], et une épée de bronze avec bouterolle, pièce extrêmement rare[5].

Enfin il faudrait énumérer tous les vases à reliefs d'applique cités par M. Déchelette[6] dans son recueil : par leurs dimensions et leur diffusion, l'on comprend qu'on en retrouve jusqu'en Amérique. Je me contenterai d'indiquer pour mémoire les médaillons d'Hercule et Prométhée[7], de Mars et Ilia[8], de Bacchus et Ariadne[9], d'Atalante et Hippomène[10].

Tels sont les résultats d'une investigation que j'aurais désirée moins stérile; j'espère d'ailleurs recueillir plus tard d'autres renseignements et compléter ainsi une sorte de petit *Corpus* relatif aux antiquités d'Orange. Il me reste à remercier M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et le Comité archéologique de la mission qui m'a été confiée.

Louis Chatelain.

(1) *Ibid.*, n° 29.745.

(2) Le fragment A est perdu; le fragment D, venant d'Allmer, appartient à M. Espérandieu.

(3) Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale.*

(4) Fürtwängler, *Coll. Somzée*, p. 63.

(5) *Revue archéologique*, 1882, p. 116.

(6) Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 2 v., 1904.

(7) Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 247, n. 7 (coll. Fröhner).

(8) *Ibid.*, t. II, p. 253, n. 20 (même coll.).

(9) *Ibid.*, t. II, p. 263, n. 50.

(10) *Ibid.*, t. II, p. 281, n. 80 (coll. Julien Gréau, puis Pierpont Morgan).

Digitized by Google

SÉPULTURES MÉROVINGIENNES

PRÈS

DE LA GRANDE FONTAINE À VOUTENAY

(YONNE),

PAR M. L'ABBÉ F. POULAINE,

Correspondant du Comité, à Voutenay (Yonne).

A un kilomètre environ de Voutenay, au Nord, dans la vallée de Vau-de-Bouche, se trouve la Grande Fontaine, véritable torrent qui prend naissance à la base d'une montagne, et au-dessus d'une stratification de la terre à foulon.

Cette source ne tarit jamais et va se jeter, à environ 30 mètres plus bas, dans le ruisseau du Vau-de-Bouche. Elle forme avec le ruisseau un angle à peu près droit. Cet endroit arrosé par des eaux vives devait être recherché des anciennes populations; à différentes reprises on a trouvé tout autour de cette fontaine, des substructions de murs, des traces de carrelage, des tombeaux de pierre, des fragments de vases de terre.

En amont de la source, dans le versant qui s'incline jusqu'au ruisseau, des habitants du pays, MM. André Dechaux, Gonzal et Lyon trouvèrent, il y a une trentaine d'années, en creusant des fosses pour le provignage des vignes, de grands sarcophages de pierre. On voit encore, dans une de ces vignes, une grande excavation servant de refuge aux vignerons pendant les mauvais temps, et qui provient de l'extraction de plusieurs tombeaux. Ces tombeaux monolithes renfermaient avec les corps, des vases, des armes, et divers outils professionnels, gouges, marteaux, compas, etc. Tous ces objets ont été vendus et dispersés.

Il y a quelques années, une des vignes qui renfermait des sépultures, ayant été arrachée en partie, j'entrepris d'y faire des fouilles. Les premières recherches, en haut, vers les bois communaux, me donnèrent des sépultures ne renfermant qu'un mobilier ordinaire

Digitized by Google

des vases de terre carénés, des couteaux et scramasaxes, quelques perles de terre et de verre, des bagues de bronze, dont l'une a la tige non soudée et les deux extrémités croisées l'une sur l'autre de façon à pouvoir élargir ou rétrécir le jonc à volonté; une autre a le chaton rond, accosté, de part et d'autre sur le jonc, de trois globules placés en feuille de trèfle, sur le chaton une croix profondément gravée.

En redescendant, je trouvai d'autres inhumations, contenant toutes un mobilier intéressant et bien conservé. Leur orientation va de l'Est à l'Ouest. La première en date est celle d'une femme; elle était dans un sarcophage monolithe à parois verticales, creusé dans une pierre calcaire se rétrécissant vers les pieds. C'est le seul sarcophage que j'ai rencontré jusqu'ici dans cet endroit; les autres corps avaient été mis dans des cercueils de bois, à environ un mètre de profondeur.

Le mobilier se composait d'une grande fibule digitée, d'un collier, d'épingles de bronze, de fibules ansées, de boucles carrées, de vases, pince à épiler, ferret, et d'une pièce de monnaie romaine, qu'on retrouve dans les autres sépultures, déposée là sans doute pour payer le passage du Styx, ou pour se conformer à la coutume établie, coutume qu'on observait encore dans la plupart de nos pays avallonnais il n'y a pas plus de cinquante ans, notamment à Fontenay-sous-Vézelay.

La fibule digitée (pl. XLIV) est d'argent jadis doré; les parties saillantes ont perdu, par l'usage, leur couverte; longueur, 0 m. 11. Elle est du type dit à arbalète, ansée ou à rayons, et servait à retenir le manteau. Les neuf digitations qui partent d'une tête semi-circulaire, ornée d'un double rang de petits triangles de nielles, sont décorées de losanges saillants inscrits dans des croix en sautoir. Le champ de la tête est orné de grecques plus ou moins dégénérées, gravées en creux, et d'une bâte semi-circulaire, venue de fonte, renfermant un grenat taillé en table. La queue rectangulaire, carrée à la base, est munie latéralement, en haut, sur la partie ansée de deux rangées de zigzags et, dans la partie inférieure, de nombreux carrés s'élevant les uns au-dessus des autres, et renfermant chacun quatre petits chevrons, tandis que sur la nervure médiane court une double rangée de dents de loups, bien effacées par l'usage, et produites par percussion au moyen d'un burin triangulaire.

Digitized by Google

Au-dessus de cette fibule, reposant sur l'omoplate, il y avait de nombreuses perles de collier et une fibule pectorale d'argent.

Le collier est composé de perles de terre cuite, de pâtes de verre, d'ambre. La variété des couleurs provient de ce que la terre avait été mélangée avec des oxydes métalliques. On y voit des perles cylindriques, cubiques, en forme de tambour, de barillet. Elles sont marbrées d'émaux où le blanc, le rouge, le rose et le jaune intense éclatent. Sur presque toutes ces perles, l'émail est aussi brillant que lorsqu'elles sont sorties des mains de l'ouvrier. L'ambre est à peine dégrossi.

Sur la tranche de celle du milieu formant le pendentif, on a représenté une série d'ocelles ou d'yeux saillants, dont la prunelle est vert sombre sur fond blanc. C'était peut-être une amulette.

Il y a aussi deux hachettes de collier, aplaties d'un côté, arrondies en tube de l'autre, qui simulent des haches. Ce sont aussi sans doute des amulettes, des réminiscences des haches votives que l'on rencontre à l'âge de bronze. On voit encore des perles côtelées, de terre cuite, revêtues d'un émail vert bleuâtre. J'en ai trouvé d'absolument semblables dans les sépultures gallo-romaines.

Avec ces perles, se trouvaient deux monnaies de bronze, de moyen module, assez frustes, mais qui cependant laissent voir l'effigie des Constantins; elles sont percées d'un trou et ont encore un fil de bronze.

La plupart de ces perles sont identiques à celles qui ont été trouvées à Saint-Moré, à Voutenay, au Vau-Donjon, à Charnay et dans les sépultures de Normandie, de Picardie et de l'Artois; on les retrouve encore en Lombardie, dans les nécropoles de Testana et de Castel-Trosino.

Sous la tête, j'ai trouvé de longues épingles de bronze. La plus longue a 0 m. 27, avec renflement à pans coupés, vers la tête. Chacune des faces du renflement est ornée de lignes confuses, parmi lesquelles on distingue un Z renversé et une croix en sautoir. L'extrémité opposée à la pointe est aplatie et légèrement inclinée. J'ai recueilli aussi une fibule pectorale discoïdale, mais brisée; elle est d'argent, la surface recouverte, sur un même plan, de grenats très minces, taillés en table et cloisonnés. On apercoit distinctement les paillons d'argent, avec leurs sillons gravés au burin, pour multiplier les facettes et par suite les reflets de la lumière. L'ensemble simule une rose à treize pétales, qui se réuniraient

Digitized by Google

autour d'un cercle représentant le cœur de la fleur. La partie extérieure de chaque lobe est arquée; le diamètre est de o m. o33; l'épaisseur du tambour qui repose sur une platine d'argent est de o m. oo4.

De petites boucles carrées de bronze, à bords extérieurs chanfrenés, se trouvaient là et dans une autre sépulture; l'ardillon est de fer, et pour qu'il soit toujours bien au milieu de la boucle, il est maintenu de chaque côté par deux tenons venus de fonte. Il y avait aussi deux paires de fibules ansées, dont les appendices aplatis sont ornés, les uns, de trois doubles cercles pointés avec bords crantés; les autres, de lignes profondes, dont quelques-unes se terminent en volute.

Sur le côté gauche du corps, se trouvait un grand anneau de bronze, qui remplaçait sans doute les plaques ajourées servant à suspendre la trousse ménagère. Au-dessous de cet anneau se trouvaient : 1° un ferret ou aiguillette de bronze, terminaison de ceinturon, orné de lignes parallèles encadrant une bordure de frettes; l'enfourchement devait recevoir l'extrémité d'une lanière de cuir; 2° une pince à épiler, à bords chanfrenés près du talon, des clefs et des ciseaux.

Les vases étaient déposés vers les pieds. C'était d'abord un gobelet de verre, apode, en forme de cloche. La base est décorée de stries disposées en spirales, obtenues par la torsion du verre avant sa solidification; deux bourrelets forment sur cette base une petite croix à bras égaux. Ce verre est irisé d'un blanc nacré. C'était ensuite un autre vase ayant la forme d'une petite bouteille, dont la panse pomiforme était ornée d'ondes d'émail blanc, fondu dans le verre; il s'est à peu près complètement désagrégé à la lumière. J'ai vu le même phénomène se reproduire, dans les verres trouvés ces années dernières, au cimetière mérovingien et carolingien du Vau-Donjon, près de Vézelay.

Les vases de terre au nombre de cinq, intacts, ressemblent aux vases des cimetières francs; les uns sont carénés, d'autres à ouverture tréflée; un vase cylindrique a une base rentrante. Ils sont simplement ornés de dents de loup tracées à la roulette. Tous les vases trouvés dans ce cimetière m'ont paru avoir été déposés à l'état de neuf.

Dans cette sépulture et dans la dernière dont il sera parlé plus loin, j'ai recueilli un certain nombre de petites pierres vertes,

Digitized by Google

bleues, blanches, carrées ou rectangulaires de 0 m. 005 à 0 m. 01 de côté, des cabochons de jais, des cordiérites de Bohême. C'étaient là, sans doute, des ornements des fourreaux d'armes, fermoirs, aumônières, etc. Au cours de ces fouilles, j'ai recueilli dans presque toutes les tombes, de petits couteaux à manche de bois; la lame du côté du dos est toujours rectiligne.

Tout à côté de cette sépulture de femme, des guerriers furent enterrés dans l'appareil du combat, leurs armes à la portée de la main. Le premier à gauche de la femme avait un bouclier entre les tibias, une épée, un poignard, une plaque-boucle. On ne trouve plus trace que de la partie métallique du bouclier : l'*umbo*, le manipule et les divers ornements de fer ou de bronze.

L'*umbo* est de fer forgé, de forme conique, sorte de calotte à convexité très prononcée, affectant la forme d'un cylindre coiffé d'une demi-sphère, avec pointe au sommet. Le terrain calcaire a recouvert l'intérieur et l'extérieur de l'umbo d'incrustations de chaux carbonatée et de petits fossiles. Ceux qui sont en contact immédiat avec le métal ont été changés en fer hydraté. L'*umbo* possède encore les clous de bronze à large tête, qui l'assujettissaient au bouclier de bois, de 0 m. 01 d'épaisseur, recouvert de cuir, dont il reste encore quelques traces; son diamètre était d'environ 0 m. 87.

La forme du poignard rappelle celle du scramasaxe, mais de moindres dimensions. La lame est mince, étroite, avec une petite garde ou traverse, faisant saillie latérale, qui la sépare de la soie; on ne rencontre jamais cette garde sur nos scramasaxes; la longueur de la lame était de 0 m. 30 et celle de la soie de 0 m. 10.

L'épée était au côté gauche, la pointe aux pieds; longueur, 0 m. 90; largeur, 0 m. 057; elle est à deux tranchants. La poignée de bois a disparu, la soie seule subsiste, elle n'a pas de garde. Le fourreau de bois léger, recouvert de cuir, n'a laissé que quelques traces bien visibles sur la lame, où l'oxyde de fer l'a fait adhérer; il était consolidé et orné de feuilles de métal très minces; celles de l'extrémité étaient arrondies.

La plaque-boucle de ceinturon (pl. XLIV) est de forme à peu près triangulaire, à cinq clous à grosses têtes ou bossettes hémisphériques, dont la pointe traverse la plaque. Elle possède, à l'extrémité inférieure, des crochets mais peu prononcés. Trois tenons perforés venus de fonte et qui devaient être traversés par une clavette ou

Digitized by Google

goupille, de l'autre côté du cuir, fixaient cette plaque-boucle à une ceinture.

L'ornementation toute géométrique est semée à profusion sur la plaque; toutes les surfaces en sont couvertes. Une bande de petits carrés placés à la suite les uns des autres forme la bordure. La zone intérieure est décorée d'un grand nombre de rectangles et de trapèzes, en renfermant d'autres plus petits. La boucle ovalaire est striée de lignes groupées par trois. Sur le talon de l'ardillon, des lignes courbes en zigzags entourent une rose à quatre feuilles, cantonnées de quatre autres feuilles moins longues.

Tous les vases étaient aux pieds : l'un, de forme cylindrique, sans aucune décoration ni bourrelets parallèles, était sans doute un verre à boire : haut., 0 m. 09; diamètre à l'ouverture, 0 m. 07. Un autre n'a pas plus de 0 m. 06 de haut et 0 m. 09 de diamètre à l'ouverture; il est orné de trois petits sillons circulaires; une coupe ou patère de terre grise, à bord droit, ne porte aucune décoration ni marque de potier, comme tous les autres vases de terre. Aucun d'eux ne contenait d'ossements.

Une troisième sépulture au-dessous de cette dernière renfermait, avec le corps, une plaque-boucle, une lance, des flèches, un scramasaxe et deux vases. Il y avait aussi des débris de tuiles.

La plaque-boucle (pl. XLIV) mesure 0 m. 11, compris la boucle ovalaire; elle est épaisse et de forme à peu près triangulaire. Sa faible dimension n'a permis la présence que de trois boutons au lieu de cinq, que l'on voit sur les autres; il reste des traces d'étamage. Elle a pris une patine bleuâtre assez prononcée, provenant sans doute de son contact direct avec les matières organiques en décomposition du cadavre. Sur chaque côté, une tête de griffon au bec prononcé et dont l'œil est indiqué par un cercle centré. Dans le champ, un serpent dressé, courbant la tête, est encadré de lignes excavées ou filets perlés; des filets semblables entourent aussi chaque bouton. Une base hémisphérique décorée de petits points et de dents de loup entoure le bouton de bronze. La boucle est simplement décorée de traits parallèles, réunis par groupes de trois. L'ardillon est sans décoration.

Sur la gauche du corps, j'ai ramassé une fibule circulaire de bronze; elle est décorée d'une étoile à six rayons, émaillés de jaune intense. Une bordure composée des couleurs vert clair et vert sombre, sans limitation de cloison, entoure l'étoile. L'humi-

Digitized by Google

dité a enlevé une partie des émaux. L'émail était appliqué à froid, puis un feu ardent fondait la pâte sur l'objet; refroidi, l'émail était fixé.

La lance était placée au côté droit, la pointe près de la tête, la hampe vers les pieds comme au port d'arme; longueur, o m. 63; largeur, o m. o4, avec arête médiane sur les deux côtés. La douille largement fendue, fixée à la hampe par un rivet de bronze. Cette hampe a marqué sa place, dans la terre un peu glaise du champ du repos, par un sillon noir charbonneux très apparent.

Un paquet de flèches de fer soudées ensemble par l'oxyde se trouvait près des mains; elles sont en forme de feuilles de saule, avec douille fendue. Cette réunion de pointes fait supposer qu'elles étaient renfermées dans un carquois; longueur, de o m. o9 à o m. 14.

Le scramasaxe est un des plus lourds que j'aie rencontrés dans nos vallées de la Cure et du Cousin; il pèse plus de 900 grammes, sans compter ce qu'il a perdu de son poids par les exfoliations du fer oxydé; il était placé à gauche, à hauteur de la ceinture. Le fourreau de bois, recouvert de cuir orné d'une garniture de bronze qui le consolidait à l'ouverture, était semé de petits clous de bronze à tête semi-sphérique. La soie, d'une longueur très rare pour nos pays, atteint o m. 21. Il est hors de doute que cette arme se maniait au moyen des deux mains.

Une hache se trouvait à o m. 10 au-dessus du squelette, ce qui laisse croire qu'elle avait été oubliée au moment de l'inhumation et jetée ensuite dans la fosse. Elle est svelte, d'une forme tourmentée, inusitée dans nos pays; tandis que la lame, en haut, se relève brusquement, en bas, une arcature fortement relevée relie la lame au talon, qui redescend au même niveau que la lame.

Les vases étaient brisés en plusieurs morceaux, sauf deux, un caréné, l'autre pomiforme à anse et à ouverture tréflée, sans décoration; la couleur naturelle est grisâtre.

La dernière sépulture, tout à côté et à gauche de la précédente, contenait une lourde boucle de potain, un petit scramasaxe, des silex et un briquet, une petite balance à fléau et plateaux et un poids, une plaquette de schiste.

La boucle ovale de potain pèse 125 grammes. Elle était maintenue à la courroie par trois goupilles triangulaires ornées de points centrés, et à bords crantés.

Digitized by Google

Les silex recouverts d'oxydes de fer qui témoignent de leur emploi servaient, avec le briquet de fer recourbé, à se procurer du feu.

La petite balance toute de bronze est d'une conservation si parfaite, qu'elle pourrait encore être utilisée (pl. XLIV). Elle pèse, plateaux compris, 15 grammes; longueur du fléau terminé à chaque extrémité par un crochet, 0 m. 13; diamètre des plateaux, 0 m. 04. On voit encore sur les plateaux les vestiges des petites cordes qui les reliaient au fléau; elles sont en quelque sorte métallisées par l'oxyde produit par le bronze. Je n'ai trouvé qu'un seul poids rectangulaire d'argent, pesant à peine un gramme.

Tout à côté, une plaquette de schiste rectangulaire, aux angles légèrement arrondis; la surface un peu concave fait supposer qu'elle a dû servir à malaxer les onguents. Il est donc bien probable que le possesseur de cette balance était un médecin, oculiste ou apothicaire.

Les plantations de vignes ne m'ont pas permis de pousser plus avant ces recherches. Le jour où elles disparaîtront, ces recherches pourront être reprises; car il est probable que l'antique cimetière doit s'étendre encore sous ces vignes.

F. Poulaine,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

L'ORFÈVRERIE RELIGIEUSE

DANS

LE COMTÉ DE FOIX ET LE COUSERANS,

RELIQUAIRES D'OUST ET DE SEIX,

PAR M. ROBERT ROGER

Secrétaire de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

Les vallées qui composaient le comté de Foix et le Couserans, furent toujours si pauvres et si divisées, qu'aucun centre artistique ne s'y développa; au Moyen Age et à la Renaissance, les formes architecturales et surtout l'ornementation furent empruntées aux provinces voisines et, dans leurs manifestations les plus élevées, aux écoles qui devaient briller d'un si vif éclat dans la région toulousaine. Faute d'artistes locaux, c'est encore à Toulouse ou à l'Espagne que l'on s'adressa pour les ouvrages d'orfèvrerie. Le comté de Foix est particulièrement dépourvu d'objets de cette nature. A peine pouvons-nous citer une croix d'argent et une pyxide carrée, du même métal, à Camon[1]; un petit calice du XVIe siècle, à Ax-les-Thermes; une croix processionnelle, en argent, du XVe siècle, à Tarascon-sur-Ariège et, pour la période moderne, la croix processionnelle en argent, donnée au XVIIe siècle, par le peintre Jean Michel, à la paroisse de Luzenac-sur-Ariège; enfin les reliures d'un Épistolaire et Évangéliaire et d'un Collectaire[2], et les trois tableaux d'un *Te Igitur*, offerts par Mgr de Verthamon à la cathédrale de Pamiers, en 1706 et 1715.

Jadis d'accès plus difficile, plus attaché aussi à ce qui rappelle le passé, le Couserans a mieux conservé les richesses que contenaient

[1] Voir J. de Lahondés, *Les Églises gothiques de l'Ariège*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1898, p. 464.

[2] Ces belles reliures paraîtront dans un prochain Bulletin de la Société archéologique du Midi.

Digitized by Google

ses églises. Le Congrès archéologique de 1884 a fait connaître le buste de saint Lizier[1], du XVIe siècle, comparable à celui de saint Valère du trésor de la Séo de Saragosse, et la croix processionnelle du commencement du XVIe siècle, de Castillon-en-Couserans[2].

Notre confrère M. l'abbé Cau-Durban, membre correspondant du Comité, a obtenu le classement des croix processionnelles en cuivre estampé et doré, du XVe siècle, de Saint-Jean-de-Castillon et des Bordes-sur-Lez, du calice en argent, XVIe siècle, d'Orgibet, de la petite croix d'offrande en argent enrichie d'émaux, XVe siècle, de Saint-Lizier.

Cette liste doit être augmentée de deux beaux reliquaires du XVIe siècle, conservés à Oust et à Seix[3], dont nous avons aussi demandé le classement au Comité de conservation des objets mobiliers du culte du département de l'Ariège.

Le reliquaire d'Oust, de la première moitié du XVIe siècle, est d'argent repoussé, ciselé et doré; sa hauteur totale est de 0 m. 48. Il se compose d'un édicule à quatre tourelles d'angles, surmonté d'un toit à deux pignons aigus, supporté par une tige divisée par un nœud chargé de godrons et d'un rinceau courant; sur le pied rectangulaire, aux angles abattus, des godrons s'effilent et s'amincissent pour se terminer sous une couronne dentelée qui enveloppe la base de la tige. (Pl. XLV et XLVI.)

Sur le toit, encadrée par deux statuettes aux gestes gauches, vêtues de longues robes serrées à la taille, est posée une croix reliée à la crête par deux dauphins et d'autres ornements. Chaque face longue de l'édicule est ajourée par deux petites fenêtres laissant apercevoir l'intérieur et formant trois panneaux contre lesquels sont appliquées les statuettes des apôtres reconnaissables à leurs attributs : saint Mathieu, saint André et saint Mathias, d'un côté; saint Pierre, saint Jean et saint Paul, de l'autre; les pignons et la partie inférieure de la tige au-dessous du nœud sont ornés par les figures des autres apôtres

Des inscriptions, en lettres repoussées, garnissent les deux

(1) Voir *LIe Congrès archéologique*, 1884, avec planche.

(2) Voir notre notice dans *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, t. VII, 1899, avec planche, et XLIe *Congrès archéologique*, p. 143.

(3) Ariège, canton d'Oust, arrondissement de Saint-Girons.

Digitized by Google

pentes du toit qui peut se soulever et qui était retenu au corps du reliquaire par quatre petites chaînettes, dont deux ont disparu.

On lit sur le devant :

LAИ + MVXLII + AV + ME
S + DE MAY + FOC + FET + LO
· PSEИT RILICHARI + ✱
IHS ◇ MA ◇

Au revers :

GVILLEM + SIRGVAИT + COS
SVL + IOHAИ + CAMPIS + CO
SSVL + BERИAT + AETAV + CO
SSVL + PEY + HOLVS + COSSVL
PEIROT + ARTAV + HOBRE + BERИA
DE + COMEIE + HOBRE +

Sauf les crêtes du toit et la couronne de la base, l'ornementation de ce reliquaire n'offre plus rien de gothique.

Le reliquaire de Seix est d'une forme plus connue; il est également d'argent, avec parties dorées et mesure o m. 46 de hauteur.

Le pied, polylobé, couvert de flammes, est surmonté d'un pommeau plaqué de feuilles d'acanthe d'où s'élancent deux tiges s'épanouissant en corolles pour porter des anges aux ailes éployées. Du pommeau part une tige centrale, divisée par un nœud à cabochons et rosaces et soutenant un édicule avec contreforts, gargouilles, pinacles et fleurons. (Pl. XLVII et XLVIII.)

Chaque face de l'édicule est divisée en deux panneaux garnis d'arabesques. Sur le devant, ces enroulements sont interrompus par la petite fenêtre vitrée qui permet de voir les reliques, et de chaque côté de cette ouverture, portées par des culs-de-lampe, sont deux petites statuettes, l'une de la Vierge avec l'Enfant Jésus, l'autre d'un ecclésiastique offrant de la main gauche un objet qui paraît être un reliquaire; c'est là, sans doute, la représentation du donateur. Le toit de l'édicule est surmonté de la boule et de la croix avec le Christ et la Vierge tenant l'Enfant Jésus.

Digitized by Google

Le reliquaire d'Oust semble bien avoir été fait pour la paroisse qui le possède aujourd'hui : on retrouve encore dans tout le canton, et surtout à Oust, des Sirgant, des Campis, des Aulus, des Artaud, des Coumes.

Son origine toulousaine ne nous paraît point douteuse.

Durant le cours du Moyen Age, les pièces d'orfèvrerie provenant de Toulouse portaient une inscription ou un poinçon indiquant ce lieu de fabrication.

L'inscription (*fec*)IT : FIERI : THOLE : AD : HON(*orem*), se lit sur la Vierge de Roncevaux, de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, signalée par M. Marquet de Vasselot[1].

Le poinçon TOL, en lettres gothiques, sous une fleur de lis, est appliqué sur la statuette en argent de saint Christophe, appartenant à l'église de Saint-Christophe-de-Lasbordes (Aude)[2] et sur une croix processionnelle de la fin du XVe siècle, provenant d'une paroisse du diocèse de Lombez[3].

Le poinçon TOL ne se retrouve pas sur le reliquaire d'Oust, mais la provenance toulousaine est attestée par le dialecte de l'inscription et par la croix alésée, vidée, cléchée et pommetée qui entre dans les armes de Toulouse et qui suit le mot RILICHARI.

Le contre-poinçon de l'orfèvre, I⁝B, est répété plusieurs fois[4].

Dans la première moitié du XVIe siècle, des orfèvres du nom de Blanc Bloteau et Blasru étaient établis à Toulouse.

Etienne Blanc exécuta, en 1518, pour la confrérie de Notre-Dame de Castelnaudary, une statuette de saint Barthélemy, du poids de 24 à 25 marcs d'argent[5].

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1897. André Michel, *Hist. de l'art*, t. II, p. 956-957.

(2) Voir Chanoine Pottier, *L'orfèvrerie de Toulouse dans le passé* (*Bulletin archéologique du Comité*, 1897, p. 237 et suiv.).

(3) *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, n° 8, p. 54.

(4) Nous avons trouvé la même marque I⁝B sur le petit calice conservé à l'église Saint-Vincent d'Ax-les-Thermes. Le pied polylobé est couvert de godrons, les uns lisses, les autres granités, s'épanouissant, comme au reliquaire d'Oust, en une couronne qui entoure la base de la tige. Le nœud divisant la tige était orné de cabochons qui ont été récemment remplacés par les lettres du mot +IESVS. La coupe et les feuillages qui l'enveloppent sont dans le style du XIVe siècle. Comme le reliquaire d'Oust, le calice d'Ax est en argent avec parties dorées. Hauteur, 0 m. 20.

(5) Sylvain Macary, *L'orfèvrerie à Toulouse aux XVe et XVIe siècles*, dans *Bull. archéol. du Com.*, 1904, p. 111.

Digitized by Google

Le 4 janvier 1508, Nicolas Bloteau reçut la commande d'une croix d'argent pour l'église de Gramat, au diocèse de Cahors[1]. M. Roschach a trouvé les comptes de l'argentier Bloteau parmi ceux des orfèvres qui modelèrent, au début du XVIe siècle, les fleurs données aux poètes par la Compagnie du Gai Savoir[2].

Le 25 juin 1510, Jean Blasru « argentier » de Toulouse, accepta de faire une statue de saint Sébastien, de trois palmes de hauteur, en argent doré, avec six lions sculptés au piédestal[3] et destinée à la chapelle Sainte-Catherine de la Dalbade[4].

Le reliquaire d'Oust est-il l'œuvre d'un descendant d'Étienne Blanc, de Nicolas Bloteau ou de Jean Blasru? N'est-il pas plutôt de la main même de Jean Blasru vivant encore en 1542? Nous ne pouvons que le supposer.

Quant au reliquaire de Seix, avant de rechercher sa provenance, il convient de se demander s'il a toujours été destiné à l'usage qu'il remplit encore actuellement et s'il n'avait pas tout d'abord une autre affectation.

Sans doute, on a signalé bien des reliquaires d'un thème analogue[5], et M. Brutails a figuré dans le *Bulletin archéologique* de 1893, pl. XXVII, le reliquaire de Serdinya où, cependant, l'édicule est remplacé par un cylindre de cristal. Le reliquaire d'argent ciselé et doré, donné, sans indication de provenance, par Henry Havard dans l'*Histoire de l'orfèvrerie française* (p. 264), se rapproche davantage de celui de Seix.

Mais le reliquaire de Seix n'aurait-il pas été plutôt une monstrance, comme celles si riches de Marquixanes et de Rigarda, représentées aussi par M. Brutails (même planche). Ces custodes ne sont relativement pas rares en Espagne, et le baron Davillier en cite de

(1) *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, n° 22, p. 160.

(2) Roschach, *Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse du XIVe au XVIe siècle*, dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. XI, 1875-1880, p. 1 et suiv.

(3) Remarquer l'indication des lions supportant la statue et qui n'apparaissent pas au reliquaire d'Oust. Cf. Brutails, *Bull. archéol. du Com.*, 1893, p. 375, en note.

(4) Abbé Douais, *L'Art à Toulouse*, dans la *Revue des Pyrénées*, 1900, p. 348, d'après les Archives notariales, Foresterii not., Reg. 1510-1511, fol. xxj v°.

(5) Voir *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, n° 15, p. 29, et n° 32, p. 110.

Digitized by Google

monumentales[1], auxquelles nous ajouterons, pour la Catalogne, celles qui sont conservées dans la paroisse de Pierola y Hostalet[2], à la Seo de Urgel, dans la collection de la Señora Mercédès d'Enviva[3].

Le reliquaire de Seix est poinçonné, au revers, d'un B, et d'un N[4] encadrant les lettres *tol*, en minuscule anguleuse, au-dessous d'une fleur de lis, ce qui est justement la marque relevée par M. le chanoine Pottier sur la statuette de Saint-Christophe-de-Lasbordes et sur la croix du diocèse de Lombez.

Le mélange du style gothique avec celui de la Renaissance que l'on constate dans le reliquaire de Seix, les proportions écrasées des anges et des autres figurines, indiquent le commencement du XVIe siècle. Nous avons précédemment noté, parmi les orfèvres toulousains de la première moitié du XVIe siècle, Nicolas Bloteau, dont les initiales sont celles que nous trouvons à côté de la marque d'origine. Une attribution à ce maître serait toutefois un peu imprudente : dans le nombre très considérable des argentiers qui, à la même époque, travaillaient à Toulouse et dont les œuvres avaient un rayon de diffusion assez étendu, il en était sans doute d'autres dont les initiales étaient identiques. Ici encore des suppositions sont donc seules permises.

Robert Roger.

(1) *Recherches sur l'orfèvrerie en Espagne au Moyen Age et à la Renaissance*, p. 42 et suiv.

(2) Voir 2e *Album de la section archéologique de l'Exposition universelle de Barcelone en 1888*, n° 13.

(3) *Ibidem*, n° 8.

(4) Le B a été mal poinçonné; aussi l'a-t-on reproduit dans le compartiment voisin. Cette marque est encore apposée sur le pied et sur le couvercle, mais ici le B est au-dessus de la fleur de lis, et le N au-dessous.

Digitized by Google

FRAGMENTS

D'UN

BAS-RELIEF DU XIVe SIÈCLE

PROVENANT DU MAUSOLÉE

DE SAINT ELZÉAR DE SABRAN,

PAR M. L'ABBÉ ARNAUD D'AGNEL,

Correspondant du Comité.

Les deux sculptures du moyen âge auxquelles nous consacrons cette notice ne sont que les débris d'un monument, mais elles méritent cependant d'être connues. Malgré leur état fragmentaire, elles offrent un réel intérêt archéologique. Ces deux morceaux sont datés d'une façon certaine par l'âge même du monument dont ils faisaient partie.

La provenance est certaine, et bien qu'ils ne soient plus en place dans l'église des Cordeliers, ils sont encore dans la ville d'Apt. On peut affirmer, pour ainsi dire, qu'ils se trouvent sur l'emplacement où s'élevait jadis l'œuvre sculpturale, à la beauté de laquelle ils contribuaient.

Les deux fragments reproduits (pl. XLIX et L) appartiennent à M. Aimard, maire d'Apt, conseiller général de Vaucluse. Ils lui furent légués par une famille aptésienne qui les possédait de temps immémorial. Pour l'intelligence et la mise en valeur des sculptures reproduites ici, il faut donner l'historique du mausolée de saint Elzéar et rappeler brièvement la vie de ce saint personnage[1].

Après la mort d'Elzéar de Sabran, comte d'Arian, survenue

[1] Il existe deux vies anciennes de saint Elzéar, l'une en latin, l'autre en provençal, ainsi qu'une vie de sainte Delphine écrite dans cet idiome et le procès de sa béatification. Tous ces documents sont du XIVe siècle. La marquise de Forbin d'Oppède et l'abbé Andrieu les ont utilisés pour écrire des histoires complètes de ces illustres personnages.

Digitized by Google

le 27 septembre 1323, son corps fut déposé provisoirement dans l'église des Franciscains. Par son dernier testament fait à Toulon en 1317, Elzéar devait être inhumé dans l'église des Frères Mineurs d'Apt, où il avait élu, par dévotion, le lieu de sa sépulture. Par les soins du Père François Meyronis, qui avait assisté le saint dans sa dernière maladie, le corps fut transporté en Provence dans une litière couverte d'un drap noir semé de larmes d'argent. Ce long voyage fit une très grande impression sur les Provençaux, si l'on en juge par les récits légendaires auxquels il a donné lieu. Un de ces faits les plus typiques est le soi-disant miracle des cloches d'Avignon. Elles auraient sonné d'elles-mêmes, à mesure que le convoi funèbre approchait de la ville. Le corps du saint, dès son arrivée à Apt, fut enseveli dans l'église des Cordeliers, sous les dalles du sanctuaire; il n'en fut retiré qu'en 1373.

Il se passa pour le comte d'Arian un fait anormal dans les traditions ecclésiastiques : ses reliques ne furent exposées au culte des fidèles que trois ans après sa canonisation, faite par le pape Grégoire XI, dans une bulle datée d'Avignon, le 5 janvier 1371.

La principale cause de ce retard fut précisément le mausolée dont les fragments que nous publions faisaient partie. Le cardinal Anglicus, évêque d'Albano, frère d'Urbain V, plein de dévotion pour son illustre parent, voulut élever à sa mémoire un superbe mausolée; malheureusement, ce monument ne fut prêt qu'en 1373 à recevoir les ossements de saint Elzéar.

Ce mausolée, écrit l'abbé Gay [1], digne par sa magnificence du grand prélat qui le fit élever, était adossé contre le maître-autel de l'église des Cordeliers, au-dessus duquel il formait un portique, et s'élevait ensuite majestueusement, en forme de pyramide, jusque vers la voûte. Sa base était ornée d'un bas-relief de marbre représentant les principaux miracles du saint comte d'Arian. Quand ce monument fut achevé, le cardinal Anglicus se rendit à Apt, pour procéder solennellement à la translation. On choisit pour cette fête le 18 juin, jour anniversaire du transfert du corps de Paris en Provence. Une fête inscrite au martyrologe

[1] *Les miracles de la grâce victorieuse de la nature, ou vie de sainte Delphine vierge et épouse de saint Elzéar,* par le père Borely, revue et augmentée d'un précis historique sur la canonisation et le culte de saint Elzéar, par l'abbé Gay. (Carpentras, 1844.)

Digitized by Google

du tiers-ordre de saint François commémora depuis lors cette fête.

Les deux fragments de sculptures reproduits faisaient partie du bas-relief dont les scènes à figures se déroulaient autour de la base du monument. Sur l'un de ces morceaux, le moins important, se voit un personnage agenouillé dans l'attitude de la contemplation. C'est un homme jeune, au visage imberbe, aux cheveux longs et bouclés tombant sur le cou. La tête est rejetée en arrière, les yeux sont levés au ciel, l'expression de la physionomie est extatique. D'après ces caractères, le sujet devait être une apparition, mais cette supposition n'est pas certaine. Peut-être faut-il y voir simplement quelque saint en prière; la partie disparue représenterait alors un symbole religieux, crucifix ou madone (pl. XLIX). Comme sur les sujets analogues des XIIIe et XIVe siècles, le pieux contemplatif est à genoux devant un pupitre, sur lequel repose ouvert le livre des Écritures, ou l'Évangéliaire.

L'autre sculpture (pl. L) est un sujet complet. Le groupe est de quatre personnages disposés de front. Le dernier est mi-caché par le troisième, mais sa physionomie se dégage bien, au-dessus de celle du compagnon placé devant lui. L'un de ces hommes est d'une taille beaucoup plus élevée que celle des trois autres; il les domine de toute la tête. Son visage beau de noblesse et de mysticisme contraste avec celui des misérables qui l'accostent. Ce sont des lépreux, reconnaissables aux népromes ou pustules dont leur face tuméfiée est couverte.

Il est évident, en dehors de toute donnée historique, que l'artiste a voulu représenter une guérison miraculeuse. Quel est exactement ce prodige? Des renseignements hagiographiques nous permettent de le spécifier.

On lit dans la vie de sainte Delphine[1], épouse de saint Elzéar, un récit dont la scène décrite plus haut est l'illustration naturelle. « Une troupe de mendiants étrangers, lépreux, aveugles ou boiteux s'étant présentée devant la maison où habitait la veuve du vénéré comte d'Arian[2], lui exposèrent leur requête, lui demandant de prier Dieu en leur faveur. » « Allez, leur dit l'illustre dame, au tombeau « de mon bienheureux époux. Le Seigneur pourra vous soulager par

(1) *Op. cit.*

(2) Comté d'Ariano en Italie.

Digitized by Google

« son intercession, car ce ne sont pas les saints qui opèrent les miracles « mais Dieu qui les accorde à leurs mérites. Ces pauvres gens obéirent « et reçurent la récompense de leur foi. »

Sur le fragment reproduit pl. L, ce sont bien des êtres lépreux et difformes; ils se traînent en boitant, plutôt qu'ils ne marchent vers un quatrième personnage qui n'est autre que le thaumaturge auquel ils recourent, sur l'ordre de sainte Delphine. Par une idée commune aux artistes de l'époque, le sculpteur a représenté le saint debout et vivant, alors qu'il était mort et enseveli. C'est, au point de vue instructif, le meilleur moyen d'enseigner aux pèlerins qui visitaient la sépulture de saint Elzéar, que le miracle s'était accompli par son intercession.

Ce mode de figuration répondait aussi à la mentalité religieuse du moyen âge. Les reliques des saints n'avaient-elles pas aux yeux des croyants naïfs une vertu mystérieuse, une sorte de vie cachée? L'imagination populaire était d'ailleurs tellement pleine de l'histoire des thaumaturges locaux, des merveilles opérées en leur nom, qu'on n'éprouvait aucune surprise à les voir représentés vivants et agissants.

La signification du fragment qui vient d'être décrit, rend problématique l'hypothèse qui ferait du saint en prière (pl. L) le bienheureux Elzéar. Ce saint est imberbe, tandis que, dans la scène de la guérison des lépreux, le comte d'Arian porte la barbe. L'artiste, il est vrai, a pu le représenter ici dans la maturité de l'âge et là dans l'adolescence. Une difficulté reste encore, c'est une dissemblance dans les traits et l'expression générale de la physionomie. Un point est à retenir, c'est le choix pour le décor du monument d'un miracle accompli après la mort du saint.

D'après ce choix, l'artiste a dû probablement représenter sur le bas-relief les prodiges accomplis depuis le décès de son héros, soit pendant ses funérailles à Paris, soit lors du transport des reliques, de la capitale en Provence[1]. Cet éloge sur la pierre était tout à fait conforme aux principes théologiques avec lesquels l'art était obligé de compter. Or, voici un de ses principes relatifs à la sainteté : les miracles faits du vivant de la personne ne prouvent point sa sainteté, ils en sont tout au plus un présage; mais il en est tout autre-

[1] *Le trésor de l'église d'Apt*, par M. Arnaud d'Agnel, dans *Bulletin archéol. du Comité*, 1904, p. 335.

Digitized by Google

ment de ceux accomplis après la mort par l'intercession du défunt. Dans les procès de canonisation, l'Église fonde son jugement sur ces derniers seuls. Cette observation a d'autant plus de poids que le superbe mausolée construit sur l'ordre et aux frais du cardinal Anglicus avait précisément pour but, dans la pensée du donateur, de perpétuer le souvenir de la canonisation d'Elzéar, son illustre parent.

D'après les fragments, sujet de cette étude, cet édifice était digne par sa beauté de la fortune du prélat qui l'érigeait, frère du grand pape Urbain V.

Les deux débris, que nous étudions, s'ajoutent aux quelques objets relatifs au bienheureux comte d'Arian que conserve l'église d'Apt: livres d'heures, lambeaux d'étoffes, Bambino de bois doré, cadeau de la reine Sanche, chemise brodée par sainte Delphine d'une croix dans le dos et de plusieurs tiges fleuries.

Ce sont là autant de témoins d'un culte séculaire. Parmi les nombreuses figures de l'hagiographie provençale, une des plus brillantes est Elzéar de Sabran. Ce saint, moins connu aujourd'hui que jadis, a joui d'une grande popularité aux XIVe et XVe siècles. Son culte fut tel à cette époque, que les Provençaux accouraient de toutes parts à son glorieux tombeau et qu'ils donnaient à l'envie son nom à leurs fils.

Cette vénération particulière tient à plusieurs causes. L'éclat de la famille d'Elzéar ne fut certainement pas étranger à la célébrité de son nom. Les Sabran, originaires du Bas-Languedoc[1], étaient venus en Provence dès le commencement du XIe siècle. Ils s'étaient alliés aux premières maisons du pays. Parents des princes des Baux et des Villeneuve, leur sang s'était mêlé avec celui de Marguerite de Provence. Le comte d'Arian était le neveu du puissant abbé de Saint-Victor de Marseille. Dans un temps où la noblesse était tout, il était naturel qu'un saint de race illustre, comme l'était Elzéar, devînt l'objet d'un culte spécial.

D'autres raisons contribuaient à donner à ce saint une place à part: sa bonté légendaire pour les pauvres et surtout sa chasteté dans le mariage. C'était là un état tout à fait extraordinaire et dont le souvenir se grava de lui-même dans la mémoire du peuple. La dévotion à saint Elzéar fut encore favorisée par un heureux concours de circonstances. Plusieurs parents et amis de l'illustre comte

[1] Au comté d'Uzès.

Digitized by Google

méritèrent les honneurs de la béatification. Tous ces bienheureux[1], que des liens plus ou moins étroits unissaient à Elzéar, formèrent une cour d'honneur autour de lui, dont il était le roi, une école de sainteté, dont il était le maître. Ce furent Garsende[2], sa gouvernante, Bertrande Carmara[3] de Carpentras, Mabille de Simiane[4], son alliée par son mariage avec un Pontevès, François de Meyronnes[5] ou Meyronnis, son confesseur et son ami, et pardessus tous, Delphine de Signe, sa propre épouse.

La ville d'Apt, lieu de la sépulture du saint, fut aussi un motif de l'importance que prit son culte. Cette cité jouait alors un rôle considérable, les papes comblaient de faveurs son antique église et les évêques s'y assemblaient en concile.

Ces considérations montrent quels soins dut apporter le cardinal Anglicus à l'érection du monument en l'honneur d'un saint si populaire en Provence. Il commanda ce travail aux artistes les plus habiles. Selon toute vraisemblance, il les fit venir de la cour d'Avignon.

Le principal, pour ne pas dire l'unique intérêt des sculptures que nous étudions dans cette notice, est d'être des spécimens authentiques et datés d'une des branches les plus importantes et les moins connues de l'art en Provence. Si l'on trouve des statues d'hommes ou d'animaux, ainsi que d'autres ornements à Saint-Trophime d'Arles et dans les églises d'Aix et d'Avignon, rien de plus rare que la sculpture en bas-relief, destinée à un monument de dimensions très restreintes. Elle est différente de celle des tympans de portails et des tombeaux d'autels. En sculptant, par exemple, le portail d'une cathédrale, l'artiste est obligé de tenir compte, avant tout,

(1) Ils avaient tous appartenu de leur vivant, comme le comte d'Arian, au tiers ordre de Saint-François dont ils avaient porté l'habit. Les Mineurs, très influents en Provence, travaillèrent beaucoup à y répandre le culte de saint Elzéar et de sainte Delphine.

(2) Née au village d'Antouis et de la maison des Sabran.

(3) Cette bienheureuse prétendit avoir eu une révélation sur l'état de chasteté dans lequel vécurent saint Elzéar et sainte Delphine.

(4) Fille de Bertrand Rambaud de Simiane et d'Alasie des Baux-Meyrargues. A l'âge de 17 ans, elle épousa Fouquet de Pontevès; elle était riche en châteaux et en vassaux.

(5) Né à Meyronnes, près de Barcelonnette. Gioffredo dit qu'on le croit de la famille des Espitaliers. Il entra dans l'ordre de Saint-François au couvent de Digne; il résida aussi à celui de Sisteron.

Digitized by Google

de l'ensemble de l'édifice. Le statuaire est souvent gêné dans son art par les exigences de l'architecture, il est l'esclave des lignes et du style. Ces statues n'ont pas de valeur comme statues, mais en tant qu'elles contribuent à l'ornementation générale. La plupart du temps, elles sont destinées à être vues de loin et comme perdues au fond des arcades, dans des rinceaux de feuillages. Toutes choses qui font que l'artiste renonce à parachever son œuvre dans les moindres détails.

Dans le mausolée de saint Elzéar, l'architecture n'était rien, d'après la description des anciens auteurs, et par contre la sculpture en faisait tout le prix. On peut dire que la masse du sépulcre, avec son couronnement en forme de pyramide, n'avait qu'un but : supporter le bas-relief et lui servir de cadre. Les scènes reproduites par ces tableaux de marbre n'étaient autres, comme nous l'avons écrit plus haut, que les principaux miracles de saint Elzéar, c'est dire quelle importance s'attachait à ces reproductions par la pierre. Ces sculptures, ornant la base du monument, étaient sous les yeux du public, à son niveau. Les visiteurs pouvaient les regarder de près, les examiner dans leurs moindres détails.

D'après les deux morceaux que nous reproduisons ici, ce bas-relief était une œuvre excellente, mais d'un art moins avancé que les statues si parfaites exécutées à cette époque dans certaines provinces de la France. Un artiste de Bourgogne et, à plus forte raison, de l'Ile-de-France, aurait eu plus de souci des parties accessoires. Les jambes et les pieds des personnages ne seraient pas informes. Les lignes du corps seraient d'un dessin plus précis et plus ferme, en un mot la technique serait bien supérieure. Ces remarques nous portent à croire que ces sculptures sont d'un sculpteur local et que la Provence est en droit de les revendiquer comme tout à fait siennes. Il y avait sans doute à Avignon, à la cour des papes, des artistes de Venise et de Rome, de Florence et de Pise, mais il est impossible d'attribuer à l'un d'eux le bas-relief aptésien. L'Italie ne peut être pour rien dans cette œuvre si belle d'inspiration, mais d'une technique trop rudimentaire.

Le fragment, planche XLIX, est dans son ensemble d'une exécution meilleure que le groupe de la planche L. Il y a plus de souplesse dans les mouvements du corps, l'ordonnance des plis de la robe et du scapulaire est plus harmonieuse. Seule la pose de la tête

Digitized by Google

est légèrement défectueuse. La physionomie du jeune homme en prière est merveilleusement rendue. L'artiste a fait preuve de beaucoup d'habileté en plaçant son personnage incliné en arrière dans l'attitude de l'extase. Tout en respectant les traits individuels du saint, il a su les faire resplendir d'une beauté surhumaine.

Dans le groupe des malades guéris par l'intercession du comte d'Arian, le sculpteur se montre réaliste par la manière dont il traite la figure des lépreux. Il multiplie à dessein les pustules pour rendre avec plus d'évidence le mal dont ils sont atteints. Par ce procédé, il obtient un plus grand contraste entre le beau visage du saint et ces faces tuméfiées et repoussantes. La façon dont Elzéar prend les mains du misérable qui l'accoste et les têtes disproportionnées des lépreux donnent à première vue une impression d'archaïsme qui s'efface en constatant la science de la mise en scène.

Les deux morceaux de sculpture que nous avons étudiés dans cette notice font regretter, pour l'histoire de l'art provençal au moyen âge, la destruction du magnifique mausolée qu'éleva le frère d'Urbain V à la mémoire du glorieux thaumaturge de la ville d'Apt.

Abbé Arnaud d'Agnel,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

BAS-RELIEFS ANTIQUES
DE LA CORSE,

PAR M. ÉTIENNE MICHON,
Membre du Comité.

Les quelques bas-reliefs antiques de la Corse que je voudrais signaler au Comité ont été photographiés par moi au cours d'une exploration archéologique entreprise, il y aura bientôt vingt ans, en vue d'une histoire de la Corse dans l'antiquité que d'autres occupations ne m'ont jamais permis de publier[1].

Ils n'ont, aucun, grande importance; mais ils proviennent d'une île où les souvenirs subsistants de l'antiquité sont particulièrement peu nombreux et pourront former un supplément au volume déjà paru du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* de M. Espérandieu. A ce titre, ils m'ont paru mériter de n'être pas laissés dans l'oubli.

« La Corse, écrit le commandant Espérandieu, ne pouvait être exclue de ce recueil, mais la place qu'elle y occupe est insignifiante[2]. » De fait, deux monuments seulement représentent dans le recueil le chapitre consacré à la Corse. L'un[3] est un sarcophage d'enfant, décoré d'une scène de chasse, — chasse au lion, au cerf, à la panthère —, provenant de la *punta di Tralaveto*, près de Campodiloro, dans le voisinage d'Ajaccio, et ayant appartenu à M. L. Campi. L'autre[4] est la pierre d'Apricciani, aujourd'hui brisée,

[1] La partie de ce travail relative à l'étude détaillée de la colonie romaine d'Aléria a fait l'objet d'un mémoire adressé en 1889 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; cf. *Comptes rendus*, 1889, p. 168 et 456-457, et le rapport présenté par M. Perrot au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, *ibid.*, 1890, p. 72-74.

[2] *Rec. des bas-reliefs de la Gaule*, I, p. 25.

[3] *Ibid.*, n° 22 (numéroté par erreur 2).

[4] *Ibid.*, n° 23.

Digitized by Google

sans doute détruite, quoiqu'elle eût été classée comme monument historique, perdue dans un maquis désert à une douzaine de kilomètres de Vico; sa renommée relative est venue d'une erreur de Renan, qui la signala, sur la foi d'un officier, M. Aucapitaine, comme un couvercle de sarcophage anthropoïde phénicien [1], erreur qui a été répétée jusque dans les ouvrages les plus récents et les mieux informés [2] : il s'agit, en réalité, d'une sorte de statue-menhir, qui se dressait debout, vaguement sculptée sur l'une et l'autre face, et représentait peut-être quelque divinité indigène [3].

MÉRIA.

« Il ne m'a pas été possible, ajoutait M. Espérandieu, de me procurer la photographie d'un fragment de bas-relief qui figure deux Amours et accompagne la dédicace, découverte dans le cap Corse, d'une statue à l'empereur Claude [4]. »

La pierre, signalée pour la première fois par M. Lafaye, qui en a bien reconnu la nature [5], est une dalle de marbre, haute dans son état actuel, — il manque au moins la moitié inférieure, — de 0 m. 36, large de 0 m. 75, épaisse de 0 m. 12, qui se voyait à Méria, village perché sur un des contreforts de la chaîne du cap Corse; mais elle viendrait en réalité de l'ancienne chapelle de Saint-Marcel, voisine de la marine du même nom de Méria, située à 3 kilomètres, dont des matériaux, m'a-t-on dit, auraient servi en 1858 à faire le clocher de l'église. Inscription et sculptures se respectent réciproquement et ont donc été exécutées en même temps. La dédicace est ainsi conçue : *Ti. Claudio Caesari* | *Augusto Germanico*, | *pont(ifici) max(imo), tr(ibunicia) pot(estate), imp(eratori), co(n)s(uli) des(ignato) (iterum)*, | *Eunus, Tati(i) f(ilius), sacerdo[s]* | *Caesaris, de sua pecunia posui[t]* [6].

[1] Renan, *Mission de Phénicie*, p. 425, 824.

[2] Voir notamment Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. III, p. 186; Hamdy-bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 160.

[3] Je l'ai publiée, ainsi que deux autres statues-menhirs inédites existant en Corse, de travail encore beaucoup plus sommaire, dans le volume du *Centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 299-306, avec 6 figures.

[4] *Recueil*, p. 25.

[5] *Bull. épigraphique de la Gaule*, t. III, 1883, p. 193, n° 1.

[6] *Ephemeris epigraphica*, t. VIII, Additamenta ad Corporis, vol. X, p. 201, n° 804.

Digitized by Google

Il ne s'agit pas, à vrai dire, comme l'indique M. Espérandieu, de la dédicace d'une statue à l'empereur Claude. M. Allmer a justement remarqué que, dans l'hypothèse d'une statue, le peu d'épaisseur du piédestal ferait supposer une statue beaucoup moins grande que nature : « peut-être, ajoutait-il, était-ce simplement un buste [1] ». Le monument consacré par Eunus, fils de Tatius, prêtre de César, était tout autre chose, une de ces tables de marbre comme il en a été trouvé à Rome et à Pompéi, qui ornaient d'ordinaire l'atrium des maisons et que l'on nommait *cartibulum*. La maison de Cornelius Rufus à Pompéi montre encore en place deux supports d'une de ces tables, de forme analogue au nôtre [2]. La décoration en consistait le plus souvent en une tête et une patte de lion; d'autres fois, des griffons remplaçaient les lions; d'autres fois encore, le sculpteur ne craignait pas de marier la forme humaine à la forme animale, et un buste d'enfant ou de Satyre surmontait la griffe de lion; parfois enfin, l'animal disparaît complètement [3]. Ici notamment, le support, *mensae fulcrum*, était terminé à ses extrémités par deux hermès surmontés de têtes juvéniles, Génies plutôt qu'Amours. L'espace intermédiaire ne recevait généralement que de simples ornements. Sur le marbre de Méria, il est occupé d'un côté par l'inscription, et, dans le vide laissé au-dessous, par un fleuron projetant de part et d'autre deux caulicoles recourbées [4]. L'autre côté (pl. LI), qui n'était pas inscrit, porte un fleuron de dimensions beaucoup plus considérables, qu'encadrent deux grandes ailes, recroquevillées à leur bout, fort ingénieusement ajoutées sur cette face aux hermès.

Les environs du village de Méria, d'après les renseignements assez vagues que j'ai pu recueillir, auraient souvent livré au jour

(1) *Rev. épigraphique du Midi de la France*, n° 65, janvier-mars 1892, n° 888, p. 148.

(2) Voir les vues données par Mau, *Pompei, its life and art*, trad. Kelsey, p. 250, fig. 116, et mieux Thédenat, *Pompéi*, Histoire, vie privée, p. 63, fig. 29.

(3) Cf. sur ces pieds de tables ou trapézophores, A. de Ridder, dans Daremberg-Saglio, *Dict. des Antiquités*, au mot «Mensa», t. III, 2° part., p. 1724. MM. Matz et von Duhn en ont signalé un certain nombre parmi les antiques conservés à Rome, *Ant. Bildwerke in Rom*, t. III, n°s 3708-3724.

(4) M. Espérandieu, dans ses *Inscriptions ant. de la Corse*, a donné (pl. I) un dessin de cette face inscrite, où l'on voit le fleuron.

Digitized by Google

d'anciens tombeaux; mais s'agit-il de sépultures de l'époque romaine? La chose paraît plus sûre pour le voisinage de la marine, où, non loin de la tour génoise qui se dresse près du rivage, ont été trouvées des cruches en poterie. En outre, dans une vigne, de grandes tuiles à rebord protégeaient une tombe, comme j'en ai moi-même reconnu à Aléria. La région du cap Corse, il ne faut pas l'oublier, formait dans l'antiquité le territoire des Vanacini, mentionnés par Ptolémée, et auxquels l'empereur Vespasien, confirmant les privilèges qui avaient été accordés, en 727, par Auguste après son septième consulat, adressa un rescrit relatif à la contestation de frontières qu'ils avaient avec leurs voisins, les colons de Mariana [1].

LURI.

Il pourrait sembler au premier abord vraisemblable d'attribuer la même provenance à un bas-relief plus intéressant qui est conservé à Luri, chef-lieu de canton distant d'une douzaine de kilomètres de la marine de Méria [2]. La conjecture, pourtant, serait bien problématique, et il m'a été affirmé que jamais, de mémoire d'homme, le bas-relief n'avait été à Méria. Il aurait été trouvé lors des travaux d'agrandissement de l'église de Luri, qui primitivement n'avait qu'une nef.

Le bas-relief (pl. LII), qui est un de ces bas-reliefs funéraires romains avec des représentations de défunts, dont quelques-unes sont des portraits d'une rare individualité, mesure approximativement 0 m. 60 de long sur 0 m. 40 de haut et 0 m. 05 d'épaisseur et devait surmonter une tombe de famille. Une main postérieure, y a percé, un peu au-dessus du centre, un trou circulaire évidem-

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. X, pars II, n° 8038. La plaque de bronze, qui portait le rescrit, trouvée en 1669 et offerte au gouverneur génois de l'île, Frédéric Imperiali, a malheureusement disparu.

[2] Le bas-relief de Luri, avec l'indication fautive de «Larri», vient d'être reproduit, d'après une photographie communiquée à M. Jullian par M. Dupuch, dans le fascicule d'octobre-décembre de la *Rev. des études anciennes*, 1907, p. 369, paru quelques jours après la lecture de cette étude au Comité. MM. Hantz et Dupuch en ont donné aussi un dessin dans leur *Petite histoire de la Corse*, éditée chez Juven dans un nouveau cours d'enseignement primaire, [1907], p. 13 (non 33).

Digitized by Google

ment destiné à laisser passer l'extrémité d'un tuyau, de manière à faire du marbre un devant de fontaine.

Sept ou huit lignes d'inscription étaient gravées sur les deux tiers inférieurs. Malheureusement, les lettres ont été tellement mangées par les agents atmosphériques, qu'il est impossible de rien obtenir à l'estampage, et que ce n'est guère qu'à la première ligne qu'on parvient à identifier quelques caractères : à droite de l'orifice

·O·IONI MILTIN

La lettre qui précède le premier O pourrait être un N; entre cet O et l'I, ou du moins la haste verticale qui précède le second O, peut-être un C. La fin de la 3e ligne semble être OR, celle de la 4e MA, et les mêmes lettres reparaissent, moins douteuses, à la fin de la 5e ligne.

La partie supérieure du marbre forme un cadre rectangulaire en retrait, de 0 m. 15 environ de haut, avec rebord large de 0 m. 04 en haut et de 0 m. 06 sur les côtés. Il est occupé par quatre bustes de face émergeant de fleurons, que les coiffures et l'emploi reconnaissable de la virole permettent de dater de l'époque des Antonins. Les deux bustes placés à gauche du spectateur sont deux bustes d'hommes barbus, nus, sauf un pan de manteau jeté sur l'épaule gauche; les deux bustes de droite, deux bustes de femmes entièrement drapées dans une tunique et un manteau, avec les cheveux formant bandeaux autour du front et étagés par derrière en un haut chignon. Un des bustes d'hommes et un de ceux de femmes ont particulièrement souffert.

ALÉRIA.

L'ancienne colonie d'Aléria montre encore deux autres bas-reliefs, dont l'un est purement décoratif, comme le support de table de Méria, et dont l'autre est, comme le bas-relief de Luri, une sculpture funéraire reproduisant les portraits des défunts.

Le premier, recueilli au fort d'Aléria, chez M. de Matra, se voit au revers de l'épitaphe consacrée par une veuve, Flavia Vitalis, à son mari, marin ou ancien marin de la flotte de Misène : *D(is) M(anibus)* | *Flavia Bitalis Mario* | *Fusciano co(n)ju|gi bene merenti* | *feci, stupendio|rum XXVII*, épitaphe qui a été publiée successivement par

Digitized by Google

MM. Lafaye[1], Ihm[2], de Laurière[3] et Espérandieu[4]. Seul, M. de Laurière avait vu l'original. Il s'est borné à dire que l'inscription est gravée sur une plaque de marbre blanc portant au revers une ornementation sculptée de bon style, des fleurs, des rinceaux. M. Espérandieu répète également : le revers est orné de fleurs et de rinceaux. M. Lafaye, de son côté, ayant appris, postérieurement à la publication qu'il avait faite de l'inscription dans le *Bulletin épigraphique*, l'existence du bas-relief, le signala à la Société des Antiquaires; mais le dessin qui accompagnait vraisemblablement sa note et qui suppléait à son laconisme n'ayant pas été reproduit, il n'est resté de sa communication que les remarques suivantes, fort justes : «L'inscription, comme je l'ai dit, est d'une basse époque. Mais il n'est pas douteux que le bas-relief est bien antérieur. Le style des ornements qui y sont représentés suffit à le prouver. Il a dû être exécuté au Ier siècle de notre ère ou, au plus tard, dans le cours du IIe, pour décorer quelque édifice public ou privé d'Aléria. Dans la suite, à une époque où la barbarie commençait à se répandre dans les mœurs et dans l'art, on l'a scié et on l'a utilisé en gravant au revers l'épitaphe d'un soldat de la flotte[5]».

La photographie (pl. LIII) expliquera mieux qu'une longue description ce qu'est le bas-relief. Haut de 0 m. 45 sur 0 m. 50 de long et 0 m. 04 d'épaisseur, il est entier en haut et en bas, où deux moulures le limitent. Dans le sens même de la longueur, le motif est complet. Il consiste en deux tiges végétales stylisées, réunies l'une à l'autre par un lien, dont les courbes divergent symétriquement. De chacune, une des extrémités porte un gros bouton, tandis que, de l'autre côté, un bouton plus avancé donne naissance à deux tiges secondaires, élégamment enroulées. Celles-ci se terminent, l'une par une fleur à quatre pétales présentée de face, l'autre par une fleur analogue, mais en forme de clochette et vue de trois quarts à revers. Le nœud central sert encore de point de

(1) *Bull. épigraphique de la Gaule*, t. IV, 1884, p. 18, n° V.

(2) *Ephemeris epigraphica*, t. VIII, p. 200, n° 801.

(3) *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1887, p. 153. M. de Laurière note seulement la vraie lecture FECI, au lieu de FECIT (I et T liés) donnée par M. Lafaye et d'après lui par M. Ihm.

(4) *Inscriptions ant. de la Corse*, p. 62 et suiv., n° 5, avec un fac-similé.

(5) *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1887, p. 187-188.

Digitized by Google

départ à une fleur du même genre, plus grande, dont la partie du pourtour visible a cinq découpures et qui est elle-même surmontée d'une coquille. Deux sortes de coquilles, enfin, sont figurées de part et d'autre en bas.

Il est plus difficile de découvrir et surtout de photographier le second bas-relief.

Deux îles, toutes deux assez voisines de l'embouchure, sont situées dans l'étang de Diane, l'ancien port, Ἀρτέμιδος λίμην[1], de la colonie romaine d'Aléria, où séjournait un détachement de la flotte de Misène. L'une, assez plate, semble entièrement faite d'écailles d'huîtres, et la tradition veut que ce soient les restes des huîtres qu'Aléria envoyait aux Romains[2]. L'autre s'élève à pic de toutes parts, sauf à l'Est où elle aboutit à un banc de sable, qui, au temps des basses eaux, la réunit à la rive. Elle porte le nom de Sainte-Marie et son sommet est couronné d'une chapelle de forme rectangulaire, sans transept, consacrée à la Vierge. La construction est faite de maçonnerie grossière, mais on reconnaît qu'elle a succédé à un monument plus ancien. Les assises inférieures et surtout la façade occidentale contiennent de nombreux moellons rectangulaires; sur l'un deux, on a sculpté une croix grecque. La porte primitive se trouvait de ce côté; elle existe encore, quoique murée; c'était une arcade en plein cintre, avec voussoirs réguliers et bien taillés; un mètre à peine la sépare maintenant du vide sur lequel surplombe l'extrémité de la falaise.

Le bas-relief dont je veux parler (pl. LIV) est encastré au-dessus de la porte actuelle, reposant sur un linteau de bois, et représente deux têtes dans un encadrement rectangulaire dont un des bords a disparu. La hauteur en est de 0 m. 50 sur 0 m. 65 de large; l'encadrement, large de 0 m. 08, fait saillie de 0 m. 12 sur le fond. Les figures ont beaucoup souffert, l'une surtout. Il ne reste presque plus rien des nez, ni des mentons. Ce sont deux têtes d'hommes, ayant les cheveux divisés symétriquement sur le front. La coiffure, de même que la forme du monument, sont bien romaines. Le travail, quoiqu'on puisse mal en juger dans l'état de dégradation du bas-

(1) Ptolémée, III, 2, 5.

(2) Cf. Festus Avienus, v. 213, où il dit de la Corse :

Littoris ostriferi protendens latius undam.

Digitized by Google

relief, a dû être toujours grossier. Sur la plate-bande qui entoure les figures court une inscription que l'air de la mer a mangée presque entièrement. J'en ai tenté un estampage, mais la lecture en reste impossible. Il est certain néanmoins que l'inscription n'est pas contemporaine du bas-relief et y a été gravée au moyen âge. Les caractères sont trop petits et, à l'aspect général, trop ronds pour être antiques. Les quelques lettres que j'ai pu déchiffrer appartiennent en effet à l'écriture du moyen âge : je crois même reconnaître une petite croix. La disposition de l'inscription, qui se compose de trois lignes, deux courant de haut en bas sur un des côtés latéraux et une sur le rebord inférieur, est encore une preuve qu'elle a été ajoutée après coup et sans grand soin.

Il est vraisemblable que le bas-relief a été trouvé dans l'île même : on n'eût pas pris la peine de l'y apporter. Les Romains avaient donc occupé ce point, et sans doute il s'y élevait des constructions. Peut-être est-ce de là que proviendraient les pierres d'appareil qu'on trouve dans les murs de la chapelle. Quelques débris de briques se montrent aussi en un point de la surface du sol. L'hypothèse séduisante de placer sur le sommet de cette île escarpée et sauvage un temple de Diane reste à coup sûr, jusqu'à de nouvelles découvertes, une pure hypothèse. Peut-être, pourtant, ne serait-elle pas tout à fait dépourvue de fondement. Le nom mythologique donné à l'étang devait avoir son origine dans le culte rendu à la déesse. Maintes fois le christianisme a substitué sur le même emplacement ses églises aux temples païens, et le sanctuaire de la Vierge a pu succéder au sanctuaire de Diane.

BONIFACIO.

Il faut enfin mentionner, pour être complet, à Bonifacio, dans l'église Sainte-Marie-Majeure, dans l'angle gauche en entrant, un sarcophage, long de plus de 2 mètres sur 0 m. 55 de haut et 0 m. 65 de large, qui a été sommairement signalé par Mérimée[1] et M. de Laurière[2]. Une pierre en forme maintenant le couvercle, mais ce n'est pas le couvercle primitif. Tant à droite qu'à gauche,

[1] *Notes d'un voyage en Corse*, p. 89-90.

[2] *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1887, p. 152. La longueur indiquée, 1 m. 15, doit résulter d'une faute d'impression.

Digitized by Google

d'un côté un mur, de l'autre une grille empêchent de voir les faces latérales. Seule la face principale est observable : encore l'obscurité est-elle grande et telle notamment qu'une photographie est impossible. Elle est simplement strigilée, avec, au centre, une *imago clypeata*, dont tout le visage est détruit. Aux deux angles, deux Génies funèbres assis, la tête appuyée sur leur main gauche, qui elle-même repose sur leur genou.

Il n'est nullement sûr que le sarcophage soit réellement corse d'origine. Bonifacio a toujours vécu d'une vie étrangère à celle du reste de l'île, colonie italienne en pays conquis, et le sarcophage a très bien pu être apporté d'Italie, peut-être de Gênes.

L'extrême rareté des antiquités de la Corse m'engage enfin à joindre à l'indication de ces quelques bas-reliefs une tête de bronze qui était conservée à Propriano, chez M. le Dr Mariani, et dont la valeur d'art leur est de beaucoup supérieure. Il s'agit d'une tête de Rome casquée, haute de 0 m. 10, qui servait de peson à une balance romaine, ainsi que l'indiquent un anneau placé sur le sommet du casque et la présence de plomb qui garnit tout l'intérieur. Les yeux sont aujourd'hui creux, mais étaient évidemment remplis d'une matière différente qui a disparu. Le style est loin d'être mauvais, et, quoiqu'il s'agisse d'un simple objet mobilier, il y a dans cette tête une réelle beauté.

Étienne Michon,
Membre du Comité.

Digitized by Google

FOUILLES
DE CARTHAGE.
DOUÏMÈS ET LA COLLINE DITE DE JUNON,

PAR LE R. P. DELATTRE,
Membre non résidant du Comité.

Avec l'année 1907 ont commencé les travaux du tramway qui doit relier Tunis à La Marsa en traversant le lac, puis en passant du côté de la mer sous les collines de Carthage. A partir du Kram jusqu'à Sainte-Monique, cette section de la voie, longue de 3,300 mètres, a rencontré dans leur plus grande étendue les ruines de la célèbre cité. Les tranchées nécessitées par ces travaux représentent ensemble une longueur d'un kilomètre. Elles devaient faire remuer près de 40,000 mètres cubes de terre, parfois avec une profondeur de 5 et 6 mètres, et permettaient d'espérer d'heureuses découvertes.

Après trois mois de travaux et environ 20,000 mètres cubes de terre déplacée, voici le résultat obtenu :

On a rencontré des murs, deux absides, d'assez nombreuses citernes, des silos, quelques mosaïques, dont une offrant un curieux combat de coqs dirigé par des génies au milieu d'un décor d'animaux divers; des tronçons de colonnes en très petit nombre, une dizaine de chapiteaux, une tête de stuc en partie peinte, des lampes et autres poteries. On a même reconnu des puits funéraires puniques, dont l'exploration n'a rien donné jusqu'à présent.

En somme, c'est un mince résultat pour tant de terre remuée. Une surprise intéressante peut, je le sais, se produire d'un jour à l'autre, mais il faut avouer que ces grands travaux n'ont pas jusqu'à présent amené les découvertes qu'on était, ce semble, en droit d'espérer. Pas une statue, pas une fresque, pas un bas-relief, pas même un fragment de texte de quelque importance au point de vue historique ou topographique.

Digitized by Google

L'expérience de ces travaux doit faire réfléchir ceux qui seraient tentés d'entreprendre à Carthage des fouilles au hasard [1].

Cette expérience a été déjà faite plusieurs fois, dans des proportions moindres, lorsqu'on construisit les routes carrossables de Carthage vers Tunis, de La Goulette à La Marsa [2], de la station de Carthage aux grandes citernes du bord de la mer, mais surtout lorsqu'on creusa, en 1888, le fossé destiné à recevoir les tuyaux d'adduction des eaux de Zaghouan. Ce fossé, large de 1 m. 50, d'une profondeur variant entre 1 mètre et 1 m. 50, traversa de l'Ouest à l'Est toute la ville basse de Carthage en passant par le village de Douar-ech-Chot, les quartiers du Forum et de Dermèche, sur une longueur de deux kilomètres.

De L'Aouïna jusqu'à 210 mètres de distance de la voie ferrée près de Douar-ech-Chot, le fossé ne rencontra aucune trace de ruines, et ce ne fut qu'à 20 mètres avant de traverser la voie que l'on commença à trouver des restes de constructions antiques. Ce résultat venait pleinement confirmer les observations que j'avais déjà faites et les renseignements recueillis auprès des Arabes.

A partir de Douar-ech-Chot, le fossé pénétra dans un sol cent fois remué par les chercheurs de pierres. Le long de la propriété actuelle de S. A. Si Mohammed-el-Habib, bey du Camp, on trouva une belle tête de Minerve en même temps que les vestiges d'une voie romaine.

A partir de Douar-ech-Chot, le fossé atteignit 1 m. 50 de profondeur. On trouva la partie gauche d'un bas-relief, représentant un homme portant un blessé, puis un autre fragment sur lequel se voient une cuirasse et le dard d'une flèche, sans doute un débris

[1] Entre le cirque et le lac de Tunis, les entrepreneurs sont en train de faire des emprunts de terrain dont le total s'élèvera à 50,000 mètres cubes. Commencés en même temps que les tranchées du tramway, ces travaux considérables n'ont encore donné lieu à aucune trouvaille de quelque importance (19 mars 1907). Ces terres sont transportées sur le lac pour élargir et élever celle des deux berges sur laquelle passera la ligne directe de Tunis à La Goulette.

[2] Le même fait se produit en ce moment dans la section du tramway qui commence vis-à-vis de Sainte-Monique pour aboutir à La Marsa. Jusqu'à présent les emprunts de terrain ne donnent à peu près rien. Il est curieux de voir se diriger l'un vers l'autre le remblai formé de l'argile rougeâtre et du sable jaunâtre de Sidi-Bou-Saïd, sans traces de débris, et le remblai formé de cendres et de terre grise ou noire provenant des ruines de l'antique cité. Même lorsque les travaux seront terminés, la différence des terrains demeurera visible des deux côtes de la ligne de jonction des deux sections.

Digitized by Google

de trophée. A la hauteur des anciens ports, les terrassiers traversèrent à o m. 50 de profondeur et détruisirent dans toute la largeur du fossé une belle mosaïque à personnages. Plus loin, dans l'enclos du palais Zaroug, aujourd'hui propriété Bessis, on trouva une portion de statue de marbre (ventre et jambes sans pieds), puis de belles mosaïques, dont une représentant des oiseaux. Un oiseau était figuré dans une cage.

Entre cet enclos et les citernes, on pénétra dans un véritable chaos de ruines qui ne donna rien d'intéressant. Au point de vue épigraphique, ce fossé long de deux kilomètres à travers les ruines ne fit exhumer que des poteries estampillées (lampes, briques) et une épitaphe païenne.

Les résultats de ces grands travaux doivent être utilisés par les archéologues. Ce sont des leçons dont ils ont à tirer profit, même quand, contrairement à toute attente, ces travaux n'amènent aucune découverte importante.

Douïmès.

Si au point de vue des recherches, le nouveau tramway offre comme fouilles l'avantage de larges tranchées et d'emprunts de terre sur divers points de Carthage, il présente, pour les parties basses qu'il rencontre, le gros inconvénient de remblais considérables.

C'est ainsi que notre nécropole punique de Douïmès, dont j'ai découvert les tombeaux à une grande profondeur, variant de neuf à quatorze mètres, sous les apports de terre des périodes successives : carthaginoise, romaine, vandale, byzantine et arabe, se trouve maintenant en partie ensevelie sous un remblai haut de six à sept mètres, qui vient s'ajouter aux autres couches profondes. Au nombre des sépultures puniques que le remblai a déjà recouvertes pour des siècles, se trouve le tombeau de *Iadamelek*, fils de *Padaï*, situé, lors de la découverte, à neuf mètres sous le sol et duquel furent retirés, au milieu d'un riche mobilier funéraire, un médaillon d'or portant en caractères puniques une sorte d'invocation à Pygmalion, le frère de Didon, et un scarabée à inscription hiéroglyphique signifiant: *Roi du Midi et du Nord, qui réunit les deux terres* [1], c'est-à-dire roi des deux Égyptes.

[1] Traduction de M. Phil. Virey.

Digitized by Google

Cette nécropole de Douïmès, je l'avais explorée à l'aide de tranchées atteignant en profondeur le niveau des tombeaux. Le sol punique compris entre les tranchées avait été exploré au moyen de tunnels. Je n'ai pas voulu laisser arriver le remblai du tramway sans avoir étudié les couches de terrain d'époques diverses superposées entre les sépultures et la surface du sol. Cette exploration, exécutée durant le mois de février 1907, nous a fait découvrir un silo et une citerne dont le plan peut être figuré par la lettre T[1].

Dans les couches successives, nous avons rencontré des poteries et des lampes chrétiennes, des débris de la Carthage païenne, une couche de tessons provenant d'amphores rhodiennes brisées et enfin quelques poteries et autres objets appartenant à la couche punique.

La présente note ne comporte pas un inventaire détaillé des pièces sorties de ces fouilles. Je dois me borner à signaler les principales; je le ferai d'une façon méthodique.

Une lampe chrétienne ornée d'une croix pattée offre cette particularité, que les cantons de la croix sont évidés, de sorte que le disque est percé de quatre trous. Sous les bras de la croix, ces trous sont ronds, comme à l'ordinaire dans les lampes de cette catégorie; au-dessus des mêmes bras, les trous sont de forme irrégulière, à peu près triangulaire. Ils n'ont donc pas été pratiqués à l'aide du même instrument. Les premiers ont été pratiqués à l'emporte-pièce, les autres ont été taillés dans la pâte, à l'aide d'un autre instrument tranchant. Une autre lampe chrétienne de forme particulière, à oreillon circulaire en ruban, porte à sa face supérieure cinq trous pratiqués à l'emporte-pièce et disposés en croix, le tout entouré d'une ligne brisée dont chaque angle correspond à un globule.

L'époque romaine est représentée par plusieurs pièces, parmi lesquelles je signalerai un marbre que je comparerai à un bout de chevron, long de 0 m. 43 et épais de 0 m. 105. L'extrémité porte une sculpture représentant un serpent plusieurs fois replié sur lui-même. Ce sujet est entouré d'une moulure formant cadre. A droite et à gauche, sur les faces latérales, un autre cadre long de 0 m. 23

[1] Large seulement de 1 mètre et 0 m. 80, elle mesure 3 m. 10 dans le sens correspondant à la barre du T et 2 m. 40 dans l'autre sens. Par ce dernier côté, elle atteint presque le tombeau de *Iadamelek*.

Digitized by Google

offre pour sujet une néréide vers laquelle un dauphin emporte un génie. Dans cette scène mythologique, la néréide occupe la partie extrême du marbre. La même scène est donc, de chaque côté, sculptée en sens inverse.

Une autre pièce de l'époque romaine est une figurine de terre cuite représentant un personnage assis sur un siège dont les côtés ont la forme de boucliers, à moins que ce ne soit un personnage assis sur un char. La tête et la partie inférieure sont brisées.

Un fragment d'inscription latine appartient à une liste de noms qui étaient suivis du lieu d'origine (fig. 1). Ce doit être une liste de militaires, comme nous en avons déjà trouvé beaucoup à Carthage et toujours brisés [1].

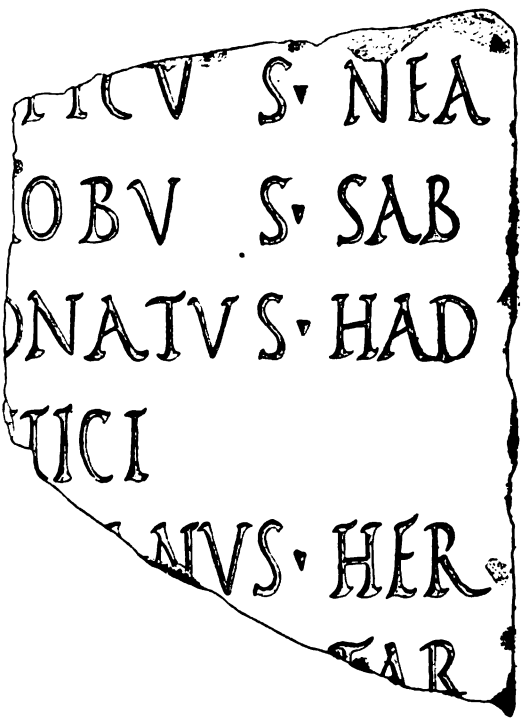

Fig. 1.

L'inscription est gravée sur une plaque de marbre blanc à revers

[1] On en a trouvé près de Bordj-Djedid, sur la colline voisine de Sainte-Mo-

Digitized by Google

lisse, épaisse de o m. o35. Sur la droite, la tranche du marbre nous donne o m. o5 d'épaisseur, par suite d'une saillie laissée par le sciage de la plaque. Ce débris nous a conservé la fin de six lignes :

ICV S · NEA
pr OBV S · SAB
d ONATVS · HAD
TICI
ANVS · HER
s TAR

Hauteur des lettres, o m. o2.

Dans ce fragment de liste, NEA nous donne assurément le nom de *Neapolis;* SAB est peut-être pour *Sabate*, ville maritime de l'Étrurie; HAD pour *Hadria*, ville du Picenum, sur l'Adriatique; HER ne peut s'appliquer à *Herculanum* qui avait assurément disparu à l'époque de notre texte, mais pourrait convenir à *Hermandica*, ville de la Tarraconaise. Enfin TAR doit indiquer *Tarricina*, ville de la mer Tyrrhénienne. Comme on le voit, toutes ces villes sont des villes maritimes.

Dans ce texte, ainsi qu'on l'observe ordinairement pour ces sortes de textes, la dernière lettre de chaque *cognomen* a été gravée sur une même ligne verticale qui la détache du corps du mot dans la proportion où celui-ci est plus ou moins court.

Deux autres fragments de textes donnent, l'un, les lettres CENS hautes de o m. o33, gravées sur marbre et commençant l'inscription; l'autre, le début de deux lignes d'une épitaphe gravée sur marbre :

INFA
DVLCISSim

Lettres soignées, hautes de o m. o58.

Quant à la couche de tessons, elle nous a fourni des anses de réchauds dont une ornée d'une belle tête, mais, surtout, une intéressante série d'estampilles rhodiennes.

nique, à Damous-el-Karita et sur le plateau de l'Odéon, c'est-à-dire sur l'emplacement et autour du camp de la cohorte urbaine.

Digitized by Google

Il y en a deux renfermant le nom de prêtres :

a. Marque longue de o m. o35 et large de o m. o18 :

ΕΠΙΕΡΕΩΣ
ΔΑΜΑΙΝΕΤΟ
Υ ΑΡΤΑΜΙΤΙΟΥ

Estampille très nette.

b. Marque longue de o m. o32 et large de o m. o14 :

ΕΠΙΕΡΕΩΣ
ΑΡΧΟΚΡΑΤΕΥΣ

Une marque semblable pour le texte, mais de forme ovale, a été trouvée à Tell Sandahannah, par Stewart Macalister [1].

Voici les autres estampilles :

c. Petite marque encadrée d'un double filet; longueur, o m. o34; largeur, o m. o12 :

ΙΑΚΥΝΟΙ
ΑΡΙΣΤΟΚΡ

A droite de l'inscription, le filet intérieur de l'encadrement est interrompu par la boucle du P.

d. Marque circulaire; diamètre, o m. o31 :

ΕΠΙΑΡΙΣΤ[illegible]ΚΑΡΝΕΙΟΥ

e. Marque longue de o m. o4 et large de o m. o13 :

ΕΠΙΑΡ[illegible]ΟΥ
ΔΑ[illegible]

[1] *Amphora Handles, with greek stamps*, n° 66.

Digitized by Google

f. Marque longue de o m. o41 :

Επι ἀρΧΙ
ΛΑΙΔΑ
ΥΑΚΙΝΘΙΟΥ

Estampille très nette. Mais la première ligne du timbre n'a pas suffisamment atteint l'argile. Nous avons déjà trouvé, à Carthage, deux fois ce même nom avec des mois différents[1].

g. Sur une anse, relativement petite, petite marque circulaire de o m. o23 à o m. o24 de diamètre :

ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΥΣ

Au centre, la rose.

h. Marque circulaire ; diamètre, o m. o3 :

ΕΠΙΑΡΙΣΤΟΔΑΜΟΥΠΑΝΑΜΟΥ

Lettres très fines. Le premier Ι est à peine indiqué. Ν et Α paraissent liés. L'inscription est inscrite entre deux filets concentriques, le plus petit entourant immédiatement une belle rose.

i. Longueur, o m. o37 ; largeur, o m. o18 :

★ ΠΙΣΑΛ ★
ΑΡΙΣΤΑΡΧΟΥ
★ Α ★

La première ligne n'est pas d'une lecture certaine. Le Π et le Λ restent légèrement douteux.

j. Longueur, o m. o4 ; largeur, o m. o15 :

ΕΠΙΔΑΜΑΙ
ΝΕΤΟΥ
ΑΓΡιαΝΙΟΥ

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 22639, 44 et 45.

Digitized by Google

k. Marque circulaire brisée par le milieu. Diamètre, o m. o28. Au centre, la rose. La ligne de l'inscription était inscrite entre deux filets concentriques. Il n'en reste que les lettres suivantes :

ΔΑΜΟΚΡΑΤ[illegible]

l. Marque circulaire; diamètre, o m. o3. Au centre, la rose.

Επι[illegible]ΔΑΜΟΚΡΑΤ[illegible]

Une partie du cercle ou registre n'a reçu l'empreinte d'aucune lettre.

m. Marque longue de o m. o33 et large de o m. o17 :

Tête ΕΡΙΘΗ
radiée [illegible]ΕΥ

n. Marque longue de o m. o35 et large de o m. o16 :

ΕΠΙΚΑΛΛΙ
ΚΡΑΤΙΔΑ
ΔΑΛΙΟΥ

Inscription très nette. Des marques au même nom ont été trouvées en Grèce et en Sicile (Dumont, 159 et 160).

o. Longueur, o m. o48; largeur, o m. o15.

ΜΑΡΣΥΑ
ΘΕΣΜΟΦΟΡΙΟΥ

p. Longueur, o m. o41; largeur, o m. o15 :

ΕΠΙΟCΑΙΔΗ
ΤΟΥ
ΑΡΤαμιΤΙΟΣ

A la première ligne, la lettre C n'est pas certaine. En retournant

Digitized by Google

l'inscription la tête en bas, on dirait plutôt un E ou une autre lettre carrée.

La couche du terrain qui renfermait ces marques rhodiennes au milieu de débris d'amphores recouvrait immédiatement la couche inférieure et primitive.

Le sol *punique* nous a donné des pièces de céramique, lampes, patères, fioles et autres vases, de la forme particulière aux tombes les plus anciennes. Cette couche inférieure, argileuse, dont la couleur jaunâtre tranche nettement avec celle des couches cendrées supérieures, nous a fourni des anses d'amphores avec caractères puniques, un beau fragment de disque de terre cuite (diamètre, 0 m. 17) orné de palmettes, ayant servi de moule; des brûle-parfums brisés; une grenade en os ou en ivoire; des morceaux d'œufs d'autruche peints; une croix ansée en or; quelques scarabées; des amulettes et de nombreux éléments minuscules de collier.

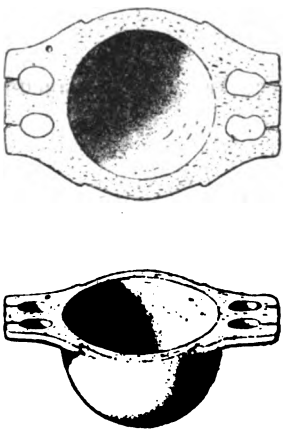

Fig. 2. — Objet de verre.

Fig. 3. — Objet de verre. Coupe.

Une des pièces les plus intéressantes est un objet que je n'avais rencontré encore qu'une seule fois à Carthage. Le premier exemplaire, en cristal de roche, a été trouvé dans la même nécropole[1]. Le second (fig. 2 et 3), de plus grande dimension, est en verre. Il s'agit d'une demi-sphère creuse dont la circonférence extérieure se développe horizontalement en deux parties plates. La pièce entière mesure 0 m. 072 de longueur et 0 m. 038 de largeur, tandis que ces mêmes dimensions, dans l'objet de cristal de roche, sont seulement de 44 et 25 millimètres.

Les deux pattes extérieures sont percées chacune de deux trous communiquant avec autant de rainures qui passent sur la tranche et rejoignent les trous à la partie opposée. Trous et rainures

[1] *La nécropole punique de Douïmès*, fouilles de 1893-1894, p. 19, fig. 35.

Digitized by Google

étaient assurément destinés à passer et fixer des liens. Ce demi-globe de verre, comme celui de cristal de roche, devait permettre de voir ce qu'il renfermait. Peut-être les Carthaginois s'en servaient-ils pour conserver certains objets précieux, amulettes ou autres.

Telles sont les pièces principales sorties des diverses couches de terrain de Douïmès, à l'endroit aujourd'hui recouvert d'un énorme remblai. Le résultat de ces quelques jours de fouilles offre un échantillon de coupe méthodique du terrain de Carthage, digne d'intéresser, ce me semble, les membres d'un Congrès.

LA COLLINE DITE DE JUNON.

Près de Douïmès, s'élève la colline dite de Junon, sur laquelle, au mois d'avril 1879, dans des puits de sondage ordonnés par le cardinal Lavigerie, j'ai découvert plusieurs tombes puniques très anciennes, peut-être même les plus anciennes qui aient été trouvées à Carthage. Dans ces dernières années, plusieurs villas y ont été construites sur le flanc Sud-Est qui regarde la mer. Ce sont les villas de MM. Marcille, Vincent, Chaffard, Giraud et Perret. Tous ces propriétaires, sauf M. Giraud, ont rencontré des citernes romaines dans leur terrain. Une rue romaine reconnue lors de la construction de la route carrossable qui passe au milieu de ces villas, se continuait dans le terrain Vincent. Dans le terrain Perret, j'ai reconnu l'amorce d'une autre rue dont les vestiges ont apparu aussi sur le plateau supérieur, à l'angle Ouest de l'établissement des Sœurs (Maison Lavigerie).

La villa Vincent a été construite sur les restes d'une de ces voies romaines et sur les ruines d'une maison. Les dalles de la rue se voient sous le mur qui borde la route et soutient le terre-plein. Une autre partie de cette rue correspondait à la porte d'entrée de la façade postérieure de la maison. Sous la villa, se trouve une étroite citerne coudée à angle droit. En la déblayant, on trouva des morceaux de lampes, un stylet d'argent, une cuiller d'os, une aiguille et une épingle également d'os.

Mais les pièces les plus intéressantes découvertes au cours des travaux de construction de cette villa proviennent des sépultures puniques.

Ce fut d'abord un ossuaire creusé dans un cube de tuf mesurant

Digitized by Google

en moyenne o m. 50 de côté et o m. 35 de hauteur. La pierre est évidée à peu près en carré (o m. 32 et o m. 31 de côté) et sur une profondeur de o m. 26. Cet ossuaire ne renfermait que des ossements humains calcinés en petite quantité.

Les grandes poteries exhumées sont :

Une amphore à peu près cylindrique, légèrement renflée vers la base qui se termine en tête d'obus (hauteur, o m. 70);

Amphore ovoïde, haute de o m. 53;

Amphore avec son support en forme de manchon et avec couvercle. Hauteur du support, o m. 09; de l'amphore, o m. 35. Celle-ci est ornée de bandes brunes l'entourant entre deux filets noirs. D'une anse à l'autre, le récipient est décoré sur ses deux faces de triples filets bruns se croisant en forme d'X entre des barres et des bandes verticales;

Deux paires de fioles, l'une au bec étranglé, l'autre à orifice entouré d'un large disque. Ces poteries sont à couverte rouge.

Les autres et principales pièces sont :

Un beau vase d'albâtre, de forme ovoïde, haut de o m. 30, muni de deux petites anses arrondies. Il a été raccommodé par les Carthaginois, à l'aide de pièces d'albâtre ayant la forme des trous à boucher;

Une large patère d'argent très mince;

Enfin, un anneau d'or avec chaton de cornaline. Ce chaton est mobile autour de son axe. La face porte simplement gravés, à l'aide d'un mauvais instrument, deux personnages de style égyptien, un homme et une femme, peut-être une déesse et un adorant.

Plusieurs de ces objets proviennent d'un tombeau punique situé à 6 mètres environ de profondeur, à l'endroit correspondant à l'escalier intérieur de la villa. Ce tombeau se composait de très grosses dalles formant auge et le recouvrant.

Quant à l'ossuaire, il fut trouvé en dehors de la construction nouvelle, du côté de la façade Sud-Ouest.

Mais c'est chez M. Marcille qu'eurent lieu les découvertes les plus intéressantes.

Dès les premiers coups de pioche, on rencontrait des oves en stuc colorié, des *unguentaria*, des lampes de forme grecque, des débris de poteries à vernis noir estampillées intérieurement d'une fleur à six pétales, des obturateurs en forme de toupie, des cou-

Digitized by Google

vercles d'argile, quelques monnaies, des balles de fronde, des objets en os, etc.

Parmi les objets trouvés dès le début des travaux de terrassement, une double patère, que l'on pourrait comparer à nos salières, mérite d'être décrite.

De terre rougeâtre, cet ustensile se composait de deux patères reliées entre elles sur le même plan (fig. 4 et 5). Chaque récipient, de 0 m. 08 à 0 m. 09 de diamètre, était muni de trois pieds. Le marli des patères ainsi que le bord extérieur de la languette qui les réunit sont décorés d'une ligne noire en zigzag. Cet objet est le seul que je connaisse de cette forme.

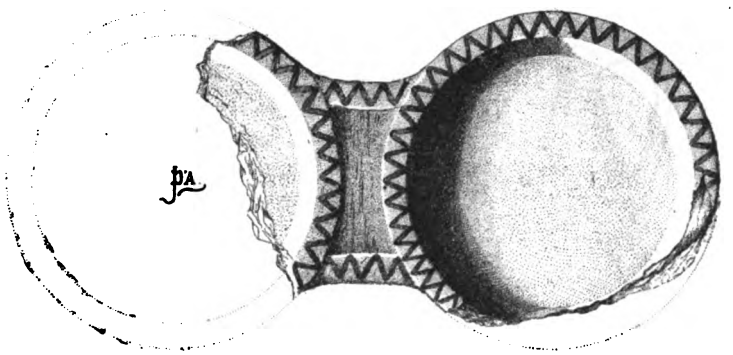

Fig. 4. — Double patère carthaginoise.

Fig. 5. — Double patère carthaginoise. — Profil.

L'enlèvement de la terre du côté Nord-Est fit découvrir deux grosses pierres en avant desquelles on rencontra debout trois grandes amphores cylindriques à panse façonnée en pas de vis. Elles ne renfermaient que du sable. Mais sous les deux grosses pierres qui n'étaient pas à leur place primitive, on en trouva bientôt deux autres très bien équarries et ne paraissant pas avoir été déplacées. Elles appartenaient à une sépulture punique, dans laquelle on recueillit une boucle en bronze, trois autres en argent, ayant la forme

Digitized by Google

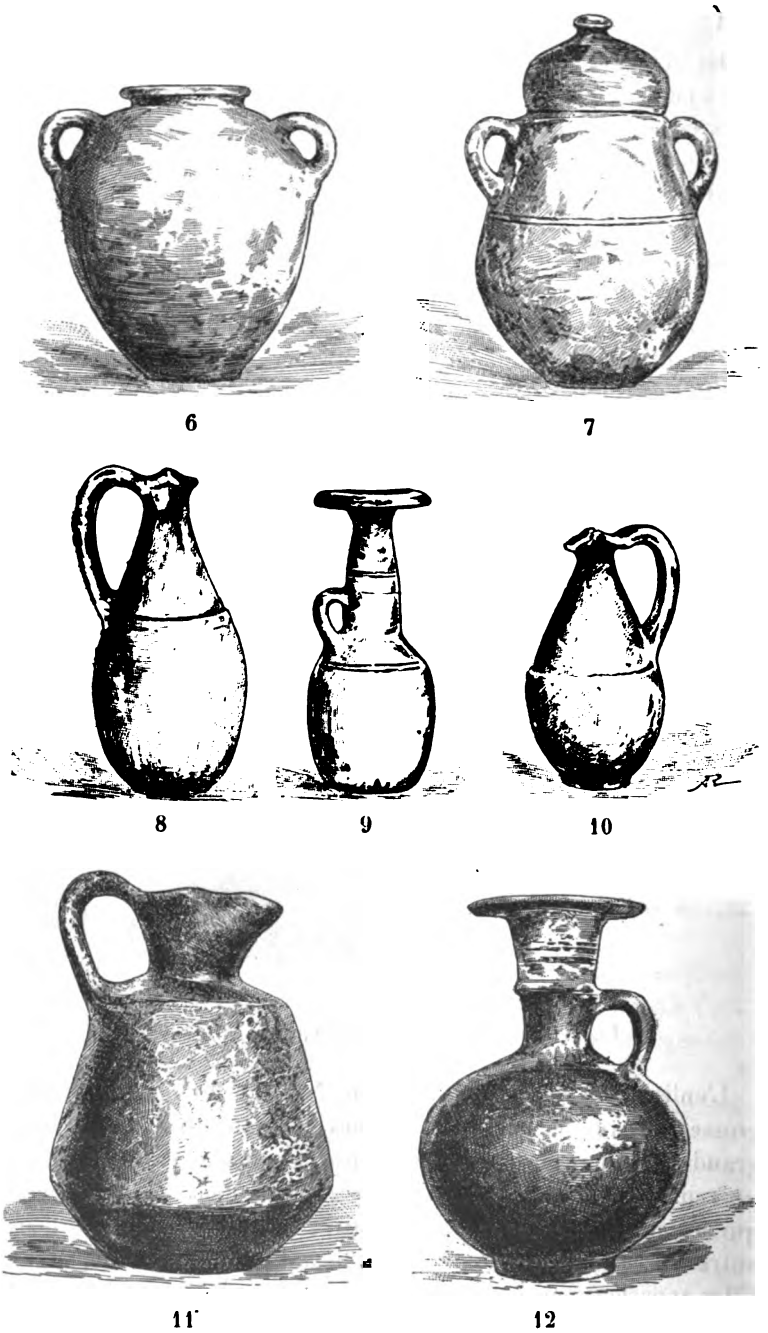

Fig. 6 à 12. — Amphores et œnochoés carthaginoises.

Digitized by Google

de croissants et une croix ansée en or, haute de o m. 025, à bras rectangulaires, au lieu d'être pattés. Un autre tombeau était une simple fosse en pleine terre.

Voici les principales pièces qui y furent découvertes :

Une amphore de forme ovoïde, haute de o m. 51, à orifice en anneau, lequel mesure intérieurement o m. 085 et extérieurement o m. 12 de diamètre (fig. 6);

Une autre amphore d'égale hauteur, mais à orifice différent, avec couvercle en forme de calotte; deux cercles de couleur brune entourent la panse, un peu au-dessous du point d'attache des anses (fig. 7);

Une œnochoé (fig. 8) à bec étranglé et à grande anse dépassant dans sa courbe élégante le niveau de l'orifice du col. Au point de jonction de la panse et du col, la soudure est marquée par un relief assez accentué.

Une seconde fiole est une sorte de carafe à col allongé, renflé dans sa partie médiane et couronné d'un large disque. Une petite anse s'arrondit de la base du col au sommet de la panse. Les deux parties du récipient, col et panse, sont cerclées d'un double filet de couleur brune (fig. 9).

Les quatre poteries que je viens de décrire forment, avec la lampe bicorne largement ouverte et sa patère de grandeur proportionnée, le mobilier ordinaire des plus anciennes sépultures puniques de Carthage.

On découvrit encore dans le même tombeau des pièces intéressantes. Ce sont d'abord deux petites fioles correspondant à l'œnochoé décrite plus haut et au vase qui l'accompagne toujours. Elles sont revêtues d'une sorte de vernis rouge qui en fait, avec celles du terrain de M. Vincent décrites plus haut, les seuls échantillons que je connaisse de ce genre. Ces deux aiguières mesurent o m. 13 et o m. 125 de hauteur. Dans la fiole à orifice trilobé et à panse en tronc de cône, l'anse est géminée (fig. 11). Dans l'autre, le goulot entouré d'un large disque est orné de six cercles de couleur noire (fig. 12).

Un petit flacon haut de o m. 085, à une anse (fig. 13). Le corps du vase a la forme d'une poire renversée; le col est cylindrique et couronné par un large disque. L'anse en ruban descend directement du bord du goulot sur le haut de la panse. Celle-ci est décorée de

Digitized by Google

sept rangées d'imbrications incisées, détail d'ornementation qui permet de classer cette poterie parmi les plus anciens échantillons de la céramique corinthienne importée [1].

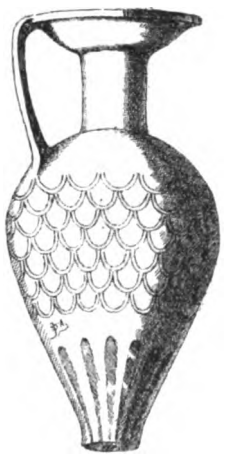

Fig. 13.
Fiole de style proto-corinthien.

Fig. 15.
Fiole carthaginoise. — Profil.

Deux tasses du genre *skyphos* (fig. 14), l'une haute de 0 m. 09, l'autre de 0 m. 065. Toutes deux sont d'argile très fine. Deux anses horizontales sont fixées presque au bord de la coupe. Entre les anses et la lèvre du vase, deux minces filets de couleur rouge et brune forment cercles. Sous les anses, ce sont quinze autres filets rouges très rapprochés les uns des autres. Le reste, jusqu'au pied du vase, est occupé par sept dents de loup ayant à leur partie supérieure la finesse d'une pointe d'aiguille. La zone correspondant aux anses, en dehors de celles-ci, est remplie de barres verticales qui s'interrompent à égale distance pour faire place à une série de petites lignes ondulées. Le disque d'appui du vase, très étroit, a aussi sa tranche cernée de filets, et ceux-ci se continuent en dessous, di-

[1] Cf. Pottier, *Vases antiques du Musée du Louvre*, p. 429 et suiv.

Digitized by Google

minuant de diamètre jusqu'au centre qui est marqué d'un point. L'intérieur de ce *skyphos* est entièrement coloré en rouge, sauf à quelques millimètres du bord où l'interruption fait place à un filet. Le second *skyphos* est cerné, à mi-hauteur, par une large bande brune entre filets et la partie inférieure est entourée de dents de loup. Au niveau des anses, il n'a pas de barres verticales; l'intérieur est coloré en brun et le fond extérieur porte un cercle de même couleur.

Fig. 14. — Skyphos.

Mais la pièce céramique la plus curieuse est une petite fiole, haute de 0 m. 105, en terre émaillée, de couleur verdâtre, de style égyptien (fig. 15, 16, 17).

Ce vase a la forme d'une femme agenouillée et accroupie sur ses talons. De ses deux mains, elle tient sur une sorte de large canope posé entre ses jambes, un animal à longues cornes annelées, peut-être une gazelle (fig. 16). Cette femme a le visage encadré par deux longues nattes de cheveux s'arrondissant des deux côtés de la tête, pour venir se terminer en volute sur la gorge. Elle est coiffée d'un haut *polos* cannelé, à rebord supérieur évasé et festonné. Ce *polos* est percé et forme le goulot de la fiole. Sur le cou de la femme, on distingue les traces d'un collier. La poitrine est entourée d'une ceinture retenue dans le dos par deux bretelles.

Digitized by Google

Au revers, à la hauteur des reins, cette fiole-statuette porte un appendice en quart de sphère, sur lequel est assis à califourchon, les jambes très longues, écartées et pendantes, un singe figuré en relief et de profil. Il abaisse une main, tandis qu'il porte l'autre à sa bouche (fig. 17).

Fig. 16.
Fiole carthaginoise. — Face.

Fig. 17.
Fiole carthaginoise. — Revers.

Dans cette curieuse figurine, la ceinture, la place des seins et le bord inférieur de la base conservent des traces de couleur brune.

Nous avons là un échantillon qui vient s'ajouter à une intéressante série provenant de la nécropole de Douïmès [1]. Jusqu'à présent, dans ces fioles, ou mieux dans ces figurines à tête d'homme, de femme ou de singe, le vase en forme de canope placé entre les genoux était surmonté d'une grenouille la bouche ouverte et servant de second orifice.

[1] *La nécropole punique de Douïmès*, fouilles de 1895-1896, p. 134, fig. 87. — *La nécropole punique de Douïmès*, fouilles de 1893-1894, p. 25, fig. 43. — *Quelques tombeaux de la nécropole de Douïmès*, p. 29.

Digitized by Google

Cette fois, le vase est surmonté d'une gazelle, et la figurine porte dans le dos un sujet, ce qui ne se voit pas dans les autres exemplaires.

« Ces figurines, dit M. Ph. Berger en parlant de celles que j'avais trouvées précédemment, paraissent être des imitations d'objets égyptiens. Saltzmann en a trouvé de tout à fait semblables à Camèros, dans l'île de Rhodes[1]. »

Je ne crois pas cependant que le type décrit dans la présente note ait été rencontré par le savant allemand.

Comme poteries, je citerai encore deux vases à une anse, hauts de 0 m. 105, noircis par l'action du feu, et un brûle-parfum assez grossièrement façonné à la main. Dans ce dernier ustensile, haut de 0 m. 068, la partie concave supérieure est percée de cinq trous.

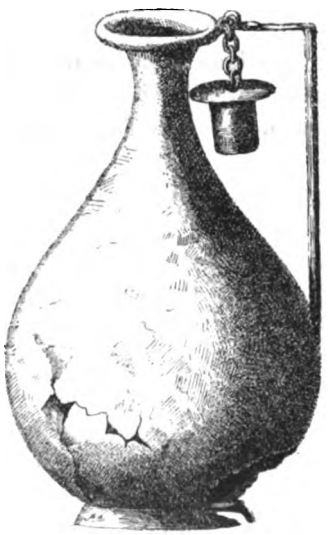

Fig. 18. — Fiole d'argent.

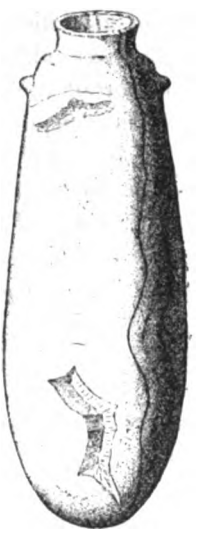

Fig. 19. — Alabastrum d'onyx rubané.

Un dessus de lampe moulé en forme de tête nous amène à la période du IVe et même du IIIe siècle, où les produits de la Grèce trouvaient de nombreux acquéreurs sur les marchés de Carthage.

Quant aux objets de métal, j'ai déjà signalé la croix ansée en or.

L'*argent* fournit un anneau en ruban de 0 m. 004 d'épaisseur

[1] *Musée Lavigerie*, I, p. 126, pl. XIX, 4-6.

Digitized by Google

et de o m. 022 de diamètre intérieur, puis six petits cylindres provenant d'un bracelet ou d'un collier et enfin une pièce très curieuse qui mérite une description détaillée.

C'est une fiole haute de o m. 145, à panse piriforme, ayant pour support un cercle bas légèrement épaté (fig. 18). Le col naît naturellement de la panse en lui conservant sa forme de poire et ne s'élargit qu'à l'orifice qui est formé d'un simple anneau. L'anse sort horizontalement de l'orifice, puis, se recourbant à angle droit, descend directement prendre son point d'attache sur la panse. Au point de jonction de l'anse avec l'anneau d'orifice est fixée une chaînette retenant un obturateur cylindrique soudé à un disque supérieur lui servant de chapeau. Cette pièce d'orfèvrerie est particulièrement intéressante, non seulement à cause du métal, mais surtout à cause de sa forme élégante, de sa belle simplicité et de son mode de fabrication.

Je ne dois pas oublier de signaler une lamelle qui paraît aussi d'argent et portait une inscription, mais elle tombait en poussière.

Le *bronze* était représenté par un grain en forme d'olive, par un étui à talisman et par des monnaies.

Le *fer* nous ménagea une surprise dans la trouvaille d'une arme, pièce fort rare dans l'archéologie carthaginoise. C'est une épée, dont la lame avec son appendice servant de poignée mesure o m. 60 de longueur. La lame proprement dite, large de o m. 05 et longue de o m. 61, conserve des traces du bois dont était fait le fourreau. La poignée elle-même devait être entourée de bois.

Enfin les travaux de la villa Marcille firent encore sortir du sol un bel *abalastrum* d'onyx rubané, de forme ovoïde allongée, haut de o m. 135 (fig. 19). Il est muni, vers l'orifice, de deux fausses anses. Les veines de l'onyx, on dirait presque de la calcédoine, sont dans le sens de la hauteur.

Pour être complet, je devrais encore citer au moins deux scarabées minuscules, l'un blanc, l'autre de couleur bleue. Le blanc était en matière crayeuse s'émiettant au moindre contact; enfin, pour terminer, deux petits opercules de turbo et deux autres coquillages du genre cyprée semblables aux cauris servant de monnaies dans l'intérieur de l'Afrique.

Les autres objets découverts au cours des travaux de fondation appartiennent à l'époque romaine. Ce sont surtout des lampes et des monnaies. Une des lampes offre pour sujet une belle tête de

Digitized by Google

Méduse entourée de pampres. Une autre sans sujet mais très fine porte au revers une marque en graffite avant la cuisson : IY.

Il serait à souhaiter que tous ceux qui achèteront du terrain à Carthage et y construiront des villas apportassent à recueillir les vestiges du passé le même soin intelligent que MM. Marcille et Vincent. Je ne veux pas terminer cet exposé sans leur adresser ici mes sincères remerciements. Nous remercions aussi M. le Marquis d'Anselme de Puisaye et le Frère Rogatien, à qui sont dus les dessins qui ont servi à l'illustration de cette notice.

A. L. Delattre,
Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

LE
POISSON EUCHARISTIQUE
DANS UNE TOMBE AFRICAINE,

PAR M. LE Dr ROUQUETTE,
Médecin-major,
Correspondant du Comité.

De tous les symboles de la primitive Église, aucun ne fut d'un usage plus vulgaire ni plus universel que le poisson, dit l'abbé Martigny[1]. Que de fois, en effet, n'a-t-on pas retrouvé cette représentation secrète de «Jésus-Christ, fils de Dieu Sauveur», aussi bien sur des monuments ou des tombeaux que sur des objets portatifs à l'usage des fidèles? Des inscriptions, des mosaïques, des fresques, des sculptures dans les basiliques, les cimetières, les catacombes, des lampes, des pierres annulaires, des bagues et amulettes de toutes sortes reproduisent le «poisson» tantôt isolé, tantôt accosté d'autres signes chrétiens. Parmi ces pieuses amulettes, on a signalé des poissons de verre et de métal destinés comme des médailles à être portés au cou : c'étaient des tessères baptismales qu'on distribuait aux nouveaux chrétiens au moment où la «discipline du secret» était en vigueur et qu'ils gardaient pieusement avec eux jusqu'au tombeau : fréquemment en effet, on en a retrouvé aussi bien dans les catacombes romaines que dans des cimetières à ciel ouvert, comme ceux explorés dans la région de Marseille.

Ayant eu l'heureuse fortune, sur la fin de notre séjour en Algérie, de découvrir une tombe chrétienne particulièrement caractéristique à ce point de vue par son mobilier funéraire, nous avons jugé intéressant d'en faire une étude un peu détaillée et d'apporter ainsi un nouveau document concernant le poisson symbolique.

Cette tombe qui se trouvait en plein champ au lieu dit «Aïn-

[1] Martigny, *Dict. des antiq. chrétiennes*, art. Poisson.

Digitized by Google

Hadjar », aux environs de Taoura[1] (l'antique évêché de *Tagura*), fut découverte au moment des labours, sans qu'aucun signe extérieur n'en révélât du reste l'existence. Elle ne présentait, en effet, aucun caractère de tombe maçonnée : ni pierres, ni briques, ni tuiles disposées pour former une auge funéraire, et elle ne dut jamais être constituée que par un simple trou creusé à faible profondeur (0 m. 70 environ) et dans lequel on déposa sur un lit de chaux l'adepte de la religion nouvelle, avec, placés au niveau des pieds, deux menus objets qui ne laissent aucun doute à ce dernier point de vue.

Le premier de ces objets est une lampe de terre rougeâtre d'un grain assez grossier, du type des lampes chrétiennes du IVe siècle, avec queue réduite à un appendice empâté, non foré. Dimensions : longueur, 0 m. 12; diamètre, 0 m. 09. Le disque supérieur présente comme ornementation le monogramme du Christ de l'époque constantinienne; sur le pourtour font saillie des rinceaux disposés par trois et formés d'arcs concentriques avec alternance de l'ouverture de l'arc tantôt vers l'intérieur, tantôt vers l'extérieur. Le disque est percé de trois trous disposés l'un à l'extrémité inférieure du P, les deux autres à droite et à gauche dans les branches de l'X ; aucun signe, aucune marque sur le revers de la lampe qui, d'autre part, n'a pas conservé la moindre trace de combustion.

Poisson de terre cuite.

Le deuxième objet est également de terre, d'une couleur rouge peu accentuée, d'un grain plus grossier encore que l'argile de la lampe. Bien que façonné par des doigts malhabiles, l'ensemble et les détails de l'objet ne laissent pourtant aucun doute sur son identité, et c'est bien d'un poisson qu'il s'agit.

Quant à en déterminer l'espèce, la chose semble plus difficile

[1] Taoura, village arabe proche d'Aïn-Guettar, environs de Souk-Ahras (départ. de Constantine).

Digitized by Google

et peut-être même le modeleur n'avait-il pas eu l'intention de représenter un poisson d'un type bien déterminé. Toutefois, comme forme générale, ce poisson se rapprocherait du type des poissons cylindriques légèrement fusiformes, plutôt que du type latéralement aplati. Ses dimensions sont les suivantes : longueur totale, 0 m. 15 ; diamètres : extrémité antérieure, 0 m. 045; partie moyenne, 0 m. 050 ; extrémité postérieure, 0 m. 035; poids, 280 grammes.

Des trois segments qu'on peut lui considérer, le segment caudal est à peine représenté par un rudiment de nageoire; il faut tenir compte, il est vrai, qu'à ce niveau la pièce a subi une détérioration ; mais celle-ci n'est cependant pas suffisante pour empêcher de retrouver une nageoire terminale grossière, mal attachée et légèrement relevée en haut. Le segment médian constituant le corps même du poisson présente sur la ligne dorsale une nageoire antérieure et une nageoire postérieure; chacune d'elles est flanquée, sur la ligne latérale du corps, d'une paire de nageoires symétriques, correspondant, pour la paire antérieure aux nageoires pectorales, pour la paire postérieure, aux nageoires caudales; celles-ci sont figurées plus fortement que les nageoires dorsales, indiquées à peine par un léger relief de la pâte.

Sur la ligne abdominale et à égale distance des nageoires pectorales, on voit un trou circulaire de deux centimètres de profondeur, creusé à même la pâte dans la masse ventrale, et assez large pour permettre d'y introduire l'extrémité du petit doigt. Il est à présumer que cet orifice «borgne» devait servir à encastrer une tige-support, dont cependant nous n'avons retrouvé aucun fragment.

Le segment antérieur qui constitue la tête du poisson est fortement détaché du corps par un sillon passant en avant des nageoires pectorales et indiquant très nettement la fente des ouïes. La tête, presque aussi volumineuse que le ventre, est courte, large, et légèrement aplatie de haut en bas; les yeux sont bien formés et allongés en ovale accentué, les mâchoires, surtout l'inférieure, sont fortement mises en relief, la bouche est grande ouverte, distendue même au maximum, et elle contient à moitié englouti déjà un corps ovoïde du volume d'une petite noix (0 m. 03 de longueur sur 0 m. 02 de diamètre).

Cet objet est, semble-t-il, l'œuvre d'une main inexpérimentée, qui l'a fabriqué avec la matière grossière qui se trouvait à sa portée

Digitized by Google

et sans prendre soin d'y ajouter d'autres détails que ceux absolument indispensables pour en faire comprendre la nature et le sens.

Quelle est donc la signification de cette variante du poisson symbolique? Les découvertes de De Rossi, et les recherches de l'abbé Martigny permettent d'en donner très facilement l'explication. Des fresques retrouvées dans les cryptes de Lucine[1] représentent des poissons portant sur leur dos une corbeille renfermant des pains; une lampe trouvée à Porto[2], représentant une « nacelle, symbole de l'Église, est ornée sur la poupe de la croix monogrammatique, figurant l'étendard victorieux, fichée sur la tête du griffon infernal, lequel tient à sa bouche la pomme du péché; comme antithèse à ce monstre et au fruit mortel offert par lui, on voit sur la proue un dauphin tenant un pain dans sa bouche, le dauphin-Sauveur offrant le pain vivifiant de l'Eucharistie[3].

« Deux pains dans la bouche de deux poissons s'étaient déjà montrés sur le marbre modénais de Syntrophion, dont l'inscription fut publiée et commentée par Cavedoni et reproduite dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* de 1865[4]. »

Il semble donc n'y avoir aucun doute sur l'interprétation à donner au poisson de la tombe d'Aïn-Hadjar : c'est bien l'animal symbolique dans sa plus haute conception mystique, et la présence à son côté dans la tombe de la lampe au monogramme du Christ ne peut qu'en donner une confirmation plus évidente.

Quelle époque assigner à cette tombe? On pourrait émettre l'hypothèse assez vraisemblable qu'elle remonte au premier tiers du IVe siècle, d'après la forme du monogramme qui est, d'après Martigny, la forme la plus ancienne retrouvée sur des monuments d'une époque bien déterminée. A cette époque, il y avait assurément des chrétiens dans la région de Taoura, mais le nombre devait en être assez restreint, si l'on songe qu'en même temps, dans la ville voisine de *Thagaste*, beaucoup plus importante, le plus grand nombre des habitants étaient encore païens; saint Augustin, converti seulement en 387, ne correspondait-il pas encore comme évêque d'Hippone avec les pontifes païens de Madaure dont les décurions continuaient à célébrer des solennités païennes? Il y

(1) *Roma sotterranea*, t. I, p. 333, 334, tav. XVII.
(2) *Bulletin d'archéol. chrét.*, 1868, novembre-décembre.
(3) *Ibid.*, 1870, 2e série, 1re année, n° 2, p. 87.
(4) *Ibid.*, 1865, p. 76.

Digitized by Google

avait donc intérêt assurément pour les quelques chrétiens isolés aux environs de *Tagura* de passer inaperçus soit pendant leur vie, soit après leur mort; et c'est ce qui nous expliquerait de façon assez plausible l'histoire de cette tombe isolée, non façonnée et creusée pour ainsi dire à la hâte, insoupçonnée de tous, sauf de quelques rares initiés qui y avaient déposé un des leurs en cachette, avec les emblèmes symboliques de la nouvelle religion qu'il avait embrassée.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de relater la découverte de cette tombe chrétienne d'Afrique, curieuse par la présence du «poisson eucharistique», dont, croyons-nous, il n'a pas été trouvé de spécimen semblable soit dans les cimetières chrétiens de Carthage, soit dans les fouilles plus récentes des catacombes chrétiennes découvertes à Sousse par le docteur Carton.

Dr Rouquette,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

RUINES
AU BORD DE LA VOIE ROMAINE
DE PHILIPPEVILLE À STORA,

PAR M. LOUIS BERTRAND,

Correspondant du Comité.

Du côté gauche de la route de Philippeville à Stora, à 150 mètres de la porte dite de Stora et sur le flanc Nord du Bou-Yala qui fait face à la mer, au Nord-Ouest de Philippeville, on aperçoit des murs en briques de construction romaine, qui ont depuis longtemps attiré mon attention.

S'élevant à peu de distance de l'emplacement probable d'un temple souterrain du dieu Mithra[1], où l'on a trouvé plusieurs colonnes de marbre, des chapiteaux de grande dimension et divers objets se rapportant au culte de ce dieu, ces murs, assez bien conservés mais presque recouverts à la suite des éboulements des terres de la montagne, me semblaient devoir dépendre de ce monument. Je résolus de m'en rendre compte.

Mais, tout de suite, une difficulté. Une partie du terrain est dans la zone des fortifications et l'autre appartient à un propriétaire; j'obtins cependant sans trop de peine l'autorisation d'y faire des fouilles, que j'ai menées jusqu'au-dessous du niveau des fondations des murs encore debout. J'ai fait immédiatement remblayer leurs assises, afin de les conserver intacts. Malheureusement, les pluies diluviennes de l'hiver dernier les ont de nouveau enfouis en partie sous une masse énorme de terre et de pierres.

Je me suis tout d'abord rendu compte que, dans les temps anciens, ces vestiges se trouvaient au bord de la voie romaine qui, en cet endroit, côtoyait la mer, car, à 190 mètres de là, était le

[1] Stéphane Gsell, *Musée de Philippeville*, p. 44.

Digitized by Google

pont romain de l'Oued-Beni-Melek, sur lequel a été construite la voûte de l'abattoir communal. Ce pont était de l'époque de l'empereur Hadrien, d'après une inscription trouvée parmi les pierres qui en formaient le parapet [1].

Nous ne sommes en présence ni d'un monument, les murs n'ayant qu'une épaisseur moyenne de 0 m. 45, ni d'un mausolée, bien qu'il existe à proximité une nécropole romaine; on en voyait d'ailleurs partout à Rusicade : en ville, dans la banlieue et le long de la route de Stora. Or, dans notre construction, il n'y a aucune trace de voûtes, et je n'y ai trouvé aucun fragment d'inscriptions, ni ossements, ni mobilier funéraire.

J'ai mis enfin au jour un couloir non voûté, pavé en mosaïque très ordinaire, sorte de corridor de 1 m. 20 de largeur, avec un seuil en grès disposé pour recevoir le gond d'une porte. C'était sans doute l'entrée. A gauche et à droite de ce couloir, des murs perpendiculaires, distants d'environ 3 mètres les uns des autres, probablement des chambres. Mais les murs des façades du bâtiment s'étant effondrés depuis longtemps, il n'est plus possible de se rendre compte de la dimension exacte de ces chambres.

Il semble cependant résulter des fouilles que je viens de terminer que nous pouvons y voir une habitation particulière, peut-être de marins à cause de la proximité de la plage où nos pêcheurs napolitains tirent encore leurs embarcations sur le sable.

En effet, j'ai recueilli, pendant le cours de mes fouilles, de nombreux fragments de poteries à usage domestique : amphores, cruches, petits vases, etc., quelques objets d'os, un petit godet de verre, une navette à filets, presque intacte, à peu près semblable à celles dont nos marins se servent aujourd'hui et qui, ici, est en bois (longueur, 0 m. 15), quelques lampes de terre cuite, enfin un fragment de panse d'un petit vase, sur laquelle figure en creux l'inscription suivante, faite certainement, avant la cuisson, avec un cachet de potier; elle est entière :

HLBOB

L. Bertrand,
Correspondant du Comité.

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 10296.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

Abbeville (Somme). Rhyton gallo-romain trouvé dans la Somme, p. LXII.

Admagetobriga, localité romaine de la Gaule. Son emplacement, p. CLXV-CLXVI.

Ad Majores. — Voir Besseriani.

Ad Medias. — Voir Bir-Taddart-Tahtani.

Aïn-Hadjar, lieu-dit près de Taoura (Algérie). Tombe chrétienne avec poisson eucharistique, p. 454 à 458.

Aïn-Fourna (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CCLXIX-CCLXX.

Aïn-Tounga (Tunisie). Inscription romaine, p. CCXXII.

Aléria (Corse). Bas-reliefs antiques avec inscriptions, p. 428 à 431, pl. LIII et LIV.

Alet, ville antique, près de Saint-Servan. Fouilles sur l'emplacement, p. CXLV-CXLVI, CLXVII.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Fouilles sur l'emplacement d'*Alesia*, p. LXIV-LXV.

Alix (M.) communique des inscriptions romaines, p. CCXIX-CCXX.

Announa (Algérie). Antiquités romaines, p. 236 à 241. — Inscriptions romaines, p. 240-241.

Antiquités puniques, trouvées à Carthage, p. 442 à 453.

Apt (Vaucluse). Fragments du tombeau de saint Elzéar, p. LXXII, 416 à 423, pl. XLIX et L.

Architecture carolingienne. Fragment à Tours, p. 58 à 61, pl. XV.

Architecture romane (Influence lombarde dans l'), de la région montpelliéraine, p. 210 à 218.

Arditti (Le rabbin) envoie une notice, p. CCXVII-CCXVIII.

Armes mérovingiennes à Voutenay, p. 406 à 409, pl. XLIV; — préhistoriques, près de Compiègne, p. XLIII.

Arnaud d'Agnel (L'abbé). Bas-reliefs du XIVe siècle provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, p. LXXII, 416 à 423, pl. XLIX et L. — Statue de Notre-Dame de Romigier, à Manosque, p. XXXV-XXXVI. — Tissus et broderies du trésor de la cathédrale d'Embrun, p. 125 à 140, pl. XIX à XXV.

Arpentage dans l'Afrique romaine, p. 354 à 359.

Auch (Gers). Amphore (Découverte d'une), p. XXXI. — Antiquités diverses, p. XLVI-XLVII. — Inscription romaine, p. LVI.

Audollent (Auguste), chargé d'un rapport, p. CCLXVI. — Textes anciens supposés relatifs au temple du Puy de Dôme, p. LXIII, 369 à 380.

Aveyron (Département de l'). Le Conseil général demande une subvention, p. CLXI.

Digitized by Google

B

Babelon (Ernest), chargé de rapports, p. cxxvii, cxliv, clxii; — membre de commissions, p. xxxiii, cxxviii; — présente un rapport, p. clv-clvi.
—— Rapports : sur un moule de médaillon de terre cuite trouvé à Timgad, p. cciii à ccv; — sur deux statuettes de taureaux du Musée de Rouen, p. clxviii à clxx.
Babut (Ernest-Théodore), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Bagard, commune de Baron (Gard). Antiquités romaines, p. clxxi-clxxii.
Bais (Ille-et-Vilaine). Trésor de deniers mérovingiens, p. lxxiv-lxxv.
Balance de bronze à deux plateaux dans une sépulture de l'époque barbare, à Voutenay, p. cliii, 409, pl. XLIV.
Bâle (Suisse). Plaque votive au musée historique, p. 161 à 166, pl. XXVII.
Ballu (Albert) présente un rapport, p. cxcvi.
—— Rapport sur les fouilles exécutées en 1906 par le service des Monuments historiques en Algérie et spécialement à Timgad, p. 231 à 301.
Balut (Georges), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Bardey (Pierre) envoie des notices, p. clxi-clxii.
Barrier (Le lieutenant) envoie des notes, p. ccxvii, ccxlvi; — fait des dons au Musée du Bardo, p. cclxi. — Ses fouilles à Henchir-Thina, p. cclxviii-cclxix; — à Sfax, p. ccxlviii.
Barrière-Flavy (M.), nommé officier de l'Instruction publique, p. cxxii.
Barthélemy (Hippolyte-Joseph-Jean-Baptiste), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Basilique chrétienne, du ive siècle, à Henchir-el-Begueur, p. 232 à 236, 337 à 351; — à Rouis, cercle de Tébessa, p. 153 à 158.
Bas-reliefs antiques de la Corse, p. 424 à 432, pl. LI à LIV; — à Aléria (Corse), p. 428 à 431, pl. LIII et LIV; — à Luri (Corse), p. 427-428, pl. LII; — à Méria (Corse), p. 425-426, pl. LI.
Bas-reliefs du moyen âge, autrefois dans l'église des Cordeliers d'Apt, provenant du tombeau de saint Elzéar de Sabran, p. lxxii, 416 à 423, pl. XLIX et L; — représentant des opérations de frappe monétaire, à Largentière, p. cxlix-cl.
Baudet (Pol). Sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy, p. 3 à 7, pl. I.
Baux (Les) [Bouches-du-Rhône]. Hôtel de la famille Rorcellet, p. xxxii, clii-cliii.
Baye (J. de) offre un ouvrage au Comité, p. cxlv.
Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne). Pierre tombale du xive siècle dans l'église, p. lxxi.
Beaupré (Le comte). Ses fouilles dans les enceintes préhistoriques, p. xxxiv; — dans les tumulus de La Garenne, près de Liverdun, p. clix-clx.
Beauvais (Oise). Restes d'une voie romaine, p. cxlvi-cxlvii.
Bellot (Le capitaine Léon-Henri-André), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Bellue (Le contre-amiral). Ses dons au musée du Bardo, p. ccxl.
Benson (Le lieutenant) envoie des notices, p. ccxvii, ccxlvi; — fait des dons au Musée du Bardo, p. cclxi. — Ses fouilles à Henchir-Thina, p. cclxviii-cclxix; — à Sfax, p. ccxlviii.
Berger (Philippe), chargé de divers rapports, p. xlii, clxii, clxiii, clxxxiii, cxcviii, ccxviii, ccxxvii, ccxlvi, ccxlvi; — fait une communication, p. cxcvi; — présente divers rapports, p. lviii, ccxiv.

Digitized by Google

—— Rapport sur une inscription néo-punique trouvée à Maktar, p. CLXXXV.

BERGET (Adrien). L'emplacement de la localité d'*Admagetobriga*, p. CXLIV, CLXV-CLXVI.

BERTAUCOURT-PONTRU (Aisne). Sépulture par incinération du IIe siècle, p. LXXI-LXXII, 381 à 392.

BERTHAUT (M. le général) fait une communication, p. CCXVI.

BERTHELÉ (Joseph) fait des communications, p. LXXXI, LXXXII.

BERTRAND (Louis) envoie diverses notes, p. CCIX; — offre un ouvrage au Comité, p. CCXXVII.

—— Ruines au bord de la voie romaine de Philippeville à Stora, p. 459-460.

BESNIER (Georges), nommé officier d'Académie, p. CXXIII.

BESSERIANI (Algérie). Antiquités romaines, p. 322 à 326. — Inscriptions romaines, p. 324 à 326.

BESSIS (Isaac). Ses dons au Musée du Bardo, p. CCXII.

BÉZIERS (Hérault). Crypte de l'église Saint-Aphrodise, p. LXXXI.

BÉZU (Le capitaine). Inscription romaine aux environs de Djebel-Oust, p. CCLXX-CCLXXI. — Reconnaissances archéologiques aux environs de Zaghouan, p. CCXLVII-CCXLVIII.

BIBLIOTHÈQUE antique, à Timgad, p. 276.

BIGEAR (M.) copie une inscription chrétienne à Henchir-Oumkif, p. CLXXXVI.

BIJOUX MÉROVINGIENS dans des cimetières de la Somme, p. 18 à 40, pl. III à XI; — à Vouteney, p. 403 à 408, pl. XLIV.

BIJOUX PUNIQUES, trouvés à Carthage, p. CC.

BIOT (Alpes-Maritimes). Bas-reliefs romains, p. XXXVI.

BIR-EL-HENCH (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CCXII-CCXIII.

BIR-TADDART-TAMTANI (Algérie). Milliaires romains avec inscriptions, aux environs, p. 315 à 319.

BIZERTE (Tunisie). Pierre avec monogramme du Christ trouvée aux environs, p. CCXXIII.

BLANCHET (Adrien), chargé de divers rapports, p. XXXII, XLI, XLVIII, CXXVI, CXXXII, CLXII, CLXVII; — fait une communication, p. CXXXI; — membre d'une commission, p. CXXVIII.

—— Rapports : sur des antiquités trouvées à Chassey, p. XLII-XLIII; — sur des antiquités romaines du département de l'Ain, p. CLXX-CLXXI; — sur les fouilles d'Alet, p. CXLV-CXLVI; — sur des fouilles à Beauvais, p. CXLVI-CXLVII; — sur les fouilles du Camp de *Cora*, p. CXXXIII-CXXXIV; — sur des fouilles à Voutenay, p. XXXIII; — sur des marques de potiers trouvées à Lillebonne, p. XLIX-L; — sur un vase romain trouvé à La Valotte, p. CXLVI; — sur des vases romains du musée de Rouen, p. CXXVIII-CXXIX.

BOBEAU (Octave) demande le classement du clocher de l'église de Cormery (Indre-et-Loire), p. XXXIX; — nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII.

—— Influences architecturales de la basilique de Saint-Martin de Tours, p. XXXVII-XXXVIII.

BONIFACIO (Corse). Sarcophage antique, p. 431-432.

BONNET (Émile), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII; — présente des observations, p. LXXI.

—— Influence de l'art lombard dans l'architecture romane de la région montpelliéraine, p. LXVI, 210 à 218. — Médailles des États Généraux de Languedoc, p. 141 à 152, pl. XXVI.

BORDJ-MESSAOUDI (Tunisie). Inscription romaine, p. CCXXIII.

BOSSARD (L'abbé) présente des observations, p. LXXVII.

Digitized by Google

Boudy (M.), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Bougenot (S.). Trésor de deniers mérovingiens découvert à Bais, p. lxxiv-lxxv.
Bougette (L'abbé T.) offre un ouvrage au Comité, p. cxxxiii.
Boulanger (C.). Cimetières mérovingiens à Cléry, Maurepas et Corbie, p. 18 à 40, pl. III à XIV. — Rhyton gallo-romain trouvé à Abbeville, p. lxii.
Bourbon (Emmanuel) trouve une inscription romaine à Carthage, p. ccxlix-ccl.
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Cabanes de pierres sèches, p. lxxix.
Bousrez (Louis). Fragment d'architecture carolingienne à Tours, p. 58 à 61, pl. XV.
Brégail (Gilbert), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Breuil (L'abbé), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Briquez (M.) découvre une inscription romaine à Maktar, p. clxxxi, clxxxv.
Brune (L'abbé Paul). Plaque votive du musée historique de Bâle, p. 161 à 166, pl. XXVII.
Bueil (Eure). Cimetière franc, p. lxxix.
Bulla Regia (Tunisie). Inscriptions romaines, p. ccxxxviii-ccxxxix.
Burzet (Ardèche). Inscription latine du xive siècle, p. lii.

C

Caelestis (La déesse), mentionnée dans une inscription à Timgad, p. 278.
Cagnat (René), chargé de divers rapports, p. xlii, ccxxix; — fait diverses communications, p. cxcvi, ccxlviii; — membre de commissions, p. xxxiii, cxxviii; — présente divers rapports, p. xlix, lviii.
—— Rapports : sur des reconnaissances archéologiques aux environs de Zaghouan, p. ccxlvii-ccxlviii; — sur les sondages dans les anciens ports de Carthage, p. cclxvii-cclxviii.
Caix (Robert de), nommé officier d'Académie, p. cxxiii.
Calle (M.) fait une communication, p. lxxix.
Camilleri (M.) donne une monnaie romaine au Musée du Bardo, p. cclii.
Campion (M. le chanoine) demande une subvention, p. cxxxii. — Ses fouilles dans l'ancienne ville d'*Alet*, p. cxlv-cxlvi.
Canki, ferme près du Kef (Tunisie). Inscription romaine, p. ccxxiii-ccxxiv.
Capitan (Le Dr), chargé de divers rapports, p. xxxii, xli, cxxvii, cxxxii, cxliv, clv, clxii, clxiii; — fait diverses communications, p. lxxviii, clxvi; — membre d'une commission, p. cxxviii; — présente des observations, p. clx; — présente divers rapports, p. cxlix, clxxv.
—— Rapports : sur des antiquités préhistoriques dans le département du Gard, p. clxxi à clxxv; — sur des armes préhistoriques trouvées près de Compiègne, p. xliii; — sur les enceintes préhistoriques dans l'Est de la France, p. xxxiv; — sur les enceintes préhistoriques dans le Gard, p. l à lii; — sur les fouilles de La Férassie, p. clvi à clviii; — sur les fouilles de Laugerie-Haute, p. cxxxiv à cxxxvi; — sur des galets coloriés recueillis à Montfort, p. clxiv-clxv; — sur des maillets de grès dans le Sud-Est de la France, p. cxlvii; — sur les tumulus de La Garenne, p. clix-clx; — sur des vestiges de murs autour des dolmens dans le département du Gard, p. cxlviii-cxlix.
—— Relations entre les industries de la pierre dans le Nord et le Sud de la Gaule, p. lxxxiv.
Carcassonne (Aude). La cité au temps

Digitized by Google

des guerres de religion, p. LXVIII-LXIX.

CARRIÈRE (Gabriel). Instruments de fer antiques, à l'oppidum du Mont Menu, près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), p. LXII-LXIII.

CARTAILHAC (M.) offre un ouvrage au Comité, p. LXXVI; — présente des observations, p. LXXVIII, LXXIX, LXXXIV-LXXXV.

CARTHAGE (Tunisie). Bijoux puniques, p. CC. — Fouilles de Douïmès et de la colline dite de Junon, p. LXXIV, 433 à 453. — Inscription chrétienne, p. CCXI. — Inscriptions romaines, p. CC, CCIX à CCXII, CCXLI, CCXLIX à CCLII, 437. — Lampe avec estampille, p. CCLX-CCLXI. — Liste de soldats romains de la première cohorte urbaine, p. CCIX-CCX. — Mosaïque romaine, p. CCXI. — Sondages dans les anciens ports, p. CCLXVII-CCLXVIII. — Statues antiques, p. CCXXII. — Statuette de Faune, p. CXCVI. — Stèles hébraïques, p. CCXXIV. — Tête de stuc peint, p. CXCV-CXCVI, pl. LVII.

CARTON (Dr) découvre un sanctuaire de Saturne près de la *Colonia Thuburnica*, p. CCLXII-CCLXIII; — offre des ouvrages au Comité, p. CCXXVI-CCXXVII.

CAVALIER (M.). Ses fouilles à Lambèse, p. 252 à 257.

CAZALIS DE FONDOUCE (M.) présente des observations, p. LXXVII, LXXVIII.

CERIBELLI (César), nommé officier d'Académie, p. CXXIII.

CHANEL (Émile) envoie des notices, p. LXXX, CXLIV, CLXII; — offre un ouvrage au Comité, p. XLII.

—— Antiquités romaines dans le département de l'Ain, p. CLXX-CLXXI. — Pitons de bronze romains trouvés à Montréal-Lacluse, p. CLIX. — Sépulture de l'âge du bronze à Outriaz (Ain), p. 365 à 368, pl. XLIII.

CHARRIER (M.) envoie des copies d'inscriptions romaines, p. CCXLVI.

CHARTRES (Eure-et-Loir). Tombeaux des évêques dans l'église Notre-Dame de Josaphat, p. 178 à 182.

CHASSART-TEFFAHAT (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CXCVIII-CXCIX.

CHASSEY (Saône-et-Loire). Antiquités romaines, p. XXXII, XLII-XLIII.

CHATELAIN (Louis) demande une subvention, p. XLVIII, LVI. — Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités d'Orange, p. 393 à 401.

CHAUVET (Gustave) offre un ouvrage au Comité, p. CXLV.

CHAVANNES (M.), nommé officier d'Académie, p. CXXIII. — Ses dons au Musée du Bardo, p. CC.

CHÈDEVILLE (Pierre-Joseph), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII.

CHEMILLÉ (Maine-et-Loire). Devis et marchés pour la construction d'une chapelle en 1501, p. 120 à 124.

CHEVALLIER (H.) offre un ouvrage au Comité, p. LXXVI

CHOUD-EL-BATEL (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CXCIV-CXCV.

CIMETIÈRES MÉROVINGIENS à Bueil, p. LXXIX; — à Cléry, p. 18 à 26, pl. III à VII; — à Corbie, p. 34 à 40, pl. XIV; — à Maurepas, p. 26 à 34, pl. VIII à XIII; — à Paley, p. CXXXVII à CXXXIX. — Voir SÉPULTURES.

CLÉRY (Somme). Cimetière mérovingien, p. 18 à 26, pl. III à VII.

CLOCHES, du XIIIe siècle, p. LXXXII; — fondues à Montagnac, de 1436 à 1470, p. 92 à 119.

COELHO (J.-J.-G.) offre un ouvrage au Comité, p. CLXIII.

COLLARD (G.) envoie des notes, p. CXXVI, CLXII-CLXIII. — Antiquités trouvées à Auch, p. XXXI, XLVI-XLVII. — Antiquités préhistoriques de la grotte d'Izeste, p. CLXXV. — Galets coloriés recueillis dans la grotte de Montfort, p. CLV, CLXIV-CLXV.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. Section d'archéologie.

Digitized by Google

—— Distinctions honorifiques, p. CXXII à CXXV.
—— Liste des membres et des correspondants, p. I à XXVII.
—— Ouvrages offerts, p. XXXII, XLII, XLIX, LXXVI, CXXVII-CXXVIII, CXXXIII, CXLV, CLV, CLXIII-CLXIV, CLXVIII, CLXXX, CXC, CCVIII, CCXVII, CCXXVI-CCXXVII, CCXLV, CCLXIV.
—— Séances du Comité : du 14 janvier 1907, p. XXXI à XL; — du 18 février, p. XLI à XLVII; — du 11 mars, p. XLVIII à LVIII; — du 22 avril, p. CXXVI à CXXXI; — du 13 mai, p. CXXXII à CXLIII; — du 10 juin, p. CXLIV à CLIV; — du 8 juillet, p. CLV à CLX; — du 11 novembre, p. CLXI à CLXVI; — du 9 décembre, p. CLXVII à CLXXIX.
—— Souscriptions à des ouvrages, p. XLVII, LVIII, CXXVII, CLV, CLXIII.
—— Subventions, p. XXXI, XXXIV, XXXIX, XLII, XLVI, XLVIII, LIV, LVI, LVII, CXXVII, CXXX, CXXXII, CXXXIV, CXXXVII, CXLIV, CXLV, CLV, CLXI, CLXVII, CLXXVIII-CLXXIX.
Commission de l'Afrique du Nord. Séances : du 15 janvier 1907, p. CLXXX à CLXXXIX; — du 19 février, p. CXC à CXCVII; — du 12 mars, p. CXCVIII à CCVII; — du 14 mai, p. CCVIII à CCXVI; — du 11 juin, p. CCXVII à CCXXV; — du 9 juillet, p. CCXXVI à CCXLIV; — du 12 novembre, CCXLV à CCLXIII; — du 10 décembre, p. CCLXIV à CCLXXVII.
Compiègne (Oise). Armes préhistoriques, p. XXXII, XLIII.
Confortini (Le capitaine). Ses fouilles sur les bords de l'étang de Bages, p. XLIX.
Congrès des Sociétés savantes, à Montpellier, p. LIX à CXXV. — Séances : d'ouverture, p. LIX à LXI; — du 2 avril 1907, soir, p. LXII à LXV; — du 3 avril, matin, p. LXVI à LXX; — du 3 avril, soir, p. LXXI à LXXV; — du 4 avril, matin, p. LXXVI à LXXX; — du 4 avril, soir, p. LXXXI à LXXXVI; — séance générale, du 6 avril, p. LXXXVII à CXXV.
Constantine (Algérie). Mosaïque chrétienne avec inscription, aux environs, p. CCXLII-CCXLIII, CCLXII.
Coquelle (Pierre) offre des ouvrages au Comité, p. CXXVII, CLXIV.
Cora (Camp de). — Voir Saint-Moré.
Corbie (Somme). Cimetière mérovingien, p. 34 à 40, pl. XIV.
Corpidii (Maison des), à Timgad, p. 261-262.
Cormery (Indre-et-Loire). Classement du clocher, p. XXXIX, XLII.
Corot (Henry) offre des ouvrages au Comité, p. CLXIV.
Corse (Île de). Bas-reliefs antiques, p. 424 à 432, pl. LI à LIV.
Coste-Fère, lieu-dit près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône). Sépultures à incinérations, p. LXII-LXIII.
Couitéas (M.) donne des inscriptions au Musée du Bardo, p. CCLXXVI.
Coulet (Georges-Camille-Jules), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII.
Cousse (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CXXIII.
Coutil (Léon) envoie une notice, p. XL. — Monnaies gauloises trouvées dans le département de Seine-Inférieure, et le cimetière franc de Bueil, p. LXXIX.

D

Dalle sculptée préhistorique à Saint-Victor-des-Oules (Gard), p. CLXXIII à CLXXV.
Dalles tumulaires du moyen âge, à l'abbaye de Josaphat, p. 178 à 183, pl. XXXII à XXXV; — du XIVe siècle,

Digitized by Google

dans l'église de Beaumont-de-Lomagne, p. LXXI.

DANGIBRAUD (Ch.). Fouilles dans l'amphithéâtre de Saintes, p. CXXVII, CXXXVI-CXXXVII, 207 à 209, pl. XXXVI.

DARBOUX (Gaston). Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. LXXVIII à XCV.

DEBRUGE (M.) offre un ouvrage au Comité, p. CCXXVII.

DÉCHELETTE (Joseph) offre un ouvrage au Comité, p. CXXXIII.

DELATTRE (Le R. P.) envoie des inscriptions romaines, p. CCXLI-CCXLII; — offre des ouvrages au Comité, p. CCXVII, CCXLV.

—— Fouilles de Douïmès et de la colline dite de Junon, p. LXXIV, 433 à 453. — Fouilles à Meidfa, p. CCVI-CCVII, CCXV-CCXVI. — Inscriptions romaines de Carthage, p. CCXLIX à CCLII.

DELMAS (Paul-Ferdinand-Gabriel), nommé officier d'Académie, p. CXXIII.

DELVINCOURT (M.). Sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy, p. 3 à 7, pl. I.

DEMAISON (Louis) présente des observations, p. LXXI. — La cathédrale carolingienne de Reims et ses transformations au XIIe siècle, p. 41 à 57.

DENIAU (M.), nommé officier d'Académie, p. CXXIV. — Ses dons au Musée du Bardo, p. CXCIX-CC.

DENIERS MÉROVINGIENS trouvés à Bais, p. LXXIV-LXXV.

DÉPÔT LÉGAL (Questions relatives au), p. LVIII, CXXXVI.

DESJARDINS (Charles-Antoine), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.

DESSIGNY (Le capitaine) envoie des notes, p. CCXLVI.

DESTANDAU (M.). La famille Porcellet et son hôtel aux Baux, p. XXXII, CLII-CLIII.

DIEHL (M.), chargé d'un rapport, p. CCXVII. — Rapport sur les fouilles d'Henchir-el-Begueur, p. CCVI.

DIEU LARE, statuette de bronze trouvée à Timgad, p. 297.

DJEBEL-OUST (Tunisie). Inscription romaine, p. CCLXX-CCLXXI.

DONAU (Le capitaine), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII.

DOUBLET (Georges). Inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse en 1423, p. 75 à 91. — Sceau de Jacques Grailier, évêque de Grasse au XIVe siècle, p. 69 à 74, pl. XVIII.

DOUGGA (Tunisie). Antiquités romaines, p. CLXXXIII à CLXXXV. — Inscription chrétienne, p. CCLXV-CCLXVI. — Inscriptions romaines, p. CCXXIX à CCXXXII.

DOUÏMÈS, près de Carthage. Nécropole punique, p. 435 à 443.

DRAPPIER (Louis) copie des inscriptions romaines, p. CXCIV-CXCV, CXCVIII-CXCIX; — nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII. — Inscriptions romaines, à Aïn-Fourna, p. CCLXIX-CCLXX; — à Henchir-Romana, p. CCLXX.

DREVANT (Cher). Fouilles, p. CXXXII.

DROUAULT (R.). Forge gauloise et gallo-romaine à Excideuil, p. XLIX. — Marmite de bronze du XVIe siècle, p. XLIX, CXXIX, 219 à 230, pl. XXXVII.

DUBIEZ (M.). Ses dons au Musée du Bardo, p. CCXXV.

DU CHATELLIER (Paul) offre un ouvrage au Comité, p. CXXVII.

DUCROQUET (M.) envoie l'estampage d'une borne milliaire trouvée à *Uthina*, p. CCXXI.

DUGAS (Charles) étudie les bas-reliefs romains de Biot, près d'Antibes, p. XXXVI.

DUMAS (Ulysse), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII; — envoie des notices, p. CXXXIII, CLXII, CLXVIII.

—— Antiquités préhistoriques dans le département du Gard, p. CLXXI à CLXXV. — Enceintes préhistoriques, p. XLI, L à LII. — Période paléolithique dans le Gard, p. LXXVIII,

Digitized by Google

LXXXV. — Vestiges de murs autour des dolmens, p. CXLVIII-CXLIX.
DUPORCQ (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.
DUPRAT (Guillaume-Léonce), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.
DURAND (Le chanoine Albert). L'église de Saint-Laurent-des-Arbres, p. LXXII.
DURAND (Ch.) offre un ouvrage au Comité, p. XL. — Ses fouilles à Périgueux, p. XL.
DURAND (L'abbé François), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.
DURRIEU (Paul), chargé de divers rapports, p. XXXII, XLI; — fait une communication, p. LVIII; — présente divers rapports, p. LII, CXXXVI.
—— Rapports : sur un bas-relief à Largentière, p. CXLIX-CL; — sur des piscines et des peintures murales à l'église Saint-Taurin d'Évreux, p. XXXIV-XXXV; — sur une statue trouvée à Méru, p. XLIII-XLIV.
DURVILLE (L'abbé Georges), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.

E

ECK (Théophile). Découvertes archéologiques à Vermand, p. XXXII, XLIV à XLVI.
ÉCRITURE CURSIVE sur des poteries trouvées à Henchir-Touta, p. CCXLVII.
EL-DJEM (Tunisie). Lampe romaine, trouvée à El-Djem, p. 359 à 363, pl. XLII. — Monnaie byzantine, p. CCXXXIX.
EL-MILIA (Algérie). Inscription romaine, p. CCXVIII.
EL-MRA-MITA, lieu-dit près des ruines d'*Uchi Majus*. Inscriptions romaines, p. CCI.
ELZÉAR DE SABRAN (Saint). Fragments de bas-reliefs de son tombeau, à Apt, p. LXXII, 416 à 423, pl. XLIX et L.
EMBRUN (Hautes-Alpes). Tissus et broderies du Trésor de la cathédrale, p. 125 à 140, pl. XIX à XXV.
EMONTS (M.) copie des inscriptions romaines, p. CCXII-CCXIII, CCXXII.
ENCEINTES PRÉHISTORIQUES, dans le Gard, p. L à LII.
ÉPÉES avec inscriptions, trouvées dans la Loire près de Nantes, p. CLXXVIII, pl. LVI.
ESPÉRANDIEU (Le commandant) expose les résultats des fouilles du Mont Auxois en 1906, p. LXIV-LXV.
ESTAMPILLES DE POTIERS romains, p. XLVIII à L, LIV à LVI, CXXIX, CLXXI, CCIX, CCXL, CCLXI, 391, 460; — rhodiens, à Carthage, p. 438 à 442.
ÉTRIERS, trouvés dans la Loire près de Nantes, p. CLXXVI à CLXXVIII, pl. LV et LVI.
ÉVREUX (Eure). Piscines, enfeu et peintures murales à l'église Saint-Taurin, p. XXXIV-XXXV, 62 à 68, pl. XVI et XVII.
EXCIDEUIL (Dordogne). Forge gauloise et gallo-romaine, p. XLIX, CXXX.
EX-VOTO punico-romains, à Medeina, p. CCLVII-CCLVIII.
EYGUIÈRES (Bouches-du-Rhône). Objets de fer antiques trouvés aux environs, p. LXII-LXIII.
EYNAUD DE FAY (Joseph-Philippe), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXII.
EYZIES-TAYAC (Dordogne). Fouilles, p. CLX, CLXVI. — Gisement préhistorique de Laugerie-Haute, p. CXXVII.

Digitized by Google

F

Fabrèges (M.) émet un vœu, p. lxxii-lxxiii.
Fage (René) offre un ouvrage au Comité, p. cxxxiii.
Fauchard (M.), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Faustinus, évêque de Theveste, mentionné dans une inscription de la basilique de Rouis, p. 153-154.
Faveris (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. cxxiv. — Fouilles à Henchir-Beni-Guedall, p. ccxlviii-ccxlix. — Ruines romaines à l'Est de la mer de Bou-Ghara, p. clxxxviii-clxxxix.
Fiesque (Nicolas de), évêque d'Embrun. Chasublé à ses armes, p. 127-128.
Flahault (M.). Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. cvii à cxvi.
Flamand (M.) offre des ouvrages au Comité, p. cxxviii, clxiv, cxc.
Forge antique, près d'Excideuil, p. cxxv.
Fort (M.) donne des inscriptions romaines au Musée d'Oran, p. ccxiv-ccxv.
Fort byzantin englobant une basilique chrétienne, à Henchir-el-Begueur, p. 337 à 351.
Fourdrignier (M.). Sa mort, p. clxi.
Fréjus (Var). Mosaïque romaine, p. cxlii-cxliii, cli-clii. — Poteries sigillées, p. xli, liv à lvi.
Fromont (Charles-Henri-Félix), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.

G

Galets coloriés préhistoriques dans la grotte de Montfort, p. clxiv-clxv.
Gard (Département du). Antiquités préhistoriques, p. clxxi à clxxv. — Dolmens, p. cxlviii-cxlix.
Gauckler (Paul), chargé d'un rapport, p. ccxxix; — envoie une notice, p. ccvi. — Rapport sur les fouilles d'Henchir-Beni-Guedall, p. ccxlviii-ccxlix.
Gauthier (L'abbé) découvre une inscription près de Tocqueville, p. cxci.
Gauthier (J.). L'architecture privée à Montpellier, p. lxxxii-lxxxiii.
Gendre (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Gérard (M.) trouve une mosaïque chrétienne près de Constantine, p. ccxlii-ccxliii.
Gérin-Ricard (Le comte de) offre un ouvrage au Comité, p. clv.
Germain (Le chef d'escadron), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Giorgi (Le commandant), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Gondouin (Le capitaine). Ses fouilles à *Uchi Majus*, p. cxcii à cxciv, ccii.
Gouvet (Charles), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Grandjean (Charles), chargé d'un rapport, p. xxxii. — Rapport sur l'hôtel des Porcellet aux Baux, p. clii-cliii.
Grasse (Alpes-Maritimes). Inventaire du trésor de la cathédrale en 1423, p. 75 à 91. — Sceau de Jacques Grailier, évêque, p. 69 à 74, pl. XVIII.
Grasset-Morel (M.). L'hôtel Saint-Côme, à Montpellier, p. lxxxiii-lxxxiv.
Gresse (M). copie une inscription romaine à Henchir-Routitila, p. cclxxii.
Gsell (Stéphane), chargé d'un rapport, p. ccxiv; — communique une inscription trouvée près d'El-Milia, p. ccxviii; — envoie des copies d'inscriptions romaines, p. ccxxvii à ccxxix;

Digitized by Google

— envoie des estampages d'inscriptions néo-puniques, p. CCXXVII; — envoie diverses notices, p. CXCVIII, CCXIV.

—— Rapport sur une inscription trouvée près de Tocqueville, p. CXC à CXCII.

GUÉNEAU (Le capitaine) explore les ruines romaines de la région de Négrine, p. 314 à 335.

GUÉNIN (Le commandant) envoie des poteries, avec écriture cursive, trouvées à Henchir-Touta, p. CCXLVII. — Basilique chrétienne à Rouis, p. 153 à 158. — Fouilles à Henchir-el-Begueur, fort byzantin et basilique, p. CCVI, 232 à 236, 336 à 353, pl. XXXVIII à XLI.

GUIFFREY (Jules), chargé de divers rapports, p. XLIX, CXXVII.

—— Rapports : sur l'inventaire du mobilier d'un bourgeois de Périgueux, en 1428, p. CXXXVI; — sur une marmite de bronze, du XVIe siècle, p. CXXIX; — sur la statue de Notre-Dame de Romigier, à Manosque, p. XXXV-XXXVI.

H

HADRUMÈTE, ville antique (Tunisie). Catacombes, p. LXVIII. — Voir SOUSSE.

HAÏDRA (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CCLIV à CCLVII.

HANNEZO (Comm^t) envoie une notice, p. CLXIII; — offre un ouvrage au Comité, p. CCVIII. — Ses dons au Musée du Bardo, p. CCLXII. — Objets de métal, de l'époque barbare, p. CLXXVI. — Pierre avec monogramme du Christ, trouvée près de Bizerte, p. CCXXIII.

HASPARREN (Basses-Pyrénées). Inscription romaine, p. CXXXI, CXLV, CLXIII.

HENCHIR-BENI-GUEDALL (Tunisie). Inscription romaine, p. CCXLIX.

HENCHIR-EL-BEGUEUR (Algérie). Antiquités romaines, p. CCVI, 336 à 353. — Basilique chrétienne, p. 232 à 236. — Fort byzantin englobant la basilique chrétienne, p. 337 à 351, pl. XXXVIII à XLI. — Inscriptions chrétienne et romaine, p. 337, 353.

HENCHIR-GRAÏBA (Tunisie). Inscription romaine, p. 354 à 359.

HENCHIR-HARAT (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CCXVIII-CCXIX.

HENCHIR-OUMKIF (Algérie). Inscription chrétienne, p. CLXXXVI-CLXXXVII.

HENCHIR-PHARAOUN (Algérie). — Voir HENCHIR-EL-BEGUEUR.

HENCHIR-ROMANA (Tunisie). Inscription romaine, p. CCLXX.

HENCHIR-ROUTITILA (Tunisie). Inscription romaine, p. CCLXXII.

HENCHIR-SOUIG (Algérie). Inscriptions romaines, p. 328, 329.

HENCHIR-SRIRA (Tunisie). Moule de lampe romaine, p. CXCIX-CC.

HENCHIR-THINA (Tunisie). Antiquités romaines, p. CCLXVIII-CCLXIX. — Lampes avec marques de potiers, p. CCLXI.

HENCHIR-TOUTA (Algérie). Poteries avec graffites en écriture cursive, p. CCXLVII.

HENNIÔN, verrier grec. Sa marque sur des verres antiques, p. XLIV.

HERMANN (Gustave) offre un ouvrage au Comité, p. CLXVIII; — signale une forge antique près d'Excideuil, p. CXXX.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), chargé de divers rapports, p. XXXI, XLI, CXXVI, CXXXII, CXXXIII, CCXLVI; — fait diverses communications, p. XXXIX, LXII, CXLI, CCXV, CCXLI-CCXLII, CCXLIX; — présente diverses observations, p. LXIII, LXIV; — présente divers rapports,

Digitized by Google

p. LVI à LVIII, CXXX-CXXXI, CL-CLII, CLXXVIII-CLXXIX.

—— Rapports : sur des antiquités trouvées à Auch, p. XLVI-XLVII; — sur les enceintes romaines de Luxeuil et de Périgueux, p. XL; — sur les fouilles de Henchir-Thina, p. CCLXVIII-CCLXIX; — sur une inscription romaine à Auch, p. LVI; — sur des inscriptions romaines de Lourdes, p. CXXXIX-CXL; — sur une mosaïque romaine découverte à Fréjus, p. CXLII-CXLIII, CLI-CLII; — sur des poteries sigillées trouvées à Fréjus, p. LIV à LVI.

—— L'église de Lamourguier à Narbonne, p. XLVI-XLVII. — Inscription romaine, à Narbonne, p. CXLI-CXLII.

HINGLAIS (M.) envoie une note, p. CCXVII. — Mosaïque chrétienne découverte près de Constantine, p. CCXLII-CCXLIII.

HOULÉ (Alfred) offre des ouvrages au Comité, p. XXXII, XLIX, CLXIV.

HUGUENOT (Le P. Edmond), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.

I

ICARD (Le sous-officier) envoie une note, p. CLXXXVI. — Ses sondages dans les anciens ports de Carthage, p. CCLXVII-CCLXVIII.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES, à Carthage, p. CCXI; — à Dougga, p. CCLXV-CCLXVI; — à Henchir-el-Begueur, p. 337; — à Henchir-Oumkif, p. CLXXXVI-CLXXXVII; — à Mcidfa, p. CCXVI; — à Rouis, p. 153-154; — à Sbeitla, p. CCXXXVI; — à Soliman, p. CCLX; — aux environs de Tunis, p. CCLXXVI-CCLXXVII; — de Tunisie, au Musée de Rouen, p. CCLXVII. — Sur mosaïques : aux environs de Constantantine, p. CCXLII-CCXLIII; — à Mcidfa, p. CCVI-CCVII; — aux environs de Tunis, p. CCLXXV. — Sur un vase, à Timgad, p. CLXXXVII-CLXXXVIII.

INSCRIPTIONS DU MOYEN ÂGE et des temps modernes : sur une épée au Musée de Nantes, p. CLXXVIII; — sur une marmite de bronze, du XVIe siècle, p. XLIX, 209 à 230, pl. XXXVII; — sur une plaque votive, au Musée de Bâle, p. 163-164; — sur un reliquaire à Oust, p. 412.

INSCRIPTION NÉO-PUNIQUE, à Maktar, p. CLXXXV.

INSCRIPTIONS ROMAINES, sur la voie romaine d'*Ad Medias* à *Ad Majores*, p. 315 à 319; — à Aïn-Fourna, p. CCLXIX-CCLXX; — à Aïn-Tounga, p. CCXXII; — à Aléria, p. 428; — à Announa, p. 240-241; — à Auch, p. LVI; — à Besseriani, p. 324 à 326; — à Bir-el-Hench, p. CCXXII-CCXXIII; — à Bordj-Messaoudi, p. CCXXIII; — à *Bulla Regia*, p. CCXXXVIII-CCXXXIX; — à la ferme Canki, p. CCXXIII-CCXXIV; — à Carthage, p. CC, CCIX à CCXII, CCXLI, CCXLIX à CCLII, 437; — à Chassart-Teffaha, p. CXCVIII-CXCIX; — à Choud-el-Batel, p. CXCIV-CXCV; — aux environs de Djebel-Oust, p. CCLXX-CCLXXI; — à Dougga, p. CCXXIX à CCXXXII; — à El-Milia, p. CCXVIII; — à El-mra-Mita, p. CCI; — à Haïdra, p. CCLIV à CCLVII; — à Hasparren, p. CXXXI, CXLV, CLXIII; — à Henchir-Beni-Guedall, p. CCXLIX; — à Henchir-El-Begueur, p. 353; — à Henchir-Graïba, p. 354 à 359; — à Henchir-Harat, p. CCXVIII-CCXIX; — à Henchir-Romana, p. CCLXX; — à Henchir-Routitila, p. CCLXXII; — à Henchir-Sguig, p. 328, 329; — au Kef, p. CCLIX; — à Khamissa, p. 244; — près du Koudiat-Saria, p. CCLII à CCLIV; — à Lambèse, p. 253 à 255; — à Lourdes, p. CXXXIX-CXL; — à Luri, p. 428; — à Maktar, p. CLXXXI-CLXXXII; — à

Digitized by Google

M'daourouch, p. 248 à 251; — à Mdila, p. 330; — à Medeina, p. CCXXIV; — à Méria, p. 425; — à Munchar, p. CCXIX-CCXX; — à Narbonne, p. CXLI-CXLII; — aux environs d'Orléansville, p. CCXLVI; — à Perrignat, p. CLXXI; — à Philippeville, p. CCIX; — à Sbeitla, p. CLXXX-CLXXXI, CCXXXIII à CCXXXVII; — à Sétif, p. CCXXXII-CCXXVIII; — sur des milliaires de *Sufetula* à *Hadrumetum*, p. CCLXXIII-CCLXXIV; — au col de Teniet-Meksen, p. CCXXVIII-CCXXIX; — à Thibar, p. CLXXXII, CCXLI-CCXLIII; — à Timgad, p. 260, 262, 274, 276 à 279; — près de Tocqueville, p. CXC à CXCII; — à Tourhzout, p. CCXIV-CCXV; — à *Uchi Majus*, p. CXCII à CXCIV, CCIII-CCIII; — à *Uthina*, p. CCXXI-CCXXII. — Sur une intaille antique, p. CCXII. — Sur un moule de médaillon de terre cuite, à Timgad, p. CCIII, 289.

INTAILLE ANTIQUE avec inscription, p. CCXII.

INVENTAIRES : du mobilier d'un bourgeois de Périgueux, en 1428, p. 184 à 206; — du Trésor de la cathédrale de Grasse, en 1423, p. 75 à 91.

ISABELLE, duchesse de Bourgogne, représentée sur une plaque votive au musée historique de Bâle, p. 162, pl. XXVII.

ISTRIE (Antiquités de l'), p. XLIV.

IZESTE (Grotte d') près de Saint-Michel-d'Arudy (Basses-Pyrénées). Antiquités préhistoriques, p. CLXXV.

J

JACQUES GRAILIER, évêque de Grasse au XIVe siècle. Son sceau, p. 69 à 74, pl. XVIII.

JADART (Henri) offre des ouvrages au Comité, p. CXXVIII.

JEANTON (Gabriel). L'église Notre-Dame de Prayes entre Tournus et Cluny, p. LXVII.

JOLY (Alexandre), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXIII.

JOLY (Charles-Albert), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXIII.

JOLY (M.) envoie des notices, p. CCXIII, CCXVII. — Ses fouilles : à Announa, p. 236 à 241; — à Khamissa, p. 242 à 245; — à M'daourouch, p. 245 à 251.

JOSAPHAT (Abbaye de) [Eure-et-Loir]. Fouilles sur l'emplacement de l'église, p. LII-LIII, 167 à 183, pl. XXVIII à XXXV.

JOULIN (Léon) demande une subvention, p. CXLIV.

JUAN-LES-PINS (Alpes-Maritimes). Habitation romaine aux environs, p. CLI.

JULLIAN (Camille), chargé de divers rapports, p. CXXVII, CXLIV, CLXVII; — présente un rapport, p. XLVII.

—— Rapports : sur l'emplacement d'*Admagetobriga*, p. CLXV-CLXVI; — sur les bas-reliefs romains de Biot, p. XXXVI; — sur les fouilles de l'amphithéâtre de Saintes, p. CXXXVI-CXXXVII.

JULLY (Yonne). Hache de bronze, p. CLXXV.

K

KAIROUAN (Tunisie). Lampe de terre cuite avec représentation d'Ulysse, trouvée aux environs, p. 363-364, pl. XLII.

KEF (Le) [Tunisie]. Inscription romaine, p. CCLIX. — Lampes chrétiennes, p. CCLIX. — Monnaies romaines, p. CCLVIII-CCLIX.

Digitized by Google

Khamissa (Algérie). Antiquités romaines, p. 242 à 245. — Inscriptions romaines, p. 244.
Koudiat-Saria (Tunisie). Inscriptions romaines aux environs, p. cclii à ccliv.
Kourbeus (Tunisie). Antiquités romaines et chrétiennes, p. cclx.

L

Labande (L.-H.) présente des observations, p. lxxxi.
Labat (G.) offre un ouvrage au Comité, p. cxlv.
Labrie (M. l'abbé) demande une subvention, p. clxvii.
Lafay (G.) offre des ouvrages au Comité, p. xxxii.
La Férassie, commune du Bugue (Dordogne). Fouilles dans l'abri et la grotte, p. clvi à clviii.
La Garenne près de Liverdun (Meurthe-et-Moselle). Sépultures préhistoriques, p. clix-clx.
Laigue (Gustave de) envoie diverses notices, p. xxxii, xliv, cxliv.
Lambèse (Algérie). Antiquités romaines, p. 252 à 257. — Inscriptions romaines, p. 253 à 255. — Monnaies romaines, p. 255 à 257.
Lampes romaines. Lampes chrétiennes, à Douïmès, p. 436; — au Kef, p. cclix; — à Timgad, p. 283 à 286. — Lampes païennes, à El-Djem, p. 359 à 363, pl. XLII; — à Timgad, p. 280 à 283, 294 à 296. — Lampe avec la représentation d'Ulysse, p. 363-364, pl. XLII.
Languedoc (États généraux de). Leurs médailles, p. 141 à 152, pl. XXVI.
Lapeyronie, chirurgien du xviie siècle, fondateur de l'hôtel Saint-Côme, à Montpellier, p. lxxxiii.
Lapille (M.). Ses fouilles dans le cimetière mérovingien de Paley, p. cxxxvii à cxxxix.
Laquière (Le lieutenant-colonel) offre des ouvrages au Comité, p. cxxviii, clxiv, cxc.
Largentière (Ardèche). Bas-relief représentant des opérations de frappe monétaire, p. cxlix-cl.
Laroquebrou (Cantal). Station néolithique, p. lxxix.
Larzac (Causse du) [Tarn]. Monuments mégalithiques, p. lxxvi-lxxvii.
Lasteyrie (Le comte de) présente une observation, p. cl.
Laugerie-Haute (Dordogne). Gisement préhistorique, p. cxxvii, cxxxv-cxxxvi.
Laurent (Robert) étudie les bas-reliefs romains de Biot, p. xxxvi.
La Valotte, commune de Chassey (Saône-et-Loire). Poterie romaine, p. cxlvi.
Lefèvre-Pontalis (Eugène), chargé de divers rapports, p. xli, clxvii; — membre de commissions, p. xxxiii, cxxviii; — présente des observations, p. lxvi à lxviii, lxix, lxxxi, lxxxiii.
—— Rapports : sur les fouilles de l'abbaye de Josaphat, près de Chartres, p. lii-liii; — sur les fouilles de l'église de Lourdes, p. liii-liv; — sur les influences architecturales de la basilique de Saint-Martin de Tours, p. xxxvii-xxxviii.
—— L'école gothique du Midi de la France aux xiiie et xive siècles, p. lxix-lxx.
Lex (Léonce) offre un ouvrage au Comité, p. xxxii.
Leynaud (Le chanoine). Ses fouilles dans les catacombes d'Hadrumète (Tunisie), p. lxviii. — Découverte d'un hypogée païen à Sousse, p. ccxv.
Lhermitte (M.) fait une communication, p. lxxviii-lxxix.
Lignol (Morbihan). Fouilles, p. xlvi, liv.

Digitized by Google

Lillebonne (Seine-Inférieure). Antiquités romaines, p. xli. — Estampilles de potiers, p. xlix-l.

Lisle du Dreneuc (Pitre de). Étriers et épées trouvées dans la Loire, près de Nantes, p. clxii, clxxvi à clxxviii, pl. LV et LVI.

Liste de soldats romains de la première cohorte urbaine, à Carthage, p. ccix-ccx.

Lognas, commune de Peron (Ain). Statuettes romaines, p. clxi.

Longnon (Auguste), membre d'une commission, p. cxxviii.

Loth (M.) demande une subvention, p. xlvi, liv; — offre un ouvrage au Comité, p. clxiv.

Lourdes (Hautes-Pyrénées). Fouilles sur l'emplacement de l'ancienne église, p. liii-liv, lxxix-lxxx. — Inscriptions romaines, p. cxxxix-cxl. — Monnaie wisigothique, p. liv.

Luri (Corse). Bas-relief antique avec inscription, p. 427-428, pl. LII.

M

Magetobriga. — Voir *Admagetobriga*.

Maillets de grès préhistoriques, dans le Sud-Est de la France, p. cxlvii.

Maître (Léon) offre un ouvrage au Comité, p. clxviii. — Crypte de Saint-Aphrodise de Béziers, p. lxxxi.

Maktar (Tunisie). Inscription néo-punique, p. clxxxv. — Inscriptions romaines, p. clxxxi-clxxxii.

Mallard (Gustave) demande une subvention, p. cxxxii; — nommé officier d'Académie, p. cxxiv.

Manche de couteau gallo-romain, à Rouen, p. clxix-clxx.

Manigold (M.), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.

Manosque (Basses-Alpes). Statue de Notre-Dame de Romigier, p. xxxv-xxxvi.

Marchés pour la construction d'une chapelle à Saint-Pierre de Chemillé en 1501, p. 120 à 124.

Marignan (Le Dr) fait une communication, p. lxxix.

Marmite de bronze, du xvie siècle, avec inscription, p. xlix, cxxix, 209 à 230, pl. XXXVII.

Marques de potiers. — Voir Estampilles.

Marsoulas (Grotte de) [Haute-Garonne]. Fouilles, p. xlvi.

Martel (Louis-Léon), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.

Martin (Le Dr Henri) demande une subvention, p. cxxxiv; — envoie une notice, p. cxxvi-cxxvii.

Martin (Jean) présente une observation, p. lxiii. — Statuette de Victoire au musée de Tournus, p. lxiii.

Martin (Paul) envoie une note, p. clxii.

Martin-Sabon offre un ouvrage au Comité, p. cxxviii.

Masque tragique, de plomb, au Musée du Bardo, p. ccxli.

Masson (Alfred-Aldolphe), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.

Maurepas (Somme). Cimetière mérovingien, p. 26 à 34, pl. VIII à XIII.

Mazauric (Félix). Monuments mégalithiques dans le causse du Larzac, p. lxxvi-lxxvii.

Mcidfa (Tunisie). Inscriptions chrétiennes, p. ccxvi. — Mosaïque avec inscription funéraire, p. ccvii.

M'daourouch (Algérie). Antiquités romaines, thermes, p. 245 à 251. — Inscriptions romaines, p. 248 à 251.

Mdila (Algérie). Antiquités romaines, p. 329 à 331. — Inscriptions romaines, p. 330.

Médailles des États généraux de Languedoc, p. 141 à 152, pl. XXVI.

Digitized by Google

Médaillon de terre cuite avec figure de Mercure et inscription, trouvé à Timgad, p. ccIII à ccv, 289.
Medeina (Tunisie). Ex-voto punico-romains, p. cclvii-cclviii. — Inscription romaine, p. ccxxiv.
Mellier (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Ménétret (M.) copie une inscription romaine à El-Milia, p. ccxviii.
Mercier (Ernest). Son éloge funèbre, p. ccxxvi.
Mercure, sur un moule de médaillon de terre cuite, à Timgad, p. ccIII, 272, 289. — Son temple à Timgad, p. 273-274.
Méria (Corse). Bas-relief antique avec inscription, p. 425-426, pl. LI.
Mérimée (Henri-Ernest-Gustave), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Merlin (Alfred) envoie diverses notes, p. clxxxiii, ccviii; — envoie des objets antiques, p. cclxvi; — offre des ouvrages au Comité, p. clxxx, ccxlv.
—— Rapports sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. clxxx à clxxxiii, cxcii à cxcvi, cxcviii à ccIII, ccix à ccxiii, ccxviii à ccxxv, ccxxix à ccxli, cclii à cclxii, cclxix à cclxxvii.
—— Inscription chrétienne à Dougga, p. cclxv-cclxvi.
Méru (Oise). Statue de saint, p. xxxii, xliii-xliv.
Métais (Le chanoine). L'église de l'abbaye de Josaphat, près de Chartres, d'après des fouilles récentes, p. lii-liii, 167 à 183, pl. XXVIII à XXXV.
Michon (Étienne), chargé d'un rapport, p. xxxii; — fait une communication, p. xliv; — présente un rapport, p. xliv.
—— Bas-reliefs antiques de la Corse, p. clxxix, 424 à 432, pl. LI à LIV.
Milhau (Édouard), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Miquel (M.) recueille des galets coloriés dans la grotte de Montfort, p. clxiv-clxv.
Molins (Le capitaine). Ses fouilles sur les bords de l'étang de Bages, p. xlix.
Mollard (Louis), nommé officier d'Académie, p. cxxiv.
Moncheu-le-Neuf (Aisne). Vase funéraire carolingien, p. 12 à 17.
Monceaux (Corrèze). — Voir Puy du Tour (Le).
Monceaux (Paul), chargé de rapports, p. ccxvii, cclxvi.
—— Rapports : sur une inscription chrétienne d'Henchir - Oumkif, p. clxxxvi-clxxxvii; — sur une mosaïque chrétienne trouvée près de Constantine, p. ccxlii-ccxliii, cclxii; — sur un vase chrétien de Timgad, p. clxxxvii-clxxxviii.
Monchicourt (M.) offre un ouvrage au Comité, p. clxxx.
Monnaies grecques, données au Musée du Bardo, p. ccxl.
Monnaies du moyen âge, mentionnées dans un document du xiie siècle aux archives des Bouches-du-Rhône, p. lxxiii. — Cf. Deniers.
Monnaies romaines, trouvées à El-Djem, p. ccxxxix; — près de La Goulette, p. cclxi; — au Kef, p. cclviii-cclix; — à Lambèse, p. 255 à 257; — à Timgad, p. 269, 290 à 292.
Monnaie wisigothique, trouvée à Lourdes, p. liv.
Monogramme du Christ, sur une pierre, aux environs de Bizerte, p. ccxxiii.
Montagnac (Hérault). Fonte de six cloches de 1436 à 1470, p. 92 à 119.
Montfort (Ariège). Galets coloriés dans une grotte, p. clxiv-clxv.
Montière (M.). Ses fouilles à la Kalaa des Ouled-Abdallah, p. 231-232.
Montigny-sur-Crécy (Aisne). Sépulture néolithique, p. 3 à 7, pl. I.
Montlaurès (Aude). Fouilles, p. cxxx-cxxxi.
Montpellier (Hérault). Architecture

Digitized by Google

privée du XVIe au XVIIIe siècle, p. LXXXII-LXXXIII. — Hôtel Saint-Côme, p. LXXXIII-LXXXIV. — Influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpelliéraine, p. 210 à 218.

MONTRÉAL-LACLUSE (Ain). Pitons de bronze gallo-romains, p. CLIX.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES dans le causse du Larzac, p. LXXVI-LXXVII.

MONUMENTS PRÉHISTORIQUES, dans la région de Négrine, p. 320, 334; — dans le causse de Rouet, p. LXXVIII.

MORAND (M.). Ses fouilles à Choud-el-Batel, p. CXCIV-CXCV.

MOREAU (Le Dr René), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXIII.

MOSAÏQUES ROMAINES, à Carthage, p. CCXI; — près de Constantine, p. CCXLII-CCXLIII, CCLXII; — à Fréjus, p. CXLII-CXLIII, CLI-CLII; — à Meidfa, p. CCVI-CCVII; — près de Montauban, p. LXXI; — à Sousse, p. CCLXXI-CCLXXII; — près de Tunis, p. CCLXXV-CCLXXVI.

MOTYLINSKI (M.). Son éloge funèbre, p. CXCVIII.

MOULE DE LAMPE ROMAINE, à Henchir-Srira, p. CXCIX-CC.

MOULE DE MÉDAILLON de terre cuite, avec figure de Mercure et inscription, p. CCIII à CCV, 289.

MOULIN (M.). Maillets de grès, à rainure, recueillis dans le Sud-Est de la France, p. CXXIIII, CXLVII.

MOURET (Aveyron). Projet de fouilles, p. CLXI.

MOURGNOT (Paul), nommé officier d'Académie, p. CXXIV.

MUNCHAR (Tunisie). Inscriptions romaines, p. CCXIX-CCXX.

N

NANTES (Loire-Inférieure). Étriers et épées trouvés dans la Loire, p. CLXXVI à CLXXVIII, pl. LV et LVI.

NARBONNE (Aude). Église de Lamourguier, p. XLVII, XLVIII. — Inscription romaine, p. CXLI-CXLII.

NÉCROPOLE PUNIQUE de Douïmès, à Carthage, p. 435 à 443.

NÉGRINE (Région de) [Algérie]. Antiquités romaines, p. 314 à 335. — Monuments préhistoriques, p. 320, 334.

NICOLAÏ (Alexandre). Sépulture gallo-romaine, à Vignols, p. 8 à 11, pl. II.

NICOLAS (H.) offre un ouvrage au Comité, p. CCXLV.

NICOLAS (Le capitaine) copie des inscriptions romaines, p. CCXXIII-CCXXIV. — Ses dons au Musée du Bardo, p. CCLVII. — Ses recherches archéologiques dans la région du Kef, p. CCLII à CCLIX.

O

OFFICIERS D'ACADÉMIE (Nominations d'), p. CXXIII à CXXV.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (Nominations d'), p. CXXII-CXXIII.

ORAN (Algérie). Inscriptions romaines au musée, p. CCXIV-CCXV.

ORANGE (Vaucluse). Antiquités d'Orange, p. LVI-LVII, 393 à 401.

ORFÈVRERIE religieuse dans le comté de Foix et le Couserans (Oust et Seix), p. LXXIII-LXXIV.

ORLÉANSVILLE (Algérie). Inscription romaine aux environs, p. CCXLVI.

OURSEL (Ch.) offre un ouvrage au Comité, p. CLXIV.

OUST (Ariège). Reliquaire d'argent du

Digitized by Google

XVIe siècle avec inscriptions, p. 411 à 414, pl. XLV et XLVI.

Outriaz (Ain). Sépulture de l'âge du bronze, p. 365 à 368, pl. XLIII.

P

Palanque (Ch.) communique une inscription romaine d'Auch, p. LVI.

Paley (Seine-et-Marne). Cimetière mérovingien, p. CXXVII, CXXXVII à CXXXIX.

Parat (L'abbé). Ses fouilles au camp de *Cora*, à Saint-Moré (Yonne), p. CXXVI, CXXXIII-CXXXIV.

Pasquier (M.) présente une observation, p. LXXIV.

Pavlatos (Nicolas) offre un ouvrage au Comité, p. CXXVIII.

Pelloux (M.) découvre une mosaïque romaine à Fréjus, p. CXLII-CXLIII, CLI.

Périgueux (Dordogne). Inventaire du mobilier d'un bourgeois en 1428, p. 184 à 206.

Périn (Louis-Jules), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXIII.

Perrignat, commune d'Izernore (Ain). Inscription romaine, p. CLXXI. — Villa romaine, p. CLXX-CLXXI.

Peyrony (M.). Ses fouilles dans l'abri et la grotte de La Férassie, p. CXLIV, CLVI à CLVIII.

Pézières (Angély). Tumulus et sépultures du causse de Rouet, p. LXXVIII.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, représenté sur une plaque votive au musée historique de Bâle, p. 162, pl. XXVII.

Philippeville (Algérie). Antiquités romaines dans la nécropole, p. CCIX. — Inscription romaine, p. CCIX. — Ruines romaines, aux environs, p. 459-460.

Pierres tombales. — Voir Dalles tumulaires.

Pilloy (Jules) présente des observations, p. LXII, LXXI. — Sépulture par incinération à Bertaucourt-Pontru, p. LXXI-LXXII, 381 à 392. — Vase funéraire carolingien trouvé à Monceau-le-Neuf, p. 12 à 17.

Pineau (Le lieutenant Paul-François-Marie), nommé officier d'Académie, p. CXXV.

Pintard (Georges-Jean-Jacques), nommé officier de l'Instruction publique, p. CXXIII.

Pisavis, ville antique de la Gaule. Antiquités romaines, p. XXXVIII-XXXIX.

Pitons de bronze gallo-romains, à Montréal-Lacluse, p. CLIX.

Plancouard (Léon) envoie une notice, p. CLXVII.

Plaque votive du XVe siècle, au musée historique de Bâle, p. 161 à 166, pl. XXVII.

Poinçon d'orfèvre sur un reliquaire du XVIe siècle, à Seix, p. 415.

Poinssot (Louis). Ses fouilles à Dougga, p. CLXXXIII à CLXXXV, CCXXIX à CCXXXII. — Inscription chrétienne à Dougga, p. CCLXV-CCLXVI.

Poisson eucharistique, de terre cuite, dans une tombe africaine à Aïn-Hadjar, p. 454 à 458.

Poteries antiques, dans une sépulture antique à Bertaucourt-Pontru, p. 384 à 392.

Poteries rhodiennes, avec estampilles de potiers, p. 438 à 442.

Poteries sigillées, avec marques de potiers, à Fréjus, p. LIV à LVI.

Pottier (Le chanoine). Mosaïques romaines des environs de Montauban, p. LXXI. — Pierre tombale du XIVe siècle, dans l'église de Beaumont-de-Lomagne, p. LXXI.

Poulaine (L'abbé) envoie diverses notices, p. CXXXII, CLXII, CLXVII. — Fouilles du Pas-du-Gué, à Voutenay, p. XXXIII. — Haches de bronze

Digitized by Google

trouvées dans le département de l'Yonne, p. CLXXV. — Sépultures mérovingiennes à Voutenay, p. CLIII-CLIV, 402 à 409, pl. XLIV.

POUX (Joseph). La cité de Carcassonne au temps des guerres de religion et de la Ligue, p. LXVIII-LXIX.

PRAXBOURG (Algérie). Brique romaine avec marque de potier, p. CCIX.

PRAYES (Saône-et-Loire). Église, p. LXVII.

PREMEYZEL (Ain). Villa romaine, p. CLXX.

PROPRIANO (Corse). Tête de bronze antique, p. 432.

PROU (Maurice), chargé de rapports, p. XXXII, CXXVII, CXXXII, CLVII, CLXIII, CLXVIII; — présente un rapport, p. CLXXVI.

—— Rapports : sur des antiquités trouvées à Vermand, p. XLIV à XLVI; — sur des étriers et des épées trouvés dans la Loire, p. CLXXVI à CLXXVIII; — sur le cimetière mérovingien de Paley, p. CXXXVII à CXXXIX; — sur des sépultures barbares à Voutenay, p. CLIII-CLIV.

—— Trésor de deniers mérovingiens trouvé à Bais, p. LXXIV-LXXV.

PUY DE DÔME, montagne. Textes anciens supposés relatifs au temple, p. LXIII-LXIV, 369 à 380.

PUY DU TOUR (Le), comm. de Monceaux (Corrèze). Fouilles, p. LVII.

R

RAIMBAULT (Maurice). Document du XIIe siècle mentionnant les *denarii mangenchi*, p. LXXIII.

RÉGNAULT (Félix) demande une subvention, p. XLVI.

RÉGNIER (Louis) offre des ouvrages au Comité, p. CXLV, CLXIV. — Piscines, enfeu et peintures murales dans l'église Saint-Taurin d'Évreux, p. XXXIV-XXXV, 62 à 68, pl. XVI et XVII.

REIMS (Marne). La cathédrale carolingienne et ses transformations au XIIe siècle, p. 41 à 57.

REINACH (Salomon), chargé de rapports, p. CLXII, CCXLVI; — membre d'une commission, p. XXXIII; — présente divers rapports, p. XXXIX, XLVI, LIV, CLIX, CLXXV-CLXXVI, CCLXXVII.

RELIQUAIRE d'argent, avec inscriptions, à Oust, p. 411 à 414, pl. XLV et XLVI; — à Seix, p. 412 à 415, pl. XLVII et XLVIII.

RENAULT (Jules). Dons au musée du Bardo, p. CCLX-CCLXI. — Recherches archéologiques en Tunisie, p. CCLIX à CCLXI.

REVEILLÉ (Albert), nommé officier d'Académie, p. CXXV.

RICAUD (M.). Ses dons au Musée du Bardo, p. CCLXXIV-CCLXXV.

ROGER (Robert). L'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans, reliquaires d'Oust et de Seix, p. LXXIII-LXXIV, 410 à 415, pl. XLV à XLVIII.

ROLAND envoie une note, p. CLXVIII.

ROQUE-FERRIER (M.) fait une communication, p. LXXXVI.

ROSEVELLE DES GROTTES (M.). Ses fouilles dans la grotte d'Izeste, p. CLXXV.

ROSTAING D'ANCEZUNE, évêque d'Embrun. Ornements liturgiques, avec ses armoiries, p. 126 à 129.

ROUEN (Seine-Inférieure). Musée : inscription chrétienne de Tunisie, p. CCLXVII; — manche de couteau romain, p. CLXIX-CLXX; — statuettes de taureaux, p. CLXVIII-CLXIX; — vases romains, p. CXXVIII-CXXIX.

ROUET (Causse de) (Hérault). Monuments préhistoriques, p. LXXVIII.

ROUIS (Algérie). Basilique chrétienne, p. 153 à 158.

Digitized by Google

Rouquette (Le Dr). Poisson eucharistique dans une tombe africaine, p. lxxxvi, 454 à 458.
Roussel (Eugène-Pierre), nommé officier d'Académie, p. cxxv.
Roussaud (H.) copie une inscription romaine à Narbonne, p. cxli; — demande une subvention, p. cxxx; — offre un ouvrage au Comité, p. clxiv.

S

Sabran (Saint Elzéar de). — Voir Elzéar de Sabran (Saint).
Saglio (M.), chargé d'un rapport, p. clxvii.
Saint-Arroman (R. de) fait diverses communications, p. xli, xlviii, clxiii.
Saintes (Charente-Inférieure). Fouilles dans l'amphithéâtre, et stèle romaine, p. cxxxvii, 207 à 209, pl. XXXVI.
Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Église avec donjon du xive siècle, p. lxxii.
Saint-Moré (Yonne). Fouilles du camp de *Cora*, p. cxxvi, cxxxiii-cxxxiv.
Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). — Voir Alet.
Saint-Victor-des-Oules (Gard). Dalle sculptée préhistorique, p. clxxiii à clxxv.
Saladin (M.), chargé de rapports, p. xlii; — présente un rapport, p. lviii.
Sarcophage antique, à Bonifacio, p. 431-432.
Sarcophage chrétien, à Tabarka, p. cclxxiv-cclxxv.
Saturne. Sanctuaire à la *Colonia Thuburnica*, p. cclxii-cclxiii.
Sbeitla (Tunisie). Inscription chrétienne, p. ccxxxvi. — Inscriptions romaines, p. clxxx-clxxxi, ccxxxiii à ccxxxvii.
Scrau du xive siècle, de Jacques Grailier, évêque de Grasse, p. 69 à 74, pl. XVIII.
Schmitt (Le lieutenant). Bornes milliaires de la voie de *Tacapes* à *Gighti*, p. ccxvi.
Schoenewerk (Paul-Albert), nommé officier d'Académie, p. cxxv.
Segermes, ville antique (Tunisie). — Voir Henchir-Harat.
Seix (Ariège). Reliquaire d'argent du xvie siècle, avec poinçon d'orfèvre, p. 412 à 415, pl. XLVII et XLVIII.
Sépultures antiques à incinération, à Bertaucourt-Pontru, p. lxxi-lxxii, 381 à 392; — près d'Eyguières, p. lxii-lxiii, — à Vignols, p. 8 à 11, pl. II.
Sépultures de l'époque barbare, à Voutenay (Yonne), p. clii-cliv, 402 à 409, pl. XLIV. — Voir Cimetières.
Sépultures préhistoriques, à Montigny-sur-Crécy, p. 3 à 7, pl. I; — à Outriaz, p. 365 à 368, pl. XLIII.
Sétif (Algérie). Inscription romaine, p. ccxxvii-ccxxviii.
Seyrès (E.). Fouilles à Lourdes, p. xli, liii-liv, lxxx. — Inscriptions romaines de Lourdes, p. cxxxix-cxl.
Sfax (Tunisie). Antiquités romaines dans la nécropole, p. ccxlviii.
Sicard (Germain), nommé officier de l'Instruction publique, p. cxxiii.
Signargues (Le Mas), commune de Saint-Privat-de-Champclos (Gard). Antiquités préhistoriques, p. clxxii-clxxiii.
Société d'études provençales à Aix (La) demande une subvention, p. xxxi.
Société historique et archéologique du Gâtinais (La) demande une subvention, p. cxxvii.

Digitized by Google

Société historique et archéologique du Périgord (La) demande une subvention, p. cxxvii.
Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo (La) demande une subvention, p. clxvii.
Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze (La) demande une subvention, p. lvii.
Soliman (Tunisie). Inscription chrétienne, p. cclx.
Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts (M. le). Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. cxvi à cxxii.
Sousse (Tunisie). Hypogée païen, p. ccxv. — Mosaïques romaines avec inscriptions, p. cclxxi-cclxxii. — Voir *Hadrumète*.
Soyer (Jacques) offre un ouvrage au Comité, p. clxiv.
Stalin (Georges) envoie diverses notes, p. xxxii, cxxxii, clxii, clxxv-clxxvi; — offre un ouvrage au Comité, p. clxiv. — Armes préhistoriques trouvées à Compiègne, p. xxxii, xliii. — Fouilles à Chassey, p. xlii-xliii. — Haches polies trouvées dans les départements de l'Oise et de la Somme, p. cxlix. — Poterie romaine, à La Valotte, p. cxlvi. — Statue de saint, à Méru, p. xliii-xliv. — Voie romaine, à Beauvais, p. cxlvi-cxlvii.
Statues antiques, à Carthage, p. ccxxii; — à M'daourouch, p. 247.
Statuettes romaines, à Logras, p. clxx; — de faune, à Carthage, p. cxcvi; — de dieu lare, à Timgad, p. 297.
Stèle romaine avec sculptures, à l'amphithéâtre de Saintes, p. 207 à 209, pl. XXXVI.

T

Tabarka (Tunisie). Sarcophage chrétien, p. cclxxiv-cclxxv.
Tahar Ladjimi (M.) fait des dons au Musée du Bardo, p. ccxxxix.
Talon (Claude), nommé officier de l'Instruction publique, p. cxxiii.
Taureaux à trois cornes, statuettes au Musée de Rouen, p. clxviii-clxix.
Teniet-Meksen (Col de) [Algérie]. Inscription romaine, p. ccxxviii-ccxxix.
Tête de bronze antique, à Propriano (Corse), p. 432.
Thédenat (L'abbé), chargé de rapports, p. xlix, cxliv.
—— Rapports : sur des antiquités romaines de *Pisavis*, p. xxxviii-xxxix; — sur une forge antique près d'Excideuil, p. cxxx; — sur des pitons de bronze romains, p. clix.
Thenia, ville antique. — Voir Henchir-Thina.
Thénières (Château de) [Aveyron]. Projet de fouilles, p. clxi.
Thermes antiques, à M'daourouch, p. 245 à 251.
Thibar (Tunisie). Inscriptions romaines, p. clxxxii, ccxli-ccxlii.
Thibilis, ville antique de l'Algérie. — Voir Announa.
Thomain (Henri-Constant), nommé officier d'Académie, p. cxxv.
Thysdrus, ville antique. — Voir El-Djem.
Timgad (Algerie). Antiquités romaines, fouilles, p. 258 à 301. — Inscriptions romaines, p. 260, 262, 274, 276 à 278, 289. — Moule de médaillon de terre cuite, p. ccii à ccv, 289. — Vase chrétien avec inscription, p. clxxxvii-clxxxviii.
Tocqueville (Algérie). Inscription romaine, aux environs, p. cxc à cxcii.
Tourhzout (Algérie). Inscriptions romaines, p. ccxiv-ccxv.
Tournus (Saône-et-Loire). Statuette de Victoire, au Musée, p. lxiii.

Digitized by Google

Tours (Indre-et-Loire). Église Saint-Martin : son influence, p. xxxvii-xxxviii. — Fragment d'architecture carolingienne, p. 58 à 61, pl. XV.

Toussaint (Le lieutenant-colonel) envoie une notice, p. ccxvi. — Rapport général sur les reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1905-1906, p. 302 à 314.

Toutain (Jules), chargé de rapports, p. ccxvii, ccxxix; — fait une communication, p. cxcvi; — présente un mémoire, p. ccxv; — présente divers rapports, p. clxxxviii-clxxxix, ccxliii-ccxliv.

—— Rapport sur un sanctuaire de Saturne à la *Colonia Thuburnica*, p. cclxii-cclxiii.

—— Notes d'épigraphie et d'archéologie tunisienne, p. 354 à 364, pl. XLII.

Trésor de la cathédrale de Grasse. Inventaire dressé en 1423, p. 75 à 91.

Tuetey (Louis), nommé officier de l'Instruction publique, p. cxxiii.

Tumulus, à La Garenne, près de Liverdun, p. clix-clx.

Tunis (Tunisie). Inscriptions chrétiennes, aux environs, p. cclxxvi-cclxxvii. — Mosaïque chrétienne, aux environs, p. cclxxv-cclxxvi. — Musée du Bardo : ex-voto punico-romains, p. cclvii-cclviii; lampes antiques, p. cclix, cclxi; monnaies romaines, p. cclviii-cclix; sarcophage chrétien, p. cclxxiv.

U

Uchi Majus, ville antique (Tunisie). Inscriptions romaines, p. cxcii à cxciv, ccii-cciii.

Uffler (Le lieutenant René-Louis), nommé officier d'Académie, p. cxxv.

Ulysse, figuré sur une lampe de terre cuite, dans la région de Kairouan, p. 363-364, pl. XLII.

Urseau (Le chanoine) offre des ouvrages au Comité, p. clxviii. — Devis et marchés pour la construction d'une chapelle à Saint-Pierre de Chemillé, en 1501, p. 120 à 124.

Uthina, ville antique (Tunisie). Inscription romaine, p. ccxxi-ccxxii.

V

Valerian (Isidore). Ses fouilles sur l'emplacement de l'antique *Pisavis*, p. xxxviii-xxxix.

Vallée (Lieut') envoie une note, p. ccxlvi.

Vallentin du Cheylard (R.) offre des ouvrages au Comité, p. xxxiii.

Vaschalde (Henry) envoie diverses notices, p. xli. — Bas-relief de Largentière, p. cxlix-cl.

Vase funéraire carolingien, à Monceau-le-Neuf, p. 12 à 17.

Vases romains, au musée départemental des antiquités, à Rouen, p. cxxviii-cxxix.

Vassel (Eugène) offre des ouvrages au Comité, p. cclxiv-cclxv.

Vasseur (M.) fait une communication, p. lxxx.

Vel (A.) offre des ouvrages au Comité, p. ccxlv.

Vénus, sur une mosaïque, à Sousse, p. cclxxi.

Digitized by Google

Vermand (Aisne). Antiquités gallo-romaines, p. xxxii, xliv à xlvi.
Vernoux (Ain). Marque de potier, p. clxxi.
Vesly (L. de) envoie des notices, p. clxii, cclxvii. — Antiquités romaines et marques de potiers trouvées à Lillebonne, p. xli, xlix-l. — Statuettes de taureaux, au Musée de Rouen, p. clxviii à clxx. — Vases gallo-romains avec marques de potiers, au Musée de Rouen, p. xlviii, cxxviii-cxxix.
Vêtements liturgiques, au trésor de la cathédrale d'Embrun, p. 125 à 140, pl. XIX à XXV.
Victoire (Statuette romaine de), au Musée de Tournus, p. lxiii.
Vidal (Auguste), nommé officier de l'Instruction publique, p. cxxiii. — Fonte de six cloches à Montagnac, de 1436 à 1470, p. 92 à 119.
Vigié (M.). Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. xcv à cvii.
Vignols (Corrèze). Sépulture gallo-romaine, p. 8 à 11, pl. II.
Ville-d'Avray (Le colonel H. de) envoie une note, p. cxxxiii. — Habitation romaine, à Juan-les-Pins, p. cli. — Mosaïque romaine, à Fréjus, p. cli-clii. — Poteries samiennes, à Fréjus, p. xli.
Villepelet (Ferdinand). Mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428, p. cxxvii, cxxxvi, 184 à 206.
Voie romaine de Philippeville à Stora (Algérie), p. 459-460.
Voutenay (Yonne). Hache de bronze, p. clxxv. — Fouilles du Pas-du-Gué, p. xxxiii. — Sépultures de l'époque barbare, à la Grande-Fontaine, p. cxxxii, cliii-cliv, 402 à 409, pl. XLIV.

W

Waille (Victor). Son éloge funèbre, p. cclxiv.
Walter (Jean) trouve une inscription romaine à Thibar, p. ccxli.
Willigens (Joseph-Guillaume), nommé officier d'Académie, p. cxxv.

Z

Zaghouan (Tunisie). Ruines dans les environs, p. ccxlvii.

Digitized by Google

LISTE DES PLANCHES.

Planche I. Sépulture néolithique découverte à Montigny-sur-Crécy (Aisne), p. 4.
Planche II. Sépulture gallo-romaine découverte à Vignols (Corrèze), p. 8.
Planche III. Bijoux du cimetière de Cléry (Somme), p. 21.
Planche IV. Bijoux et instruments du cimetière de Cléry (Somme), p. 21.
Planche V. Bijoux du cimetière de Cléry (Somme), p. 21.
Planche VI. Vase de verre du cimetière de Cléry (Somme), p. 25.
Planche VII. Vases du cimetière de Cléry (Somme), p. 26.
Planche VIII. Plaques et boucles d'oreille du cimetière de Maurepas (Somme), p. 28.
Planche IX. Bijoux, vase de terre, clef du cimetière de Maurepas (Somme), p. 28.
Planche X. Plaques-boucles du cimetière de Maurepas (Somme), p. 29.
Planche XI. Plaques ajourées du cimetière de Maurepas (Somme), p. 30.
Planche XII. Sépultures des cimetières de Cléry et de Maurepas (Somme), p. 30.
Planche XIII. Crânes des sépultures de Cléry et de Maurepas (Somme), p. 33.
Planche XIV. Bijoux du cimetière de Corbie (Somme), p. 34.
Planche XV. Mur carolingien, à Tours (Indre-et-Loire), p. 58.
Planche XVI. Église Saint-Taurin, à Évreux (Eure). Piscine dans le chœur, p. 62.
Planche XVII. Église Saint-Taurin, à Évreux (Eure). Petite piscine dans le chœur, p. 63.
Planche XVIII. Sceau de Jacques Grailier, évêque de Grasse, appendu à une charte du 26 février 1390, p. 73.
Planche XIX. Trésor de la cathédrale d'Embrun. Chasuble aux armes de l'archevêque Rostaing d'Ancezune (1495-1510), p. 126.
Planche XX. Même trésor. Chasuble aux armes de l'archevêque Nicolas de Fiesque (1511-1516), p. 127.
Planche XXI. Même trésor. Dalmatique aux armes de l'archevêque Rostaing d'Ancezune (1495-1510), p. 129.
Planche XXII. Même trésor. Chasuble du XVIe siècle, p. 130.
Planche XXIII. Même trésor. Chasuble du XVIe siècle, p. 131.
Planche XXIV. Même trésor. Chasuble de la seconde moitié du XVe siècle, p. 132.
Planche XXV. Même trésor. Chasuble de la fin du XVe siècle, p. 133.
Planche XXVI. Médailles des États Généraux de Languedoc, p. 147.
Planche XXVII. Plaque votive du XVe siècle. Musée historique de Bâle, p. 161.
Planche XXVIII. Église Notre-Dame de Josaphat (Eure-et-Loir). Plan des fouilles, p. 173.
Planche XXIX. Même église. Pilier à l'entrée du chœur, p. 175.

Digitized by Google

Planche XXX. Même église. Chapiteaux et bases de colonnes, p. 177.
Planche XXXI. Même église. Chapiteau, p. 177.
Planche XXXII. Même église. Statue funéraire de Lucie de Lèves, p. 178.
Planche XXXIII. Même église. Statue funéraire d'un personnage ecclésiastique, p. 180.
Planche XXXIV. Même église. Statue funéraire, p. 180.
Planche XXXV. Même église. Statue funéraire, p. 180.
Planche XXXVI. Amphithéâtre de Saintes (Charente-Inférieure). Stèle romaine, p. 208.
Planche XXXVII. Marmite de bronze (XVIe siècle), p. 219.
Planche XXXVIII. Henchir-el-Begueur (Algérie). Vue prise de l'angle Nord-Est du fort, p. 338.
Planche XXXIX. Henchir-el-Begueur (Algérie). Détail du pilastre Nord et du chapiteau de la colonne placée en arrière. Console d'appui du palier de l'escalier, p. 338.
Planche XL. Henchir-el-Begueur (Algérie). Corbeaux et chapiteaux des colonnes de la nef, p. 339.
Planche XLI. Henchir-el-Begueur (Algérie). Corbeau. Linteau de porte. Fragment de l'arc de l'abside. Chapiteaux, p. 339.
Planche XLII. Lampes romaines de terre cuite trouvées en Tunisie, p. 359.
Planche XLIII. Bracelets de bronze et bracelet de lignite trouvés à Outriaz (Ain), p. 365.
Planche XLIV. Sépultures mérovingiennes à Voutenay (Yonne). Fibule, boucles et balance, p. 403.
Planche XLV. Reliquaire de l'église d'Oust (Ariège). Face antérieure, p. 411.
Planche XLVI. Même reliquaire. Face postérieure, p. 411.
Planche XLVII. Reliquaire de l'église de Seix (Ariège). Face antérieure, p. 412.
Planche XLVIII. Même reliquaire. Face postérieure, p. 412.
Planche XLIX. Tombeau de saint Elzéar, à Apt. Figure de marbre, p. 419.
Planche L. Même tombeau. Guérison de lépreux, p. 419.
Planche LI. Méria (Corse). Bas-relief romain, p. 426.
Planche LII. Luri (Corse). Bas-relief funéraire romain, p. 427.
Planche LIII. Aléria (Corse). Bas-relief romain, p. 429.
Planche LIV. Aléria (Corse). Bas-relief romain, p. 430.
Planche LV. Étrier de fer plaqué d'or, trouvé dans la Loire, à Nantes, p. CLXXVII.
Planche LVI. Épées et étrier trouvés dans la Loire, à Nantes, p. CLXXVIII.
Planche LVII. Tête de stuc trouvée à Carthage, p. CXCV.

Digitized by Google

LISTE DES VIGNETTES.

Monogramme du Christ et inscription sur un vase de calcaire trouvé à Timgad, p. CLXXXVII.
Moule d'un médaillon de terre cuite trouvé à Timgad, p. CCIV.
Inscription romaine trouvée au col de Teniet-Meksen, p. CCXXIX.
Vase trouvé dans une sépulture carolingienne à Monceau-le-Neuf (Aisne), p. 15.
Inscription chrétienne de la basilique de Rouis (cercle de Tébessa), p. 153.
Plan des ruines de Besseriani (Algérie), p. 323.
Henchir-el-Begueur (Algérie). Plan du fort et de la basilique, p. 340.
Lampe romaine de la collection Barone, p. 361.
Sépulture de Bertaucourt (Aisne). Bec de cruche, de terre rouge, p. 385.
Musée de Namur. Anse de cruche trouvée à Rognée (Belgique), p. 388.
Musée de Namur. Partie supérieure d'une anse de cruche trouvée à Rognée (Belgique), p. 389.
Sépulture de Bertaucourt (Aisne). Coupe de trois vases de terre cuite, p. 390.
Poinçon du reliquaire de Seix (Ariège), p. 415.
Inscription romaine trouvée à Carthage, p. 437.
Objet de verre trouvé à Carthage, p. 442.
Double patère carthaginoise, p. 445.
Amphores et œnochoés carthaginoises, p. 446.
Fiole de style proto-corinthien, p. 448.
Fiole carthaginoise, vue de profil, p. 448.
Skyphos, p. 449.
Fiole carthaginoise vue de face, et revers, p. 450.
Fiole d'argent, p. 451.
Alabastrum d'onyx rubané, p. 451.
Poisson de terre cuite trouvé dans une tombe africaine, p. 455.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Liste des membres de la Section d'archéologie, des membres de la Commission de l'Afrique du Nord, des membres de la Commission des musées, des membres non résidants du Comité, des correspondants honoraires et des correspondants du Comité, p. I à XXVII.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 14 janvier 1907, p. XXXI à XL.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. l'abbé Poulaine, au Pas-du-Gué, à Voutenay (Yonne), p. XXXIII-XXXIV.

Rapport de M. Durrieu sur deux piscines, un enfeu et des peintures murales découverts dans l'église Saint-Taurin d'Évreux, et signalés par M. Louis Régnier, p. XXXIV-XXXV.

Rapport de M. Guiffrey sur la statue de Notre-Dame de Romigier à Manosque (Basses-Alpes), signalée par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, p. XXXV-XXXVI.

Rapport de M. Jullian sur un mémoire de MM. Robert Laurent et Charles Dugas, consacré aux bas-reliefs romains de Biot, près d'Antibes, p. XXXVI.

Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur un mémoire de M. Octave Bobeau relatif aux influences architecturales de la basilique de Saint-Martin de Tours, p. XXXVI à XXXVIII.

Rapport de M. l'abbé Thédenat sur les antiquités découvertes par M. Isidore Valérian sur l'emplacement de l'antique *Pisavis*, p. XXXVIII-XXXIX.

Séance du 18 février 1907, p. XLI à XLVII.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur des antiquités trouvées à Chassey (Saône-et-Loire) par M. Georges Stalin, p. XLII-XLIII.

Rapport de M. le Dr Capitan sur une note de M. Georges Stalin relative à une lame d'épée et à une lance de bronze, p. XLIII.

Rapports de M. Michon sur des communications de M. Gustave de Laigue, p. XLIV.

Rapport de M. Prou sur des découvertes archéologiques faites à Vermand (Aisne) et signalées par M. Théophile Eck, p. XLIV à XLVI.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur une communication de M. Collard, p. XLVI-XLVII.

Communication de M. Héron de Villefosse sur l'église de Lamourguier à Narbonne, p. XLVII.

Séance du 11 mars 1907, p. XLVIII à LVIII.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur des marques de potiers trouvées à Lillebonne et communiquées par M. Léon de Vesly, p. XLIX-L.

Digitized by Google

Rapport de M. le Dr Capitan sur une note de M. Ulysse Dumas, relative aux enceintes préhistoriques, p. L à LII.
Rapport de M. Durrieu sur une note de M. Henry Vaschalde, relative au village de Burzet (Ardèche), p. LII.
Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur les fouilles de M. le chanoine Métais dans l'ancienne église de Notre-Dame de Josaphat (Eure-et-Loir), p. LII-LIII.
Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur les fouilles faites par M. Seyrès sur l'emplacement de l'ancienne église de Lourdes, p. LIII-LIV.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des poteries sigillées recueillies à Fréjus par M. le colonel H. de Ville-d'Avray, p. LIV à LVI.
Rapports de M. Héron de Villefosse sur des demandes de subvention présentées par M. Louis Chatelain et par la Société des lettres de la Corrèze, p. LVI à LVIII.

Réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes à Montpellier, p. LIX à CXXV.

Séance générale d'ouverture, p. LIX à LXI.

Séance du 2 avril, soir, p. LXII à LXV.

Notice de M. Boulanger sur un rhyton romain trouvé à Abbeville, p. LXII.
Communication de M. Gabriel Carrière, sur des instruments de fer trouvés près d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), p. LXII-LXIII.
Communication de M. Jean Martin sur une statuette romaine, de bronze, représentant une Victoire, p. LXIII.
Étude de M. Audollent sur deux textes anciens relatifs au temple du Puy-de-Dôme, p. LXIII-LXIV.
Compte rendu par M. le commandant Espérandieu des fouilles d'*Alesia*, p. LXIV-LXV.

Séance du 3 avril, matin, p. LXVI à LXX.

Communication de M. Émile Bonnet sur l'influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpelliéraine, p. LXVI.
Communication de M. Gabriel Jeanton sur l'église Notre-Dame de Prayes (Saône-et-Loire), p. LXVII.
Communication d'une notice de M. le chanoine Leynaud sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète, p. LXVIII.
Lecture par M. Joseph Poux d'une monographie de la cité de Carcassonne au temps des guerres de religion et de la Ligue, p. LXVIII-LXIX.
Communication de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur l'école d'architecture gothique du Midi de la France, p. LXIX-LXX.

Séance du 3 avril, soir, p. LXXI à LXXV.

Communication de M. le chanoine Pottier sur des pierres tombales et des mosaïques romaines des environs de Montauban, p. LXXI.
Communication de M. Jules Pillot sur une sépulture par incinération à Bertaucourt (Aisne), p. LXXI-LXXII.
Étude de M. l'abbé Arnaud d'Agnel sur des bas-reliefs provenant du tombeau de saint Elzéar de Sabran, p. LXXII.
Lecture d'un mémoire de M. Robert Roger sur l'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans, p. LXXIII-LXXIV.
Lecture d'un mémoire du R. P. Delattre sur les fouilles de Douïmès près de Carthage, p. LXXIV-LXXV.

Digitized by Google

Lecture d'une notice de MM. Bougenot et Prou sur une trouvaille de deniers mérovingiens à Bais (Ille-et-Vilaine), p. LXXIV-LXXV.

Séance du 4 avril, matin, p. LXXVI à LXXX.

Compte rendu par M. Félix Mazauric de ses recherches d'archéologie préhistorique sur le causse du Larzac, p. LXXVI-LXXVII.
Communication de M. Angély Pézières sur un tumulus et les sépultures du causse du Rouet (Hérault), p. LXXVIII.
Analyse d'une notice de M. Ulysse Dumas sur la période paléolithique dans le Gard, p. LXXVIII.
Lecture d'une note de M. Léon Coutil sur les fouilles du cimetière de Bueil (Eure), p. LXXIX.
Analyse d'un mémoire de M. Seyrès sur les fouilles de l'église de Lourdes, p. LXXIX-LXXX.

Séance du 4 avril, soir, p. LXXXI à LXXXVI.

Lecture d'un mémoire de M. Léon Maître sur la crypte de Saint-Aphrodise de Béziers, p. LXXXI.
Communication de M. J. Gauthier sur l'architecture privée à Montpellier, p. LXXXII-LXXXIII.
Communication de M. Grasset-Morel sur l'hôtel de Saint-Côme, à Montpellier, p. LXXXIII-LXXXIV.
Communication de M. le Dr Capitan sur les rapports entre les industries de l'époque de la pierre dans le Nord et dans le Sud de la Gaule, p. LXXXIV.
Lecture d'un mémoire de M. le Dr Rouquette sur le poisson eucharistique, p. LXXXVI.

Séance générale du 6 avril 1907, p. LXXXVII à CXXV.

Discours de M. Gaston Darboux, président du Congrès, p. LXXXVIII à XCV.
Discours de M. Vigié, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, p. XCV à CVII.
Discours de M. Flahault, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, p. CVII à CXVI.
Discours de M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, p. CXVI à CXXII.
Nominations d'officiers de l'Instruction publique et d'officiers d'Académie, p. CXXII à CXXV.

Séance de la Section d'archéologie, du 22 avril 1907, p. CXXVI à CXXXI.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur des vases de terre rouge trouvés à Rouen, signalés par M. Léon de Vesly, p. CXXVIII-CXXIX.
Rapport de M. Jules Guiffrey sur une marmite de bronze du XVIe siècle, communiquée par M. Roger Drouault, p. CXXIX-CXXX.
Rapport de M. l'abbé Théderat sur une forge antique, près d'Excideuil, signalée par M. Gustave Hermann, p. CXXX.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur les fouilles de M. Rouzaud à Montlaurès, p. CXXX-CXXXI.

Séance du 13 mai 1907, p. CXXXII à CXLIII.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. l'abbé Parat au camp de *Cora* (Yonne), p. CXXXIII-CXXXIV.

Digitized by Google

Rapport de M. le Dr Capitan sur un projet de fouilles à Laugerie-Haute (Dordogne), p. cxxxiv à cxxxvi.
Rapport de M. Jules Guiffrey sur l'inventaire du mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428, communiqué par M. Ferdinand Villepelet, p. cxxxvi.
Rapport de M. Jullian sur les fouilles de M. Ch. Dangibeaud dans l'amphithéâtre romain de Saintes, p. cxxxvi-cxxxvii.
Rapport de M. Prou sur la découverte d'un cimetière franc à Paley (Seine-et-Marne), p. cxxxvii à cxxxix.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines de Lourdes, signalées par M. Seyrès, p. cxxxix-cxl.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur une inscription romaine trouvée à Narbonne, et communiquée par M. Rouzaud, p. cxli-cxlii.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur une mosaïque romaine découverte à Fréjus, et signalée par M. le colonel H. de Ville-d'Avray, p. cxlii-cxliii.

Séance du 10 juin 1907, p. cxliv à cliv.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. le chanoine Campion dans l'ancienne ville d'*Alet*, p. cxlv-cxlvi.
Rapport de M. Adrien Blanchet sur deux communications de M. Georges Stalin, p. cxlvi-cxlvii.
Rapport de M. le Dr Capitan sur un mémoire de M. Moulin relatif aux maillets de grès recueillis dans le Sud-Est de la France, p. cxlvii.
Rapport de M. le Dr Capitan sur un mémoire de M. Ulysse Dumas relatif aux vestiges de murs relevés autour des dolmens, p. cxlviii-cxlix.
Rapport de M. Dorrieu sur un bas-relief à Largentière (Ardèche), signalé par M. Henry Vaschalde, p. cxlix-cl.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur les fouilles de M. Gustave Mallard à Drevant (Cher), p. cl-cli.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des vestiges d'habitation romaine, près de Juan-les-Pins, et sur une mosaïque romaine découverte à Fréjus, signalés par M. le colonel de H. de Ville-d'Avray, p. cli-clii.
Rapport de M. Ch. Grandjean sur une note de M. [illegible] relative à l'hôtel des Porcellet aux Baux, p. clii-cliii.
Rapport de M. Prou sur des sépultures de l'époque barbare à Voutenay (Yonne), signalées par M. l'abbé Poulaine, p. cliii-cliv.

Séance du 8 juillet 1907, p. clv à clx.

Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Peyrony dans l'abri et la grotte de La Férassie (Dordogne), p. clvi à clviii.
Rapport de M. l'abbé Thédenat sur des pitons de bronze romains, signalés par M. Émile Chanel, p. clix.
Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Beaupré dans les tumulus de La Garenne, près de Liverdun, p. clix-clx.

Séance du 11 novembre 1907, p. clxi à clxvi.

Rapport de M. le Dr Capitan sur des galets coloriés communiqués par M. Collard, p. clxiv-clxv.
Rapport de M. Jullian sur un mémoire de M. Adrien Berget relatif à l'emplacement d'*Admagetobriga*, p. clxv-clxvi.

Digitized by Google

Séance du 9 décembre 1907, p. CLXVII à CLXXIX.

Rapport de M. Babelon sur deux statuettes de taureaux conservées au Musée de Rouen, signalées par M. Léon de Vesly, p. CLXVIII à CLXX.
Rapport de M. Adrien Blanchet sur des communications de M. Émile Chanel relatives à des découvertes d'antiquités romaines dans le département de l'Ain, p. CLXX-CLXXI.
Rapport de M. le Dr Capitan sur trois notes de M. Ulysse Dumas relatives à des antiquités préhistoriques, p. CLXXI à CLXXV.
Rapports de M. Salomon Reinach sur des notes de M. l'abbé Poulaine et de M. Georges Stalin, p. CLXXV-CLXXVI.
Compte rendu par M. Prou d'une note de M. le commandant Hannezo relative à des objets de l'époque barbare recueillis dans le département de Lot-et-Garonne, p. CLXXVI.
Rapport de M. Prou sur des étriers et des épées trouvés dans la Loire à Nantes et signalés par M. Pitre de Lisle du Dreneuc, p. CLXXVI à CLXXVIII.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur un projet de fouilles à Fréjus, présenté par M. le colonel H. de Ville-d'Avray, p. CLXXVIII-CLXXIX.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Séance du 15 janvier 1907, p. CLXXX à CLXXXIX.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CLXXX à CLXXXIII.
Note de M. Poinssot sur les fouilles de Dougga, p. CLXXXIII à CLXXXV.
Rapport de M. Philippe Berger sur une inscription néo-punique découverte à Maktar par M. Briquet, p. CLXXXV.
Note de M. Monceaux sur une inscription chrétienne trouvée à Henchir-Oumkif et sur un vase trouvé à Timgad, p. CLXXXVI à CLXXXVIII.

Séance du 19 février 1907, p. CXC à CXCVII.

Lettre de M. Gsell relative à une inscription trouvée à Tocqueville par M. l'abbé Gauthier, p. CXC à CXCII.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CXCII à CXCVI.

Séance du 12 mars 1907, p. CXCVIII à CCVII.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie et sur les acquisitions du Musée du Bardo, p. CXCVIII à CC.
Note de M. Poinssot sur des inscriptions romaines d'*Uchi Majus*, p. CCI à CCIII.
Rapport de M. Babelon sur un moule de médaillon de terre cuite trouvé à Timgad, p. CCIII à CCV.
Rapport de M. Diehl sur les ruines d'Henchir-el-Begueur, p. CCVI-CCVII.

Séance du 14 mai 1907, p. CCVIII à CCXVI.

Note de M. L. Bertrand sur des découvertes d'antiquités près de Philippeville, p. CCIX.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCIX à CCXIII.
Rapport de M. Philippe Berger sur des inscriptions néo-puniques communiquées par M. Gsell, p. CCXIV.

Digitized by Google

Communication d'inscriptions romaines d'Algérie, par M. Gsell, p. ccxiv-ccxv.
Communication de M. Héron de Villefosse sur les fouilles du R. P. Delattre à Meidfa, p. ccxv-ccxvi.

Séance du 11 juin 1907, p. ccxvii à ccxxv.

Note de M. Gsell sur une inscription romaine copiée par M. Ménétret, p. ccxviii.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. ccxviii à ccxxv.

Séance du 9 juillet 1907, p. ccxxvi à ccxliv.

Éloge funèbre de M. Ernest Mercier, p. ccxxvi.
Note de M. Gsell sur des inscriptions romaines de Khamissa, de Mdaourouch et du Musée de Sétif, p. ccxxvii à ccxxix.
Compte rendu des fouilles de Dougga par M. Poinssot, p. ccxxix à ccxxxii.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. ccxxxii à ccxli.
Communication par M. Héron de Villefosse de deux inscriptions romaines trouvées l'une à Carthage, l'autre à Thibar, découvertes par le R. P. Delattre, p. ccxli-ccxlii.
Rapport de M. Monceaux sur une note de M. Hinglais relative à une mosaïque chrétienne des environs de Constantine, p. ccxlii-ccxliii.

Séance du 12 novembre 1907, p. ccxlv à ccliii.

Communication d'inscriptions romaines de Miliana par M. Charrier, p. ccxlvi-ccxlvii.
Fragments de poterie couverts d'écriture cursive trouvés à Henchir-Touta, communiqués par M. le commandant Guénin, p. ccxlvii.
Rapport de M. Cagnat sur les «Reconnaissances archéologiques aux environs de Zaghouan» par M. le capitaine Bezu, p. ccxlvii-ccxlviii.
Rapport de M. Gauckler sur une note de M. le lieutenant Faverio relative aux antiquités d'Henchir-Beni-Guedall, p. ccxlviii-ccxlix.
Communication par M. Héron de Villefosse de copies d'inscriptions romaines de Carthage envoyées par le R. P. Delattre, p. ccxlix à cclii.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. cclii à cclxii.
Note supplémentaire de M. Monceaux sur une inscription chrétienne sur mosaïque, trouvée aux environs de Constantine, p. cclxii.

Séance du 10 décembre 1907, p. cclxiv à cclxxvii.

Éloge funèbre de Victor Waille, p. cclxiv.
Note de MM. Merlin et Poinssot sur une inscription chrétienne trouvée à Dougga, p. cclxv-cclxvi.
Communication de M. Léon de Vesly d'une inscription romaine du Musée de Rouen, rapportée de Tunisie, p. cclxvii.
Rapport de M. Cagnat sur les sondages opérés par M. le sous-officier Icard dans les anciens ports de Carthage, p. cclxvii-cclxviii.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur un mémoire de MM. les lieutenants Barrier et Benson relatif aux fouilles d'Henchir-Thina, p. cclxviii-cclxix.
Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. cclxix à cclxxvii.

Digitized by Google

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS.

Une sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy (Aisne), par MM. Delvincourt et Pol Baudet, p. 3 à 7. (*Planche I.*)

Note sur une sépulture gallo-romaine découverte à Vignols (Corrèze), par M. Alexandre Nicolaï, p. 8 à 11. (*Planche II.*)

Note sur un vase funéraire carolingien trouvé à Monceau-le-Neuf (Aisne), par M. Jules Pilloy, membre non résidant du Comité, p. 12 à 17.

Trois cimetières mérovingiens : Cléry, Maurepas et Corbie, par M. C. Boulanger, correspondant du Comité, p. 18 à 40. (*Planches III à XIV.*)

La cathédrale carolingienne de Reims et ses transformations au xiie siècle, par M. Louis Demaison, membre non résidant du Comité, p. 41 à 57.

Un fragment d'architecture carolingienne à Tours, par M. L. Bousrez, membre de la Société archéologique de Touraine, p. 58 à 61. (*Planche XV.*)

Découverte de deux piscines, d'un enfeu et de peintures murales dans le chœur de l'église Saint-Taurin d'Évreux, par M. Louis Régnier, correspondant du Comité, p. 62 à 68. (*Planches XVI et XVII.*)

Le sceau de Jacques Grailier, évêque de Grasse (1389-1392), par M. Georges Doublet, correspondant du Comité, p. 69 à 74. (*Planche XVIII.*)

Inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse en 1423, par M. Georges Doublet, correspondant du Comité, p. 75 à 91.

Fonte de six cloches à Montagnac de 1436 à 1470, par M. Auguste Vidal, correspondant du Comité, p. 92 à 119.

Devis et marchés pour la construction d'une chapelle à Saint-Pierre de Chemillé en 1501. Communication de M. le chanoine Ch. Urseau, correspondant du Comité, p. 120 à 124.

Les tissus et broderies du trésor de la cathédrale d'Embrun, par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, p. 125 à 140. (*Planches XIX à XXV.*)

Les médailles des États généraux de Languedoc, par M. Émile Bonnet, p. 141 à 152. (*Planche XXVI.*)

Notice sur une petite basilique à Rouis (Cercle de Tébessa), par M. le commandant Guénin, p. 153 à 158.

Une plaque votive du Musée historique de Bâle, par M. l'abbé Paul Brune, correspondant honoraire du Comité, p. 161 à 166. (*Planche XXVII.*)

L'église abbatiale de Notre-Dame de Josaphat, d'après des fouilles récentes, par M. le chanoine Métais, correspondant du Comité, p. 167 à 183. (*Planches XXVIII à XXXV.*)

Le mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428, par M. Ferdinand Villepelet, correspondant du Comité, p. 184 à 206.

Les fouilles à l'amphithéâtre de Saintes en 1906, par M. Ch. Dangibeaud, correspondant du Comité, p. 207 à 209. (*Planche XXXVI.*)

L'influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpelliéraine, par M. Émile Bonnet, p. 210 à 218.

Marmite de bronze avec inscription du xvie siècle, par M. Roger Drouault, correspondant du Comité, p. 219 à 230. (*Planche XXXVII.*)

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de fouilles exécutés en 1906 par le Service des Monuments historiques en Algérie, par M. Albert Ballu, architecte en chef du Service des Monuments historiques, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 231 à 301.

Reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1905-1906. I. Rapport général de M. le lieutenant-colonel Toussaint, p. 302 à 314. — II. Ruines de la région de Négrine, par M. le capitaine Guéneau, p. 314 à 335.

Notice sur l'Henchir-el-Begueur et résultat des fouilles opérées dans un fort byzantin englobant une basilique, par M. le commandant Guénin, p. 336 à 353. (*Planches XXXVIII à XLI.*)

Notes d'épigraphie et d'archéologie tunisienne, par M. J. Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 354 à 364. (*Planche XLII.*)

Sur une sépulture de l'âge du bronze à Oultriaz (Ain), par M. Émile Chanel, correspondant du Comité, p. 365 à 368. (*Planche XLIII.*)

Examen critique de deux textes anciens supposés relatifs au temple du Puy de Dôme, par M. Auguste Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, correspondant du Comité, p. 369 à 380.

Une sépulture par incinération du IIe siècle à Bertaucourt-Pontru (Aisne). La céramique du Nord de la Gaule, par M. Jules Pillot, membre non résidant du Comité, p. 381 à 392.

Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités de la ville d'Orange, par M. Louis Chatelain, p. 393 à 401.

Sépultures mérovingiennes près de La Grande Fontaine à Voutenay (Yonne), par M. l'abbé F. Poulaine, correspondant du Comité, p. 402 à 409. (*Planche XLIV.*)

L'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans. Reliquaires d'Oust et de Seix, par M. Robert Roger, secrétaire de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, p. 410 à 415. (*Planches XLV à XLVIII.*)

Fragments d'un bas-relief du XIVe siècle, provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, p. 416 à 423. (*Planches XLIX et L.*)

Bas-reliefs antiques de la Corse, par M. Étienne Michon, membre du Comité, p. 424 à 432. (*Planches LI à LIV.*)

Fouilles de Carthage. Douïmès et la colline dite de Junon, par le R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, p. 433 à 453.

Le Poisson eucharistique dans une tombe africaine, par M. le Dr Rouquette, médecin-major, p. 454 à 458.

Ruines au bord de la voie romaine de Philippeville à Stora, par M. Louis Bertrand, correspondant du Comité, p. 459-460.

Table alphabétique, p. 461 à 482.

Liste des planches, p. 483-484.

Liste des vignettes, p. 485.

Table des matières, p. 487 à 494.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

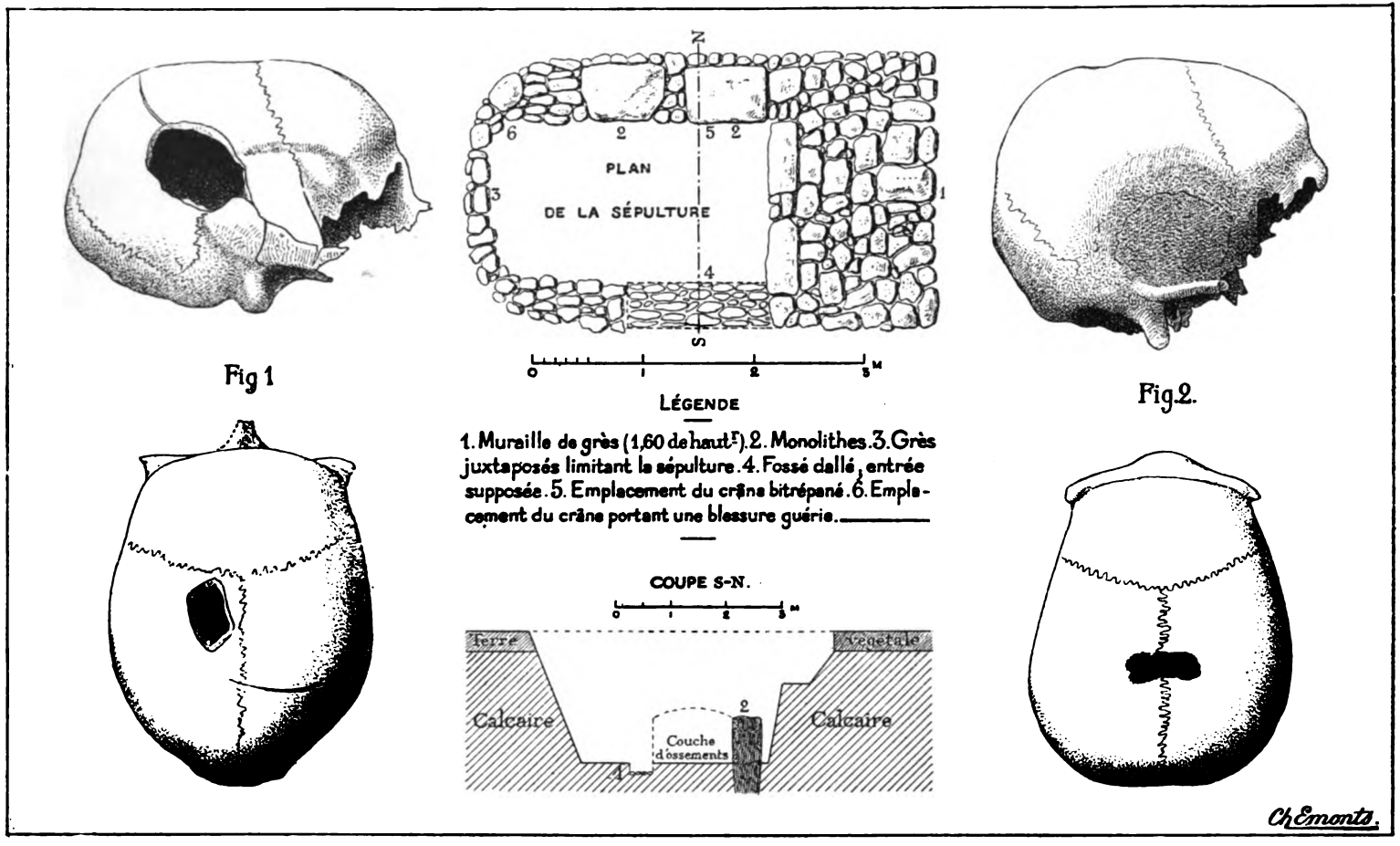

SÉPULTURE NEOLITHIQUE DECOUVERTE À MONTIGNY-SUR-CRECY (AISNE).

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉPULTURE GALLO-ROMAINE DÉCOUVERTE À VIGNOLS (CORRÈZE)

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

6

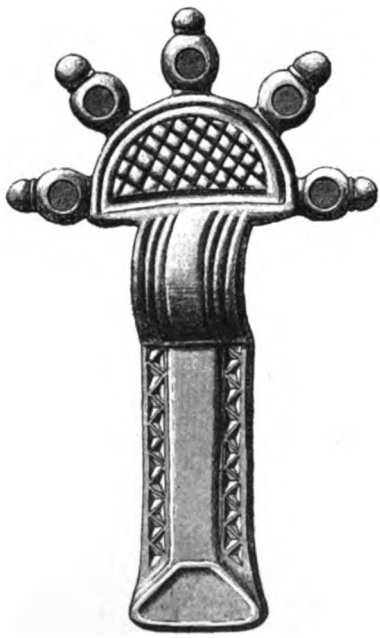

7

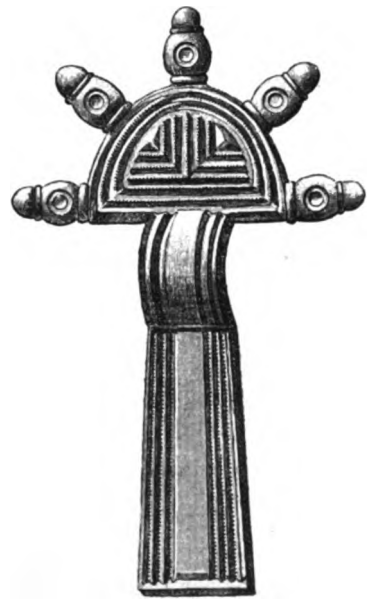

8

BIJOUX DU CIMETIÈRE DE CLERY (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

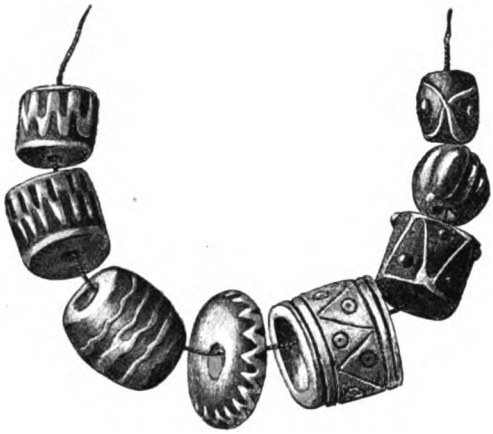

2

3

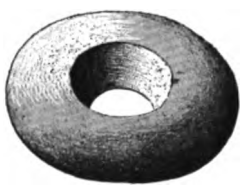

4

5

6

7

BIJOUX ET INSTRUMENTS DU CIMETIÈRE DE CLERY (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

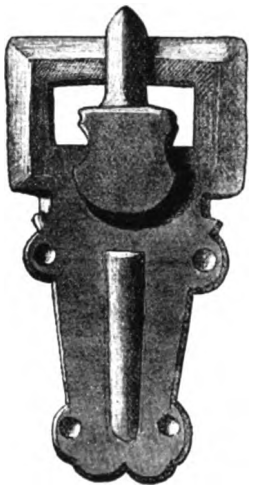

1

2

3

4

5

6

7

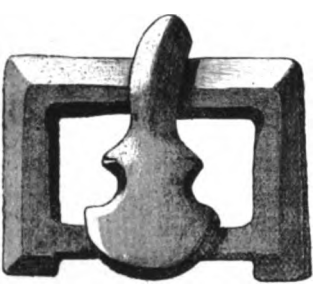

8

BIJOUX DU CIMETIÈRE DE CLÉRY (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

VASES DE VERRE DU CIMETIERE DE CLERY (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

VASES DE TERRE DU CIMETIÈRE DE CLÉRY (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

PLAQUES ET BOUCLES D'OREILLE
DU CIMETIÈRE DE MAUREPAS (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

6

7

8

BIJOUX, VASE DE TERRE, CLEF

DU CIMETIÈRE DE MAUREPAS (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

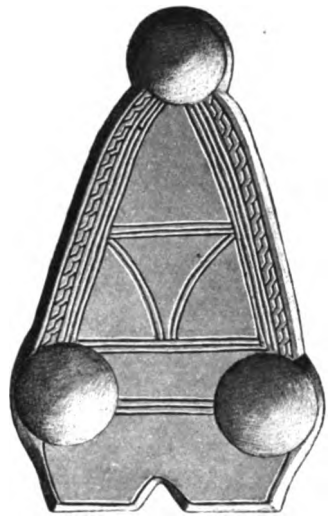

2

3

4

PLAQUES-BOUCLES

DU CIMETIÈRE DE MAUREPAS (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

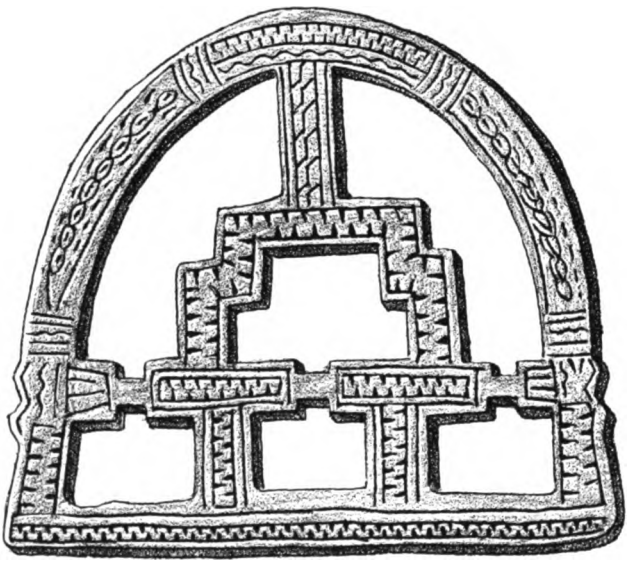

1

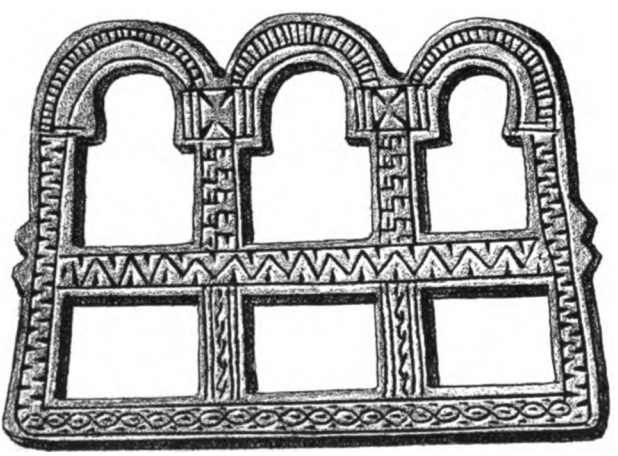

2

PLAQUES AJOUREES

DU CIMETIERE DE MAUREPAS (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

SÉPULTURES

DES CIMETIÈRES DE CLÉRY (1) ET DE MAUREPAS (2).

Digitized by Google

Digitized by Google

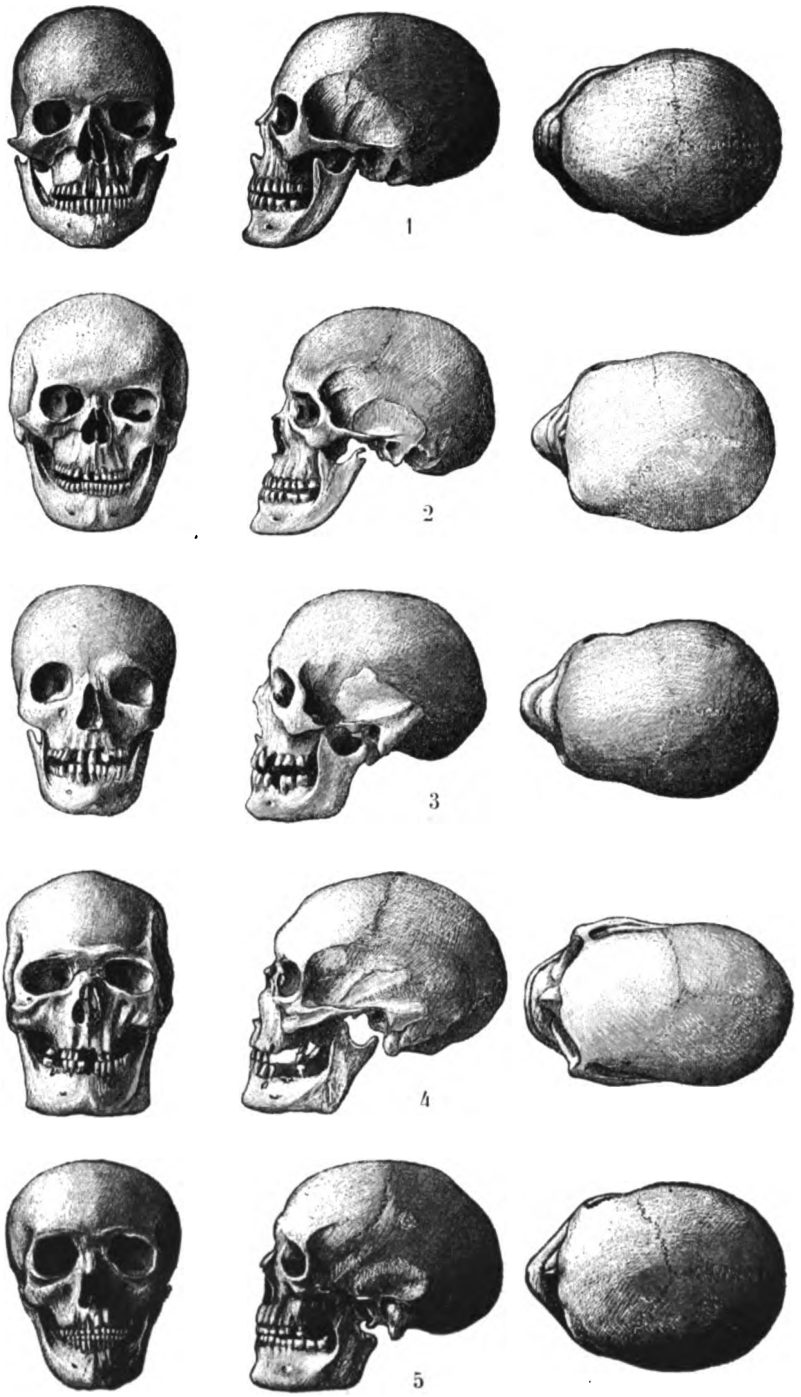

CRÂNES

DES SÉPULTURES DE CLÉRY (1 ET 2) ET DE MAUREPAS (3 À 5)

(SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

5

4

8

6

7

9

BIJOUX

DU CIMETIÈRE DE CORBIE (SOMME).

Digitized by Google

Digitized by Google

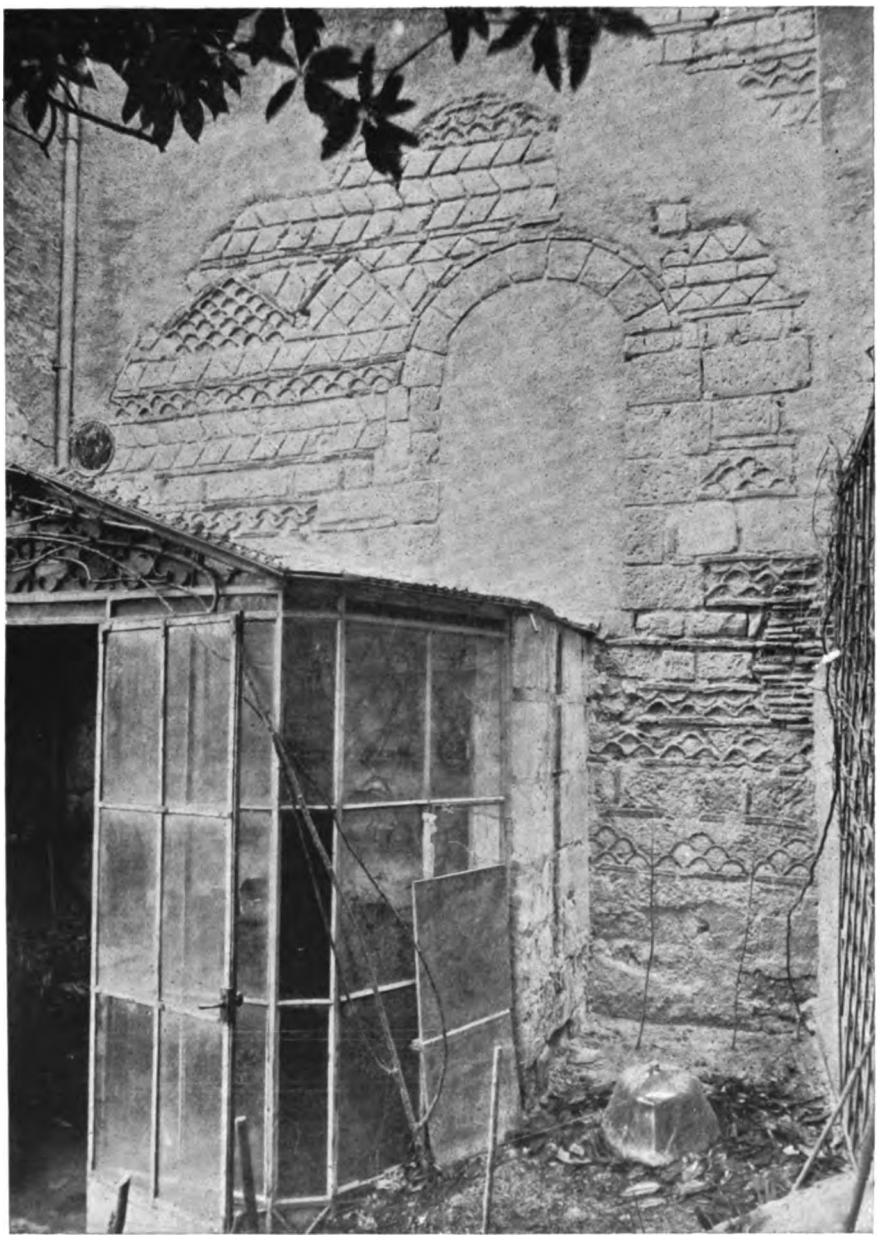

MUR CAROLINGIEN À TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

Digitized by Google

Digitized by Google

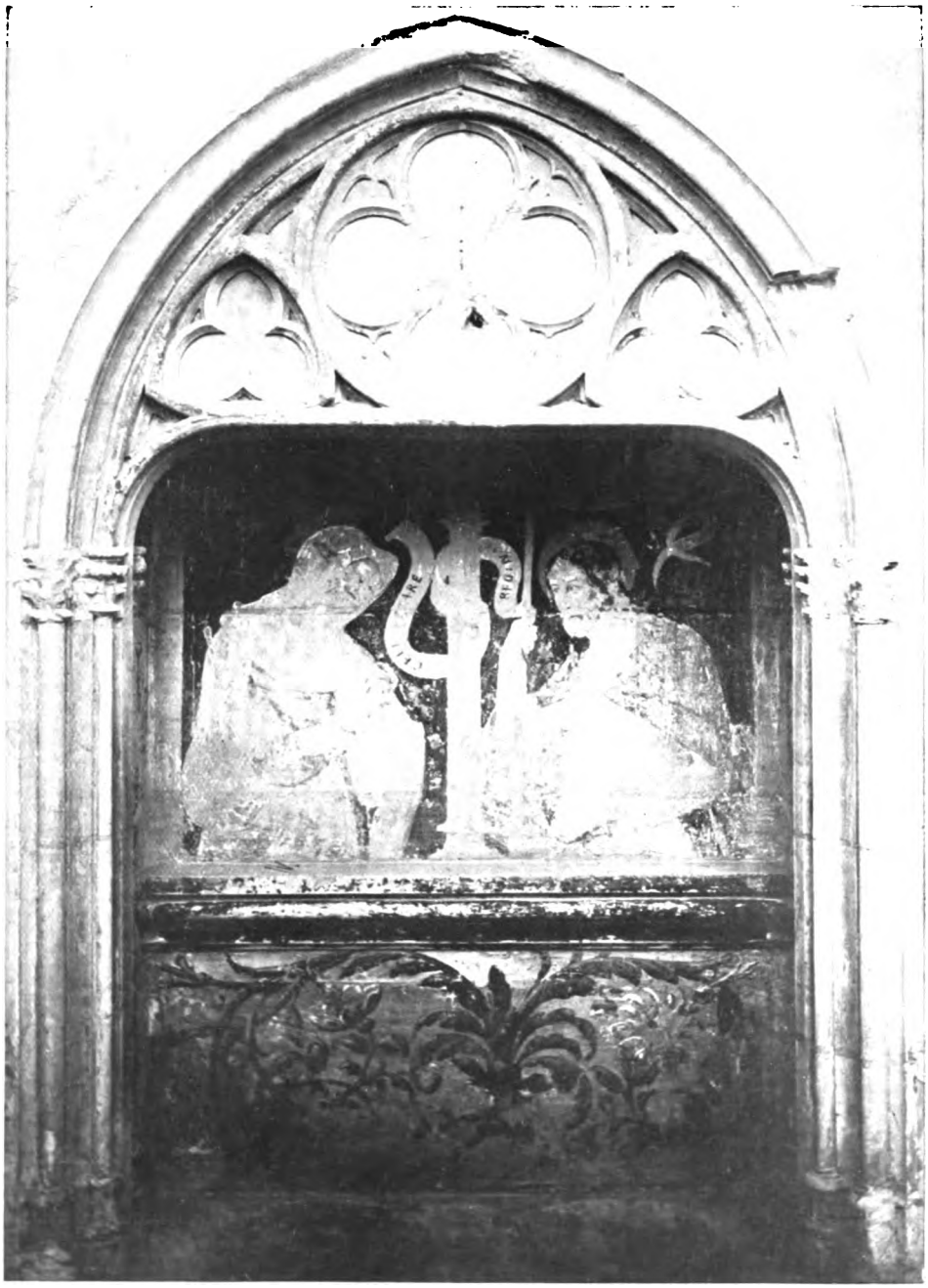

EGLISE SAINT-TAURIN, À EVREUX (EURE).

PISCINE DANS LE CHŒUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE SAINT-TAURIN, À ÉVREUX (EURE).

PETITE PISCINE, DANS LE CHŒUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCEAU DE JACQUES GRAILIER,

EVÊQUE DE GRASSE,

APPENDU À UNE CHARTE

DU 26 FÉVRIER 1390.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRESOR DE LA CATHEDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE ROSTAING D'ANCEZUNE

(1495-1510).

Digitized by Google

Digitized by Google

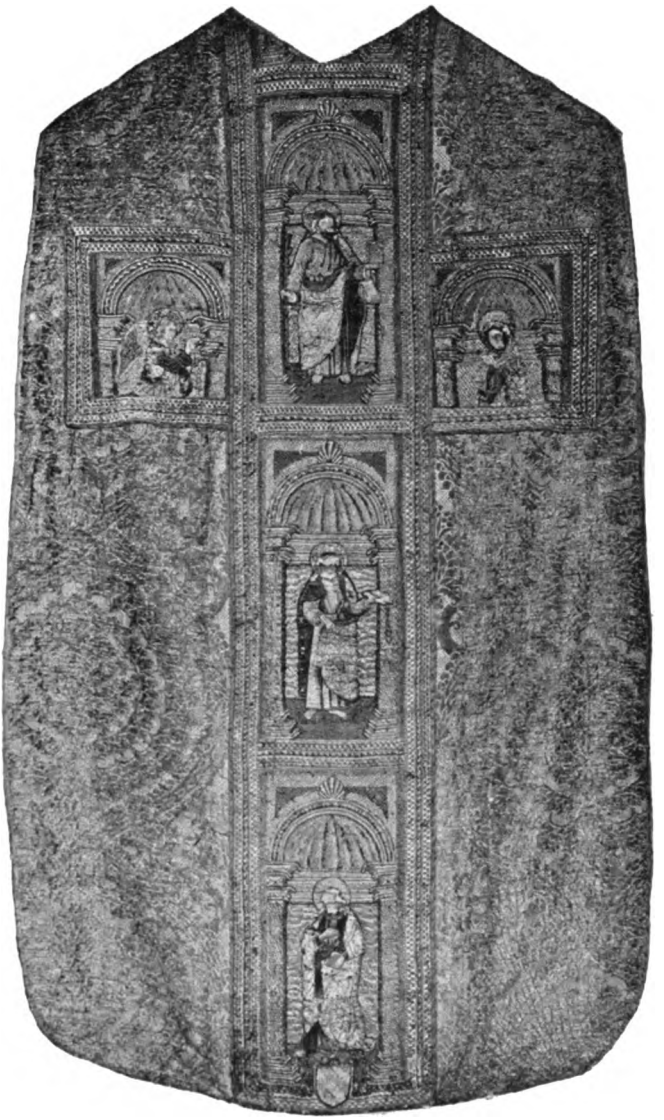

TRESOR DE LA CATHEDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE NICOLAS DE FIESQUE

(1511-1516).

Digitized by Google

Digitized by Google

TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE D'EMBRUN.

DALMATIQUE

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE ROSTAING D'ANCEZUNE

(1495-1510).

Digitized by Google

Digitized by Google

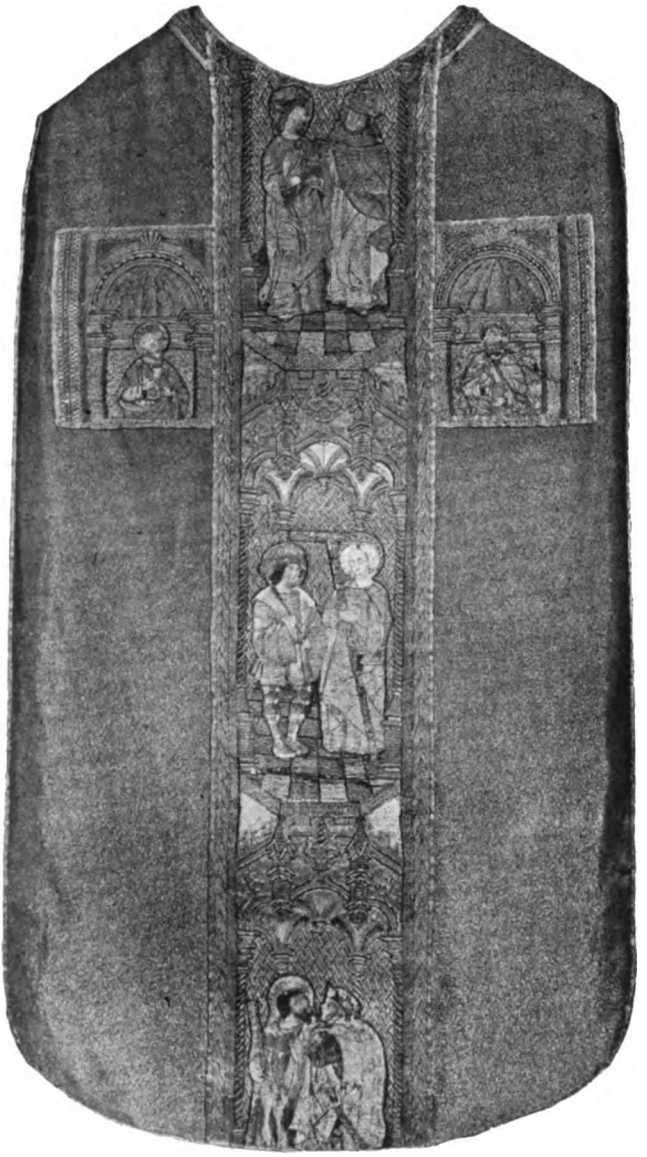

TRESOR DE LA CATHEDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE DU XVIe SIÈCLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRESOR DE LA CATHEDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE DU XVIe SIÈCLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRESOR DE LA CATHÉDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE DE LA SECONDE MOITIE DU XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRESOR DE LA CATHÉDRALE D'EMBRUN.

CHASUBLE DE LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

MÉDAILLES DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LANGUEDOC.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAQUE VOTIVE DU XVe SIÈCLE.

MUSÉE HISTORIQUE DE BÂLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

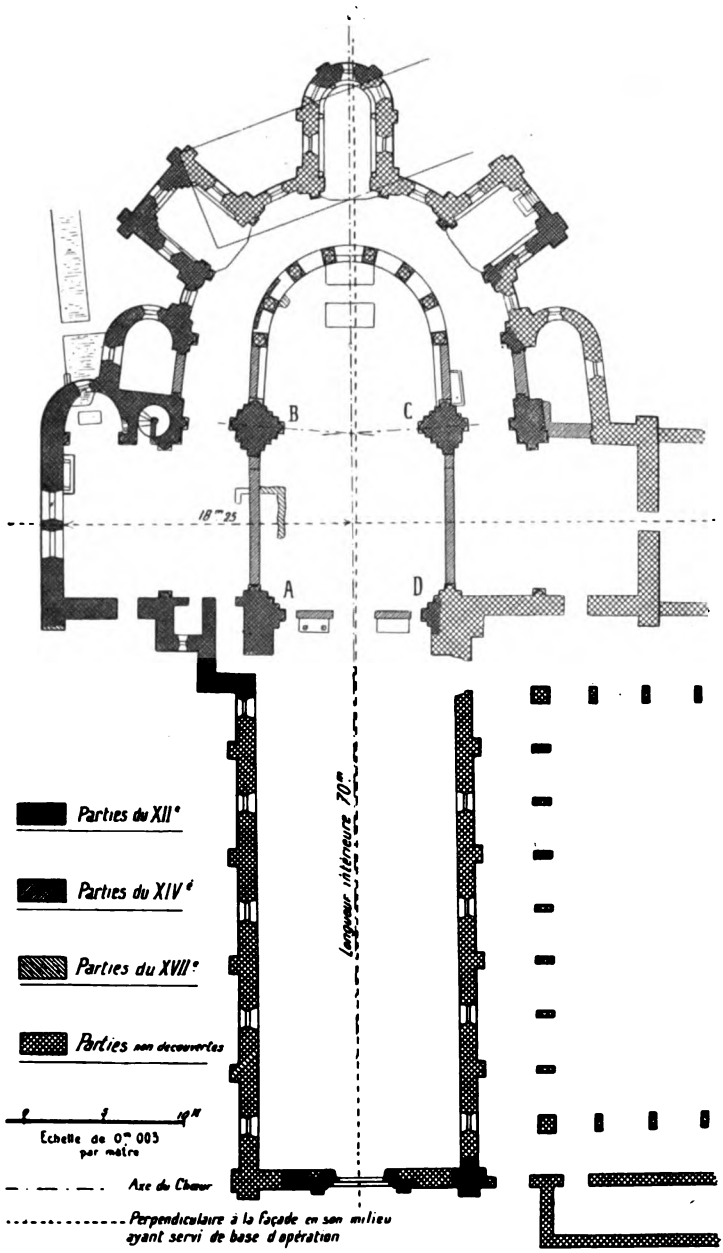

ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

PLAN DES FOUILLES.

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

CHAPITEAUX ET BASES DE COLONNES.

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

CHAPITEAU

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

STATUE FUNERAIRE

DE LUCIE DE LÈVES.

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

STATUE FUNERAIRE

D'UN PERSONNAGE ECCLESIASTIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

STATUE FUNÉRAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

EGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

STATUE FUNÉRAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

AMPHITHÉATRE DE SAINTES (CHARENTE-INFÉRIEURE).

STÈLE ROMAINE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MARMITE DE BRONZE (XVIe SIECLE).

Digitized by Google

Digitized by Google

HENCHIR-EL-BEGUEUR (ALGÉRIE).

VUE PRISE DE L'ANGLE NORD-EST DU FORT.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

HENCHIR-EL-BEGUEUR (ALGERIE).

1. DETAIL DU PILASTRE NORD ET DU CHAPITEAU DE LA COLONNE PLACEE EN ARRIERE.

2. CONSOLE D'APPUI DU PALIER DE L'ESCALIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

HENCHIR-EL-BEGUEUR (ALGÉRIE).

CORBEAUX ET CHAPITEAUX DES COLONNES DE LA NEF.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

HENCHIR-EL-BEGUEUR (ALGERIE).

1. CORBEAU. — 2. LINTEAU DE PORTE, FRAGMENT DE L'ARC DE L'ABSIDE. CHAPITEAUX.

Digitized by Google

Digitized by Google

LAMPES ROMAINES DE TERRE CUITE TROUVÉES EN TUNISIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

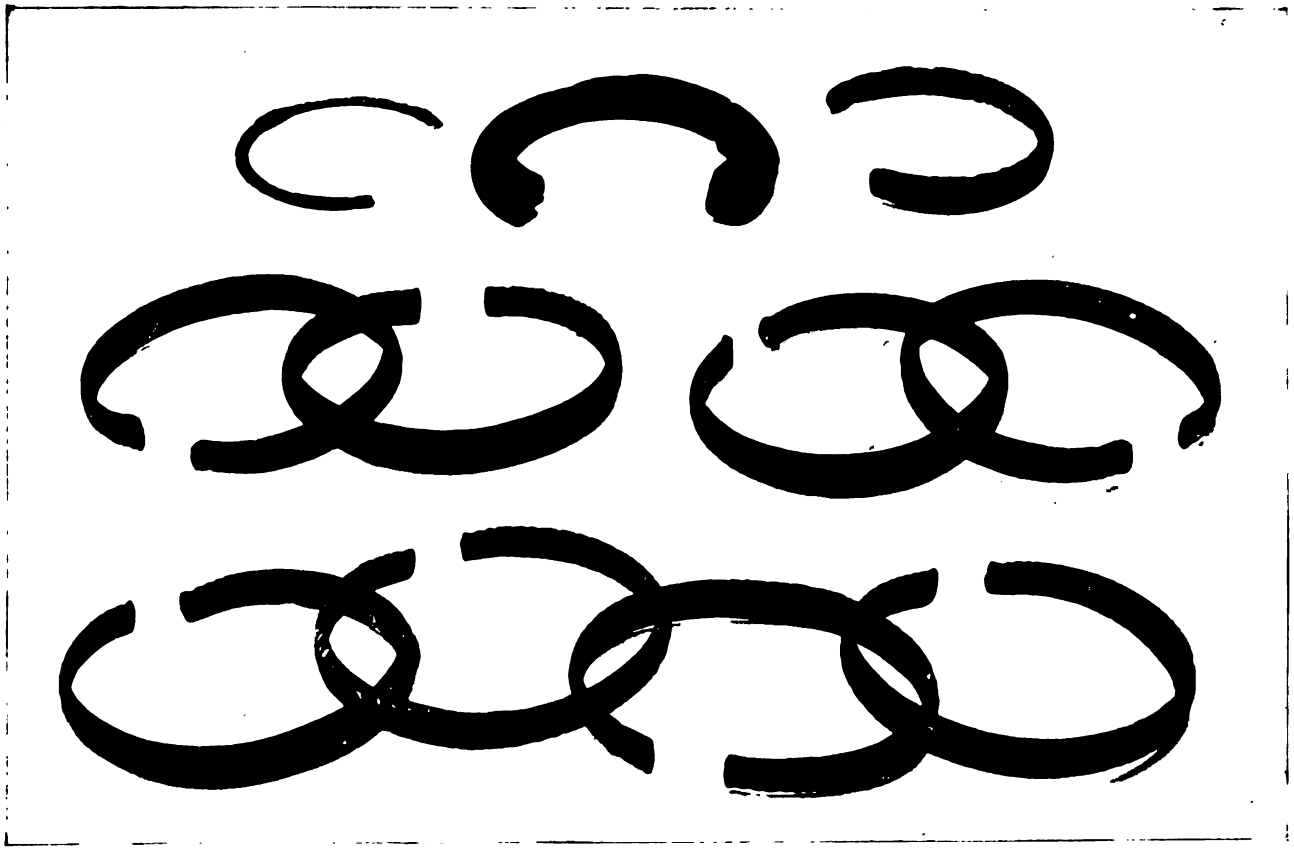

BRACELETS DE BRONZE ET BRACELET DE LIGNITE

TROUVES À OUTRIAZ (AIN).

Digitized by Google

Digitized by Google

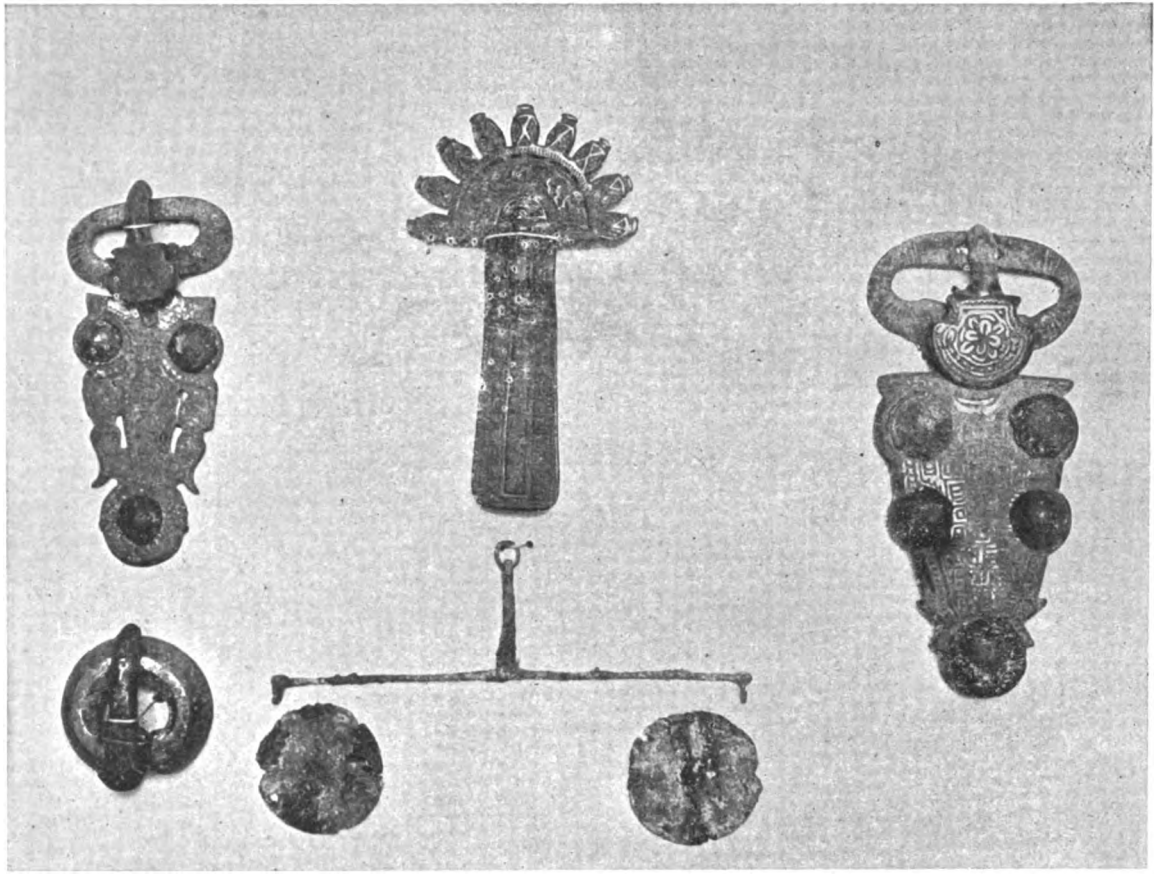

SEPULTURE MÉROVINGIENNE À VOUTENAY (YONNE).

FIBULE, BOUCLES ET BALANCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE D'OUST (ARIÈGE)

Face antérieure.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE D'OUST (ARIÈGE)

Face postérieure.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE DE SEIX (ARIÈGE)

Face antérieure.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE DE SEIX (ARIÈGE)

Face postérieure.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

TOMBEAU DE SAINT ELZÉAR À APT

FIGURE DE MARBRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TOMBEAU DE SAINT ELZEAR À APT.

GUERISON DE LEPREUX.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉRIA (CORSE).

BAS-RELIEF ROMAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

LURI (CORSE).

BAS-RELIEF FUNERAIRE ROMAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

ALÉRIA (CORSE).

BAS-RELIEF ROMAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

ALERIA (CORSE).

BAS-RELIEF ROMAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

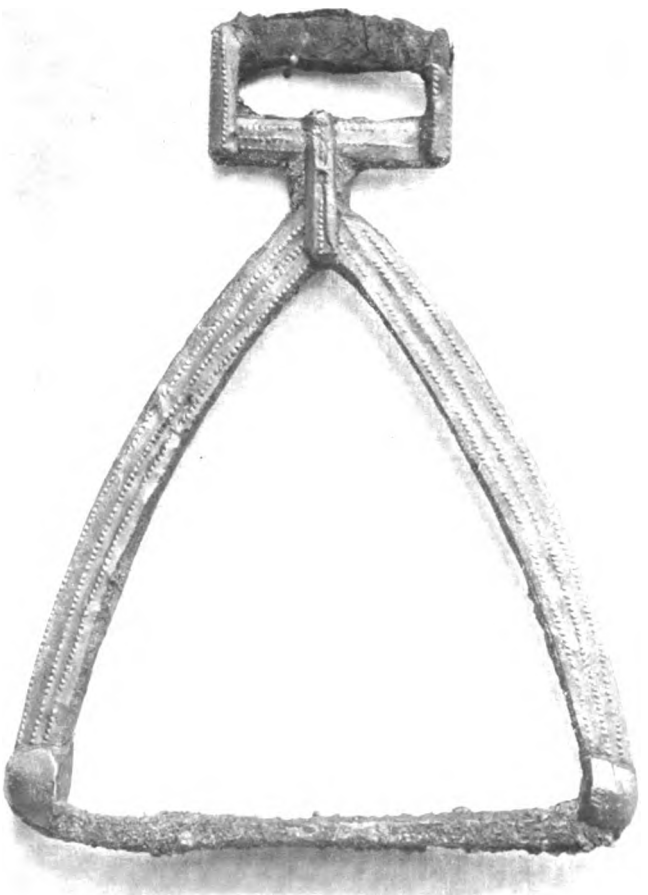

ETRIER DE FER PLAQUE D'OR

TROUVE DANS LA LOIRE, A NANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

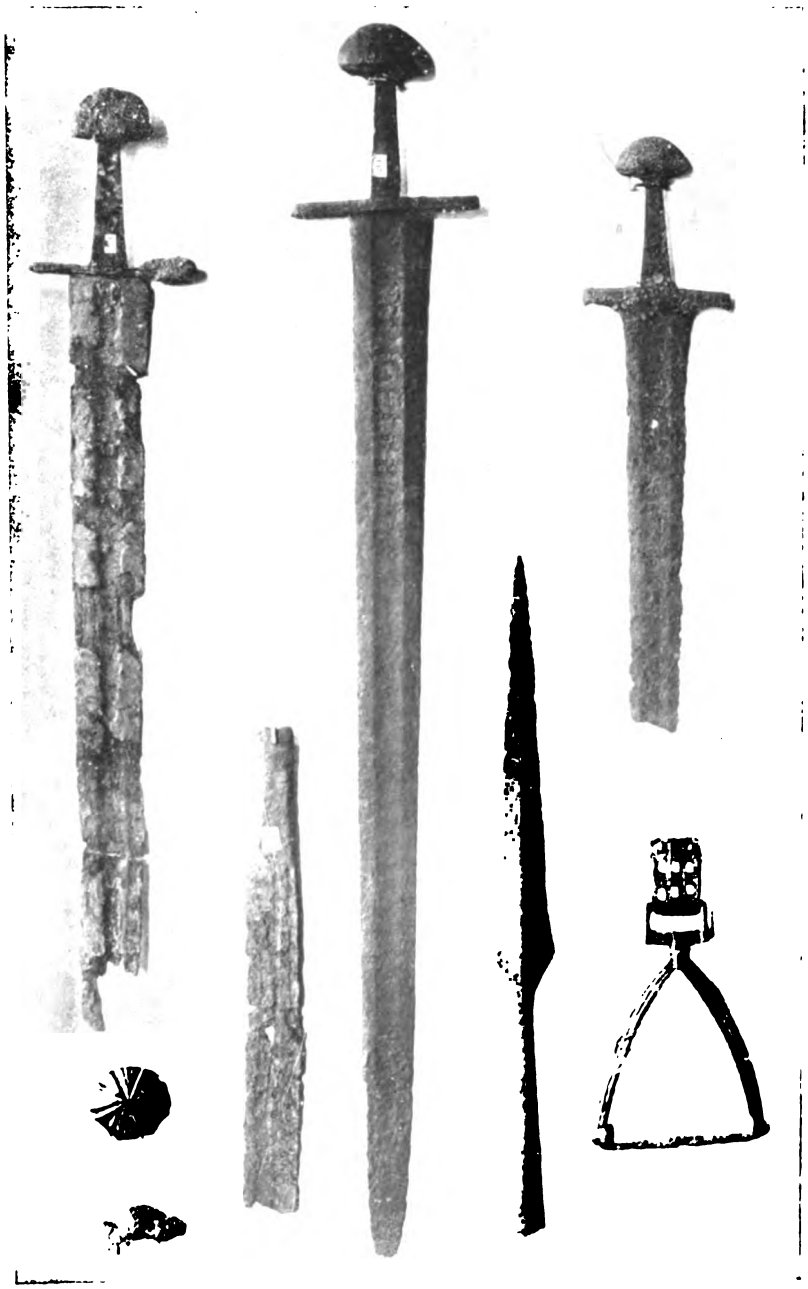

EPEES ET ETRIER

TROUVES DANS LA LOIRE À NANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

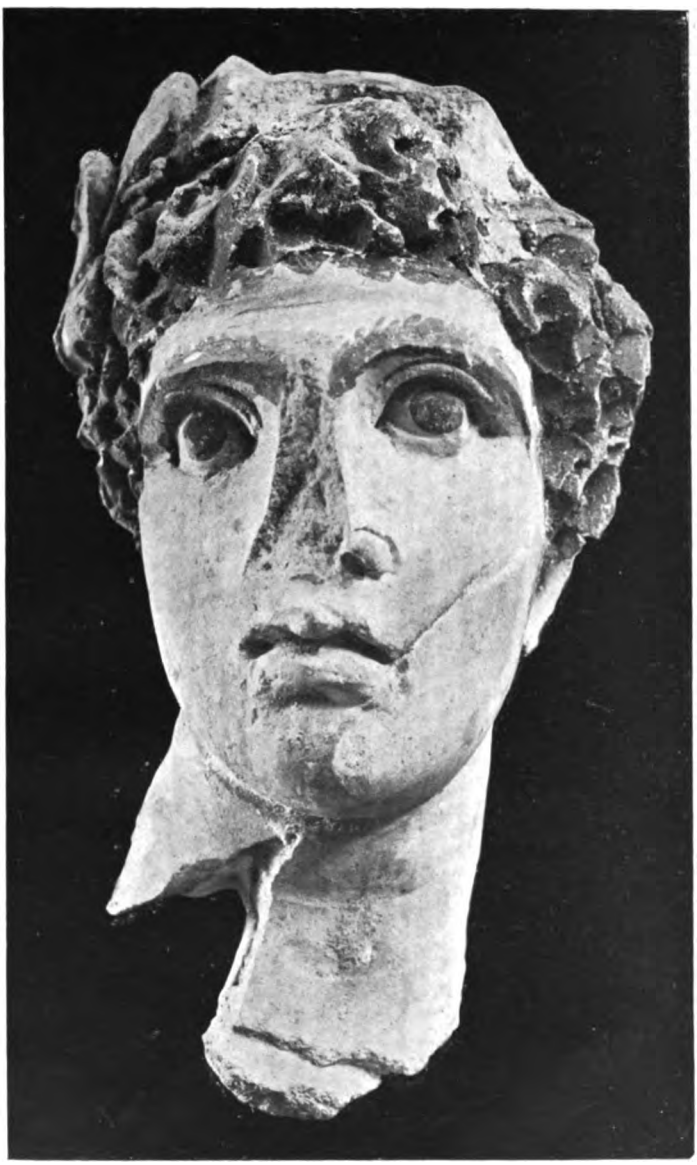

TÊTE DE STUC

TROUVEE À CARTHAGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
SEP 4 1908

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE
DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1907
3e livraison

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCVII

Digitized by Google

SOMMAIRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

PROCÈS-VERBAUX DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 10 juin 1907 (suite), p. CXLV à CLIV.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. le chanoine Campion dans l'ancienne ville d'*Alet*, p. CXLV-CXLVI.

Rapport de M. le Dr Capitan sur un mémoire de M. Moulin relatif aux maillets de grès recueillis dans le Sud-Est de la France, p. CXLVII.

Rapport de M. le Dr Capitan sur un mémoire de M. Ulysse Dumas relatif aux vestiges de murs relevés autour des dolmens, p. CXLVIII-CXLIX.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur les fouilles de M. Gustave Mallard à Drevant (Cher), p. CL-CLI.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur des vestiges d'habitation romaine, près de Juan-les-Pins, et sur une mosaïque romaine découverte à Fréjus, signalés par M. le colonel H. de Ville-d'Avray, p. CLI-CLII.

Rapport de M. Ch. Grandjean sur une note de M. Destandau relative à l'hôtel des Porcellet aux Baux, p. CLII-CLIII.

Rapport de M. Prou sur des sépultures de l'époque barbare à Voutenay (Yonne), signalées par M. l'abbé Poulaine, p. CLIII-CLIV.

Séance du 8 juillet 1907, p. CLV à CLX.

Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Peyrony dans l'abri et la grotte de La Férassie (Dordogne), p. CLVI à CLVIII.

Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Beaupré dans les tumulus de La Garenne, près de Liverdun, p. CLIX-CLX.

Séance du 11 novembre 1907, p. CLXI à CLXVI.

Rapport de M. le Dr Capitan sur des galets coloriés communiqués par M. Collard, p. CLXIV-CLXV.

Rapport de M. Jullian sur un mémoire de M. Adrien Berget relatif à l'emplacement d'*Admagetobriga*, p. CLXV-CLXVI.

Séance du 9 décembre 1907, p. CLXVII à CLXXIX.

Rapport de M. Babelon sur deux statuettes de taureaux conservées au Musée de Rouen, signalées par M. Léon de Vesly, p. CLXVIII à CLXX.

Rapport de M. le Dr Capitan sur trois notes de M. Ulysse Dumas relatives à des antiquités préhistoriques, p. CLXXI à CLXXV.

Rapport de M. Prou sur des étriers et des épées trouvés dans la Loire à Nantes et signalés par M. Pitre de Lisle du Dreneuc, p. CLXXVI à CLXXVIII.

(*Voir la suite à la troisième page de la couverture.*)

Digitized by Google

Séance du 15 janvier 1907, p. CLXXX à CLXXXIX.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CLXXX à CLXXXIII.

Note de M. Poinssot sur les fouilles de Dougga, p. CLXXXIII à CLXXXV.

Note de M. Monceaux sur une inscription chrétienne trouvée à Henchir-Oumkif et sur un vase trouvé à Timgad, p. CLXXXVI à CLXXXVIII.

Séance du 19 février 1907, p. CXC à CXCVII.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CXCII à CXCVI.

Séance du 12 mars 1907, p. CXCVIII à CCVII.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie et sur les acquisitions du Musée du Bardo, p. CXCVIII à CC.

Note de M. Poinssot sur des inscriptions romaines d'*Uchi Majus*, p. CCI à CCIII.

Rapport de M. Babelon sur un moule de médaillon de terre cuite trouvé à Timgad, p. CCIII à CCV.

Séance du 14 mai 1907, p. CCVIII à CCXVI.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCIX à CCXIII.

Séance du 11 juin 1907, p. CCXVII à CCXXV.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCXVIII à CCXXV.

Séance du 9 juillet 1907, p. CCXXVI à CCXLIV.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCXXXII à CCXLI.

Communication de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines découvertes par le R. P. Delattre, p. CCXLI-CCXLII.

Séance du 12 novembre 1907, p. CCXLV à CCLXIII.

Rapport de M. Cagnat sur les reconnaissances archéologiques de M. le capitaine Bezu aux environs de Zaghouan, p. CCXLVII-CCXLVIII.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCLII à CCLXII.

Séance du 10 décembre 1907, p. CCLXIV à CCLXXVII.

Note de MM. Merlin et Poinssot sur une inscription chrétienne trouvée à Dougga, p. CCLXV-CCLXVI.

Rapport de M. Merlin sur les découvertes d'antiquités en Tunisie, p. CCLXIX à CCLXXVII.

Digitized by Google

Sur une sépulture de l'âge du bronze à Outriaz (Ain), par M. Émile CHANEL, correspondant du Comité, p. 365 à 368. (*Planche XLIII.*)

Examen critique de deux textes anciens supposés relatifs au temple du Puy de Dôme, par M. Auguste AUDOLLENT, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, correspondant du Comité, p. 369 à 380.

Une sépulture par incinération du IIe siècle à Bertaucourt-Pontru (Aisne). La céramique du Nord de la Gaule, par M. Jules PILLOY, membre non résidant du Comité, p. 381 à 392.

Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités de la ville d'Orange, par M. Louis CHATELAIN, p. 393 à 401.

Sépultures mérovingiennes près de La Grande Fontaine à Voutenay (Yonne), par M. l'abbé F. POULAINE, correspondant du Comité, p. 402 à 409. (*Planche XLIV.*)

L'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans. Reliquaires d'Oust et de Seix, par M. Robert ROGER, secrétaire de la Société ariégoise des sciences, lettres et arts, p. 410 à 415. (*Planches XLV à XLVIII.*)

Fragments d'un bas-relief du XIVe siècle, provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, par M. l'abbé ARNAUD D'AGNEL, correspondant du Comité, p. 416 à 423. (*Planches XLIX et L.*)

Bas-reliefs antiques de la Corse, par M. Etienne MICHON, membre du Comité, p. 424 à 432. (*Planches LI à LIV.*)

Fouilles de Carthage. Douïmès et la colline dite de Junon, par le R. P. DELATTRE, membre non résidant du Comité, p. 433 à 453.

Le Poisson eucharistique dans une tombe africaine, par M. le Dr ROUQUETTE, médecin-major, p. 454 à 458.

Ruines au bord de la voie romaine de Philippeville à Stora, par M. Louis BERTRAND, correspondant du Comité, p. 459-460.

TABLE ALPHABÉTIQUE, p. 461 à 482.

LISTE DES PLANCHES, p. 483-484.

LISTE DES VIGNETTES, p. 485.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, p. 487 à 494.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND IN LIBRARY
DEC 14 1908

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03938 5979

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

Digitized by Google

Digitized by Google